



# L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

---

PREMIÈRE ANNEE 1841 - 1842.

---



**ON SOUSCRIT,**

A FRIBOURG, CHEZ L.-J. SCHMID, ÉDITEUR;

ET POUR LA SUISSE ET L'ÉTRANGER, AUX BUREAUX DES POSTES.

*J 526,1*

# NOTICE

THE BOARD OF DIRECTORS OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

OFFICE OF THE CHANCELLOR



UNIVERSITY OF CALIFORNIA

OFFICE OF THE CHANCELLOR

1000 UNIVERSITY AVENUE

# L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

N<sup>o</sup> 1.

SEPTEMBRE, 1841 : PREMIÈRE QUINZAINE.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraîtra tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contiendra 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, rendu franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 43 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors peuvent se faire à volonté aux Bureaux de Poste respectifs ou au Bureau de l'Emulation, lettres et argent affranchis.

## PROSPECTUS.

Depuis une vingtaine d'années, le Canton de Fribourg a fait de sensibles progrès dans la carrière de la civilisation.

Des monuments européens, dont la pensée est notre gloire, et dont l'exécution n'a pas été due toujours à des Etrangers, se sont élevés parmi nous. Des fondations philanthropiques et des établissements d'instruction publique ont pris naissance dans le pays, ou y ont acquis une extension remarquable. Des voies de communication, aussi nombreuses que sagement établies, ont donné un nouvel essor au commerce et à la circulation des hommes et des idées. L'esprit littéraire, endormi depuis les *Guillimann* de Romont, les *Geinoz* de Bulle, les *Fontaine* de Fribourg, vient de signaler son réveil par des publications de plus ou moins d'intérêt et par la création de sociétés pour la culture intellectuelle. Quelques espérances d'une culture artistique sourient même de loin à l'ami des Beaux-Arts. Une vie plus douce, plus aisée, meilleure en un mot, nous a été ouverte sous les auspices de la paix et de la liberté.

Pourquoi donc tant de défiance de lui-même et de ses propres forces dans le peuple fribourgeois? Pourquoi cette apathie des hommes d'intelligence ou d'imagination, quand l'exercice de leurs facultés serait si précieux à l'avancement de leurs concitoyens? Comment vont se perdant peu à peu tant de belles et d'utiles choses de notre vie publique ou privée, du temps présent ou de l'âge antique? Où sont les vestiges de mille essais tentés isolément sur les divers points de la république fribourgeoise?

Ne serait-ce point, parce qu'à ces tendances isolées de progrès, à ces mouvements partiels, il manque un point d'appui, un centre quelconque et un organe qui les popularise jusque sous le toit des chaumières.

Nous en avons la conviction, ces tentatives d'amélioration ne réussissent point, faute de la sympathie vive et éclairée d'une publicité nationale.

Cette conviction a donné naissance au journal que nous annonçons aujourd'hui.

L'ÉMULATION, tel est le titre de la nouvelle feuille. Elle sera consacrée, non à la polémique religieuse ou politique, mais uniquement au génie pacifique et fécond de l'art et de la science; elle pourra plaire à tous, parce qu'elle cherchera exclusivement et consciencieusement le bien-être de tous.

L'Emulation mettra en première ligne les objets d'utilité publique, Agriculture, Commerce, Arts et Métiers, Statistique, Economie publique et domestique. Toutes ces branches seront, autant que possible, envisagées du point de vue spécial et local. Les Inventions et les Découvertes d'une utilité reconnue, les Procédés nouveaux applicables dans ce pays, les Perfectionnements déjà introduits et les Améliorations à introduire, l'Etat moral et matériel de nos populations; tel est en grand le cadre de cette première et importante partie du journal.

L'Emulation ayant pour but aussi la Culture intellectuelle, consacrerà quelques unes de ses colonnes à l'histoire et à la Littérature.

Dans cette partie encore, elle cherchera à être nationale, le cachet de la Nationalité pouvant seul lui faire trouver grâce aux yeux de l'Etranger. L'Histoire Cantonale, l'Histoire Fédérale, et celle de la Suisse Romande en particulier, seront l'objet d'études suivies. Les biographies des Fribourgeois illustrés par les armes, la science ou les arts, formeront un complément nécessaire de la partie historique.

En Littérature, l'Emulation publiera tour à tour des poésies, des légendes, des traditions propres à amuser et à instruire. Elle aimera à peindre les mœurs et la vie d'autrefois. Elle vœuera quelque étude à cette belle langue romande, riche de mille nuances inconnues à la langue classique, dont nous possédons un monument si curieux dans

la traduction des Bucoliques Virgiliennes, par l'avocat Python. Tout ouvrage fribourgeois ou suisse, qui rentrera dans le cadre de l'*Emulation*, aura droit à une reconnaissance bienveillante.

Jaloux de contribuer à une œuvre utile et populaire, des Magistrats, des Négociants, des Hommes d'étude ont généreusement offert leur concours pour la rédaction de l'*Emulation*. Ces amis des Lettres et de la Prospérité publique formeront le Comité de publication. Nul article ne pourra paraître qui n'ait reçu leur sanction. Les Collaborateurs de l'*Emulation* étant des hommes d'opinions différentes, sa complète indépendance de toute vue personnelle, de tout esprit de parti ou de coterie, est ainsi garantie.

Mais une telle entreprise demande naturellement, pour réussir, un concours plus étendu, plus efficace que celui de quelques citoyens. Elle doit être appuyée des souscriptions et de la bienveillance du Public. Il faut que les hommes éclairés de toutes les classes lui accordent leur active coopération. Les Collaborateurs n'ont d'autre intérêt que de voir prospérer la feuille, leur travail, à eux, sera complètement gratuit. Pourvu que l'*Emulation* devienne populaire et produise quelques bons fruits, ils donneront avec joie quelques heures par jour à leurs Concitoyens.

LE COMITÉ DE L'*Emulation*.

## AGRICULTURE.

### APERÇU GÉNÉRAL.

La population du Canton de Fribourg est essentiellement agricole, et elle paraît destinée par la nature à conserver toujours ce caractère distinctif. Nous l'en félicitons sincèrement, persuadés que nous sommes que son bonheur n'en sera que mieux assuré.

L'Agriculture, cette science qui remonte au berceau des sociétés humaines, et qui a réuni les familles en nations, fournit partout à l'homme la plus innocente et la plus pure de ses occupations, en même temps qu'elle est la plus utile. Quoique l'Agriculture ne soit pas la seule source de la prospérité publique, elle en est une des plus riches, et seule elle dépend peu des chances politiques qui alternativement font passer les états de la paix à la guerre et de la guerre à la paix. Elle nourrit l'homme, elle l'habille, et fournit à ses principaux besoins comme à ses plaisirs les plus usuels. Douce et profitable occupation, elle ramène l'homme à la tranquillité, à la santé, aux vertus. Cicéron l'a dit avec cette raison supérieure qui caractérise ses immortels écrits : « De tout ce qui » peut être utile à l'humanité, rien n'est plus que l'Agriculture, excellent, productif, et digne d'un homme vraiment » libre. »

L'*Emulation* est donc assurée de servir utilement l'intérêt national, de travailler efficacement au progrès moral et matériel du peuple, en le tenant au courant des améliorations et des découvertes qui se font incessamment dans la science de l'Agriculture et les arts industriels qui s'y rattachent. Elle ne suivra à cet égard aucun plan systématique. Ce n'est point un traité d'Agriculture qu'elle prétend écrire. Assez de bons ouvrages ont été publiés et sont élaborés encore chaque jour sur cette matière. C'est au fur et à mesure que les améliorations

se présenteront, ou lorsque les travaux de chaque saison ou quelque intempérie en feront sentir l'à-propos ou le besoin, que nous essaierons de donner à nos Concitoyens de salutaires conseils et de profitables enseignements.

La science de la Culture a fait des progrès dans ce Canton, secondée qu'elle a été par l'exemple et par les leçons de quelques Agronomes d'un ordre distingué. Pourtant, il faut le dire, dans le plus grand nombre de nos Communes, l'Agriculture est encore malheureusement dans l'enfance, et ne s'est pas encore affranchie de l'ignorance et de la servitude des routines. Tout s'enchaîne dans la vie des nations; l'ordre matériel et l'ordre politique. La constitution de la propriété, l'état social du travailleur, qui presque toujours en dépend, le degré d'instruction des Classes laborieuses se placent au premier rang des circonstances qui réagissent sur la production comme sur le bien-être des peuples. Les institutions actuelles du Canton de Fribourg, les bonnes lois qui en ont été la suite et qui ont affranchi le sol des entraves que la dîme et la féodalité mettaient à l'amélioration de la culture, ont placé le Fribourgeois dans l'heureuse position de pouvoir désormais en homme libre cultiver une terre libre. C'est à le faire avec intelligence qu'il doit s'appliquer maintenant.

L'Agriculture est une science de faits, d'observations et de raisonnements : il est donc nécessaire, pour la bien pratiquer, de mettre à profit tous les faits importants qui ont été recueillis, toutes les observations judicieuses qui ont été constatées, et tous les raisonnements concluants qui en ont été déduits.

De toutes les industries, l'Agriculture est celle qui affecte les formes les plus diverses : Enchaînée aux circonstances variables du climat, du sol et des localités, elle reçoit de

chacune d'elles des modifications nombreuses. Le Canton de Fribourg, sur une surface d'environ 27 milles géographiques carrés nous présente l'image de ces formes si variées. En descendant depuis la *région supérieure*, que l'on peut appeler *alpine*, à la région des *monts inférieurs*, et de là à la *région basse*, comprenant le bassin des lacs, nous rencontrons sur cet espace si resserré les systèmes les plus tranchés : l'état *pastoral pur*, avec sa vie errante et ses mœurs insouciantes; la *culture pastorale mixte*, tantôt *sauvage*, arrachant au sol toute sa richesse productive, l'excitant encore par l'écobuage, <sup>1</sup> pour le rendre épuisé à l'action grammifère de sa nature; tantôt *régulière*, plus prévoyante, plus soigneuse, formant des enclos, créant des soles, <sup>2</sup> arrivant quelques fois par la stabulation <sup>3</sup> à l'alternat <sup>4</sup> perfectionné. Puis se présentent les branches diverses du *système cultural*, plus préoccupé de la production des céréales, pour lesquelles les bestiaux ne sont qu'une annexe;

<sup>1</sup> *Ecobuage*, action d'enlever au moyen d'une houe la superficie d'un terrain avec l'herbe, pour la brûler et améliorer le sol avec ses cendres.

<sup>2</sup> *Soles*, certaine étendue de terrain, sur laquelle on sème successivement du blé, de menus grains, des fourrages.

<sup>3</sup> *Stabulation*, l'état des troupeaux à l'étable.

<sup>4</sup> *Alternat*, culture alterne des différentes semailles.

annexe essentielle, il est vrai. C'est le *système cérééal pur*, biennal ou triennal. C'est ensuite le *système cérééal mixte*, transition au système alterne avec lequel il se confond, en s'associant aux prairies naturelles ou factices, aux racines et aux plantes commerciales (vins, huiles, chanvres, lins). Ce système se rencontre disséminé sur plusieurs points, marchant à la tête de la civilisation agricole, et agrandissant son domaine à mesure que la propriété se divise et que l'état social du travailleur s'améliore.

Pour atteindre le but d'utilité qu'elle se propose, l'*Emulation* s'efforcera de réunir dans ses articles sur l'Agriculture tout ce qu'il importera le plus de connaître, pour se livrer avec succès à une culture facile et profitable des champs, des pâturages, des bestiaux, des forêts, et de toutes les autres parties soit de l'Agriculture proprement dite, soit de l'Horticulture, soit de l'Économie rurale et domestique. Elle compte à cet effet sur le concours des hommes honorables qui, comme membres de la *Société Economique*, ont déjà rendu des services signalés à l'Agriculture fribourgeoise, et elle s'empresera de publier les articles qu'ils voudront bien lui communiquer.

S.

## INDUSTRIE ET COMMERCE.

### FRIBOURG,

CENTRE INDUSTRIEL AU MOYEN-ÂGE.

*Aimez le travail des mains!*

Nicolas de Flüe aux Suisses.

Dans cet âge de fer qu'on nomme le moyen-âge, des guerres continuelles désolaient l'Europe. L'anarchie régnait dans tous les royaumes, et le droit du plus fort (en allemand *Faustrecht*, le droit du poing) remplaçait la justice. On vit alors s'élever les bourgeoisies, <sup>1</sup> associations d'hommes-libres commandés par des bourgmestres et des avoyers-capitaines, armées de pied en cap, et retranchées derrière les hautes murailles des villes fortifiées. Rempart du trône contre les barons révoltés, les bourgeoisies devinrent aussi l'asyle des opprimés de toutes les classes et le boulevard de la liberté des peuples. Les bourgeoisies de Berne, de Zurich, de Lucerne, de Bâle, de Schaffouse, de St-Gall, de Fribourg, de Soleure et de Coire, unies aux peuples des pastorales et toujours libres des *Waldstätten*, formèrent le noyau de la *Confédération de la Haute-Allemagne*. <sup>2</sup> Confédération de paysans et de bourgeois, que deux

<sup>1</sup> *Bourgeoisie*, du mot allemand *Burg*, forteresse; *Bürger*, garnisaire. Les corporations bourgeoises de l'Allemagne équivalent aux communes de France et d'Angleterre.

<sup>2</sup> C'est le nom donné à la ligue suisse par les anciens chroniqueurs latins, allemands et français.

cents ans de guerre et de persévérantes acquisitions substituèrent à la domination de quatre maisons ducales, de cinquante comtes souverains, de cent cinquante barons, de mille nobles. <sup>3</sup>

Mais le simple fait de la fondation de ces bourgeoisies ne suffit pas pour leur donner ce degré d'énergie interne qui éleva et consolida l'arche de l'alliance confédérale. « Les villes, » dit l'historien *Henne*, <sup>4</sup> « prospérèrent et acquirent de la considération par le commerce, les privilèges et les métiers. » A la bravoure, au sangfroid des combats, les bourgeois et paysans de la Suisse unirent l'amour du travail, la simplicité des mœurs et l'esprit public, qui formèrent la base essentielle de la prospérité des nations et des individus. Des institutions vigoureusement trempées émanèrent de ces assemblées populaires tenues en plein air ou sous les voûtes de cloîtres vénérables. L'industrie fleurit en Suisse avec les vertus des siècles héroïques. Les soies de Zurich, les étoffes de Berne et de Fribourg, les toiles de St-Gall, le commerce de transit de Bâle et de Lucerne, en répandant l'aisance dans la Confédération,

<sup>3</sup> Les ducs de Zähringen, d'Autriche, de Savoie et de Milan. Ce dernier possédait le Tessin, (Léventine, etc.) Le prince d'Orange fut aussi dépossédé de ses fiefs au pays de Vaud.

<sup>4</sup> *Henne*, de St-Gall, ancien archiviste d'Etat, professeur et orateur populaire dans la Suisse allemande, auteur d'une *Chronique suisse* en 3 volumes : premier vol., p. 127.

ne contribuèrent pas peu à l'agrandissement progressif du territoire suisse. L'or de l'Étranger paya les terres des seigneurs apauvris et légitima les conquêtes. On vit bientôt les chevaliers attirés par le bien-être et les lois protectrices des Cités, quitter leurs hautes demeures pour venir se mêler aux bourgeois et commander même sur les champs de bataille les hommes armés, sortis des ateliers et des chalets de la Patrie.

Le point de vue guerrier a prédominé jusqu'ici dans notre histoire. Il est temps de comparer les Cités industrielles de nos pères avec les villes les plus commerçantes du moyen-âge, de rapprocher la grande ligue hanséatique de l'Allemagne<sup>1</sup> et du Nord des hanses correspondantes de notre Suisse. Nulle autre vie de peuple n'offre une plus belle alliance du travail des champs et des métiers avec l'héroïsme d'une nation fière et libre. Les plus grands hommes de la Confédération, les plus beaux caractères de nos annales, sont des bergers, des laboureurs et des artisans. Dans la prairie du Grütli et sous le tilleul de Trons, c'est-à-dire à l'ouverture des pactes les plus mémorables de l'indépendance helvétique, des simples hommes des champs se mêlent déjà aux barons et aux comtes. Arnold de Melchthal conduisait la charrue. Le baron argovien de Hœgi ne trouvait point d'occupation plus honorable pour un gentilhomme que de labourer lui-même ses terres après avoir combattu vaillamment pour son pays. Des bouchers gouvernaient les états de Berne et de Lucerne. Des orfèvres et des tondeurs de draps brillaient dans les Diètes. Une des familles les plus illustres de Fribourg, celle des Praroman, qui donna sept avoyers à la République, comptait dans son sein des charretiers et des teinturiers. Les Manesse de Zurich, les Peyer et les Zollikofer de St-Gall fabriquaient de la soie ou de la toile. Dans la grande lutte de la noblesse et de la bourgeoisie de Berne, un avoyer-boucher, Pierre Kistler, réformait les mœurs et faisait triompher le parti populaire. L'orateur du parti contraire, le vénérable et éloquent Fränklin, était pelletier. Les auteurs de la guerre de Bourgogne, capitaines et négociateurs, Nicolas et Guillaume de Diesbach; le héros de Giornico, Frischanz Theilig, de Lucerne, surnommé l'Ange de la Mort, faisaient le commerce de toiles. L'un des chefs de l'armée de Morat, le vainqueur de Nancy, l'homme d'État et général, que Muller appelle le plus grand des confédérés du 15<sup>e</sup> siècle, Waldmann enfin, était tanneur.

En attendant qu'une plume plus habile que la nôtre retrace ce côté si mémorable et pourtant si négligé de l'Histoire, nous essaierons de reproduire ici le vivant tableau de l'industrie fribourgeoise aux 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles.

L'aspect de Fribourg à son origine ne révélait ni une ville commerçante, ni une bourgade agricole. C'était un quadrila-

<sup>1</sup> La Ligue hanséatique ou Hanse, grande ligue commerciale des villes du Rhin et de la Baltique. Le mot *Hanse* vient selon les uns de *Hand*, et désignait une main pleine, quelque chose d'uni, de serré par la main; une poignée de soldats, une cohorte. — *Luden, Histoire du Peuple allemand*; 12<sup>e</sup> vol., p. 677.

tère flanqué de tours, entouré de murailles, de précipices, de fossés, et peuplé des bourgeois-soldats du duc de Zæhringen. Des rochers escarpés, des forêts épaisses, un sol accidenté et ingrat, voilà ses environs. Trois lieues de pays, du ruisseau de Macconens à la rivière de la Singine, et du monastère de Villars-les-Moines au ruisseau des Allemands près de Planfayon, formaient tout son territoire. Les Colons cependant augmentaient tous les jours, attirés par la Charte Zæhringienne remplie de belles franchises, et par la protection qu'on accordait dans la ville-forte aux biens et aux personnes. Romands et Allemands, Bourguignons et Souabes accouraient d'en-deça et d'en-delà de la Sarine. L'industrie seule pouvait créer des ressources à cette population croissante et faire prospérer la Cité nouvelle.

» Nécessité tire parti de tout,

» Nécessité des vertus est la mère.

A une lieue de Fribourg s'élevait depuis environ un demi-siècle l'abbaye de Hauterive, fondée par les Sires de Glane. Maison d'études et de prières comme, à cette époque, toutes les filles de St. Benoit, l'abbaye de Hauterive réalisait la belle devise de l'ordre : « *Ora et labora* » gravée sur la porte, et ce qui valait mieux encore, dans le cœur des hôtes du couvent. Les moines de Hauterive avaient défriché de leurs mains la contrée environnante. Même les jours de fête, le Pape Innocent III le leur avait permis (1198), on voyait ces ardents cénobites cultiver le froment, l'avoine, les pois, les châtaignes, changeant de culture selon le terrain. A ces bienfaits ils ajoutèrent celui d'introduire la tisseranderie<sup>2</sup> dans l'Uechtland et de frayer la voie à la bourgeoisie de la ville franche de Zæhringen.<sup>3</sup> Le duc Berchtold IV, le fondateur, à l'exemple des seigneurs qui voulaient favoriser une colonie, avait donné aux Fribourgeois des troupeaux de moutons.<sup>4</sup> Les Fribourgeois industriels, et animés par l'exemple des moines, en tirèrent deux branches de commerce, les draps et les cuirs. Une activité extraordinaire se répandit sur les bords de la Sarine, naguères encore solitaires et où, si l'on en croit une tradition, le Duc de Zæhringen avait été hébergé par un bûcheron. Des ateliers et des fabriques s'élevèrent de toutes parts. Ici des bras robustes épilaient les peaux, les couchaient dans les cuves, les tournoyaient dans l'eau chaude, les lissaient, les corroyaient avec l'huile ou le suif et leur donnaient le grain avec des instruments de fer. Là, d'autres bras non moins vigoureux dégraissaient les laines dans des chaudières, les lavaient dans la rivière, les étendaient au séchoir, les bat-

<sup>2</sup> Muller, traduction Monnard, 1<sup>er</sup> vol., p. 370.

<sup>3</sup> *Ville franche*. C'est la traduction à peu près littérale de *Freyburg. Francheville* serait plus littéral encore.

<sup>4</sup> Voir dans les *Schweizerische Jahrbücher* (Annales Suisses), écrit périodique publié à Arau, 1823, chez Sauerländer; l'article intitulé *Historische Notizen über die Tuchfabriken zu Freiburg im Uechtlande im 13. 14. und 15. Jahrhundert*. Cette notice est tirée d'un manuscrit français lu à la Société économique de Fribourg par M<sup>r</sup> Savari, Trésorier d'État.

Les faits nombreux et intéressants qu'elle renferme sont extraits textuellement des protocoles et des manuels du Conseil.

taient quand elles étaient sèches, les graissaient avec du sain-doux ou du beurre, et les passaient à leurs femmes ou à leurs filles, qui peignaient, cardaient les laines, et les filaient à la quenouille si elles étaient longues, ou au rouet si elles étaient courtes. Plus loin, on teignait les laines en noir, en gris, en brun, en blanc. Aux tisserands, aux teinturiers, aux foulons se mêlaient les pelletiers, les forgerons, les fabricants de scies et de faux, les arquebusiers, les marchands et les métiers indispensables. Mais les draps et les cuirs demeurèrent les principales industries des Fribourgeois. L'amour du travail, une probité sévère, la persévérance et l'esprit de suite distinguaient les premiers colons de Fribourg. La grande pensée de l'union dominait la Communauté. Eloignés comme ils l'étaient de tout centre commercial, ils surent faire rechercher leurs produits par l'excellence de la main-d'œuvre, la beauté et la solidité de leurs ouvrages. Un commerce d'exportation considérable commença avec les pays voisins. Bientôt les laines indigènes ne suffirent plus. Il fallut chercher au dehors la matière première.

Tout le commerce de l'Europe était alors entre les mains de Gênes et de Venise pour le Midi et pour les Echelles du Levant, et de la grande Ligne hanséatique pour les Etats du Nord. Les vaisseaux génois et vénitiens allaient porter à la Syrie et à l'Égypte, par la Méditerranée et la Mer-Rouge, le blé, les vins, les fruits, les bois de construction, la résine, l'ambre, le fer, le plomb, l'étain, les étoffes, les draps et les cuirs de l'Europe. Ils rapportaient le coton, le sucre, la soie de l'Égypte; la noix-muscade, la cannelle, le girofle, le poivre, le gingembre des Indes. <sup>1</sup>

La Ligne hanséatique, composée de quatre-vingt villes, commençait au Rhin et touchait en même temps à la Tamise, à l'Escaut, à la Mer-du-Nord, au Danube et au lac Ladoga. <sup>2</sup>

Fribourg entra en rapport avec les villes italiennes et avec la hanse teutonique. Les relations commerciales furent cimentées par des alliances. Ulm et Mulhouse étaient les entrepôts de la hanse, Gênes l'entrepôt pour l'Italie. Les commandes étrangères devinrent nombreuses. Une halle s'éleva à Fribourg dans le plus beau quartier de la ville, non loin de l'église collégiale de Saint-Nicolas. Cent magasins se groupèrent autour du dépôt principal, dont la garde fut confiée à un inspecteur et à un concierge annuels. Le seul quartier de la Neuveville renfermait vingt-sept tisserands de draps et onze cardeurs et tondeurs de laine. — Quatre-vingt maîtres teinturiers étaient sans cesse occupés avec leurs ouvriers à teindre les draps qui partaient pour Gênes et Venise. — Les villes de France cherchèrent aussi à nouer des relations commerciales avec Fribourg. Arles et Carcassonne, espèces de hanses pour les pays en-deça des Pyrénées, se lièrent à notre ville par des traités (1401) fréquemment renouvelés. Les laines espa-

gnoles et languedociennes arrivaient à Fribourg par Genève, qui devint l'entrepôt de l'Uechtland pour l'Italie et la France méridionale. Le Gouvernement fribourgeois y construisit, avec l'agrément du Prince-Evêque, une vaste halle, qui plus tard dut encore être agrandie (1432). Les acheteurs des villes du Rhin et du Danube (Ulm, Memmingen, Augsburg) affluaient vers le même temps à Fribourg, et y faisaient des commandes de draps et de cuirs deux ans à l'avance. Une halle fribourgeoise s'élevait à Zurzach, hanse intermédiaire entre la grande hanse et Fribourg (1432). <sup>3</sup>

Les bonnes mœurs, le travail, la loyauté et le génie industriel des Fribourgeois ont porté leurs fruits. La ville des Zähringer, agrandie et environnée de faubourgs, n'est plus reconnaissable. La Cité de bois s'est métamorphosée en pierre. Quinze mille habitants, dont trois mille bourgeois, circulent dans ces murs qui aujourd'hui n'en renferment plus que dix mille. <sup>4</sup> Nulle part on ne fait aux Princes de l'Empire des réceptions plus honorables et plus splendides. Une partie du Simmenthal, Grasbourg et les hommes du Cuggisberg, les villages de l'Iselgau autour du lac de Biene suivent à la guerre les trois tours de Fribourg, et lui paient les redevances féodales. Mais au sein de ce bien-être et de cette prospérité, des inquiétudes viennent assaillir la Communauté. Les plus riches habitants de Fribourg cherchent à s'emparer peu à peu de tout le commerce de la Cité. Accapareurs égoïstes, ils achètent en gros, et baissent le prix de vente. L'Etat ne tolérera point un monopole qui augmenterait indéfiniment la richesse de quelques uns au détriment de tous. — Un décret interdit l'achat des laines aux particuliers, et charge de ce soin le gouvernement de la République. La surveillance et l'organisation du Commerce deviennent une branche de l'administration publique. Le Conseil livre la laine aux fabricants à l'enchère et au prix d'achat, selon les besoins de chaque industriel. Ce décret, conforme à l'esprit du temps, en rétablissant l'équilibre, maintiendra l'union. Mais l'amour du gain rapide, qui n'a pu se faire jour par cette voie, essaiera d'une autre. — On se plaint que tous les draps qui sortent de Fribourg n'ont pas cette consistance et ce fini qui en font le prix et la renommée en Europe. Il est à craindre que ces pièces de mauvais aloi ne décréditent les manufactures fribourgeoises, et ne fassent à la longue tarir une source abondante de bien-être général. L'Etat, protecteur naturel de la prospérité publique, interviendra encore.

<sup>1</sup> *Schweizerische Jahrbücher*, p. 345 et 316.

<sup>2</sup> Dr. Berchtold, *Histoire du Canton de Fribourg*, 1<sup>er</sup> vol., p. 227. —

Dans sa *Notice historique sur la Législation, le Commerce et l'Industrie fribourgeoise*, insérée dans le numéro 44 du *Narrateur fribourgeois*, M<sup>r</sup> D. Schmoutz, Rédacteur de la *Feuille Commerciale de Morat*, nous paraît avoir fait des calculs exagérés, soit sur la population de Fribourg, soit sur les produits de notre industrie au moyen-âge. Au moins ses chiffres ne se basent-ils sur aucun document officiel. Nous recevions avec beaucoup de plaisir quelques éclaircissements à cet égard d'un homme aussi versé dans les matières de Statistique et de Commerce.

<sup>3</sup> *Histoire des Français des divers Etats aux cinq derniers siècles*, par Monteil. Paris, 1828, 2<sup>e</sup> vol., p. 20.

<sup>4</sup> Michelet, *Précis de l'Histoire moderne*, p. 84.

Des ordonnances rigoureuses règlent le mode de fabrication, le lavage des laines avant et après le foulage, les dimensions mêmes des draps d'espèces différentes. Comme l'Italie préfère les petites pièces teintes, et l'Allemagne, qui a de bonnes teintureriers, les grandes pièces non teintes, les tisseurs, teinturiers ou foulons doivent s'astreindre par serment à ne teindre que les petites pièces, et à les fabriquer toutes, petites et grandes, avec du drap de *moeson*. Ce mot a fait le désespoir des investigateurs de notre industrie nationale au moyen-âge. Peut-être désigne-t-il tout bonnement la laine des jeunes brebis qu'on appelle *moeson* aujourd'hui encore, dans plusieurs villages de la basse Gruyère (Hauteville). Cette laine, plus petite, plus mêlée, est difficile à filer, mais elle a bien plus de finesse que l'autre.

Ces règlements eussent été peu de chose, si l'on n'eût pris les mesures nécessaires pour les faire observer. Six hommes, choisis parmi les plus honorables, feront l'office d'inspecteurs des ateliers et des étoffes. Ils sont répartis par bannière : deux pour l'Auge, deux pour les Hôpitaux, deux pour la Neuveville. Ces inspecteurs se nomment, dans la langue romane, dominante à Fribourg jusqu'à l'an 1423, *Royal regardiours* ou *Scelliours*, littéralement : visiteurs ou scelleurs ; parce qu'à chaque pièce reconnue bonne par ces juges, ils apposent le sceau de la ville. Ce sceau, qui était d'abord en cire, se fait ensuite en plomb, et porte d'un côté le nom de la Cité, de l'autre les armoiries de Fribourg, une tour avec l'aigle ducal éployé. Ainsi le veut l'ordonnance : « *Ly scel de la ville se devra ainsi faire que en l'un des coins soit escript Fribor, et in l'autre coin soit inprunte la tor et ly aigle sus la tor.* » Au commencement du 15<sup>e</sup> siècle, les prud'hommes de l'industrie fribourgeoise étaient : Richard Lueschi ; Hanso, de Balderswyl, hameau de la paroisse de Tavel ; Jehan Loschar ; Mermet Bauduens ; Jehan Bertran et Mermet Arsent, de cette famille historique des Arsent, célèbre au 16<sup>e</sup> siècle par ses malheurs.

Les *Scelliours*, dans leurs visites des ateliers et des fabriques examinaient tout, jusqu'aux plus petits détails. Pour rendre l'inspection plus solennelle, on leur adjoignit les chefs des tribus et les bannerets ou chefs des bannières, principaux magistrats de la République après l'Avoyer, et qui étaient en même temps capitaines et magistrats, porte-étendards de l'armée et tribuns de la bourgeoisie (1420).

Pour la commodité des ventes et de l'inspection des draps, on convertit en marché une vaste plaine couverte de bruyères, qui s'étendait le long de la Sarine au pied des maisons escarpées de la Grand'rue. Cent pièces de drap y étaient aisément étalées sur les perches qui s'y croisaient en tous sens. Ces perches, disposées de manière à unir et à dresser carrément les draps, et appelées rames en terme de manufacture, donnèrent à cette plaine le nom de *Rames*<sup>1</sup> qu'elle porte encore aujourd'hui.

On faisait de temps en temps aux Rames une revue géné-

<sup>1</sup> Voir Richelet, *Dictionnaire de la Langue française ancienne et moderne*, au mot *rames*, et Borchold, p. 258.

rale de toute la *drappellerie* fribourgeoise. Draps noirs, gris-blancs, bruns ; draps carrés, larges, draps étroits de couleur, ou simplement de couleur, draps cardés, draps filés.<sup>2</sup> Les pièces défectueuses, ou qui n'étaient point reconnues à l'inspection pour être du drap de *moeson*, étaient marquées d'une entaille en fer-à-cheval (1436). Le Commissaire de police, nommé alors bourgmestre, réclamait, l'entaille à la main, soixante sols d'amende (1423). Le fabricant qui, pour rehausser son drap ou en dissimuler les défauts, leur donnait une couleur or ou pourpre, payait soixante sols. Pour quiconque tissait de la laine sur du fil, ou cousait de faux bords au drap, soixante sols d'amende. Toute pièce devait porter le nom du fabricant qui l'avait tissée.<sup>3</sup>

Mais le Gouvernement ne prend pas seulement des mesures répressives. Le commerce a besoin de libertés et de franchises. La halle de Fribourg jouit déjà de grands privilèges. On n'y peut jamais aller aux gages, ni opérer aucune saisie (1411). A ces privilèges l'Etat de Fribourg ajoutera l'exemption de péage dans l'étendue de son territoire.

Le 15<sup>e</sup> siècle avait ses élégants, pour qui le drap indigène était trop commun, et qui faisaient venir à grands frais des étoffes étrangères. Cette recherche pouvait amener le mépris de l'industrie nationale, et même lui faire tort à l'extérieur ; elle était contraire aux anciennes lois somptuaires qui défendaient de s'habiller autrement que du drap du pays. Ces ordonnances furent renouvelées (1438).<sup>4</sup> Un autre ennemi plus dangereux du Commerce fribourgeois, et plus difficile à atteindre, était la contrefaçon. Les villes d'Italie essayèrent de reproduire la main-d'œuvre et les signes extérieurs des étoffes de l'Uechtland. Un conseiller, François d'Arment, fut envoyé à Venise par le Gouvernement pour se plaindre des contrefacteurs. Le Sénat se contenta d'ôter les plombs aux draps contrefaits. Mais le principal contrefacteur, le milanais *Dada*, fut puni par le Roi de France à la requête des Autorités fribourgeoises.<sup>5</sup> Les Gentilshommes du voisinage, le Comte de Savoie surtout, de qui relevait une partie de la Suisse romande, s'attaquaient aux marchands de Fribourg qui se rendaient aux foires de Genève. Il fut défendu aux marchands de s'y rendre par le lac et autrement que par caravanes bien armées (1441-1529).

A. Daquet.

(La suite au prochain numéro.)

- <sup>2</sup> a) Draps carrés ou *quarra*, ourdis sur 14 livres de fil, larges de 1 ½ aunes, la pièce à 13 aunes de long.  
 b) Draps larges, ourdis sur 14 livres de fil, larges de 1 ¼ aunes, la pièce à 13 aunes de long.  
 c) Draps étroits, ourdis sur 10 livres de fil, larges de 1 ½ aunes, la pièce à 13 aunes de long.  
 d) Draps étroits, de couleur, ourdis sur 9 livres de fil, larges de 1 ½ aunes, la pièce à 13 aunes de long.  
 e) Draps étroits, de couleur, ourdis sur 17 livres de fil, larges de 1 ½ aunes, la pièce, comme les autres, à 13 aunes de long.  
 (Schw. Jahrbücher, p. 318.)

<sup>3</sup> Schw. Jahrb. p. 341 et 342.

<sup>4</sup> Schw. Jahrb. p. 343.

<sup>5</sup> Revue suisse 1838. Article de Septembre. M. Borchold, p. 499 et 500.

## LITTÉRATURE. — VOYAGES.

## LÉTTRES D'UN FRIBOURGEOIS SUR L'UKRAINE.

On a décrit presque tous les pays découverts, même les plus éloignés. A peine connaît-on l'Ukraine, et de toute la Russie elle-même, que sait-on? Quelques descriptions de Pétersbourg, de Moscou, d'Odessa et autres chefs-lieux où les voyageurs se sont arrêtés. Mais l'intérieur de l'empire n'a pas été décrit, et c'est là que se retrouve la véritable physionomie du peuple russe. C'est ce qui nous a engagés à demander la communication des *lettres d'un Fribourgeois sur l'Ukraine*. Elles font partie d'une correspondance qui eut lieu pendant la seconde décennie de ce siècle. Comme elles n'étaient point destinées à la publicité, il a fallu en élaguer tout ce qui était étranger au sujet principal. — L'auteur ne s'est pas borné à parcourir l'Ukraine en poste. Il y a séjourné longtemps. Il a étudié les langues, les usages, les mœurs, les monuments et l'histoire des populations diverses au milieu desquelles il a vécu. L'accès des palais lui était ouvert comme celui des cabanes. Il fréquentait même de préférence celles-ci. Il observe avec calme, juge avec impartialité, sans prévention, et toujours sous un point de vue largement humanitaire. Son style n'a ni l'éclat, ni l'élégance qu'on admire dans les écrits de Ségur, de Dupré de Saint-Maur, de Loève-Weimars. Mais comme l'auteur n'ambitionnait pas les faveurs de la cour de Russie, qu'il n'en attendait ni pension, ni crachat, ni bague, ni tabatière, il doit avoir par là-même quelques titres de plus à notre confiance.

## I.

Il me semble que ce n'est pas seulement un autre pays, mais une autre planète que j'habite. Aspect physique, politique, moral, religieux; costumes, langage, habitudes, tout diffère si prodigieusement de chez nous, que je serai longtemps neuf et étranger en Ukraine. En Suisse, il est rare de voir une plaine d'une lieue carrée: encore est-elle plus ou moins parsemée de gibbosités, couverte de villages et de bois, partagée en milliers d'enclos, fermée par quelques chaînes de montagnes. Ici les possessions d'un seul particulier sont quelques fois immenses, le terrain toujours uni, les bois rares, point de haies, partout l'agriculteur attaché à la glèbe.

On fait quelques fois plusieurs lieues sans rencontrer ni habitation, ni créature vivante. Le regard, rafraîchi par l'azur d'un beau ciel et la verdure des campagnes, aime à mesurer cette immense sphère, sans rencontrer d'autre obstacle qu'un horizon très-éloigné. Cette nature unie et silencieuse n'a point l'imposante majesté de nos Alpes; mais elle est douce, et l'uniformité de ses solitudes plonge l'âme dans une paix profonde. Ici point de pics menaçants, point d'abîmes s'ouvrant brusquement sous vos pieds, point de torrents rapides et bruyants, point de forêts séculaires. On est à l'aise dans un si grand espace, on s'y sent garanti de toute entreprise hostile, de tout

danger imprévu. C'est une espèce de compensation pour l'absence de ces beaux sites qui décorent notre Suisse. Mais avouons-le, cher ami: les glaciers, les gorges ténébreuses, les eaux bruyantes, les sombres forêts, les abîmes sans fond, le cri des bêtes fauves, et la voix bien plus formidable du *Lämmergeyer*, tout cela n'a rien qui rassure. Et la croix solitaire plantée au bord du sentier, pourquoi y fait-elle une image si expressive? N'est-ce pas, parce qu'elle rappelle un tragique souvenir, une catastrophe qui peut se répéter? Que de scènes violentes se sont aussi passées dans ces donjons, qui couronnent les cîmes! Sans doute, on ne voit plus aujourd'hui des brigands privilégiés sortir de ces ruines féodales pour rançonner le voyageur; mais qui vous répond qu'un obscur assassin ne s'y cache pas? J'admire ces harmonies grandioses de ma patrie, mais je ne sais quel menaçant *basso* les accompagne et me pénètre d'un secret effroi. Ici rien de pareil. Nul pas humain ne semble avoir encore foulé la terre vierge des steppes: rien n'y arrête la course, rien n'attriste les regards. On pourrait sans crainte marcher en tous sens les yeux fermés. On est seul avec la nature, et cette illusion dure jusqu'à la rencontre de ces tumulus construits par la main des hommes dans les temps antiques, et dont la destination est encore problématique. La plupart sont isolés et affectent une forme conique, mais on trouve aussi des groupes taillés d'une manière variée, quoique symétrique. J'en ai vu un bien remarquable sur le chemin qui conduit d'Elisabethgrad à Ouman, et deux autres dans le gouvernement de Kiof: on les nomme *Perepiat* et *Perepiatycha*. Ils sont placés en face l'un de l'autre, et voici ce qu'en dit la tradition: Un prince nommé *Perepiat* était allé à la guerre. Sa femme n'ayant depuis longtemps aucune nouvelle de lui, le crut tué, et se mit à la tête d'une troupe pour aller à sa recherche ou le venger. Elle ne tarda pas à rencontrer une autre troupe armée, qu'elle prit pour l'ennemi. Elle l'attaqua, la défit et en tua le chef. C'était son mari. La princesse désespérée se tua elle-même, et les deux époux furent ensevelis sous les tumulus qui portent leurs noms.

On voit encore un groupe de tertres remarquables dans le hameau *Soroka* du même gouvernement. Le plus élevé s'aperçoit déjà à une grande distance. D'autres groupes offrent distinctement les vestiges d'un camp retranché. Quelquefois, vu leur disposition régulière à certaines distances, on présume qu'ils servaient de points directeurs aux Tatares de Crimée, dans leurs fréquentes incursions en Ukraine. Chacun péroré à sa manière sur ces masses inertes de poussière, derniers vestiges d'un temps qui n'est plus. Les habitants n'ont conservé sur l'histoire de leur pays que des souvenirs vagues, des idées erronées, et les monuments de leur primitive puissance sont des énigmes pour eux. On n'est d'accord que sur le tertre qui se trouve près d'Owrouth en Volhynie. C'est le tombeau du puissant *Oleg*, prince de Kiof. Dans la nouvelle Russie,

on voit quelquefois des tertres surmontés d'une espèce de therm de pierre, grossièrement façonné en buste humain. Le propriétaire du village de Schédiof, dans le gouvernement de Poltava, en a fait transporter deux dans son jardin. Ils représentent un homme et une femme au costume et à la physionomie tatars. Mais, chose singulière, ils ont une croix suspendue au cou. On a percé plusieurs de ces tertres. On y a trouvé des ossements humains, des urnes de terre cuite, des disques de pierre, des anneaux métalliques, des armes, etc. On conservait au gymnase de Krzemienietz, si barbarement détruit par les Russes, un marteau de pierre, trouvé sur les rives de la Myka dans un tumulus.

A part ces éminences artificielles, l'aspect de l'Ukraine présente une surface douce et mollement ondulée, où rien n'étonne par la masse, où tout plaît par sa grâce. Il semble même que dans l'état sauvage ce pays ne fut imposant que par ses forêts. Les vents qui balayaient en liberté cette vaste surface, depuis le pôle du Nord jusqu'aux Tropiques, y apportent des froids ou des chaleurs extrêmes. Aussi le gazon n'y a-t-il point la fraîcheur du nôtre, les prairies ont bien moins d'éclat, les troupeaux moins de majesté et, je dirais presque, les fleurs aromatiques moins de parfum. Mais aussi les poisons végétaux sont-ils moins âcres. Il y a dans cette nature plus de plénitude que de vigueur, et l'abondance semble nuire à la perfection. On le voit entre autres aux arbres, qui n'atteignent jamais ni la hauteur ni la durée des nôtres.

L'Ukraine offre en général le curieux spectacle des contrastes les plus opposés tant au moral qu'au physique. Quelques grains de civilisation, mais bien plus de barbarie; toutes les ressources de l'opulence, tous les raffinements du luxe avec les détresses de la plus affreuse misère. Des palais somptueux s'élevant orgueilleusement au milieu des déserts, ou entourés de chétives cabanes; des jardins, des parcs, des champs couverts de riches moissons et tout auprès un terrain inculte, les coutumes et les usages de l'Asie confondus avec ceux de l'Europe; une population stationnaire depuis des siècles, mêlée à une autre population civilisée; des chaleurs excessives succédant à un froid de 25°. En sortant d'un pays boisé et couvert d'étangs, vous entrez dans des steppes immenses sans ombre et sans eau. Tel est le premier aspect du pays.

*Dr. Berchtold.*

*(La suite au prochain numéro.)*

## A MA FAUX.

(POÉSIE GUYÉRIENNE)

### I.

Retentis, ô ma faux, sous le marteau sonore!  
Ma belle, pour ton bien, subis un peu sa loi;  
Car il faut que demain, levée avant l'aurore,  
Les herbes de mon pré se couchent devant toi.

Avant que leur parfum s'envole avec la brise,  
Que leur suc nourricier soudain vienne à tarir;  
Hâtons-nous, ma fidèle, et vite qu'on s'aiguise,  
Toute herbe, bien que verte, est prompte à se flétrir.

Vois, ce soir tout sourit, au ciel et sur la terre:  
A peine, dans l'azur, scintillent quelques feux.  
Le mercure a monté dans son tube de verre;  
Ma belle, pour demain, la prairie à nous deux.

Tu te plais à nager dans des flots de rosée,  
Il te faut des guérets, tout perlés de ses pleurs.  
La rosée est hâtive, et la terre épuisée  
Reçoit avant le jour ses présents bienfaiteurs.

Comme elle, sois hâtive et, de plus, sois docile;  
A mon premier appel, obéis et suis-moi!  
Pour qui se lève tôt, la tâche est plus facile,  
Le soleil, en naissant, doit se mirer dans toi.

Tout est prêt: j'ai ma veste à ronde et courte manche,  
Ma meule et son étui couronné de foin vert;  
Ma ceinture de cuir, pour le pendre à ma hanche,  
Et mon panier de jonc, pour porter mon couvert.

Retentis, ô ma faux, sous le marteau sonore!  
Ma belle, pour ton bien, subis un peu sa loi;  
Car il faut que demain, levée avant l'aurore,  
Les herbes de mon pré se couchent devant toi.

Avant que leur parfum s'envole avec la brise,  
Que leur suc nourricier soudain vienne à tarir;  
Hâtons-nous, ma fidèle, et vite qu'on s'aiguise,  
Les herbes de mon pré sont mûres pour mourir.

### II.

Passe, passe, ô ma faux, repasse infatigable,  
Retourne sur tes pas, puis reviens en sillant:  
Arrondis sur le sol ton arc impitoyable,  
Et, souple dans ma main, soutiens bien ton élan.

Coupe la paquerette et la haute héraclée,  
Et l'esparcette rouge et l'odorant cerfeuil;  
Et la dent de lion à la feuille effilée,  
Et le treble surtout, qui des prés est l'orgueil.

Avance pas à pas, mesure le carnage;  
Frappe! entre chaque coup, mets un espace égal.  
Quand ton fil émoussé lassera ton courage,  
Ma meule sera prompte à réparer le mal.

Ma meule que tu vois, en esclave fidèle,  
T'accompagner partout, se consumer pour toi;  
Qui, lorsque tu faiblis, sent redoubler son zèle,  
Et pour te ranimer, se met toute en émoi.

Entends d'ici mugir ma génisse à l'étable;  
Ecoute mes brebis et leurs agneaux bêlant:  
Tu le sais bien, sur toi chacun fonde sa table;  
Ma fidèle, à leurs cris, réponds en redoublant.

Oui, je veux que demain ma fourche heureuse entasse  
Le fougère stiché dans mes celliers joyeux;  
Et que je puisse dire à mon voisin qui passe,  
« J'ai fini le premier, et j'en suis orgueilleux. »

Passe, passe, ô ma faux, repasse infatigable,  
Retourne sur tes pas, puis reviens en sillant:  
Arrondis sur le sol ton arc impitoyable,  
Et, souple dans ma main, soutiens bien ton élan.

Coupe la paquerette et la haute héraclée,  
Et l'esparcette rouge et l'odorant cerfeuil;  
Et la dent de lion à la feuille effilée,  
Et le treble surtout, qui des prés est l'orgueil.

*N. Glasson.*

# L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

N° 2.

FRIBOURG, SEPTEMBRE 1841 : SECONDE QUINZAINE.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

## AGRICULTURE.

### DU VER-BLANC <sup>1</sup>, ET DES MOYENS EMPLOYÉS POUR LE DÉTRUIRE.

De toutes les questions agricoles qui méritent d'occuper l'attention de nos lecteurs, aucune ne nous paraît présenter un intérêt d'actualité aussi pressant que celle qui se rattache à la présence des vers-blancs et aux dégâts incalculables qu'ils causent dans nos campagnes.

Depuis quelques années déjà le ver-blanc ou larve du hanneton exerce ses ravages dans les vergers, les champs, les jardins et les pépinières du beau et fertile bassin des lacs et de la Broye. Des plaintes nombreuses se sont fait entendre : Elles n'ont réussi ni à sortir le cultivateur de son indolence, ni à déterminer l'action énergique de l'autorité publique, sans laquelle il n'est point de remède efficace à de pareils maux. D'année en année le fléau est allé croissant et s'étendant. Cette année-ci les désastres causés par le ver-blanc sont plus considérables que ceux qu'eût produits une grêle. Tout annonce que, l'année prochaine, ce fléau envahira tout le pays, et l'on peut prévoir qu'il deviendra permanent dans notre canton, si l'on ne se décide à le combattre d'un commun accord.

Pour faciliter la découverte des moyens les plus propres à détruire le ver-blanc, il importe d'étudier le hanneton sous ses diverses formes, et de connaître ses mœurs, ses moyens d'existence et de propagation. Il faut encore y joindre l'observation des circonstances locales ou atmosphériques dont l'influence agit si puissamment sur les mouvements que le ver-blanc opère dans le sein de la terre.

On est frappé d'un sentiment d'étonnement et d'admiration lorsque l'on considère la réunion des moyens dont ces insectes disposent pour leur conservation : Point de doute, point d'in-

certitude chez eux, tout est prévu d'avance pour la propagation de leur espèce. L'homme seul, par les mouvements qu'il opère sur le sol, peut quelquefois mettre leur pénétration en défaut. Qu'avait donc besoin la nature de doter ces insectes avec une prévoyance si libérale et de reculer pour eux les bornes d'une existence si limitée pour beaucoup d'autres de leur genre? Quelle triste et désespérante faculté elle leur a départie, de pouvoir vivre indistinctement des végétaux qu'ils détruisent, du bois mort qu'ils rencontrent, et même, au besoin, de la terre seule qui les renferme! Mais ici, comme partout ailleurs, n'a-t-elle pas mis le remède à côté du mal, et ne nous livre-t-elle pas les hannetons sans défense pendant leur vie? Cessons donc de nous plaindre, car leur grande multiplication accusera toujours notre imprévoyance.

Les hannetons sortent de terre vers la fin d'avril ou vers le commencement de mai, un peu plus tôt ou un peu plus tard, selon que la saison est plus ou moins hâtive. Leur durée, considérée en masse, est d'un à deux mois, dans les années où la quantité en est considérable. On en a vu quelquefois jusqu'au 15 juillet, ce qui provient des différences qui se trouvent dans l'époque de leur sortie de terre, et ce qui explique, pour ces années calamiteuses, la grande différence de grosseur qui existe entre les larves d'une même année. Prise individuellement, l'existence du hanneton paraît être de 15 à 20 jours; c'est au moins le terme que l'expérience démontre le plus généralement.

L'accouplement a lieu dans la nuit-même de leur sortie de terre, au moins pour quelques-uns. On présume qu'il dure au delà de dix heures et que la ponte a lieu huit à dix jours après. Tout porte à croire que la femelle ne survit à sa ponte que de quelques jours, et que le male périt après l'accouplement. Avant la fécondation, les œufs, dans le corps de la femelle, sont visibles à la vue simple, sous la forme de petites vessies plates, vides et agglomérées ensemble; ce n'est qu'après la fécondation qu'elles commencent à s'emplir. Les grandes différences qui se remarquent dans la grosseur et l'avancement de ces œufs font soupçonner que l'opération de la

<sup>1</sup> Le ver-blanc est l'insecte connu dans ce pays sous le nom de *Co-teiruz* et qui, lorsqu'il a subi sa métamorphose, devient hanneton, insecte ailé, que dans le langage vulgaire on nomme *kukare*.

ponte doit être de plusieurs jours, ou qu'une partie seulement des œufs serait fécondée ; car l'ouverture d'un grand nombre de femelles a fait voir, parmi des œufs parvenus à toute leur grosseur, un certain nombre dont la pellicule paraissait telle qu'avant l'accouplement. Quelques auteurs ont avancé que le hanneton pondait cinquante, quatre-vingt et même cent œufs ; ce nombre ne pourrait s'entendre tout au plus que des embryons des œufs, car des recherches soigneuses, faites par un judicieux observateur, ne lui ont jamais fait trouver plus de trente à trente-cinq œufs parfaits dans les femelles les plus près de la ponte ; les autres lui ont paru stériles. Ce nombre est bien assez grand pour exciter nos craintes, car, comme il a été constaté, lors de l'exécution de l'arrêté du 5<sup>e</sup> décembre 1806, qu'un bichet contient environ 4,500 hannetons, il en résulte qu'en cueillant mille bichets, c'est quatre millions cinq cents-mille individus que l'on voue à la destruction, dont il faut déduire la moitié pour les mâles ; restent pour les femelles deux millions deux cent-cinquante mille qui, multipliés par 30 œufs, eussent produit soixante-sept millions cinq cents-mille vers-blancs. Quand on veut se livrer à quelques recherches sur la valeur des dégâts que peut causer une aussi prodigieuse quantité de vers-blancs, l'imagination s'en effraie avec raison. Et pourtant mille bichets ne sont qu'une bien petite portion des hannetons qui furent cueillis et détruits en vertu de l'arrêté précité. Aussi peut-on affirmer à juste titre que c'est à la sollicitude du Gouvernement de cette époque et à la fermeté des préposés communaux, chargés de l'exécution du règlement, que le canton de Fribourg est redevable d'avoir été délivré jusqu'à ce moment de ce fléau dévastateur.

La femelle, pour pondre, fait un trou en terre, de six à sept pouces de profondeur, qui ne lui coûte souvent qu'une heure de travail. Elle donne la préférence aux terres légères et en façon, surtout quand elles sont fumées. Néanmoins, quand elle pond dans les prairies, ou au pied des végétaux, elle ne descend pas à beaucoup près aussi bas. On a presque toujours vu qu'elle choisit la nuit pour descendre en terre, rarement on l'a surprise le jour. Quelques naturalistes pensent que les œufs du hanneton sont près de six semaines à éclore : nous nous rangeons à l'opinion que ce temps doit être réduit à moitié.

Le nombre des mâles a toujours paru égal celui des femelles. Parmi les jeunes vers qui naissent, un certain nombre doit nécessairement périr lors de leur mue, divers insectes ou animaux en détruisent, l'homme leur fait par la culture seule une guerre acharnée en les ramenant sur le sol, où l'air, le soleil et les oiseaux en font périr beaucoup. Malgré tout l'avantage qu'ils ont de vivre constamment dans la terre, on peut admettre que la moitié seulement des œufs éclos parviennent à l'état de hanneton.

Plusieurs causes peuvent faire varier la sortie des hannetons de terre, mais la principale est due aux gelées tardives qui

ont quelquefois lieu pendant ce temps. Le hanneton est très frileux de sa nature et ne paraît pas pouvoir supporter, hors de terre, plus de deux à trois degrés de froid. Dans les années où ces froids tardifs ont lieu, les hannetons qu'ils surprennent périssent avant leur accouplement ou leur propagation. L'année dernière a reproduit, pour les environs de Fribourg, cette circonstance favorable. De nombreux essaims de hannetons se montraient sur les arbres de cette contrée, et déjà les préposés des communes avaient ordonné de les cueillir conformément au règlement, lorsqu'une forte bourrasque de bise, suivie d'un froid assez intense, les fit tous disparaître en vingt-quatre heures, sans qu'il en restât vestige.

Du moment que de telles gelées tardives surviennent, la sortie des hannetons de terre s'arrête à l'instant. Fidèles à l'instinct de leur conservation, ils savent attendre, et longtemps même, que la température, devenue plus douce, ne leur laisse plus de dangers probables à courir. Ils demeurent alors sans mouvement dans leurs trous à quelques pouces du sol, souvent visibles à l'œil. Il est à remarquer que, dans cette circonstance, ils débouchent leurs trous, chose qui n'a jamais lieu lorsque leur sortie n'éprouve aucune contrariété. La cause de cette singularité n'est pas facile à expliquer : peut-être pourrait-on l'attribuer à un plus grand besoin d'air ou à la nécessité d'être plus promptement averti des changements de température. On en a vu demeurer plus de quinze jours dans cet état intermédiaire, qui se sont ensuite accouplés, et ont vécu aussi longtemps que les autres.

La femelle du hanneton, après avoir été fécondée, donne la plus grande importance au lieu où elle doit déposer ses œufs, et nous savons qu'elle ne pond que bien rarement le jour. Certaine que sa progéniture a besoin pour exister d'un lieu sain, ouvert aux influences de l'air, du soleil, et exempt d'humidité, elle fuit l'ombrage des grands arbres, les lieux humides, les terres fortes ou qui reposent sur un fond de terre glaise. Des vers-blancs ne sauraient exister dans des forêts, ou dans des lieux où le soleil n'aurait pas un libre accès ; les hannetons en dévoreroient les feuilles, mais ils se gardent d'y pondre. Les taillis, quand ils sont serrés, les cultures qui couvrent bien le sol en sont exempts. Il a suffi souvent d'un arbre isolé pour préserver un certain nombre de plants ; des arbres en contre-espallier ont produit le même effet, mais seulement à leur nord. Déposer ses œufs en un lieu convenable, telle est la principale occupation de la femelle, le but et le terme de son existence ; son instinct ne périt pas avec elle ; elle le dépose, pour ainsi dire, dans ses œufs, et les jeunes vers en hériteront. On dirait qu'elle a une connaissance parfaite des localités, et qu'elle embrasse d'un même coup d'œil le présent et l'avenir. Chez nous la réflexion est lente et incertaine ; chez elle l'instinct est sûr et invariable, et si nous devons regretter tant de moyens réunis pour nous nuire, il est juste, au moins, d'admirer le soin de la nature et la sagesse providentielle pour la conservation des espèces.

Le ver-blanc ne reste pas longtemps stationnaire sur le lieu qui l'a vu naître ; c'est d'abord autour de lui qu'il cherche sa première nourriture ; mais bientôt il s'éloigne , et il serait assez difficile de dire ce qu'il n'attaque pas. On l'a vu manger des porreaux et des plantes dont la racine est âcre et de mauvaise odeur. S'il paraît respecter quelques arbustes touffus, il ne faut pas s'y tromper, ce n'est qu'à la fraîcheur qu'ils en-

treignent autour d'eux que la cause en est due ; car, quand ils sont jeunes, il les dévore. Les céréales, les plantes de toutes sortes, les arbustes, les arbres même succombent sous sa dent meurtrière. Bien qu'il s'accommode à peu près de tout, il y a néanmoins des choses qu'il préfère ; on connaît sa prédilection pour les fraisiers et les salades.

S.

(La suite au prochain numéro).

## INDUSTRIE ET COMMERCE.

### FRIBOURG,

CENTRE INDUSTRIEL AU MOYEN-AGE. (Suite.)

Rien de ce qui pouvait contribuer à la facilité des échanges et du commerce n'était négligé par la République. Une monnaie nouvelle ayant remplacé les vieilles pièces de Savoie et de Lausanne, le Gouvernement se fit changeur, comme il s'était déjà fait marchand de laine (1416) <sup>1</sup>. Deux fonctionnaires furent chargés du change et assermentés. Le bénéfice appartenait à la ville ; il était de trois deniers pour les écus-neufs et les ducats, et de deux deniers pour les florins d'Allemagne ou autres. Les changeurs avaient ordre de ne vendre ni pièces d'or ni pièces d'argent à qui que ce fût, à moins qu'il ne fût prouvé que c'était pour en acheter. « *Loyale marchandise et victuailles.* »

Où fleurit le commerce, l'on est sûr de voir accourir les Juifs, race habile à exploiter un pays, et à s'enrichir sous les haillons de la misère. Depuis les premières années de Fribourg, des hommes de cette nation y avaient été presque constamment en possession des fonctions de médecins de ville. Quelques familles juives même avaient reçu la bourgeoisie et l'autorisation de fonder une synagogue à la Neuveville. Un certain nombre de leurs coreligionnaires crurent alors pouvoir s'approcher de Fribourg comme d'une cité hospitalière. Mais le Gouvernement leur interdit d'acheter ou de vendre, excepté dans la *douane* (maison du poids) de la ville, et sous les yeux des inspecteurs. On leur défendit également la fabrication du drap et le prêt sur des gages consistant en laines brutes ou filées. Cette loi sévère n'atteignait cependant point les Juifs bourgeois, dont la maigre colonie était refoulée dans les coins du *Pertis* et du *Bout-du-Monde*. Mais à cette faveur l'on mit pour condition, que les Juifs bourgeois n'auraient aucune relation avec les Juifs du dehors « *et les mœurs de leurs lois* <sup>2</sup>. »

L'industrie fribourgeoise eut son apogée au 15<sup>e</sup> siècle ; on plombait à cette époque jusqu'à vingt mille et trente pièces de drap par an <sup>3</sup>. On peut dire que les étoffes faisaient fureur,

non seulement parmi les bourgeois, mais dans les cours des princes. L'un des premiers articles du contrat de mariage des filles strasbourgeoises stipulait toujours un habit de noces d'étoffe fribourgeoise. Lors de son admission dans la Confédération, par l'éloquence inspirée de Nicolas de Flüe, en 1481, le nouveau Canton ne crut pouvoir mieux prouver sa reconnaissance au saint Ermite qu'en lui envoyant deux pièces de ce drap renommé, l'une blanche pour lui, l'autre grise pour son compagnon de solitude <sup>4</sup>. Le jour de la célébration de son mariage avec Catherine de Médicis, le Roi de France Henri II voulut être habillé de drap de Fribourg (1533) <sup>5</sup>.

Les tanneries fribourgeoises étaient presque tout aussi célèbres et tout aussi recherchées. Les forêts de Grandcor et du *Bürgerwald*, les nombreuses haies de chênes qui sillonnaient les *communs* de la ville avaient fourni le tan. Une halle, nommée encore aujourd'hui le *Freyburger-Hof*, recevait à Zurich les cuirs en même temps que les draps fribourgeois. Au lieu de ce grand bateau qui, tous les ans une fois, à la St-Barthélemi, part avec des pèlerins et des étudiants pour cette petite ville de l'Argovie, partait alors une petite flotille de sept à huit barques chargées des produits des deux principales branches du commerce de notre ville. Rien ne prouve mieux l'état florissant du commerce des cuirs à Fribourg, que les nombreux compagnons inscrits au livre de l'abbaye des Tanneurs. <sup>6</sup> Le compagnonage a toujours été l'un des éléments constitutifs de la vie germanique. Sur le sol allemand, qu'on pourrait appeler la terre classique de l'association, forgerons, maçons, menuisiers, tonneliers, et en remontant, architectes, poètes même, avaient au moyen-âge leur *Vereinbund*, avec ces initiations mystérieuses, ces rites symboliques, ces formules, ce livre de lois, et ces signes de ralliement, mélange d'idées sérieuses et de coutumes burlesques, de brutal sensualisme et de touchante fraternité <sup>7</sup>. Il en reste encore quelque chose aujourd'hui. — A Fribourg où, au quinzième siècle, les relations confédérales firent prédominer l'élément

<sup>1</sup> D'Alt, *Histoire des Suisses*. 1<sup>er</sup> vol.

<sup>2</sup> Schw. Jahrb., p. 347.

<sup>3</sup> Schw. Jahrb., p. 315.

<sup>4</sup> Michelet, *Introd. à l'Hist. universelle*, p. 32.

<sup>1</sup> Schw. Jahrb., p. 346, 347.

<sup>2</sup> Schw. Jahrb., p. 343, 344 ; et *Histoire de Fribourg*.

<sup>3</sup> *Histoire de Fribourg*.

germanique, les compagnons tanneurs, au nombre de 700, s'érigèrent en association, sous le nom de Gui-d'Amour, (*Ei-gen-Nüstel*). Dans le Gui, qui ne voit la plante favorite du chêne, cet arc-boutant de l'art du tanneur? Le Gui-d'Amour, comme toutes les corporations de cette époque, s'était placé sous le patronage de la Religion. Un monument vivant de l'esprit qui animait en particulier les compagnons du Gui-d'Amour, est la construction d'un hôpital pour les malades de la confrérie, au commencement du 15<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>.

Le commerce des draps et des cuirs n'absorbait point encore l'activité prodigieuse des Fribourgeois du 15<sup>e</sup> siècle. Usant d'un privilège octroyé autrefois par Frédéric II, ce grand Promoteur des bourgeoisies, quelques-uns d'entr'eux faisaient le commerce maritime. Un pirate savoyard, Jean Chapperon, captura, entre Lisbonne et les Pays-Bas, le vaisseau fribourgeois *S<sup>te</sup>. Anne*. Le Gouvernement de Fribourg en écrivit au Duc pour en obtenir réparation et justice <sup>2</sup>.

Tel fut le brillant développement de notre industrie nationale du 13<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> siècle, et sous les dynasties des Zähringen, des Kybourg, des Habsbourg, et des ducs de Savoie. Les conjonctures étaient cependant loin d'être favorables au développement et aux progrès des métiers et des opérations commerciales. Fribourg, pendant les premiers siècles de son existence, jouit bien rarement du calme et des inspirations fécondes de la paix. A la bâtisse même de la ville, n'avait-on pas vu l'ouvrier prendre d'une main l'épée pour protéger celle qui maniait la truelle <sup>3</sup>. Cent petits seigneurs, pour qui la cité libre et forte était une épine dans l'œil, veillaient comme autant de loups rapaces dans le voisinage <sup>4</sup>. Sous la domination autrichienne surtout qui, trop éloignée pour protéger, était assez odieuse pour augmenter sans cesse le péril, la guerre était en permanence aux portes de Fribourg. Aujourd'hui c'était le Sire de Montagny, demain le Sire d'Arconciel, un autre jour le Prieur de Villars-les-Moines, un autre jour encore, le Comte de Gruyères. Soudain de Berne, d'Aarberg, et des villes savoisiennes Estavayer, Romont, Payerne, Avanches, Morat s'élançaient des bataillons acharnés qui portaient le fer et le feu jusque sous les remparts de Fribourg. Pour comble de disgrâces, la discorde pénétrait dans le sein de la bourgeoisie, et la trahison allait s'asseoir jusque sur le fauteuil de l'avoyer <sup>5</sup>.

Si la difficulté des temps ne put arrêter l'essor des manufactures fribourgeoises, c'est qu'une énergie peu commune animait l'héroïque population de Fribourg. Les mains qui maniaient la navette du tisserand, savaient aussi manier l'épée, et reprenaient la navette, quand le péril était passé <sup>6</sup>.

Mais, vers la fin du 15<sup>e</sup> siècle, aussitôt après les guerres de Bourgogne, l'industrie fribourgeoise commence à décroître. Dès l'an 1484, l'Etat n'appose plus que 6,000 sceaux. L'an 1493, le nombre des plombs ne dépasse pas 5,500, l'an 1511, ils s'élèvent à 5,600 <sup>7</sup>. Plus tard encore, la fabrication des draps baisse tellement que l'Etat de Fribourg, par une convention passée avec deux maisons d'Augsbourg et de Memmingen, Welsler et Wechlin, stipule la livraison de 2,000 pièces de drap blanc carré *dans le terme de deux ans*, et prend l'engagement formel de ne plomber que 2,000 pièces par année, sauf quarante pièces pour la foire de Genève et cinquante pour celle de Zurzach <sup>8</sup>.

Au seizième siècle, le déclin du commerce fribourgeois devient de plus en plus sensible. Au dix-septième, la décadence est complète. Aujourd'hui, Fribourg n'a pas même une fabrique de drap, et le peu de tanneries qu'elle possède sont loin de suffire à la consommation intérieure.

Cette décadence totale des manufactures et de l'esprit d'industrie, dans une ville que cet esprit enrichit et rendit célèbre, tient à des causes qu'il ne serait pas sans intérêt d'étudier et d'approfondir. Dans cette esquisse, nous ne ferons que les indiquer rapidement, comme nous paraissent les révéler l'histoire et les tendances générales de l'époque où eut lieu cette décadence. Ici les destinées de Fribourg se lient tout naturellement à celles des pays qui l'environnent, aux destinées de la Suisse et de l'Europe, dont elle est un membre, bien qu'un membre extrêmement petit.

La découverte du cap de Bonne-espérance, et celle de l'Amérique qui en fut la suite, avaient changé complètement le cours du commerce européen. Les vaisseaux, au lieu de prendre, comme autrefois, par la Mer-Rouge, longeaient les côtes d'Afrique pour toucher aux Indes, ou pour se rendre au Mexique. L'empire des mers passa alors des Génois et des Vénitiens aux Portugais et aux Espagnols. Vers la même époque, la grande ligue hanséatique tomba par la dissolution du lien fédératif et la prépondérance maritime de la Hollande <sup>9</sup>. Une foule de villes associées ou simplement correspondantes des citées italiennes ou des hanses allemandes perdirent par là leur position commerciale et la source principale de leur prospérité. Fribourg fut de ce nombre.

Mais l'esprit industriel lui-même subit un grave échec en Europe, et précisément dans les contrées sur lesquelles il avait répandu ses bienfaits et atteint le plus haut degré de splendeur. Depuis le règne de Ferdinand le Catholique, roi d'Espagne et maître du royaume de Naples, les armées espagnoles inondaient l'Italie. Elles pervertirent l'opinion publique, et lui imprimèrent une direction désastreuse à toute profession non exclusivement libérale. L'orgueil castillan est devenu proverbial. « Plutôt mendier que travailler, » telle était

<sup>1</sup> Schw. Jahrb., p. 315.

<sup>2</sup> Revue suisse, article du Dr. Berchtold, septembre 1838, p. 501.

<sup>3</sup> P. Girard, Explication du Plan de Fribourg, p. 105.

<sup>4</sup> Berchtold, Histoire du Canton de Fribourg.

<sup>5</sup> L'Avoyer Guillaume d'Avanches en 1448.

<sup>6</sup> P. Girard, Explication du Plan de Fribourg, p. 105. Berchtold, Hist. du Cant. de Fribourg (passim).

<sup>7</sup> Comptes des trésoriers. Archives cantonales.

<sup>8</sup> Berchtold, Hist. du Cant. de Fribourg. — Revue suisse, septembre 1838, p. 500.

<sup>9</sup> Mallet, de la ligue hanséatique.

la devise de cette nation où le simple soldat se faisait appeler par le peuple italien : « *senor soldado* » (monsieur le soldat), et où le gentilhomme ou *hidalgo* en guenilles tend avec une fierté héroïque la main qui va recevoir l'aumône. La possession du Nouveau-Monde, terre jeune et inculte, n'avait rien pu faire perdre aux Espagnols des habitudes aventureuses et chevaleresques de la Conquête, ni leur faire adopter le moins du monde les instincts et les tendances industrielles de l'esprit de conservation. Jusque vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle, l'amour du travail avait été au contraire la qualité distinctive des Italiens. Les premières familles de Gênes, de Venise, de Florence, les Médicis, par exemple, Strozzi, le beau-père de Léon X et le premier citoyen de l'Italie, n'avaient pas cru déroger à leur naissance ou à leurs dignités, en se livrant aux occupations commerciales et industrielles. Mais, dominés par les préjugés castillans, et entraînés vers cette vie élégante et paresseuse qu'on décorait du nom de *noble loisir*, on vit les chefs des républiques italiennes et les citoyens les plus considérés et les plus riches se retirer du commerce et des métiers, et convertir leurs capitaux en fonds de terre. A l'ordre, à l'économie, à la noble simplicité des âges précédents, succédèrent le règne du luxe et de la noblesse, et la manie des titres nobiliaires. Cet esprit pénétra aussi en Suisse <sup>1</sup>.

Les Suisses, victorieux des ducs d'Autriche et des empereurs d'Allemagne, venaient de renverser le duc de Bourgogne, et de fonder ainsi, par la ruine de ce puissant prince, l'agrandissement de la monarchie française, à laquelle leurs troupes auxiliaires aidèrent aussi puissamment à joindre la Bretagne <sup>2</sup>. Libérateurs du duché de Lorraine, Restaurateurs de la puissance papale sous Sixte IV, Jules II et Léon X, Arbitres de la Lombardie, les Confédérés du seizième siècle commencèrent à peser dans la balance européenne, et se virent recherchés de tous les monarques <sup>3</sup>. On leur offrit de l'or, des honneurs, la splendeur des Cours et tout ce qui peut flatter l'orgueil et les sens. Dans d'autres temps, rien de tout cela n'eût tenté les simples et mâles habitants des Alpes. Mais la vie désordonnée des camps et les immenses dépouilles de Grandson avaient altéré le type primitif.

Les pâtres et les hommes de métier, cordonniers, boulangers, pelletiers, meuniers, tisserands, tanneurs, teinturiers qui avaient triomphé à Morat, à Giornico, à Nancy, à St-Aubin-le-Cormier, se firent cette fois-ci soldats tout de bon, et fermèrent leurs ateliers pour courir au service des princes et dans les guerres étrangères. Les Magistrats, les Commandants des dernières guerres, les Avoyers même quittèrent leur poste pour revenir parés des chaînes d'or et des somptueux vêtements des Cours. Le petit nombre de Conseillers

qui consentirent encore à s'ennuyer dans les vieilles villes de la Confédération, vraies bicoques à côté des Capitales de la France, de l'Espagne, de l'Italie et de l'Empire, n'y vécurent plus que de l'or des puissances, dans le *noble loisir*, qui charmait tant les Sénateurs d'Italie. En 1534, le Gouvernement fribourgeois comptait dix-neuf familles pensionnaires de la France <sup>4</sup>. Le noble Willi Techtermann avait commandé à Morat et dans toute la guerre de Bourgogne <sup>5</sup>. Dès lors on ne vit plus monter à l'Hôtel-de-Ville ces artisans-sénateurs du 14<sup>e</sup> et du 15<sup>e</sup> siècle, le tablier du tanneur à la ceinture et le bonnet de l'atelier sur la tête <sup>6</sup>. Plus de repas communs dans les bonnes maisons où, depuis un temps immémorial, conseillers et huissiers, maîtres et domestiques s'asseyaient à la même table et buvaient dans la même coupe <sup>7</sup>. Les expéditions d'Italie avaient introduit pour les magistrats et les bourgeois aisés la cape espagnole ou le manteau noir, les amples fraises, l'épée et, pour les femmes, cette mantille, aujourd'hui abandonnée à la classe inférieure, et qui alors était l'attribut distinctif de la noblesse. Une révolution aussi décisive dans les mœurs et les goûts de la Nation ne pouvait rester sans influence sur la constitution et l'état politique de la Confédération. En même temps que succombaient l'esprit de travail et le génie des professions manuelles, qui avaient fait le caractère et la grandeur de la vieille Suisse, l'aristocratie des familles pensionnaires des Princes s'élevait sur les ruines de la démocratie primitive.

L'esprit militaire et aristocratique s'établit à Fribourg plus que partout ailleurs. A l'honneur utile et fécond de fournir au Commerce européen les produits solides et beaux de l'industrie nationale, succéda la gloire plus apparente, mais stérile pour la masse, de fournir aux rois d'excellents soldats et d'habiles généraux du 3<sup>e</sup> et du 4<sup>e</sup> ordre <sup>8</sup>.

A ces tendances militaires et aristocratiques, mortelles au Commerce, il faut ajouter encore l'influence de la Réformation, qui porta le dernier coup à l'industrie fribourgeoise par la concurrence destructive des Cités commerçantes, où l'on ne célébrait plus que le tiers des cent-cinquante jours de fête et de repos de la vieille Suisse.

Aujourd'hui ces influences anti-industrielles n'existent plus au même degré. L'esprit militaire a beaucoup perdu de sa fougue et de son intensité. L'aristocratie, morte politiquement, vit encore, il est vrai, dans les mœurs, mais bien modifiée. La nécessité la modifiera encore bien davantage.

<sup>4</sup> *Chronique manuscrite* de Mgr. l'Evêque de Lenzbourg.

<sup>5</sup> *Chronique de Rudella* : « Willi Techtermann, so ein gar reicher Gerbsmann war, er hat ein uebergrossen Schaden an Gold, Geld, Silber, Briefen, gewahrsamen, Leder, Hausrath und anderen Sachen, alles dahinten blieb, darzu der uebrigen verbronnenen Häusern, sein gewesen waren. (A l'an 1504.) »

<sup>6</sup> Traditions à cet égard généralement répandues à Fribourg.

<sup>7</sup> *Comptes des trésoriers du 15<sup>e</sup> siècle*. Collection Fontaine, déposée au Collège. — Voir aussi les *Hors-d'œuvre* ou *Mémoires manuscrits du Baron d'Alt*, l'Avoyer-chroniqueur.

<sup>8</sup> Voir *Muy, Histoire militaire des Suisses*. — Girard, d'Avry, *Histoire des Officiers suisses*.

<sup>1</sup> *Sismondi, Histoire des républiques italiennes*; 16<sup>e</sup> vol. p. 222—225.

<sup>2</sup> Par la bataille de St-Aubin-le-Cormier, où le duc de Bretagne fut vaincu, principalement par le choc impétueux des Suisses de l'armée française. (1485.)

<sup>3</sup> *Müller, trad. Monnard*; 8<sup>e</sup> vol. — *Glutz-Blotzheim*, même collection; 9<sup>e</sup> vol. de la série. — *Michelet, Précis de l'Histoire moderne*, p. 38.

Le nombre des jours de fête est bien plus en rapport qu'autrefois avec les exigences du temps et notre position, au milieu d'États qui professent un culte différent. Que manque-t-il aux Fribourgeois pour sortir de la stagnation où ils se trouvent, et pour donner un nouvel essor aux métiers, au commerce tout comme à l'agriculture? — Pour nous, nous croyons au salut du pays par une éducation *pratique et manuelle*; par l'en-

seignement non-seulement théorique, mais appliqué, des arts et des métiers indispensables. Et comme nos ancêtres, les compagnons du *Gui-d'Amour*, mettons tout ce travail et toute cette science du travail sous la protection de Dieu. C'était déjà la pensée d'un grand homme, notre concitoyen.

A. Daquet.

## LITTÉRATURE. — VOYAGES.

### LETTRES D'UN FRIBOURGEOIS SUR L'UKRAINE.

#### II.

D'où vient le nom d'Ukraine ou plutôt Oukraine? Quand fut-il donné au pays? Quelles sont les limites de celui-ci?

Je suis tenté de croire que le nom *Ukraine* vient du substantif slave *Krai*, qui signifie *bord, fragment, section*. Ce pays bornait en effet la Russie à l'ouest, la Turquie au nord, et la Pologne à l'est. Il peut être considéré comme une section de ces trois empires, et ne fut sans doute appelé ainsi qu'après la réunion de la Lithuanie à la Pologne.

Cette lisière s'étendait dans les derniers temps de la Pologne, depuis la Mer-Noire le long des deux rives du Dniepre, jusqu'au delà de Kief. La bande occidentale était la plus large, et comprenait tout le pays situé entre le Dniepre et le Bog, et partagé aujourd'hui en trois gouvernements de Kherson, de Podolie et de Kief.

La bande orientale bordait la petite Russie à l'ouest, au nord et au sud. Elle se trouve aujourd'hui enclavée dans les gouvernements d'Ekaterinoslaf, de Pottava et de Tchernigof.

Favorisée par un beau ciel, un climat généralement tempéré, un terrain naguères encore vierge, l'Ukraine peut être considérée comme la contrée la plus fertile de notre continent. Bois, blé, maïs, fruits, poissons, gibier, légumes, pâturages, miel, tout y abonde, au moins dans sa partie occidentale.

La contrée arrosée par le Bog et le Dniestre est plus riche en fruits et en bois que le littoral de la Mer-Noire, où il paraît que les eaux diluviales stagnèrent longtemps. C'est la partie que l'on nomme les steppes de l'Ukraine, riches, il est vrai, en gras pâturages<sup>1</sup>, mais dénuées de bois et presque effrayantes par l'immensité de leurs solitudes. Les flots de la mer y ont laissé en se retirant une empreinte visible de leur mouvement et de leur séjour, dans les sillons et les collines qui coupent la plaine en lignes presque parallèles. La disette de bois et d'eau douce semblaient devoir rendre cette terre presque inhabitable; cependant, depuis le commencement de ce siècle, elle se couvre de hameaux et d'habitations éparses.

En remontant depuis la Mer-Noire vers la source des trois grands fleuves, qui arrosent l'Ukraine, le désert s'anime par degrés, les petites rivières se multiplient, les villages se rap-

<sup>1</sup> L'herbe y atteint une hauteur telle, que l'outarde peut s'y cacher aux yeux du chasseur.

prochent, les terres offrent plus de culture, les forêts se forment. Vous vous trouvez sur les confins du monde civilisé. Quelques pas de plus et vous rencontrez des villes. Mais ne cherchez pas dans celles-ci une ressemblance avec nos villes d'occident, où tout est bâti avec la solidité qui caractérise les constructions anciennes, et avec les précautions que commandait l'anarchie féodale. Ici point de pierres de taille et peu d'édifices en briques. Il n'y a ni portes de ville, ni tours, ni remparts, ni fontaines, ni pavé, à peu d'exceptions près. Dans les petites bourgades, deux ou trois maisons sont en briques. C'est quelque bâtiment de la couronne ou la demeure du propriétaire. Tout le reste n'est qu'un amas de cabanes couvertes de chaume.

Dans les villes plus considérables, telles que les chef-lieux de gouvernement, on trouve des édifices bâtis avec plus de solidité et de goût, mais ne comprenant guères qu'un rez-de-chaussée et une cour. On profite de la vaste étendue du terrain pour construire en large, comme chez nous on prend en hauteur et en profondeur l'espace que la surface du sol refuse. La maison d'arrêt est la première qui frappe la vue, quand vous abordez une ville de district. Vous cherchez en vain l'école, l'hôpital ou quelque autre établissement de bienfaisance. Ici la loi russe ne sait que frapper, ou, si elle protège, on paie toujours cher la protection. Malheur à l'étranger dont les papiers ne sont pas minutieusement formulés! il est impitoyablement livré à la merci d'une police grossière, avide, ignare, et toujours malveillante.

Un voyageur français vante Catherine, pour avoir fait construire en Russie tous les édifices publics, églises, prisons, maisons de force, etc., sur les plus beaux modèles de l'architecture antique. « Lorsque je traversai quelques-unes de ces » provinces, » dit-il, « saisi par la beauté des formes, par » la grâce et la pureté des lignes, je m'arrêtai involontaire- » ment devant les élégants édifices, sans m'occuper de la » grossièreté des matériaux qui avaient servi à les construire. » Je suis loin de partager cette admiration. Ces beautés de l'art, semées çà et là parmi les cabanes des esclaves, ne sont point en harmonie avec ce qui les entoure. Cet étalage d'avant-scène ne fait que mieux ressortir la pauvreté du fond. Il atteste une prodigalité prétentieuse et non une amélioration réelle. C'est un nez grec sur une face de Kalmouk, un collier d'or sur les guenilles d'un mendiant.

Dans les villes de la petite Russie, la plupart des maisons sont masquées par une enceinte de planches, qui donne aux rues un aspect sauvage, et qui a je ne sais quoi d'inhospitalier. Elles sont rarement contiguës et adossées l'une à l'autre, mais séparées par un intervalle plus ou moins grand : précaution facile et nécessaire dans un pays où le sol ne fait pas défaut, où presque tout se construit en bois, et où les incendies sont si fréquents. Les rues très larges ne sont point pavées. Les principales aboutissent au bazar ou place du marché. Là, se trouvent aussi les boutiques. En delà du Dniepre les églises russes sont en briques, en deçà en bois, la plupart des propriétaires étant ici Polonais catholiques.

Dans les hôtelleries desservies par les Juifs, on trouve quelques ressources, presque toujours de l'avoine et du foin. L'hôte saura toujours donner des renseignements sur la route à suivre, et autres détails locaux. L'Ukraine polonaise offre en général des hôtelleries plus spacieuses, plus commodes. Par contre, en petite Russie, le voyageur trouvera rarement une chambre à part; l'aubergiste n'est qu'un moujick, qui ne sert que de mauvaise grâce, parce qu'il sert sans profit. Il n'a le plus souvent que de l'eau-de-vie à vendre, et les chevaux ne sont abrités que sous un hangar qui cerne la cour.

En entrant dans une bourgade ukrainienne, vous n'y apercevez point le mouvement et le bruit qui frappe le voyageur dans nos villes, et fait ressembler celles-ci à de grands ateliers d'industrie. Là, personne ne paraît stimulé ni par l'aiguillon du besoin, ni par l'attrait du plaisir. Chacun, renfermé dans le cercle de ses occupations domestiques, laisse faire son voisin, et végète dans une indolence vraiment orientale. Cette monotonie n'est interrompue que les jours de marché. L'absence de relations vicinales tient à diverses causes, parmi lesquelles il faut compter la privation de droits et d'intérêts politiques, la distinction bien tranchée des classes, la différence des cultes, la distance qui sépare les maisons, la difficulté de traverser à pied de longues rues fangeuses ou couvertes de poussière, etc.

Dans les bourgades de l'Ukraine polonaise, les Israélites composent les  $\frac{4}{5}$  de la population. La plupart trafiquent ou spéculent sur la bonne foi des paysans. D'autres exercent l'état de boucher, tailleur, cordonnier, boulanger, orfèvre, horloger, chaudronnier, etc. Ils portent encore le costume distinctif qui leur fut imposé par le roi de Pologne : culottes courtes, amples, bas et pantoufles; par dessus une espèce de long sarreau noir, assez semblable à une soutane, et assujéti par une ceinture, bonnet à poil en hiver, en été, chapeau à larges bords. Les femmes juives, dont quelques-unes sont d'une beauté remarquable, ont conservé le costume des femmes allemandes du moyen-âge. Cette circonstance et le dialecte parlé par les juifs polonais, prouvent qu'ils ont émigré en Pologne de la Germanie.

Les maisons qu'ils occupent dans les bourgades se distinguent de celles des paysans par plus d'espace et d'aisance. Rarement elles leur appartiennent en propre. Ils en payent

le loyer au propriétaire de l'endroit. Toutes ces maisons s'illuminent la veille du Sabbat, et rien de plus solennel que le religieux silence, qui succède alors au bruit de la semaine.

Il n'en est pas de même au-delà du Dniepre : les Juifs y sont en petit nombre, et j'avoue que je les regrettai souvent. La classe des nobles a beaucoup augmenté ici depuis la conquête de la Crimée; car, avant cette époque, les propriétaires ne se hasardaient pas encore à demeurer dans leurs terres, à cause des fréquentes invasions des Tatares. Tous les individus de cette caste servent ou ont servi soit dans le civil, soit dans le militaire. Chacun a porté la livrée du Czar ou la porte encore. Jamais gouvernement ne sut mieux intéresser à son service la vanité, l'ignorance et la cupidité des hommes. Les Russes se payaient avec orgueil sous les insignes de leur servitude : une croix, un titre les transportent, et si vous n'avez pas un *tchine* (rang), vous n'êtes rien, vous êtes moins que le plus petit caporal.

La classe bourgeoise comprend tous les industriels. Ce sont pour la plupart des affranchis, bien éloignés encore de cette civilisation qui distingue ailleurs le Tiers-État. Aussi tout dans ces tristes lieux proclame l'ignorance et la sujétion, où les habitants croupissent. Point d'écrêteau, point d'annonces, point de feuilles publiques, parce que le peuple ne sait pas lire; point de réunions, point de promenades. S'il existe quelque auberge, le voyageur ne peut la trouver, faute d'enseigne. Un morne silence règne dans ces vastes rues, et si vous arrivez tard, vous risquez de n'être accueilli nulle part. Tout ceci ne doit pas s'entendre des chefs-lieux de gouvernement, ni des grandes villes de district.

Quelques villages, surtout en-deçà du Dniepre, offrent de loin l'aspect le plus pittoresque. Des cabanes proprement crépies se dessinent sur un beau fond de verdure, entourées chacune d'un petit jardin et d'un enclos. L'écurie, l'étable et la grange ne sont pas, comme chez nous, réunis sous le même toit. Le blé est entassé en meules sur une place dégarnie de gazon, appelée *toch*. Quelquefois les cabanes, qui ne se composent toutes que d'un rez-de-chaussée, couvert de chaume, sont disposées en amphithéâtre sur le bord d'une rivière. L'intérieur d'une cabane est ordinairement partagé en deux par une entrée qui la traverse, et qui aboutit d'un côté à la rue, de l'autre à la cour. La famille entière n'occupe qu'une seule chambre, c'est-à-dire la moitié de la cabane. L'autre moitié lui sert à la fois de garde-meubles et de garde-manger. Il cuit son pain et son frugal repas sur un âtre construit d'une manière particulière. Entre cet âtre et le mur se trouve un grabat, où tout le monde couche pêle-mêle. Si la place manque, on se campe sur le poêle. Sous la petite et unique fenêtre, laquelle n'est qu'un trou carré, où l'on a encadré une vitre, est adossé un banc le long de la paroi; au dessus, sur un ais, sont placés les ustensiles du ménage. Le plancher est en terre glaise, et partout très raboteux. Dans ce réduit étroit, sombre, enfumé se logent encore la basse-cour et quelques animaux domestiques. On y fourre aussi des soldats au passage des troupes.

Vous seriez quelquefois étonné en traversant un village de n'y voir et rencontrer personne. Vous seriez tenté de le croire abandonné ou dépeuplé par une contagion récente, surtout dans la saison des travaux. Dans les villages de résidence, la maison du propriétaire contraste par son confort, avec les huttes qui l'environnent. Les étangs sont une véritable beauté de l'Ukraine polonaise. Ces belles nappes d'eau, presque toujours creusées artificiellement, se retrouvent dans chaque village, et servent à la fois de vivier, d'abreuvoir, de promenade en bateau et de tourne-moulins. Ils rompent agréablement l'uniformité de la plaine, et sont parfois d'une étendue prodigieuse. Tel est celui qu'on voit dans le district de Krzemienietz en Volhynie, et dont le bail rapporte annuellement cent mille florins de Pologne. L'une des extrémités est formée ordinairement par l'embouchure de quelque rivière, l'autre est arrêtée par une digue munie d'une écluse, de manière que l'étang puisse être mis à sec ou grossi à volonté. Quand la même rivière alimente les étangs de deux voisins, l'un ne pouvant retenir ou lâcher l'eau sans porter préjudice à l'autre, on prévient les contestations par des arrangements stipulés à l'avance.

Les grandes routes sont bien entretenues, quoique sans gravier, et là où la végétation se prête, bordées de chaque côté d'une double rangée d'arbres, qu'un ravin profond abrite contre toute atteinte. Ces routes sont souvent d'une largeur telle, que cinq à six voitures pourraient y marcher de front. Mais, comme on l'a très bien observé, c'est là un luxe barbare, qui prodigue l'espace, parce qu'il ne sait qu'en faire. Dans les temps secs, ces routes, bien que non chaussées, ne laissent pas que d'avoir beaucoup de consistance, quand le terrain n'est pas sablonneux. Les voitures roulent avec rapidité sur un plan uni et presque toujours horizontal. Rien n'égale surtout la vitesse du traîneau en hiver. Il n'est pas rare de faire jusqu'à quinze verstes à l'heure. Ce sont trois et demie de nos lieues fribourgeoises. Mais quand il y a de la boue, il est difficile de voyager en grand équipage. Les voyageurs qui tiennent plus à la sécurité et à la promptitude qu'à l'ostentation, peuvent alors se servir d'un petit char sans ressort, moins sujet à verser. Ici ce char s'appelle *brika*, au diminutif *britchka*. Les juifs lui donnent une construction particulière. C'est à peu près un de nos chars de paysan, mais recouvert de toile. Tels devaient être les charriots des Bastarnes et des Hemaxobiens, anciens peuples de l'Ukraine.

Si vous voyagez dans la petite et nouvelle Russie avec vos propres chevaux, gardez-vous de vous engager dans les steppes, sans savoir au juste à quelle distance vous pouvez trouver un gîte. En hiver, redoutez les chasse-neige, car rien n'est plus dangereux. Toute trace de chemin s'efface, tous les objets se dérobent aux regards, le voyageur ne peut plus rien distinguer à la distance d'un pas et court le plus grand risque de s'égarer et de périr victime du froid ou des loups.

A part ces inconvénients, on voyage dans ce pays avec beaucoup plus de liberté que partout ailleurs. Moi, qui déteste

la courtoisie intéressée de nos aubergistes, je m'accommode parfaitement d'un dîner que je puis porter dans ma poche, d'un lit de foin que je trouve partout, et d'une hôtellerie où je ne paie que ce que je demande, et non ce que l'on m'impose, où je mange quand j'ai faim, où je me couche quand je veux, et non à des heures fixes.

B.

## STANCES

A M<sup>r</sup>. N. GLASSON, AUTEUR DE L'ODE INTITULÉE

## A MA FAUX\*.

De ta muse, il est vrai, j'ai comprimé l'essor.  
Je craignais que son vol incertain, sans audace,  
Ne t'élevât jamais au sommet du Parnasse.  
Peut-être sans ta Faux je le craignais encor.

Mais les mâles accents de ta voix poétique  
Ont charmé mon oreille, enchanté nos vallons.  
Poursuis, la lyre en mains; nous aimons tes chansons.  
Oui, ta muse est champêtre, et n'a rien de rustique.

Poursuis; de la campagne ennoblis les travaux,  
Ses procédés anciens, ses procédés nouveaux.  
C'est ainsi qu'autrefois Hésiode et Virgile  
Ont su par leurs beaux vers la rendre plus fertile.

Que tes chants inspirés, mais toujours sans excès,  
Des auteurs vaporeux, dont notre siècle abonde,  
Repoussant la manie et la triste faconde,  
Des règles du bon goût ne s'écartent jamais.

Une scène imposante à tes yeux se déroule:  
Ici le Moléson; là c'est la Dent de Broc,  
Le Château de Gruyère ou les monts de Lessoc,  
Et le torrent fougueux qui des Alpes s'écoule.

Veux-tu par ces tableaux captiver nos esprits?  
Du barde de l'Ecosse et du chantre d'Hélène  
Du matin jusqu'au soir médite les écrits.  
Que le feu de leur âme chauffe aussi la tienne.

Dans le cours d'un récit ou tragique ou pompeux,  
On aime à retrouver de ces douces pensées  
Qui font rêver longtemps nos âmes délassées  
Par l'effet d'un retour ou d'un contraste heureux.

Tu l'as fort bien saisi ce mélange agréable  
De terrible et de doux, de sévère et d'aimable,  
Quand tu dis dans l'ardeur d'un instant de plaisir:  
*Toute herbe, bien que verte, hélas! va se flétrir.*

Je crois donc au succès de ta verve lyrique.  
Au milieu des échos de nos heureux vallons  
Bientôt on entendra la jeunesse rustique  
En s'armant de sa faux entonner tes chansons.

Ami, si dans tes vers tu mêles la sagesse,  
Si, peignant avec art nos rochers et nos bois,  
Tu relèves aussi la majesté des lois,  
Ta couronne t'attend, et je veux qu'on la tresse.

Fais nous d'un peuple libre aimer la dignité;  
Rappelle maint beau trait que l'histoire a noté;  
Dis-nous qu'un peuple libre est un peuple de frères,  
Et ne se livre point à d'aveugles colères;

Qu'il doit avec courage affronter les combats,  
Honoré le savoir, detester les ingrats,  
Respecter en tout temps les droits de la faiblesse  
Et des vils intrigants mépriser la bassesse.

H. C.

\* Voyez le N<sup>o</sup> 1 de l'Émulation.

Errata. Page 3<sup>e</sup>, article Commerce et Industrie, ligne 13<sup>e</sup>, au lieu de :  
peuples des pastorales, lisez : *peuplades pastorales.*

Editeur : L.-J. SCHMID, Imprimeur.

# L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

N° 5.

FRIBOURG, OCTOBRE 1841 : PREMIÈRE QUINZAINE.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

## AGRICULTURE.

### DU VER-BLANC, ET DES MOYENS EMPLOYÉS POUR LE DÉTRUIRE.

(Suite.)

Avant de passer à ce qui tient plus spécialement à la larve du hanneton, il est utile d'indiquer ici la durée de cet insecte sous ses diverses formes. Il est bien reconnu aujourd'hui que ces vers ne vivent que près de vingt-quatre mois; mais ces mois s'étendant sur trois années, y peuvent être répartis à peu près de la manière suivante :

*Temps pendant lequel ils dévorent la végétation.*

1 <sup>re</sup> année, qui est celle des hannetons, du 1 juillet au 1 novembre . . . . .	4 mois.
2 <sup>e</sup> année, du 1 avril au 1 novembre . . . . .	7 »
3 <sup>e</sup> année, du 1 avril au 1 juillet . . . . .	3 »
	14 mois.

*Temps d'engourdissement, pendant lequel ils ne prennent aucune nourriture.*

Cinq mois sur chacune de leurs deux premières années, du 1 novembre au 1 avril . . . . . 10 mois.

Total de leur existence sous la forme de vers . . . 24 mois, à quoi il faut ajouter ensuite :

Sous la forme de Chrysalides, du 1 juillet au 1 mars de la dernière année . . . . . 8 mois.

Hannetons formés, en terre 80 jours }  
idem, hors de terre . . 20 jours } 120 jours ou . 4 mois.  
en œufs . . . . . 20 jours }

Total général de l'existence des hannetons sous leurs diverses formes . . . . . 36 mois.

On concevra facilement que ce calcul ne saurait être d'une exactitude rigoureuse, puisque beaucoup de circonstances peuvent retarder ou avancer la sortie des hannetons et influencer par conséquent sur le moment de leurs diverses métamorphoses, ce qui cependant ne saurait jamais faire varier la durée totale de leur existence que de peu de jours. Ces variations

deviennent encore beaucoup plus grandes dans les années où il y a beaucoup de hannetons; ainsi, bien que la durée de leur existence, considérée isolément, soit tout au plus de 20 jours, on en a vu souvent pendant plus de deux mois.

Les jeunes vers, lors de leur éclosion, ne paraissent pas vivre de la racine des plantes, mais de quelques particules de terre ou de décompositions végétales : néanmoins des vers de cinq à six semaines exercent déjà quelques dégâts sensibles sur de très jeunes semis; mais ce n'est guère qu'à la fin de septembre qu'on commence à s'apercevoir sérieusement du ravage qu'ils font. Vers la fin d'octobre, avant leur descente en terre, ils ont atteint 9 à 10 lignes de longueur, et sont à peu près de la grosseur d'une petite plume d'oie. Dans les années où il y a beaucoup de hannetons, leur forme est alors très inégale et provient de l'époque où la femelle est sortie de terre. Cette différence de grosseur demeure sensible jusqu'à la fin de la deuxième année et ne s'efface pas entièrement sur les derniers vers éclos.

La nature, qui a doué le ver-blanc d'une si grande voracité, lui a donné cependant les moyens d'exister avec bien peu de chose, et on l'a vu fréquemment dévorer du bois mort sans y être contraint par le défaut d'autre nourriture. Souvent même il commence indistinctement par le bois mort ou le bois vert, mais finit toujours par tout détruire. On peut concevoir jusqu'à un certain point que ces insectes puissent vivre de bois mort; mais, ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que, doués d'un appétit si vorace, ils puissent exister dans une terre qui ne produit rien. Placés par essai dans la terre seule, maintenue au degré d'humidité convenable, des vers-blancs, qui y ont vécu plusieurs mois, n'offraient aucune différence appréciable, et pesaient autant que les autres.

A la vue des vers-blancs hors de terre, on est frappé de la position constante qu'ils affectent sur le côté. La nature, à laquelle nous avons quelque droit de reprocher sa prévoyance à leur égard, les a conformés de manière qu'ils puissent, en

embrassant les racines ou le collet des plantes, s'y tenir assez bien fixés pour qu'ils n'aient plus à s'occuper que de leur nourriture. Cette position sur le côté, et toujours en ligne courbe, ne leur permet que difficilement de rentrer en terre quand ils en sont dehors; mais elle leur sert singulièrement pour s'attacher aux racines ou au collet des plantes. Soit qu'ils mangent ou qu'ils se reposent, on les trouve toujours formant un cercle un peu ouvert. Hors de terre, les mouvements qu'ils se donnent tendent constamment à rapprocher leur partie postérieure de leur tête.

Les vers-blancs ne sauraient exister dans une terre trop sèche : aussi la profondeur où ils séjournent est-elle toujours déterminée par le degré d'humidité de la terre ou même de l'air. Des expériences faciles à faire démontrent le degré de sécheresse de la terre où le ver-blanc cesse d'exister; mais on a acquis la certitude qu'il supporte beaucoup mieux une humidité même excessive.

Vers la fin d'octobre, les jeunes vers descendent dans la terre à une profondeur très variable; car quelques fois elle est de trois pieds, mais généralement elle est de vingt-quatre à trente pouces. Là, ils se pratiquent une petite cellule ronde et aplatie, et passent ainsi l'hiver engourdis, placés sur le côté et en cercle, position la plus naturelle pour eux. Vers le commencement d'avril, ils abandonnent leurs retraites, et remontent à la superficie du sol : et, chose remarquable, bien qu'ils n'aient pris aucune nourriture depuis leur descente, ils sont néanmoins devenus un peu plus gras. L'année qui suit est celle de leurs plus grands dégâts; car ils dévorent la végétation pendant six mois et demi. Ces dégâts sont tels, que l'imagination a peine à les concevoir. Les contrées du Canton de Fribourg qui ont été, cette année 1841, en proie à ce fléau destructeur, peuvent s'en faire une juste idée. Vers la fin d'octobre ils rentrent en terre comme l'année précédente; ils sont alors parvenus à peu près aux quatre cinquièmes de leur croissance. Le printemps suivant les voit remonter pour la deuxième fois et commencer leur troisième et dernière année d'existence sous la forme de vers. Il semble que leur voracité augmente avec le peu de temps qu'ils ont à vivre, et leurs ravages pendant deux mois et demi sont terribles. Quelque temps avant de descendre, la couleur de leur peau devient d'un jaune terne, surtout sur le dos. Dans le cours de ces trois années, ils changent plusieurs fois de peau pendant la belle saison, et quelques-uns périssent par suite de cette opération laborieuse. Enfin, vers le 15 juin, ils commencent à rentrer dans le sein de la terre, et cette dernière descente est ordinairement terminée vers la fin de ce mois. Après avoir vécu sous la forme de vers pendant près de deux années, qui s'étendent sur trois étés, ils se métamorphosent en chrysalides. Il devient difficile de fixer ici l'époque précise où ils passent à l'état de hannetons; cependant on conjecture que c'est, pour la plus grande partie, vers la fin de février. C'est là le point le plus obscur de l'histoire du hanneton : c'est aux savants à juger la question.

La manière dont les larves du hanneton percent la terre à l'automne, jusqu'à la profondeur de deux à trois pieds, sera toujours un sujet d'étonnement, surtout si l'on considère le peu de moyens dont ils sont pourvus. Rien ne les arrête; s'ils rencontrent un obstacle, ils l'évitent et le tournent jusqu'à ce qu'ils puissent reprendre leur marche perpendiculaire. Ils traversent souvent une couche de terre extrêmement compacte de dix à douze pouces d'épaisseur. On doit présumer que les hannetons, pour sortir de terre, se servent des trous par lesquels les vers dont ils sortent sont descendus. Si on n'admettait pas cette supposition, que rien ne porte à rejeter, il deviendrait difficile d'expliquer comment ces insectes pourraient percer la terre. La conformation de leur tête ne présente qu'une partie peu propre pour ce travail, et la longueur de leurs pattes les leur rend inutiles. La profondeur à laquelle le ver blanc descend, le met à l'abri de la gelée, et son instinct lui apprend à ne pas se laisser surprendre par le froid. Observé dans des années très-humides, très-sèches et très-froides, on n'a pas remarqué qu'il en ait subi l'influence.

Beaucoup de recherches ont été faites, de nombreux essais ont été tentés, des primes ont été offertes à l'effet de trouver un procédé, chimique ou autre, simple, peu dispendieux, capable d'être employé par les gens de la campagne, et qui, par son action souterraine, fasse périr les vers-blancs sans nuire aux végétaux et sans changer la nature du terrain. En vain l'on a mis en usage tous les moyens conseillés par les journaux d'agriculture : on a fait bouillir des tourteaux de graines oléagineuses, dont on avait extrait l'huile, et on en a imprégné la terre; la suie de cheminée délayée dans l'eau; de l'eau fortement saturée de chaux vive; une lessive de potasse très caustique; de l'eau dans laquelle on avait fait tremper du brou de noix; enfin une eau infecte dans laquelle on avait fait bouillir du *Stockfisch* : tout cela a été employé sans succès. Seulement le Comte de Villers, cultivateur éclairé en Belgique, a publié en 1829, qu'il a réussi à préserver ses pépinières considérables, en y semant très-clair du chenevis, qui éloigna les vers blancs dès qu'il eut atteint deux ou trois pouces de hauteur.

Il n'en reste pas moins avéré que le problème est encore à résoudre, et que le seul moyen efficace pour l'extirpation de ce fléau dévastateur consiste dans la destruction totale des hannetons dans les dix jours qui suivent leur essor.

En présence du mal redoutable qui a envahi notre pays; à la vue du danger que nous courons de le voir s'étendre, se propager et se perpétuer, il nous sera permis de faire un appel à la sollicitude du Gouvernement, et nous l'adjurons de déployer dans la circonstance cette active énergie, cette volonté forte, qui sont indispensables lorsqu'il s'agit de sauver le pays d'une calamité publique.

L'arrêté du 5 décembre 1806, que nous avons déjà cité, a sagement et suffisamment pourvu à tout; son efficacité a été constatée par une expérience, qui a été couronnée d'un plein succès. Il ne s'agit que d'en ordonner la stricte exécution et d'imprimer à tous les agents de l'administration

publique ce zèle, cet ensemble d'action que réclame cette haute mesure d'intérêt général. Nous aimons à croire que les Syndics et les Conseils communaux, mettant de côté toutes les considérations de parenté, de voisinage ou d'amitié, qui entravent si souvent la marche de l'autorité locale, se montreraient dignes de la position que leur a assignée la confiance publique, en surmontant tous les obstacles que voudraient leur opposer l'égoïsme des uns, l'insouciance ou l'entêtement des autres.

Et vous Fribourgeois, peuple bon et loyal, essentiellement agriculteur, habitué aux douceurs d'une honnête aisance; à l'œuvre contre l'ennemi commun de votre prospérité, de votre existence! Le même danger vous menace; qu'il vous unisse pour lui résister. Personne ne peut se dire désintéressé dans cette question toute vitale. Lorsque le fermier est trompé dans ses espérances et ne retire aucun fruit de ses pénibles travaux, le propriétaire ne peut recevoir le prix de son fermage: si le paysan ne récolte rien, le rentier ne peut percevoir ses intérêts, et le citadin, aussi bien que le reste de la population, est condamné à souffrir la faim ou à payer à

des prix, souvent inabordables, les denrées de première nécessité qu'il faut se procurer de marchés très-éloignés.

Ainsi donc, que les laboureurs et les horticulteurs fassent dès ce moment une guerre impitoyable aux vers-blancs qu'ils découvriront dans les façons qu'ils donnent à la terre; que les désœuvrés se montrent empressés à leur tendre une main secourable; les uns et les autres ne sauraient faire un meilleur emploi de leur temps. Et lorsque les hannetons prendront leur essor, levez-vous tous comme un seul homme! Armés d'échelles et de crochets, parcourez les prés, les champs, les forêts, pour rechercher sur tous les arbres ces animaux dévastateurs. Ne faites grâce à aucun; pénétrez-vous bien de cette vérité, que toute mesure partielle, tout effort isolé, ne seraient ici d'aucun effet; qu'une mesure générale et d'ensemble est la condition irrémédiable du succès. Ne perdez enfin pas de vue qu'il n'y a point de temps à perdre, et que ce n'est que dans les dix jours qui suivent la sortie, avant que la femelle ait déposé ses œufs, que vous pouvez couper court à la prodigieuse reproduction de ce redoutable-ennemi.

S.

## INSTRUCTION POPULAIRE.

### FAUT-IL INSTRUIRE LE PEUPLE ?

*Fragment d'un mémoire inédit du Père Girard, lu à la Société économique, le 5 février 1815.*<sup>1</sup>

Dans l'instruction du peuple on peut faire trop, comme l'on peut faire trop peu: c'est à la sagesse à trouver la juste mesure et à la garder.

<sup>1</sup> Ce mémoire a pour titre: *Rapport de la Classe de Morale et d'Education, fait à la Société économique, le 5 février 1815, sur la nécessité d'améliorer les écoles populaires du Canton, avec cette épigraphe: Populus intelligens et sapiens, gens magna.* (Deut IV.)

Ce rapport conçu avec la hauteur de vues et la noble simplicité qui caractérisent son auteur, renferme plusieurs passages remarquables et pleins d'actualité, malgré la différence des temps et les vingt-cinq longues années qui nous séparent de l'époque où il a vu le jour. Nous en extrairons encore quelques pages. Le P. Girard a bien voulu nous le permettre. Peut-être ne désespérerions-nous pas de compter ce penseur éminent au nombre de nos Collaborateurs, si toute son activité intellectuelle ne se trouvait en ce moment concentrée sur l'important ouvrage qu'il veut laisser à l'éducation et à l'instruction du peuple. Ce travail qui comprendra plusieurs volumes et qui forme, pour ainsi dire, deux ouvrages séparés, l'un pour le maître, l'autre pour l'élève, est ainsi intitulé: *Langue maternelle enseignée à l'enfance commémère de toute culture intellectuelle morale et religieuse.* — Épigraphe: *Les mots sont pour les pensées et les pensées pour le cœur et la vie.* Au reste, dans le fragment que nous citons, on y acquerra la preuve que, si le Père Girard est un chaud défenseur de l'instruction populaire, ce n'est point d'une instruction illimitée et excessive, qui confond écoles de ville et écoles de campagne, écoles d'artisans et écoles de savants.

Depuis que des hommes célèbres ont appelé l'attention de l'Europe sur le triste abandon du peuple dans son instruction, certains esprits, peu mesurés et peu sages, ont cru ne pas pouvoir instruire assez ce même vulgaire que l'on n'instruisait point: cette nouvelle espèce de luxe a été mise à la mode en certains endroits, et, les uns renchérissant sur les autres, peu s'en est manqué qu'on ne voulût ériger en université toute école villageoise. Du moins pensa-t-on y introduire les éléments de toutes les sciences et de tous les arts. Est-il donc vrai que les hommes ne se plaisent que dans les extrêmes?

Il est pourtant bien sensible que ces académies champêtres ne peuvent avoir d'existence que dans le pays des fables et des illusions. Le laboureur et l'ouvrier sont toujours pressés de courir au travail, parce qu'il leur faut du pain: ils n'ont point de temps à donner à nos sciences, filles de l'abondance et des loisirs. Et pourquoi, d'ailleurs, voudrait-on leur faire apprendre des choses qui leur sont complètement inutiles, qu'ils n'ont nulle envie de savoir, et qu'ils ne sauraient jamais, encore qu'ils voulussent s'en occuper à leurs dépens? Si la classe laborieuse pouvait jamais se lancer dans la carrière des études, l'Etat serait perdu. Elle voudrait lire et penser au lieu de cultiver la terre et d'en façonner les productions. Au lieu de la bêche et du rabot, elle voudrait manier la plume et la parole, nos champs resteraient incultes, nos ateliers déserts et toutes les harmonies de l'ordre social seraient anéanties.

Mais ce n'est pas de cette profusion de connaissances que parlent les hommes raisonnables, quand ils insistent sur l'ins-

truction populaire. Les quatre choses les plus communes, — parler, lire, écrire, calculer, voilà toute la science qu'ils réclament en faveur du peuple ; mais ils veulent que ces exercices de l'enfance roulent sur des objets immédiatement utiles à la multitude, qu'on les débarrasse de leur air suranné et dégoûtant, que l'on suive des méthodes actives et inspirantes, et que tout dans l'organisation des écoles soit calculé sur le développement de l'intelligence, de la raison, de la conscience surtout, et soit propre à donner à la jeunesse l'amour du travail, de l'ordre et du bien.

Élevée de la sorte vers le grand but de l'éducation, et circonscrite dans des bornes si modestes, l'instruction populaire trouverait-elle encore des ennemis ?

Il est des personnes à petites vues, à idées obscures, à indélébiles préventions qui s'animent et s'irritent au seul mot d'instruction et qui, faites pour écouter en silence, prétendent cependant qu'on les croie sur parole. Elles ont toujours deux grands mots sur les lèvres : le salut de l'état et le bien de la religion. Vous demandez des preuves ? on vous cite en gémissant les orages politiques que nous avons vus, le renversement de l'autel et du trône.

C'est-à-dire que, n'entendant rien à la nature humaine, et ne sachant pas se rendre compte des événements, ces personnes que nous aimons à croire honnêtes et bien intentionnées, accusent l'esprit où il faudrait accuser le cœur, et appelant du nom d'instruction ce qui véritablement est ignorance, erreur, mensonge, et renversant ainsi les choses, comme le langage, elles disputent aux pauvres humains le seul remède qui puisse guérir leurs maux.

Non, ce n'est pas l'instruction qui en France a perverti le peuple ; car elle y était nulle. La classe ouvrière, partout si foncièrement bonne et si naturellement sage, y a été la victime de son ignorance. Elle est tombée dans les pièges les plus grossiers, parce qu'elle ne les voyait pas. Crédule en proportion de sa simplicité, elle s'est laissée prendre aux plus absurdes mensonges. Au nom de la liberté, le peuple roi s'est mis aux fers, et il s'est vu, sans s'en apercevoir, transformé en machine de guerre, en instrument de désolation ou de faste. Les sages en France ne trouvent pas d'autre origine au grand bouleversement que l'ignorance commune et pas d'autre remède au mal que l'éducation populaire. Qu'il nous soit permis de rapporter les paroles d'Alexandre comte de Laborde dans son *Plan d'éducation pour les enfants pauvres*. (Paris, 1845.) « Ouvrons, dit-il, les fastes de cette révolution terrible, qu'y trouvons-nous ? quelques individus sortis » de la classe moyenne de la société, plus habiles, plus entre- » prenants que les autres, qui connaissaient leurs contempo- » rains et que leurs contemporains ne connaissaient pas. Ces » hommes se sont dit : les grands de la terre sont occupés de » leurs plaisirs, les malheureux de leurs besoins : tous sont » étrangers au mouvement qui les conduit et aux rapports » habituels qui existent entre eux : les uns seront faciles à » vaincre parce qu'ils sont heureux, les autres plus faciles à

» séduire parce qu'ils sont ignorants ; et c'est avec l'ignorance » que nous combattons la faiblesse. Alors, ils ont fait en- » tendre ces discours séducteurs, ces déclamations insidieuses » qui sont venues frapper l'oreille du pauvre et troubler par » des espérances le repos dont il jouissait dans ses peines. Le » laboureur a arrêté sa charrue, le marteau est tombé des » mains de l'ouvrier ; une lueur trompeuse a égaré des » hommes simples et confiants ; la civilisation a quelque temps » suspendu sa marche, et c'est l'expérience seule qui a fait » connaître au peuple ses torts et ses erreurs. Loin donc de » lui nuire, ce sont au contraire les lumières qui l'ont tiré » des maux, où l'avait entraîné l'ignorance. Aurait-ils été » si facilement séduits ces hommes naturels et bons, s'ils » avaient été élevés au même degré de connaissance que leurs » conducteurs infidèles, s'ils avaient connu leurs devoirs réels, » lorsqu'on venait leur parler de droits imaginaires ; et ceux » qui comptaient ainsi sur sa facilité, auraient-ils espéré de » l'entraîner, s'ils n'avaient point eu sur lui une apparence » de supériorité ? » Ainsi raisonnent les sages dans le silence de la méditation, affligés de ce qui s'est passé et consacrant leurs veilles au retour de l'ordre et du bien. Sans cesse ils se sentent ramenés vers cette parole du consul romain : » Quel plus grand et meilleur présent à faire à l'Etat que » d'élever et d'instruire la jeunesse, surtout dans ces temps » malheureux, où les mœurs ont tant souffert : c'est à les cor- » riger par l'instruction que nous devons employer nos efforts. »

Mais telle est l'incurable prévention de certains esprits, qu'ils ne sauraient se réconcilier avec l'instruction. Il faut bien qu'ils attachent à ce mot quelque signification étrangère qui leur fait peur. Appellera-t-on peut-être de ce nom ces mauvaises doctrines forgées dans les ateliers du philosophisme, goûtées d'abord par les classes supérieures, parce qu'elles étaient corrompues, propagées de là parmi les valets, et pénétrant dans cet amas de gens sans aveu et sans vocation, qui se montre ou se cache dans les grandes cités, et que l'on fait agir et parler pour quelques sous ? Ces doctrines sont de véritables ténèbres, les plus épaisses et les plus noires qui puissent couvrir le genre humain ; et lorsque les gens honnêtes parlent d'instruire le peuple, on ne devrait pas, par la plus lourde méprise, leur faire dire l'opposé de ce qu'ils pensent et de ce qu'ils disent. C'est justement pour effacer jusqu'aux dernières traces de ces désolantes doctrines, c'est pour en prévenir le retour et les succès, pour guérir des plaies qui saignent encore, que les hommes réfléchis et bienveillants s'intéressent au perfectionnement de l'instruction populaire. Elle est de toute manière le premier besoin de l'humanité.

Demander s'il est bon que le peuple soit instruit, c'est demander s'il convient que le vulgaire s'élève au dessus de la stupidité de l'animal et retrace en soi la dignité de l'homme ; c'est demander s'il faut étouffer les germes d'intelligence et de raison que le Créateur a placés dans les hommes du commun comme dans les classes supérieures. Il faut assurément de fortes préventions, il faut un bien grand courage pour oser

condamner la multitude, c'est-à-dire, le genre humain à l'abrutissement, à la dégradation, et ne pas s'apercevoir que l'on n'est point dans les conseils du souverain Maître.

Demander s'il est bon que le peuple soit instruit, c'est demander s'il est avantageux que celui qui conduit la charrue, soit aussi stupide que les chevaux qui la tirent, et que l'ouvrier exerce les arts mécaniques comme une simple machine. L'art des arts, celui qui sort de la terre, l'aliment de l'homme, et sur lequel repose l'état comme la vie, exige, pour prospérer, une foule de combinaisons. C'est le défaut de discernement, c'est l'opiniâtre ignorance qui consacre les routines et les pratiques vicieuses. Si l'on daignait cultiver l'enfance de l'homme des champs, il mettrait plus d'intelligence dans son travail, il se prêterait avec plus de souplesse aux avis des classes supérieures, tandis qu'il ne veut rien écouter, parce qu'il ne comprend rien; plus docile, il trouverait son profit et l'État acquerrait plus de force et plus de prospérité. De même, avec une instruction plus soignée, tous les genres d'industrie obtiendraient plus de succès, et il serait plus rare de voir l'ouvrier à la misère et ses enfants à la mendicité. L'oisiveté et l'inconduite font ici de grands ravages, mais ces deux vices ne viennent souvent que du défaut d'éducation.

Demander s'il est bon que le peuple soit instruit, c'est demander s'il importe que la classe laborieuse sache mettre de l'ordre dans ses affaires domestiques, soigner ses intérêts dans les transactions particulières, et exercer convenablement les fonctions subalternes qui lui sont remises dans l'ordre social. Dans les ménages il faut de la prévoyance et de la sagacité, et le peuple n'en a pas lorsqu'il a été habitué dès l'enfance à vivre au jour le jour comme la brute et à s'endormir comme elle, après avoir satisfait au besoin du moment. Refusez au vulgaire les éléments des connaissances humaines, vous le forcerez de se confier au premier venu, qui souvent le trompera et le rançonnera toujours. Enfin vous ne trouverez pas d'hommes capables de remplir ces emplois populaires, d'où dépendent cependant l'ordre et le succès des affaires sociales, les propriétés et l'état civil des citoyens. Il est assez surprenant que l'on se plaigne à cet égard de l'ignorance du peuple sans s'occuper du remède et que, parmi ceux qui en déplorent les effets, il se trouve des détracteurs de l'instruction commune.

Demander s'il est bon que le peuple soit instruit, c'est demander s'il est à désirer que le peuple entende raison quand la loi lui parle, et qu'il ait quelque sentiment des bienfaits de

l'ordre social. « Il s'est trouvé, dit un grand prince, de faux » politiques, resserrés dans leurs petites idées, qui, sans » approfondir la nature, ont cru qu'il était plus facile de » gouverner un peuple ignorant et stupide, qu'une nation » éclairée. C'est vraiment puissamment raisonner, tandis que » l'expérience prouve que plus le peuple est abruti, plus il » est capricieux et obstiné, et la difficulté est bien plus grande » de vaincre son opiniâtreté que de persuader des choses à » un peuple assez policé pour entendre raison. Le beau pays » que celui où les talents demeurent éternellement étouffés, » et où il n'y aurait qu'un seul homme moins borné que les » autres. Un tel état peuplé d'ignorants ressemblerait au » Paradis perdu de la Genèse, qui n'était habité que par des » bêtes<sup>1</sup>. » Ainsi pensait Frédéric de Prusse, qui bien sûrement s'entendait à gouverner les hommes.

Les princes, sont sans doute les pasteurs des peuples, comme l'antiquité les a nommés; mais ce n'est pas un troupeau de moutons qu'ils ont à conduire. La Providence leur a confié une société d'hommes, une portion de la grande famille humaine qui doit être humainement gouvernée. On peut par la force et par la terreur pousser la multitude et la retenir; mais à part l'outrage, tout ce qui est violent ne dure pas et les choses ne se font qu'à demi. Faites que les peuples entendent raison, et leur soumission à la loi sera d'autant plus parfaite qu'elle sera plus volontaire. Supposons, — car les exemples frappent toujours davantage, — supposons une ville en pleine révolte, et un Magistrat s'acheminant vers elle pour la ramener à l'ordre. Une partie de la ville est habitée par des hommes instruits, l'autre est le repaire d'une populace ignorante et brutale. A qui s'adressera le Magistrat? où croira-t-il trouver plus d'attention, de docilité, d'égards, de sûreté? Nous n'avons pas besoin de répondre à cette demande.

Enfin demander s'il est bon que le peuple soit instruit, c'est demander s'il est à propos que la multitude comprenne les leçons de religion et de morale qu'on lui donne à l'église, qu'elle sache les appliquer avec quelque intelligence aux cas particuliers de la vie, et qu'elle puisse s'édifier en famille ou dans nos temples par la lecture de quelque bon livre. Ici les ennemis de l'instruction populaire se rendent coupables de la plus lourde inconséquence: ils demandent que la multitude ait des mœurs et ils lui refusent tous les moyens d'en avoir.

<sup>1</sup> Discours sur l'utilité des sciences et des arts dans un état, lu à l'Académie de Berlin, 1773.

## LITTÉRATURE.

### LA VISION.

TRADITION FRIBOURGEOISE.

*Quel prodige frappe mes regards! Ce palais entier, les murs, les voûtes, les colonnes élevées et les coins les plus cachés brillent d'une lumière si éclatante, qu'ils paraissent tout de flamme. (Iliade, Chant XIX.)*

C'était le 20 août 1770. Veuf depuis longtemps, l'Avoyer d'Alt demeurait seul avec un domestique dans sa maison,

sombre et spacieux édifice, construit pour l'Avoyer Lombard vers la fin du 16<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Le grand corps-de-garde n'existait pas encore et, depuis les fenêtres de ce bâtiment, les regards

<sup>1</sup> L'ancienne maison d'Alt fut bâtie en 1577 par Nicolas Lombard, qui avait épousé Elise Praroman. En 1676 elle parvint à M. Criset de Forel. L'Avoyer d'Alt en fit l'acquisition en 1740.

n'étaient arrêtés que par les hauteurs des Grand-Places et des Pilettes. Le soleil venait de se coucher radieux. Un banc d'or, semblable à un tison enflammé dont l'éclat pâlisait à vue d'œil, attestait encore la récente présence du Dieu de la lumière sur l'horizon. Assis dans un fauteuil confortable, le vieillard tenant en main le *Journal Suisse*, suivait alternativement le récit des événements et les phases du crépuscule. On sait quelle richesse de teintes l'automne déploie dans nos contrées. A mesure qu'elles s'effaçaient, le baron sentait surgir dans son cœur un douloureux regret; car c'est ainsi que s'étaient successivement effacées les plus belles illusions de sa vie. Que lui restait-il, à lui, qui avait occupé pendant trente-trois ans la première magistrature <sup>1</sup>? Que lui restait-il de tant de travaux dans les Camps, dans les Diètes, au Sénat et dans le silence du Cabinet? Il semble que la reconnaissance publique et la conviction d'avoir accompli de grands devoirs eussent dû donner à ce magistrat intègre toute la sérénité d'une bonne conscience. Ce jour-là il n'en était point ainsi. Un trouble vague s'était emparé de lui, et quand Marc-Ignace Gady, qui depuis trois mois avait remplacé l'Avoyer sur le fauteuil présidial, vint, selon son habitude, pour accompagner le vieillard octogénaire à la promenade, celui-ci s'excusa, parce qu'il se sentait très fatigué. Malgré la grande différence d'âge, une rare sympathie de goûts et d'opinions unissait ces deux premiers magistrats de la République.

La conversation prit une tournure sérieuse, et Gady fut frappé de la mélancolie insolite de son collègue. D'où vous vient aujourd'hui tant de tristesse? Le bailli <sup>2</sup> serait-il malade? — Non, il vient de partir pour Illens. — Avez-vous reçu quelque fâcheuse nouvelle? — Rien de particulier; mais je pense involontairement aux souffrances du peuple pendant cette disette. <sup>3</sup> — Le mal est général, et si les années se suivent, il faut espérer qu'elles ne se ressembleront pas. — Je ne devrais plus lire les journaux. Je ne sors jamais content de cette lecture. La politique du jour me devient odieuse. On ne voit partout qu'oppression et misère, et la civilisation semble reculer au lieu d'avancer. La France s'agite, et la Russie s'étend en Europe et en Asie dans une progression effrayante. — Bah! N'allons pas chercher si loin des sujets d'inquiétude: ne sortons pas de l'enceinte de nos Alpes. Graces au Ciel, jamais notre pays ne fut plus calme. Le rémuant Treyfayes <sup>4</sup> est écarté; la Diète de Frauenfeld a été d'une complète insignifiance; Neuchâtel <sup>5</sup> ne bouge plus; Genève <sup>6</sup> s'ap-

<sup>1</sup> Il avait été nommé avoyer en 1737. Mais il était déjà entré au Conseil d'Etat huit ans auparavant.

<sup>2</sup> Philippe Nicolas d'Alt, fils de l'Avoyer et Bailli d'Illens à cette époque.

<sup>3</sup> Une grande disette affligea toute l'Europe en 1770.

<sup>4</sup> Il avait organisé une loge de Franc-maçons qui tenaient leurs séances au Sauvage.

<sup>5</sup> Frédéric II dit le grand, on ne sait trop pourquoi, avait violé ouvertement les franchises de la Principauté. Berne le soutint.

<sup>6</sup> Les représentants (patriotes) étaient aux prises avec les négatifs (aristocrates.)

paisera aussi, et que nous font, à nous, les conquêtes des Russes ou la mauvaise humeur des parlements français? Croyez-moi, d'Alt, nous pouvons dormir en paix, et nous n'avons pas à craindre le sort du Roi de Portugal <sup>7</sup>. — Qu'en savez-vous? Pour moi, je suis loin de partager votre sécurité, et je crois que le calme dont nous jouissons est celui qui précède la tempête. Le mécontentement d'une grande nation se traduit par ce que vous appelez la mauvaise humeur des parlements. Cette nation est un proche et puissant voisin. Si jamais elle se réveille et se lève, qui peut calculer les suites de cette révolution sur notre patrie? La Russie est encore éloignée sans doute, mais le cœur se brise, quand on voit l'héroïque Pologne devenir la proie de trois puissances spoliatrices. Croyez-vous que l'impunité du partage qu'elles méditent n'engendrera pas d'autres iniquités? Depuis longtemps les voisins nous convoitent, et je ne vois pas en Suisse l'union qui pourrait faire sa force. Au lieu de former un faisceau compact, elle se fractionne tous les jours en éléments disparates. Malheur au pays où les gouvernements et les gouvernés n'ont plus les mêmes intérêts à défendre! Neuchâtel est pacifié, mais au détriment de ses franchises. Berne a évidemment travaillé pour le Roi de Prusse. Peut-être espère-t-elle faire un bon marché et, comme toujours, à nos dépens <sup>8</sup>. Quant à Genève, la conduite des natifs est d'un exemple dangereux. Déjà notre bourgeoisie commune raisonne, et manifeste quelque velléité d'imitation. Treyfayes est écarté, il est vrai; mais qui vous répond que nous n'aurons pas tôt ou tard nos Verniers, nos Henzy, nos Fueter <sup>9</sup>?

Ici le vieillard poussa un profond soupir, et pencha la tête, comme pour se plonger dans un recueillement prophétique. Il en fut tiré par la voix de Gady: Pures éventualités que tout cela! pourquoi nous inquiéter d'un avenir incertain? Puis, comme pour égayer le dialogue, il ajouta d'un air riant: A moins que quelque disette de bonne aventure ne vous ait fait des révélations.

— Puisque vous en parlez, reprit le Baron, vous me rappelez une circonstance de ma vie, que j'avais totalement oubliée. Je venais d'entrer au service d'Autriche <sup>10</sup>, et j'allais rejoindre en Hongrie le régiment qui m'avait été assigné. Un jour que je me reposais à côté de mon cheval, au pied d'un arbre, vint à passer une vieille Bohémienne qui, pour une légère aumône que je lui fis, voulut absolument me dire la bonne aventure. Après que je lui eus abandonné ma main: » Vous vivrez plus longtemps que moi, » dit-elle entr'autres, » mais quand le tilleul, auprès duquel vous êtes né, aura accompli son troisième siècle, vous ne le verrez plus reverdir. » Elle ne s'est jamais trompée, je cours ma quatre-

<sup>7</sup> Une tentative d'assassinat avait été commise sur sa personne.

<sup>8</sup> Fribourg empêcha effectivement que Neuchâtel ne fût vendu aux Bernois par son bien aimé souverain.

<sup>9</sup> Voy. dans *Tillier*, vol. 5, chap. VIII, le récit de cette conspiration.

<sup>10</sup> Il y obtint une compagnie en 1713.

vingt-deuxième année; quant au tilleul, le voilà : il achève, si je ne me trompe, son troisième siècle.

—Pas tout-à-fait; il date, dit-on, de la bataille de Morat; il aurait donc encore six ans à vivre. D'ailleurs, il peut ne plus reverdir, sans que cela présage la mort de personne. Votre sybille a été équivoque comme toutes ses sœurs.

—Le tilleul, dit le baron d'une voix grave, a été planté en 1470. Les oracles peuvent mentir, mais les chroniques sont fidèles.

Il y avait dans le ton, dont ces derniers mots furent prononcés, quelque chose de si tristement positif, que Gady ne jugea plus à propos d'insister. Adieu, dit-il au Baron en se levant, je vois qu'il faut vous abandonner aujourd'hui à vos sombres pensées. Mais, vous avez besoin de repos. Puisse un doux sommeil vous tranquilliser. A revoir demain.

Après le départ de son ami, l'Avoyer se fit apporter de la lumière, prit sa tasse de bouillon, puis essaya de continuer les charmants hors-d'œuvre qu'il composait pour son fils, ébauches pleines d'abandon et de grace, où le diplomate, l'homme de lettres, le père tendre font entendre tour à tour la voix d'une longue expérience. Mais il lui fut impossible de donner suite à ses idées, et force lui fut de déposer la plume. Une brise tiède et parfumée agita ses rideaux; elle lui apportait les émanations balsamiques du géranium, du réséda et des rosiers qui ornaient ses fenêtres. Mais ces arômes, d'ailleurs si suaves, ne faisaient qu'ajouter à son exaltation. Il ferma ses croisées, puis retomba dans son fauteuil, interrogeant sa conscience avec anxiété. L'avait-il donc blessée, qu'elle lui refusait aujourd'hui sa paix ordinaire? Avait-il négligé l'occasion de faire le bien? Non, car dans la séance du matin, c'est lui qui avait obtenu un subside en grains pour Claude Garry des Friques, un subside en bois pour Joseph Molard de Mannens, et un secours pécuniaire pour la pauvre Anna Stouder sur la Planche<sup>1</sup>. Mais il est des moments solennels, surtout au déclin de la vie, où l'homme sent plus distinctement les froides approches de la mort. Alors, du fond des solitudes les plus intimes du cœur, s'élèvent des voix secrètes et redoutables. Un moment pareil était venu pour l'Avoyer. Il porta par hasard ses regards sur un portrait de la Baronne<sup>2</sup>, cette épouse qu'il avait tant aimée. Leurs yeux se rencontrèrent encore, et un soupir qui s'échappa péniblement de son sein, sembla réveiller un lointain et mystérieux écho dans ce vaste appartement jadis si animé, maintenant si désert. A mesure que la nuit déployait ses voiles, les souvenirs du vieillard se dessinèrent plus nettement, et se portèrent sur les compagnons de sa jeunesse, Reynold<sup>3</sup>, Castella<sup>4</sup>, morts l'année précédente; les deux d'Erlach<sup>5</sup>, Techtermann<sup>6</sup>,

enlevés tout récemment et, pour ainsi dire, sous ses yeux. L'ombre d'André-Joseph Gady<sup>7</sup> vint clore cette phantasmagorie funèbre, qui passait et repassait lentement dans sa mémoire, et dont chaque personnage semblait l'inviter à le suivre.

Philippe, son vieux serviteur depuis vingt ans, vint enfin le déshabiller et le mettre au lit, où il ne tarda pas à s'endormir; mais des songes pénibles troublèrent son sommeil. Un violent coup de sonnette vint le tirer de son cauchemar, et fut bientôt suivi d'un second. Philippe ne répondant point, l'Avoyer se lève, ouvre la croisée et voit, à sa grande surprise, le grand-sautier en livrée officielle et une lanterne à la main, qui lui annonce que la séance du conseil va s'ouvrir et qu'on l'attend. Puis il le voit s'éloigner. Nulle étoile ne scintillait plus au firmament, quand tout-à-coup une clarté soudaine illumina tout l'intérieur de la maison-de-ville. On eut dit que ce gothique édifice était consumé par les flammes. Le foyer de cette vive lumière était plus grand que de coutume, sa teinte d'un rouge plus ardent. Elle éclairait toutes les salles et jusqu'à l'arsenal sous-jacent. L'escalier, la toiture, les piliers qui la soutiennent semblaient enflammés et la fontaine de St.-Georges lançait des étincelles dans son bassin. Un reflet extraordinaire se projetait au dehors jusques sur le tilleul séculaire. Le carcan et le pilori renvoyaient cette lueur menaçante sur la place mémorable où jadis le glaive de la justice avait fait tomber en une heure les têtes de huit citoyens parjures<sup>1</sup>. De sa fenêtre, l'Avoyer vit quelques ombres s'acheminer silencieuses vers le local des séances. Lui-même, il s'habille à la hâte, étonné que Gady ne l'eut point prévenu dans la soirée, et curieux de connaître la cause de cette convocation insolite. Il ceint l'épée à la poignée d'argent, se couvre de sa perruque magistrale, ajuste sa fraise, son rabat, son manteau espagnol. Il traverse la place, monte et entre dans la salle du Conseil. Il la trouve pleine de personnages inconnus, qu'à la pâleur funéraire de leurs faces, on eut dit sortis de la tombe. Il reconnut pourtant celui qui présidait. C'était feu Jean-Henri Vonderweid, qui l'avait précédé dans la charge d'avoyer. Tous les sièges étaient occupés, hormis le sien. D'Alt contemple pendant quelque temps avec effroi ce sénat fantastique, qui délibérait gravement dans une langue inintelligible. Dès qu'il se fut assis, les torches qui éclairaient la salle s'éteignirent successivement, et avec elles les ombres sénatoriales. Il se hâta de sortir à son tour. Quand il se trouva sur le perron, une épaisse nuit couvrait les objets. La fontaine coulait avec ce murmure mélancolique, qui se fait toujours entendre; quand un avoyer approche de son dernier jour. Egaré, tremblant, à peine peut-il regagner sa demeure. Un éclair sinistre brille à l'Ouest, l'horloge frappe minuit, et la voix lugubre du crieur des heures lui répond dans une rue éloignée. L'Avoyer sonne à son tour : Philippe vient ouvrir et ne peut revenir de son étonnement. Mais le vieillard ne révéla qu'à son confesseur les mystères de cette fatale

<sup>1</sup> *Manual du conseil.*

<sup>2</sup> Marguerite de Gleresse.

<sup>3</sup> Gabriel Joseph, maréchal de camp.

<sup>4</sup> Il avait servi 61 ans.

<sup>5</sup> De Fribourg, commandants de la générale au service de France.

<sup>6</sup> Major aux gardes suisses 1770.

<sup>7</sup> Mort le 4 juillet 1770. Il était *Zeugmeister*.

<sup>8</sup> *Hist. cantonale*, pag. 333.

et terrible nuit. Depuis lors il ne fit que languir, et mourut trois mois et demi après<sup>1</sup>. Le tilleul, auprès duquel il était né, avait accompli son troisième siècle, et d'Alt ne le vit plus reverdir.

Onze ans plus tard, la bourgeoisie et la campagne se levaient frémissantes, et le Henzi fribourgeois déchaînait l'insurrection armée devant les portes de la Capitale. Ce mouvement n'était que le prélude de la catastrophe décisive, qui éclata seize ans après, alors que la foudre révolutionnaire fit crouler le Patriciat sur sa base et brisa son écusson féodal.

Ainsi se vérifia la prédiction de la Bohémienne; ainsi se réalisèrent tous les pressentiments du noble vieillard.

<sup>1</sup> L'Avoyer d'Alt décéda le 7 Décembre 1770.

B.

## A L'AUTEUR

*des vers imprimés dans le second Nro. de l'Emulation  
et signés H. C.*

Quand un jeune arbrisseau, bien que riche de sève,  
Est forcé de grandir sur une aride grève,  
Si le flot nourricier qui tombe le matin,  
Ne vient pas l'humecter de son fertile bain;  
Si des zéphyr naissants l'halaine frémissante  
Ne vient pas caresser sa tige adolescente;  
Bientôt tout seul, hélas! à ses forces livré,  
Il languit, se consume et périt ignoré.

Oh! merci mille fois, la rosée est venue;  
Ta louange, sur moi jeune homme, est descendue;  
Ton soufle a caressé mes vers à peine éclos.  
De toi devait partir le signal des bravos.  
Le premier tu chantas notre douce Gruyère,  
Et tes chants de mon cœur furent l'abécédaire.  
Mon cœur battait: pour qui?... ton livre me l'apprit.  
Je n'avais que douze ans, un enfant te comprit.  
Sous les hauts noisetiers tout seul assis à l'ombre,  
De mes rêves dorés, qui peut dire le nombre?  
Et Gruyère et Michel, Luce et les Albergeux,  
Quel charme ces doux noms entraînaient après eux!  
» Aussi moi, dis-je alors, je suis fils de Gruyère,  
» Aussi moi j'ai du cœur, et j'aimerai ma mère.

Mécène, à mon penchant je vais donc me livrer;  
Dans la lice ainsi donc je vais m'aventurer.  
Je le puis sans que nul m'accuse de bravade;  
Profès encor, de toi j'ai reçu l'accolade.  
En m'armant de ma faux, ta bouche a crié va!  
De sort plus beau jamais mon âme n'en rêva.  
Oh, merci donc à toi par qui ma tâche est faite!  
Oh, merci donc à toi qui m'a créé poète!  
Je chanterai nos prés, nos troupeaux, nos guérets.  
Nos arts, notre industrie, et surtout le progrès.  
Je n'aurai pas besoin de thème fantastique,  
Tout est thème chez nous, car tout est poétique.  
C'est Fribourg vieux faucon tout d'un coup rajuni,  
Pour des faucons nouveaux rebâtissant son nid.

Ici guerrier qui dort sous les voutes antiques,  
Du vieux saint Nicolas et des saints domestiques;  
Enfant, là s'éveillant au sublime concert,  
Qu'un archevêque soupire à l'orgue de Mooser;  
Ici morne vieillard de sa tour solitaire,  
Sur le passé jetant un regard en arrière;  
Là, de son pont hardi, joyeux adolescent  
Jetant sur l'avenir un regard en avant;  
Puis c'est Estavayer, batelière encor fraîche,  
Que le soir ses chansons délassent de la pêche;  
Qui danse la *Koralle* au bord de ses flots bleus,  
Et s'ébât bien longtemps sous son orme joyeux;  
C'est Morat, fier encor de la grande victoire,  
Qui jeta tout à coup un éclair dans l'histoire;  
Morat qui garde encor dans un étroit musée,  
L'armet du Bourguignon et son glaive brisé;  
C'est Romont couronnant sa crête féodale,  
Et dominant la plaine, autrefois sa vassale;  
C'est Bulle qui n'a point de nom dans le passé,  
Mais qui ne gémit pas sur son astre éclipsé;  
Cité riche de biens, plus riche d'espérance,  
Déversant au pays sa corne d'abondance:  
Bulle au clocher d'argent, au magnifique ormeau,  
A la splendide ruc alignée au cordeau;  
Bulle, où le ciel bleuit, où le soleil rayonne,  
Où l'oiseau vole, chante, où l'abeille bourdonne;  
Bulle aux toits rouge-bruns, aux coquets bâtiments,  
Portant blanche façade et puis verts contrevents;  
Bulle, où la liberté fut toujours caressée,  
Où s'étend l'industrie, où grandit la pensée;  
Bulle, pour moi rempli des plus tendres objets,  
Où j'ai placé mon cœur et mes humbles projets,  
Puis c'est Gruyère enfin, ma seconde patrie,  
S'appuyant tristement sur son urne tarie;  
Gruyère, doux boudoir de Luce et de Michel,  
Veuve, hélas! d'un éclat qui dut être éternel;  
Non, non ne doute pas que la muse me serve,  
Qu'on se fie à mon cœur, qu'on se fie à ma verve,  
S'il ne faut que chanter la terre où je suis né.  
Ce cœur est vierge encor, ce cœur n'est pas fané.  
Là fleurissent encor des plantes généreuses,  
La fidèle amitié, les amours chaleureuses,  
La naïve candeur, l'aveugle dévouement,  
L'amour du sol natal, le mépris de l'argent.  
Pour des chiffres crochus ma plume n'est point faite,  
Mais en restant commis, je puis être poète.

N. Glasson.

## ERRATA.

Dans le précédent numéro, article *Commerce et Industrie*, page 3, ligne première d'en bas, au lieu de: *les étoffes*, lisez: *ces étoffes*. — Même article, page 5, après ces mots: *le noble Willi Techtermann*, lisez tout ce passage omis à l'impression: *le noble Willi Techtermann dont les Chroniques nous apprennent que la tannerie brûla en 1504 avec une grande quantité d'or, d'argent, de cuirs, de provisions de tout genre, paraît avoir offert l'un des derniers la belle alliance du travail manuel et des dignités de la République. Techtermann avait commandé à Morat et dans toute la guerre de Bourgogne.*

# L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

N<sup>o</sup> 4.

FRIBOURG, OCTOBRE 1844 : SECONDE QUINZAINE.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

## AGRICULTURE.

### GRANDE CULTURE PERFECTIONNÉE.

#### Observation préliminaire et générale.

Nous n'avons pas la prétention de présenter à nos Lecteurs, comme étant originaux et de notre invention, tous les articles que nous publierons sur l'Agriculture. Nous tenons même à honneur de déclarer que nous puiserons indistinctement, dans les meilleures sources connues, les notions et les observations que nous jugerons utiles de répandre dans le public et propres à intéresser nos Abonnés. L'Agriculture et les arts industriels qui s'y rattachent subissent la loi commune, celle du temps, et le temps amène des progrès rapides. Les principes les mieux arrêtés, les pratiques les plus avantageuses peuvent encore être modifiés et perfectionnés. Pour profiter de ces améliorations ou de ces découvertes, il faut les connaître et les suivre: C'est pourquoi nous croyons remplir bien nos engagements en extrayant des meilleurs écrits agricoles des articles, sur les variations et les progrès de la science dans toutes ses branches, sur les procédés nouveaux, sur les pratiques sanctionnées par une expérience heureuse; enfin les faits importants qui sont peut-être le plus haut enseignement.

S'il est au monde une appellation vague, essentiellement relative et indéterminée, c'est assurément celle d'*Agriculture perfectionnée*. Le premier qui fit usage de la bêche de fer, au lieu de la bêche de bois dont on se servait depuis Caïn, eut le droit de dire que sa culture était *la culture perfectionnée*; et certes elle méritait ce nom dans son temps, et par rapport à celle des routiniers, qui disaient: « La bêche de bois a suffi jusqu'ici, l'autre coûte plus cher; le plus sûr est de s'en tenir à la mode du pays et de nos pères. » Il paraîtrait donc que toutes les fois que l'on améliore quelqu'un des procédés de l'exploitation rurale, il soit vrai de dire que l'on fait usage de l'*Agriculture perfectionnée*.

Cependant, ce n'est pas ainsi que l'entendent les Agronomes. Ce mot est pris par eux dans un sens absolu. Autant qu'on peut démêler leur pensée, il prétendent désigner ainsi l'Agric-

culture la plus parfaite dans toutes ses parties et sous tous les rapports, d'après, du moins, les modèles les plus achevés qui existent actuellement en Europe.

Mais ici l'on se sent entraîné dans la confusion où sont tombés la plupart des écrivains qui ont traité de ces matières. Pour la prévenir, quelques explications préliminaires semblent indispensables. Avant de dire ce que c'est que l'Agriculture perfectionnée, il convient de voir au plus juste ce que c'est que l'Agriculture.

Le mot *Agriculture*, pris dans son acception la plus générale, embrasse tous les procédés, toutes les opérations qui ont pour objet la production des denrées d'utilité ou d'agrément qui sont à l'usage de l'homme. L'Agriculture est *la science de la production organique*; elle s'exerce sur la nature vivante, et c'est là le caractère spécifique qui la distingue des arts appelés *industriels*, ainsi que des procédés de l'*Économie rurale*.

C'est donc avec raison qu'on l'a comparée à la médecine sous le rapport scientifique, puisque, dans le fond, la science agricole n'est autre chose que celle de l'hygiène végétale et animale.

L'Agriculture se divise en deux branches principales: la culture des champs ou Agriculture proprement dite, et la culture des jardins ou Horticulture: Celle-ci comprend, outre la culture des jardins, celle des vignes, des vergers et aussi des bois.

L'objet principal de l'Agriculture est la production des denrées de première nécessité; l'objet principal de l'Horticulture est la production de denrées qui, n'étant pas de première nécessité, peuvent être envisagées comme objets de luxe ou d'agrément.

Cette différence dans l'objet des deux cultures en nécessite une bien grande dans les vues et le système qui les régissent. La perfection des travaux préparatoires, les soins minutieux, bref, tous les efforts et toute l'adresse de la main de l'homme appartiennent à l'Horticulture; et cela parce que, adressant

ses produits à la sensualité et à l'aisance, elle peut viser à la quantité et à la qualité, bien plus qu'à l'économie des moyens de production.

L'Agriculture, au contraire, travaille pour le besoin : elle nourrit le jardinier et le vigneron, l'artisan, le soldat, le marin, le négociant, l'homme d'état, le jurisconsulte et l'huissier, le pauvre et le riche. Elle est le principe de tout : par conséquent ses profits sont subordonnés à ceux de tous les autres : par conséquent, le tarif de ses produits est déterminé par les ressources de la classe pauvre. *Il ne suffit pas qu'elle offre à tout le monde le pain de chaque jour, il faut que chacun puisse le payer. Il faut aussi que l'Agriculteur vive en faisant vivre les autres*<sup>1</sup>. Donc l'Agriculture n'est pas un art absolu dans ses moyens ; ses profits, tels quels, ne peuvent se trouver que dans un point de relation difficile à saisir entre les travaux et les productions qui en sont le résultat. Donc, son action est renfermée dans des limites étroites. Il suit de là que l'Agriculture proprement dite ne peut accomplir sa mission sociale, s'il est permis de parler ainsi, qu'autant qu'elle fait usage des instruments propres à multiplier le travail.

L'art du Jardinier est absolu. Non seulement son ouvrage est susceptible de ce fini qui porte au plus haut le succès ; mais sa terre elle-même est une création artificielle. L'éclat dont brille l'Horticulture a du séduire le Laboureur. De là est née la première idée de l'Agriculture perfectionnée, qui n'est autre chose, dans son principe, qu'une application de l'art

<sup>1</sup> Cette vérité devient évidente en comparant les prix des céréales à des époques très éloignées les unes des autres, parce qu'il fut de tout temps nécessaire que le pain, nourriture principale du peuple, ne dépassât pas le prix que pouvait en payer la classe ouvrière ; quelques exceptions, résultat d'années de disette, n'infirmant pas la règle.

Le tableau suivant, fruit de recherches soigneuses et de réductions fidèles, indique la valeur de l'hectolitre de blé (froment) à différentes époques, l'argent étant supposé à 900 millièmes, titre actuel des monnoies françaises :

	Fr.	c.
A Athènes, au temps de Démosthène, l'hectolitre de blé valait	4	73
A Rome, sous les Consuls . . . . .	4	42
En France, sous Charlemagne . . . . .	4	24
» sous Charles VII. . . . .	3	99
» en 1514 . . . . .	5	45
» en 1536 . . . . .	2	37
» en 1610, depuis la découverte de l'Amérique . . . . .	22	7
» en 1640 . . . . .	22	68
» en 1739 . . . . .	33	72
» en 1820 . . . . .	24	8
» en 1839 (août) . . . . .	25	—

Une observation qui mérite d'être signalée, c'est que, depuis 1500 jusqu'à 1839, les prix du seigle, de l'orge et de l'avoine ont peu varié en France.

	Orge	Seigle	Avoine
En 1510 l'hectolitre valait	13 fr. 25 c.	14 fr. 72 c.	8 fr. 1 c.
En 1600 » »	13 fr. 20 c.	14 fr. 72 c.	8 fr. — c.
En 1700 » »	13 fr. 15 c.	14 fr. 60 c.	8 fr. — c.
En 1800 » »	13 fr. 12 c.	14 fr. 50 c.	8 fr. — c.
En 1839 (août) » »	13 fr. 72 c.	14 fr. 84 c.	8 fr. 36 c.

du Jardinage à la production des céréales et autres denrées de première nécessité. On sent déjà, d'après ce qui précède, combien une telle entreprise est entourée de difficultés. C'est ici que l'Agriculture devient réellement une science, et une science profonde ; mais n'anticipons pas ; terminons le parallèle de l'Horticulture et de l'Agriculture proprement dite.

La perfection des travaux ne suffit pas, si ce n'est sur des fonds de terre privilégiés, pour que l'Agriculture obtienne un résultat proportionné à ses travaux et aux besoins de la Société. Généralement parlant, les terres ont besoin d'être fertilisées par l'emploi des engrais. Le fumier est peut-être de tous les moyens de l'Agriculture le plus précieux et, pour parler la langue d'Oliver de Verres, nous dirons qu'il est le grand ressort de la rustication.

Cette circonstance a du nécessairement compliquer le système de l'exploitation rurale. Celle-ci n'est point une manufacture simple, qui marche directement vers son but. Avant de s'occuper de la production du blé, il faut qu'elle songe à établir une fabrique de fumier.

La production du fumier est, suivant nous, le trait le plus caractéristique de l'Agriculture proprement dite. C'est là son essence, c'est par là qu'elle existe et se maintient par elle-même. L'Horticulture au contraire, qui tire ses engrais du dehors, ne porte point en elle-même le principe de sa conservation ; elle n'a qu'une existence secondaire et subordonnée. Cette distinction est importante, il ne faut jamais la perdre de vue. C'est faute de l'avoir faite que tant d'écrivains agronomes et économistes sont tombés dans des bévues systématiques fort plausibles et bien liées, que le citoyen admire, et qui font naître dans l'homme du métier ce sourire dont Annibal régala, dit-on, les belles phrases de je ne sais quel rhéteur qui professait l'art de la guerre en sa présence.

La petite culture a pu paraître à ceux qui observent, en se promenant sur la voie publique, une Agriculture perfectionnée, parce que, faisant usage des instruments du jardinage, elle donne aux champs un faux air de jardin : or, le jardin est le type de la perfection. Cependant elle n'est, dans le fait, qu'une Agriculture bâtarde et dégénérée, ou, pour mieux dire, une horticulture imparfaite et fautive dans son application.

Cette petite culture ne peut prospérer que dans les pays où les bras surabondent et au voisinage des villes qui lui fournissent les engrais qu'elle est hors d'état de produire. Partout ailleurs elle est misérable ; nulle part elle ne contribue à la subsistance publique, attendu que ses productions sont absorbées par la famille qui l'exerce.

Cependant, il est essentiel de noter ici que cette dernière observation tombe plus particulièrement sur la petite propriété, et que, considérant, ainsi qu'on l'a annoncé plus haut, la petite et la grande culture, abstraction faite de l'étendue des fermes, rien ne paraît, au premier coup d'œil, empêcher de joindre à la culture à bras les avantages de l'Agriculture proprement dite, qui résulte de l'éducation des

**bestiaux.** Cela serait vrai si les bras étaient assez nombreux pour suffire à tous les travaux de l'Agriculture, et si les produits de celle-ci étaient assez précieux pour les payer : or, le contraire est trop évident ; mais, en supposant même que le grand propriétaire pût faire de bons profits en faisant travailler des terres à la bêche, à la houe et au râteau, par des pionniers mercénaires, il en résulterait un grand dommage pour l'État, puisque la consommation de la classe agricole étant prodigieusement augmentée, le marché destiné à alimenter les autres classes non moins utiles de la Société éprouverait un déficit immense.

Ainsi donc, la culture à bras ne constitue point la perfection, puisqu'elle pêche sous les points de vue les plus essentiels, et qu'elle ne peut convenir qu'à ces petits tenanciers qui travaillent pour vivre, sans s'embarrasser du produit net, à-peu-près comme s'ils se trouvaient, ainsi que Robinson, jetés par le naufrage au sein d'une île déserte.

En définissant l'Agriculture proprement dite l'art de produire et de fournir à toutes les classes de la Société les denrées nécessaires à leur existence, on sera forcé de conclure que ce nom, dans toute la force de son acception ainsi particularisée, ne convient qu'à la grande culture, c'est à dire à celle qui prend la charrue pour base de ses opérations. En résumé et en deux mots, *partout où vous voyez tout ensemble production de fumier et emploi des instruments mus par les animaux, vous voyez la véritable Agriculture ; hors de là vous tombez plus ou moins dans le système de l'Horticulture.*

Nous insistons sur cette division, parce que d'elle dérive, ainsi qu'on l'a indiqué plus haut, toute la netteté que l'on peut espérer de mettre dans les questions d'Agriculture et d'Économie rurale et même d'Économie politique, en tant qu'elle se rapporte à celle-ci. Quiconque prendra la peine de rassembler les observations qui précèdent et de se bien pénétrer de la distinction très juste, ce nous semble, que nous établissons ici entre l'Agriculture et l'Horticulture considérées sous le point de vue le plus général ; quiconque, disons-nous, accomplira ainsi le premier devoir du logicien, qui consiste à se bien rendre compte du sens des mots avec lesquels il raisonne, aura saisi et rompu le fil du sophisme des économistes et de tous ceux qui, écrivant sur l'Agriculture, sans la connaître, ont entassé des raisonnements et des systèmes qui se rapportent à l'Horticulture et, par conséquent, tombent à faux.

Ces deux arts, bien qu'ils soient deux branches d'une même tige, diffèrent essentiellement, en ce que l'un n'est qu'un métier simple, dont les procédés, nombreux à la vérité, et souvent délicats, forment une série unique, toujours uniforme ; tandis que l'Agriculture est un art de combinaison et constitue un système dont les différentes pièces, douées d'une action distincte et séparée, sont soumises à une organisation qui les fait concourir à un but unique.

Cela posé, on voit que le problème de la perfection agricole subit nécessairement les conditions suivantes : *Tirer de*

*la terre la plus grande production possible, par la voie la plus économique possible.*

Si l'énoncé de ce problème est simple, nous allons voir que la solution en est très compliquée.

Il faut d'abord non seulement que le terrain soit convenablement labouré et ameublé, mais encore qu'il soit rigoureusement nettoyé des mauvaises herbes ; ensorte que, lorsqu'on a semé du blé, on ne récolte exactement que du blé.

En second lieu, il faut que les terres soient toutes dans un état habituel de production, ce qui suppose l'abolition de la jachère naturelle ; et néanmoins il faut trouver le moyen d'élever de nombreux troupeaux, afin que le sol, copieusement engraisé, atteigne le *maximum* de la fertilité.

Enfin, comme il est prouvé, que bon labourage et bonne fumure ne suffisent pas pour avoir une succession non interrompue d'excellentes récoltes, et qu'il est nécessaire que celles-ci soient alternativement prises dans divers genres de plantes qui n'épuisent pas le sol relativement les unes aux autres, il devient indispensable que les assolements soient disposés de la manière la plus convenable, et cela par rapport au climat, à la nature du terrain, à sa disposition topographique et par rapport, encore, à l'étendue de la ferme.

En conséquence, l'un des traits les plus caractéristiques de l'Agriculture perfectionnée est de soumettre au labourage toutes les terres qui peuvent être labourées, au lieu que, dans l'Agriculture ordinaire, les terres ont reçu d'avance une destination fixe et se trouvent classées par catégories en champs, en prés et pâtures ; le système perfectionné n'admet ni catégories ni spécialité. Le même fonds produit tour-à-tour du foin, du blé et des légumes. L'alternance des récoltes établies par lignes espacées et des fourrages artificiels, est une des lois fondamentales de ce système : néanmoins, il serait inexact de dire qu'elle en constitue l'essence. En effet, on peut régler l'ordre des récoltes d'après les principes de la culture alterne, et ne donner toutefois à chacune de ces récoltes qu'une culture très médiocre.

Pour tout dire en un mot, la grande Agriculture perfectionnée rivalise avec l'Horticulture par la netteté et la correction des travaux préparatoires, et n'en diffère essentiellement qu'en ce qu'elle fait usage des instruments mus par les animaux, et qu'elle s'attache surtout à la production du fumier ; aussi parvient elle à introduire indistinctement dans les champs plusieurs plantes plus ou moins précieuses qui étaient auparavant renfermées dans le cercle éteint de la spécialité horticultrale. Tels sont, par exemple, la carotte, la betterave, le rutabaga, la pomme-de-terre, la garance, le lin, le chanvre, la navette, le Colza, etc.

Pour atteindre ce but, le premier expédient qui s'est présenté à l'esprit des Agriculteurs, a été d'associer la petite culture à la grande, d'ébaucher les travaux avec la charrue et de les perfectionner au moyen de la houe à force de bras ; mais ce procédé est évidemment vicieux ou, du moins, très imparfait : il tend à dénaturer l'Agriculture, en lui faisant

perdre son caractère le plus essentiel, qui consiste à employer les forces des animaux aux préparations de la terre.

Mais voici le point de la difficulté : lorsqu'on fait usage des instruments mus par les animaux, le travail perd en perfection une partie de ce qu'il gagne en célérité. Il faut que cette circonstance soit bien puissante, puisqu'elle a suffi pour maintenir la petite culture et pour lui donner, même aux yeux de bien des gens, une sorte de prééminence.

Ce phénomène a de quoi étonner : en effet, dans les arts industriels, les choses se sont passées tout au contraire. Partout où les moyens mécaniques d'accélérer le travail ont paru, le petit ouvrage fait à la main a été mis en déroute ; la quenouille n'a pas tenu devant le rouet, ni celui-ci devant les filatures à mécanique perfectionnée ; les métiers à bas ont discrédité le tricot et excité, à leur apparition, les clameurs de maintes tricoteuses. Comment se fait-il que le mérite de la bêche puisse être mis en balance avec celui de la charrue ?

La raison en est bien simple. Le génie des mécaniciens s'est tourné du côté des arts industriels, et a longtemps dédaigné l'Agriculture ; et la charrue, inventée dans des siècles grossiers, a longtemps conservé sa grossièreté primitive.

Enfin, on s'est avisé que, pour élever l'Agriculteur vers la perfection, le premier pas à faire était de perfectionner les instruments de labourage ; on a vu enfin, ce qui saute aux yeux, savoir : que la bonté de l'ouvrage dépend de la bonté des outils.

On a donc inventé divers instruments propres à exécuter, par l'intermédiaire des animaux, les travaux manuels du jardinage avec une perfection tout au moins égale. L'homme qui fait usage de ces instruments, peut labourer, ameubler, ratisser, niveler, nettoyer le terrain à l'instar de la petite culture, et cela dans un espace de temps dix fois moindre.

C'est ainsi qu'a été résolu le problème de la grande culture perfectionnée. Ceux qui sont parvenus à appliquer à l'Agriculture le génie de la mécanique moderne ont rendu un service immense à la Société, puisqu'ils ont accéléré le travail. Un savant économiste anglais a dit : le travail est la richesse des nations. Oui, oserions-nous dire après lui, mais le travail divisé par le temps, car le temps, comme l'observe Sénèque, est la seule propriété réelle de l'homme, la seule qu'il possède véritablement ; propriété fugitive, que tant d'hommes laissent échapper sans en avoir tiré parti. Montagne disait, ce nous semble. « *On ne peut trop apporter de diligence à recouvrer engins idoines à l'appréhender et happer au passage.* »

Ainsi donc, les instruments qui ont la propriété d'exécuter les divers travaux de la culture alterne avec toute la correction et en même temps toute la rapidité possibles, sont la base indispensable de l'Agriculture perfectionnée.

D'après ce qui précède, on voit que nous définissons l'Agriculture perfectionnée celle qui, suivant le meilleur système d'assolement, remplit exactement les trois conditions essentielles d'engraisser, d'ameubler et de nettoyer le terrain par les moyens les plus expéditifs et les plus économiques.

Après ce préambule, qui a pu paraître long, mais qui était nécessaire pour éviter des redites, et dont l'utilité se fera sentir dans la suite de cet essai, nous exposerons en détail les moyens et les procédés de la grande culture perfectionnée. — C'est ce qui fera la matière d'une série d'articles qui seront publiés successivement sous différents titres. Nous entreprenons ce travail avec plaisir, parce que probablement il nous fournira l'occasion d'offrir à nos Lecteurs des observations utiles pour la pratique, et dont pourront faire leur profit ceux-là même qui auront l'intention de persister dans le système de l'exploitation usitée dans le pays. S.

## HISTOIRE NATIONALE.

### SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DES RECHERCHES HISTORIQUES<sup>1</sup>.

Depuis longtemps la Suisse possédait un grand nombre de Sociétés historiques, mais toutes purement cantonales et sans lien commun qui en fît un tout national et fédéral.

L'ancienne association, connue sous le nom de *Schweizerisch-geschichtsforschende Gesellschaft*, et fondée par l'ancien Avoyer de Mullinen, était devenue dans son but et dans sa couleur presque uniquement bernoise. Une fondation d'un heureux augure, et qui devait servir d'acheminement à une Société générale, fut l'Association historique de

la Suisse romande qui eut lieu à Lausanne en 1837, sous les auspices des Monnard, des Vulliëmin, des Gingins-Lasaraz et d'autres littérateurs, suisses par les écrits et par le cœur. L'année dernière, un philanthrope, vénéré de la Suisse entière, M. Zellwèger, d'Appenzell, fit un appel aux Sociétés cantonales, dont les représentants, réunis à Baden au mois de septembre, jetèrent les bases de la *Société fédérale des recherches historiques*. Offrir un centre aux amis de l'histoire nationale, faciliter la publication des travaux les plus intéressants, des investigateurs et des savants du pays, tel est le but de toutes les sociétés historiques, et de la *Société fédérale* en particulier.

La première réunion a eu lieu le 25 de ce mois à Berne, dans la salle du Casino. Il s'y trouvait environ soixante membres des cantons de Berne, de Bâle, d'Argovie, de Thurgovie,

<sup>1</sup> Cet article était destiné au N° précédent ; le défaut de place nous a obligés de le renvoyer à celui-ci.

des Grisons, de Lucerne, de Fribourg<sup>1</sup>, de Vaud, de Neuchâtel. MM. *Amrhyn*, Chancelier fédéral, *Bœhmer*, de Francfort, collaborateur du grand ouvrage intitulé « *Monumenta Germaniae*, et d'autres Etrangers de distinction honoraient la réunion de leur présence. Parmi les savants nationaux, outre M. *Zellwèguer*, l'historien de son canton, on remarquait M. *Pupikofer*, l'historien de Thurgovie; M. *Tillier*, l'ancien Landammann et historien de Berne; M. *Rodt*, historien militaire de Berne; M. le Baron de *Gingins*, historien des Bourgondes et de Charles-le-Hardi, et toute la famille des Ecrivains occupés des origines de nos libertés et de la question de *Guillaume Tell*: MM. le Professeur et Conseiller d'Etat *Kopp*<sup>2</sup>, de Lucerne; *Hisely*, Professeur à Lausanne; *Heussler*, Conseiller à Bâle. Que MM. *Hottinger*, *Monnard*, *Vullièmin*, *Hurter*, de Schaffouse, *Henne*, de St-Gall, se fussent rencontrés à la séance, et la réunion de Berne eût présenté l'Elite des Ecrivains historiques de la Confédération<sup>3</sup>. Mais M. *Hottinger*, empêché de se rendre à la séance, a voulu au moins y prendre part par un *Mémoire sur les Historiens Suisses*, dont la lecture a excité un intérêt croissant dans l'Assemblée. Nos anciens Annalistes latins, les Chroniqueurs allemands du Moyen-âge, les Historiens érudits du 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles,

<sup>1</sup> Fribourg était représenté à la séance par trois membres de la Société d'histoire cantonale, MM. *Berchtold*, président, *Daguet*, commissaire général, et *Daguet*, professeur, secrétaire; et par MM. *Engelhard*, préfet de Morat, et *Ulléger*, ancien conseiller.

<sup>2</sup> M. *Kopp*, auquel on a donné le nom de *Niebuhr* de l'Histoire Suisse, parce qu'il a fait pour l'histoire de notre pays ce que le savant allemand avait entrepris pour les *Annales Romaines*, nie l'existence de *Guillaume Tell*, et traite de révolte la conjuration du Grütli. *Muller*, au contraire, et avec lui la très-grande majorité des écrivains anciens et actuels, n'y voient que la restauration d'un ancien droit. M. *Hisely* qui a publié en Hollande une défense de *Guillaume Tell* très estimée, regarde l'affranchissement des *Vvaldstätten* comme une révolution amenée par le temps et les circonstances.

<sup>3</sup> C'est par erreur sans doute que la *Gazette d'Augsbourg*, dans un article d'ailleurs très spirituel et plein d'observations piquantes, mentionne la présence de MM. *Monnard*, *Vullièmin*, ainsi que celle de M. *Zschokke*.

les Ecrivains classiques *Muller*, *Meyer*, de *Knonau*, *Glutz-Blozheim*, en tête desquels il faut bien placer comme leur précurseur le vieux *Tschudi*, si bien nommé le père de l'Histoire Suisse, toutes ces figures de notre littérature historique se présentent dans l'écrit substantiel du célèbre Professeur Zuricois, esquissées avec autant de profondeur de pensée que d'élégance et de concision de style, et dans une forme pleine à-la-fois de gravité et d'humour. Oserons-nous émettre le regret que M. *Hottinger*, pressé d'arriver aux sommités littéraires des derniers temps, ait négligé quelques noms, un groupe même très-intéressant d'écrivains du moyen âge? Je veux parler des chroniqueurs du vénérable chapitre de Neuchâtel, des *Rollin*, des *Pury*, des *Mestral*, du *Terreau*, dont la chronique tour-à-tour latine ou romande, naïve ou judicieuse, nous mène des guerres de Laupen aux jours orageux de la Réformation.

Après cette lecture qui en remplaçait bien d'autres, la Société fédérale s'occupa des statuts proposés par le Comité provisoire établi à Baden, et les adopta à l'unanimité. L'Assemblée accorda aussi quelque attention aux antiquités découvertes à Oberhofen au canton de Berne, il y a une année, et qui consistaient en divers objets d'une date encore incertaine.

Un banquet fraternellement offert par MM. de Berne termina la première séance de la Société fédérale des Etudes historiques. On y porta maints toasts à la Confédération, à la Société nouvelle, à l'amour de la vérité, au fondateur M. *Zellwèguer*. Maint cœur répète encore les chaleureuses paroles d'un vieillard patriote, M. *Frölich* de Brougg, père du poète et fabuliste *Frölich*! — Oui! vive la Société fédérale des recherches historiques! Qu'au milieu des divergences politiques qui séparent tant de Suisses faits pour s'aimer et s'estimer, toujours elle serve de point de contact; qu'elle soit un lien de ralliement, où toutes les bannières particulières disparaissent devant la Croix rouge-et-blanche de la Patrie et de la Société fédérale; car jamais la Suisse n'eut autant besoin d'union.

*Alexandre Daguet.*

## VOYAGES ET ETUDES ETRANGÈRES.

### ETUDES D'UN FRIBOURGEOIS SUR L'ORIENT.

#### D A M A S.

Damas la grande, la ville toute orientale, toute pleine encore du souvenir des Califes, est une des plus anciennes cités du monde et la seule peut être qui ait traversé une longue suite de siècles, toujours grande, riche, heureuse et florissante. Née avant presque toutes celles qui l'éclipsèrent plus tard ou furent ses rivales en grandeur et en opulence, elle les a vues déchoir, tomber en ruines, quelquefois même ne pas laisser à la postérité la trace de l'emplacement qu'elles avaient

occupé, tandis qu'elle, toujours debout, constamment riche et peuplée, a traversé les siècles et leurs vicissitudes comme si une protection manifeste planait sur la grande cité que les Prophètes appelaient déjà: la ville célèbre, la maison de plaisir et de volupté. Si l'on demande à quelque Chrétien du pays la cause de cette mystérieuse protection dont se vantent les habitants de Damas, il vous répondra dans sa foi naïve et ardente que le sang d'Abel égorgé par son frère a arrosé cette terre et crie toujours à la vengeance divine et au temps: merci et miséricorde pour la ville qui s'est élevée sur le théâtre du premier fratricide. Sur la montagne de *Salakieh*, rami-

fiction de l'Anti-Liban qui surplombe Damas au N. O., on montre encore à la vénération du Chrétien et du Musulman un petit monument carré, appelé *el Nebi Abel*, rebâti bien des fois, assure la tradition, mais toujours au lieu même où Caïn égorga son frère. On veut que le nom de la ville (Damasck) perpétue encore le souvenir du crime dans son étymologie que quelques uns font dériver de *Dam* (en arabe et en syriaque *sang*) et de *sakh*, *schack*, juste, innocent, sang du juste.

D'après l'historien Josèphe<sup>1</sup> elle a été bâtie par *Hus*, fils d'*Aram*, petit-fils de Noé. D'autres, au contraire, prétendent que son fondateur fut *Damascus*, fils de *Mercur*e et d'*Alcimède*. Quoiqu'il en soit de ces opinions qui attestent du moins une origine des plus anciennes, Damas fut de tout temps une ville célèbre et florissante. Elle devint la capitale du Royaume de Syrie fondé par *Rasin*, fut prise et saccagée par *Jéroboam II*, roi d'Israël; mais elle se releva promptement de ses malheurs, car elle était déjà la métropole de la Syrie longtemps avant que les rois Séleucides eussent transféré le siège de leur empire à Antioche. Depuis, sous les Sarrasins, à cette brillante époque de l'histoire arabe, Damas devint, ainsi que *Bagdad*, la résidence des Califes. Ce ne furent ni les sièges ni les malheurs qui manquèrent à son histoire. Prise, saccagée, désolée plusieurs fois, elle n'éprouva cependant jamais d'aussi épouvantable désastre qu'à la fin du 14<sup>e</sup> siècle, à l'arrivée du fier conquérant *Timur-lenk* (Timur-le-boiteux ou *Tamerlan*). Pendant plusieurs jours, le pavillon noir flotta envain sur la tente du Tartare, et jamais ce signe funèbre n'était resté arboré trois jours à la même place, sans que l'effet eût suivi de près la menace. Mais, après la prise de la ville, toutes les rues ruisselèrent de sang. On montre encore aujourd'hui près de la porte appelée *Bab el Kabi*, la place où une pyramide de têtes et d'ossements, monument hideux, témoigna longtemps de la victoire et de la férocité du vainqueur. *Timur-lenk* emmena avec lui de Damas les plus habiles ouvriers en tout genre, après avoir égorgé les autres. Cette ville perdit ainsi le secret de l'admirable trempe de ses sabres, si précieux et si recherchés aujourd'hui en Orient. *Timur* le tartare voulait doter *Samarcand*, sa capitale, de toutes les industries dont il dépouillait *Damas*.

Rien ne peut donner une idée de la vue saisissante qu'offre tout d'un coup *Damas*, lorsque le voyageur est arrivé sur la dernière sommité de l'Anti-Liban. Il découvre de là, dans une vaste plaine, au milieu d'une forêt d'orangers, de limoniers, d'arbres fruitiers de la plus riante végétation, la belle cité qui élève gracieusement dans les airs ses innombrables minarets, les dômes et les croissans en cuivre de ses mosquées qui étincellent de mille feux. La rivière *Barrady* l'entoure et l'étreint de ses sept branches qui serpentent, se divisent ensuite en mille petits ruisseaux, pour entretenir la verdure dans les jardins et alimenter dans la maison du pauvre et du riche,

des fontaines et des bassins. La rivière qui embellit la ville et roule mollement ses eaux sous les épais ombrages des jardins, était appelée par les anciens du doux nom de *Chrysorhoas* ou *rivière au murmure d'or*. Ses sept branches sont *Djazzie*, *Tora*, *Banias*, *Barrada*, *Canawat*, *Acksabani* et *Darari* dont plusieurs donnent leur nom à différents quartiers de la ville.

L'entrée de *Damas* est cependant triste et monotone. Partout des maisons de boue qui ressemblent à des masures et à des ruines; peu ou point de fenêtre ouvrant sur la rue. Mais il est prudent de cacher sa richesse en Orient, et le dehors de ces maisons contraste étrangement avec l'intérieur qui est éblouissant de luxe et de bien-être. Partout on remarque de gracieuses arabesques, d'élégantes arcades, de riches Divans, des jets d'eau et des fontaines. Les Bazars présentent un coup d'œil féérique par l'étrange variété des costumes, la foule immense et bigarrée qui se presse, se coudoie, se heurte auprès des petites boutiques, où sont entassées, sans ordre et sans prétention les plus riches produits des Indes, les marchandises les plus précieuses de l'Europe et de l'Asie.

*Damas* ne renferme aucun monument ancien de beau style. On y remarque seulement l'ancienne église de *St-Jean Damascène*, transformée aujourd'hui en mosquée, d'une architecture byzantine lourde et écrasée; l'intérieur de l'édifice est soutenu par quelques magnifiques colonnes en marbre et en granit de Syène. Dans le style arabe, on admire le beau *Khan d'Assad Pacha*, surmonté de neuf élégantes coupoles qui entourent un grand Dôme noblement suspendu sur l'édifice. La lourde et massive porte du *Khan* offre un riche travail d'arabesques et de dentelures. Ce *Khan*, le plus beau de l'Orient, sert de Bourse et de Maison de Commerce.

Les Chrétiens ont religieusement conservé la tradition de l'endroit où *St Paul* fut baptisé par *Ananias*. Ils montrent encore l'emplacement de la vieille maison du rempart, d'où l'apôtre fut descendu plus tard par une fenêtre et dans une corbeille pour échapper à ses ennemis. La population de *Damas* ne dépasse pas 100,000 habitants; mais l'immense population flottante, qui encombre continuellement les bazars de la ville, a fait souvent supposer à des voyageurs un nombre d'habitants plus que double. *Damas* est une cité sainte aux yeux des Musulmans qui l'appellent la *Porte de la Mecque*, parce que cette ville est le grand point de ralliement des nombreux pèlerins ou *Hadgis* qui s'y organisent en immenses caravanes pour traverser le désert. Un des titres les plus pompeux du Sultan est celui de : *Seigneur et Maître de Damas la ville sainte, odeur du paradis*. Les habitants sont fiers et orgueilleux de leur ville, mais ils sont aussi turbulents et fanatiques. Un proverbe ou jeu de mots vulgaire les caractérise ainsi : *Schami Schoumi* (*Damasquiens perfides*) et, pour peu qu'on ait habité quelque temps la Syrie, on reconnaît bientôt la vérité de ces expressions. Avant la domination de *Mehemed Ali* en Syrie, un Européen n'eut osé pénétrer dans la ville

<sup>1</sup> Flav. Jos., Antiquit. Jud., Lib. I.

avec son costume; mais le vice-roi a su plier à sa volonté le fanatisme religieux aussi bien que les instincts de brigandages, et un *Franc* entre à cheval, seul, le chapeau sur la tête<sup>1</sup> dans la ville sainte de Damas où, un an seulement avant l'arrivée des Egyptiens, il fût entré à pied ou monté sur un

<sup>1</sup> Le chapeau est la partie du costume européen que les Musulmans ont le plus en horreur.

âne, coiffé du turban noir, exposé sans défense aux insultes et aux outrages.

F. Perrier<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> M. F. Perrier, d'Estavayer, ancien Aide-de-Camp de Soliman-Pacha, (Selve), veut bien s'associer à nos travaux et nous promettre quelques unes de ses belles études sur l'Orient qu'il connaît et décrit si bien. Nous voyons avec un véritable plaisir l'*Emulation* devenir le rendez-vous d'un plus grand nombre d'intelligences et un véritable centre pour les hommes de lettres et de science du pays.

D.

## LITTÉRATURE.

### LA MORT DE GUILLAUME TELL.

*Ballade d'Uhland.*

Quel héros plus populaire que GUILLAUME TELL? Y a-t-il un fondateur d'empire, un roi fameux, un grand homme de quelque pays qu'il soit, qui ait reçu la dixième, la centième partie des ovations décernées au Pâtre de Burglen. L'Histoire, la Poésie, le Drame, la Peinture, la Sculpture, la Musique, les Inscriptions, tous les Arts, toutes les formes de l'expression et de la glorification humaine ont été épuisées pour célébrer ce type grandiose de l'homme fier et libre des Montagnes! Deux des plus grands génies des temps modernes, *Rossini* et *Schiller*, se sont inspirés de cette figure héroïque et en ont tiré de sublimes créations.

Mais le Guillaume Tell des Historiens, des Poètes, des Artistes, c'est Guillaume Tell dans la plénitude de la force et de la vie, dans le merveilleux développement de son caractère de patriote et d'homme sans peur et sans reproche, c'est l'arbalétrier infailible, le rameur intrépide, le vengeur de l'opprimé, en un mot le Guillaume Tell triomphant et glorieux de nos annales.

Mais le Guillaume Tell de la Tradition, mort en sauvant un enfant dans le torrent de la *Schächen*, après être sorti intact et vainqueur de la lutte contre la tyrannie! le dévouement humble et caché pour un faible en péril, après le dévouement éclatant pour tout le pays! qui a songé à le perpétuer par le burin ou la lyre, ce magnifique couronnement de la vie du héros national?

Un poète allemand, trois fois digne du nom de poète, *Ludwig Uhland*<sup>1</sup>, a essayé un chant plaintif et grandiose, une ballade d'homme libre en deuil, en face de ces bords mélancoliques où s'éteignit l'immortel Libérateur!

La Ballade d'*Uhland* appartient à la Suisse comme le Drame de *Schiller*, comme la Jambe-de-Bois de *Gessner*! La voici dans son allure capricieuse, originale et bien un peu étrange

<sup>1</sup> C'est ce même poète que fêtèrent l'année dernière avec tant d'enthousiasme les Etudiants de l'université de Berne et qui vient d'arriver à pied à St-Gall par Stein et Frauenfeld pour y fouiller encore les riches mines de poésie que recèle la bibliothèque de la célèbre abbaye. Outre un grand nombre de poésies nationales, *Uhland* a publié la vie de *Walter de Vogelweide*, troubadour suisse du 13<sup>e</sup> siècle, dont nous avons donné un extrait dans notre petit écrit sur les *Minnesänger* suisses.

pour un lecteur français, mais pleine d'un charme mystérieux et puissant pour l'âme d'un Confédéré.

L'Alpe reprendra sa verdure! Le tonnerre de l'avalanche grondera encore! Les troupeaux graviront de nouveau les montagnes! La neige inondera les vallées! Et chaque année, o Fils des Alpes, la glace fondue par le souffle du *Föhn*, redira la lutte pour la liberté! —

Là, mugissant et sauvage, le *Schächen*<sup>2</sup> s'élançait de sa gorge, entraînant, fracassés dans sa fuite, rochers et sapins! Il ensevelit le chemin qui pendait sur ses cascades, et il emporte un jeune garçon qui courait sur le sentier!

Un homme s'avancait vers le pont<sup>3</sup> qui s'écroule! C'est un passant à cheveux gris! Sans que rien ne l'arrête, il se jette dans l'onde écumante, avec la rapidité de l'aigle, saisit l'enfant, et vient le déposer en un lieu sur! L'enfant échappe ainsi à la vague, mais elle engloutit le vieillard!

Quand la vague eut repoussé sur la plage le corps inanimé du vieillard, femmes et enfants se groupèrent autour, éplorés. Une seule voix, retentissante comme la chute des blocs du Rothstock dans les abîmes environnants, une voix unanime s'écria: » *Tell est mort, Tell!* »

Eussé-je été un fils des Alpes, un berger des neiges éternelles, un intrépide rameur du gris lac d'Uri! Et si ma douleur m'eût conduit aux lieux où périt Tell, prenant entre mes mains la tête du héros, voici qu'elle eut été ma plainte.

» Tu gis là, sans vie, toi qui nous fus la vie à tous! L'eau tombe  
» encore de tes cheveux gris sur ton visage! Voilà l'enfant que tu as  
» sauvé, blanc et vermeil! Voilà, tout autour, dans la pourpre du  
» soir, le pays que tu as délivré. Le mobile qui te fit courir au se-  
» cours de l'enfant, fut le même qui t'arma contre la tyrannie, le dé-  
» vouement de l'amour! Jamais endormi, jamais effrayé, sauver était  
» ton affaire! et quand ta tête était encore blonde, et plus tard sous  
» tes cheveux blancs! »

» Si quand tu sauvas l'enfant, la jeunesse t'eût encore prêté ses  
» forces, tu aurais échappé au péril, comme tu y as succombé. Nous  
» en eussions dès lors présagé ta grandeur future! Mais après l'héroïsme  
» heureux et couronné, il est beau l'héroïsme trahi et malheureux! »

» Ton oreille avait entendu souvent les actions de grace et les lou-  
» anges! Mais elle a écouté aussi le cri de détresse du faible! Héros  
» des hommes libres et couronné par la victoire, il brûle encore de

<sup>2</sup> Tout près de *Burglen*, lieu natal de Guillaume Tell et où une chapelle monumentale remplace sa demeure, le torrent de *Schächen* roule ses flots écumeux.

<sup>3</sup> A l'endroit où est encore aujourd'hui le pont rouge (*Rothbrück*) que la tradition, vivante encore à *Burglen*, indique comme le lieu où périt le héros.

» se dévouer, même quand le dévouement n'est que chose pieuse et sans éclat! »

» Tu es revenu sain et sauf de l'œuvre de la colère! Et dans l'œuvre de miséricorde, ton bonheur t'abandonne! Pour un peuple entier, le Ciel ne t'a pas demandé ta vie! Mais cette vie donnée pour un enfant lui a été précieuse!

» Où ta flèche fidèle a frappé le bailli, un oratoire s'élève comme un tribunal! Ici, où tu es mort pour sauver un enfant, on ne voit qu'une simple croix de pierre.

» On raconte au loin comment tu affranchis ton pays! Les hymnes des poètes le rediront longtemps encore! Mais le berger descend le *Schwächen* au crépuscule, sans qu'on entende, dans la vallée rocailleuse, quelque chant sur ta mort.

*Alexandre Daguët.*

## FABLE.

### NOUVEAU CONSEIL DES RATS <sup>1</sup>.

C'est donc demain le jour de notre bénichon,  
Disait à ses amis le pétulant Raton.  
Ma foi, pour cette année, il faudra qu'on s'en donne.  
Nos celliers sont pourvus, et la vendange est bonne.  
Comme on sera joyeux dans tout Ratopolis!

Que chacun à sa belle  
Donne une fête telle,

Que long-temps il en soit parlé dans le pays.  
Allons, vive la joie! à bas les hypocrites

Et toutes les chattemites

Avec leur air cafard et leurs nez de rubis.

Bravo! bravo! s'écria la jeunesse.

Vite, des ménétriers; bien vite, qu'on s'empresse;  
On ne saurait trop tôt commencer ses ébats.

Le rossignol, à la voix éclatante,  
Et le cygne à long cou, du grand peuple des rats  
Timidement alors abordaient les états. —  
A moi vos passeports, dit la garde insolente  
A nos deux voyageurs, que ce ton épouvante —  
Enfants nés dans les cieus et libres comme l'air  
Nous ne comprenons rien à toutes vos entraves.  
Nous sommes musiciens, et vous êtes des braves.  
Peut-être avec plaisir entendrez vous quelque air  
De Wäber, Mozart ou bien de Rossini.

Parlez: pour vous servir nous arrivons ici. —  
Vous êtes ménétriers; ah! par mon hallebarde,  
La rencontre est heureuse; entrez au corps-de-garde  
Et restez avec nous. Au bruit des violons  
Vous nous ferez demain danser des rigodons.

Cette nouvelle enchanteresse

Dans la ville aussitôt répandit l'allégresse.  
Mais il faut cependant, à teneur de la loi,  
Que nos deux musiciens subissent une épreuve  
Devant tout le sénat présidé par son roi.

L'invention n'en est pas neuve,  
Et Lycurgue autrefois avait prévu le cas.  
La musique a souvent corrompu les états.  
On reconnaît ici la sagesse des rats.

<sup>1</sup> On sait qu'il existe une fable célèbre de La Fontaine sous le titre de *Conseil tenu par les Rats*.

<sup>2</sup> Ce mot, dérivé de *bénédiction*, désigne dans le canton de Fribourg ce que les mots *vogue* ou *foire* signifient ailleurs.

Voilà donc nos artistes

Cités devant ces formalistes.

Ils paraissent tous deux, et chantent à ravir.  
Le sénat toutefois y prend peu de plaisir,  
Ces roulades n'étaient pas faites pour lui plaire;  
Sa majesté surtout étouffait de colère  
Il est vrai qu'en musique elle n'entendait rien.  
Le rat en général n'est pas né musicien.  
Mais il vit aujourd'hui comme vivaient ses pères;  
Il est actif, alerte; et ses mœurs sont sévères,  
Et n'étaient ses larcins de fromage ou de rot

On le prendrait pour un dévot,  
Même il pourrait trouver place dans la légende.  
Héias! rien de parfait ne naquit ici-bas,

Pas plus les hommes que les rats.

Quand je dis l'homme, il faut bien qu'on entende  
Aussi la femme, et sans qu'on le demande;  
Quoique le plus charmant des ouvrages de Dieu,  
Je ne veux certes pas la flatter en ce lieu.

Mais revenons à nos affaires.

On n'entendait qu'un cri contre ces deux chanteurs,  
Ces dangereux oiseaux, ces hardis novateurs,  
Ces ennemis des rats, ces damnés de corsaires.

Certains quidams parlèrent de gibet,  
Ou tout au moins de lettres de cachet.

Mais une ratte, à qui ces personnalités,  
A beaux plumages,  
Avaient touché le cœur, arraché maint soupir,  
Adroitement par sa chambrette,

Et sans trompette,  
Après un mot d'adieu, les avait fait partir.

A la campagne, ainsi qu'en ville,  
Jamais un peu d'amour ne parut inutile.

Puisque ces séducteurs, dit le roi Ratapon,

On ne sait de quelle manière,  
Sans doute par la main d'une vieille sorcière,  
Se sont soustraits à la prison,

Ne songeons qu'aux plaisirs de notre bénichon.  
Que demain l'on nous donne une bonne musique

A notre mode antique.

Pour moi rien n'est si doux qu'un concert de corbeaux,  
N'en déplaise à quelqu'un qui rit là bas sous cape;  
Gare à lui si jamais sous ma main je l'attrappe!

Le corbeau pour le chant est le roi des oiseaux;  
Il fut au temps jadis l'ami d'un patriarche;  
Au son de sa musique on a dansé dans l'arche,  
Quand l'arche aussi dansait et flottait sur les eaux.

Je sais qu'un certain fabuliste

Dans des pamphlets, dont j'ai la liste,  
Sur son compte a tenu de fort méchants propos.  
Ce n'était de sa part que pure jalousie,  
Besoin de dénigrer, ou bien trait de folie.

Vous m'en croirez sans contredit:

La Fontaine est un sot, et nous des gens d'esprit.

S'agit-il de juger du mérite des hommes?

Que de rats on entend à l'époque où nous sommes!

H. C.

# L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

N<sup>o</sup> 3.

FRIBOURG, NOVEMBRE 1841 : PREMIÈRE QUINZAINE.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis forment un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

## HISTOIRE NATIONALE.

### L'ÉGLISE COLLÉGIALE DE S.-NICOLAS.

*Une basilique séculaire apparaît au milieu de la cité, avec son clocher, ses tourelles, ses sculptures, ses gothiques chapelles et ses tombes silencieuses, où gisent des hommes jadis puissants. Ici tout est repos, tout est mystère. Une religieuse obscurité couvre les arceaux, les ogives et les voûtes profondes. L'Espérance, fille du ciel, est assise sur le seuil des portes saintes. D'une main, elle calme les orages de la vie; de l'autre, elle présente aux infortunés son phare lumineux.*

(Fragment inédit.)

De tous les monuments publics, qui décorent notre ville, le plus ancien et le plus célèbre est, sans contredit, la Collégiale. Son existence est peut-être antérieure à la bâtisse de la ville; car, le document de 1178, qui en parle, peut être interprété dans ce sens<sup>1</sup>. Diverses circonstances font encore présumer que l'église primitive était située à la place de la fontaine des bouchers. Du moins, lors des excavations préparatoires dans le 16<sup>e</sup> siècle, on découvrit des fondements disposés en cercle comme la base d'une tour<sup>2</sup>. Mais dans son origine ce ne pouvait être qu'une petite église du village de Fribourg, dont il est fait mention dans une charte de 1160<sup>3</sup>. Quand ce village se fut changé en ville, il fallut aussi agrandir l'enceinte de l'église. Ce changement nécessita une nouvelle consécration, qui se fit en 1182 par Roger, Evêque de Lausanne. Un siècle plus tard, cette église fut reconstruite à neuf, et au commencement du 14<sup>e</sup> siècle on bâtit l'église actuelle<sup>4</sup>. Il paraît que le temple ancien subsista encore quelque temps avec le nouveau; car, dans un acte de 1363 il est fait mention d'une église ancienne et d'une église nouvelle. Cette dernière fut achevée en 1343.

En entrant dans cette basilique par le grand portail, il est impossible de ne pas être frappé de la beauté et de la longueur du vaisseau, aussi bien que de la légèreté aérienne

d'une galerie, qui se prolonge jusqu'au chœur dans sa partie supérieure. Dans les premiers temps, cet effet devait être bien plus marqué; l'œil fixait avec respect cette teinte obscure qui dominait tant dans le sanctuaire que dans la nef et les chapelles latérales.

De nombreux changements furent apportés à cet édifice dans les siècles suivants. Le petit orgue fut établi en 1426, les stalles du chœur et la grande grille en 1468. Le chœur, déjà agrandi en 1614, fut reconstruit en 1629. C'est ce qui explique l'absence des tourelles extérieures sur cette partie de l'édifice. Mais, c'est au milieu du 17<sup>e</sup> siècle qu'on fit à ce beau monument de prétendues réparations avec une ineptie révoltante. Sous prétexte de l'assainir en exhaussant le parvis, on effaça la base des piliers et on détruisit ainsi les majestueuses proportions de l'ensemble; on enleva et dispersa les tombes antiques; les pierres tumulaires furent en partie brisées et les fragments dispersés. On remanda les bas-côtés externes avec tant d'audace, qu'on les prendrait pour des annexes modernes; on les perça de fenêtres bâtardes, qui firent pénétrer dans l'intérieur un jour inutile et profane. Le portail du nord fut entièrement renouvelé sans égard à la convenance du style. Des autels romains furent substitués aux chapelles gothiques, et des verres blancs aux vitraux colorés. Les sculptures du grand portail furent couvertes de croûte. Une toiture très-disgracieuse fut intercalée entre ce portail et la belle rosace du clocher, au risque de la masquer en partie. Toutes les réparations faites depuis portent l'empreinte du même mauvais goût<sup>5</sup>.

Telle qu'elle est aujourd'hui, l'église de S<sup>t</sup>-Nicolas est encore un magnifique monument d'architecture. Le portail principal, dont il existe plusieurs descriptions, offre un ensemble grandiose et une grande richesse de détails. C'est un tableau du jugement dernier encadré dans une triple voussure ogivale. La première renferme dans ses cannelures dix figu-

<sup>1</sup> Hist. cantonale, page 32, note 3.

<sup>2</sup> Ibid., page 225, note 1.

<sup>3</sup> Ibid., page 30, note 1.

<sup>4</sup> Ibid., page 138.

<sup>5</sup> M<sup>r</sup>. Weibel, architecte très-distingué, dirige aujourd'hui les travaux avec une intelligence supérieure.

rines, la 2<sup>e</sup> douze, la 3<sup>e</sup> quatorze. Sur le linteau figurent les douze apôtres, l'ange Gabriel et la S<sup>te</sup> Vierge. Ces quatorze statues, qui sont bien postérieures aux figurines de la voussure, sont de diverses époques, et les particuliers, qui les ont fondées, ont fait graver leurs noms et leurs armoiries sur les piédestaux. On y lit quelquefois deux noms et deux dates. Le nom ancien est même parfois effacé, comme si les derniers venus avaient voulu évincer les fondateurs de cette place honorable, et l'usurper.

On voyait au commencement du 17<sup>e</sup> siècle sur ce portail d'autres statues, qui ont disparu. Ainsi, au dessus des apôtres se trouvaient, du côté des élus, S<sup>te</sup> Catherine, de l'autre, S<sup>te</sup> Barbe.

Si l'on peut reprocher au portail principal certaine profusion d'atours, celui du midi, appelé autrefois portail des dimanches, est pur et d'une simplicité sublime. Les poses des statuette sont raides, leurs draperies maigres et cassées comme chez les premiers maîtres gothiques. On les a malheureusement négligées, quelques-unes sont déjà tombées, d'autres chancelent.

Nous allons maintenant pénétrer dans l'intérieur qui, malgré les réparations outrageuses que nous avons signalées, offre encore une magnifique enceinte. Elle comprend, comme dans toutes les anciennes basiliques, le porche, la grande nef, deux nefs latérales doubles, et le chœur. Le porche intérieur s'ouvre à l'entrée de l'église, et depuis 1655 il est séparé de la nef par une grille. Il est formé par deux piliers qui, avec l'aide des deux premiers piliers des bas-côtés, supporte quatre ogives égales. C'est au dessus de ces quatre travées du porche que s'élève cet orgue inimitable qui, dans ses ravissantes harmonies, semble résumer tous les concerts de la nature. L'artiste a asservi dans ces tubes sonores les vents impétueux, les brises légères et les mélodies de l'air. C'est ainsi qu'il fait descendre tour à tour dans les cœurs l'étonnement, les émotions douces ou l'épouvante. Il dispose même de l'ouragan, dont il tempère ou provoque à volonté les mugissements formidables, et quand toutes les ressources de cet instrument gigantesque se déploient, il en tire une voix immense pour célébrer la gloire de Dieu <sup>1</sup>.

On a décrit en détail le mécanisme de sa soufflerie, celui de ses pédales, ses réservoirs, ses milliers de tuyaux et la puissance de ses appareils pneumatiques <sup>2</sup>. La décoration de l'orgue

<sup>1</sup> On s'étonne avec raison que l'autorité communale n'ait pas encore fait élever un paratonnerre pour mettre ce chef-d'œuvre à l'abri du feu du ciel, que peut attirer le voisinage de grandes masses métalliques. Sans doute on n'appelle plus aujourd'hui la foudre en voulant la conjurer, comme autrefois, par des sonneries imprudentes. Mais le mouvement des grandes cloches ne pourrait-il pas coïncider avec un temps d'orage? D'après les calculs d'un savant allemand, le tonnerre est tombé, dans un espace de 33 ans, sur 386 clochers, et a tué 121 sonneurs.

<sup>2</sup> Voyez *Souvenirs de Fribourg*, 3<sup>e</sup> livraison : *L'Orgue d'Aloyse Mooser*, construit dans l'église collégiale de St-Nicolas, avec le portrait du célèbre Facteur, la vue de l'Orgue, etc. Fribourg, chez l'Éditeur L. J. Schmid, Imprimeur. Prix : 5 fr. de France.

ne consiste qu'en une balustrade à hauteur d'appui, avec des fresques dont le style s'accorde avec celui de l'église. Mais, au lieu de ses teintes claires, il eut peut-être mieux valu adopter la couleur du bois de chêne, qui est grave et contraste avec le métal.

Cet orgue est sans contredit une des plus grandes beautés de l'église. Toutefois, la place qu'il occupe ne lui était point destinée dans le plan primitif, et l'on ne saurait nier que cet envahissement nuise aux proportions architecturales de l'ensemble. La grande rosace se trouve ainsi masquée à l'intérieur, et il a fallu mutiler l'enceinte élégante et voutée qui est au dessus du porche, où l'on voit, comme dans celui-ci, des niches ogivales séparées par des colonnettes. C'était peut-être là que se tenaient au moyen-âge les assises du tribunal ecclésiastique, présidé par le doyen <sup>3</sup>.

La nef principale se développe sur une longueur de soixantedix pas, à partir du portail. Elle est soutenue par deux rangées de piliers massifs, au nombre de six de chaque côté. Ces piliers sont complexes et présentent chacun un faisceau de colonnettes, dont les plus grandes se courbent à l'extrémité supérieure, pour former avec l'arc correspondant d'avant et d'arrière les arceaux des bas-côtés. Celle du milieu se perd sous une voûte vaporeuse, hardi monument de la puissance de l'art. Cette voûte devait imiter le firmament, car autrefois des milliers d'étoiles d'or y brillaient sur un fond d'azur. On y a substitué plus tard des écussons armoriés et, sans doute pour les faire mieux ressortir, on blanchit le fond. La présence de ces images féodales dans le sanctuaire de l'égalité chrétienne ne peut être considérée que comme un outrage à la religion et au bon goût. Il en faut dire autant de ces drapeaux qui ont longtemps flotté sous les voûtes sacrées; trophées impies, conquis par un courage aveugle et brutal, au profit de quelques aventuriers et de rois ambitieux.

Les deux pièces les plus remarquables de la nef sont les fonts baptismaux et la chaire, deux bijoux de sculpture, sans doute contemporains. Mais ici aussi est intervenue une main grossière, qui a changé le couvercle des fonts en dôme peu gracieux, bien que chargé de dorures. On remarque aussi la chapelle du St-Sépulcre. Quant aux tableaux qui couvrent les angles des piliers, les uns ont été peints en 1654 par Frechod, les autres par Claude Pichot, de Morteaux <sup>4</sup>.

On remarque l'absence d'un Jubé. Le grand grillage qui le remplace est d'un riche travail, et date de 1462, époque où furent aussi confectionnées les stalles du chœur <sup>5</sup>. Celui-ci fut reconstruit en 1519, sur le plan fourni par maître Hans Felder, sous le rectorat de Hans Hayoz. On y retravailla en 1629, et l'on voit distinctement les soudures de la nouvelle

<sup>3</sup> *Hist. cant.*, page 223.

<sup>4</sup> M. Fontaine croit qu'ils sont l'ouvrage de notre peintre Friess, qui vivait au commencement du 16<sup>e</sup> siècle, et que le gouvernement recommanda au cardinal Schinner, lorsqu'il voulut faire peindre un plafond. Mais les protocoles du Conseil sont explicites à cet égard.

<sup>5</sup> *Hist. cant.*, page 223.

maçonnerie, ainsi que les vestiges des arcades de la galerie. De chaque côté du grillage, on voit adossés contre un pilier les portraits des deux champions du catholicisme au 16<sup>e</sup> siècle, Schneuwly et Canisius. On a fait sur les quatre grands chandeliers du chœur un conte ridicule, qui ne mérite pas une réfutation sérieuse, et que les amateurs peuvent lire soit dans les *Etrennes fribourgeoises*, soit dans les *Souvenirs de Fribourg*. Il suffit de faire observer avec M<sup>r</sup> Kuenlin, que ces chandeliers ont été fondés au moins cent ans avant l'époque où l'on place l'événement du prétendu pacha fribourgeois.

Quant aux deux bas-côtés externes, leur caractère primitif paraît avoir été le plus gravement altéré par la multiplication des nouvelles croisées, le raccourcissement des anciennes, le changement des autels, l'exhaussement du parvis et la conversion de l'ogive en plein-cintre.

L'église était cernée au sud-est par le cimetière. On avait construit sur celui-ci (1493) une chapelle, dont la toiture se composait de tuiles bigarrées, qu'on imiterait difficilement aujourd'hui. Devant la chapelle était le crucifix gigantesque, qu'on a transporté depuis à S<sup>t</sup>-Pierre. C'était l'avoyer Faucigny qui l'avait fait ériger en 1482. On donna quarante liv. (env. quinze louis) à maître Nicolas, le sculpteur, pour la façon. On y renferma les reliques suivantes : 1<sup>o</sup> une parcelle du bois de la S<sup>te</sup>-Croix ; 2<sup>o</sup> un fragment de l'éponge avec laquelle on désaltéra N. S. ; 3<sup>o</sup> des ossements de S<sup>t</sup> André, de S<sup>t</sup> Jacques-Majeur, de S<sup>t</sup> Egidius et de S<sup>te</sup> Catherine. L'évêque de Lausanne y attacha des indulgences à trois reprises <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Aux détails contenus dans l'*Histoire cantonale* (page 223 et 247) sur le service de l'Eglise au moyen-âge, on peut ajouter les suivants :

En 1414, le chapelain Jean Richard, Marguillier, s'étant plaint que le curé Stouder empiétait sur ses droits, la communauté fit à cet égard l'ordonnance suivante :

La communauté ayant le droit de patronage sur l'Eglise paroissiale, et celui d'instituer le curé et le Marguillier, arrête :

- 1<sup>o</sup>. Le marguillier gardera les clés de l'église, de la sacristie et du maître-autel.
- 2<sup>o</sup>. Il surveille les reliques, livres et ornements, dont il rend annuellement compte d'après l'inventaire qui en sera dressé.
- 3<sup>o</sup>. Il doit surveiller l'église jour et nuit, l'ouvrir tous les jours pour les matines, y assister le premier, et se retirer le dernier, et chanter ou faire chanter la première messe.
- 4<sup>o</sup>. C'est lui qui doit faire sonner les cloches, orner les autels, étaler les tentures dans l'église le jour de la Fête-Dieu, administrer les sacrements, et ne pas quitter l'église pendant le service ou s'y faire remplacer par le clerc, qui sera placé sous ses ordres.
- 5<sup>o</sup>. Il prêtera à M. le curé ou à son suppléant les reliquaires de S<sup>t</sup> Antoine, de S<sup>t</sup>. Eloi et de S<sup>t</sup>. Georges pour faire vinage.
- 6<sup>o</sup>. Il baptisera tous les enfants, recevra toutes les femmes relevées de couches, à moins que, par ordre du curé, il n'ait porté le S<sup>t</sup>. Sacrement en ville, ce qu'il ne doit faire qu'en cas de grande nécessité.
- 7<sup>o</sup>. Il ira lui second administrer l'extrême-onction. Il portera les saintes huiles et le livre; le clerc portera la croix.
- 8<sup>o</sup>. Il doit aller chercher les morts, faire venir les petits enfants pour l'enterrement, à moins qu'on ne célèbre la messe. Il fait aussi la recommandation des larmes, et préside à toutes les cérémonies des obsèques.

Le clocher, dit la tour, fut commencé en 1470. Une chronique a soin de remarquer que ce fut sous le règne de l'empereur Frédéric V de la maison d'Autriche, sous la domination d'Amédée IX, duc de Savoie, la 290<sup>e</sup> année depuis la fondation de la ville, et 18 ans après l'émancipation de l'Autriche. Peut-être faut-il dater de cette époque la création des *Kilchmeyer* soit Recteurs de la fabrique S<sup>t</sup>-Nicolas. Au moins n'existe-t-il aux archives de l'Etat aucun protocole de ces fonctionnaires, antérieur à la bâtisse du clocher. Celle-ci ne coûta rien à l'Etat, et l'on aura de la peine à comprendre, comment la Fabrique en fit seule tous les frais. Sa caisse était alors alimentée comme suit :

- 1<sup>o</sup>. On payait 20 sous pour la grande sonnerie de funérailles.
- 2<sup>o</sup>. Toute personne <sup>2</sup> léguait en mourant son meilleur vêtement à la Fabrique, ou le rachetait par une somme de 20 sous.
- 3<sup>o</sup>. Chaque récipiendaire à une maîtrise quelconque payait une certaine contribution.
- 4<sup>o</sup>. A la Fabrique revenait le produit de certaines amendes pour délits de religion ou contre la morale publique.
- 5<sup>o</sup>. Elle avait à sa disposition deux ou trois carrières, dont elle pouvait vendre les matériaux. L'une de ces carrières était au Botzet. On en descendait les moellons jusqu'à la Mottaz sur un bateau, d'où elles étaient hissées au moyen d'une grue. L'autre carrière était au Gors-de-la-Torche, et la troisième, selon toute apparence, derrière l'hôtel de Zæhringen.
- 6<sup>o</sup>. La Fabrique percevait une cense dans les campagnes.
- 7<sup>o</sup>. Elle recueillait tout ce qu'on jetait dans le tronc de l'église.
- 8<sup>o</sup>. Elle percevait un droit sur les sépultures.
- 9<sup>o</sup>. Ajoutez le produit des quêtes, des aumônes, et quelques contributions volontaires.

Henri Praroman est le premier Recteur connu de la Fabrique S<sup>t</sup>-Nicolas. Il fonctionna depuis 1470 jusqu'en 1472 <sup>3</sup>.

Dès que le projet de bâtisse fut arrêté, on envoya à Lausanne Jean Perlin pour examiner le beffroi du clocher, et le

- 9<sup>o</sup>. Il donne 20 sous lausann. au curé sur son casuel de l'an. Il perçoit la dîme de toutes les offrandes, après l'Evangile, en pain ou en argent. Aux enterrements il la perçoit aussi avant l'Evangile. Il ne touchera pas à l'offrande des cierges, mais bien la dîme de tout ce qui échoit au curé les quatre grandes fêtes de l'année, et de tout l'argent qui se trouvera dans le tronc de la chapelle de la sainte face.
- 10<sup>o</sup>. Chaque maison de la paroisse lui doit un *cugnu* (gâteau aux pommes) par an, ou un dîner *en luef dou cugnioz*. Chaque mariage lui rapportera un pot de vin comme au curé.

<sup>2</sup> Et non seulement toute femme, comme dit M. Kuenlin. (*Dict. du Canton*.)

<sup>3</sup> Son compte porte en titre : Cy appres sont contenues toutes les délivrances faites par noble Henri de Praroman Conseiller de Fribourg recteur de la fabrique de l'esglise de S. Nicolas dudit luef a cause du neuf clochief de ladite esglise encomencées le Sambady villie de feste annonciation dinque l'an mccccclxx.

sautier Salo à Genève pour en faire venir le maître maçon Georges du Jordil. Quand celui-ci arriva, il fut reçu à la Bastouba, où l'on fit une dépense de 6 sous et un denier (2 francs). Dans le contrat que l'on fit avec lui, il fut stipulé qu'il recevrait 4 gros par jour ( $\frac{1}{3}$  de livre soit environ 18 baches d'aujourd'hui), 20 livres de pension (150 fr.) et un logement aux frais de la Fabrique. On lui adjoignit trois garçons, soit tailleurs de pierres, dont le salaire journalier était de 3 gros. Plus tard, le nombre de ces aides fut doublé et on mit 6 manœuvres à leur service.

Dès la S<sup>t</sup>.-Jean 1472, la Fabrique changea de Recteur et le conseiller Jacob Lombard succéda à Praroman.

Au mois d'août, les fenêtres de l'étage où sont les cloches étaient achevées. L'année suivante, l'architecte et le Recteur étant morts, l'ouvrage ne fit que languir et la maçonnerie fut abandonnée. On commença la charpente (chapsury), et le beffroi fut achevé à la fin de 1476. On fit amener par un voiturier de Zurich les cloches de Romont, conquises après la bataille de Morat<sup>1</sup>. Elles ne touchèrent pas terre; car on les monta dès leur arrivée. On les sonna pour la première fois le jour de Noël 1476<sup>2</sup>.

En 1479, on trouve maître Guillaume et maître Pierre continuant les travaux du clocher. On leur donnait à chacun 40 liv. par an et en outre 40 liv. pour habits. Le traitement commençait et finissait à la Toussaint. L'année suivante, c'est le maître-maçon Pierre du Jordil qui reçoit 49 liv. à compte de l'ouvrage.

Trois ans après, on reprit les travaux de maçonnerie et on y travaillait encore en 1484, époque où Jean Hirser fut nommé Recteur. Alors furent achevés les trois fenêtres supérieures.

Depuis la S<sup>t</sup>.-Jean 1483, jusqu'à la S<sup>t</sup>.-Jean 1484, quatre-vingt-neuf personnes avaient légué soit leur meilleur habit soit 20 sous à la Fabrique. Quatorze seulement avaient eu l'honneur de la grande sonnerie, entr'autres Guillaume d'Avenches<sup>3</sup>.

Jean Hirser avait été Percepteur de l'Ohmgeld. Il était en même temps membre de la justice et hospitalier. Il recevait un traitement annuel de 20 liv. comme Recteur. Les quatre maîtres-maçons qui travaillaient sous lui recevaient chacun un habit et 40 liv. par an.

Dès 1480, on avait remplacé la petite cloche de Romont par une plus grande. Ce ne fut que 25 ans plus tard que l'on fit fondre la grande cloche Marie, qui pèse 200 quintaux. Pendant cette opération, défense fut faite d'approcher de l'enceinte

<sup>1</sup> *Hist. cant.*, page 395.

<sup>2</sup> La Fabrique paie 14 liv. au charretier qui avait amené l'une de ces cloches. On avait employé pour l'autre l'attelage de l'hôpital.

<sup>3</sup> On remarque dans les comptes de Hirser la naïve observation suivante à l'article des missions communales : 20 sous au clerc de Maistre

Peter qui mene le sofflet de lorguine por l'an mii vij por le tempore (trimestre) de penstecotta; car je ne ly volez rien done portant que l'orguine estoit ratié (?) mais il me fust faict commandement per Monsiur la voye et je ly donnais xx S.

où elle se faisait, sous peine de 3 liv. d'amende. On n'excepta que quelques conseillers et bannerets. Cette cloche fut bénie par l'Evêque de Lausanne, le 25 mars 1506.

Il paraît qu'en 1490 la bâtisse du clocher n'était pas encore achevée; car on retrouve l'architecte maître Pierre dont le salaire fut augmenté cette année. Alors seulement fut décidée la démolition de l'ancien clocher situé sur le chœur. On donna 31 sous (environ 10 fr.) au charpentier qui en descendit la statue de S<sup>t</sup>-Nicolas. L'année suivante, on prépara les câbles, qui devaient servir à la suspension des cloches. Mais ce n'est qu'en 1492 qu'il est fait pour la dernière fois mention de cette bâtisse, à laquelle travaillait alors maître Jensly<sup>4</sup>. Il paraît donc que c'est lui qui y mit la dernière main. On donna 5 liv. à Bénédicte Hurni pour y avoir bien travaillé.

Nous avons dit que la construction du clocher n'avait rien coûté à la ville. Cependant celle-ci se départit de l'Ohmgeld en faveur de la bâtisse pendant toute sa durée. Pendant les cinq premières années, les paysans ont fait avec leurs chevaux ou chars 1419 journées de transport (rydoz). Les trente-cinq premières, faites par ceux de Dirlaret pour amener des pièces de bois de *Seti* pour faire des grues, furent payées à raison de 6 deniers, les autres d'une ambrisane soit 15 deniers ( $\frac{3}{4}$  de gros<sup>5</sup>).

Une église n'étant point un édifice civil, tel que château, rempart, etc., il fallut composer avec les paysans pour le taux de la journée. Le repas d'un homme aux frais de la ville coûtait alors un gros, celui des personnages distingués deux ambrisanes, soit 30 deniers, le vin non compris. Celui-ci ferait l'objet d'un article spécial dit *Schengar*; c'est-à-dire vin des *semaises* ou vin d'honneur, en allemand *Schenkkannen*. Une ambrisane pouvait suffire à un paysan pour prendre, comme on dit, quelque rafraîchissement au cabaret, mais non pour y dîner dans les formes. Il est donc faux qu'on lui ait laissé l'option entre un sol ou un dîner.

Tous les villages des anciennes terres ont fait des journées pour la construction du clocher de S<sup>t</sup>-Nicolas pendant les cinq premières années. Il y en eut même de la paroisse d'Ecuvillens et de Farvagny, bien qu'elles ne fussent pas encore sous la domination de Fribourg. Quelques paroisses allemandes furent ménagées, sans doute parce qu'on les réservait pour d'autres travaux.

La collégiale de S<sup>t</sup>-Nicolas ne peut pas être comparée pour la beauté architecturale ni à la cathédrale de Lausanne ni à la collégiale de Berne. Ici les statues des portails sont d'un fini exquis, et les vitraux du chœur d'une splendeur ravissante<sup>6</sup>. Notre basilique a plus de ressemblance avec S<sup>t</sup>-

<sup>4</sup> Le couronnement pyramidal de la tour permet de croire que c'est un ouvrage achevé.

<sup>5</sup> Le denier avait à-peu-près la valeur du cruche. Celle de l'ambrisane a été erronément fixée à 10 sous dans la *Revue suisse*, T. I., p. 535.

<sup>6</sup> Notre collégiale en avait aussi. Ils avaient été confectionnés par maître Ludman de Bâle, à qui on paya 37 livres, 10 sous, soit 50 fl. d'Allemagne.

Pierre de Genève, qui l'emporte cependant par la sculpture du doxal et ses vitraux. Il est de fait que notre temple a été barbaquement mutilé, et que la diversité des ordres ne permet plus de le considérer comme un édifice régulier. Malgré ses défauts, la collégiale catholique de Fribourg a sur les trois temples protestants une prééminence incontestable sous le rapport esthétique. C'est l'harmonie soutenue du rit avec l'ensemble architectural. Jamais la sainteté du culte primitif n'y a été profanée un seul jour, et l'esprit qui anime encore l'église est le même que celui qui l'a fondée. Les mêmes cérémonies ont lieu dans cette enceinte sacrée comme aux premiers siècles de sa construction, les mêmes prières s'y récitent, les mêmes chants s'y font entendre, les mêmes images y figurent, la même doctrine y est enseignée. D'ailleurs, sa sonnerie passe pour la plus belle de toute la Suisse, son clocher pour le plus élevé. Il est fâcheux que les avenues de l'église ne soient pas plus larges. C'est surtout au débouché de la Rue des Epouses ou de la place Notre-Dame, quand, par un beau clair de lune, tous les édifices adjacents baignent dans la lumière de cet astre, que le clocher se présente avec effet dans sa sombre majesté. On est frappé de l'aspect de cette masse monumentale, toute ruisselante de religion et de poésie. Elle domine le palais du gouvernement, l'Hôtel-de-ville, l'arsenal, les remparts avec leurs tours altières, les écoles, en un mot tous les édifices publics et particuliers, parce que dans une société bien organisée, comme dans l'individu, la pensée religieuse doit prévaloir sur tous les intérêts matériels, ou du moins former le point suprême vers lequel ils convergent. Nos ayeux ont voulu, par cette basilique colossale, symboliser la puissance de leur foi. Elle formule en effet un hymne éternel et sublime que rien n'a pu interrompre dans la cité catholique pendant sept siècles, ni les soins laborieux de sa conservation, ni le tumulte des guerres, ni les tempêtes de la réforme, ni les discussions frémissantes de la politique. Aussi voyez comment, sous l'influence corrosive du temps, presque tout ce que nous avons de commun avec nos pères a disparu : costume, langage, lois, usages, maisons, et jusqu'aux noms. La religion seule est restée, arbre sacré qui couvre de son feuillage immortel les débris de mille générations fribourgeoises, fil d'or qui, traversant la nuit des âges toujours pur et lumineux, lie la communauté au ciel et son passé à un avenir plein d'espoir et de mystère.

## GRIMOUX,

PEINTRE FRIBOURGEOIS A PARIS.

ESQUISSE BIOGRAPHIQUE.

Dans le panthéon fribourgeois, les hommes de lettres et les artistes de Romont ne forment pas le groupe le moins intéressant; on y voit entr'autres l'historien *Guilliman*, le chroniqueur *Cathelin*, les peintres *Fuilleret* et *Grimoux*.

La biographie de Grimoux pourrait à la rigueur se faire en quelques mots : « Ce fut un grand, un effréné viveur, mais

» un artiste de mérite, un peintre de genre et portraitiste  
 » excellent pour son époque, dont le pinceau fit honneur à  
 » son pays natal. » Mais, puisque nous connaissons la vie de  
 Grimoux, et que les détails qui la composent, lui font une  
 biographie assez curieuse, assez romanesque, nous laisserons  
 parler ces détails.

Jean Grimoux naquit à Romont, vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle (1680.) Son père, l'un des cent-suisse de la garde royale, l'emmena de bonne heure à Paris, où on le confia aux soins d'une tante mariée à un riche bourgeois de la capitale. Dans la maison de son oncle, le jeune Romontois fut envisagé comme un domestique, et employé aux gros ouvrages; mais on pourvoyait largement à son entretien et on ne le laissait manquer de rien. Quant à son éducation, personne ne crut devoir en prendre souci. Les passions naissantes du jeune Fribourgeois et son tempéramment fougueux purent se développer en liberté. Il fit une foule de mauvaises connaissances, hanta les cabarets et les mauvais lieux, et n'ignora bientôt plus aucun des vices de la grande ville.

Cependant, au milieu de cette dégradation physique et morale, un penchant honnête, une préoccupation pure restaient encore à Grimoux, comme une planche sauvée du naufrage, et le distinguait de la tourbe impure qui s'agitait autour de lui; le sentiment du Beau! Ce n'était point, à vrai dire, un sentiment bien idéalisé; l'esprit de Grimoux ne s'élevait point jusqu'à cette beauté suprême que révèle la contemplation de l'infini. Son enthousiasme était plus près de la terre: il admirait le dessin, la pureté de ses lignes, la morbidesse de ses contours, le naturel, la grace des poses et des attitudes, l'élégance dans les draperies. Balayant, époussetant les somptueux appartements de son oncle, Grimoux s'arrêtait avec une vive émotion devant les tableaux que ses instincts d'artiste lui révélaient comme les créations d'un grand maître. Il se sentait saisi d'un vif désir de les égaler, et, ne concevant nul espoir de se former autrement pour un art qui cadrait si peu avec son état présent, il voulait au moins essayer de les copier et de les reproduire comme il savait, comme il pouvait! La nuit, quand tout le monde dormait dans la maison, il les transportait dans sa chambre et, armé d'un mauvais crayon, il travaillait avec tant d'ardeur, avec tant d'amour, à rendre sur un bout de papier la composition qui l'avait frappé, que le jour le surprenait bien souvent à l'ouvrage et tout affligé de devoir si tôt interrompre son occupation chérie. Cette assiduité fut devenue à la longue très préjudiciable à sa santé, si les voisins qui apercevaient toutes les nuits de la lumière dans sa chambre, n'en eussent averti son oncle, comme d'une chose extraordinaire et qui sentait au moins l'extravagance. Grimoux, surpris par son oncle au milieu de son travail, reçut une sévère réprimande et défense de continuer ce genre de vie, sous peine d'être renvoyé de la maison. Mais, à force de prières, l'oncle se laissa cependant adoucir au point de permettre au jeune homme de consacrer au dessin ses heures de loisir, et de lui donner un maître pour diriger ses études.

La joie de Grimoux était inexprimable. Il n'avait guère fait jusque-là que de travailler sans fruit. Que de fois il s'était vu arrêter par des difficultés insurmontables pour un profane ! Que de fois son abandon lui avait arraché des larmes de découragement et de douleur dans cette chambrette solitaire, siège de ses études clandestines et de ses espérances souvent déçues. Maintenant, il allait dessiner tout à son aise, sous l'œil d'un homme à qui l'art était familier, et qui se riait des embarras où avait tant de fois échoué son courage. Sans doute qu'en peu de temps il ferait les plus rapides progrès, et deviendrait un artiste distingué. Ces douces pensées rendirent Grimoux heureux pendant plusieurs semaines. Mais, comme dit un grand écrivain d'Allemagne, « l'art est long, le temps court, et la gloire lente à couronner l'œuvre. » Les belles espérances de Grimoux ne se réalisaient pas assez tôt au gré de ses désirs juvéniles. Les difficultés, quoique bien aplanies par le maître habile que son oncle lui avait donné, subsistaient encore. Les études aussi ne l'absorbèrent plus tellement qu'une passion d'un autre genre ne vint se glisser dans l'âme ardente du jeune Fribourgeois. L'oncle de Grimoux avait une fille qui plut à notre artiste. Il s'éprit d'une vive passion pour sa cousine et fut payé de retour. Les rêves d'art et d'amour se partagèrent alors la chambrette de Grimoux. On ne s'aperçut point d'abord des intelligences de ces deux jeunes gens, et lorsqu'on les découvrit, il était trop tard, et impossible de sauver l'honneur de la jeune fille autrement que par un mariage. La colère de l'oncle, du bienfaiteur de Grimoux, éclata comme la foudre. Les prières du jeune homme, les larmes de la jeune fille, tout fut inutile. Une lettre de cachet fit enfermer Grimoux dans l'une des maisons de détention de la capitale.

La perte de la liberté, et il faut le dire, de son amie fidèle, toucha moins Grimoux que celle de ses pinceaux, de ses burins et de ses objets de travail. Car, on lui avait enlevé tout ce qui eut pu adoucir les rigueurs et les ennuis de sa captivité. Le concierge de la prison ne se décida qu'à grand'peine à lui donner un peu de papier : pour un burin, il dut s'en faire un avec le plomb qui garnissait la fenêtre de sa cellule. Dès lors, on voyait tous les jours Grimoux assis à une vieille table, copiant et recopiant cent fois les belles pages restées dans sa mémoire, et s'essayant parfois à esquisser ses propres idées. Cette préoccupation extraordinaire attira l'attention de deux prisonniers de distinction, dont la prison communiquait avec celle de Grimoux : l'un d'eux, surtout homme de goût et ami éclairé des beaux arts, découvrit facilement les germes d'un beau talent dans ces ébauches incolores et si pâlement burinées. Il témoigna le plus vif intérêt à l'artiste malheureux, se fit raconter son histoire, et lui promit de travailler à son élargissement.

Quelque temps après, en effet, étant sorti de prison, un des premiers soins de cet homme généreux fut de rendre une visite à l'oncle de Grimoux qu'il avait autrefois connu. Il plaida si chaleureusement la cause du neveu, que, se ravisant tout-à-coup, cet oncle si sévère fit mettre le jeune homme en li-

berté et lui accorda même la main de sa fille. Il y ajouta le bienfait de confier Grimoux aux peintres les plus habiles de Paris. Le talent du jeune artiste s'était mûri dans la retraite ; il avança à pas de géant dans la carrière. En peu de temps, il devint pour ses maîtres un émule et un rival dangereux. Ses portraits, pleins de vie et d'une ressemblance frappante, mirent son talent à la vogue.

Grimoux était parvenu au bout de ses désirs. Il était artiste, et même artiste renommé. Il avait pour compagne une femme qui l'aimait de toutes les puissances de son âme. Combien de jeunes gens eussent trouvé le bonheur dans cette position, et travaillent toute leur vie pour l'atteindre, sans y réussir. Mais le repos n'était point fait pour l'âme passionnée et orageuse de Grimoux. Ses mauvaises passions, assoupies pendant le paroxysme de son enthousiasme artistique, se rallumèrent avec une nouvelle force, et parlèrent plus haut que le sentiment et la raison. Les cabarets, le jeu, les sociétés perdues le revirent plus abandonné, plus dissolu que jamais. Les représentations de son oncle furent vaines ; il y répondit par des injures, lui reprochant sa captivité et l'appelant son tyran. Son indigne conduite obligea même son épouse à chercher un refuge dans la maison paternelle. Grimoux vécut alors quelque temps dans la compagnie d'une femme revenue de la Hollande avec une certaine fortune. Quand ses prodigalités l'eurent ruinée, il l'abandonna.

Malgré ces débordements, le talent de l'artiste fribourgeois le faisait choyer et rechercher par les grands qui, à l'envi, voulaient avoir leur portrait de la main de ce peintre célèbre. Mais, posséder Grimoux n'était pas chose facile. Il ne sortait guères de l'auberge. Plusieurs fois on usa de violence, et Grimoux, enlevé par la valetaille d'un grand seigneur, était enfermé dans une chambre de l'hôtel avec les laquais et les cochers pour compagnie, et le pot de vin sur la table, pour ragailhardir sa veine, jusqu'à ce qu'il lui eût pris fantaisie de contenter enfin le vif désir de son hôte.

Perdu de dettes, les vêtements en désordre et annonçant la misère, Grimoux conservait toute la fierté et tous les caprices d'un artiste de premier ordre. Une princesse lui fit demander son portrait. Grimoux répondit en termes grossiers qui auraient du blesser cette dame à l'endroit le plus sensible. Mais, telle était son envie, qu'elle fit faire à l'artiste une réponse dans le même sens, pensant en obtenir davantage de cette manière. Mais celui-ci se contenta de répliquer : « je n'ai pas la tête à peindre. »

Tout cela ne l'empêchait point d'être fort apprécié pour ses œuvres par les peintres les plus distingués de la capitale. Rigaud et Largillière avaient Grimoux en estime particulière. « Il nous serait infiniment agréable, lui disaient-ils un jour, de cultiver avec vous des rapports d'art et d'amitié. Mais nous ne le pouvons décemment, tant que vous vous conduisez ainsi, et que vous allez vêtu comme un misérable. » Votre conseil est celui d'amis véritables, répartit vivement Grimoux, je

le suivrai, soyez en persuadés. Quelques jours après, en effet, l'artiste fribourgeois vint faire une visite à Rigaud avec un habit galonné et à manchettes, la tête frisée au dernier goût, et toutes les allures d'un homme de la cour. Rigaud fut émerveillé de la métamorphose. « M. Grimoux, vous êtes parfaitement bien ainsi. Nos amis vont en être enchantés. Nous pourrons maintenant vous introduire dans nos premières sociétés. » Grimoux parut encore quelquefois dans ce costume, et chaque fois avec un luxe, un étalage qui inspirait des craintes sérieuses à Rigaud, que Grimoux ne se ruinât par trop de dépense pour sa toilette. Mais, ses inquiétudes ne furent pas de longue durée. Dès la troisième visite, las de lutter avec son naturel, Grimoux se présenta de nouveau chez l'artiste parisien dans son ancienne mise débraillée et malpropre. Rigaud ne put dissimuler son désappointement. « Monsieur, lui dit Grimoux, je croyais que vous aimiez en moi mon talent et non des habits qui ne peuvent me donner le moindre mérite. Dorénavant, je ne prendrai plus autant de peine. J'ai l'honneur de vous saluer : » et ils s'esquiva. Chemin faisant, il rencontre un mendiant, l'amène à son logis, et, bongré malgré, lui endosse un de ses habits galonnés. « Mais, Monsieur, » que pensez-vous? vous voulez vous moquer de moi? Je suis » trop pauvre, pour porter un habit de cette richesse. Les » gens de la police m'arrêteront et me prendront pour un » fou ou pour un voleur. Dans le premier cas, je serai en- » fermé, dans le second pendu. — Mon ami, ne t'effraie pas » à si bon compte, si l'on veut te faire de la peine, je suis là » pour témoigner de l'affaire. — Ce que le mendiant avait prévu, arriva. Il fut arrêté; mais Grimoux, appelé en témoignage, fut entendu, et le mendiant relâché.

Tout-à-coup on répandit dans Paris le bruit que Grimoux était parti pour les pays lointains; pendant une année, il disparut à tous les regards. Mais une foule de têtes à la Rem-

brand, supérieurement dessinées, qui circulèrent dans la capitale, trahirent son incognito. Le malheureux travaillait pour les aubergistes; un seul d'entr'eux possédait une chambre entière de croquis et de tableaux dessinés et peints délicieusement. Grimoux continua ce genre de vie jusqu'à sa mort, qui eut lieu dans l'année 1740.

L'artiste fribourgeois n'avait jamais été en Italie; comme Rigaud, comme Largillière et une infinité d'autres peintres de mérite, il avait fait toutes ses études en France. La nature et les modèles de tous genres, qui s'y trouvent réunis en grand nombre, avaient formé son talent. Il aspirait à être le Rembrand français. Un de ses admirateurs lui ayant dit un jour: « Vous dessinez comme le Poussin » — Dites donc comme Rembrand, il y a assez d'un Poussin en France. » Le faire de Grimoux était tour à tour élevé, gracieux ou hardi; les attitudes de ses personnages, leurs mains, leurs draperies étaient pleines de noblesse. Son coloris avait de l'éclat et de la vigueur. Mais il excellait dans le dessin, et surtout dans le dessin de la tête. Un sujet de prédilection pour son pinceau, c'étaient les Suisses de porte, la hallebarde à la main ou sur l'épaule. On en voyait un grand nombre à Paris à la fin du 18<sup>e</sup> siècle: ils vivent, tant il y a de naturel, de vérité dans ces figures. Lépicé, Boisot et d'autres en ont gravé un grand nombre. Fuessli, l'historien des artistes Suisses, regardait Grimoux comme l'un des meilleurs artistes qu'ait enfantés la Suisse au 18<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>.

Alexandre Daquet.

<sup>1</sup> Fuessli, *Geschichte der besten Künstler in der Schweiz*. III. Band. S. 16 — 27. Zürich 1770. Les détails que Fuessli donne dans sa notice, et que nous avons en grande partie reproduits dans la nôtre, lui avaient été communiqués par deux personnages marquants de Paris, à cette époque: le chevalier Schaub et J. G. Wille, connus, le premier, comme homme d'Etat, le second, comme artiste.

## LITTÉRATURE.

### NOTICE

SUR

#### LA VIE ET LES ÉCRITS DE SÉBASTIEN WERRO.

PRÉVÔT ET CURÉ AU 16<sup>e</sup> SIÈCLE.

Tel est le titre d'un opuscule que vient de faire paraître M. le Chancelier Werro chez B. Galley en cette ville. On savait que le Prévôt WERRO avait été un homme de mérite; mais il n'était pas suffisamment apprécié. L'auteur de cette biographie a donc rendu un véritable service au public en le faisant connaître.

Après avoir fait de fortes études à l'université de Fribourg en Brisgau et à la faculté de Théologie de Besançon, Sébastien était à 26 ans (1580) curé de sa ville natale. Son mérite l'avait tellement mis hors de ligne, que le Chapitre de S<sup>t</sup>.-Nicolas,

qui avait coutume de présenter à la bourgeoisie deux ou trois sujets pour ce poste, se borna à le proposer seul, et qu'il fut élu à l'unanimité des suffrages. Versé dans la connaissance des langues hébraïque, grecque et latine, il s'appliquait non seulement à l'étude des textes saints et des Pères de l'Eglise, mais il se nourrissait aussi de la lecture de Cicéron, de Plutarque, de Platon et d'Aristote, comme le prouvent les notes marginales qu'on voit dans ses livres, qui existent encore en grande partie dans la famille dont il portait le nom.

Il exécuta en 1584 le projet qu'il avait formé de visiter les lieux saints; et dans une audience qu'il avait eue du Pape Grégoire XIII à son passage à Rome, il lui représenta la nécessité de la réforme du calendrier, dont ce souverain Pontife

s'occupait déjà et qui eut lieu l'année suivante. A son retour de la Terre-Sainte, il reprit avec un nouveau zèle les fonctions pastorales, et publia en allemand un ouvrage de controverse qui paraît avoir fait quelque sensation, puisque les gouvernements de Zurich, Berne, Bâle et Schaffouse écrivirent à celui de Fribourg pour en demander la suppression, se plaignant de ce qu'il était écrit de manière à troubler la paix entre les Confédérés. Sébastien WERRO vivait dans une époque de grande agitation, et il n'était pas par caractère disposé à demeurer étranger au mouvement de son siècle. Il s'était prononcé hautement pour le parti de la Ligue en France contre Henri IV, et avait même paru devant les conseils de la République pour demander avec assez peu de ménagement le rappel des compagnies qui étaient au service du roi excommunié. Il en fut réprimandé en plein chapitre par l'Avoyer et une députation du conseil. Dégouté enfin de tous les obstacles qu'il rencontrait, il donna sa démission de curé, au commencement de l'année 1590.

Il partit de nouveau pour Rome, où il resta trois ans, au bout desquels il fut reçu docteur des saintes Écritures, après avoir passé par toutes les épreuves académiques. Il fut, pendant son séjour dans la capitale du monde chrétien, chargé par son gouvernement de complimenter le Pape Clément VIII sur son avènement au trône pontifical. Il rentra bientôt après dans sa patrie, malgré les instances du cardinal Paravicini, qui voulait le fixer à Rome. Quelques années après son retour, il fut promu à la dignité de prévôt et plus tard à celle de vicaire-général du diocèse. Mais, comme il avait apporté dans l'exercice de ces nouvelles fonctions les mêmes principes que ceux qu'il avait professés précédemment, il y rencontra aussi la même opposition. Il fut obligé de se démettre de toutes ses charges en 1604, et ne conserva que la place de chanoine-prédicateur, qu'il garda jusqu'à sa mort.

» On doit sans doute être étonné, » dit avec raison son biographe, « qu'un homme aussi distingué par son savoir et ses vertus, qui n'avait cessé de rendre à son pays les services les plus signalés, qui avait été l'ami intime du père Canisius, qui comptait pareillement un grand nombre d'amis et de parents dans les conseils souverains, ait pu être en butte à la malveillance et forcé, pour ainsi dire, à la retraite. Pour s'expliquer toutefois cette apparente contradiction, il suffit de considérer quel était le caractère de Sébastien et l'esprit de la société dans laquelle il vivait. Austère pour lui-même, ne consultant que son devoir, et dégagé de tout respect humain, il n'avait en vue que le bien de ses ouailles, et se mettait à l'œuvre avec cette volonté ferme et inébranlable que lui inspirait une profonde conviction religieuse. Ce zèle énergique, qu'il déployait dans ses fonctions, excita des plaintes, amena des résistances, et malheureusement les passions politiques du temps ne furent pas étrangères à ces débats. En effet, Sébastien ne partageait pas l'opinion dominante alors dans le gouvernement en faveur de la France. Non seulement il s'était pro-

» noncé contre les prêts considérables qu'on avait faits pour rendre service à cette couronne; mais il avait cherché encore à empêcher qu'on lui fournît de nouvelles troupes, et s'était élevé pareillement contre l'acceptation des pensions; de manière que, heurtant de front les intérêts de beaucoup de personnes, il se vit sans appui, et dut céder à l'empire des circonstances. C'est ici le cas de faire un rapprochement assez curieux, et qui prouve l'instabilité des choses humaines; près d'un siècle auparavant, l'Avoyer d'Arzent avait succombé pour avoir épousé le parti de la France, et maintenant le Prévôt et Vicaire-général WERRO éprouvait un sort analogue pour un motif tout opposé. »

Le zèle avec lequel il s'acquittait de ses fonctions ecclésiastiques ne l'a pas empêché de se vouer à l'étude, ainsi qu'on en peut juger par la liste de ses ouvrages.

Un traité d'astronomie, de physique et d'histoire naturelle, publié en latin sous le titre de : *Physicorum libri X*, et imprimé à Bâle.

L'ouvrage de controverse mentionné ci-dessus et contenant plus de 200 questions adressées aux réformateurs, imprimé à Fribourg en 1585.

Un abrégé d'histoire universelle sous le titre de : *Chronica ecclesiastica et Monarchiarum a condito mundo*, imprimé à Fribourg en 1599.

*De Philotheia*, ou de l'amour de Dieu, imprimé à Fribourg en 1609.

Un petit livre allemand sur les principaux traits de la vie de la S<sup>te</sup>. Vierge.

Enfin, un ouvrage fort étendu sur la Religion, mais qui n'a pas été imprimé.

Le Prévôt WERRO était donc bien de son siècle. Erudition, conviction profonde, passions même, rien n'y manquait. Il n'est dès lors pas étonnant que sa vie ait été aussi agitée. On voit néanmoins que, malgré toutes les contradictions qu'il a rencontrées dans son passage sur cette terre, il n'a jamais cessé de jouir de l'estime de ses concitoyens; c'est qu'il y a toujours, dans un grand savoir uni à beaucoup de vertu, quelque chose qui impose le respect.

Il n'est pas besoin de dire que cette biographie est écrite avec une élégante simplicité, comme le comportait la nature du sujet. Elle ne se borne pas à exposer les faits, mais elle en indique les causes, en faisant connaître l'homme et les temps où il vivait.

Puisse cet essai n'être que l'avant-coureur des succès qui attendent M<sup>r</sup> le Chancelier WERRO, si ses importantes fonctions lui permettent de se vouer à l'étude de l'histoire de son pays, à laquelle il a déjà rendu plus d'un service. Nous pouvons le dire sans crainte qu'on accuse notre amitié d'exagération.

H. C.

# L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

N° 6.

FRIBOURG, NOVEMBRE 1841 : SECONDE QUINZAINE.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis forment un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 48 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

## AGRICULTURE.

### DES INSTRUMENTS DE L'AGRICULTURE PERFECTIONNÉE.

La Charrue est le symbole de l'Agriculture proprement dite, la clé de toutes ses opérations : c'est donc sur cet instrument qu'ont dû s'arrêter d'abord les regards des Agronomes qui visaient à la perfection.

Caton disait à tort aux Romains : « ne changez pas votre soc. » Nos routiniers, qui ne sont pas des Catons, pensent de même, et leur tort n'est pas moindre. Les arts font des progrès et l'expérience substitue le bien au mal et le mieux au bien. Les Romains, pour cultiver leurs terres, se servaient de l'instrument connu sous le nom d'*Araire* (du latin *arare*, labourer). Cette charrue, dont Hésiode et Virgile nous ont laissé des descriptions, remonte au berceau de l'Agriculture. Elle est de la plus grande simplicité ; elle peut servir aussi bien dans des terrains très légers et très faciles à labourer que dans les terres compactes et difficiles à ouvrir. Elle n'a pas d'avant-train : ainsi point de roues qui s'enfoncent dans la terre et arrêtent la marche des animaux de trait. Cependant elle était loin de satisfaire aux conditions que l'on exigeait d'un bon instrument de labourage.

Longtemps les efforts des Agronomes, pour obtenir une charrue telle qu'ils la désiraient, furent infructueux, parce que le problème de la perfection de la charrue est très difficile à résoudre, d'autant plus qu'il ne peut l'être *a priori* par une équation algébrique. On est forcé ici de tâtonner et de livrer à l'expérience le soin de rectifier un premier aperçu.

Voici les conditions de ce problème ; Trouver une charrue qui produise les effets de la bêche, en enfonçant le gazon et ramenant la couche inférieure à la surface ; qui remue le plus de terre possible avec la moindre résistance possible ; dont la direction ne soit ni pénible ni difficile ; qui soit en état de vaincre ou d'éluider les obstacles que présentent les diverses natures de terrain, et qui joigne à la plus grande solidité l'avantage de n'être pas d'un prix excessif ni dans sa construction ni dans son entretien. Pour que ce précieux in-

strument pût rendre tous les services dont il est susceptible, il faudrait

- 1<sup>o</sup> que le laboureur n'eût pas besoin d'aide, c'est-à-dire qu'il pût conduire en même temps le soc et l'attelage.
- 2<sup>o</sup> que la charrue fût simple, et ne fût composée que des pièces strictement nécessaires ;
- 3<sup>o</sup> que l'attelage qui la tire ne fût formé que de deux bêtes,
- 4<sup>o</sup> que le soc fût plat et tranchant, afin d'éviter les résistances que toute autre forme lui occasionne ;
- 5<sup>o</sup> que la charrue n'eût qu'une oreille (versoir), disposée de manière qu'elle pût nettoyer parfaitement le fond de la raie et retourner les terres sur le côté ;
- 6<sup>o</sup> que le labour fût à la fois d'une profondeur suffisante et le plus étroit qu'il est possible ;
- 7<sup>o</sup> que la charrue obéît avec précision dans tous ses mouvements au laboureur qui la conduit ;
- 8<sup>o</sup> qu'elle eût une entrure facile, c'est-à-dire qu'elle piquât en terre à la volonté du laboureur, afin que le terrain, selon que l'exige sa nature, puisse être tourné à une plus ou moins grande profondeur ;
- 9<sup>o</sup> enfin qu'elle ne fît que ce qui est nécessaire ; car, ce qui ne l'est pas est nuisible.

La réunion de toutes ces qualités est très difficile.

Lorsque, dans des temps fort reculés, on a inventé la grande charrue à versoir, dite *charrue de Brie*, et dont on fait encore usage en France dans les pays qu'on appelle de *grande Culture*, il s'est trouvé qu'elle était difficile à conduire et à maintenir dans une direction convenable. Pour remédier à cet inconvénient, on a imaginé de la fixer par l'extrémité sur une espèce d'avant-train à roues, analogue à celui d'un carosse. Alors il est arrivé que la charrue, ne recevant pas immédiatement les secousses de l'attelage, a acquis une direction bien plus facile. Cet expédient a paru une idée lumineuse, et la charrue a été regardée longtemps comme le *nec plus ultra* et le chef-d'œuvre de l'esprit humain en ce genre.

Mais voilà qu'est venu le siècle scrutateur, qui, jetant tout pêle-mêle, même la sanction vénérable du temps, dans la balance du doute Cartésien, a remis en question ce qui paraissait définitivement jugé, a tout examiné et a voulu tout refaire à neuf; *nullius addictus jurare in verba magistri*. La pompeuse charrue à avant-train elle-même n'a pas échappé à ce contrôle redoutable; et il a été reconnu que si les roues offrent quelques avantages, elles ont le grave inconvénient d'augmenter beaucoup la résistance, et que, tout bien considéré, l'avant-train est une superfluité plus nuisible qu'utile.

Déjà depuis longtemps, la Belgique, berceau de la culture perfectionnée, faisait usage d'une charrue à versoir sans avant-train. La charrue belge a été le type primitif de toutes les charrues simples qui ont été construites avec des perfectionnements plus ou moins considérables en Angleterre, en Écosse et aux États-unis d'Amérique.

Toutes ces charrues, dont les dessins existent dans les traités et journaux d'Agriculture, sont construites à-peu-près sur le même principe. Elles ne diffèrent que du plus ou moins sous le rapport de la résistance et du coût de leur construction.

Si la culture perfectionnée a fait de grands progrès en Angleterre, on doit l'attribuer à trois circonstances principales: 1<sup>o</sup> les capitaux considérables dont peuvent disposer les grands cultivateurs; 2<sup>o</sup> la longue durée des baux; 3<sup>o</sup> l'abondance et le bas prix du fer. C'est à cette dernière circonstance que les cultivateurs anglais doivent d'être bien pourvus en outils perfectionnés de toute espèce. Ils ont notamment des charrues en fer d'une solidité à toute épreuve.

La charrue belge est très solide; elle fouille bien la terre; mais d'abord elle est un peu trop coûteuse, et, en second lieu, elle est d'un tirage pénible; son versoir accumule la terre et la traîne avant de la renverser. Ces inconvénients ont été évités dans la construction de la charrue écossaise, au dire des Agriculteurs qui l'ont introduite dans notre pays.

M. de Dombasle, ce savant directeur de l'Institut agricole de Roville, s'est attaché à perfectionner la charrue simple. Nul n'était plus à même que lui de sentir ce qui manquait de pratique à l'école scientifique et ce qui manquait de science au praticien. Son grand mérite est de s'être livré à l'Agriculture corps et biens; c'est d'avoir apporté dans son entreprise cette bonne foi d'un esprit supérieur, travaillant pour ainsi dire toujours à ciel ouvert, faisant l'éducation agricole en même temps qu'il faisait la sienne. Dans ses recherches et travaux, tendant au perfectionnement de la charrue, il a eu pour objet principal de la rendre moins coûteuse et d'un tirage plus facile. Placé à la tête d'une ferme, à laquelle est jointe une fabrique d'instruments, il a eu de grands avantages sur la plupart de ceux qui avaient travaillé au perfectionnement des outils agricoles. Sa position lui donnait à tout moment la facilité de vérifier sur le terrain les instruments de la théorie et de rectifier les défauts au fur et à mesure qu'ils étaient signalés par l'expérience et l'observation.

La charrue de Roville nous paraît jusqu'ici celle qui rem-

plit le mieux les conditions que nous avons exigées plus haut. Son versoir contourné avec précision renverse la terre au fur et à mesure qu'elle est coupée verticalement par le coutre et horizontalement par le soc. Un attelage ordinaire suffit pour la faire opérer avec aisance à 6 ou 8 pouces de profondeur.

Que si vous nous demandez maintenant quelle est la charrue que vous devez adopter de préférence, et si vous devez échanger immédiatement celle que vous possédez contre la charrue belge, anglaise, écossaise ou américaine, ou contre la charrue de Roville ou telle autre qui s'est acquis un grand renom, nous vous répondrons d'abord qu'il n'y a rien d'absolu dans cette matière, et que la même charrue ne convient pas à tous les terrains. L'opinion des Agriculteurs pratiques est souvent bien opposée à celle des Agriculteurs de cabinet. Etudiez donc avant tout le terrain que vous avez à labourer, et apprenez surtout à bien conduire vos bêtes de trait et à bien diriger une charrue quelle qu'elle soit. De bons labours et de beaux travaux ont été exécutés à Hofvyl avec la charrue à avant-train dite l'argovienne, tout comme l'on a vu ailleurs exécuter d'excellents labours avec la charrue écossaise. On a vu, dans le marais méridional de la Vendée, une charrue sans avant-train fatiguer extrêmement 8 à 10 bœufs qui y étaient attelés et le laboureur qui la dirigeait, pendant que l'on voyait, dans la même localité, la charrue flamande dans des fermes exploitées par des Cultivateurs belges n'avoir que des attelages de deux chevaux; et cependant ces deux charrues, qui offrent entre elles une si grande différence de tirage, étaient toutes deux sans avant-train, labourant par jour à peu-près la même étendue de terrain et à la même profondeur; seulement le labour fait par les cultivateurs belges était incomparablement meilleur. S'il est des localités où l'on peut se servir utilement de la charrue sans avant-train, il en est d'autres aussi où il serait impossible de bien labourer une raie s'il n'y avait pas d'avant-train, et alors toutes les théories s'évanouiront devant la nécessité. Il y a tant de diversité dans le sol et dans les circonstances qui l'environnent, qu'il faudrait presque autant de règles particulières qu'il y a de différences. C'est au seul Agriculteur de bon sens à appliquer les règles générales que nous avons posées, à les modifier ou même à les changer selon que son expérience le lui indique.

Le moyen le plus sûr d'amener promptement la solution de la question, et de lui faire faire en même temps les progrès dont elle est susceptible pour notre pays, consiste évidemment dans un concours annuel ou biennal des différentes charrues, s'exerçant alternativement sur des terrains de diverses qualités et configurations. Des vices de la charrue, auxquels on n'aurait jamais songé sans cela, deviendront patents aux yeux des laboureurs eux-mêmes soit par l'infériorité évidente du travail qu'effectueront leurs instruments comparativement aux labours des autres charrues, soit par la comparaison des charrues entr'elles. Ce résultat est fort naturel. L'homme isolé supportera sans chercher à y remédier, sans même s'en apercevoir, des inconvénients souvent fort graves auxquels

il est habitué, tant qu'il n'en éprouvera que les conséquences directes et matérielles. Mais que son amour-propre en souffre un instant, que ces inconvénients deviennent pour lui une cause de ridicule, et vous pouvez être sûr qu'il mettra de côté son attachement pour la routine et emploiera toutes les ressources de son intelligence pour y porter remède.

Tel est le Cultivateur. Abordez le dans les champs, prouvez lui par les arguments les plus logiques, les plus clairs, que sa charrue ne vaut rien, qu'elle nécessite l'emploi d'une force considérable et fait un exécrable labour; faites plus: amenez une charrue perfectionnée, faites la fonctionner sous ses yeux, et, à moins d'une intelligence supérieure, cet homme gardera sa charrue et vous répondra: « que voulez vous, c'est la coutume ici. » — Mais, placez ce même homme sur un champ de concours, en regard d'un grand nombre de spectateurs, et côte à côte avec quinze ou vingt autres charrues. Qu'il entende là les critiques, les plaisanteries, dont sa charrue et son labour seront l'objet, et les comparaisons défavorables qu'on fera; qu'après la besogne terminée, il s'aperçoive en effet de l'infériorité de sa Culture, et qu'enfin pour compléter son enseignement, il voie ses concurrents proclamés vainqueurs; cet homme, soyez en sûr, maudira intérieurement sa mauvaise charrue ou sa maladresse à la diriger, et, de retour chez lui, mettra son esprit à la torture pour améliorer son instrument et pour apprendre à s'en mieux servir. Une fois dans cette voie, il ne s'arrêtera plus, car il est désormais sorti de l'ornière; et ses yeux, une fois ouverts sur la charrue, le seront bientôt sur d'autres objets.

Nous insistons beaucoup sur le rétablissement de ces concours, qui ont déjà eu un commencement d'existence dans notre pays. Tous les arts, sans oublier ceux de la guerre, ont leurs réunions, ont leurs fêtes en Suisse. Pourquoi ne célébrerait-on donc pas de tels concours, qui seraient de vrais comices agricoles, le premier, le plus utile de tous les arts. Nous ne saurions rien imaginer qui fût plus propre à réveiller cette excellente population rurale qui languit dans une somnolence intellectuelle, et se traîne péniblement, les yeux fermés, dans les vieilles voies tracées par ses pères, sans regarder si à droite ou à gauche il n'y aurait pas des chemins plus courts et meilleurs.

Après la charrue, l'instrument le plus utile, nous disons même le plus nécessaire, est la grande herse à dents de fer. La construction de cet instrument n'a rien de bien compliqué; cependant il importe d'y apporter des soins et l'observation de certaines règles. Il est essentiel que les dents soient placées de manière à tracer des lignes également espacées. On a longtemps fait usage de la herse triangulaire, mais elle a été abandonnée, parce que l'expérience a montré qu'elle a le défaut grave d'accumuler la terre sur le devant, vers le sommet du triangle. Celle qui a paru dès lors préférable à tous égards et dont on fait usage généralement, a la figure d'un parallé-

gramme. On trouve que son travail est supérieur à celui des autres instruments du même genre. Le nombre des dents varie, suivant la grandeur de la herse, de 32 jusqu'à 48.

Un troisième instrument non moins indispensable à l'Agriculture perfectionnée est le *rouleau*. Les services qu'il rend sont multiples: il fonctionne d'une manière très-satisfaisante soit en brisant efficacement les mottes de terre, soit en aplanissant le terrain sur lequel il a passé, soit pour opérer la semaille de semences très fines, comme celles de lin, de pavots, de treffle, etc. qui demandent à être peu enterrées. Après les avoir hersées légèrement, un tour de rouleau les couvre suffisamment en pressant la semence contre la surface du sol, circonstance la plus favorable à la levée de graines semblables. Le meilleur rouleau est celui qui se compose de deux pièces, se mouvant d'une manière indépendante l'une de l'autre. Non seulement il opère mieux sur les terrains dont la surface est inégale, mais il évite le grand inconvénient qu'a le rouleau en une pièce de faire dans les tournants un peu brusques de grandes traînées sur le sol.

Nous ne parlerons pas ici des herbes de plus petite dimension; elles sont suffisamment connues et en usage dans le pays: mais nous ne saurions nous empêcher d'en recommander l'emploi, plus qu'on ne le fait généralement, soit sur les grains hyvernés, soit dans les prairies naturelles au commencement du printemps; rien n'étant plus propre à rechauffer les plantes, à activer leur végétation et à détruire dans les prairies les mousses qui envahissent les anciens gazons.

Parmi les nombreux instruments aratoires qui doivent leur existence aux progrès de l'Agriculture, nous croyons qu'il suffit pour le moment de citer encore les suivants, dont on a fait la plus heureuse application dans notre Canton, et qui se recommandent par leur utilité incontestable.

*La charrue, dite à cinq pieds.* Elle sert à former avec facilité les billons pour les cultures qui exigent cette façon.

*La houe à cheval.* Cet instrument, trop peu connu et répandu, est l'un des plus utiles dont on se serve pour l'Agriculture. On l'emploie principalement pour biner les semis et les plantations exécutées par rangées, où elle opère à merveille, pourvu que le terrain n'offre pas trop de pierres ni de racines.

*Le sarcloir à cheval.* On l'emploie pour herser les intervalles qui se trouvent entre les rangées des plantes semées par rayons. Il sert à la fois à arracher les plantes parasites et à serfouir la terre.

Comme la houe à cheval, le sarcloir fait bien et très promptement beaucoup de travail.

*Le butoir à cheval.* Son nom indique suffisamment qu'il est destiné à buter, à l'aide d'un cheval, les pommes de terre ou autres plantes auxquelles cette opération est profitable.

# VOYAGES ET ÉTUDES ÉTRANGÈRES.

## ÉTUDES D'UN FRIBOURGEOIS SUR L'ORIENT.

### RACES TURQUE ET ARABE

EN SYRIE.

On s'est occupé beaucoup dans ces derniers temps des Musulmans, Arabes et Turcs, sans peut être s'arrêter assez à la distinction bien tranchée qui existe entre ces deux peuples.

Différentes d'origine et surtout de caractère, ces deux races d'hommes n'ont qu'un seul point de contact, c'est la religion, puissant moyen de rapprochement, il est vrai, mais qui cependant a été insuffisant pour en opérer la fusion.

Les Arabes qui suivirent en Syrie les étendards d'Omar, aux premiers temps de l'Islamisme, s'établirent en grand nombre dans le pays, après y avoir fait une multitude de prosélytes. Ils s'allièrent aux familles nouvellement converties au mahométisme, et peu à peu toute nuance distincte entre les vainqueurs et les nouveaux Musulmans finit par disparaître. Les familles restées Chrétiennes furent soumises au rachat, mais nullement persécutées. On voit même, dans les Historiens Arabes, que les alliances par les femmes furent fréquentes entre les Chrétiens et les musulmans de Syrie.

Le peuple arabe eut, comme presque tous les peuples, ses jours de gloire et de grandeur. Les Sarasins de Syrie brillèrent particulièrement au temps des Croisades d'un vif éclat de gloire, de courage et de loyauté chevaleresque, dont les Croisés rapportèrent en Europe un éclatant reflet. Puis, quelques siècles suffirent pour la dégénération sensible de cette nation qui, toujours ardente et belliqueuse, se façonna néanmoins assez vite à l'esclavage du premier maître qui se présenta pour l'asservir. Les Mameloucks d'Égypte, qui possédèrent la Syrie pendant quelque temps, commençaient déjà à y faire peser de tout son poids leur abrutissant despotisme, lorsque Selim I, Sultan des Turcs, se présenta en 1516 pour en faire la conquête. De cette époque commence l'influence de la race Turque en Syrie. Quelques familles s'y implantèrent, attirées par la conquête et les bénéfices qui en résultaient pour elles, d'autres vinrent s'y établir à cause de la beauté du climat. Mais ces fiers enfants d'Othman agirent en vainqueurs et en maîtres avec les Arabes et restèrent toujours dans un sauvage et dédaigneux isolement de la race vaincue. Un passé de plus de trois siècles n'a pas même commencé un rapprochement, que rendent du reste difficile, malgré le lien commun de la religion et des mœurs (religieuses) des caractères entièrement différents.

Aujourd'hui encore, le nom de Turc est entouré d'une immense considération et d'une auréole de singulier respect aux yeux des Arabes. Il est étrange pour un Européen, de

voir le dernier Cawas Turc<sup>1</sup>, arrivant au milieu d'une réunion d'Arabes, s'adjuger la meilleure place, parler d'un ton assuré et tranchant, influencer complètement l'assemblée, malgré l'inégalité qu'il peut y avoir entre les fortunes et les positions, tout cela du ton le plus naturel et seulement parce qu'il est Turc, et qu'il semble avoir la conscience instinctive de la supériorité et de la dignité de sa race. Mais aussi jamais les Turcs ne se sont alliés aux Arabes. Ils ont toujours recruté leurs femmes sur les marchés d'Esclaves circassiennes, Mingreliennes, Géorgiennes, enlevées par les Tartares. Aujourd'hui encore, les Turcs de Syrie ne se marient qu'entre eux ou font venir leurs femmes des bazars du Caire ou de Constantinople. C'est à ce mélange continu de sang étranger qu'il faut attribuer, peut être, la beauté et la perfection des formes de la race Turque.

Quoiqu'il en soit, le Turc et l'Arabe ont été jusqu'à ce jour en présence, l'un dominateur et maître, l'autre serviteur et sujet. Le premier a accaparé le pouvoir, les honneurs et les profits, le second s'est dévoué au respect, à l'abnégation et au travail. Si parfois l'Arabe a relevé la tête, s'il a essayé de résister à son maître, c'était toujours pour défendre ses propriétés, ses intérêts lésés, jamais sa dignité ni ses droits comme peuple. De son côté cependant était l'avantage du nombre et de la force matérielle, tandis que le Turc n'avait pour lui que la force morale et l'instinct de commandement.

C'est donc dans la différence de caractère qu'il faudrait, sans doute, rechercher la cause de cette prodigieuse inégalité. —

L'Arabe en général a peu de solidité dans le caractère, encore moins de fermeté. Il a l'imagination trop vive, trop facilement impressionnable. Il manque totalement de confiance en lui-même, car on dirait qu'il sent le besoin d'être conduit et dirigé. Sa timidité est extrême, lorsqu'il est abandonné à lui-même et à ses propres forces, comme aussi, sous une puissante influence, il pourra arriver jusqu'à une timidité irréfléchie et excessive. Le moindre honneur, le plus mince pouvoir l'enflent outre mesure, sa vanité est alors sans bornes, et il abuse cruellement de son autorité envers ses subordonnés. A ces défauts, ajoutons d'autres vices qu'il porte à l'excès : la cupidité, l'ingratitude, la jalousie, le mensonge et l'indolence. On a prétendu que ces vices étaient ceux d'un peuple longtemps asservi, mais ne pourrait-on pas dire avec autant de raison que ce sont ces vices-mêmes qui ont été une des principales causes de son asservissement ?

Les vertus de l'Arabe sont plutôt religieuses que naturelles, en ce sens qu'elles sont l'effet des prescriptions du Coran et de la loi de Mohamed. Aucun peuple ne pousse aussi loin

<sup>1</sup> Espèce d'huissier ou de Janissaire.

que lui l'abnégation stoïque, la résignation à son sort, l'hospitalité envers les étrangers et les pauvres, et l'orgueil fanatique de sa religion.

Le Turc, au contraire, semble né pour le commandement et l'autorité. Il pousse même la confiance en lui jusqu'à la plus incroyable présomption. . . . Toutes ses manières sont calmes, graves, pleines de dignité et de grandeur. Un artisan de la plus infime position, élevé brusquement à une haute dignité, saura aussitôt prendre le ton et les formes convenables à sa nouvelle position et faire respecter son autorité. Ce ne sera plus l'homme de la veille, la métamorphose est complète. Mais il ne répudie pas le souvenir de sa vie précédente; au contraire, il s'en fait un titre de gloire et accole ordinairement le nom de son vil métier au titre de sa dignité nouvelle<sup>1</sup>.

La bonne foi du Turc dans ses relations, surtout avec des Chrétiens et des Etrangers, est proverbiale; mais cette bonne foi est peut être moins une qualité morale ou une vertu chez lui, qu'un effet de cet orgueil excessif qui perce dans tous ses actes. On peut reprocher au Turc d'être souvent cruel et sanguinaire, c'est ordinairement une nécessité de sa position envers ceux qu'il gouverne.

Avide d'argent au plus haut degré, il dédaignera pour s'en procurer les moyens bas et honteux, la violence serait plutôt de son choix. Mais dans les occasions, le Turc est large, généreux jusqu'à la prodigalité. Ses formes extérieures sont gracieuses, nobles, d'une politesse exquise. Il faut avouer cependant, que sous ces dehors séduisants, le Turc cache souvent la fausseté et la haine. Il n'est aucun peuple où l'art de la dissimulation soit porté aussi loin. A ce sujet, je ne saurais mieux les caractériser qu'en citant un de leurs proverbes favoris: « *Lèche la main que tu ne peux couper, lèche-la jusqu'à ce que tu puisses la mordre.* » Les Arabes ont aussi un proverbe qu'ils appliquent aux Turcs et qui n'est pas moins expressif que le premier: « *Si le Turc,* » disent-ils, « *se fait musc pour entrer dans ta poche, fais le trou à cette poche pour le laisser échapper, avant qu'il y devienne un charbon enflammé.* »

On a beaucoup parlé dans ces dernières années de la régénération des Arabes, d'une nationalité Arabe créée par Mehemed Aly. On est allé jusqu'à prêter au Vice-Roi l'idée de se mettre nouveau Calife, à la tête d'un empire Arabe ressuscité par lui. Le génie de ce prince a produit, sans doute, d'admirables choses; il a imprimé un mouvement immense au progrès, et jeté même les germes de la civilisation future du peuple qu'il gouverne; mais les peuples de l'Orient ne se régénèrent pas aussi vite. Puis, l'on n'a pas, je pense, assez tenu compte de la position de Mehemed Aly, né Turc, travaillant pour sa gloire personnelle, mais avant tout pour sa

famille à lui, famille essentiellement Turque par les habitudes, par la langue, par le caractère<sup>2</sup>.

On a dit ensuite: Les succès militaires réhabilitent un peuple, la gloire des armes est pour ainsi dire le sacrement qui institue les nations, et à ce compte les Arabes, ayant battu quatre fois les Turcs sous Mehemed Aly, ont fait un grand pas vers leur nationalité. — Mais l'on n'a pas pris garde que l'armée du Vice-Roi est turque au moins autant qu'arabe, qu'elle n'est commandée que par des Turcs depuis les rangs subalternes.

Le soldat arabe suit aveuglément ses chefs sous la double influence de la crainte et de la fascination; mais sans spontanéité, sans idée, sans volonté aucune, machine inerte qu'on fait agir. Enfin, un peuple qui n'a aucune idée de patriotisme, d'honneur national, qui n'a pas même dans sa langue de mots pour exprimer ces sentiments, est loin d'avoir la conscience de sa dignité ou même de son existence comme nation.

Malgré cet instinct du commandement si particulier aux Turcs, leur empire croule de toutes parts aujourd'hui de faiblesse et de vétusté, et l'on dit sa chute imminente. C'est qu'eux aussi n'ont point d'existence nationale. On a dit que les Osmanlis *ne sont que campés* en Europe et l'on a dit, sans doute, vrai. Puissamment constituées pour la guerre et la conquête, étreintes sous un farouche et impitoyable despotisme religieux et militaire, les hordes ottomanes ont fait de grandes choses, les armes à la main, tant qu'il n'y avait que des peuples à vaincre et des provinces à envahir. Mais, dès que le Sangiac Schérif a été replié<sup>3</sup> et laissé en repos pendant la paix, dès que le janissaire est devenu *Timariote*<sup>4</sup> ou propriétaire, la décadence de l'empire a commencé. Puis les Turcs sont restés nécessairement immobiles et stationnaires, tandis que toutes les nations marchaient rapidement autour d'eux vers le progrès.

Dans les derniers temps, Sultan Mahmoud, en essayant des réformes et de la civilisation de l'Occident, n'a fait qu'enlever

<sup>2</sup> Le Turc est la langue de commandement, la langue d'étiquette et celle en usage au Palais. On ne parle jamais l'Arabe à Mehemed Aly qui l'entend cependant fort bien. L'Arabe est la langue du peuple, c'est la langue du vaincu.

<sup>3</sup> Sangiac Schérif. Littéralement *le noble drapeau*, est l'étendard du prophète. Les Musulmans ont un immense respect pour ce drapeau qui est en soie verte et d'une très grande dimension. Le bois est surmonté, au lieu de lance, d'une petite urne en argent doré qui renferme un petit exemplaire du Coran écrit de la main du Calife Osman. Cet étendard n'est arboré que dans les plus grandes occasions, et il n'est porté aux armées que si le Sultan les commande en personne. Dans les combats, le Sangiac Schérif est porté par un Emir et entouré d'une garde de Beys ou de Pachas. On observe de très grandes cérémonies chaque fois que l'on tire cet étendard de l'étui précieux qui le renferme.

<sup>4</sup> Le *Timar* est une espèce de fief militaire qui se transmet héréditairement avec la charge de fournir un certain nombre d'hommes conduits par le *timariote* en personne. Si le Titulaire était un enfant, on le portait autrefois dans les combats dans une corbeille d'osier, sur un cheval.

<sup>1</sup> Mehemed Baltagi Pacha: *Mehemed Pacha, le coupeur de bois, qui fut grand-visir.* Hassan-Bey Tchiboukgi: *Hassan-Bey, fabricant de pipes, etc.*

à son peuple ce qui lui restait encore de son individualité, si puissante jadis. Sans être aujourd'hui ni civilisés, ni grandement barbares comme autrefois, les Turcs sont déclassés et à la merci des puissances qui les entourent. Il en est, dit-on, de leurs réformes comme de leur force militaire actuelle, et, en présence de l'ennemi, mieux vaudrait encore, peut-être, le choc désordonné, mais terrible, de leurs masses irrégulières, que les informes essais de tactique Européenne

qu'ils ont tentés, et qui n'ont abouti jusqu'ici qu'au désastre de Nézib.

. . . Après avoir fait la distinction des deux races *Turque* et *Arabe* il devient plus facile de parler des mœurs particulières de chaque race et des habitudes religieuses qui leur sont communes, sauf quelques légères différences.

F. Perrier, d'Estavayer.

## LITTÉRATURE.

### LE DUC DE ZÆHRINGEN

#### ET LE CHARBONNIER.

TRADITION FRIBOURGEOISE DU 12<sup>e</sup> SIECLE.

Fribourg n'existait pas encore et le château des Ducs de Zæhringen, grande masse noire, flanquée d'une grosse tour ceinte de fossés et d'un pont-levis, était la seule habitation en pierre qu'on trouvât dans la contrée sauvage de l'Uechtland. Quelques chaumières de pêcheurs, de charbonniers, de bûcherons se voyaient à peine clairsemées çà et là sur les rives de la Sarine couvertes de broussailles.

Le Duc de Zæhringen, Berchtold IV le fondateur, était allé à la chasse dans les joux noires qui séparent Tavel et Dirlaret. Au retour il fut surpris à la fois par la nuit et par un violent orage, et se trouva tout à coup séparé des hommes de sa suite. Harassé de fatigue, il alla frapper à la maison d'un charbonnier où il voyait de la lumière. Le maître du logis, pauvre comme le charbonnier Alexandre qui devint évêque de Verceil, mais hospitalier comme on l'était alors, ouvrit sa porte à l'étranger sans crainte des brigands, et lui offrit un escabeau près du foyer, une part au souper qui se composait de pain et de fromage, et un coin pour se reposer dans l'unique chambre de la cabane. Le charbonnier, sans doute, ne reconnut point le duc de Zæhringen qui, pour courir le renard ou le loup, n'avait pas mis sa bonne cuirasse, ni son manteau fourré d'hermine, ni son pourpoint de cour avec le collier d'or, et le chapeau à plumes. Et le Duc ne jugea point à propos de dire à son hôte qui il était. Il se chauffa tranquillement, parla du mauvais temps, mangea comme l'aurait fait un charbonnier affamé, et quand on lui eut montré sa couche improvisée, il s'y jeta sans regarder, et tout habillé, comme un homme content de dormir et habitué à l'oreiller des camps, charbonnier, charbonnière et petits charbonniers ronflant autour de lui!

Le lendemain, quand le Duc ouvrit les yeux, tous ses compagnons de chambre avaient disparu, et il faisait grand jour autant du moins que permettait de le voir, la fenêtre en papier qui éclairait la chambre de son hôte. Le Prince ouvre le

vasistas et promène sa vue sur la campagne environnante. Le ciel était serein, les arbres et les prés verdoyaient, les mésanges et les hirondelles chantaient jusque sur le toit de la cabane. La Sarine, si torrentueuse la veille, murmurait presque comme un ruisseau. En levant les yeux, Berchtold put apercevoir son manoir dont la tour gigantesque reflétait vivement les rayons d'un soleil avancé dans sa carrière! Le rocher qui portait le château et où courent aujourd'hui les maisons de la Grand' rue, brillait d'un éclat extraordinaire par la réverbération de la lumière sur le taillis qui couronnait sa crête. La beauté et la fraîcheur de la matinée, le repos dont il venait de jouir après l'exercice salutaire de la veille et la vue grandiose et gracieuse en même temps qui se déroulait à son regard, éveillèrent dans l'esprit du Prince les pensées les plus généreuses et les plus riantes. Depuis longtemps, il méditait la fondation d'une ville qui tiendrait en bride les cent barons remuants de la Bourgogne : il n'était arrêté dans l'exécution de son plan que par la difficulté de trouver un emplacement convenable. En ce moment, et pendant qu'il contemplait avec enthousiasme ce paysage, une inspiration traversa son esprit comme un éclair! « Pourquoi, s'écria Berchtold, ne construirais-je pas ma cité sur le rocher qui porte mon manoir? Par Saladin! je ne la bâtirai pas autre part! Le rempart commencera à mon Castel et suivra le long de ce rocher à pic jusqu'à l'angle que forme du côté de la prairie de la Sarine l'abaissement du rocher. De là, une seconde muraille tournera le rocher vis-à-vis le détour que forme la Sarine en s'avancant vers *Loyes* (*Loyes*, l'ancien nom français de *Laupen*). Mes bourgeois, je les veux libres et toujours armés, ils habiteront une ville-franche! — Je leur octroierai une charte comme de longtemps il ne s'en est point octroyé. Mais, à mes libres bourgeois, il faut une bannière! Oui, quelles couleurs donnerai-je à ma ville-franche! » — En s'interrogeant ainsi, Berchtold fit un mouvement, et jeta involontairement les yeux sur son costume qu'il n'avait pas encore honoré d'un regard. Quelle fut sa surprise et son envie de rire à gorge déployée, en voyant son pourpoint et son haut-de-chausses tout noirs, tout couverts de suie d'un côté, et tout blancs, tout enfarinés de l'autre. Il s'approche de sa couche. Le charbonnier ou la charbonnière n'avait rien trouvé

de mieux pour composer un lit à leur hôte que d'arranger deux sacs de charbons qu'ils avaient recouverts d'un sac à farine! Le côté que le Prince avait appuyé sur le sac de charbon était noir, l'autre côté qui avait légèrement effleuré la couverture à farine s'était naturellement revêtu d'une couche blanche! La présence d'esprit de ses hôtes dérida complètement le Prince; «Par Saladin, dit-il, (c'était un jurement usité parmi les Princes depuis la Croisade) ma franche-ville, Fribourg, n'aura pas d'autres couleurs que celles du lit du charbonnier.»

La véridique chronique, d'où nous tirons ce fait, s'arrête ici fort mal à propos selon nous, et ne dit point, comme elle le devrait, quelle récompense le noble Duc accorda à ses hôtes: s'il agrandit la maisonnette hospitalière ou la dota d'un petit fonds de terre; s'il témoigna sa reconnaissance en pièces d'or, ou si peut-être il leur donna quelque office parmi les gens du château. Mais, bien sûr qu'un Prince si généreux ne laissa point sans marque aucune de gratitude, des gens qui l'avaient hébergé avec tant de courtoisie et de cordialité.

Alexandre Daguët.

## SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

### DU CANTON DE FRIBOURG.

Mardi, 30 novembre, a eu lieu, sous la présidence du Docteur Berchtold, la seconde séance annuelle de la Société d'histoire de Fribourg. Comme de coutume, les membres présents étaient peu nombreux; mais des mémoires plus ou moins intéressants et des échanges de pensées aussi attachants qu'instructifs sont venus jeter quelque charme sur cette réunion de famille. M. le président communique les premières pages de la seconde partie de l'*Histoire Cantonale*. Il passe en revue les premières années de Fribourg après son entrée dans la Confédération. Riche de détails d'intérieur et d'utilité publique, cet aperçu jette une nouvelle lumière sur la corruption répandue en Suisse par l'or de la France à la fin du 15<sup>e</sup> siècle et les secrets ressorts du rôle que jouèrent à cette époque plusieurs gouvernements et celui de Fribourg entr'autres. — M<sup>r</sup>. le Curé Meyer poursuit ses recherches savantes et lumineuses sur les âges les plus reculés de la patrie. L'*Emulation* reproduira en français quelques fragments de son beau travail sur la religion des Helvétiens primitifs. M. Daguët, secrétaire, lit la suite des *Illustrations fribourgeoises*. Dans la dernière séance, il avait esquissé à traits rapides la biographie du moine Guillaume d'Hauterive, du prévôt Cuno d'Estavayer, du banneret Fülstorff, de Guillaume Perrotët, de Clarembos et Bras de fer, des Avoyers Maggenberg, Guillaume d'Avenches, Peter Falk, et des héros de la guerre de Bourgogne et d'Italie. Il poursuit son travail pour le siècle agité de la réforme, et cherche à rendre, avec leur physionomie propre, les figures de notre histoire re-

ligieuse, le chantre Vannius, Conrad Tornare, le prévôt Werro, le prévôt Schneuwlin, le père Canisius, et s'arrête à Guilliman.

Un fait établi par les recherches de M. le curé Meyer, celui des progrès de la civilisation en Helvétie sous la domination romaine, inspire à l'honorable président de la société cette réflexion quelque peu misanthropique. «Serait-il vrai, que le despotisme est plus favorable à la propagation et aux progrès des lumières, que la liberté pleine et entière.» MM. le président Sottaz et Meyer, curé, prouvent par l'histoire que, bien au contraire, le despotisme exerce une influence délétère sur le développement intellectuel des peuples. Voyez l'Asie.

Dans le cours de la séance, les amis de l'histoire n'apprennent pas sans une pénible émotion que l'Historien de Fribourg, découragé par le peu d'accueil qu'a rencontré le premier volume de l'*Histoire Cantonale* auprès du public et du gouvernement, ne songe point à publier son second volume. Nous espérons encore qu'il reviendra d'une détermination qui priverait le pays d'une histoire, au moment où l'on croyait au bienfait d'en posséder bientôt une qui, au mérite de l'exactitude des faits, unirait celui d'une narration animée et élégante.

D.

## ANECDOTES FRIBOURGEOISES.

L'an 1405, un grand incendie détruisit en partie la ville de Berne. Cent personnes périrent dans le feu. Une foule de malheureux se trouvèrent sans pain et sans asyle au milieu des tours et des maisons fumantes. Fribourg, oubliant généreusement les ravages des précédentes guerres, entretint à ses frais pendant un mois cent hommes et douze charriots pour le déblai des décombres. Le conseiller Jean de Gambach présidait à ces travaux. Les Fribourgeois méritèrent si bien alors de leurs voisins de Berne et y acquirent une réputation de bonté si populaire, qu'un petit enfant, à qui ses parents refusaient du pain, s'écria: «Eh bien! puisque vous ne voulez pas me donner du pain, j'irai en demander aux Fribourgeois.»

Un bienfait n'est jamais perdu. Un grand incendie ayant éclaté à Fribourg au commencement du 17<sup>e</sup> siècle, les Bernois y conduisirent leurs pompes et les laissèrent aux Fribourgeois qui ne connaissaient point ces utiles machines dont l'usage était encore loin d'être commun en Suisse.

L'an 1288, disent les chroniques, l'empereur Rodolphe de Habsbourg, assiégeant la ville de Berne, l'évêque de Strasbourg s'avança jusque sous les murailles de Fribourg et se disposa à donner l'assaut à cette ville avec laquelle il avait eu des démêlés. Les remparts de Fribourg n'avaient pas encore cette hauteur et cette solidité qui rendirent cette cité si redoutable au 15<sup>e</sup> siècle. Pressés par le danger, les Fribourgeois font une

sortie, et un boucher plein d'audace se jetant dans les plus épais bataillons, blesse l'évêque ennemi d'un coup de lance qui délivre la ville et fait lever le siège.

Au mois de janvier 1757, quelques jours après l'attentat de Damiens sur la personne de Louis XV, le sénat de Fribourg, pour montrer la joie qu'il éprouvait de l'heureuse délivrance du roi, fit illuminer la tour S<sup>t</sup>-Nicolas au grand ébahissement de la bourgeoisie accourue en foule pour contempler ce majestueux spectacle. Quelqu'un dans la ville dût prendre plus de peine que de plaisir à ces manifestations publiques d'allégresse. C'était la fille du malheureux Damiens qui se trouvait à cette époque en condition dans notre ville, où elle vécut jusqu'à sa mort.

Les Suisses au service des Princes étrangers ont souvent dû à leur serment, de jouer des rôles peu en harmonie avec l'honneur de leur patrie. C'est ainsi que, dans le massacre de la saint Barthélémy, au nombre des soldats envoyés par les Suisses pour assassiner le chef de la ligue protestante, le fameux Amiral de Coligny, se trouvait un Fribourgeois nommé Martin Koch. Il frappa des premiers avec le bohème (appelé *bème* par Voltaire qui a estropié tant de noms dans ses histoires). D.

## MON ONCLE JEAN.

1<sup>er</sup> NOVEMBRE.

Il a vécu ! Des morts la barrière aujourd'hui  
Devant lui s'est ouverte, et puis s'est refermée.  
L'airain du sanctuaire a soupiré sur lui.  
Le Prêtre a murmuré son hymne accoutumée.

Il a pris l'encensoir et l'encens a fumé.  
Puis il a répandu sa dernière prière ;  
Puis deux hommes en deuil ont enlevé la bière,  
La terre l'a couverte . . . et tout fut consommé !

Enfant d'un laboureur, simple, obscure sa vie  
Eut les champs pour berceau, s'acheva dans les champs.  
Un autre sort jamais ne tenta son envie.  
Hélas ! il ne vécut que cinq fois dix printemps.

Son humeur était froide, et son aspect sévère.  
De sa bouche souvent le reproche tombait ;  
Mais nous, nous nous disions : c'est là son caractère.  
Il nous aime bien sûr . . . et cela consolait.

Il ignore l'amour et ses douces ivresses :  
Mes sœurs à vos baisers sa lèvre se fermait ;  
Ses bras ne s'ouvraient pas à vos tendres caresses ;  
Et cependant, mes sœurs, Dieu sait s'il vous aimait.

Il évita la foule et vécut solitaire.  
De tous, même au travail, souvent il s'isolait.  
Il nous semblait alors qu'exilé sur la terre  
Une voix inconnue autre part l'appelait.

Facile, il n'exigea que bien peu de la vie.  
Il ne se plaignit pas de sa stérilité.  
Le riche sur la terre a seul cette manie :  
Lui pauvre, il ne voulut que l'uniformité.

Pourvu que le printemps couronné de feuillages  
Lui rendit sa charrue et son pesant hoyau ;  
Que l'été pour dormir lui rendît ses ombrages,  
Et pour ses doux labeurs sa fourche et son rateau ;

Que l'automne charmé lui montrât sous la terre  
Ces pommes, d'Amérique admirables présents ;  
Jetât pour ses fléaux de blonds épis sur l'aire,  
Où son bras pût les battre à coups retentissants ;

Pourvu qu'enfin l'hiver, malgré sa froide neige  
Lui permit de couper les vieux pins des forêts ;  
D'allumer sous son toit que la froidure assiège  
Vers le soir un bon feu pour se chauffer auprès :

Ses vœux étaient comblés ! Son chemin, la nature  
D'avance, devant lui, déjà l'avait tracé.  
Il le suivrait encore sans remords, sans murmure,  
Si la mort sous son pied ne l'eût pas effacé.

Irâi-je retrouver ses vaches solitaires ?  
Mon œil dans leur étable en vain les cherchera.  
Il ne leur tendra plus les herbes nourricières.  
Sa voix pour les flatter plus ne s'adoucirâ.

Je crois le voir encore se placer auprès d'elles  
Sur son siège de pâtre à son dos attaché,  
Presser entre ses doigts leurs quadruples mamelles,  
Sous son corps arrondi vers leur ventre penché.

Je crois dans le baquet à la bouche évasée,  
Voir ruisseler du lait les longs flots écumants ;  
Entendre pétiller sa limpide rosée,  
Et respirer encore ses parfums odorants.

Il n'est plus . . . Que me font ces lointaines images ?  
Laissons là le passé, regardons l'avenir . . .  
Mais, que serait la vie et ses doux avantages  
Si le ciel moins propice ôtait le souvenir.

De l'arbré de nos jours, rameau qui se détache,  
Que le temps a séché, qui ne tient presque à rien,  
C'est bien là le passé . . . le moindre vent l'arrache,  
Et l'on oublie hélas . . . ; mais moi je me souviens.

Je me souviens des morts : leur mémoire chérie  
Me deviendra bien douce à l'heure où je mourrai.  
Par eux je trouverai moins longue l'agonie,  
Moins amer le trépas ; car je les rejoindrai.

N. Glasson.

# L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

N° 7.

FRIBOURG, DÉCEMBRE 1844 : PREMIÈRE QUINZAINE.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

## INDUSTRIE.

### SUR L'INTRODUCTION DE L'INDUSTRIE SÉRICOLE DANS LE CANTON DE FRIBOURG :

J'ai voulu, dès cette année, commencer à élever une petite quantité de vers-à-soie, afin de former une race bien acclimatée dans le canton. J'ai fait venir du département de la Seine, en France, des œufs que l'on nomme aussi graine; parce que ces œufs présentent l'aspect d'une graine: voici la relation, jour par jour, des diverses circonstances qui ont accompagné ce premier essai d'éducation.

Le 1<sup>er</sup> mois, j'ai placé la graine sur le fond d'une boîte, avec la précaution d'étendre cette graine pour qu'elle ne fût point amoncelée sur un même point. J'ai déposé la boîte dans une étable à vaches dont la température est d'environ 18° (Thermomètre de Réaumur). J'avais pensé, avec raison, que ce lieu est infiniment propre à remplacer économiquement les étuves dans lesquelles on fait généralement éclore les œufs du ver-à-soie. Il faut avoir soin de placer cette boîte à l'abri des attaques des rats et des souris, très friands des vers, et qui les détruiraient aussitôt après leur naissance.

Le 7, les œufs éclosent en majeure partie; on porte la boîte dans une chambre à fourneau qui contient quelques armoires et dans l'intérieur de laquelle se trouvent disposées plusieurs tables: je donnerai à cette chambre le nom d'atelier. On jette, dans la boîte, quelques feuilles de mûrier bien

Cet article fait suite à ceux que M. Prat, directeur de l'école moyenne centrale, et propriétaire à l'Hermitage près de Fribourg, a publiés dans la Feuille d'Avis du canton, voir les numéros de janvier et de mai 1840. Emule des Allemandi-Ehinger de Bâle, des Pfluger de Soleure, M. Prat a eu la pensée éminemment utile de donner au canton une culture jusqu'ici inconnue et contre laquelle s'élevaient une foule de préjugés. Mieux que tous les raisonnements, quelques pages du journal de l'Hermitage que nous citons aujourd'hui, démontreront à l'évidence la possibilité et la réussite de la culture du mûrier dans notre pays.

D.

tendres, à peine développées; les vers s'y attachent pour les manger; on enlève vers et feuilles pour les placer sur une table. Jusqu'au 14, on sert de la feuille fraîche, deux fois par jour, en la posant doucement, sur les débris de l'ancienne, au milieu desquels se trouvent les vers; ces vers, excessivement petits, ne consomment encore qu'une minime quantité de feuilles. L'atelier est chauffé, et sa température s'élève de 13 à 15°; le 14, les vers mangent peu et commencent à s'endormir; le 15, les vers changent de peau: durant cette 1<sup>re</sup> période tout s'est bien passé; les vers jouissent d'une santé parfaite.

Le 16, on délite les vers; c'est-à-dire qu'on les retire de dessus la litière formée par les débris de feuilles mêlées de matières excrémentielles. Pour cela on pose quelques feuilles fraîches sur la litière, les vers s'attachent à ces feuilles pour les manger, et on les enlève pour les placer sur une seconde table; du 16 au 18, le temps est froid et pluvieux; le 19, temps orageux sans pluie; 20 et 21 temps froid et pluvieux; les vers commencent à dormir et s'éveillent, le 22, en changeant de peau; le 22 temps froid et pluvieux. Durant cette seconde période on a servi de la feuille 3 à 4 fois par jour; la température de l'atelier chauffé s'est constamment élevée de 14 à 15°.

Le 23, on délite les vers; le temps est froid et pluvieux; le 24, temps sec et chaud; 25 et 26 temps chaud et pluvieux; 27 et 28 temps sec et chaud; les vers s'endorment le 27; ils s'éveillent et changent de peau le 28. Durant cette 3<sup>me</sup> période on a constamment chauffé l'atelier dont la température s'est élevée de 14 à 16°. Les repas de feuilles ont été plus copieux et plus fréquents; plusieurs cas de mort se sont présentés; ils sont dus à des accidents.

Le 29, on délite les vers; depuis ce jour jusqu'au 4 mai, le temps est sec et chaud; le 5, temps orageux; le 6, temps sec et chaud; les vers endormis de la veille s'éveillent et changent

Il est bon de rappeler que ces feuilles proviennent des mûriers plantés en grand nombre soit au jardin de l'Ecole moyenne, soit dans la propriété de M. Prat.

de peau le 6. Durant cette 4<sup>me</sup> période les vers ont beaucoup grossi ; ils mangent beaucoup ; on est obligé de leur servir de la feuille en abondance et souvent ; l'atelier est constamment chauffé , et marque de 14 à 16°.

Le 7 , on délite les vers que l'on est obligé de placer sur toutes les tables , en raison de leur accroissement de volume ; du 7 au 13 , le temps est sec et chaud ; on ne chauffe pas l'atelier dont la température marque de 14 à 15°. Les vers grossissent à vue d'œil et mangent prodigieusement ; les repas sont copieux et réitérés. Le 13 , les vers commencent à quitter la litière et cherchent à monter pour filer. On dispose , dans les armoires , des cabanes avec de menues branches de bouleau ; on fixe , avec des épingles , des cornets en papier contre les murs ; alors on porte les vers dans les cabanes , ou bien , on les dépose dans les cornets : chacun des nombreux ouvriers choisit la place qui lui convient pour y attacher une enveloppe soyeuse que l'on nomme cocon. C'est là que va s'opérer l'admirable métamorphose si digne de l'observation des naturalistes et des philosophes.

Le 20 , les cocons sont terminés , la chenille est devenue crisalide ; on choisit parmi ces cocons les plus gros et les plus beaux pour les faire servir à la reproduction. Ils sont placés dans une boîte fermée dont le fond est couvert d'une feuille de papier ; au bout de 10 jours , les papillons percent le cocon pour en sortir ; il y a à l'instant accouplement , puis les femelles déposent une grande quantité d'œufs sur le papier qui garnit le fond de la boîte. Ces œufs serviront à une éducation plus grande au printemps prochain. On doit avoir soin de fermer la boîte afin que les papillons , en venant à la vie , soient à l'abri de la lumière qui leur est nuisible. Le reste des cocons ont été placés dans un four de cuisine dont la chaleur a étouffé les crisalides. Cette dernière opération demande beaucoup d'attention : trop de chaleur brûlerait la soie , une trop faible chaleur ne tuerait pas les crisalides qui deviendraient papillons ; ceux-ci perceraient le cocon et le détérioreraient. Le résultat de cette 1<sup>re</sup> éducation a été 840 cocons.

Prat ,

Directeur de l'École moyenne.

## VOYAGES ET ÉTUDES ÉTRANGÈRES.

### ÉTUDES D'UN FRIBOURGEOIS SUR L'ORIENT.

#### MOEURS ET HABITUDES RELIGIEUSES

##### DES MUSULMANS .

Le Coran contient pour le Musulman les principes de toute loi , de toute justice , de toute vertu ; il est par conséquent le code de sa vie entière , le régulateur de toutes ses actions , je dirais presque de toutes ses habitudes. Chez aucun peuple du monde , la religion n'est plus fortement enracinée et la foi plus vive et plus ardente. La qualité de Musulman est à ses yeux le plus beau titre de gloire. C'est avec une sorte d'orgueil fanatique qu'il fait publiquement profession de sa croyance , et remplit les préceptes de sa loi. Cependant , par une anomalie singulière , peut-être par une de ces contradictions nombreuses qui semblent calquées au rebours des usages de l'Occident , la loi du prophète qui règle les plus minutieux détails de la conduite , laisse en dehors d'elle quelques-unes des époques les plus marquantes de la vie de l'homme , que la religion chrétienne au contraire entoure d'une pompe et d'une sanction solennelles. Ainsi l'entrée dans la vie , la naissance , n'est pour le Musulman qu'un événement de famille , et le mariage une transaction civile ,

<sup>1</sup> Le morceau suivant , remarquable à la fois de pensée et de style , nous a été communiqué par M. Perrier qui a bien voulu le détacher , en faveur de l'Emulation , de l'ouvrage qu'il publie en ce moment sur la Syrie (la Syrie sous Mehmet-Aly). Nous rendrons compte de cette publication.

un contrat ordinaire , dans lequel la religion n'intervient nullement.

La naissance d'un enfant est aussitôt annoncée au père par une des esclaves ou des femmes du Harem. Si c'est un fils , il est accueilli avec joie et transport , et celle qui l'annonce a droit au *cadeau de bonne nouvelle*. Une fille est reçue avec moins de faveur ; il y a rarement lieu au cadeau. Pendant quelque temps , on donne le change sur le sexe de l'enfant , et l'on s'empresse de couvrir le nouveau-né de *Hedjabs* (talismans et amulettes) pour écarter les maladies , les mauvais génies et le *Nazar* (le mauvais œil). Malgré toutes ces précautions , l'enfant est soustrait à tout regard étranger , et tenu soigneusement renfermé dans le Harem pendant un an et quelques jours. Une fille y demeure toujours ; un garçon n'y reste que jusqu'à l'âge de sept à huit ans , soigné sous les yeux de sa mère ; il en sort ordinairement alors , pour n'y plus rentrer que rarement.

L'enfant est élevé dans le plus grand respect pour son père , il reste debout devant lui , occupé à le servir , à prévenir ses moindres désirs ; il ne peut s'asseoir en sa présence , que lorsqu'il en a reçu la permission. Ce genre sévère d'éducation , joint au caractère particulier des peuples de l'Orient , lui imprime de bonne heure un air posé , grave , réfléchi , qui contraste singulièrement avec la vivacité et la turbulence des enfants en Europe. Cette gravité est plus frappante encore chez les petits turcs. Si le père est d'un rang élevé , l'enfant contracte , dès son plus bas âge , l'habitude du commandement et une certaine dignité de tenue et de représentation. On ne s'occupe spécialement à l'instruire de sa religion et à lui ap-

prendre les prières et les pratiques de sa croyance qu'à l'époque où il doit être circoncis ; mais la religion est tellement empreinte dans tout ce qui l'entoure et dans tout ce qu'il voit que, parvenu à cet âge, il a ordinairement appris presque tout ce qu'il doit connaître.

Il n'y a pas d'âge rigoureusement déterminé pour la circoncision, qui fait une époque importante dans la vie du Musulman. Cette cérémonie termine l'enfance, et dès ce jour commence pour lui la vie d'homme et de *fidèle*. Le plus ordinairement la circoncision a lieu de neuf à dix ans. Quelques Arabes qui prétendent descendre d'Ismaël, attendent que leurs enfants soient parvenus à leur treizième année, parce que ce n'est qu'à cet âge, disent-ils, que leur père Ismaël fut circoncis.

En Syrie, comme dans tous les états musulmans, cette pratique est entourée d'une pompe solennelle. Les parents, favorisés de la fortune, qui ont un enfant à faire circoncire, réunissent quelques autres enfants du même âge, nés de parents pauvres dans le voisinage, pour donner plus d'éclat à la cérémonie et la rendre plus méritoire. Au jour marqué pour la circoncision, tous ces enfants sont revêtus d'un brillant costume de jeunes filles, pour signifier qu'ils vont bientôt quitter les goûts frivoles de l'enfance et prendre le caractère et la dignité d'hommes et de *fidèles*. Ils portent cependant sur la tête le turban d'homme, à larges plis, formé d'un riche châle de cachemire rouge, ouvert, si le père est *Schérif*<sup>1</sup>. Ainsi vêtus, ils sont placés chacun sur un cheval richement harnaché, et tenu en bride par deux *Saïs* (palfreniers) et promenés en grande pompe dans les rues de la ville. Le cortège est ouvert par une troupe de *Karagueuz* ou *Delhi-Dumans* (bâteleurs) s'escriant de longs bâtons avec mille contorsions bizarres pour amuser la populace. Les musiciens du pays viennent ensuite, faisant un grand bruit de cymbales, de tambourins et de quelques flûtes et clarinettes criardes. A la suite de ceux-ci paraissent les enfants, entourés de quelques *Cheiks* ou *Mollahs*, qui marchent sur le même rang, et chantent la profession de foi musulmane. Leurs parents et amis les suivent immédiatement et après eux la foule se presse sur leurs pas, les femmes invoquant à grands cris, et par des gloussements de gosier, la bénédiction de Dieu et du Prophète sur les *Mottaker* (ceux qui aspirent à être circoncis). Après avoir passé quelques instants à la Mosquée, le cortège revient dans le même ordre à la maison d'où il est sorti. C'est alors qu'a ordinairement lieu l'opération. Il est rare qu'elle ait des suites funestes, et au bout de huit à dix jours, le circoncis est assez bien remis pour être conduit au bain et recevoir les cadeaux d'étreennes de ses parents et des amis de la famille.

<sup>1</sup> *Schérif*, noble, illustre. Titre que portent certaines familles qui se disent descendre de la race du Prophète ou de la famille de *Fatima*, sa fille. Les hommes portent un turban vert, pour marque de distinction, mais d'un vert foncé et à larges plis pour les distinguer des *Hadji* (pèlerins).

La circoncision n'est pas absolument nécessaire pour remplir les devoirs d'un bon Musulman. On pourrait même rigoureusement s'en passer, d'après certains docteurs de la secte des *Hanéfis* ; mais l'on doit s'y soumettre autant qu'on le peut, pour être dans un état de pureté plus convenable, en faisant ses prières. Cette pratique est fort ancienne en Orient. On voit dans la bible, que Dieu la prescrivit déjà à Abraham. Moïse en fit un précepte religieux à son peuple<sup>2</sup>. Plus tard, Mohamed l'adopta, sans doute comme une excellente mesure d'hygiène.

Purifié par la circoncision, le jeune homme commence à être astreint aux prières, aux ablutions et autres pratiques religieuses. Cinq fois par jour, lorsque le *Muezzin*, de sa voix grave, appelle du haut des minarets les Musulmans à la prière, il doit y prendre part, après avoir fait ses ablutions du *Namaz*. Pour qu'elle soit agréable à Dieu, il faut être pur de toute souillure, et se présenter, pour cet acte important, dans un état de propreté convenable. Le *fidèle* se lave les mains et les bras jusqu'au coude, les pieds et les jambes jusque près du genou. S'il est dans une tenue décente, il étend à terre un tapis ou une pièce propre de son vêtement, et se tournant du côté de la Mecque il commence sa prière. Un instant immobile pour se recueillir, il croise d'abord ses bras sur le bas de sa poitrine, puis élevant les mains, les doigts ouverts et le pouce à la hauteur des oreilles, il tourne légèrement la tête à droite et à gauche, comme s'il invoquait Dieu et le priaît d'écarter de lui les mauvais esprits qui pourraient l'entourer, de même que toute idée impure, qui se présenterait à son imagination. La prière commence par la profession de foi musulmane ou une espèce de symbole de la croyance. Il se prosterne plusieurs fois, touchant la terre de son front, s'assied sur ses talons, se relève ensuite, toujours les mains croisées sur le ventre. Sa prière dure chaque fois à-peu-près un quart d'heure. Il doit la recommencer, ainsi que l'ablution, s'il venait par hasard à être souillé d'un contact impur.

Tout Musulman, à peu d'exceptions près, met à remplir ses devoirs religieux une régularité et une exactitude étonnantes. Rien ne peut l'en distraire. On en voit qui se mettent en prière au milieu d'une réunion nombreuse, dans un divan ou sur une place publique, et cela sans respect humain comme sans ostentation ; car, il s'agit pour le Musulman d'une action grande, mais simple et naturelle.

Tout mûrit vite en Orient, et sous ce chaud et brillant soleil d'Asie, l'homme est rapidement développé. Aussi la loi fixe-t-elle l'âge de la majorité pour le jeune homme à quinze ans, si celui-ci n'est plus sous la puissance paternelle. Sou-

<sup>2</sup> On a prétendu quelque part que Moïse avait emprunté la circoncision aux Egyptiens. Ce qui prouve d'ailleurs que les anciens Egyptiens ne la pratiquaient point, ce sont les paroles que Dieu a dites à Josué, lorsque ce chef de son peuple eut fait circoncire tous les Hébreux nés dans le désert : *Hodie abstuli opprobrium Egypti a vobis.* (Josué, chap. 5, v. 9.)

vent même avant cette époque, les parents songent à marier leur fils, et ils le font ordinairement aussitôt qu'il a atteint l'âge de puberté. Sous les influences brûlantes et voluptueuses du climat, le mariage est considéré comme un impérieux besoin, outre qu'il est presque imposé comme une obligation, à laquelle tout homme, en état de le contracter, est moralement astreint. L'opinion publique est poussée si loin à cet égard, qu'elle poursuit d'un dédaigneux mépris le Musulman célibataire qui n'a point chez lui de femmes esclaves. Dans certaines villes, il lui est interdit d'habiter seul une maison, au milieu d'un quartier populeux.

Imbus du préjugé que le mariage n'est autre chose qu'une jouissance des sens, il n'est pas étonnant que les Musulmans en fassent un affaire de peu d'importance, qu'ils ne considèrent que comme une simple union des sexes, dans laquelle la raison et le sentiment ont bien rarement part, et qu'il est aussi facile de rompre que de contracter. Il y a cependant une distinction essentielle à faire sous ce rapport entre le Turc et l'Arabe. Celui-ci se fait un jeu du mariage et du divorce. Plusieurs épousent de jeunes filles à peine formées, et au bout de quelques mois, au plus de quelques années de cohabitation, ils les répudient pour en prendre d'autres, et changent ainsi de femmes souvent dix ou douze fois dans l'espace de peu d'années, quelque fois vingt et trente fois dans leur vie. Le Turc, qui met plus de grandeur et de dignité dans sa conduite, répudie rarement une femme, surtout si elle lui a donné des enfants; il conserve toujours pour elle beaucoup d'égards, et l'investit d'une certaine autorité dans sa maison.

Le mariage se contracte singulièrement chez les Orientaux. Ils se marient, sans connaître la femme qu'ils vont prendre, le plus souvent, sans l'avoir même jamais vue, à moins qu'ils n'aillent la chercher sur les marchés d'esclaves, comme le pratique fréquemment le Turc, ou qu'ils ne la choisissent dans la classe inférieure des femmes arabes qui, obligées au travail, sortent rarement voilées.

Le jeune homme qui veut se marier, charge ordinairement sa mère, ses sœurs ou quelqu'une de ses parentes de lui chercher une femme, qui lui convienne. C'est presque toujours au bain public que celles-ci s'acquittent de cette commission. A leur retour, elles lui rendent un compte détaillé des jeunes filles qu'elles y ont vues et de celles qui pourraient lui plaire. Si les renseignements déterminent le jeune homme, il fait adresser sa demande aux parents de la jeune Musulmane. Ceux-ci la consultent, si elle est majeure, et doivent, avant de rien conclure, obtenir son consentement, d'après l'exemple du prophète Mohamed, qui consulta sa fille Fatima avant de l'accorder à Aly. La jeune fille use du même moyen pour connaître celui qui lui est destiné; elle peut du reste, derrière les grillages de sa fenêtre, le voir passer dans la rue.

Le consentement obtenu, on détermine la somme que le mari constituera en dot à la femme, et le mariage se conclut par deux fondés de pouvoir, l'un représentant l'époux, l'autre choisi par la fille, si elle est majeure. Contrairement aux

usages de l'Occident, ce n'est pas la femme qui apporte une dot au mari; c'est à ce dernier à la fournir; l'union conjugale étant si précaire, si facile à rompre, la loi a dû assurer un dédommagement et une ressource à la femme, pour le cas de répudiation. Cependant les dots, quoique variant selon les fortunes, sont généralement très faibles. Les deux tiers de la somme se donnent au moment du mariage et le tiers restant, lorsque le mari répudie sa femme.

La présence de deux témoins est la seule formalité requise pour la conclusion du contrat. Comme le mariage n'est guères, ainsi que je l'ai dit, qu'une simple convention, que la religion ne sanctionne en rien, que la loi civile ne régit pas spécialement, il est facultatif de faire enregistrer le contrat chez le Cadi. Le plus grand nombre se dispensent de cette dernière formalité, qui n'a ordinairement lieu que lorsqu'il s'agit de dots considérables.

Quelques jours après que le consentement mutuel a été donné, les cérémonies du mariage ont lieu. En Syrie, les fêtes de famille commencent dès que le contrat est conclu, et les futurs s'envoient des cadeaux réciproques. Deux jours avant que la jeune fille soit remise à son époux, elle est conduite au bain public en grande pompe, escortée de ses parents et amies, qui remplissent l'air de leurs cris de joie. Riche ou pauvre, elle est alors magnifiquement parée. Un voile rouge-écarlate, parsemé de paillettes d'or et retenu sur le haut de la tête par une petite couronne de fleurs et une aigrette, la recouvre entièrement jusqu'aux pieds. Elle marche lentement sous un dais, au bruit de la musique des tambourins, précédée de ses bijoux et de ses parures, si elle est riche, et suivie jusqu'au bain par une grande foule de peuple. Elle y passe la journée avec ses amies, et libre de toute surveillance importune, même de celle des Eunuques; toutes ces femmes s'ébattent en pleine liberté, et se livrent à toute espèce de divertissements et de joies folâtres. Le second jour, après le bain, la jeune fiancée est conduite avec les mêmes cérémonies jusqu'à la maison de son époux, qui lui a fait préparer dans le Harem un festin aussi splendide que le comporte sa fortune. Un autre banquet est disposé pour les hommes dans l'appartement du mari. C'est à la fin du repas que celui-ci est introduit par sa mère ou quelqu'une de ses parentes dans la chambre nuptiale ou l'attend l'épousée, debout, silencieuse, entièrement couverte de son voile rouge, et entourée de sa mère et de quelques femmes âgées des deux familles. Le mari arrache le voile qui cache les traits de sa femme qu'il voit alors pour la première fois; moment critique pour tous deux, réalisation de beaux rêves, de douces espérances, quelquefois sans doute amère et poignante déception.

La répudiation est soumise à aussi peu de formalités que le mariage. La volonté du mari suffit toujours pour la prononcer, tandis que la femme ne saurait, dans aucun cas, solliciter sa séparation. Si cependant elle était abandonnée de son mari, et que celui-ci la laissât, l'espace de trois ans révolus, sans lui donner de ses nouvelles, ni aucun secours, elle

peut se considérer comme libre et épouser un autre homme. En répudiant sa femme, le mari est obligé de lui payer le tiers restant de sa dot, et, s'il en a eu des enfants, il est libre de les garder ou de pourvoir à leur entretien d'une manière raisonnable en les laissant à la mère.

La vie du Musulman s'écoule mollement, partagée entre la prière, le sommeil et les tranquilles jouissances du repos et du Harem. Le repos surtout est son bonheur. Il a peine à comprendre cette activité continuelle, cette agitation fébrile qu'il remarque chez les Européens. Agir pour lui, c'est souffrir. Il ne conçoit pas qu'on puisse s'agiter, marcher, courir, quand on peut absolument s'en dispenser. Enfoncé dans le coin d'un divan, sous l'ombrage frais de quelques arbres, au bord d'un ruisseau, aspirant lentement les bouffées de sa pipe, il s'abandonne, se laisse aller insouciant au bonheur du *Kieff*, genre d'abstraction inconnu en Occident. Ce n'est pas le *far-niente* de l'Italien; le *far-niente* est une simple négation de l'action, mais le *Kieff* est presque un oubli de la vie, et un sommeil complet de l'intelligence et de la pensée.

Ce serait une grande erreur cependant de croire qu'il ne puisse se réveiller de cette torpeur, quand la nécessité l'exige. Le Turc diffère encore essentiellement de l'Arabe à cet égard, et possède à un bien plus haut degré que ce dernier la faculté de passer brusquement de l'immobilité du repos à une étonnante activité, lorsque son devoir ou son intérêt le demande. Alors ce même homme, ordinairement si indolent, si mou, déploie une vivacité prodigieuse, un bouillant courage. Il reste des journées entières à cheval, en voyage, au feu des combats, sans jamais songer à la fatigue, pour retomber aussitôt après dans la même indolence.

Le Turc, particulièrement digne et grand dans son élévation subite, saura mieux que tout autre Musulman, supporter avec résignation la perte de sa fortune et de ses dignités. Le Musulman, en général, ne se laisse jamais abattre sous le poids de l'adversité; car, dans tout ce qui lui arrive de fâcheux, il reconnaît la main de Dieu trop fortement empreinte pour se permettre même le murmure. *Allah acbar!* *Allah kerim!* (Dieu est grand! Dieu est miséricordieux!) Voilà toute la philosophie qu'il oppose au malheur.

A l'approche de la mort, il ne dément point ce caractère de fermeté et de confiance. Quand son heure, qui est écrite sur le livre de Dieu, est venue, il sait qu'il faut partir; il se prépare à mourir, mais comme un voyageur qui fait ses dispositions et ses apprêts de départ. S'il s'inquiète, c'est de sa sépulture, c'est des dernières ablutions religieuses, qui doivent purifier son cadavre. Sa dernière demande est ordinairement d'être tourné, pour expirer, les yeux du côté de la *Caabah*.

La résignation du mourant est partagée par tout ce qui l'entoure. Ses proches croiraient pécher gravement contre la volonté de Dieu, s'ils manifestaient une douleur excessive,

avant que le moribond ait fermé les yeux. Jusque là et pendant son agonie même, tous gardent une attitude calme et tranquille, parce que, jusqu'au dernier soupir, Dieu, le maître des vies, n'a pas encore décidé, et que nul autre que lui ne peut dire : cet homme va mourir. Mais, aussitôt que la mort s'est déclarée, les regrets éclatent bruyamment, surtout parmi les Arabes. Chez ceux-ci, les femmes poussent des cris perçants, elles se frappent la poitrine avec le poing, se meurtrissent le visage, déchirent les vêtements qui leur couvrent le sein, se jettent des poignées de terre dans les cheveux, en appelant à grands cris le mort leur *bien aimé*, leur *chéri*. Elles lui demandent en pleurant, pourquoi il les a quittées si vite, pourquoi il les a abandonnées, sans les prendre avec lui.

Les femmes du voisinage viennent ordinairement prendre part à ce concert de cris et de lamentations. Souvent même, on appelle, à prix d'argent, les pleureuses publiques, *El Naddabeh*, singulières femmes, qui ont à volonté le don des larmes, et simulent la douleur par les contorsions les plus extravagantes.

Les dernières cérémonies religieuses et les ablutions prescrites par la loi doivent commencer immédiatement après la mort. On fait alors appeler des Cheiks et des Imans, pour réciter des prières, pendant que les *Moghasel* (ensevelisseurs), hommes ou femmes, suivant le sexe du défunt, procèdent aux dernières purifications du cadavre. Une cassolette, remplie de benjoin, d'ambre, de cascarille, embaume incessamment la chambre, pour écarter les impurs et mauvais esprits. On coud ensuite le cadavre dans un linceul de toile neuve. Les Musulmans attachent un si grand prix au linceul, que le pauvre qui ne peut l'acheter, va le demander au riche, son voisin, sûr de ne pas être refusé.

Dès que les ablutions sont terminées, le corps doit être transporté à sa dernière demeure, ce qui se fait quelquefois une heure seulement après sa mort. Mais la loi recommande expressément cette précipitation souvent funeste, afin de prévenir la décomposition qui s'opère si rapidement dans les climats chauds. Une foule de pauvres et d'aveugles ouvrent la marche du convoi funèbre, en chantant tristement la profession de foi musulmane. La bière est entourée des drapeaux religieux, des Cheiks et des Imans des mosquées, qui se répondent alternativement en chœurs le même verset : *La illah Allah el Allah, Mohamed rasout Allah!* (Il n'y a d'autre Dieu que Dieu, Mohamed est le prophète de Dieu!)

Dans quelques villes, les pleureuses suivent le convoi, revêtues de longs voiles bleus ou blancs, le sein découvert, souvent la figure non voilée, mais barbouillée de boue. Après les pleureuses marchent les parents du mort, ses amis, ses esclaves. Si, pendant sa vie, il a joui d'une bonne réputation de ferveur et de dévotion (mais surtout aussi si ses parents ou héritiers sont riches), les quatre porteurs du cercueil feignent de succomber sous le poids du corps; ils ont l'air de faire de violents efforts pour le transporter, puis tout-à-coup

<sup>1</sup> Temple de la Mecque.

ils s'arrêtent couverts de sueur, haletants et déposent précipitamment le cercueil à terre. C'est que par moments le corps refuse d'avancer, disent-ils, et c'est là une grande marque de sainteté. La foule émerveillée crie au miracle, et se met à énumérer avec emphase les brillantes qualités et les vertus du défunt. Le corps est enfin descendu dans la tombe, la tête tournée du côté de l'orient.

Les cimetières sont ordinairement placés autour des villes. La loi ordonne que les tombeaux soient en briques ou en pierres sèches sans inscriptions ni ornements. Cependant on transgresse assez facilement ce précepte, et beaucoup de Musulmans riches se font construire de magnifiques tombeaux en marbre, souvent chargés d'inscriptions et de versets du Coran. Le respect pour la cendre des morts est poussé au plus haut degré chez tous les peuples orientaux. Enterrer un mort, laissé sans sépulture, est un des plus saints devoirs pour un Musulman.

Mais aussi la pensée de la mort entraîne rarement chez eux des idées sombres et tristes. Les cimetières sont toujours

les lieux qu'ils choisissent de préférence pour leurs promenades. Ils vont s'asseoir avec bonheur sur la tombe d'un parent, d'un enfant qu'ils ont perdu. Ils conversent avec cet être chéri, lui parlent, semblent le consulter par le petit trou carré, ménagé dans la maçonnerie. Ils n'emportent de ce lieu triste et funèbre chez les Occidentaux qu'une rêverie douce et mélancolique. Bien souvent dans la semaine, les femmes se rendent sur la tombe des êtres qui leur furent chers; elles mangent sur la pierre funéraire, laissant une place pour le mort, le servant des meilleurs morceaux, comme s'il était là présent et vivant; elles cultivent des fleurs autour de son tombeau, et les entretiennent avec soin, comme si elles voulaient consoler l'ombre du mort, et le réjouir des fleurs et du parfum qu'il aimait pendant sa vie.

Ce culte des morts en Orient est empreint d'une vive foi religieuse et d'une douce et consolante philosophie. Plus heureux que bon nombre d'Occidentaux, égarés par de froides et désolantes théories, les Musulmans savent encore croire et prier.

F. Perrier, d'Estavayer.

## DÉFENSE NATIONALE.

### DEUX MOTS

#### SUR LES MOYENS DE DÉFENDRE LA NEUTRALITÉ ET L'INDÉPENDANCE DE LA SUISSE.

(Mémoire lu dans la réunion des Officiers du canton de Fribourg, le 1er dimanche 1839<sup>1</sup>.)

La neutralité de la Suisse, dit le colonel Wieland, — est un des articles les plus solennellement reconnus: elle doit assurer la paix intérieure de la Confédération et diriger sa politique extérieure.

Cependant, pour qu'elle ne soit pas un mot vide de sens, nous devrions pouvoir — en échange — offrir à l'Europe une garantie certaine « contre toute violation de notre territoire. »

Or, cette garantie certaine et stable découle essentiellement du principe moral c'est-à-dire: « de notre résolution bien prononcée de vouloir à tout prix demeurer neutres, » et de l'élément physique, c'est-à-dire: « des moyens matériels que nous possédons pour faire respecter nos frontières. »

D'après ce qui vient d'être dit, — l'avenir prospère de la Suisse confédérée exige « peut être » quatre choses essentielles:

1<sup>o</sup> Savoir, avant tout « pratiquer la justice » les uns envers les autres; « car, un publiciste fameux a dit en parlant d'une

<sup>1</sup> Nous croyons servir le grand œuvre de la défense nationale en publiant dans notre feuille ce mémoire de l'un de nos officiers supérieurs les plus habiles et les plus expérimentés. Ce style, sans recherche, mais nerveux et pressant, est bien celui d'un brave qui a gagné tous ses grades sur le champ de bataille, et qui se trouvait à Opperto et à la Bérésina.

grande nation voisine; — ils veulent être libres et ils ne savent pas être justes.

2<sup>o</sup> L'organisation et l'armement, — en quelque sorte spéciaux et appropriés à nous-mêmes, — de tous les hommes valides du pays sans exception. —

3<sup>o</sup> L'unité dans la conduite des grandes affaires publiques et dans les opérations de guerre.

4<sup>o</sup> De rétablir la confiance de la nation en elle-même, et de retremper l'antique énergie du peuple.

Je ne crois pas qu'il y ait chez nous beaucoup d'hommes nourrissant des espérances ou des velléités de conquêtes: « l'objet particulier de la Confédération Suisse, n'est ni l'agrandissement, ni la guerre extérieure, » mais c'est la conservation de l'indépendance, c'est le commerce; « enfin elle doit vouloir le maintien de son individualité, et de sa physiologie nationale. »

Telle est la pierre angulaire de notre édifice social: « tout doit être pour nous subordonné à sa conservation; les intérêts locaux, les passions politiques, en un mot, » toutes les considérations secondaires, — doivent s'effacer lorsqu'il s'agit de la consolider.

L'indépendance est un bien qu'aucun sacrifice ne peut payer trop cher; « on y tient d'autant plus qu'elle a coûté davantage; » toutes les atteintes qu'on lui porte, sont pour elle des moyens d'enflammer l'enthousiasme: « et la servitude n'a jamais commencé autrement que par l'apathie. »

Nos finances sont loin de nous permettre d'entretenir une

armée permanente, nous devons donc la remplacer par une milice aussi nombreuse et aussi bien instruite que possible.

Ne pouvant pas, dans les exercices parcimonieusement limités de nos soldats, leur inspirer l'esprit de discipline des troupes réglées, nous devons par conséquent leur imprimer l'obéissance par des lois : — malheureusement ces lois, presque toujours timidement appliquées, sont souvent une faible garantie contre les insubordinations ; « enfin, notre manière de combattre doit être essentiellement appropriée à la situation physique de notre sol. . . »

Il est sans doute toujours profitable « de glaner dans beaucoup de champs ; — mais tout en parcourant le monde militaire ancien et moderne pour nous instruire et nous approprier ce qu'on y trouve d'utile, » gardons nous néanmoins bien de rechercher la perfection en imitant trop minutieusement les armées permanentes, et de mettre une importance majeure à des futilités qui ne sont que de parade : nos troupes doivent conserver l'empreinte martiale de leur caractère suisse, et tous nos règlements ne pas s'en écarter.

Les forces militaires de la Confédération pourraient, ce nous semble, « consister d'abord : dans une première armée d'au moins 100,000 hommes, que nous appellerions l'armée d'élite ; » puis, avoir derrière elle, pour soutien, la nation organisée en deux autres armées, chacune de 40 à 50,000 hommes, que nous nommerions 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> armées : ces deux dernières *serviraient à boucher les brèches faites à la première.* On voit par là, que nous classons la nation en trois grandes divisions militaires.

Une bonne infanterie bien disposée, solidement armée et équipée, autour de laquelle tout se groupe, serait la base de nos forces armées. — Puis, de l'artillerie de divers calibres ; de la cavalerie pour aller aux nouvelles ; des carabiniers essentiellement bons tireurs « pour combattre dans les montagnes, dans les terrains coupés ou dans les intervalles des troupes en bataille ou en colonne ; enfin, pour fortifier les positions, « des sapeurs, » aidés dans ces travaux importants « par toute l'infanterie armée en conséquence » comme on le verra tout-à-l'heure.

A....z.

(La suite au prochain numéro.)

## LITTÉRATURE.

### FRIBOURG ET BERNE,

LES VILLES-SŒURS.

POÉSIE NATIONALE DU 13<sup>e</sup> SIÈCLE.

Fondées dans le même but et à quelques années de distance seulement, toutes les deux, cités Zähringiennes et libres, Fribourg et Berne semblaient être destinées à ne faire qu'un état et à porter toujours le beau nom de villes-sœurs, que leur donnent d'anciens chroniqueurs. Cet esprit qui anima quelque temps en effet les deux républiques, depuis lors et à plusieurs reprises, si cruellement rivales, inspira le traité d'alliance qui se conclut entr'elles l'an 1243, 52 ans après la fondation de Berne et 64 ans après celle de Fribourg. Un péril commun, la haine et les entreprises des nombreux et puissants seigneurs du voisinage, conseillait l'union. La sympathie devint populaire. Sur les marchés, sur les places publiques, dans les auberges, sur les grand'routes, on voyait les bourgeois des deux villes se tendre la main et s'appeler frères. Ces nobles tendances enflammèrent l'esprit d'un poète populaire de l'Uechtland. Il chanta en rimes allemandes le traité d'alliance de Fribourg et de Berne.

Dans cette poésie, vivant tableau en raccourci de la vie de nos pères fribourgeois et bernois du 13<sup>e</sup> siècle, les deux cités sont figurées par deux taureaux, emblème de vigueur, et leurs ennemis, par le loup, par le renard, symbole de ruse et de méchanceté ! A part cette métaphore, seule hardiesse de ce petit poème, peu d'élangs, peu d'images, mais du bon sens, une simplicité noble, des pensées d'avenir, la fierté de la

démocratie naissante et forte. Du mouvement, celui d'une âme qui sent le prix de l'indépendance et veut la conserver !

» Voulez-vous ouïr une fable dont les personnages sont des taureaux ?

Deux taureaux majestueux paissaient l'un à côté de l'autre dans un pâturage et en fermaient l'entrée aux animaux féroces du voisinage qui, rangés en grand nombre autour de l'enclos, regardaient les deux champions, espérant tôt ou tard envahir la prairie.

Mais, de leurs cornes tranchantes et larges d'une toise, les deux taureaux sillonnent en tous sens leur pâturage, comme les poissons dans les lacs sillonnent l'onde de leurs nageoires. Tout ce que leur œil peut embrasser de champs et de vergers s'appelle *mien et tien*.

Les loups, les renards souffrent de voir ces deux vaillantes bêtes dans une attitude si fière et se vautrer à l'aise dans l'herbe fleurie. Ils tiennent conseil, éclatent en murmures, parlent de discorde et de séparation, disant : c'est bientôt temps.

Les loups et les renards excitent d'autres drôles et veulent anéantir l'alliance des taureaux ! — Ah ! si les fidèles ouvrent l'oreille à ces conseils perfides ils s'en repentiront, car leurs maux seront grands.

Mais ces deux vieux taureaux ont un hardi courage, nul n'ose les assaillir, et qui les diviserait ? ils sont confédérés ? Et si l'un d'eux tombait, il n'y aurait rien d'étrange que l'autre aussi tombât et que l'on dit à cet autre : Défends-toi, tu es seul maintenant et frère est ta puissance<sup>1</sup>. Oh ! notez bien cela.

<sup>1</sup> Manzoni, le grand poète, l'auteur immortel des *Fiancés*, a dit dans le même sens en parlant des républiques d'Italie :

*Un nodo sacro  
Stringe i liberi stati : hanno comuni  
Fra lor, rischi e speranze : e treman tutti  
Dai fondamenti al rovinar d'un solo!*

Un nœud sacré lie les états libres ! Mêmes périls et mêmes espérances : tous excellent sur leur base, au renversement d'un seul. (Tragédie de *Curmagnola*. Acte premier. p. 47. Edition de Paris. 1839.)

Oh ! Dieu donne à ces braves un sens ferme et droit et garde les de paroles qui les pourraient désunir. Le gain serait petit. Oh ! ne laisse aucun d'eux s'échapper au beau joug de l'alliance ! Car les loups sont à l'affût, et pensez-y, vous que j'avise, ils seraient bientôt là !

Quels sont ces deux taureaux ? Je vous le dirai sans peine. Ce sont ces deux cités, de tout temps fédérées, Fribourg et Berne. *Aucun tiers ne viendra à bout de détourner de leur alliance et de leur serment ces deux alliées, ni loi, ni armée ; ainsi le disent leurs lettres d'alliance ! Sachez-le de plus en plus* <sup>1</sup>. »

Alexandre Daguet.

## DÉPART DE MICHEL,

DERNIER COMTE DE GRUYÈRES.

Il faut que je te quite, ô mon bel héritage !  
Il faut donc à la fin que je cède à l'orage ;  
Je cède et je m'en vais. Château de mes ayeux,  
Pour la dernière fois je te fais mes adieux.

Toi, qui depuis le jour de ta triste naissance  
As su dans tes filets enlacer mes états,  
Tu recueilles le fruit de ta persévérance,  
De tes plans tortueux voilà la récompense,  
Berne ! le ciel est juste ; un jour tu l'expieras.

Et toi, Fribourg, et toi, qui toujours à sa suite,  
De tes petits projets méditant la poursuite,  
Avec des yeux jaloux voyais de tes prisons  
S'élever dans les airs mes superbes donjons,  
Ta longue convoitise est-elle satisfaite ?  
Rien ne manque à tes vœux ; ma misère est complète.  
Ta terreur a cessé. Les regrets sont pour moi.  
Un heureux avenir va s'ouvrir devant toi.  
Après bientôt mille ans les comtes de Gruyère  
Par un arrêt divin rentrent dans la poussière.

Mais n'est-ce pas le sort des grandeurs d'ici bas ?  
Aujourd'hui sur le trône et demain dans la boue.  
Tantôt on vous maudit et tantôt on vous loue.  
Insensé qui se fie à ces trompeurs appats !

<sup>1</sup> La chanson originale se trouve dans les Chroniques de Tschudi, de Schodeler, de Justinger. Elle commence le recueil publié à Berne en 1835 par un homme de lettres de l'Allemagne, M. Rocholz, sous le titre de *Chronique fédérale (Eidgenössische Liederchronik)*. Mais comme le fait remarquer avec beaucoup de justesse M. Monnard dans sa traduction de Muller, l'auteur a gâté l'œuvre en dénaturant le texte primitif et en saxonisant l'allemand souabo-suisse du moyen-âge. Nous citons ici les deux strophes les plus remarquables, à notre avis, de la chanson originale :

*Es sind zwei alte farren  
Die freches mutes sind  
Niemand darf mit ihn'n stossen  
W'il sie sind genossen  
Er düchte mich ein kind.  
Noch wär es nit ein wunder  
Gieng ihr'r einer unter  
Man spräch's dem andern hin  
Nu wehr dich, du bist eine  
Dein hilf ist worden kleine!  
Nu merket diesen sinn.*

*Gott geb den oxsen beiden  
Einen steten sinn  
Und lass sie nit anhören  
Dass sie mög zerstören  
Es wär nit ihr gewinn, etc., etc.*

(Justingers Berner Chronik, herausg. von Stierlin, Bern 1819, p. 32.)

Puis-je me plaindre ? oh non. Quelle est la dynastie  
Qu'on ait vu si long-temps régner en helvétie ?  
Je cherche mes égaux et ne les trouve pas.  
La tempête a partout étendu ses ravages.  
Je restais seul debout au milieu des naufrages.  
C'est donc aussi mon tour et mon heure a sonné.  
Je me soumetts, Seigneur ! vous l'avez ordonné.

Une pensée au moins dans mes maux me console.  
J'ai voulu ton bonheur, peuple gruérien,  
Je te l'avais promis, et j'ai tenu parole.  
Tu diras si Michel n'a pas cherché ton bien.  
Mais tu l'as déjà dit sur le mont de Chavonne <sup>2</sup>,  
Quand, malgré les efforts de Berne et de Fribourg,  
J'ai voulu dans tes mains déposer ma couronne  
Et vivre ton égal au milieu de ce bourg.  
Ah ! que ce souvenir est pour moi plein de charmes !  
Tes bénédictins ont fait couler mes larmes.  
Je t'aimais, peuple bon ; tu me l'as bien rendu.  
Sur la terre un bienfait n'est pas toujours perdu.  
Ainsi le veut du ciel la justice infinie.  
Pour tout bien, tu le vois, ils m'ont laissé la vie.  
Mais j'emporte ton cœur, et cela me suffit.  
Sois libre, sois heureux. Le comte te bénit.

H. C.

## LA FOURMI, LE VER ET LE GRILLON <sup>3</sup>.

(Fable.)

*La fourmi n'est point prêteuse.  
C'est là son moindre défaut.*

Certain hiver où la disette  
Désolait certains lieux dont n'importe le nom,  
Mourant de faim, un malheureux grillon  
Pour mendier sortit de sa retraite ;  
Triste moyen de conserver ses jours !  
Chez la dame fourmi, grande propriétaire,  
Mais fort avare (hélas ! c'est assez l'ordinaire),  
Il alla réclamer quelques petits secours.  
« L'aumône à vous ! vraiment, cela m'étonne !  
A celui que je vois couvert  
D'un bel habit rayé d'or et de vert,  
Hé ! que voulez-vous que je donne ?  
Dieu vous bénisse ; allez, passez votre chemin. »  
Un ver, le jour suivant, d'une voix gémissante,  
A la dame compatissante  
Vint emprunter un peu de grain,  
Promettant de le rendre à la saison nouvelle.  
« Retirez-vous, répondit-elle ;  
Ce n'est qu'un fainéant qui peut aller tout nu ;  
Si vous aimiez moins la paresse,  
Vous seriez un peu mieux vêtu.  
Mais voyez donc la hardiesse ! »  
En prétextes mauvais ou bons  
Les mauvais riches sont féconds,  
Et c'est à ces messieurs que ma fable s'adresse.

<sup>2</sup> Place à l'extrémité méridionale de la ville de Gruyères où le peuple s'est assemblé pour délibérer sur les affaires du comte.

<sup>3</sup> Il s'agit ici du *carabus auratus*, que nous nommons vulgairement grillon. Cet insecte, peint de bandes or et vert, est très commun dans nos jardins.

# L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

N<sup>o</sup> 8.

FRIBOURG, DÉCEMBRE 1841 : SECONDE QUINZAINE.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

## AGRICULTURE.

### DES BESTIAUX ET DES ENGRAIS.

Peut-être que les Lecteurs nous demanderont compte de l'ordre que nous avons adopté dans l'exposition des différentes parties de l'Agriculture perfectionnée : après avoir parlé du labourage, il paraîtrait naturel de faire arriver successivement les procédés particuliers de culture qui conviennent aux différentes récoltes destinées à profiter de cette première préparation. Mais alors, nous aurions imité la méthode des naturalistes, qui classent les objets d'après les rapports naturels qu'ils ont entre eux, tandis que le but que nous avons en vue est bien différent. Il s'agit ici de développer la marche d'un art de combinaison, et non de classer les matériaux d'une science spéculative. En abordant cette matière, nous nous sommes proposé, non d'entasser des formules, mais de montrer l'exploitation rurale dans son ensemble systématique; de faire sentir que le succès ne tient pas uniquement à telle ou telle récolte en particulier, mais qu'il dépend de la proportion et de l'harmonie qu'on a soin d'entretenir entre les différentes cultures : nous avons voulu surtout démontrer qu'il est dangereux d'innover d'une manière partielle et décousue; qu'il est essentiel de procéder toujours d'après un plan général bien calculé, approfondi sur tous les points. La chose n'est pas facile. Comment peut-on innover avec fruit? Comment peut-on se ruiner en cherchant à perfectionner? Telle est l'idée fondamentale et, pour ainsi dire, le canevas de tous les articles que nous publierons. Si nous arrivons à l'expression fidèle et complète de cette idée, nos faibles écrits ne seront pas sans utilité pour ceux qui daignent les lire. Lorsqu'il s'agit d'étudier une machine pour en construire une semblable, la première chose à considérer, c'est le moteur; on s'occupe ensuite des combinaisons les plus propres à utiliser la force produite. L'Agriculture est la machine que nous étudions : le labourage et le pâturage<sup>1</sup> composent la

<sup>1</sup> Nous prévenons une fois pour toutes que le mot pâturage est employé dans son acception la plus étendue, embrassant la production des herbes naturelles ou artificielles destinées à la nourriture des bestiaux.

force motrice. Consultons encore une fois l'opinion de Caton : « qu'est ce que bien cultiver? Premièrement, bien labourer; en second lieu, labourer; en troisième lieu, fumer. »

*Quid est agrum bene colere? Bene arare. Quid secundum? Arare. Tertium? Stercorare.*

*Bene arare*, c'est-à-dire avoir une bonne charrue, bien atelée, bien dirigée : voilà la perfection. *Arare*, c'est-à-dire labourer tant bien que mal, avec un mauvais araire et des bœufs mal nourris : voilà la méthode ordinaire. Et cependant Caton met ce labourage imparfait en seconde ligne, avant le fumer, tant le labourage paraît important aux yeux de ce profond observateur.

Ainsi donc, prenant pour texte ce passage du censeur romain, nous avons dû commencer par les outils aratoires et leur emploi : aujourd'hui nous allons parler des bestiaux considérés dans le système perfectionné; ensuite nous tâcherons d'expliquer les détails de la culture des plantes qui entrent dans ce système.

Pour faire bien comprendre le rôle que jouent les bestiaux dans le plan de la culture perfectionnée, quelques observations préliminaires semblent indispensables. Nos lecteurs voudront bien nous permettre de leur rappeler quelques faits généraux qui se rattachent à l'origine de l'art agricole et des sociétés humaines. Si l'on applique la règle si judicieusement établie par Buffon; si l'on juge du passé par le présent, la chasse et la pêche ont été la première industrie de l'homme, celle qui constitue le premier degré de l'état social. Il est un peu triste de penser que l'homme est naturellement porté à devenir animal de proie; mais rien n'est plus vrai.

De l'état de chasseur à celui de berger, il n'y a qu'un pas. La chasse est journalière; il est rare que le gibier se présente à point nommé : d'ailleurs, elle tend sans cesse à tarir les sources de ses produits, en ce qu'elle extermine les animaux sans distinction d'âge ni de sexe. Il est donc tout simple que les hommes apprennent à élever des animaux qu'ils puissent à tout moment trouver sous la main pour se nourrir.

L'état de pasteur nomade a été le second degré de la société. Enfin, les progrès de la population ont fait sentir la nécessité d'emprunter un surcroît de ressources au règne végétal ; et l'homme est devenu laboureur. Auparavant, les armes et les troupeaux composaient toute sa propriété ; par la culture il s'est approprié la terre elle-même. Quoiqu'on acquière des richesses nouvelles, on ne renonce pas pour cela aux richesses précédemment acquises. Ici, la routine et l'intérêt s'accordaient pour la conservation des troupeaux errants. On s'est donc efforcé d'associer l'art pastoral à l'industrie agricole.

Ces deux industries se contrarient et semblent faites pour s'exclure mutuellement. L'Agriculture exige impérieusement la propriété privée, le partage de la propriété commune : le dieu Therme (figure des bornes de la propriété foncière) est sa divinité tutélaire. Le pasteur ne voudrait point de bornes : « Allez, disait Abraham à son neveu, conduisez vos troupeaux, vous avez devant vous toute la terre. » Le gazon, trésor du berger, est l'ennemi que le laboureur s'efforce de détruire. Pour les accorder, on n'a rien trouvé de mieux que d'assigner à chacun son domaine ; ainsi les terres ont été divisées en champs et en pâturages. Les troupeaux, en entrant dans le système agricole, ont donc perdu quelque chose en nombre ; mais ils ont acquis une valeur relative qu'ils n'avaient pas auparavant.

Dans l'état nomade, le bétail n'a de prix que par sa chair, son lait et sa dépouille : Dans l'état agricole, il a de plus le mérite de fertiliser les terres et d'être le soutien de la culture. Celle-ci est, par essence, rivale et ennemie du bétail et ne peut s'en passer.

Le système agricole étant donc composé de deux éléments tout à la fois nécessaires et opposés, il est très difficile de maintenir l'équilibre et l'harmonie. Une lutte sourde tend continuellement à déranger la balance. Tantôt, comme en Espagne, la houlette pastorale accable la culture ; tantôt celle-ci expulse entièrement le bétail ; ou bien, comme parmi nous, ces deux branches se choquent et se nuisent réciproquement.

Après avoir anéanti une partie considérable des pâturages primitifs, resserrée par l'insuffisance des engrais et par la nécessité de faire subsister le bétail, la culture est tombée naturellement dans le système de la Jachère, où les terres ne donnent quelquefois qu'une récolte dans l'espace de trois, de quatre, de cinq ou de six ans, etc.

D'un autre côté, le bétail, qui ne coûte pour ainsi dire rien dans les pays incultes, où il erre en liberté à travers des savannes immenses, exige, au contraire, dans les pays agricoles, des frais de garde et d'entretien, qui absorbent communément et, dans bien des cas, excèdent son produit vénal. Il en est d'un troupeau comme d'une machine : on sait que les frottements augmentent à mesure que la machine se rapetisse. Quiconque prendra la peine de tenir une bonne comptabilité, trouvera la preuve qu'un troupeau de brebis portières, dont le nombre ne va pas au delà de deux cents, ne compense pas en argent les frais de garde et le coût de son entretien ; en-

sorte qu'il faut chercher le bénéfice dans la valeur du fumier. Or, si l'on évalue le fumier au prix coûtant, c'est-à-dire assez pour couvrir la perte du compte de bergerie, cette perte retombe sur le blé, qui se trouve hors d'état de payer à cet engrais tout ce qu'il coûte au propriétaire. C'est donc là, comme pour tant d'autres choses, un mal qu'il faut supporter à cause de la nécessité.

Ce qui précède suffit pour montrer que le système d'exploitation, fondé sur la combinaison de l'industrie agricole et de l'industrie pastorale, se trouve nécessairement engagé dans une position contraire, critique et précaire ; et, pour le dire en passant, c'est là une des raisons qui expliquent pourquoi, dans cette combinaison, il est si commun de voir des propriétaires fonciers se ruiner, tandis que la chose est assez rare dans les pays à blé, dans les pays tout pâturage, c'est-à-dire dans les pays de culture simple.

Ceci n'a rien qui doive surprendre. On tombe dans un pas glissant toutes les fois que l'art vient déranger l'ordre établi par la nature. Non que nous veuillons conclure, avec les énergumènes cyniques, qu'il faut bannir l'art : à Dieu ne plaise ! l'industrie est l'héritage de l'homme. Non, mais il importe de prendre garde que, partout où l'art commence d'agir, il assume sur lui une grande responsabilité. En prenant le rôle de la nature, il s'engage, par le fait, à la remplacer de tout. S'il y manque, il gâte la besogne ; car il ne doit pas opérer à demi.

C'est où nous voulions en venir : telle est la vérité qu'il importait de démontrer. C'est là, ce nous semble, l'idée première, l'idée mère de tout le système qu'on appelle *Agriculture perfectionnée*.

Dans ce système, l'art de la culture embrasse toutes les branches de l'économie rurale.

Le Lecteur nous saura gré peut-être de lui présenter ici l'histoire des progrès de l'Agriculture perfectionnée, et de lui montrer comment ces progrès s'enchaînent nécessairement et ne sont que les conséquences du principe fondamental. Toute science réelle n'est qu'une histoire de faits, et la science des arts n'est que l'histoire des idées qui ont inspiré leurs inventeurs.

Nous avons montré que le système de l'exploitation ordinaire est fondé sur l'association de deux états différents, l'un nomade et l'autre agricole ; que ces deux états ayant paru incompatibles à bien des égards, on a cru devoir les cantonner et assigner à chacun son domaine : en sorte que ce système est double, subordonné à deux forces et, pour ainsi dire, à deux puissances rivales, dont l'une ne peut s'étendre qu'aux dépens de l'autre.

Lorsqu'on a entrepris d'accroître les produits de la culture, la première idée qui s'est offerte à l'esprit a été la suppression de la jachère. Mais le berger, mais le partisan du parcours sur les fonds d'autrui, ont poussé les hauts cris ; comment faire subsister le bétail ? On a imaginé alors de cultiver des herbages et de faire servir la charrue elle-même à la subsistance

de ces mêmes troupeaux dont la culture envahissait le domaine, et qu'elle avait paru d'abord destinée à affamer. L'invention des prairies artificielles a été un grand pas vers la perfection; mais leur emploi a été d'abord mal conçu.

En faisant entrer les prairies artificielles dans le système usité, il a fallu nécessairement leur abandonner une portion des terres destinées aux récoltes en grains, et la culture a été restreinte de plus en plus sans compensation suffisante, attendu que ces prairies, envahies par les mauvaises herbes, n'ont donné que des produits médiocres.

On a donc senti la nécessité des sarclages et, comme cette opération est coûteuse, on a imaginé de l'appliquer à une récolte qui pût la recevoir commodément et la payer. De là, l'introduction des récoltes préparatoires cultivées par lignes.

On a d'abord eu l'idée de cantonner les prairies artificielles et d'avoir, par exemple, des tressières inamovibles comme on a des chenevières et des jardins; mais bientôt on s'est aperçu que le fourrage ne réussit pas constamment dans la même terre, et peu à peu la loi de l'alternance a été découverte.

A mesure qu'on cultivait les fourrages artificiels et qu'on détruisait les herbes des champs, la nécessité de cette culture se faisait sentir davantage; mais, comment la faire cadrer avec le système d'exploitation ancien? la chose est impraticable. On a donc pris le parti de la refondre en entier, et de changer l'assolement.

La durée de la rotation et la division de l'assolement sont déterminées par le fourrage que l'on cultive. L'assolement de quatre ans convient au trèfle, celui de six ou sept ans au sainfoin, de dix ou douze ans à la luzerne.

En suivant cette méthode, la culture ne semble avoir fait des progrès que dans l'intérêt du bétail; elle a créé pour lui de grandes ressources, non seulement par les fourrages, mais encore par les racines des récoltes préparatoires. La culture des grains et autres objets de vente a été restreinte. Or, tout cela occasionne des avances et des sacrifices sur les revenus. Il a donc fallu chercher une indemnité et un bénéfice; car il y aurait presque de la folie à se donner tant de peine et de tracass sans profit. Or, ce profit, on l'a trouvé dans ce que nous avons appelé le domaine du bétail, dans le défrichement des pâturages et des prés naturels.

Tel est le dernier développement du système perfectionné, que nous appellerions volontiers *artificiel*, puisqu'il est le triomphe de l'art. Dès ce moment, le régime nomade est aboli en entier, et le régime agricole s'établit dans toute sa plénitude. L'exploitation, qui était double auparavant, est réduite à l'unité. La charrue domine tout, à charge de pourvoir à tout, et à condition que sa marche sera réglée par les principes constitutifs du système, et par la loi fondamentale de l'alternance.

Dans le système routinier, l'existence du bétail est indépendante de la culture; cette dernière reçoit des animaux tra-

vail et fumier, et ne leur rend que de la paille. Dans le système perfectionné, au contraire, la culture s'occupe du bétail avant tout: elle lui fournit une nourriture beaucoup plus copieuse et plus succulente et, comme le propre de cette culture est de produire des montagnes de foin ou de plantes fourragères pour avoir des montagnes de fumier, la paille, au lieu d'offrir aux animaux une maigre nourriture, est employée, presque toute, à leur procurer une abondante litière. C'est là un des traits caractéristiques du régime perfectionné. On sent que des animaux qui sont nourris toute l'année avec de bons fourrages secs ou verts et avec des pommes de terre, des carottes, des betteraves, des navets, et qui sont, outre cela, mollement couchés, ce qui, par parenthèse, est un point plus important qu'on ne pense; on sent, disons-nous, que ces animaux sont habituellement dans un état florissant, d'un bon produit et d'un débit facile; que ceux qui sont destinés au travail sont infiniment plus actifs et plus vigoureux; enfin, qu'ils doivent être moins sujets à la mortalité, puisque l'une des causes, ou plutôt la principale cause des pertes que nous éprouvons en ce genre, doit être rapportée aux variations si fréquentes et si subites de la température et aux vicissitudes du régime diététique. Les bêtes à laine, par exemple, passent plus d'une fois dans le courant de l'année, d'une abondance désordonnée à la plus rude abstinence. Leur panse, fortement distendue, s'affaisse; leurs flancs se creusent; la faim les force de dévorer la renoncule scélérate et autres plantes malfaisantes ou salies par la vase et le piétinement. Il en est ainsi de l'espèce bovine condamnée à se nourrir dans de mauvais pâturages et à s'abreuver d'eaux malsaines. Les organes digestifs s'irritent ou s'oblitérent; les conduits biliaires s'obstruent, le foie s'abcède et se remplit d'hydrides; l'animal tombe dans des affections morbides et périt. Quelques onces de foin ou de racines, administrées à propos, eussent prévenu cette désolante catastrophe.

Une des conditions essentielles du régime perfectionné est d'éviter les deux extrêmes dans lesquels nos bestiaux sont précipités, et de donner aux animaux une ration journalière suffisante et uniforme; *de veiller, en un mot, à ce que toute espèce de bétail soit convenablement nourrie pendant toute l'année.* On ne va pas chercher dans le calendrier si le moment est venu d'entamer la meule de foin; on regarde si le bétail en a besoin, et ce subside, lorsqu'il devient nécessaire, lui est accordé tout aussi bien en août, en septembre ou en juin, qu'au cœur de l'hiver. Il en est de même pour les fourrages verts; et, dans toutes les saisons de l'année, on évite, autant que possible, de laisser brouter les prairies artificielles, et même les prés naturels, lorsqu'on en conserve quelques uns. Il suit de là que le bétail est habituellement nourri à l'étable, et que l'on ne livre plus à la dépaisseur que les éteules non semées en fourrages, les labours et les terres en pente trop raide ou naturellement inaccessibles à la charrue. Il va sans dire que tout ceci est étranger à la contrée alpestre, proprement dite, à qui la nature a assigné son régime particulier.

Si l'on considère qu'on a soin de fournir les étables d'une litière abondante, on concevra combien doit être considérable la production du fumier. Or, voilà le point essentiel, celui qui assure le succès de toutes les opérations de l'Agriculture perfectionnée.

Les hommes aux habitudes invétérées ont objecté que la méthode de nourrir le bétail à l'étable toute l'année est trop dispendieuse pour être profitable. Cela ne fait plus question pour les chevaux, les porcs et le gros bétail; de plus en plus le pays reconnaît que là est le véritable profit de l'Agriculture et le moyen le plus sûr de sa prospérité. La question est plus embarrassante en ce qui concerne les bêtes à laine. Nous n'avons pas la prétention de la décider par conjecture ou par raisonnement; elle est entièrement du ressort de l'expérience et de la comptabilité; mais ce que nous savons fort bien, c'est qu'en faisant brouter les prés pendant l'été; l'automne et l'hiver, on les use et dégrade au point de réduire leurs produits d'un tiers ou même davantage. Tout le pays a pu se convaincre de cette vérité lors de l'essai fait, il y a quelques années, de nourrir un troupeau de mérinos sur les domaines de Pont et de Valleried. Si l'on se donne la peine d'observer et d'analyser, on trouvera que la dépense est très coûteuse: 1<sup>o</sup> on perd la meilleure partie des produits en fumier; 2<sup>o</sup> les frais de garde ou de clôture sont énormes; 3<sup>o</sup> le bétail cause des dommages continuels dans les clôtures, dans les bois, dans les récoltes, et il en résulte le plus souvent des querelles

entre les propriétaires ou les fermiers dont les terres sont contiguës.

Nous admettons volontiers que l'élevage des chevaux et du bétail se fait mieux au pâturage qu'à l'étable; et c'est un point important pour notre pays; mais il est pour cela assez de vastes pâturages dans la montagne et dans ce que l'on appelle les *vagilleires*, sans qu'il soit besoin de vouer au pâturage les terres propres à une culture plus profitable.

On voit, par ce qui précède, que le premier point de vue de l'Agriculture perfectionnée, par rapport au bétail, est la production du fumier; que, pour atteindre la plus grande production possible en ce genre, on a trois moyens: le premier, de mieux nourrir; le second, de nourrir à l'étable, en mettant toute la paille en litière; le troisième, d'augmenter le nombre des animaux. Ce dernier exige beaucoup de circonspection, car c'est une faute bien grave et très commune, que de se charger de trop de bétail. L'agronome prudent, qui ne veut pas s'exposer à être victime d'événements imprévus dans la marche des saisons, doit s'appliquer à avoir toujours quelque excédent de fourrage.

Jusqu'ici nous n'avons rien dit d'un point considérable qui a fait beaucoup de bruit, et qui figure avec emphase dans les écrits des Agronomes: nous voulons parler du perfectionnement des races. Sans doute, c'est un des grands objets de l'Agriculture perfectionnée. Nous l'examinerons dans un prochain article.

S.

## VOYAGES ET ÉTUDES ÉTRANGÈRES.

### LETTRES D'UN FRIBOURGEOIS SUR L'UKRAINE.

(Voyez les No 1 et 2 de l'Emulation.)

#### III.

Quand je dis que l'Ukraine s'étend jusqu'au Dniestre, je fais de mon propre chef une délimitation tant soit peu hardie. C'est que les peuples de la Volhynie, de la Podolie et de l'Ukraine se trouvent confondus dans ma mémoire par une remarquable communauté de langage, de religion, de mœurs et de costume, et qu'ils le furent longtemps par une communauté d'intérêts; car l'histoire nous les montre fréquemment réunis contre les mêmes ennemis. D'ailleurs, on aurait bien à faire, s'il fallait changer les limites et la nationalité d'un peuple selon les caprices violents de la politique. C'est ici le cas de vous rappeler que mon intention n'est pas de répéter ce que disent toutes les géographies et tous les voyageurs, mais bien ce qui n'a pas été dit et ce que j'ai vu de mes propres yeux. Souvent même je ferai des excursions dans les contrées limitrophes pour y chercher ce qui pourrait se rapporter à mon sujet. Ne vous attendez donc pas à trouver dans mes lettres l'ordre rigoureux d'une relation officielle; mais seule-

ment la désinvolture d'une correspondance familière, et un vagabondage d'observations souvent sans suite.

Je n'ai point vu les bords du Dniestre. On les dit nus, rocailleux, sauvages, couverts çà et là de riches et beaux vignobles. Hérodote y place les tombeaux des rois Cymériens, sans en indiquer l'endroit précis. Était-ce des tertres ou des cavernes? On m'a assuré qu'aux environs de Yampol il existe des souterrains très étendus, peuplés de momies. C'est un bien grave sujet de méditation que ces tombes royales, livrées à l'oubli sur des plages désertes, et ces monarques, peut-être puissants jadis, sommeillant depuis vingt-cinq siècles sur les bords du Tyras, au bruit de ses flots orageux.

Je ne connais de ces contrées que Kamieniec <sup>1)</sup>, dont le nom veut dire *ville de pierre*, parce qu'elle est assise comme Fribourg sur un rocher que baigne la Smotrutch. Elle a aussi à peu près la même étendue et le même nombre d'habitants. Cette ressemblance me frappa plus d'une fois. La population se compose de Polonais, Russes, Juifs et Arméniens qui tous

<sup>1</sup> Autrefois trois sentinelles, russe, turque et polonaise, se trouvaient en présence près de Kamieniec.

y exercent librement leur culte. La physionomie de ces derniers décèle visiblement leur origine asiatique. Ils se distinguent par leur probité et leur tempérance. Ils sont franchement Polonais et parlent entre eux la langue de leur patrie adoptive ; mais le rit, qui est catholique, se célèbre en arménien. Les Turcs qui ont longtemps possédé Kamieniec, y ont laissé des traces de leur domination. Le minaret subsiste encore devant la cathédrale, qui avait été convertie en mosquée. Depuis le sommet on distingue Chocim, forteresse Moldave, à 5 lieues de là. On a placé sur le croissant de l'ex-minaret une statue de la Vierge. Dans l'Eglise des Franciscains, on voit encore sur la chaire, gravé en caractères arabes, ce verset du Koran : *Il n'y a qu'un seul Dieu, et Mahomet est son prophète.* Le maintien de cette inscription avait fait, dit-on, l'objet d'un article spécial dans le dernier traité de paix entre les Turcs et les Polonais.

Le véritable fleuve de l'Ukraine, c'est le Dniepre, qui prend sa source dans le district de Smolensk, et coule sans détour du Nord au Sud dans une étendue d'au moins 500 lieues. Il est navigable depuis Smolensk jusqu'Ekaterinoslaw. Là, son lit est hérissé de rochers qui s'élèvent jusqu'à peu près 5 mètres au-dessus de son niveau, et forment une série de cataractes nommées *poroghi*. Ces cataractes ont donné leur nom à ces Flibustiers du Nord, non moins célèbres et redoutables que ceux d'Amérique, et qu'on appelait Cosaques *Zaporogues*, parce qu'ils occupaient toute la rive gauche du Dniepre qui bordait les cataractes. Peut-être aurai-je un jour le loisir de vous conter leur histoire vraiment étonnante. On a déjà fait sauter la cataracte la plus élevée, et l'on travaille à rendre tout ce trajet navigable.

J'ai traversé plusieurs fois le Dniepre en divers endroits, et nulle part je n'y ai vu de belles rives. Elles sont plates, sablonneuses, couvertes de roseaux et régulièrement submergées au printemps, surtout la plage d'Androuschy, qui présente alors l'aspect d'un grand lac. C'est pourtant un des passages les plus fréquentés.

L'ancien nom grec du Dniepre signifiait *force du nord* (Borysthène). C'est bien en effet le frappant et prophétique symbole de cette puissance qui s'avance des contrées septentrionales vers le midi, se fortifiant de ses conquêtes, comme les eaux majestueuses du fleuve qui vont en grossissant à mesure qu'elles avancent, et semblent vouloir envahir la Mer Noire, plutôt que s'y mêler.

Entre le Dniepre et le Dniestre coule un autre fleuve moins large, moins rapide, mais bordé de sites délicieux jusqu'à son entrée dans la steppe solitaire. C'est le Bog, dont je n'oublierai jamais ni les ondes limpides ni le sable velouté de son lit, ni les rivages frais et hospitaliers. Je dirais volontiers de lui *mon fleuve*, comme Voltaire disait *mon lac* de celui de Genève. C'est dans son voisinage que je passe des jours bien fortunés<sup>1</sup>, au milieu de cette brave noblesse polonaise, au

<sup>1</sup> Il ne faut pas oublier l'époque où ces lettres furent écrites. Le Tzar Nicolas ne régnait pas encore.

caractère si chevaleresque, et de toutes les aristocraties européennes peut-être la seule qui se fasse pardonner ses usurpations par la culture de son esprit, son bon ton, l'aménité de ses mœurs, l'agrément des formes, et par la justice qu'elle sait rendre au mérite.

Dans l'effusion de ces doux souvenirs, je vous parlerais en longs détails de Miendziboge, Latitchof, Constantinof, Vinitza, Bratzlaf, etc., mais je m'arrête. Ces noms qui sonnent si mal à vos oreilles, ne diraient rien à votre imagination et ne seraient pour vous qu'une aride nomenclature. Je ne puis toutefois ne point parler de Tywrow, bourgade située sur une hauteur qui domine le fleuve. C'était autrefois la capitale d'un peuple distinct que les anciens appelaient *Tybares*, et qu'on voit figurer dans l'armée de Xerxès à qui ils payaient tribut. Telle est du moins l'interprétation donnée à un texte d'Hérodote<sup>2</sup>. Ces hommes qui firent jadis trembler les Grecs, sont aujourd'hui attachés à la glèbe et la propriété d'un particulier.

Ce n'est pas la seule indication que l'on trouve dans les auteurs anciens sur ce pays. Mais il n'en est que deux qui en parlent d'après ce qu'ils ont vu eux-mêmes. Ce sont Hérodote et Dion Chrysostôme. Encore ce dernier n'a-t-il visité qu'une partie de la Tauride (Crimée). Les autres historiens ne font mention de ces contrées qu'en parlant des expéditions de Xerxès, de Darius et d'Alexandre. Pline, Ptolemée et Strabon ne dissertent que sur des oui-dire. Bien qu'il n'ait pas été sur les lieux non plus, Ammien Marcellin est cependant plus exact. Puis-je vous citer ces auteurs sans craindre que vous m'accusiez de vouloir faire de l'érudition ?

Le Tyras conserva son nom jusqu'au 4<sup>e</sup> siècle. Alors on commença à l'appeler *Danastris*. Il prend, comme on sait, sa source près de Samborz en Gallicie, au pied des monts Krapacks. Le lac dont il sortait, et qui séparait les Scythes des Neurons n'existe plus, ou bien Hérodote s'est trompé. Celui qu'il forme près de son embouchure, s'appelle encore aujourd'hui *lac d'Ovide*.

Hérodote donne au Bog le nom harmonieux d'Hippanis, parce que, selon lui, les bords du lac d'où il sortait, servaient de pâturages aux chevaux sauvages. Il fait entrer dans ce fleuve une petite rivière sale et amère qu'il nomme Anaxampes, et servant alors de limite entre les Alizes et les Scythes. On reconnaît dans l'Anaxampes une des deux rivières nommées aujourd'hui *Tikitch*, qui par leur jonction en forment une troisième, dite *Sinia Woda*. Que de fois, me promenant sur un de ces grands îlots sablonneux que l'Hippanis laisse souvent à découvert, j'épiai l'apparition de ces Ephémères qui, selon Aristote, peuplent l'atmosphère de ce fleuve, et dont toute l'existence n'a que la durée d'un jour ! Peut-être en vis-je, peut-être n'en vis-je point. Peut-être encore s'agit-il du Kouban, qui autrefois était l'homonyme du Bog. Ce fleuve ne tarda pas à prendre le nom d'*Axiacus*.

<sup>2</sup> *Moschis et Tybarenis et Macronibus trecenta talenta precepta erant.* (Herod., lib. III, chap. 94, et lib. VII, chap. 78.)

Les Tares l'appellent *Ack-Su*, qui signifie *fleuve blanc*. Le Bog veut dire *Dieu* en langue slavonne.

Enfin Hérodote nomme le Borysthène, sans cependant faire mention de ses treize cataractes. Les colons et les voyageurs grecs n'avaient trouvé ce fleuve navigable qu'à quatorze journées de son embouchure, c'est-à-dire depuis le pays Gerro où étaient les tombeaux des rois Scythes<sup>1</sup>. C'est l'emplacement même de la moderne Kiof.

Le cap de Stanislawow, petit coin de terre situé entre le Bog et le Dniestre, tout près de leurs embouchures, s'appelaient anciennement Hippoléon. Il y avait un temple dédié à Cérés, qui répandait ses dons avec tant d'abondance sur cette heureuse contrée. Ce pays était habité par des colonies grecques, dont la principale était Olbia, fondée 665 ans avant J.-C. par les Ioniens de Milet, là où se trouve aujourd'hui le village de Poroutino au milieu des Steppes. Un siècle plus tard, ils fondèrent Odysso, dans les environs de la moderne Varna. Une hanse de cinq villes commerçantes existait sur le rivage occidental du Pont-Euxin. Elle conserva son indépendance jusqu'à l'invasion romaine. Deux autres colonies s'étaient établies entre le Dniestre et le Bog, les Callipidiens et les Alizes. Ces derniers étaient séparés des Scythes par un lac nommé aujourd'hui *Matka Boga* (Mère du Bog) et ils habitaient une partie de la Podolie.

Tout l'espace compris entre les sources du Bog et Kiof était occupé par des Scythes agricoles. Plus au nord étaient les Neurons aux environs de Siéwiersz. Une ancienne tradition, qui s'est perpétuée dans le pays jusqu'à nos jours, attribuait déjà aux Neurons la connaissance de la magie, et entre autres la faculté de se métamorphoser en loups certains jours de l'année, et de reprendre ensuite la figure humaine. Les paysans de ces contrées le croient encore, et notamment ces prétendus sorciers *Volholaki* (loups-garous).

Hérodote raconte qu'il vit aux environs de la rivière Anaxampes une immense chaudière, dont les parois avaient six pouces d'épaisseur, et d'une capacité de douze cents pintes. Le roi des Scythes y fit jeter un fer de flèche par chacun de ses arbalétriers, et la chaudière en fut comblée. Vrai ou faux, ce fait ne mérite pas qu'on s'y arrête. Mais il est bon, à cette occasion, de constater qu'on trouve dans ces environs une quantité de fers de flèches.

C'en est assez, je crois, de cette poudreuse érudition, pour vous donner une idée de l'Ukraine Scythique. Peu à peu les noms propres s'altérèrent avec la langue, la grande nation Scythe se partagea en plusieurs tribus bien distinctes, dont chacune fit un peuple à part et prit un nom différent. De nouvelles hordes venues de l'Asie vinrent s'amalgamer avec les anciens habitants ou partager leur territoire. Alors commença la confusion. Il devient presque impossible d'établir une division classique, et la Géographie change de nomenclature ainsi que l'Histoire.

<sup>1</sup> *Regum autem sepulchra apud Gerros sunt, ubi Borysthenes jam navigabilis est.* (Hérod. lib. IV, c. 71.)

Vous me demandez s'il ne reste aucune trace des temps antiques. Presque point; la fureur des hommes a tout bouleversé, tout détruit. Il existe cependant, outre les tumuli dont je vous ai déjà parlé, les vestiges de grands remparts, que les indigènes nomment *zmijowe* (tortueux comme un serpent). Le temps n'en a point encore comblé les fossés. Ce retranchement commence au Dniestre, au dessous de Kiof, non loin de l'embouchure de la Ross. Il traverse le district de Bogouslaf, passe de la rive gauche de la Ross à la droite, entre dans le district de Vasilkof, et remonte le courant de la rivière à la distance d'un mille; puis tournant à gauche, il s'en éloigne pour la rattraper au dessus de Bialacerkief. Ce travail, dont on retrouve des traces en dehors de la ligne que je viens de décrire, atteste une grande force de population et remonte à une haute antiquité. Quelques personnes confondent mal à propos le *wal zmijowy* avec le fameux rempart que Trajan fit construire lorsqu'il eut réuni la Dacie à l'empire. Ce rempart se développe sur une longueur d'environ cent verstes (vingt-cinq lieues). L'une de ses extrémités touche la Prouth près de la ville de Léon, l'autre atteint la rive du Dniestre près de Kauschan. Une seconde ligne parallèle à celle-ci, mais bien plus élevée, s'étend sur une égale longueur depuis la Prouth jusqu'au lac Koundouk.

C'est ici le cas de vous raconter une découverte que je fis un jour dans mes courses aventureuses. C'était dans le district de Tchigrène du gouvernement de Kief. Je m'étais égaré, comme cela m'est arrivé souvent, et je cheminais au hasard au sein d'une vaste forêt, lorsque tout-à-coup j'aperçus sur une hauteur un couvent russe entouré de retranchements et de fossés. Je m'arrêtai pour les examiner, et je dus me convaincre que le plan primitif de ce fort avait été fait évidemment pour une colonie populeuse. Ce couvent est situé entre les bourgs Jabotine et Medrédofka. De retour chez moi, je consultai le moine Nestor, chroniqueur slave, qui vivait au XI<sup>e</sup> siècle. Il ne fait aucune mention de ce fort, preuve qu'à cette époque il était déjà détruit.

N'allez pas croire que je sois le premier étranger qui ait bien étudié l'Ukraine. Un Français, doué d'une rare finesse d'observation, d'un grand amour pour l'étude, et d'un courage à toute épreuve, vint s'établir dans ce pays, il y a deux cents ans, et en fit l'objet de ses explorations. De retour en France, Levasseur de Beauplan publia le résultat de ses travaux. Son ouvrage, consciencieusement écrit, est d'un grand intérêt. Malheureusement les éditions en sont épuisées, et je n'ai pu me procurer que les traductions polonaise et russe.

Voulez-vous que je vous en parle, que je continue à vous entretenir de l'Ukraine? Bien des choses curieuses n'ont pas été révélées encore sur ce pays. Ma prochaine lettre vous parlera, si vous voulez, de sa capitale, de Kief, cette antique et sainte métropole, berceau des tzars. Je tâcherai de la faire passer sous vos yeux telle qu'elle m'a apparue, toute parfumée des brises de l'Orient, moitié asiatique, moitié européenne, éblouissante et magique, avec ses trois cents

églises, ses dômes étincelants, ses coupes dorées, ses mémorables et tragiques annales, ses nombreux édifices, où le style byzantin se croise avec l'architecture gothique. Les forêts et les solitudes qui environnent cette ville, jetée jadis sur les confins de deux empires, l'éclat de ses souvenirs, l'opulence de

ses bazars, l'étendue de ses foires, le mystère de ses catacombes, la richesse et la majesté de ses temples, tout cela étonne le voyageur et rappelle ces cités fantastiques d'Arabie, si brillamment improvisées par les Conteurs du Désert.

B.

## LITTÉRATURE ROMANESQUE.

### LES TZÉVREIS,

CONTO GRUÉRIEN <sup>1</sup>.

1.

Pris dé l'ivuc éssindu <sup>2</sup>, du Gruire in amont,  
Tot le galé païs queourné <sup>3</sup> à Montbovon,  
Yò les fillés, que diont, ne chont pas di gauchirés <sup>4</sup>  
Père-grand le dejei, liest le païs di clivrés;  
(Galéjés d'Entiemmont, ne parlo pas dé vos)  
Ma chont rârés co tot du Gruire en avos.  
Adonc, perlé damon, n'éssei pas dé meinâdzo  
Que n'oché cha bedietta, ou le mindro vellâdzo  
Que n'oché chon tropî; d'accopâdzo ou d'atzet,  
Né tropî né tzévrei n'allâvé chin botzet.

2.

On yâdzo done liavei, din le fond d'ouna crauja,  
Pris dé Vellâchemont, ouna balla grachiauja,  
Dzouuetta, ragottinta; et dous vaillins tzévreis,  
L'on dé Vellâchemont, et pû l'autro d'Enney,  
Quand le dévêlé né, révunus di montagnés,  
Lirant débarachis dé lou piûtés bagnés  
Liallavant la trovâ. Vos fudrei rinquié veire  
Quemin les dous marchiands ché cudont fère à veire.  
L'on ché gabé dé choche, épû l'autro dé china,  
L'on d'in éssrelli quatre y ché fâ pas pochin;

<sup>1</sup> Pour ce premier essai dans l'idiome maternel, j'ai cru devoir choisir un sujet dans la vie pastorale, afin de me conformer autant que possible à son caractère essentiellement champêtre.

Le patois gruérien n'est pas comme bien d'autres qui, dérivés par corruption, conservent toujours une physiologie bâtarde, et deviennent les satellites forcés de leur langue-mère; mais il a son génie particulier, ses radicaux, ses formes à lui propres. S'il emprunte parfois quelques expressions aux langues modernes, elles subissent toujours la loi de la naturalisation. Une plume plus habile que la mienne pourrait constater ici des origines celtiques, des affinités avec une foule de langues; mais il est constant que le latin et le grec l'ont enrichie de leurs dépouilles. De sorte qu'on peut dire d'une partie de ses mots: *Greco fonte cadunt parca detorta*. Je donnerai pour exemple, *missrêta* (petit vase de bois), en grec c'est *μυρτίνη*; l'interjection *ion!* ne change ni d'orthographe ni de son: *IOU!* Le mot *mantilet* vient évidemment du latin *mantile*; il en est de même d'une foule d'autres dont l'étymologie n'est pas douteuse.

<sup>2</sup> Cette langue, si douce et si gracieuse dans la bouche des naturels Gruériens, devient dure et sauvage dans celle d'un lecteur français ou même d'un Fribourgeois qui n'en a pas l'usage. Cela tient en grande partie à ce qu'elle a des sons qui ne trouvent point de signes correspondants dans les alphabets vulgaires. Ainsi, dans le mot *éssindu*, comme dans tout autre où entre la lettre *s*, cette consonne n'est point sifflante comme en français. On doit la prononcer en appuyant le bout de la langue contre les dents supérieures, exactement comme le font quelques personnes par un vice de prononciation. De même les mots *liân* (crème), *chokli* (confiserie), ne doivent pas sonner *liân*, *chokli*; mais *li* forment une aspiration douce et muet.

<sup>3</sup> Notre prosodie est distinctement déterminée par la prononciation, du moins pour les finales. On distingue les voyelles en brèves, longues et plus longues; les brèves s'éclatent devant une voyelle, les longues ne produisent point de hiatus sensible.

<sup>4</sup> Au lieu de rimes masculines ou féminines, nous avons les brèves et les longues,

L'autro chauté à pids-djins ouna vaillinta maya,  
Et pau levâ bré-franc la plie péjanta faya.  
Che le <sup>5</sup> Piéro d'Enney tzanté mî quié Colàs,  
Le Colàs, chin que diont, couârné mî po galiàs.

3.

Porquî tant tarlattâ, porquî tant fère attindre?  
Y m'in faut prindre l'on, ma ne ché pas quien prindre,  
Que ché dejei Gotton: chont dis grachiaus réllis,  
Chu mou n'arma! galés quemîn dis armaillis,  
Retzos, tis dous parei: tzacon lia chon botzet,  
Cha couârna po cornâ, épussé on chatzotet.  
Quié lou fudrei-se mé? Quand modont dou vellâdzo,  
Dé mottéta et dé pan, po goutâ mé d'on yâdzo,  
Le chatzet liest garni; chovin la païjanna  
Lî fetzé dou linjû... Diâ bèneché l'anchianna!  
Quié lou fudrei-se mé? On bocon dé meinâdzo...

4.

Po vini tzaquié né ché teri la chemocha,  
Nossés dons gabéris djémé ne tièjant mocha.  
En appliennint Minon que bourgâvé ou catzet,  
Colàs ché bété à dre: vei-so, ton bî botzet,  
Découssé mon motu, n'est rinquié on botzatton.  
Pringno che po témoin la grachiauja Gotton  
Que mon pitî Bigot <sup>6</sup> cheré plie yò dou drobbio. —  
Ton Bigot liest co tē, dé t'oure liest terrublio;  
Te faré, quemîn lî, on prau tristo motû  
Che nos preingnant la peina... — Ouf! le quien! gros potû!  
Lèche-mé té drellî... — Colàs le pou viéro <sup>7</sup>  
Chin allavé liettâ le trapo le gros Piéro,  
Quand la balla d'on mot les a décheparâs:  
Volei-vo, po dis boc, rétonnâ dépouérâs?  
Vos aré djémé crû dis homos prau déteina  
Po vo décucheri, mé fère tant dé peina.  
Dé vos vugin po chin vo cherâ bin matoués.  
Fédé battre les boc, vos charéi qu'ien dis dous  
Cheret le plie régnâ; per inque on poret veire  
Quien dé vos lia réjon, quien dis dous mé faut creire.  
Pas plié tâ quié déman, ou pliennet dis tzamos,  
Nôs arin yû quien pau de vossés chaunamôs;  
Le djû n'in vaut la peina; et chî que gagnéret,  
Che la déguigné pas, tinqe ma man, l'aret.

<sup>5</sup> L'usage qui fait précéder le nom de la personne par son article, à quelque chose de primitif qui n'est pas sans agrément; le Bruno, le Colin, la Nannetta.

<sup>6</sup> Griegot, Bigot, noms que les chevaliers donnent aux boucs de leurs troupeaux.

<sup>7</sup> Pou viéro (regard louche et faux). La coutume veut que chaque individu soit désigné par un ou plusieurs sobriquets; elle est ordinairement en cela plus libérale que charitable.

5.

A peina le chalau doravé les montagnés,  
Les ombros ch'éssindant din le fond dis campagnés;  
Ou pliennet d'ou tzamo, vè le pil d'ou vani,  
Achétaye en moujen chû le cû d'ou borni,  
Gotton l'iattendei dza. Dé bliantzés marguerittés,  
Dé galés pecojis, dé freyés délicattés,  
Y garné chés bis peis et chon blian bavéris;  
Pû ché miré dins l'ivue épussé adonc ché rit.

6.

Avouei les dous tropis, Piéro et Colas liarrouvont.  
Achou que chéchont yûs les dous hotzets chérouvont;  
Ché récoulong tis dous, pû ravansont; grantin  
Ché fant dis pous jiés bleus; épussé in mimo tin  
Ché guignon dé travè, ché fant la groba pota;  
Dé colére tis dous démeinont la barbeta.  
Y ché bauront le front; ché réleivont tot dreis . . . .  
Din chi rido momin, la balla, les tzévreis  
Chintont le batte-cau! Liarei faillu les veire  
Que n'oujâvant chohliâ d'echpéranse et dé pouère!  
Ché chont tapàs: Bigot récoulé tzambottin;  
Chon maitre quemîn lî chabouhlié en dzemottin.  
Enfin ramochalâ contre on bochon dé l'adze,  
Dé colére y bėjallé, y ché leivé dé radze:  
Quand mimo le motu liré on fié béssornâ,  
Lei té baillé on tô coup, que tot intassornâ,  
Telolé que rouhatté à reidivé chu l'herba,  
Ne terin pid né tzamba ouna puchiaenta vouerba.  
Colàs tot vergogniau, d'on bon tricot dépena,  
In dzourin c'on tzévrei, li méjéré la pena:  
Té pringné les motus! t'in bailléri bin mé . . . .  
Et le pouro motu n'in pouej portant pas mé.  
Ma Piéro, l'heureu Piéro, en tzantin cha tzanson,  
Chin va prindre la man dé Gotton, chin fasson.

7.

LA TZANSON DOU VICTORIEU.

Galé Gringot, rinné ne cringno;  
Tâ chotunû on fier achaut.  
Té rémarhien, lié mé que gâgnô . . . .  
Gotton bâille lei dé la chau.

Breinadé, bediétts,  
Vossés chenailletés,  
Fédé on galé brit;  
Chautadé, tzévrettés,  
Chautadé, tzevris,  
Quand Gotton vos rit!

Tot dzoa, bin tranquillo et contin,  
Y révindri, pè stou rotzettés,  
Menâ in tzan mès poures biéttés;  
L'y révindri tis lés matins.

Breinadé, bediétts, etc.

Gotton, te resteri ou vellâdzo;  
In tzantolin te feléri;  
Te fari mon pitû meinadzo,  
La choupa po quand révindri.

Breinadé, bediétts, etc.

Quand verri fougâ nossa bouârna,  
Quand déchindri vè le borni,  
La résrounâye<sup>1</sup> de ma couârna  
Faré gurlâ tot le vani.  
Breinadé, bediétts, etc.  
Vossés chenailletés,  
Fédé on galé brit;  
Chautadé, tzévrettés,  
Chautadé, tzevris,  
Quand Gotton vos rit!

Louis Bornel.

LA BANNIÈRE FÉDÉRALE.

POÉSIE PATRIOTIQUE

DE MULLER DE ST-GALL<sup>2</sup>.

Brille-t-il quelque part au monde une bannière plus belle et au symbole plus auguste que la bannière Suisse: la croix d'argent sur un fond pourpre?

Sur la croix, l'Homme-Dieu affranchit à jamais l'humanité. Ah! que notre patrie soit toujours le trône chéri de la liberté!

Mais, mes frères, pour demeurer libres, gardez la foi de la croix et les mœurs chastes de vos pères: innocence, simplicité et foi! C'est ce que vous dit le blanc de la bannière.

Le pourpre est l'emblème de l'amour! Oh, Suisses, aimez bien la patrie! soyez fidèles au brassard fraternel! soyez son orgueil dans la paix et son bouclier dans la guerre!

Et si le péril menace la Suisse, regardez bien ce rouge! vous comprendrez son langage! « Douce est la mort pour la patrie. »

Alexandre Daquet.

<sup>1</sup> L'idiome grüerien est très riche d'harmonie et d'onomatopées, telles que *résrouna*, *budzilli*, *imbarji*, *dzemottâ*, *rédzersilli*.

Pour moi, je suis bien persuadé que, cultivé par des mains habiles, ce champ ne resterait point ingrat. Puissent un jour les Alpes Grüeriennes et les bords joyeux de la Sarine devenir la belle patrie de nouvelles muses champêtres!

<sup>2</sup> Muller's Jugendklänge. St. Gallen 1838. Huber. —

L'enthousiasme des Suisses pour leurs couleurs nationales pourrait-il étonner encore, quand on sait les vives émotions que leur aspect a causé plus d'une fois aux peuples étrangers. Nous n'en citerons qu'un fait: Il y a quelques années, lorsque le bateau à vapeur le *Minerve*, acheté par les Zuricois dans un port d'Angleterre, arriva soudain devant la ville d'Amsterdam avec la bannière fédérale, il y eut un moment de désarroi général parmi les marins, la foule qui se pressait sur le port et les employés qui n'avaient jamais vu ce pavillon. Les plus vieux loupes de mer fouillaient en vain dans leur souvenir, lorsqu'un employé de la marine, en feuilletant un dictionnaire des pavillons des différents peuples, s'écria: « Ce sont les couleurs de la Confédération Suisse. » Une exaltation difficile à décrire s'empara des marins et de la foule. Les salves des canons, le salut de tous les vaisseaux qui stationnaient dans le port, et des honneurs extraordinaires accueillirent le bâtiment suisse, et l'équipage fut fêté par les officiers hollandais pendant plusieurs jours qu'il séjourna dans cette capitale.

Une circonstance indépendante de la volonté de la Rédaction nous oblige à renvoyer au Numéro prochain la suite de l'article sur la Défense nationale de M. A... z.

# L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

N° 9.

FRIBOURG, JANVIER 1842 : PREMIÈRE QUINZAINE.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Émulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis forment un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Émulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

## AGRICULTURE.

### AMÉLIORATION DU BÉTAIL.

Pour arriver à l'amélioration du bétail, il se présente deux voies : l'une courte, simple, facile, séduisante, mais coûteuse, qui a échauffé l'imagination et mis à sec la bourse de plusieurs, qui a même été tentée sans succès par des administrations publiques, en Suisse et ailleurs; c'est l'importation des belles races exotiques : l'autre, lente, pénible, savante, économique et sûre, c'est l'amélioration et même la création des races par le choix et le bon appatronage des types indigènes.

Cette dernière science, l'une des plus importantes de l'économie rurale, est mal connue, bien que pratiquée par quelques-uns. Si nous voulions en développer tous les principes, nous excéderions nos forces et les bornes de cette feuille. Si nous y sommes encouragés par nos Lecteurs, nous leur raconterons un jour les prodiges opérés au moyen de cette science par les *Bakewell*, *Arthur Young*, *Sir John Sinclair* et *Coke*.

Lorsqu'on veut améliorer la race de son bétail, il faut commencer par bien se rendre compte du but que l'on se propose; c'est à quoi nous manquons pour l'ordinaire. Nous avons un projet vague de réunir dans nos animaux les qualités les plus précieuses : or, il y a des qualités incompatibles qui s'excluent. En Angleterre, il existe un nombre considérable d'espèces différentes parmi les bêtes à laine, toutes distinguées par quelque qualité essentielle; et on remarque avec une sorte d'admiration que chacune est appropriée au pays qu'elle habite. Dans certains cantons, par exemple, où la nature des choses commande de spéculer sur la chair des moutons, on a une race à laine grossière et jarreuse qui prend, au meilleur marché possible, une graisse prodigieuse, et dont la viande a un goût exquis. Ailleurs, on s'occupe avant tout des qualités du lainage : ici, ce sont des laines longues; ailleurs, des laines courtes et fines. Lorsqu'on a en vue la finesse des toisons, il faut renoncer à la taille. Il est rare que ces deux avantages marchent ensemble.

Il faut donc avoir un point de vue fixe et y marcher sans dévier en aucune manière, et pour cela on doit consulter la

nature du climat et du terrain; nous dirions volontiers et les demandes du Commerce, si le Commerce n'était aujourd'hui d'une versatilité à dérouter toutes les combinaisons.

Sur le Zarzac, où le lait des brebis trouve un débouché utile dans la fameuse fabrique des fromages de Roquefort, on doit viser sans cesse à avoir des brebis qui soient des fontaines de lait. Pour cet effet, toutes les fois que l'on remarque une brebis meilleure laitière que les autres, il faut garder son agneau et, si c'est un mâle, le choisir pour bélier; car, (Lecteurs, remarquez bien ceci) *chez tous les mammifères, c'est surtout par les mâles que la vertu laitière se transmet.*

Dans les pays, au contraire, où l'on élève pour l'engraissement, on doit s'attacher au poids et corriger les vices essentiels de la race existante. En recherchant une taille avantageuse, il faut éviter qu'elle soit décousue, qu'elle ait la côte plate, le poitrail étroit et l'épaule levretée. Pour cela, au lieu de chercher des béliers gigantesques, il faut choisir, au contraire, ceux qui sont trapus, ont le coffre bombé et le gigot bien fourni, *observant* (notez encore ceci) *qu'ils soient un peu moins grands que les brebis.*

Cette dernière observation est importante, surtout dans l'amélioration des chevaux. S'il y a trop de disproportion entre la taille de la jument et celle du cheval, on a de mauvaises productions. Une petite jument reçoit d'un grand cheval un germe qu'elle est hors d'état de développer dans son ensemble, et l'on a un poulain d'une conformation décousue. *Dans cette race, plus peut-être que dans toutes les autres, c'est par les femelles que l'on doit viser à la taille, et pour l'étalon, il faut s'attacher à la régularité des formes et surtout à la bonté des jambes et des yeux; car ce sont les qualités que le père transmet le plus souvent.*

C'est une erreur, que l'on a trop longtemps nourrie dans notre pays, que l'amélioration peut s'opérer uniquement par les mâles; Les Anglais attribuent au bon choix des femelles la perfection de leurs races de chevaux.

Si, lorsqu'on a introduit dans notre pays des chevaux de

bonnes races étrangères, on se fût attaché à leur donner des juments plus grandes qu'eux et plus étoffées, on eut probablement obtenu une race améliorée. *Il faut, dans les croisements, chercher à corriger un défaut par l'excès contraire.* C'est ainsi qu'en Angleterre on a créé des races parfaites, en prenant des types méprisables considérés isolément, mais dont les défauts opposés, en se tempérant l'un l'autre, tendaient à faire naître d'excellentes qualités.

On n'a pas su tirer parti, dans beaucoup de pays, de l'introduction des races bovines suisses. Au lieu de s'opiniâtrer à perpétuer la race pure dans des pays incapables de l'entretenir, il fallait choisir, pour les vaches suisses, parmi les taureaux des montagnes du pays, non pas les plus grands, mais les mieux bâtis, les plus robustes, les plus actifs et ayant appartenu à une mère bonne laitière. En même temps, il fallait donner le taureau suisse aux vaches indigènes les plus grandes, afin qu'il leur transmitt la qualité laitière de sa race; ensuite, dirigeant le croisement avec intelligence, on serait parvenu à créer une race qui aurait eu les qualités des deux types primitifs sans en avoir les défauts.

Un des moyens les plus puissants et les plus efficaces que l'on puisse mettre en usage pour le perfectionnement ou, tout au moins, pour la conservation des races, est de donner des soins particuliers aux étalons destinés à les procréer. Ce point essentiel est souvent trop négligé dans les campagnes.

Les taureaux et les béliers, bien loin d'être mieux nourris en hiver que le reste du troupeau, le sont plus mal, du moins dans la plupart des fermes. Lorsque le temps de la monte arrive, les béliers passent les journées entières à pourchasser les brebis et à se livrer entr'eux des combats violents. On les voit bientôt maigrir et quelquefois succomber victimes des excès auxquels ils s'abandonnent ou des coups qu'ils reçoivent. Pour prévenir ces inconvénients, feu M. Thaër avait pris le parti de faire faire la monte à la main comme cela se pratique pour les autres animaux. Ses béliers étaient enfermés dans des loges où on leur présentait successivement les brebis. La même brebis était présentée trois fois dans le courant de la saison, et cela aux époques où l'on jugeait qu'elle devait être en chaleur. Un pareil état dans les brebis ne paraît pas facile à reconnaître en l'absence du mâle; on assure toutefois qu'il n'échappe guère à la pénétration de bergers expérimentés.

Ce procédé, tout parfait qu'il peut être en théorie, paraîtra sans doute beaucoup trop pénible dans la pratique. Mais voici un moyen d'une exécution assez facile, et qui suffit pour atteindre le même but. C'est celui que l'on met en usage à la ferme exemplaire de Roville. Au lieu de lâcher, dans le troupeau des brebis, tous les béliers à la fois, on les divise en deux brigades qui se relèvent alternativement. Pendant que l'une est de service, l'autre est renfermée dans une loge où elle reçoit une ample et bonne nourriture. En outre, il est bon de donner une ration d'avoine aux béliers qui travaillent à la monte.

Cette manière de procéder présente de grands avantages

sans le moindre inconvénient. Premièrement, le nombre des béliers étant peu considérable par rapport à celui des brebis qui se trouvent disposées à les recevoir, la monte se fait tranquillement et sans altercation; du moins les combats sont rares et peu opiniâtres: En second lieu, on prévient l'épuisement des béliers, et les agueaux qui en proviennent sont plus robustes et plus beaux. Tous les propriétaires qui se piquent de suivre les méthodes perfectionnées ont soin de préparer les béliers quelques semaines avant la monte. On leur donne une nourriture abondante et choisie parmi les analeptiques et les fortifiants, tels que la luzerne, le sainfoin, les vesces et les racines succulentes, dont les meilleures, sans contredit, sont la carotte et la betterave.

La carotte convient parfaitement aux chevaux. Cette nourriture leur donne tout à la fois de la santé, de la force et de l'ardeur. Administrée aux vaches laitières, elle influe considérablement sur la quantité et la qualité du lait. Cette racine doit être mise au premier rang parmi celles que l'on cultive pour la nourriture des animaux dans les pays de culture perfectionnée. Plus nourrissante que les raves, si célèbres en Angleterre sous le nom de *turneps*, elle a de plus une qualité conique et apéritive, qui la rend propre à prévenir ou même à guérir les maladies auxquelles les bêtes à laine sont particulièrement exposées. Mais ce qui doit surtout la faire préférer aux turneps, c'est qu'elle est d'un rapport à peu près certain, tandis que ces derniers sont bien souvent dévorés par les pucerons.

Cette précieuse racine est trop peu étendue dans le canton de Fribourg, où l'on paraît généralement croire que sa culture ne doit pas sortir du domaine de l'horticulture. Cependant, des essais souvent répétés nous ont prouvé que, semée avec le lin, semée le printemps, avec l'orge ou dans un champ

Ce n'est que dans le courant du 18<sup>e</sup> siècle que lord Townshend importa en Angleterre la culture en grand de cette racine que précédemment on n'y cultivait que dans les jardins et pour l'approvisionnement de la table. C'est à lord Townshend et à quelques propriétaires de son voisinage que le comté de Norfolk doit sa réputation classique en économie rurale.

M. Colquhoun, dans ses *recherches statistiques*, estime à 14 millions sterling la valeur de la récolte annuelle du turneps en Angleterre et en Ecosse.

» Si nous étions chargé, dit sir Walter Scott, de désigner celui qui, dans les temps modernes, a le mieux mérité de son pays, nous ne balancerions pas à proclamer le nom du noble lord, que les beaux esprits et les courtisans de son temps ont cru ridiculiser, en lui appliquant le sobriquet de *Turneps-Townshend*. Un siècle ne s'était pas écoulé, que cette pratique agricole, importée du Hanovre, s'était naturalisée dans toutes les parties du royaume; et le produit annuel qu'on en retire surpasse probablement en valeur la somme de l'intérêt de la dette nationale de l'Angleterre. »

A Berne, l'avoyer Tschärner, qui le premier cultiva en grand la pomme de terre, fut surnommé *Erdäpfel-Tschärner*, vrai titre d'honneur à nos yeux.

A Fribourg, un citoyen zélé pour l'extension de la culture des rutabagas, en reçut le nom de *Djean des Râvés*. C'est chez nous comme partout.

de seigle qui est ensuite hersé, elle réussit parfaitement et donne une seconde récolte abondante. Ce n'est pas à dire qu'il ne faille, pour cela comme pour tant d'autres choses, consulter la nature du terrain. Le sable gras et profond, ou la terre franche douce est le sol qui convient le mieux à cette racine. Il ne lui faut point d'engrais nouveau. Une fumure donnée l'année précédente, ou au plus tard à l'automne précédent, est de beaucoup préférable à celle qui serait plus récente. Comme elle ne craint pas les gelées, les semis peuvent être faits aussitôt que la terre y est propre au sortir de l'hiver. Ils se font ordinairement à la volée; quelquefois par lignes espacées de 6 à 8 pouces. Si elles sont semées avec le lin, elles sont sarclées une première fois avec celui-ci, et une seconde fois après avoir sorti le lin. Il est bon d'ajouter un binage à ce second sarclage. Les carottes semées dans le seigle sont sarclées aussitôt après la récolte de celui-ci. Nous recommandons comme la plus productive, en même temps la plus sucrée, la grosse carotte blanche des pays-bas, à collet vert hors de terre.

L'emploi des racines est très efficace au moment où les brebis mettent bas, et pendant que les agneaux n'ont pour toute nourriture que le lait de leur mère. C'est une erreur trop commune de croire qu'un troupeau de bêtes à laine peut-être maintenu dans un état de parfaite prospérité en lui administrant pour toute nourriture, en hiver, du foin, fût-il de bonne qualité et distribué avec abondance. Il faut à ces animaux, pour prévenir les maladies du foie, auxquelles ils sont infiniment disposés, une portion de nourriture fraîche dans toutes les saisons. C'est un point sur lequel insiste Arthur Young. Il réclame en faveur des brebis un coin de verdure pour l'hiver. Or, où trouver cette verdure, si ce n'est dans les racines? Ceci est incontestable: toute la difficulté git à savoir si une telle manière de nourrir ne serait pas trop dispendieuse. Pour décider cette question, il n'y a qu'un moyen qui est d'essayer et de bien compter; car, dans l'agriculture perfectionnée, tout nous ramène à la comptabilité. D'après la définition que nous avons donnée de cette agriculture, la méthode la plus économique en tout genre est la plus parfaite. Mais quelle est la voie la plus économique? voilà toute la question. Ce n'est pas toujours la plus parcimonieuse qui mérite ce nom; et il y a longtemps qu'on a remarqué qu'*avarice et économie sont deux choses bien différentes et souvent incompatibles.*

C'est ici qu'il faut observer avec attention comme tout s'enchaîne dans le système de l'agriculture perfectionnée. Sans doute, dans le système ordinaire, on se ruinerait si l'on vou-

lait nourrir les bestiaux par des moyens artificiels, parce qu'alors ces moyens seraient l'objet d'une culture spéciale et directe; tandis que, dans le système perfectionné, les racines profitent, étant données par une culture préparatoire, dont les frais sont supportés en partie par les récoltes subséquentes. C'est en quoi consiste l'un des plus grands secrets de ce système: répartir avec adresse les frais de culture sur plusieurs récoltes.

Mais, revenons à l'objet principal de cet article, l'amélioration du bétail, et disons pour terminer que, pour le canton de Fribourg, le choix ne paraît pas devoir être difficile entre les deux voies que nous avons signalées d'emblée. Nous n'hésitons pas, dans notre opinion, à nous prononcer pour la préférence à donner à l'amélioration des races par le choix et le bon appatronage des types indigènes.

Les chevaux fribourgeois forment une race distincte, estimée des connaisseurs, recherchée dans le Commerce, réputée excellente pour le trait, supportant bien et longtemps les fatigues, et conservant sa force, même avec une nourriture médiocre. Nul doute que cette race ne se perfectionne encore et ne perde insensiblement les défauts qui lui sont propres, si l'on a soin de se conformer aux préceptes que nous avons recommandés. Il faut en outre s'appliquer à ne se servir que d'étaçons de pure race du pays, et rejeter tout ce qui appartient à une race bâtarde. Nous ferons observer que ceux-là se distinguent de ceux-ci par un beau contour du corps, plus gracieux et plus prononcé, par une plus juste proportion entre son ensemble et toutes ses parties, par une ferme texture des fibres et des tendons et par la force musculaire de tout le corps, ainsi que par la finesse du poil et de la peau. Ils se font en outre remarquer par leur feu, leur vivacité et mobilité que l'on sent mieux que l'on ne peut les décrire, par un développement plus lent et plus tardif et, par suite de cela, en atteignant un plus haut âge. Ils se distinguent enfin par une démarche particulièrement libre et dégagée, par la vitesse et l'élégance de leurs mouvements, par leur attention, leur aptitude à apprendre, et par un plus haut développement de leur intelligence et de leurs sens en général.

L'étalon ne doit pas être employé à la monte avant qu'il ait atteint l'entier développement de son corps; ce qui a lieu communément de la quatrième à la cinquième année. Pour obtenir de très bons poulains, un étalon ne devrait être admis à saillir que deux fois le jour (matin et soir) et on ne doit, pendant la saison de la monte, lui amener qu'au plus 45 à 50 juments.

S.

(La suite au prochain numéro.)

# DÉFENSE NATIONALE.

## DEUX MOTS

### SUR LES MOYENS DE DÉFENDRE LA NEUTRALITÉ ET L'INDÉPENDANCE DE LA SUISSE.

(Suite du morceau publié dans l'avant-dernier numéro de l'Emulation.)

Le fusil à percussion a d'incontestables avantages; néanmoins, dans les rangs serrés de l'infanterie, il a aussi son grand contingent d'imperfections et de défauts: rien n'est moins paradoxal. Nous faisons des vœux pour que les adhérents de ce système un peu prématurément adopté, n'aient pas un jour à se consoler de n'avoir pas atteint le but qu'on se proposait...

*Le feu, dit Napoléon, est le principal moyen des modernes.* — Cet axiome n'a pas besoin de preuves: cependant, il ne faut pas se tromper sur la valeur qu'il peut avoir: le feu est un moyen, sans doute, mais ce n'est pas le but, et il existe malheureusement aujourd'hui une tendance à exagérer la valeur du feu de l'infanterie, qui pourrait persuader aux hommes dépourvus d'expérience que c'est l'objet principal de la guerre. Un pareil résultat distrairait l'armée du but de son action, et lui donnerait certainement la plus mauvaise éducation militaire possible.

Depuis l'invention des armes à feu, la valeur individuelle a été réservée à la pensée qui combine, et l'exécution à la masse qui agit pour mettre en œuvre cette pensée: le plus véritable effet du feu a donc été de donner plus de valeur à la pensée en lui soumettant l'action des masses, en perfectionnant dans les armées l'unité qui résulte de l'identification entre la pensée qui combine et commande, et l'action qui exécute.

Dès lors l'art de la guerre n'est devenu que l'application de ce grand principe: La combinaison raisonnée de l'emploi le plus prompt possible des masses pour les opérations d'ensemble et pour l'attaque et la défense des positions... Aujourd'hui on cherche principalement le succès dans la mobilité, et nos réglemens de manœuvre nous tiennent en arrière de cette mobilité — ils ne sont plus de l'époque...

Quant à nous, le fusil à silex, tel qu'il est maintenant, nous paraît avoir atteint le degré de perfection que lui assigne l'état actuel de la chimie et des arts mécaniques. — Quoi de plus rapide et de plus certain que l'usage de cette arme? Quoi de plus terrible que ses effets? Quoi de plus simple et de plus portatif que la cartouche?

Que derrière des retranchements ou sur des remparts, on sacrifie quelquefois la simplicité des moyens à leur plus grande énergie, cela peut avoir ses avantages; mais, en campagne, dans les marches, au bivouac, sur le champ de bataille, il ne faut rien qui puisse obliger le soldat à multiplier ses soins et son attention. Et dans l'infanterie, (c'est au moins notre avis,) l'usage du fusil à percussion se présenterait sans les dangers

qui l'accompagnent, qu'il n'en faudrait pas moins y renoncer, par la seule raison qu'il nécessite deux sortes de poudre...

Notre édifice militaire présente deux côtés incontestablement faibles; ces côtés sont: la discipline et l'instruction. La première sera ce qu'elle doit raisonnablement être, le jour où la confédération le voudra sérieusement et fortement: et nous insistons d'autant plus sur cet objet capital, que sans discipline pas d'armée, et point de succès possible sur le champ de bataille.

Quant à l'infériorité de notre instruction comparativement aux autres armées, — ce vif fâcheux est depuis long-temps avoué et son existence aisée à comprendre... Sans un remède corroboratif aussi national que peu coûteux, trouvé et pris en dehors de ce que la coutume a habitué de pratiquer chez nos voisins, — nous serons condamnés à demeurer éternellement malades, et cela, faute d'argent pour payer le médecin.

Tant sous le point de vue purement militaire que sous bien d'autres rapports, nous nous trouvons vis-à-vis de ce qui nous environne, dans une position tout-à-fait extra-spéciale: — ainsi, ne conviendrait-il pas, à cause de ce motif, de nous armer en conséquence et d'une manière aussi toute spéciale et neuve? C'est-à-dire, armer le terrain après nous être armés différemment et plus formidablement que les autres, afin de contrebalancer le nombre, d'établir autant que possible l'équilibre et d'égaliser les chances?

Mais si, en dépit des vieux préjugés et des imitations modernes, réunis pour s'y opposer, nous donnions à toutes nos troupes à pied, outre la carabine ou le fusil ordinaire, un pistolet comme arme à feu de réserve, à employer pour sortir victorieux de certaines détresses, telle qu'une mêlée, ou une charge de carabine arrivée à brûle pourpoint — n'aurions-nous pas par ce seul surcroît de défense, acquis une supériorité décisive?

Ce pistolet confectionné comme ceux de la carabine et ayant le même calibre, mais bien plus court et beaucoup plus léger, serait fait de manière à pouvoir en même temps jeter balle et mitraille à une distance respectable: le soldat porterait cette arme sur le devant du corps, au moyen d'une ceinture à cet usage.

Dans le nombre des cartouches à distribuer à tous, nous y comprendrions quelques-unes à mitraille pour le fusil, et autant pour le pistolet: cette mitraille se composerait de la balle à laquelle on ajouterait trois ou quatre grosses chevrotines.

Il est donné au Suisse d'être formidable dans le choc comme dans la mêlée, et l'armement que nous lui souhaiterions, rehausserait son moral, et fortifierait prodigieusement sa confiance.

Armé ainsi pour saluer à mitraille l'ennemi de loin ou de près, il ne craindrait ni de courir à la baïonnette sur son adversaire, ni de l'attendre résolument de pied ferme : — il comprendrait toute sa supériorité; il se sentirait fort de plus d'autres avantages dont nous parlerons tout-à-l'heure, sans qu'il fût nécessaire de le charger pour cela d'une livre de plus que ne l'est actuellement le chasseur.

#### DU SABRE D'INFANTERIE.

Il est sans doute bien et même imposant, de voir une troupe dont la buffleterie forme une croix sur la poitrine, et c'est à cause de cette croix que le soldat attache tant de prix au port du sabre.

Dans l'état actuel des choses, et si cela dépendait de nous, nous le donnerions sur le champ à tous nos militaires : le sacrifice pécuniaire serait compensé par les cris de joie, qui partiraient en chœur de presque toutes les chaumières de la Confédération.

Néanmoins, et pour dire à ce sujet toute la vérité, l'arme dont nous parlons ne sert absolument rien, si ce n'est à la parade.

Afin d'utiliser d'une manière réelle la bandoulière du soldat, nous y attacherons un objet d'équipement plus profitable et surtout approprié à la nature du terrain sur lequel il est appelé à combattre.

Dans les moments au reste, où le baudrier en question ne serait point employé à l'usage que nous lui assignons, il pourrait recevoir dans sa chappe la baïonnette qui remplacerait cette arme de côté, si chère à nos hommes de guerre.

#### ARMEMENT DU TERRAIN.

Tous les généraux les plus remarquables, anciens et modernes, sont d'accord qu'une troupe, ne dût-elle demeurer que 24 heures dans une position, doit se retrancher.

Cela posé, nous disons que la fortification en campagne ou l'art d'armer le terrain, est l'art d'opposer à l'ennemi, de toutes les manières imaginables, des difficultés plus ou moins grandes : c'est avec ce secours, et sans être pour cela officier appartenant à l'arme du génie, qu'on met un faible détachement en état de se défendre contre un corps plus nombreux. Il arrive fréquemment que les meilleures troupes perdent de leur aplomb en face de quelques ouvrages insignifiants en terre; un simple épaulement, à peine ébauché, suffit parfois pour leur imposer et les rendre timides.

Pour ôter à nos soldats ces craintes pernicieuses, ajouter aux obstacles naturels qu'offre à chaque pas le pays, une force auxiliaire d'autant plus puissante qu'elle n'est pas inerte, et qui ne disparaîtrait sur un point que pour se reproduire plus menaçante sur un autre; afin d'arrêter ou de contrarier tous les mouvements de l'adversaire, je donnerais à tous nos soldats d'infanterie des outils portatifs de retranchement, outils à manche faits de manière à pouvoir être portés, comme chez les Anglais aux Indes et chez les Russes en Circassie, en guise de sabre dans la chappe de ce baudrier, où pendent ces couteaux de théâtre qu'on décore du nom de sabres.

Nous pensons qu'avec une troupe armée de cette façon et convenablement disciplinée, un général un peu entendu serait à même d'oser tout entreprendre, et de défendre bravement le pays confié à sa défense.

A . . . z.

(La suite prochainement.)

## LITTÉRATURE ROMANDE.

### MORCEAU CRITIQUE ET PHILOGIQUE.

Je viens de lire dans le dernier N° de l'*Emulation* une bucolique ou églogue en vers patois du dialecte gruérien. Je dis bucolique ou églogue, suivant qu'on se reporte par la pensée à Théocrite ou à Virgile, dont elle paraît être une réminiscence. Cette pièce n'est assurément pas dépourvue d'intérêt, ni d'une certaine douceur de langage pour le petit nombre de ceux qui peuvent en juger. Elle prouve d'ailleurs de l'imagination dans son auteur, M. L. Bornet, que je ne connais pas, mais qui paraît être un jeune homme plein de verve et de talent. Il a déjà, si ma mémoire est fidèle, fait, sur le dernier tir cantonal de Fribourg, quelques strophes marquées au coin du bon goût. Mais, précisément parce qu'il est jeune, on serait fâché qu'il fit fausse route; et comme il annonce et semble provoquer de la part de ses concitoyens d'autres productions dans le même idiome, il n'est pas inutile d'examiner

s'il convient d'encourager de pareilles dispositions. C'est ce qui engage l'auteur de cet article à communiquer au public les réflexions que ce sujet a fait naître dans son esprit.

L'usage de la langue française, il faut le dire, ne date presque que d'hier dans le canton de Fribourg. Celui du patois était général, même dans les premières classes de la société, et on peut encore en reconnaître aujourd'hui des traces dans plus d'une bonne maison. Cette manière de vivre avait bien son bon côté sans doute, comme toutes choses dans ce monde. Elle supposait de la bonhomie et des habitudes patriarcales. Mais elle avait aussi ses désavantages, et ils sont majeurs aux yeux de ceux qui pensent que la culture de l'esprit, les jouissances intellectuelles doivent être mises en première ligne, abstraction faite même des avantages plus matériels qui en résultent.

Aussi pensait-on peu aux lettres et aux sciences; et le Canton ne s'en est malheureusement que trop senti.

L'avocat Python avait cherché, à la fin du siècle dernier, à régulariser, à légitimer, pour ainsi dire, cet état de choses par sa grammaire et sa traduction de la première églogue de Virgile en vers patois. C'est un tour de force auquel on sourit d'abord, mais dont on ne tarde pas à reconnaître l'inutilité et même la futilité.

En effet, il ne suffit pas, pour créer une langue, que quelques individus se disent : « Créons une langue nouvelle. » Elle ne peut être que le produit du temps et d'une grande agglomération d'hommes. Et puis, quand on a à côté de soi un langage tout formé depuis des siècles et répandu dans une grande partie de l'univers, ce serait folie de chercher à polir, à vivifier un idiome qui, quoi qu'on fasse, ne sera jamais qu'un baragoin inintelligible pour quiconque ne l'a pas parlé dès sa jeunesse. Mais il n'en est pas moins intéressant de l'étudier, non pour en faire un instrument de la pensée, mais pour remonter par la connaissance des étimologies à celle des peuples dont nous descendons ou avec lesquels nous avons eu des relations fréquentes.

On retrouve dans le dialecte roman du canton de Fribourg les traces de plusieurs autres langues anciennes et modernes.

1° Du *celtique*, qui n'était, selon M<sup>r</sup>. Amédée Thierry, <sup>1</sup> qu'un dialecte particulier de la langue gallique, comme les Helvétiens étaient une des nombreuses divisions de la grande nation gauloise.

2° Du *grec*, dont l'influence est très remarquable, d'autant plus que les mots qui en dérivent servent à désigner ou des objets ou des actions qui ont dû être le résultat des premiers besoins d'une société. Le catalogue des mots de pure origine grecque, sans mélange de latin, est si considérable, qu'on ne peut raisonnablement pas le considérer comme un de ces emprunts fortuits que les peuples se font les uns aux autres, mais bien comme la conséquence nécessaire d'un mélange d'habitudes enracinées. Et cependant, je ne sache pas qu'on ait jamais trouvé de médailles, d'inscriptions grecques dans le canton de Fribourg, mais bien dans d'autres parties de la Suisse, et je crois même jusque dans l'Oberland. Mais le langage est lui-même un monument, et même le plus significatif de tous. Au reste, quelques-uns de ces mots patois, tirés du grec, sont à la veille de se perdre, comme cette exclamation qu'on n'entend plus que rarement dans la bouche de quelques vieillards, et qui est chez eux l'expression d'un sentiment de tristesse et de douleur : *ô iérome, iérome* !<sup>2</sup>

On peut remarquer à cette occasion que le patois subit dans ce moment une métamorphose et qu'il se *francise* de plus en plus. Ce n'est pas qu'il y gagne, au contraire ; mais c'est l'effet de relations plus fréquentes avec l'Étranger comme aussi d'une plus grande connaissance et habitude des livres. Pour qui veut prendre la peine de l'observer, il y a une différence très sensible entre le langage du bon vieux temps, représenté par

les personnes âgées ou les habitants de hameaux reculés et celui de la génération nouvelle. C'est chose regrettable sans doute, quoique naturelle ; car nous n'avons pas la prétention de réformer le langage du peuple, respectable par son antiquité et sa nationalité. Nos observations ne s'adressent qu'aux amis de la littérature. Nous n'entendons pas même désapprouver qu'on fasse de temps à autre des chansons patoises, qui peuvent avoir leur mérite de circonstance ; mais nous croyons devoir prémunir les jeunes gens, dans leur propre intérêt, contre un goût et une tendance qui ne manqueraient pas de leur faire tort.

3° Du *latin*, dont elle est une corruption ; ce qui lui a valu le nom de langue romane, comme au provençal, avec lequel elle a beaucoup de rapport.

4° De l'*allemand*, qui ne s'y trouve cependant guère que pour quelques expressions techniques, à l'exception des environs de Fribourg, où l'influence germanique se fait beaucoup plus sentir, mais nulle part autant que dans la ville.

5° De l'*italien*, surtout dans la haute Gruyère, où les désinences sont beaucoup plus italiennes et les articles tout-à-fait italiens, p. ex., *lo Piero, lo not* <sup>3</sup>. — Comme leurs voisins se permettent quelques plaisanteries sur cette manière de s'exprimer, qui leur paraît un peu gothique, ils cherchent aujourd'hui à la faire disparaître. Mais ces voisins pointilleux ne se doutent pas que ces idiotismes donnent au dialecte de la haute Gruyère une certaine affinité avec une des plus belles langues de l'Europe, celle de Dante et de Pétrarque.

Quoiqu'il en soit, on a beaucoup de peine à s'expliquer ces rapports et cette similitude. Pourquoi dans la haute Gruyère plus d'analogie avec l'Italie que dans mainte autre contrée qui en est plus voisine. Les habitants des rives du Po et de l'Adda se sont-ils réfugiés à Montbovon, ou les habitants de Montbovon ont-ils fait des excursions dans la Lombardie ? On a de bonnes raisons de croire que les peuples du Midi se sont sauvés dans les montagnes, à l'époque de l'invasion des Barbares ; mais la langue italienne n'existait pas encore. Le Comte de Gruyères a bien conduit quelques compagnies par delà les Monts, avec les Français auxquels ils servaient d'auxiliaires ; mais ces faits sont trop récents pour expliquer une habitude qui paraît dater de loin. Il ne suffirait d'ailleurs pas de quelques centaines d'hommes pour réformer et modifier le langage de toute une peuplade, lors même que ces hommes auraient fait, ce qui n'est pas, un assez long séjour sur la terre étrangère pour en importer quelques habitudes. Il faut donc, pour le moment du moins, reconnaître le fait, sans pouvoir s'en rendre raison.

On remarque trois dialectes principaux dans le patois du Canton de Fribourg, celui des Broyards, des *Quetzo* et des Gruériens, c'est-à-dire celui des peuples de la plaine, du centre et du haut pays.

La prononciation broyarde est vive et accentuée comme

<sup>1</sup> Histoire des Gaulois.

<sup>2</sup> Ω *ιερών* ! saint, sacré, inviolable.

<sup>3</sup> Pierre, nom d'homme ; le bassin de fontaine.

celle des Vaudois. Celle des Gruériens est plus lente, mais peut-être plus douce; la plus dure, c'est celle des *Quetzo*.

Il peut donc être intéressant, sous le point de vue historique, d'approfondir ces sortes de questions. Mais écrire en patois, c'est peine perdue. On écrit pour être lu, parce qu'on croit avoir quelque chose d'utile ou d'agréable à dire, et l'agréable est à lui seul utile, puisqu'il contribue à égayer les sombres moments de la vie; mais, qui peut lire des choses qu'on a mille peines à déchiffrer? L'auteur même de cet article, bien que très familiarisé avec la langue romane, serait plutôt venu à bout d'une ode de Pindare que de la pastorale des *Tzévreys*; tant il y a d'arbitraire dans l'orthographe et la prononciation de cet idiome <sup>1</sup>.

Puisqu'aujourd'hui nous parlons la langue française, c'est la langue française que nous devons étudier et celle dans laquelle il faut écrire, sous peine de n'être compris de personne.

Nous avons déjà assez de peine, nous autres Suisses, de nous débarrasser de tous nos idiotismes, de nos germanismes, sans ajouter encore à la confusion par un mélange de patois <sup>2</sup>. On voit des hommes qui tiennent peu à la correction du langage. Les uns par dédain pour tout ce qui touche à l'élégance des manières et du ton; d'autres, parce qu'ils ne le considèrent que comme un véhicule, une espèce de porte-voix, et qu'ils réservent toute leur affection, tout leur intérêt pour la pensée.

Il y a à cet égard des distinctions à établir: Attacher trop d'importance aux mots, épiloguer sur des tournures de phrases, c'est un triste métier sans doute; mais, si le langage est grossier, l'esprit est lourd. Telle est la liaison intime qui existe entre la parole et la pensée. C'est ainsi que l'étude des langues devient une des branches intéressantes de la philosophie, comme l'a déjà démontré et le démontrera bientôt plus particulièrement encore notre savant compatriote, le P. Girard, si, comme nous l'espérons, le ciel lui prête vie.

Tous les peuples à peu près ont leur patois; parce que partout il y a malheureusement une grande masse de population rude et inculte. Elles sont rares les contrées qui, comme la Toscane, sont peuplées d'êtres si bien organisés, que le simple paysan y parle aussi correctement qu'on cause dans les salons. C'est au milieu d'eux qu'Alfieri allait oublier le baragoin du pays où il avait eu, disait-il, le malheur de naître, *dove mi fu fatale il nascere*, c'est-à-dire en Piémont.

Combien n'y a-t-il pas, en effet, de dialectes particuliers en Italie! le piémontais, le lombard, le bolonais, le vénitien, le napolitain, etc., tous cent fois plus doux, plus souples, plus riches et plus maniables que le nôtre; mais ils ont tous dû baisser pavillon devant celui de la Toscane, qui

<sup>1</sup> Je crois, p. e., que l'auteur de la pièce aurait mieux fait d'adopter le *th* des Anglais que ses deux *s* pour rendre un son fort difficile à exprimer et qui correspond au *θ* des Grecs. Il y aurait eu identité de signe pour identité de son.

<sup>2</sup> Il serait utile qu'on fit pour notre canton ce qui a été fait pour le reste de la Suisse française, un recueil de nos locutions les plus vicieuses.

a été reconnu pour le plus poli, le plus beau, et qui dès lors est devenu exclusivement la langue des lettrés, des savants et de la bonne société. Le provençal, après avoir régné sur une partie de l'Europe, a subi le même sort, quoique bien supérieur dans le fond à la langue française d'aujourd'hui. car il était de bon ton de l'apprendre même en Italie. Vers l'époque de la renaissance, il est tombé tout-à fait, au point de n'être plus que l'idiome du peuple. La langue d'*oil* a vaincu celle d'*oc*, parce qu'elle était devenue celle de la partie la plus éclairée, la plus polie et la plus influente de la nation.

Si donc il m'était permis de donner un conseil aux jeunes gens qui se sentent une vocation pour le culte des muses, le plus beau, le plus séduisant de tous, je leur dirais: laissez la votre patois; débarbouillez-vous en de votre mieux, lisez et relisez les classiques anciens et modernes.

*Nocturna versate manu, versate diurna.*

H. C.

## FABLE.

### LE COQ ET LA TAUPE.

La taupe en plein midi, comme on sait, n'y voit pas <sup>3</sup>;  
Ce doit être pour elle un bien grand embarras.  
Mais, grâce cependant à cet amour extrême,  
Par lequel on s'endort si content de soi-même,  
La pauvre se croit, j'en suis très assuré,  
Un personnage habile, un esprit éclairé.  
Le coq en son réduit un jour lui fit visite.  
Je vous plains, lui dit-il: votre chambre est petite;  
On y gèle de froid; vos travaux sont ingrats;  
Vous avez tout au plus de l'eau dans vos repas.  
Mais, ce qui met le comble à cette destinée,  
Le soleil est pour vous comme s'il n'était pas.  
A des peines sans nombre on vous a condamnée;  
Votre espèce à coup sûr est bien infortunée.  
Heureux qui peut au loin étendant ses regards  
Jouir de la nature et du produit des arts!  
L'existence est alors un tissu de délices.  
On observe, on s'instruit; et partout sans effort  
L'être réfléchissant peut embellir son sort.  
Ce monde pour l'aveugle est un lieu de supplices.  
Une idée en causant me passe par l'esprit.  
Peut-être votre mal n'est-il pas sans remède?  
Si vous faisiez venir un docteur à votre aide?  
Il en est de fameux; et leur art tous les jours  
Avec plus de succès nous prête son secours.  
Ils excellent surtout en fait de cataracte,  
Et si sur ce point-là la chronique est exacte  
Ils ont vraiment sujet de s'en glorifier.  
Vous ne feriez pas mal, je crois, d'en essayer.  
Mais, comme en toute chose il faut de la prudence,  
Et que de tel d'entr'eux on connaît l'exigence,  
Passez au préalable un contrat littéral  
Pour sauver votre argent, si l'affaire allait mal.

<sup>3</sup> L'œil de la taupe est si petit et tellement caché par le poil, qu'en en a nié longtemps l'existence. Cependant M. Savi a trouvé dans les Apennins une taupe tout-à-fait aveugle, quoique d'ailleurs semblable à la commune. Voy. *Cuvier*, Règne animal. T. 1.

J'ai voulu vous donner cet avis salutaire ;  
 Je serais très fâché qu'il eût pu vous déplaire.  
 Faites, ne faites pas, cela m'est bien égal.  
 La taupe répondit sur un ton de colère :  
 Merci de vos conseils, monsieur mon beau compère.  
 Trouvez bon cependant que je n'en use pas.  
 De tout votre pathos je fais fort peu de cas,  
 Et je prise encore moins ce siècle de folie.  
 Vous êtes, je le vois, dans les rangs du progrès.  
 Moi, je ne change rien à l'ordre des décrets.  
 Le bon Dieu m'a fait taupe et je l'en remercie,  
 Et taupe je serai jusqu'au bout de ma vie.  
 Je ne sais pas d'ailleurs, pour parler franchement,  
 Ce que je gagnerais à quelque changement.  
 Si je voyais plus clair, au lieu de ces merveilles  
 Dont vous étourdissez sans cesse mes oreilles,  
 Le spectacle des maux, des vices odieux,  
 Dont vous ne parlez pas dans votre enthousiasme,  
 Péniblement, hélas ! affligerait mes yeux.  
 Je préfère cent fois un état de marasme  
 A ce grand mouvement, ces dehors spécieux  
 Qui n'éblouissent plus quand on observe mieux.  
 D'ailleurs, vous qui savez si bien dire et bien faire,  
 Qui nous vantez toujours les arts, l'activité,  
 Trouvez-moi quelque part en tout cet hémisphère,  
 Un être plus actif au milieu de l'été  
 Que celui qui vous parle ici dans sa tanière, —  
 Un être plus utile à la société ?  
 Je parcours en un jour une immense carrière,  
 Et je donne la chasse à tous les vermineux.  
 N'avez-vous donc jamais contemplé ces monceaux,  
 Ces tertres arrondis, ces belles taupinées  
 Dont les plaines sans fin sont souvent couronnées ?  
 Ce sont là mes sueurs ; ce sont là mes travaux.  
 En faites-vous autant pour la chose publique ?  
 Je méprise en tout point votre injuste critique ;  
 Je ris de vos progrès, de vos savants journaux ;  
 Et pourvu qu'au taupier je fasse bien la nique  
 Pour moi tout est au mieux dans notre république.

Ne voit-on pas partout  
 La stupide ignorance  
 S'applaudir hautement de son impertinence,  
 Contente d'elle-même et s'opposant à tout ;  
 Et le faux savoir, au contraire,  
 Présomptueux et téméraire,  
 Ne douter jamais de rien ?  
 Entre ces deux extrêmes  
 Dont la taupe et le coq nous offrent les emblèmes  
 Le sage rêve en paix à l'étude du bien.

H. C.

## LE REGRET.

*Déjà ma barque fugitive  
 S'éloigne à regret de la rive  
 Que m'offraient les Dieux protecteurs.*  
 (Lamartine)

A cet âge où du sort ignorant l'inconstance,  
 Et coulant à sa source une heureuse existence,  
 Tant d'autres n'ont encor connu qu'une maison,  
 Habité qu'un foyer et vu qu'un horizon ;

Né bien loin des cités, dans un champêtre asile,  
 Où si souvent la vie, active mais tranquille,  
 Parmi les mêmes soins et les mêmes travaux,  
 Toujours au même lit s'écoule à flots égaux,  
 Combien de fois déjà, vallon de mon enfance,  
 Mes yeux en te cherchant ont pleuré ton absence !  
 Combien de fois le ciel, par une dure loi,  
 Aura changé mon sort, mais sans me rendre à toi ?  
 Que j'aurai peu goûté ton ombre hospitalière !  
 Sevré, bien jeune encor, des baisers d'une mère,  
 Loin du seuil paternel, loin de ce doux soleil  
 Et des objets connus qui charmaient mon réveil,  
 Sur ces sommets lointains, haut séjour des orages,  
 Dans un vallon creusé parmi des rocs sauvages,  
 Un jour je m'éveillai. Quel séjour à six ans !  
 Dès lors mon front grandit au souffle des autans ;  
 Mon pied foula des monts la cime solitaire.  
 Sous un toit de pasteurs, sur un lit de fougère,  
 Le vent sourd de la nuit berça mes rêves d'or.  
 C'est là que ma raison prit son premier essor ;  
 C'est là, sur ces rochers, ma seconde patrie,  
 Que d'un air libre et pur mon enfance nourrie,  
 S'imprégnant pour jamais de ces sauvages lieux,  
 D'un autre âge passa les jours laborieux.  
 Pour un exil plus doux et des travaux moins rudes,  
 Quittant, non sans regret, ces bellés solitudes ;  
 Des Alpes au jardin, sauvageon transplanté,  
 J'allai livrer mes pas au sein d'une cité.  
 Là l'étude, toujours pensive et retirée,  
 M'offrit en souriant une coupe dorée,  
 Où son avare main parmi des flots de miel,  
 A peine avait mêlé quelques gouttes de miel.  
 Je la pris ; et déjà mes lèvres obstinées  
 Aux bords du vase amer ont puisé dix années.  
 Et maintenant le ciel au reste de mes jours  
 Ouvre une autre carrière : il suffit et j'y cours !  
 J'y cours, et l'œil fixé sur l'astre qui me guide,  
 Aux banquets paternels laissant ma place vide,  
 Je brise des liens qui me furent bien chers,  
 Et vais m'ensevelir dans la paix des déserts !  
 Mais, quand je laisse tout, quand mon cœur solitaire  
 Bientôt n'aura plus rien pour tenir à la terre,  
 A ces lieux que ma fuite, hélas ! semble embellir,  
 Devrai-je refuser une larme, un soupir ?  
 Ah ! je ne me sens point cette vertu sauvage !  
 Assez de doux objets peuplent ce beau rivage,  
 Ce toit cache à mon cœur un assez doux trésor,  
 Pour ne pas souhaiter de les quitter encor !  
 Et Dieu qui leur donna l'attrait qui me captive,  
 Qui veut que je les aime et que loin d'eux je vive,  
 Ce Dieu demande-t-il qu'un cœur si faible, hélas !  
 Consente au sacrifice et ne soupire pas !

<sup>1</sup> Cette poésie, toute pleine d'une douce et rêveuse mélancolie, est l'adieu touchant d'un Etudiant fribourgeois à son entrée dans un ordre religieux célèbre. Né sur les bords gracieux de la *Mina*, près de la ville du Bois (district de Rue), M. Joseph E..... fit, pendant deux ans, l'ornement d'une société littéraire qui s'était formée entre les Etudiants sous le nom de *Société Guillimannienne*, et dont, nous aimons à le dire, faisait aussi partie un jeune Gruérien aujourd'hui poète et feuilletonniste populaire. Puisse la patrie voir se réaliser bientôt un vœu cher au cœur généreux de notre ancien ami E..... ; celui de professer la littérature parmi ses concitoyens.

D. de la *Société Guillimannienne*.

L.-J. SCHMID, imprimeur et éditeur.

# L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

N<sup>o</sup> 10.

FRIBOURG, JANVIER 1842 : SECONDE QUINZAINE.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis forment un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

## AGRICULTURE.

### AMÉLIORATION DU BÉTAIL.

(Suite.)

Le canton de Fribourg est mieux doté encore par la nature en ce qui concerne l'espèce bovine, et il ne tiendra qu'à lui de se placer toujours à cet égard au premier rang. Laissons parler à ce sujet l'un des vétérinaires et experts les plus distingués<sup>1</sup>.

» Le canton de Fribourg, dit-il, possède une race de bétail à lui propre et qui, à beaucoup d'égards, est l'une des plus belles, des plus durables et des plus profitables de la Suisse. Ce bétail est très recherché et forme pour ce canton un objet considérable d'exportation.

» Il est, en général, moins élevé, moins haut de jambes que celui du canton de Berne, et a un extérieur bien plus agréable. Le corps est relativement plus long, bien proportionné, la tête plus légère, le nez petit, la bouche de même et s'élargissant convenablement vers le haut : cette tête qui n'est point charnue, a de bons yeux, le regard vif et doux, des oreilles bien placées, facilement mobiles, des cornes blanches, pas trop grandes, également tournées, la nuque ronde et large, le cou beau et court, un vaste fanon qui, descendant en beaux plis et se mouvant facilement, va se perdre dans le large et fort poitrail. Les côtes sont bien arrondies, pas très saillantes vers le derrière, et le ventre s'y lie dans les proportions les plus agréables : les lombes sont fermés et bien ramassés, le garrot fort et large, les reins larges et bien alignés, la croupe large, la queue fine et bien placée, les cuisses larges et fortes, les épaules de même.

» Les organes de la lactation sont bien conformés, mollets et pourvus de grosses et fortes veines lactées ; le nombril grand, pendant, mou, facilement mobile, se mouvant lorsque l'animal marche. Les vaches sont très abondantes en lait, surpassant généralement les vaches bernoises, et donnant un lait gras et très butyreux : elles ont le poil doux et fin, sont molles

à toucher, la peau bien détachée et, pour la plupart, d'un rouge foncé qui est la couleur dominante, quoiqu'il s'y trouve aussi de belles noires et des mélangées de rouge et blanc, et de noir et blanc, sous diverses nuances et variétés, qui sont recherchées et achetées de préférence par les amateurs de ce jeu des couleurs.

» Les taureaux sont d'une très belle corpulence, ont le poil ras et doux, et n'ont pas, comme ceux de la race oberlandaise, le coup trop gros et graisseux, et le garrot d'une longueur disproportionnée (défauts communément héréditaires).

» Employés à la propagation dans l'étranger, ils y sont longtemps propres, se montrent patients et dépourvus de méchanceté. Ils conservent, quoique médiocrement nourris, une bonne corpulence et tout ce mâle feu qui les rend si propres à la propagation de leur belle espèce.»

A cet éloge, qui ne saurait être suspect dans la plume d'un connaisseur justement estimé, étranger au canton de Fribourg, nous ajoutons avec plaisir le témoignage rendu maintes fois à l'un des collaborateurs de cette feuille par des agronomes distingués des cantons de Berne et de Bâle ; c'est qu'ayant essayé de toutes les races de bétail existantes en Suisse, il n'en est aucune dont ils aient tiré autant d'avantage que de celle du canton de Fribourg, soit pour la facilité de la nourriture, soit pour l'abondance et la qualité du lait, soit enfin pour leur prompt engraissement.

Dans la publication toute récente d'un voyage agronome en Suisse, par M. Puvion, ancien député, président de la société d'émulation de l'Ain, cet observateur judicieux énonce l'opinion que le canton de Fribourg possède la plus belle espèce de bêtes à cornes qui existe en Europe. Il ajoute qu'il n'oserait dire la meilleure, parce que, pour se soutenir, elle demande des soins spéciaux et des fourrages de qualité analogue à celui de son pays originaire.

Nous ferons remarquer que, sous ce dernier rapport, il en est de même de toutes les vaches d'une qualité supérieure

<sup>1</sup> Enseignement pour la connaissance, la nourriture, le pansement et l'éducation des chevaux et du bétail, par Jos. Ant. Ithen. Coire, 1829.

que l'on dépayse. Au bout de deux ans, pour l'ordinaire, elles ont perdu de leur abondance en lait, et l'on doit retourner à la source, ainsi que font les Italiens pour les vaches de Schwytz.

Il est ainsi de l'intérêt évident des Agriculteurs Fribourgeois, de conserver et d'améliorer par elle-même leur belle et excellente race de bétail, si bien appropriée aux circonstances du pays et aux demandes du commerce. Ce sera chose facile en se conformant à tout ce qui vient d'être dit sur la matière, et en choisissant toujours, pour y parvenir, les plus beaux types de la race indigène, à l'exclusion de toute race étrangère ou bâtarde. Nous leur donnerons encore le conseil, lorsqu'ils veulent élever les veaux pour la reproduction et l'amélioration de l'espèce, de choisir, autant que possible, ceux de l'un et de l'autre sexe parmi ceux du troisième vêlage et des quatre suivants, c'est-à-dire à l'âge où la mère est parvenue à toute sa force.

C'est ici le lieu de nous élever avec énergie contre l'abus déplorable qui s'est introduit depuis quelques années, de faire servir à la reproduction, des taureaux de l'âge d'un an ou d'un an et quelques mois. Nous redirons à cette occasion qu'avarice n'est pas économie, et qu'on ne saurait plus mal servir leurs intérêts et ceux de tout le pays. Pour que le taureau puisse coopérer utilement à la reproduction non seulement, mais à la conservation et à l'amélioration d'une belle espèce, il faut qu'il ait atteint l'âge et la taille convenables; il faut que son corps soit entièrement formé, parce que, pendant le temps de sa croissance, la nature est encore trop occupée du développement de son propre corps pour lui avoir conféré déjà l'aptitude de se reproduire dans des individus forts et bien constitués. Il ne faut pas non plus qu'il soit trop avancé en âge, afin que l'œuvre de la génération ne se fasse pas au préjudice de son propre corps et de sa santé. On redoute d'ailleurs pour la vache un mâle trop lourd et trop corpulent. Nous tenons pour l'âge le plus convenable celui de deux à quatre ou cinq ans, suivant la taille de l'animal. Un taureau de cet âge, d'ailleurs bien constitué et bien nourri, peut suffire, dans l'année, au service de 50 à 60 vaches.

*Cochons.* Il n'est pas d'animal dont on puisse tirer un plus grand parti : tout son corps est susceptible de recevoir des emplois utiles, et se présente sous diverses formes à la table des riches comme à celle des pauvres. C'est surtout à la campagne qu'il est indispensable d'en nourrir, puisque sans lui une foule de déchets seraient perdus. Salée et fumée, selon l'usage de ce pays, sa chair se conserve toute l'année, et lesté mieux pour les travaux pénibles que les autres viandes dont on ne saurait d'ailleurs disposer longtemps pendant les grandes chaleurs.

Vorace et robuste, le cochon mange de tout sans choix, et vit dans tous les climats sans y souffrir. Nous pouvons affirmer, d'après une expérience plus que trentenaire, appuyée de calculs exacts, que l'Agriculteur ne peut pas nourrir un animal qui lui soit aussi profitable qu'une truie de belle taille et de bonne race. C'est une erreur que l'on a cherché à accréditer, que le cochon exige une trop grande consommation de bois. Les porcs s'élèvent et se nourrissent fort bien sans la cuisson de leurs aliments; nous n'en exceptons que l'engraissement, et les premiers jours après que la truie a mis bas.

Le canton de Fribourg est placé au mieux pour vendre avantageusement ces animaux, et il possède une race indigène qui se recommande par ses qualités, et peut être facilement améliorée par elle-même. Pour avoir de beaux produits et en retirer tout le profit désirable, on doit choisir un verrat qui soit fort, âgé d'un an à 18 mois. Il peut servir pendant trois années, et il suffira à vingt truies. La truie sera forte, pas trop haute de jambes, les oreilles pendantes, la tête petite, le groin élargi et saillant; elle doit encore être longue, grosse, large de reins et d'épaules, présentant un ventre ample et profond et seize mamelles allongées. Il est à désirer en outre que son caractère soit doux et ses habitudes tranquilles.

Quoiqu'on dise, le cochon aime la propreté et elle lui fait du bien. Lavé de temps en temps, il s'en trouve à merveille. Ce n'est que pour se débarrasser des insectes qui le tourmentent, et des démangeaisons qu'il éprouve qu'il va se vautrer dans la fange.

Il ne reste ainsi que les moutons dont l'espèce serait probablement susceptible d'amélioration au moyen de croisements dirigés avec intelligence. Nous engageons les Agriculteurs éclairés et moyennés, qui voudront se livrer sur ce point à des expériences, de ne pas perdre de vue cette règle, qu'il faut avant tout se rendre raison du but que l'on veut atteindre, et le poursuivre alors avec persévérance, sans en dévier aucunement, sous peine de n'éprouver que des mécomptes. Nous les exhortons aussi à n'entreprendre des essais de cette espèce qu'à l'aide d'une sévère comptabilité, attendu que nous nourrissons la conviction que, dans notre pays et dans l'état actuel de sa culture, l'espèce ovine n'est pas profitable, et qu'il ne faut la nourrir que *propter necessitatem* (à cause de la nécessité).

L'engraissement des animaux est encore un point sur lequel s'est beaucoup exercée la sagacité industrielle des agriculteurs instruits. Nous en ferons le sujet d'un autre article.

## DU CRÉTINISME.

### PREMIER ARTICLE.

*Excellence originelle de l'homme. — Portrait du Crétin. — Opinions des auteurs sur la nature du mal, sa cause prochaine, ses causes occasionnelles.*

Dès qu'il fut sorti des mains du Créateur, l'homme se proclama roi de la terre et il l'était en effet. Un long laps de siècles avaient préparé cette organisation puissante et harmonieuse. Dans ses transformations successives, depuis le bloc inerte jusqu'à l'animal le plus parfait, la nature s'ennoblissant par degrés, n'avait pas encore atteint un type aussi éminent. Et quand un astre dans sa course vagabonde vint se briser contre notre planète, quand soulevées par ce choc violent, les mers s'élançèrent en masse hors de leurs rivages et franchissant les sommets des plus hautes montagnes, submergèrent des races déjà antiques et nombreuses, l'homme résista et survécut à cet épouvantable cataclysme, qui changea jusqu'à la polarisation du globe<sup>1</sup>. L'espèce humaine se maintint, se propagea et se répandit en familles sur sa surface, où, sous les auspices de l'association, elle parcourt encore toutes les phases d'une perfectibilité indéfinie<sup>2</sup>.

Qui conteste la supériorité de l'homme sur tous les êtres animés? Sa royauté ne se manifeste-t-elle pas partout comme son sacerdoce? Toutes les autres créatures végètent dans les vallées de la création; lui seul rayonne sur ses cimes lumineuses, touchant le ciel par son intelligence, et la terre par les formes matérielles les plus nobles. Il est seul en contact direct avec le Créateur par le sentiment religieux, et les profondeurs de l'infini s'ouvrent au fond de sa pensée.

Mais il ne se maintient pas toujours au sommet de l'échelle des êtres créés, aux limites de deux mondes. Des puissances redoutables l'en font souvent descendre dans les ténébreuses régions de l'instinct et jusques dans les bas-fonds des sphères purement végétatives. Là commence l'influence du règne anorganique; là s'éteint dans la fange d'une animalité immonde le dernier rayon de cette clarté divine qui brilla sur la face de l'homme, lorsque l'Éternel l'eut aspirée de son souffle<sup>3</sup>.

Quelle est cette triste créature, qui rappelle la forme humaine dans son expression la plus abjecte, dans sa taille la plus exigüe? Je vois une tête d'un volume et d'une forme insolites, une figure écrasée et bouffie, au regard hébété, aux yeux chassieux, caves et mats, aux paupières grosses et saillantes, au nez épaté. Le teint est blafard, toute la peau sale, flétrie et même dartreuse. Une langue épaisse pend sur

des lèvres humides et bleuâtres. La bouche toujours béante et inondée de salive laisse entrevoir des dents que ronge la carie. Le thorax est étroit, le dos gibbeux, la respiration haletante. Je vois des bras et des jambes, mais ces membres sont courts, informes, émaciés, sans ressort, sans vigueur et presque sans usage. Les genoux sont épais et tournés en dedans, les pieds aplatis. Un goitre plus ou moins volumineux pend en fanons le long du col, l'abdomen paraît tombant comme une besace, et telle est la laxité de ses téguments, qu'ils ne peuvent plus contenir les intestins dans leurs cavités. Cet être dégoûtant et stupide n'entend pas, ne parle pas, ou n'émet que des sons rauques, sauvages, inarticulés. A peine peut-il se nourrir, malgré sa voracité. Un seul besoin paraît le dominer par intervalles et le tirer de sa torpeur habituelle, c'est l'instinct sexuel dans sa brutale énergie. A voir cette misérable créature, presque privée d'âme et de mouvement, vous la prendriez pour un polype gigantesque ayant quelque ressemblance avec l'homme. Car elle ne jouit pas même des facultés locomotives, ou bien elle rampe, et se meut péniblement avec la lenteur de l'Âi. C'est pourtant le roi de la terre, mais c'est un monarque déchu et relégué parmi les derniers sujets de son empire. C'est en un mot un crétin.

Ces parias de la nature se retrouvent sur toute la surface du globe, depuis les Pyrénées jusqu'au delà de la grande muraille, depuis la porte des Alpes jusqu'à Madagascar, non point disséminés à proportions égales dans tous les pays, mais peuplant de préférence les vallées étroites, les gorges profondes et toutes ces sinuosités que les chaînes de montagnes laissent entr'elles, de sorte qu'on dit avec raison que le mal sporadique ailleurs est endémique dans ces contrées.

N'allez cependant pas croire que le portrait hideux que je viens de tracer soit le type uniforme et constant de tout crétinisme. C'en est le degré le plus bas, l'expression la plus compliquée. On comprend que depuis l'affection la plus grave jusqu'à la moindre, il doit exister une foule de degrés intermédiaires entre les deux extrêmes. Ainsi s'établit une série hiérarchique de crétins échelonnés selon le plus ou le moins d'anomalies, sans qu'on puisse préciser le terme de la dégradation. Il se perd dans les mille nuances de toute infériorité physique et morale, dans les variétés de l'idiotisme et autres imperfections de la nature humaine<sup>4</sup>. Quelquefois même, et j'en ai vu des exemples, il passe à l'aliénation mentale. Ainsi un individu peut être atteint de crétinisme dans tel organe et dans telle faculté, tandis qu'un autre présentera des lésions différentes, toujours cependant accompagnées de plus ou moins d'idiotisme. Mais jusqu'ici on a eu beau analyser, grouper les symptômes dans tous les sens, on n'est point

<sup>4</sup> *Raro quisquam non aliquam partem corporis imbecillum habet.* (Celsus de Med., lib. I., cap. 3.).

<sup>1</sup> *Géologie élémentaire par Boubée.*

<sup>2</sup> Le savant auteur des *Éléments de la science de l'homme* nie cette perfectibilité pour des raisons dont il n'est impossible de reconnaître la prépondérance.

<sup>3</sup> *Et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ.* (Genesis, II., 7.).

parvenu encore à trouver tous les caractères essentiels du mal. Fier de ses nombreuses conquêtes, le génie de l'homme s'irrite facilement de celles qui lui échappent. Alors il lâche sur elles son imagination dont les rêves prennent souvent à ses yeux l'apparence de la réalité. Cet orgueil de la science explique la manie des définitions forcées. Discuter toutes celles qui ont été formulées sur le Crétinisme, serait un travail fastidieux et sans fin. Il en est pourtant qui méritent notre attention.

*Iphofen*<sup>1</sup> prétend que le Crétinisme n'est que la diathèse scrofuleuse non développée; et comme s'il était dans les destinées de l'entendement humain que les jugements les plus opposés y surgissent simultanément, *Hufeland* considère au contraire le Crétinisme comme un large développement des scrofules<sup>2</sup>. Pour apprécier ces deux opinions à leur juste valeur, il suffit d'un trait comparatif. Dans le Crétinisme, il y a défaut d'intelligence, dans les sujets scrofuleux cette faculté est au contraire précoce et très-développée. L'hypothèse d'*Iphofen* a d'ailleurs été victorieusement réfutée par les frères *Wenzel*<sup>3</sup>.

Une opinion plus logique est celle qui trouve de l'affinité entre le Crétinisme et le Rachitis. Ces deux affections présentent en effet les mêmes prodromes, le même ramollissement des os, les mêmes avaries dans l'appareil dentaire, les mêmes traces d'altération dans les humeurs. Elles semblent ne différer qu'en ce que le Crétinisme part du cerveau, tandis que le Rachitis part des extrémités. On a remarqué aussi que les enfants rachitiques ne manifestent pas constamment une intelligence précoce. Chez la plupart il y a une singularité de caractère, qui frise l'idiotisme. *Ackermann*<sup>4</sup>, tout préoccupé de cette identité apparente des deux affections, prétend que les altérations de la base du crâne sont provoquées par le ramollissement des os. Il explique les désordres de la respiration et du pouls par les tiraillements et la pression de la sixième paire, qui tient au nerf grand sympathique.

Il est cependant bien difficile de se faire longtemps illusion sur les différences notables qui séparent les deux infirmités précitées. *Andreü*<sup>5</sup> a cru en trouver la clé dans une complication du Rachitis avec l'Hydrocéphale ou du moins dans un état intermédiaire; *Haase*<sup>6</sup> dans un défaut de développement du cerveau.

D'autres ont cru tout résumer en définissant le Crétinisme une dégradation tout-à-la-fois spirituelle et corporelle de l'organisme, laquelle date de la naissance de l'enfant<sup>7</sup>. Il me paraît qu'il y a ici contradiction dans les termes. Toute dégradation suppose un état normal antérieur, une santé préexistante, ce qui ne se concilie pas avec l'idée du Crétinisme

<sup>1</sup> De Cretinismo. *Witbergæ* 1804.

<sup>2</sup> *Enchiridion medicum*.

<sup>3</sup> *Jos. und Carl Wenzel, Über den Cretinismus. Wien* 1802.

<sup>4</sup> *Über die Cretinen. Gotha* 1790.

<sup>5</sup> *A. Andreü, quædam de Cretinismo. Berolini* 1814.

<sup>6</sup> *Chronische Krankheiten, Tom. 2.*

<sup>7</sup> *Actes de la Société helv. des sciences naturelles, 25<sup>e</sup> Session.*

inné. C'est bien ce qui a déterminé *Heinroth* à refuser au Crétinisme une place parmi les infirmités intellectuelles<sup>8</sup>.

La manie des classifications s'est aussi emparée de ce sujet au mépris des nuances presque imperceptibles qui lient entr'elles toutes les productions de la nature jusque dans ses désordres. Ainsi *Fodéré*<sup>9</sup> admet sept degrés de Crétinisme, d'autres plus ou moins. Quelques-uns se bornent à n'admettre que le Crétinisme complet et l'incomplet, selon que toutes les facultés sont engourdies ou seulement quelques-unes<sup>10</sup>. Pour être plus simple, cette division n'en est pas moins défectueuse. Elle n'établit qu'une différence numérique des symptômes sans tenir compte de la prééminence des fonctions lésées.

Malgré la difficulté de reconnaître la nature de ce mal étrange, on alla hardiment à la recherche de sa cause prochaine, et dans la supposition bien naturelle qu'elle devait résider dans le centre de vitalité le plus éminent, on crut la trouver dans la cavité cérébrale. En effet, la forme du crâne, la place que le cerveau occupe au sommet du corps humain, sa structure admirable, l'importance de ses fonctions, ses nombreuses sympathies, la profondeur de son siège sous plusieurs enveloppes, ses ramifications jusqu'aux dernières limites de l'organisme, tous ces caractères étaient bien faits pour commander l'attention.

Les religieux disciples de *Stahl* virent la lampe de la vie suspendue sous cette voûte osseuse, comme le soleil au firmament. Ils sentirent que dans cette enceinte devait s'accomplir un grand mystère. Rien ne leur parut indifférent dans la configuration du cerveau. Les hémisphères, les ventricules, la pulpe, ses lignes énigmatiques, ses dessins étranges, les commissures, les circonvolutions, etc., tout leur parut avoir un sens caché, comme les hiéroglyphes sculptés sur le temple de Saïs. N'osant franchir le seuil du sanctuaire où trône la pensée, ils fléchirent le genou avec respect devant cette divinité inconnue, dont nul mortel n'avait encore soulevé le voile. Mais aussi ils déclarèrent la cause efficiente du Crétinisme inexplicable.

Les matérialistes furent plus hardis. Ne voyant dans la pensée qu'une opération purement organique, purement matérielle, ils demandèrent le mot de l'énigme à l'anatomie pathologique, et celle-ci ne recula pas devant cette prétention ambitieuse. Elle soumit à son scalpel tous les organes dans lesquels s'accomplissent les principaux phénomènes de toute sensation, et spécialement le cerveau, grand centre des forces motrices et sensibles. Pour justifier d'avance les conséquences de ses découvertes, elle s'appuya sur deux prin-

<sup>8</sup> *Unsere Betrachtung, dit ce savant Psychologue, beschäftigt sich nicht mit einem nie beginnenden Seelenleben. Das Individuum muss die Bedingungen zur Menschheit, das Bewusstseyn und die Möglichkeit der Freiheit in sich entwickelt haben, wenn eine Störung dieser höhern Lebensbedingungen möglich seyn soll. (Lehrbuch der Störungen des Seelenlebens. I. Th. S. 344.)*

<sup>9</sup> *Traité du goitre et du Crétinisme. Paris, an VIII.*

<sup>10</sup> *Actes de la Société helv. cités plus haut.*

cipes. Le premier admettait un rapport nécessaire entre le volume de la masse cérébrale et l'énergie des facultés intellectuelles, principe bien problématique, plusieurs causes pouvant donner au cerveau une grosseur spacieuse<sup>1</sup>. Le second, évidemment erroné, faisait rayonner le développement des nerfs du centre à la circonférence. Or, on sait aujourd'hui que le cerveau ne produit point la moelle allongée ni celle de l'épine. Au contraire, l'organisation du système nerveux s'effectue toujours de la circonférence au centre<sup>2</sup>.

Comme ces hommes sacrilèges qui, attirés par les lueurs de la tombe, profanent ce saint et secret asile pour y découvrir des trésors, ainsi les Phrénologistes brisent audacieusement le dôme sacré de l'Encéphale, déchirent le triple voile qui le couvre, et fouillant dans ses replis les plus intimes<sup>3</sup>, croient y surprendre le secret de l'action vitale. Vain espoir! L'autopsie achevée, au lieu de ce palais magnifique rempli d'ineffables harmonies, éclairé de tous les feux de l'intelligence, où jaillissaient naguères en sources limpides les fluides les plus purs de la vie, où se réfléchissaient avec un magique éclat toutes les images du monde extérieur, toutes les scènes de la création, ils ne trouvent qu'obscurité, néant, sanie, de muets débris, des lambeaux sanglants et inanimés. Les salles sont désertes, les sources tarries, les clartés éteintes, nul écho ne répond, *la maîtresse de céans n'y est plus*. Une pulpe encore tiède, une moelle encore palpitante attestent la fuite récente de Psyché dans les régions de l'immortalité.

Alors, outrés sans doute de n'avoir pu atteindre la fugitive, les faux sages proclament avec emphase ces dogmes impies :  
 » L'âme n'est qu'une entité intracrânienne, un être hypothétique fondé sur une pétition de principe. C'est un phénomène inexplicable de l'action du système nerveux, ou plutôt c'est ce système lui-même agissant d'une façon inconnue sous l'influence des impondérables qui le parcourent incessamment. Point de moi sans cerveau. Ce qu'on appelle moi, distinct du cerveau, n'est que l'action réalisée de cet organe. On ne saurait admettre un *sensorium commune*, auquel

<sup>1</sup> Richerand, *Physiologie*.

<sup>2</sup> L'exploration minutieuse des deux grands centres de vitalité n'amena aucun résultat décisif. Dans la cavité crânienne on découvrit des épanchements séreux, des durétés squirrhueuses, des fungus, des hydatides. On crut remarquer que les substances corticale et médullaire n'avaient pas la consistance requise, que le sinus falciforme était vide de sang, le corps strié gauche très développé, le cervelet plus petit que de coutume et plus mou que le cerveau. Que sais-je? On trouva même moins de convexité dans les circonvolutions cérébrales, moins de profondeur dans leurs anfractuosités et un entrecroisement plus compliqué des nerfs au-dessous des pyramides. (*Voyez une autopsie intéressante dans le journal médico-chirurgical de Hertenkeil. Année 1803, N° 51.*)

<sup>3</sup> Malucarne a même eu la patience de compter les lamelles du cervelet. Il en a trouvé jusqu'à 780 dans les hommes de bon sens, et un nombre plus de moitié moindre chez les crétins. On sait que ce nombre diminue progressivement jusqu'aux rougeurs, selon la remarque de Thiedemann. (*Dict. de la Conversation*).

» il faille que tout soit rapporté. L'intermittence du moi et de la volonté avec son tardif développement chez l'enfant, avec la disparition longtemps avant la mort, chez le malade, du sentiment de la personnalité, démontrent qu'il n'y a pas la nécessité d'un centre commun pour expliquer les phénomènes du moral humain. Gall a donc eu raison de le nier, et Cabanis, de soutenir que la pensée n'était qu'une sécrétion du cerveau. Telle est en résumé la doctrine de Broussais<sup>4</sup>. Or, je vous le demande, quelle lumière peut jaillir de ces inductions négatives sur la Physiologie du Crétinisme?

On a encore comparé le cerveau des crétins à celui des enfants, lequel étant mou et sans organisation distincte, ne peut donner naissance qu'à des idées rudimentaires, ou bien à celui des vieillards, dont l'endurcissement détériore les idées<sup>5</sup>. Elliotson a trouvé sur un idiot le cerveau ne formant que le cinquième du volume ordinaire<sup>6</sup>.

Quant à la boîte osseuse du crâne, son volume et sa configuration ne dévient pas toujours du type commun<sup>7</sup>.

Mais les viscères thorachiques et abdominaux ont souvent présenté des anomalies. Les poumons étaient petits, flétris, tuberculeux et collés à la plèvre; les glandes bronchiques engorgées, endurcies; celles du mésentère dans le même état. Le cœur était d'un volume moindre que de coutume, la cavité abdominale était remplie d'eau, de même que le thorax et le péricarde.

Ces découvertes ont leur valeur sans doute, et loin de moi l'idée de vouloir contester à l'anatomie pathologique les utiles services qu'elle a rendus à cette partie de la science. Mais il ne faut point se faire illusion. Dans le cas dont il s'agit, les altérations organiques ne sont point en rapport avec la gravité du mal, et sont bien loin de nous en révéler la cause prochaine. Qui nous garantit qu'elles n'en sont pas elles-mêmes un effet, une suite, ou tout au plus un fait concomitant<sup>8</sup>? A-t-on bien connu pendant leur vie les crétins,

<sup>4</sup> Voyez sa *Phrénologie*, pag. 47, 75, 543, 705, 706, 764 et passim.

<sup>5</sup> Richerand, *nouveaux éléments de Physiologie*.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> Je possède cependant le crâne d'un crétin mort, il y a quelques années, à l'hôpital de Fribourg. Il offre la plus grande ressemblance avec les crânes trouvés dans le cimetière de Pavie et si scrupuleusement examinés par Malucarne, (*Neuro-Encephalotomia. Pavia 1791*), et plus tard par Michaelis, mais surtout avec le crâne de la jeune idiote, dessiné par Pinel dans son bel ouvrage sur l'aliénation mentale (Pl. I. fig. 6). La ligne faciale de Camper y est inclinée en arrière, ce qui ôte à la tête son air de grandeur et de majesté et au front en particulier le caractère d'une intelligence divine (Richerand). On y remarque cette ligne frontale fuyant vers l'occiput, ces larges sutures lambdoïdes, le sommet obtus, les côtés aplatis, etc. Les trous mastoïdiens sont fort élargis et les trous déchirés presque entièrement obturés. La portion basilaire de l'occiput est au niveau des apophyses clénoïdes et forme presque un angle droit avec le trou occipital. Je n'ai pas encore constaté les altérations qu'*Iphofen* a aperçues dans l'appareil osseux de l'ouïe.

<sup>8</sup> Une source continuelle d'erreurs dans les recherches d'anatomie pathologique faites par *Greding*, a été de rapporter, comme cause

dont on a examiné les débris ? S'est-on assuré que les individus parfaitement sains d'esprit ne présentent jamais les mêmes anomalies ou , vice-versa , que la tête d'un idiot n'est jamais normalement constituée ? Si le Crétinisme dépendait de la conformation de la boîte osseuse et de l'état du viscère, des liquides et des nerfs qu'elle contient, ne faudrait-il pas en conclure que tous les crétins le sont déjà en naissant et qu'ils sont incurables : deux choses démenties par l'expérience ?

Il semblerait que, laissant là l'impénétrable secret de la cause prochaine, les observateurs eussent dû se borner à l'investigation des causes occasionnelles toujours plus ou moins amovibles. Mais ici on est loin de s'entendre encore. *Ramond*<sup>1</sup> suppose que les crétins des Pyrénées descendent des Ostrogoths, lesquels réfugiés dans les bois et les vallées, s'y sont crétinisés par la misère. D'après cette hypothèse, combattue par *Ackermann*<sup>2</sup>, il faudrait déclarer autochtones tous les crétins des contrées où le mal est endémique. *Fodéré* et *Iphofen* posent en principe l'hérédité du Crétinisme contradictoirement à l'expérience qui nous montre tous les jours des parents crétins procréer des enfants sains, et vice-versa.

On a encore allégué comme causes du mal :

1° La cohabitation pendant l'ivresse. Mais la propagation géographique du mal prouve que cette cause ne peut qu'être accidentelle.

2° L'éducation négligée. Mais où peut-elle l'être davantage que chez certains peuples, où le crétinisme est fort rare, p. e., chez les serfs de la Moscovie.

3° L'onanisme.

4° L'eau des montagnes. Si cela était, les habitants des hauteurs devraient en ressentir plus tôt les effets que ceux qui boivent ces eaux au pied, lorsqu'elles ont été purifiées par un long trajet. Les eaux glacées, dit *Virey*, sont généralement très pures, très peu chargées de bicarbonate de chaux en dissolution, car elles roulent sur des cailloux et sur un terrain peu soluble<sup>3</sup>. D'ailleurs, la grande variété géognostique des contrées où règne le mal est un puissant argument contre l'influence des eaux. *Sensburg*<sup>4</sup>, qui l'admet, cherche des preuves dans l'analyse des eaux topacées de Franconie. Mais il est impossible d'y trouver un agent quelconque répandu avec assez de profusion pour expliquer le grand nombre de crétins qui se trouvent dans cette contrée. On a même observé que les eaux chariant des matières crayeuses n'occasionnaient jamais des obstructions glandulaires aux animaux.

d'aliénation, certaines variétés de conformation du crâne qui peuvent être simultanées avec cette maladie, mais qu'on peut aussi retrouver à la mort des personnes qui n'ont jamais été aliénées. *Pinel*, *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale*.

<sup>1</sup> *Medizinisch-chirurgische Encyclopädie*.

<sup>2</sup> *Über die Cretinen*. Gotha 1790.

<sup>3</sup> *Diet. de la Conversation*, art. Crétinisme.

<sup>4</sup> *Der Cretinismus mit besonderer Rücksicht auf dessen Erscheinung*, etc. Würzburg 1823.

5° *Fodéré* et d'autres ont accusé l'humidité de l'air. Le premier étudia pendant plusieurs mois les rapports hygrométriques de quatre localités différentes dans le val d'Aoste, et trouva qu'ils correspondaient exactement au nombre respectif des crétins. Celle dont l'atmosphère était la plus humide, était aussi celle qui en comptait le plus. Eh bien ! il est un fait qui suffit à lui seul pour renverser tout ce système. Nulle part peut-être l'air n'est plus sec que dans les mines d'alun de Schwembsal, où le Crétinisme est endémique<sup>5</sup>.

6° Peu content des théories précédentes, *Iphofen* eut recours à l'électricité de l'air. Il trouva que l'atmosphère des villages de Halsbruck et de Hillwersdorf, où les crétins sont en grand nombre, était dépourvue de ce fluide. Mais comment concilier ces observations avec celle qui place le berceau du Crétinisme dans les gorges humides, réchauffées par un soleil ardent ? Or, il n'est pas en physique de fait plus vulgaire qu'outre la végétation, c'est l'évaporation qui est la source la plus féconde de l'électricité atmosphérique, et qu'elle l'est plus ou moins en chaque lieu, suivant les périodes des saisons<sup>6</sup>.

7° Enfin, on a supposé une proportion moindre d'oxygène dans l'air des contrées malsaines<sup>7</sup>. Mais la salubrité de l'air n'est point proportionnée à la quantité de cet élément. Depuis longtemps on avait analysé l'air pris sur les Alpes et celui qui couvre les marais pestilentiels de la Lombardie<sup>8</sup>, sans trouver une différence sensible dans la quantité respective d'oxygène. De récentes expériences faites par des savants français<sup>9</sup>, conjointement avec un professeur de Berne<sup>10</sup>, sur le sommet du *Faulhorn* et à Paris, ont confirmé ce résultat<sup>11</sup>. Il est d'ailleurs prouvé que la quantité d'oxygène absorbé dans l'acte respiratoire reste le même, soit qu'il y ait peu d'oxygène dans l'air, soit que sa proportion se trouve en excès, soit que l'on respire de l'oxygène pur<sup>12</sup>.

Je ne multiplierai pas les citations : j'ajouterai seulement que chaque auteur de ces hypothèses diverses, dont aucune n'a pu encore s'élever à la dignité de système rationnel, a fondé le traitement du Crétinisme sur la base qu'il croyait avoir trouvée.

Avant d'exposer le résultat de mes propres observations, il me reste un double travail d'une haute importance à examiner : l'un est l'excellent mémoire du *D<sup>r</sup> Troxler* sur le Crétinisme, l'autre, tout ce qui a été dit sur le même sujet à la *Société des Sciences naturelles*, réunie à Fribourg en 1840. J'ose me flatter que ces articles, malgré leur couleur scienti-

<sup>5</sup> *Medizinisch-chirurgische Encyclopädie*.

<sup>6</sup> *Pouillet*, *Eléments de Physique*, tome 2.

<sup>7</sup> *Actes de la Société helv.* cités plus haut.

<sup>8</sup> *Richerand*, *Physiologie*, tome 2.

<sup>9</sup> *MM. Martens et Bravais*.

<sup>10</sup> *M. Brunner*.

<sup>11</sup> *Voy. l'Institut* N° 404.

<sup>12</sup> *Richerand*.

lique, seront goûtés par les Lecteurs de cette feuille. Ils doivent s'intéresser à la connaissance d'un mal qui afflige si profondément la population fribourgeoise, et dont la question

est déjà en quelque sorte sortie du for médical pour entrer flagrante dans le domaine de la discussion publique.

Dr. Berchtold.

## LITTÉRATURE.

### DE QUELQUES ESSAIS

DANS LE

#### VIEIL IDIOME ROMAN<sup>1</sup>.

*Le roman n'a pu nous être arraché par le français, son frère et son vainqueur. Il est cloué pour jamais à nos corps et à nos âmes.*  
(Olivier.)

Nous les Fribourgeois, les Suisses romans, nous avons deux langues. Le Français d'abord, notre langue littéraire, langue de Racine, de Châteaubriand, de quarante millions d'hommes, que dis-je, de la civilisation, de l'humanité toute entière. Amour et respect pour cette belle et noble langue de France. Ne nous laissons jamais de l'étudier dans les grands maîtres :

*Nocturná versate manu, versate diurná.*

Mais à côté de la langue classique, nous en avons encore une autre, langue vulgaire, pauvre petite langue, bien humble, se cachant dans les petits coins, aimant la campagne, mais vieil et doux idiome, singulièrement naïf, pittoresque, énergique, voix des vallées et des monts alpestres, bruit de cascades et de torrents, son de clochettes de troupeaux, idiome pastoral comme on n'en vit guère, fait au foyer et bon enfant comme on n'en verra jamais, idiome mélodieux, qui nous endormait au berceau, nous fit sauter de joie sur les genoux de nos grand'mères, nous émerveille encore de ses *Coraulés* nocturnes, et idiome si mélancolique, si embaumé de l'air de la patrie qu'il donne la mort à l'*armailli* sur la rive étrangère.

Oui ! Le *Ranz des Vaches* est en patois ! Et vous voulez abolir le patois roman ?

Votre Français est beau, superbe. Il monte un admirable coursier, fringant, bien peigné, chevaleresque, haut panaché, piaffant, à voir. Mais notre petit patois simplet, qui va pédestrement le sentier du village, s'assied sous l'érable avec les malins vieillards et les rieuses jeunes filles, monte en sifflant avec le pâtre les flancs sinueux de la colline boisée, et chante un *liauba* triste et doux, qui fait mourir d'amour ! Votre Français n'a fait mourir personne.

A Vevey, à la dernière fête des vigneron, le professeur Olivier nous le dit dans sa belle histoire du canton de Vaud, il y avait un immense concours d'étrangers accourus pour voir

le grand drame pastoral et mythologique qu'y jouait en plein air toute une population, la brillante et joyeuse population vaudoise. Les chants français et romands s'élançaient alternativement des groupes nombreux qui formaient le cortège. Mais à ces flots de spectateurs qui couvraient les rues, les places, les fenêtres, les balcons, les toits, qu'arrivait-il de ces paroles françaises, si peu musicales, si grêles, si dépourvues d'accent ? Notre roman ? Il fallait l'entendre vibrer sonore, triomphant, bondissant d'alégresse. Accoutumé à lutter contre la voix des torrents et des orages, il remplissait les oreilles de ses ondulations doucement sauvages et de ses tons puissamment accentués.

Oh ! n'ôtez pas au Moléson, à l'Evi, à l'Hongrin, à Jaman, le seul concert qu'ils aiment, la seule musique dont ils soient énamourés et ravis, les bucoliques et les chansons romanes. Rien ne pourra les remplacer.

*Du lé tot haut Moléson sché vei,  
L'ivue la plie fretze lé sché bei;  
Sche vo jai l'himaur melancoliqua  
Lé schenaillé fan mujiqua  
A Moléson, a Moléson.*

Que les cornemuses de la Tour-de-Trême osent encore faire retentir les pics de Trémétaz de leurs refrains pleins d'un charme rustique !

*Quand verri fouma nossa bouârna,  
Quand déchindri vè le borni,  
La résrounâye de ma couârna  
Faré gurlâ tot le vani.*

Grâce aussi pour l'ombre chère et criant encore un *iou* aviné de l'avocat Python. Pour quelques plaidoeries françaises de moins, quelques écus de plus dans la poche de nos paysans et trois églogues de Virgile traduits *in vers héroïcos et dialecte gruvérin*.

Lisons ensemble ces beaux vers où « la tristesse contenue et brûlante éclate comme une harmonie enflammée. »

*Cil amueiraux bergir coresseit c'on servageo  
Tils les geouars se catchir dins deis epés follageos;  
Il-est lé qu'avent condit ses troppis linvuessents,  
Eil sospiravé on geouar staus doliriaux accens:  
Fournidez, sombros geouars d'ouna pidausa ya.*

Vers d'une attitude héroïque, soleillant, coulé en or, et que l'on croirait tiré de l'espagnol<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> On dit également roman, romand et langue romance, romane, romande. Le *romansche* des Grisons est aussi une branche de l'ancienne langue romane.

<sup>2</sup> C'est le jugement du professeur Olivier (*Hist. du Canton de Vaud*). Une affinité avec la langue de Cervantes et de Lopez de Véga est au reste très reconnaissable dans notre roman et peut être ajoutée à celles dont M. Charles s'est fait l'historien dans son article spirituel et rai-

Mais s'il vous eut cru, le poète d'Arconciel, il n'eut point donné aux bergères et damoiselles ce conseil plein de sagesse et florissant de poésie :

*Oh! na conta pas tant sur tes ballés colours,  
On geouar po les hlaipir queman hlaipè les hliaurs;*  
ni cet avis solennel aux laboureurs :

*Ballims d'utilos geouars eis travaux d'un pahiaur;*  
ni trouvé cette expression romande pour rendre avec bonheur le *transversa tuentibus hircis* de Virgile :

*Lo mimos les botzet té fan di grébé miné;*  
ni peint avec une sauvage énergie la désolation des campagnes par la guerre étrangère :

*Deis sudats étrangirs, deis barbaros sudats  
L'ant bandit le repous dé sti tzerment asylo;*  
ni chanté avec les couleurs les plus gaies la félicité du pasteur s'endormant sur la rive fleurie au bourdonnement harmonieux des abeilles, ou prêtant une oreille charmée aux concerts du *ranssignolet* :

*Te mimos te porris asseta mollament  
A la ruva deis rios que cortisont stau plianné,  
Deis zéphirs amueiraux respirar les haleinés;  
On essaim bordenent vers staus tzampihros bouards  
T'invitéré sovent per son murmuro aimablo,  
A gohar la duhiau d'un repous agréablo . . . .  
Dau daus ranssignolet les accents ravessents  
E dau pinzon sognî la vueix routçe eplaintiva  
Tzerméront touar à touar ton orolle attentiva.*

Enfin le pauvre poète d'Arconciel n'eut pas dû, pour vous plaire, rencontrer les sombres couleurs dont il nous peint la nuit étendant ses voiles sur les plaines :

*Les ombros de la né que tzeisont deis montagnés  
Simblont in omentent nos téehir deis campagnés.*

Et si M. Bornet vous eut prévu; timide jeune homme à sa carrière, il n'eut pas seulement osé suivre les traces de Pylhon et traduire en roman. Et l'aventureux! il a osé un poème, original, à lui, sans réminiscence aucune, dans le patois d'or de Gruyère. Inspiré par l'amour du lieu natal et de l'idiome maternel, il a composé son conte des *Zévreis*, tout riant de grâce, tout parfumé de l'ambrosie des montagnes, fier et tendre à la fois, aurore et crépuscule.

Et à cette voix, le vieux *Chalamala*, le ménestrel de la haute Gruyère, le barde des anciens jours, s'est réveillé dans sa tombe et a essuyé une larme. Il s'est cru rappelé à la cour du comte Pierre, et sa main sépulcrale a commencé à tresser une guirlande de lierre pour le poète naissant du *Pays d'Enhaut*.

*Hedera crescentem ornate poetam.*

Mais c'est que dans tous les pays, la poésie du sol, poésie illettrée et vulgaire si vous voulez, flétrie même par les savants dédaigneux du nom de baragouin, a toujours eu un sonné sur les essais en langue romane. Nous trouvons un exemple frappant de cette analogie dans une médaille mexicaine que possède l'un de nos juges d'appel et qui porte pour exergue ces mots espagnols : *la libertad in la ley* (la liberté dans la loi). Moins le *d*, cette phrase entière est parfaitement patoise.

attrait incomparable pour les âmes éprises du naturel, du naïf et du national en littérature. La langue de *Pétrarque* et de *Boccace* ne lui a pas même toujours été préférée. *Manzoni*, le grand poète et romancier d'Italie, pour sa délicieuse création des *Fiancés* (*Promessi Sposi*), a choisi le dialecte milanais. *Goldoni*, le Molière italien, a composé en vénitien son *Père de Famille* (*Il Padre di Famiglia*). *Hebel* a donné en dialecte allemanique ses tableaux de mœurs populaires, et *Burns*, l'ami de *Walter Scott*, a puisé dans la basse Ecosse le fond et la forme de ses ballades. Et quel amateur plus prononcé du langage natal que *Walter Scott* lui-même? Qui a fouillé plus avant dans la vieille poésie populaire, et plus détérré de chansons, de faits et de poèmes de tous genres dans les arcanes du moyen-âge! N'est-il pas venu jusque dans nos Alpes exhumer le *Chant de Guerre de Sempach*, composé par un Lucernois dans le rude idiome de la vieille Suisse?

Et revenant à notre roman, qu'il me soit permis de citer ici les paroles d'un compatriote distingué, qui a étudié notre langue populaire en philologue et en poète; M. *Olivier*, de Vaud, dont nous avons déjà eu l'occasion de citer un ou deux passages à l'appui de notre opinion sur les essais en langue romane.

» Ah! laisserons-nous ainsi s'envoler l'âme de nos pères, sans faire un seul effort pour la retenir? Ils sont morts: effacerons-nous l'épithaphe de leurs tombeaux! Leur langage humble et pauvre comme eux ne peut plus être le nôtre sans partage. Mais donnons-lui un petit coin à côté de ce qui l'a remplacé. Il y a droit! Qu'il cède la place d'honneur au nouveau maître, mais qu'il ne soit point chassé de la maison: il ne demande pas plus. C'est un ancien serviteur, devenu l'hôte de la famille, où il met toute sa gloire et cache tous ses souvenirs. Que sa voix se fasse encore entendre à la table commune; elle réjouira les enfants. En lui toute chaleur et toute vie ne sont pas encore éteintes: il serait facile de les ranimer, de les entretenir, et d'en tirer une dernière flamme épurée. Notre roman, j'en suis convaincu, est susceptible d'être cultivé avec succès. Il possède encore de grandes richesses, il a des mots et des tournures d'une puissante énergie, la naïveté des vieux langages, de l'aisance dans ce qui lui est propre, de la facilité dans ses emprunts, et dans les sons de l'harmonie et de la couleur.»<sup>1</sup>

*Alexandre Daquet.*

<sup>1</sup> *Le Canton de Vaud, sa vie et son histoire*, p. 277.

ERRATA.

Dans le dernier numéro de *l'Emulation*, article DÉFENSE NATIONALE, il s'est glissé quelques erreurs graves. Page 4, seconde colonne, alinéa quatrième, première ligne, au lieu d'imitations modernes, lisez: *répugnances* modernes. Dans le même alinéa, 6<sup>me</sup> l., lisez: charge de cavalerie, et non de carabine. Dans la 1<sup>re</sup> l. de l'alinéa suivant, lisez encore: pistolet de cavalerie, et non de carabine. — P. 5, 1<sup>re</sup> col., alinéa 4<sup>me</sup>, lisez: l'arme dont . . . si ce n'est à *parader*, au lieu de à *la parade*. Dans la fable LE COQ ET LA TAUPE, un vers a été omis, après le 21<sup>me</sup>. Il faut lire ainsi: *Une idée en causant me passe par l'esprit,  
Et dans votre intérêt ce projet me sourit.*

# L'ÉMULATION.

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

N° 11.

FRIBOURG, FÉVRIER 1842 : PREMIÈRE QUINZAINE.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis forment un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste, respectifs, lettres et argent affranchis.

## HISTOIRE NATIONALE.

### ILLUSTRATIONS FRIBOURGEOISES.

Les Fribourgeois ont aussi leur Panthéon. Illustrations religieuses, féodales, civiques, politiques, guerrières, littéraires même et artistiques, Fribourg a eu de toutes ces gloires sa petite part, celle que lui permettait d'avoir l'exiguïté de son territoire et de ses ressources. Pour quelques branches, pour quelques spécialités, cette part a grandi même, au point de mettre notre patrie au premier rang des états confédérés<sup>1</sup>.

Dans le panthéon fribourgeois, les guerriers se présentent les premiers. Guerriers des temps héroïques, sentinelles de la forteresse bourgeoise, et d'une liberté de ville-mixte : militaires au service des rois, depuis le simple hallebardier jusqu'au général en chef. Le Fribourgeois est né soldat. Aussi les militaires forment-ils le groupe le plus brillant et le plus nombreux dans le sanctuaire des *Illustrations cantonales*. Aux guerriers se rattachent naturellement les comtes, barons et chevaliers féodaux, caste guerroyante et aventureuse.

Viennent les prêtres, groupe moins serré, plus vénérable. A la fin du 16<sup>e</sup> siècle surtout, Fribourg était un foyer de saintes lettres et de combats catholiques.

Le troisième groupe est celui des magistrats et des hommes politiques. Avoyers, bannerets, sénateurs à grand caractère, influents dans la république, dans les affaires fédérales et, un moment, dans les affaires de l'Europe<sup>2</sup>.

Les philanthropes, les fondateurs d'institutions de bienfaisance et d'utilité publique attirent ensuite notre attention pleine de respect et de reconnaissance.

Le dernier groupe se compose de nos compatriotes qu'illustra un travail intellectuel quelconque, science, lettres et

art. Les figures sont ici en petit nombre. Longtemps le péril ôta aux Fribourgeois les loisirs de la vie d'atelier et de cabinet. En fait de littérature, rien ne pouvait d'ailleurs nous être plus désavantageux que ce contact, disons mieux, ce conflit de deux langues nées le même jour dans une cité à la fois romande et germanique, bourguignonne et souabe. Fribourg cependant, pour être, intellectuellement parlant, loin et bien loin d'un Genève, d'un Bâle, d'un Zurich, n'est pas non plus la dernière des villes confédérées. Notre siècle devait lui être plus favorable que les précédents, et cette cité dont ses propres fils, il faut le dire, ont maintes fois voulu faire un séjour de Bœotiens<sup>3</sup>, a vu naître et croître dans ses murs deux célébrités européennes, l'une dans l'art musical<sup>4</sup>, l'autre dans l'art le plus difficile et le plus sublime de tous, celui d'élever les hommes.

Ces Illustrations diverses de notre patrie, nous avons essayé de les faire revivre dans ces études, travail à la fois historique et biographique, auxquelles on pourra reprocher de la bigarrure et un manque au moins apparent d'unité. C'est que tant de personnages différents vous passent là sous le regard ! Et puis c'est qu'il fut un temps, où les populations aujourd'hui confondues sous le même nom de fribourgeoises, ne formaient point, comme aujourd'hui, un tout compact et légalement constitué, et qu'au contraire, le pays de Fribourg se divisait en une multitude de petits états seulement juxtaposés, mais de nationalités différentes et souvent ennemies. A côté d'une république fribourgeoise, ne trouvait-on pas en même temps un comte de Romont, un comte de Gruyère, un baron de Montagny, un évêque de Lausanne, sire de Bulle et de la Roche ?

<sup>3</sup> En terme de localité, *Bolzes*.

<sup>4</sup> Ou le chef-d'œuvre de Mooser appartiendrait-il plutôt au monde de la mécanique qu'à celui de l'harmonie ?

<sup>1</sup> La preuve dans la suite de cet article.

<sup>2</sup> Voir le passage qui concerne l'avoyer Peter Falk.

## ILLUSTRATIONS FRIBOURGEOISES

DU 15<sup>e</sup> AU 16<sup>e</sup> SIÈCLE.

*Comment chanterai-je la Métropole et l'orgueil du pays d'Avenches, Fribourg, gloire éclatante de la patrie, boulevard de la Suisse contre la France, mémorable foudre de guerre.*

GLAREANUS, Éloge de l'Helvétie, en vers latins.

La biographie des Fribourgeois illustres commence avec les temps féodaux, et précède la fondation de Fribourg. Naguères encore, au confluent de la Sarine et de la Glane, sur un roc escarpé et solitaire, se voyaient des pans de tours et de murailles, débris du château des Sires de Glane. De vastes possessions qui, depuis l'Uechtland, ne s'arrêtaient que dans la grande Bourgogne, des qualités chevaleresques, une origine royale (ils descendaient des derniers rois des Bourguognes) mettaient les Sires de Glane au premier rang de la noblesse bourguignonne. Une tragique destinée vint ajouter à cette gloire l'auréole des grandes infortunes<sup>1</sup>. L'an 1126, trois seigneurs de la maison de Glane étaient agenouillés en prières au pied du maître-autel de l'église de Payerne, environnant avec d'autres comtes bourguignons leur souverain à tous, le comte Guillaume IV de Bourgogne. Un affreux tumulte s'éleva : le comte Guillaume et tous ses seigneurs furent égorgés dans un massacre effroyable et mystérieux<sup>2</sup>. Le prince et deux frères de Glane, Pierre et Philippe, reçurent la sépulture au monastère de l'île de Saint-Pierre de l'ordre de Cîteaux<sup>3</sup>. Pierre de Glane laissait un fils nommé Guillaume. Saisi d'une tristesse mortelle et dégoûté de la vie, ce jeune seigneur qui voyait sans cesse devant lui l'invisible poignard qui avait frappé son père et deux des siens, fonda le cloître d'Hauterive, et s'y retira lui-même sous l'habit de moine. La reconnaissance des religieux lui a élevé un mausolée à droite du grand autel avec une épitaphe empreinte dans sa concision d'une douleur profonde<sup>4</sup>.

Du cloître d'Hauterive, fondé par les châtelains de Glane, sortirent les premières illustrations religieuses de Fribourg, l'abbé Gérard et le moine Guillaume. Le couvent d'Hauterive,

<sup>1</sup> Muller, *Vieille traduction*, p. 265.

<sup>2</sup> Muller, *Vieille trad.*, p. 200. — Guillimann, *De rebus helveticorum*, p. 281.

<sup>3</sup> Voir l'épitaphe d'Hauterive plus bas.

<sup>4</sup> Voici la traduction textuelle de cette épitaphe :

*L'an 1142 III des Ides de février  
Mourut Guillaume de Glane le fondateur  
Inhumé dans ce tombeau.  
Son père Pierre et Philippe de Glane son frère  
L'an MCXXVI  
Avec Guillaume comte de Vienne et de Salins  
Et beaucoup d'autres seigneurs  
Ont été méchamment occis par des méchants  
Dans le massacre qui eut lieu à Payerne et  
Furent ensevelis dans le prieuré de Clugny de l'île du lac.  
(Guillimann, *De rebus helv.*, p. 281.) — L'épitaphe existe encore.*

rive, véritable maison de prière, d'étude et de travail manuel, centre d'activité agricole et manufacturière, avait été élevé au rang des abbayes<sup>5</sup>. Gérard, le premier abbé, mourut en odeur de sainteté. Plus célèbre, le moine Guillaume brilla peu après par le beau don de la parole de Dieu. Il alla convertir les pécheurs, consoler les faibles, effrayer les tyrans jusque sur les bords du Rhin et du Danube, salué par ces peuples lointains du nom de Guillaume d'Hauterive (*Guilhelmus altarpensis*). Une abbaye ayant été fondée à Cappel près de Zurich, il y occupa, le premier, le siège abbatial<sup>6</sup>. On ne trouve point sans émotion au nombre des abbés d'Hauterive, successeurs de Gérard, le fils d'un couple également fameux dans l'histoire du cœur humain et de la science, Astrolabe, fruit ignoré des amours d'Héloïse et d'Abeilard<sup>7</sup>. St. Bernard lui avait procuré cet asyle, que ce saint grand homme honora de sa visite, au retour du concile de Latran.

Après la fondation de Fribourg, les Zähringen régnant, un prêtre encore, Cuno d'Estavayer, illustra le sacerdoce par ses vertus et ses travaux. Issu de la noble famille des barons d'Estavayer, il était devenu en 1189 chanoine du grand chapitre de Notre-Dame de Lausanne, puis prévôt, dignité qu'il remplit pendant 50 ans consécutifs et sous six évêques. Il gouverna même, pendant une vacance du siège épiscopal, les 302 églises de l'évêché de Lausanne. Dévoué à sa patrie bourguignonne, il défendit l'élection du national Jean de Cossonay contre son compétiteur savoyard, Philippe de Savoie. Mais le mérite le plus durable de Cuno d'Estavayer est d'avoir conservé au pays romand l'histoire des premiers temps de l'évêché de Lausanne. En 1235, un grand incendie avait détruit la moitié de Lausanne avec la cathédrale, le château épiscopal, les maisons des chanoines et les archives. Cette dernière perte eut été irréparable sans le noble zèle et le dévouement de Cuno. Villes, châteaux, couvents, archives des villes et communes, il interrogea tout pour renouer la chaîne des temps, et écrivit, à l'exemple de Marius, évêque d'Aventicum, une chronique latine, le *Cartulaire de Lausanne*, image assez incolore, mais fidèle de son époque, révélant faits et personnages, l'évêque saint Maire, l'évêque David, la reine Berthe, la Trêve de Dieu<sup>8</sup>.

<sup>5</sup> Voir sur les services rendus au pays par les moines d'Hauterive :

a) Muller, *vieille trad.*, p. 308;

b) Berchtold, *Histoire du Canton de Fribourg*, p. 26;

c) *L'Emulation*, premier numéro, *Fribourg, centre industriel au moyen-âge*;

d) Kuenlin, *Dict. géogr. et stat.*, Art. *Hauterive*.

<sup>6</sup> Guillimann, *De rebus helv.*, p. 282.

<sup>7</sup> Tradition constante à Hauterive. — M. Cousin, ancien ministre de l'instruction publique, a fait des recherches à cet égard dans les archives d'Hauterive lors de son passage à Fribourg en 1838, mais sans succès. — M. Berchtold a publié le premier ce fait intéressant dans la *Revue suisse*, puis dans l'*Histoire de Fribourg*, p. 27.

<sup>8</sup> *Conservateur suisse*, tome 11, p. 168. — Le *Cartulaire de Lausanne*, précieux pour la connaissance de la vieille terre romande, a été publié dernièrement à Neuchâtel par M. l'avocat et professeur Mat-

Avec la domination des Habsbourg et les guerres de Rodolphe-le-grand dans la Petite-Bourgogne, s'ouvrent les gloires militaires de Fribourg. Jusque-là, aucun nom ne se distingue de la foule. Ulric de Maggenberg, le premier, avoyer de la république fribourgeoise, déploie une valeur éclatante au siège de Payerne en 1288. L'empereur l'arme chevalier et lui fait cadeau du village de Guminen, entre Fribourg et Berne<sup>1</sup>. Les traditions héroïques se conservent dans la famille de Maggenberg. Un autre Ulric, avoyer comme son ancêtre, périt à Laupen de la mort des braves<sup>2</sup>. Cinq Maggenberg revêtent successivement la suprême magistrature à Fribourg dans le cours du 13<sup>e</sup> et du 14<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>.

Dans cette même journée de Laupen, si fatale à la ville aux Trois-Tours, tombe aussi le banneret Henri Philistorf. Ménager du sang de ses concitoyens, peut-être aussi partisan secret de la liberté, il avait conseillé la paix avec Berne, et rappelé la belle alliance des villes-sœurs en 1243. Des rires insultants accueillirent son honorable prudence. « Philistorf, » lui dit-on, tu eusses mieux fait de rester à Fribourg avec » les femmes. — N'ayez peur, répond le noble banneret, je » ne laisserai point tomber la bannière de Fribourg, mais » vous vous repentirez de votre jactance. » — Philistorf et quatorze de ses parents périrent à la défense du signe sacré de la république<sup>4</sup>. Fribourg, veuve d'une foule de guerriers, retentit d'un long cri de deuil et de douleur.

Gruyères, le *Highland* fribourgeois, avait ses preux comme le *Lowland* ou la plaine. En 1348, neuf ans après la bataille de Laupen, Clarembos et Bras-de-fer de Villars-sous-mont s'immortalisent comme les Horatius Coclès de la Gruyère. A l'entrée de la forêt de Sothau, dans une clarière appelée Pré-du-chêne, ils arrêtent avec leurs grands espadons toute une armée de Berne et de Fribourg, et donnent au comte Pierre IV, leur souverain, le temps de se rallier et de mettre en fuite l'ennemi<sup>5</sup>. Ainsi, au pont de la Thielle, en 1476, le capitaine neuchâtelois Bailloz arrêta les Bourguignons et gagna une médaille d'or avec cette devise : *Un seul vaut une armée*<sup>6</sup>. Après le combat, dit la *Chronique de Gruyère*, les épées de Clarembos et de Bras-de-fer se trouvèrent tellement agglutinées à leurs mains qu'il fallut les enlever avec de l'eau

tile. Cette édition très soignée doit trouver place dans toute bibliothèque d'histoire nationale.

<sup>1</sup> Muller, *vieille trad.*, p. 218. — *D'Alt.* — *Berchtold*.

<sup>2</sup> Ce fut Ulric de Maggenberg qui demanda aux Bernois, s'ils avaient des femmes dans leur rangs.

<sup>3</sup> Kuenlin, liste des avoyers dans le *Dict. hist. et stat.*

<sup>4</sup> Muller, *vieille trad.*, p. 291. — « Les Fribourgeois, dit ce grand » historien, furent ceux qui se battirent avec le plus d'acharnement » du côté des vaincus. » — *M. Berchtold, Histoire de Fribourg*, p. 122, où il n'a pas rapporté les paroles originales qui se trouvent dans *Heine, Schweizchronik*, p. 287, et dans *D'Alt, Hist. des Helvétiques*, p. 466.

<sup>5</sup> Muller, *Vieille trad.*, p. 313. — Olivier, *le Canton de Vaud, sa vie et son histoire*, tome II, p. 677. — Hubert Charles, *Course dans la Gruyère*, p. 56.

<sup>6</sup> De Chambrier, *Histoire de Neuchâtel et Valangin*.

chaude<sup>7</sup>. Un tertre, surmonté d'une croix au milieu du champ de bataille de Sothau, redit au Gruyérien la victoire de ses pères et la vaillance des deux héros montagnards.

Peu après Clarembos et Bras-de-fer, vivait à la cour de Gruyère un ménestrel populaire, Girard Chalamala, qui remplissait auprès du comte Pierre V les doubles fonctions de maître d'hôtel et de bouffon. Doué d'une mémoire prodigieuse et d'une imagination vivement colorée, tantôt il amusait la cour par ses saillies spirituelles et ses récits fantastiques; tantôt, de ses mâles accents, il enflammait d'enthousiasme la jeunesse gruérienne. Triboulet sublime, les images sentencieuses dont il aimait à envelopper ses craintes et ses espérances patriotiques, allaient parfois jusqu'à la prophétie. Au bruit des châteaux qui s'éroulent sous la vaillante main des fiers bourgeois de Berne et de Fribourg, à l'effroi des seigneurs et des serfs qui s'écrient en joignant les mains : Dieu est devenu bourgeois de Berne ! une soudaine illumination a révélé au poète l'avenir du manoir féodal et la désolation de la Gruyère : « Je vous le dis, l'ours de Berne mangera la grue dans le chaudron de Fribourg<sup>8</sup>. » — Deux siècles se passèrent. La Gruyère atteignit l'apogée de sa puissance et de sa gloire sous le comte François, comte des quatre bannières de Gruyère : Montsalvens, Gruyère, Château-d'Oex et le Gessenay; seigneur d'Aubonne, de Palésieux, de Corbières, de la Molière, bailli du pays de Vaud et du Faucigny, maréchal et conseiller de Savoie, coseigneur de Bellegarde et bourgeois de Fribourg<sup>9</sup>. Mais Jean, mais Michel avaient succédé à l'heureux François. Jean ne vivait que pour Luce d'Albergeux, la balla Luza dont tout Gruyère a gardé la mémoire<sup>10</sup>. Michel, le plus beau, le plus chevaleresque des seigneurs, prenait trop souvent le chemin de Charmey, le crève-cœur de son épouse, Madelaine de Miolans, qui le suivait les yeux pleins de larmes, de sa haute tour de Montsalvens. Les folles amours et la vie des camps, le séjour trop fréquent de la cour de France et de Savoie ruinèrent le comte Michel; il fut le dernier des comtes de Gruyère, et termina, dans un château de Flandres, d'autres disent, dans un hôpital, une carrière orageuse. L'ours de Berne flottait à Château-d'Oex, et le chaudron de Fribourg s'élevait sur le manoir comtal, symbole de la conquête et de l'assujettissement du pays.

Déjà un siècle avant les Gruyères, deux autres dynasties florissantes étaient tombées dans le voisinage de Fribourg :

<sup>7</sup> *Chronique de Gruyère*.

<sup>8</sup> *Conserv. Suisse*, tome V, p. 429, où M. Bridel a réuni sur notre héros et la Gruyère en général une foule de détails qui offrent à la fois l'intérêt de l'histoire et de la poésie. Chalamala, nous dit M. Bridel, composa un grand nombre de fabliaux, de lais d'amour, comme ceux des *Minnesänger* et des *Trouvères*, et qui ont péri dans l'incendie du château de Gruyères en 1493 par la négligence de Claudine de Seissel qui gouvernait le comté pour son fils, le seigneur François.

<sup>9</sup> *Course dans la Gruyère*, p. 58.

<sup>10</sup> Olivier, *le Canton de Vaud*, tome II.

Romont et Estavayer. Tous deux vassaux de la Savoie, le dernier même, membre de la famille ducale, le baron d'Estavayer et le comte de Romont furent entraînés dans le naufrage de leur allié et grand-maître féodal, le duc Charles de Bourgogne. Trois d'Estavayer s'étaient fait un nom par leur audace ou par leurs qualités chevaleresques, Pierre, Gérard et Claude. En 1355, Pierre, nonobstant le vasselage qui l'attachait au comte Louis de Neuchâtel, avait cherché à escaler et à surprendre la capitale de son souverain, et le tribunal de ses pairs, les seigneurs du pays, l'avait condamné à mort comme félon<sup>1</sup>. Gérard fut ce célèbre chevalier qui, l'an 1400, tua en champ clos, devant le comte, la cour de Savoie et presque toute la noblesse bourguignonne divisée en factions, le chevalier plus célèbre encore, qui avait nom Othon de Grandson<sup>2</sup>. Claude, le dernier des barons d'Estavayer, se distinguait par sa stature, sa beauté et l'amour de son peuple. Estavayer, rivale de Fribourg et de Berne pour la fabrication des draps, prospérait sous son gouvernement. La jalousie de ces voisines et le dévouement de Claude au parti du téméraire, attirèrent les armes des Confédérés qui, en 1476, prirent d'assaut Estavayer, en *hachèrent* et *chaplèrent* la garnison, au dire terrible du chroniqueur, et le beau et vaillant baron Claude tout le premier, malgré son héroïsme<sup>3</sup>.

Moins malheureux que Claude d'Estavayer, le comte de Romont put sauver sa vie, si non ses états. Jacques de Savoie, comte de Romont, maréchal de Bourgogne, quatrième fils du duc Louis de Savoie, frère du duc Amé, oncle du duc Philibert, était surnommé le résolu capitaine, et passait pour l'une des meilleures épées de l'armée de Charles-le-hardi. Il contribua à l'explosion de la guerre de Bourgogne par ses actes vexatoires et déloyaux. A Morat, commandant d'un corps de 12,000 hommes qui campaient au Nord vers Aarberg, il avait fait jouer contre la ville les 70 bombardes de l'artillerie ducale et mené ses troupes à l'assaut; mais il dut s'enfuir, lui douzième, jusqu'au château de Jougne, où il rejoignit le duc. Sa ville et comté de Romont fut envahie et brûlée par les Confédérés, et devint un bailliage fribourgeois. Le comte Jacques, après de vains efforts pour recouvrer ses états, mit son courage malheureux au service de l'archiduc Maximilien, époux de Marie de Bourgogne, héritière du duc Charles, son père, tué à Nancy en 1477. A la célèbre journée de Guinegate il commandait le corps d'armée qui, par un mouvement hardi, donna la victoire à Maximilien sur l'armée du roi de France, Louis XI<sup>4</sup>. Mais, son esprit remuant l'ayant jeté dans le

parti des Gantois révoltés qui le prirent pour leur chef, il fut cette fois encore trahi par la fortune et par une triste analogie avec le comte Michel de Gruyère, il mourut, abandonné de tout le monde, dans le fameux château de Ham en Picardie, où il fut inhumé le 30 janvier 1486<sup>5</sup>.

Mais, avant de songer à l'agrandissement de son territoire, Fribourg, pendant longtemps, dut concentrer ses forces à la défense de ses propres murailles. Place d'armes de l'Autriche à la porte de la Confédération Suisse, voisine de l'ambitieuse Berne, convoitée par le duc de Savoie, objet de jalousie pour les villettes savoisiennes des environs, Fribourg était entourée d'ennemis. Assez rapprochés pour l'opprimer, ses suzerains, les ducs d'Autriche, ne l'étaient pas assez pour pouvoir la protéger efficacement, et souvent même ils n'en eurent pas la volonté. Vers le milieu du 15<sup>e</sup> siècle, une crise terrible mit Fribourg à deux doigts de sa perte. Dans cet épisode, le plus dramatique de l'histoire fribourgeoise, nous apparaît un caractère d'une énergie inusitée, mais fatale, l'avoyer Guillaume d'Avenches.

Guillaume d'Avenches, sire d'Avenches, de Villarepos, de Cugy, chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre, décoré du collier d'or par le roi de Chypre, investi de la suprême dignité de l'état, connu par sa bravoure dans la guerre<sup>6</sup>, et son habileté dans les négociations, partageait avec son collègue, l'avoyer Guillaume Felga, la considération et les hommages qu'on accorde volontiers aux grands, quand à l'élévation de rang, ils joignent la grandeur personnelle<sup>7</sup>. Mais Guillaume d'Avenches, magistrat corruptible, osa vendre la justice et souiller par des concussion, sa haute magistrature. Découvert, il fut jeté dans les cachots de la tour-rouge<sup>8</sup>, puis banni de

<sup>5</sup> Ham devenu depuis si célèbre par ses prisonniers d'état, les ministres de Charles X, des généraux espagnols, le prince Louis Napoléon. — Le comte de Romont se trouva aussi à la bataille de Grandson, et fut blessé à la tentative nocturne d'Iverdun (1475). Il avait précédemment marché avec le téméraire contre les Liégeois. Au siège d'Arras par l'amiral de Bourbon, il eut un cheval tué sous lui (1475). Il servit aussi aux sièges de Téroienne et de Saint-Paul, prit aux Français les châteaux de Lillers et de Moulon (1483); fit son entrée à Lille comme châtelain, et y fut comblé de présents. L'année suivante, il fut attaché au fils de Maximilien comme conseiller. A la nouvelle de la révolte des Gantois, l'archiduc fit arrêter la femme du comte de Romont, Marie de Luxembourg, comtesse de Saint-Paul, et sa sœur, qui se trouvaient à Bruges. Compris dans tous les traités de paix de Louis XI et de Maximilien, protégé même par Louis, toutes les tentatives de Jacques pour rentrer en possession de ses états, échouèrent contre la volonté de fer de Berne et de Fribourg. La fille du comte Jacques épousa un comte de Nassau qui reçut du duc de Savoie 50,000 florins pour ses prétentions au comté de Romont que les Suisses consentirent bien à rendre à la Savoie, mais non à leur mortel ennemi Jacques de Romont. (*Extrait de diverses chroniques suisses et étrangères, Commines, Guichenon, Paradin, Stumpf, Wurstisen, Stettler.*)

<sup>6</sup> Il avait commandé avec Guillaume de Felga le contingent, fourni au duc de Savoie contre le dauphin, plus tard Louis XI, qui attaquait la Bresse. (*D'Alt, Hist. des Helv., tome II.*)

<sup>7</sup> *Histoire cantonale*, p. 281.

<sup>8</sup> *D'Alt*, tome II, p. 91. — La tour rouge, prison d'état au moyen-

<sup>1</sup> De Chambrier, *Histoire de Neuchâtel et Valangin*. Neuchâtel 1840. Chez Attinger. Page 74 et 75.

<sup>2</sup> Olivier, *le Canton de Vaud, sa vie et son histoire*, tome 2, p. 669. Les partisans d'Estavayer portaient un râteau brodé sur leur pourpoint; ceux d'Othon des nœuds de rubans au bout de leurs souliers pointus. Toute la noblesse avait pris parti pour ou contre. Les nobles d'Illens, les de Wuisternens, de Bussy, penchaient pour d'Estavayer.

<sup>3</sup> Berchtold, *Hist. cantonale*, p. 372. — Olivier, p. 726. — *Chronique de Dom Graugier d'Estavayer*.

<sup>4</sup> Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, tome 12, p. 76. 78.

la ville. Altéré de vengeance, d'Avenches se retire à Romont, dont la position élevée et les fortes murailles lui offraient un sûr repaire, s'assure de la protection du duc de Savoie, son suzerain, s'entoure de mécontents, d'hommes perdus, auxquels il promet l'impunité, et Coriolan enlaidi, il fait pendant deux ans, une guerre à outrance à sa ville natale<sup>1</sup>. Plus de sécurité pour les Fribourgeois sur les voies publiques, ni même dans leurs demeures. Les *bravi* d'Avenches battent le pays en tous sens, dépouillent et maltraitent quiconque s'hasarde de franchir l'enceinte de la ville, vendangent les vignes des citadins, vident leurs fermes et maisons de campagnes, coupent leurs blés jusque sur les hauteurs de Bertigny et sous les remparts même de Fribourg. Un courageux adhérent de la cité, Willi, surnommé le loup d'Uberstorf, est arraché de son lit, à minuit, le jour du mercredi-saint. Drochat, maréchal-fermant de Domdidier, homme-lige d'Avenches, vient porter un cartel jusque sur le buffet de l'avoyer Felga. Plus audacieux encore, Francei Borcard, émissaire d'Avenches, tente d'enlever ce chef de l'état. Il est écartelé sur la place St-Georges, et son corps, coupé en cinq, exposé sur les portes de la ville. Andrasi, domestique d'Avenches, Jean Ricca, qui a montré à l'ennemi le côté faible des remparts du côté de la porte de Morat, Rumlinger, guide perfide d'une expédition contre Planfayon, sont abandonnés au bourreau. L'espion d'Avenches, Cuno im Winkel, est précipité des sommets du Geishalp derrière le Lac-noir par les paysans exaspérés.

Les partisans du traître avoyer se cachent dans les broussailles et les taillis, aux environs de la ville. Des femmes leur portent à manger. On traque ces chouans comme des bêtes fauves, et une de leurs vivandières, Jeannette Warnery, surprise par une patrouille fribourgeoise, est noyée dans la Sarine. Les horreurs de l'agression légitimaient seules une aussi horrible défense.

Mais Guillaume d'Avenches ne trouve point cette guerre de partisans assez désastreuse. Il pousse la Savoie, il pousse Berne, l'ancienne alliée de Fribourg. Berne, Gruyère; les villettes savoisiennes, Romont, Avenches, Moudon, Payerne, Morat, Aarberg, Cudrefin, vomissent tous les jours des hordes dévastatrices qui promènent le fer et le feu sur le territoire fribourgeois. D'Avenches attise la guerre, sans bouger de sa retraite. De sanglants combats se livrent à Villars-St-Pierre, à Agy, à St-Théodule, à Chamblieux, à Bertigny, à la Schürra derrière Bourgeillon, au Pré-neuf au dessus du Gotteron et au cimetière de Tavel. Deux cents Fribourgeois périssent au Pré-neuf. En échange, les flammes allumées par les guerriers de Fribourg, dévorent les villages du Mont-Cuzin (Gouggisberg), de Courgevoux, de Courlevon, de Savagny, le

âge, est la même qui projette aujourd'hui son ombre solitaire et paisible sur le chemin taillé à pic qui conduit du grand pont à l'autre.

<sup>1</sup> Pour tous les détails et rapprochements qui suivent : *L'Histoire cantonale*; — *L'Histoire du baron d'Alt*. — *Guillaume d'Avenches*, par l'abbé Girard, curé d'Avry, biographie mal écrite, mais riche en faits.

pricuré de Villars-les-Moines, le château et l'église de Montagny.

Fribourg a combattu avec héroïsme. Mais le duc d'Autriche l'abandonne, et Guillaume d'Avenches doit triompher de sa ville natale dans une paix ignominieuse. Huit députés fribourgeois vont à Chambéry implorer la clémence du duc de Savoie, tête nue et à genoux. D'Avenches, le félon avoyer, est réintégré dans ses biens et un député va lui annoncer à Morat qu'il reprend sa place au conseil. Ainsi le veut le traité de Morat, conclu sous les auspices des ambassadeurs de France, de Bourgogne et de la Confédération. Guillaume d'Avenches ne jugea point à propos d'en profiter, et finit ses jours dans un exil volontaire. Mais son beau-frère et lieutenant, le lombard Salicetto, auparavant établi à Fribourg, fit encore, pendant treize ans, une guerre de tracasseries et d'excommunications à sa patrie adoptive jusqu'à ce qu'enfin, tombé entre les mains des Fribourgeois, cet intrigant étranger, passa de la prison de la Tour-rouge à l'échafaud.

A la figure héroïquement trempée, mais égoïste et parricide d'Avenches, l'histoire de ces temps douloureux a heureusement à opposer d'autres individualités, plus dignes de la sympathie des cœurs patriotes. Au combat du Pré-neuf contre les Bernois, en 1448, renouvelant la gloire des Philistorf et des Maggenberg, le bourguemaître Guillaume Perrotet tombe criblé de blessures, après avoir fait des prodiges de valeur, et reçoit sous le porche de Saint-Nicolas une sépulture glorieuse. Dans la même guerre, Fribourg étant réduite aux abois, et de toutes parts cernée par les Savoyards et les Bernois, un bourgeois, un héros, Hensli Prenga, traverse les rangs d'un ennemi forcené et va porter au duc d'Autriche un message de détresse. Non contentes de servir la patrie de leurs conseils et de leur sang, plusieurs familles consulaires ou sénatoriales, les Corbière, les Praroman, les Bugniet, les Englisberg, les Elspach, les Felga, sacrifient généreusement une partie de leur fortune et cautionnent la république envers des créanciers puissants et impitoyables<sup>2</sup>. Ce beau dévouement ne put à la vérité sauver l'état de la perte de son indépendance, et l'an 1452 la communauté assemblée dans la Collégiale de Saint-Nicolas dut accepter pour suzerain le plus redoutable de ses créanciers, et arborer la croix blanche des ducs de Savoie.

Les grandes familles de cette époque ont encore d'autres titres non moins durables à la reconnaissance de la postérité fribourgeoise. La tour de Saint-Nicolas est un monument de nos pères du 15<sup>e</sup> siècle, et une conception grandiose des sénateurs Fribourgeois détenus à Fribourg en Brisgau, par ordre du tyrannique duc Albert d'Autriche. A travers les fenêtres grillées du cloître où les tint renfermés pendant cinq longs mois la cupidité du prince autrichien, Nicod Bugniet, Pierre d'Englisberg, l'avoyer Rodolphe de Wuippens, ont souvent admiré la tour grandiose de la Cathédrale brisgovienne.

<sup>2</sup> D'Alt, *Histoire des Helvétiques*, tome IV. — *Hist. cantonale*.

« Ayons aussi une tour gothique à notre grand-moulier de » Saint-Nicolas, » se disaient les nobles captifs. Cet enthousiasme, ils le firent passer dans l'âme de leurs combourgeois à leur retour sur les bords de la Sarine. De grands, de hardis architectes, les Du Jordil, Georges et Pierre, et maître Jean Hirscl, de Fribourg, dirigèrent successivement et pendant plus de vingt ans les travaux de la tour, et en 1494, la pyramide merveilleuse n'était pas encore achevée.

« Le nom de Georges du Jordil, dit un écrivain de France<sup>1</sup> » (et il faut y ajouter, ceux de Pierre du Jordil et de Jean » Hirscl continuateurs de Georges du Jordil) doit être inscrit glorieusement au rang de tous ces illustres maçons de » la fin du moyen-âge. Il a fait un chef-d'œuvre de hardiesse » et de majesté. On ne lui a pas lésiné la pierre ni les sculptures. Il a pu faire sa tour comme il l'a voulue; il a pu la » parer, la festonner, la découper, la fleurir à son gré. Son » portail en ogive est orné d'un jugement dernier, où les » figures ne sont pas en petit nombre et elle épanouit dans le » ciel une belle couronne dentelée, que l'honnête artisan » sans doute rêva souvent. »

Ces illustres maçons de Saint-Nicolas, au reste, comme presque tous les maîtres de l'architecture germanique, mêlèrent l'ironie à la croyance. Ainsi, l'allégorie sculptée du portail de la Collégiale, est une vraie danse macabre, dont un rimeur d'outre-Sarine a dit :

Sous sa hotte bien garnie,  
Voyez clocher Lucifer,  
Portant sans cérémonie  
Un tas de gens à l'enfer :  
Jeunes et vieux, femmes et moines  
Avoyers, officiers, chanoines,  
Bourgeois buveurs, nobles lascifs,  
Bigots et non, chrétiens et juifs.

Le nom du sénateur Nicod Bugniet, si noblement associé à celui des créateurs de notre chef-d'œuvre d'architecture religieuse, se lie encore à un fait d'un autre genre, plus humble, mais non sans quelque importance pour la terre fribourgeoise. Avant sa captivité de Fribourg en Brisgau, Bugniet avait subi une première détention dans les humides cachots de la tour du Peuplier-blanc<sup>2</sup>. Il fit retentir les voûtes féodales de cette naïve complainte, premier bégaïement de la langue d'oïl dans la terre tudesco-romande de Fribor.

Ayez pidié deis pourrous presonnier  
Qui nuyet et jor ont servi léaument.  
Le noble prince en fut mal informié !  
Ah pryons Dieu lequel est tot puissant  
Que de la tor nos traise brièvement,  
La tor est froyde, a peu d'ébâstement,  
Le noble prince nos traise briefvement  
Por lui servir tojors alégrement,

<sup>1</sup> Louis Veullot, dans ses *Pèlerinages de Suisse*, article : *Georges du Jordil*; et l'*Émulation*, N° 5, article : *La Collégiale de Saint-Nicolas*.

<sup>2</sup> La tour du Peuplier-blanc ou des quatre-livres, qui s'élevait, naguères encore, du milieu du rempart qui court derrière le Pensionnat.

Les presonnier qui ont fait ceste chanson  
Pryont bien Dieu que leur fassiez raison  
Devant leur duc, seigneur de grand renom.  
Ayez pidié des pourrous presonnier<sup>3</sup>.

En même temps que l'architecture religieuse tressait à Fribourg cette belle et auguste couronne de Saint-Nicolas, l'architecture militaire luttant de hardiesse avec cette sœur sublime, construisait ces remparts qui courent sur les rochers, descendent dans les abîmes, et en remontent à tire-d'ailes, ceignant la franche-ville des Zähringen d'un triple rang de murailles, flanqué de seize tours, à l'épreuve de l'artillerie de l'époque. Les militaires étrangers s'extasiaient devant ces prodiges de l'art, comme aujourd'hui l'on s'extasie devant l'orgue de Mooser. Et quand, aux approches de la guerre de Bourgogne, Fribourg renaissant aux idées de liberté, se rapproche de Berne, et fait cause commune avec les Confédérés, le Tyrtée des batailles Suisses, le souabe Weit-Weber, salue d'un hymne radieux la cité fortifiée et imprenable, qui va servir de boulevard à la ligue helvétique :

Chantons, Fribourg ! Ville de l'Uechtland, placée à la frontière des Alpes, elle veut devenir la clé de la Confédération !

Allégresse ! Fribourg est pleine de braves ! de braves, fermes comme des lions ! Donnez-vous l'assaut quelque part, vite vous y voyez courir à l'envi, les fiers gars de Fribourg.

Ah ! solides sont tes murailles et bien doublées de tours ! Tu ne laisses pas chômer ton or, et tu bâtis de nouveaux bastions et remparts ! Bourgogne ne te pourra nuire.

Non ! car si le duc vient, comme je l'ai entendu ; si le Bourguignon vient te bloquer ! fais jouer tes bonnes coulevrines à travers ses épais bataillons<sup>4</sup>.

Au commencement du 15<sup>e</sup> siècle, la ville-forte de Fribourg inspire aussi de beaux vers latins à Lorit, le Glaronnais, ami d'Erasmus, et l'un des restaurateurs des lettres en Allemagne et en Suisse<sup>5</sup>.

On a conservé le nom de plusieurs des architectes militaires de Fribourg. Vaubans de l'époque, les Ruodi de Hohenberg,

<sup>3</sup> *Conservateur suisse*, tome V, p. 479. — *Chronique manuscrite de Bugniet*. Le texte de la chanson a malheureusement subi des altérations et des variantes.

<sup>4</sup> *Diebold Schilling, Beschreibung der burgundischen Kriegen*, p. 248 :

« Man soll sich Freybourg fröven,  
« Wann es ist Mannheit voll.  
« Es stat hart als die löwen,  
« Darumb ich's loben soll;  
« Wo man ein sturm will fuchen an,  
« So hat es frisch gesellen allweg fornen an. »

<sup>5</sup> *Gentis aventinæ decus et suprema potestas  
« Glorifique illustris, francisque procella Friburgum  
Ausim num tenui laudes tibi fundere filo.  
Sed jubar excellens, magnarum curia rerum.  
Parce humili plectro, belli memorabile fulmen  
Irascensque aries muris objectaque moles  
Ordinibus volitansque hosti catapulta furenti, etc.*

(*Henrici Loriti Glareati, poeta laureati descriptio Helvetiæ nec non Panegyricon. Zurich. Orelli, 1737.*)

Hensli Lowenstein, Hensli Seltentritt doivent vivre dans le panthéon fribourgeois. Architectes religieux, et architectes militaires, tous, sans doute, ils appartenant à cette grande association des *Steinmetzen* ou *Freymaurer*, qui couvrit l'Europe de ses constructions monumentales, et éleva entr'autres dans notre patrie tant de basiliques, tant d'hôtels-de-ville, d'une gravité imposante<sup>1</sup>.

Fribourg, empressée, alors, de récompenser le talent, gratifia de cent sous le poète Weit Weber, en même temps qu'elle en donnait autant à un maître d'école pour parfaire une chronique. Depuis Cuno d'Estavayer, le champ de l'histoire n'était pas resté inculte. Vous avez ouï parler peut être de cette mémorable famille de chanoines-chroniqueurs du vénérable chapitre de Nauchâtel qui, du 14<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> siècle, se transmirent l'un à l'autre une plume érudite, naïve et parfois vivement colorée, les uns écrivant la douce langue d'oïl, d'autres un latin plus ou moins pur et correct. Parmi ces personnages pieux et savants, ornement de l'église bour-

guignonne, nous avons cru reconnaître un Fribourgeois, le Donzel Philibert Cathelan, de Romont. Cathelan prit la plume après Pury de Rive et Chauvierey, députés du chapitre au concile de Bâle. Il décrivit en langue d'oïl et d'une manière claire et judicieuse les événements du règne de Jean de Fribourg, comte de Neuchâtel, et fit de curieux pronostics « sur les accointances naturelles de ceux de la comté avecque ceux des ligues. » Négociateur habile, autant que zélé chroniqueur, Cathelan fut employé dans maintes négociations par son souverain. Pendant ses absences, il confiait alors les soins de la chronique à son ami « étroit » Loys du Terreau. Le chanoine Cathelan mourut en 1464 à la cour de Savoie de l'épydème pestilence. Sa fin prématurée toucha tellement son ami Loys du Terreau, qu'il n'osa plus regarder les annales du chapitre » *crainste de rénovér sa douleur*<sup>2</sup>. »

Alexandre Daquet.

(La suite au prochain numéro.)

<sup>2</sup> Extrait des chroniques ou annales écrites autrefois par les chanoines du chapitre de Notre-Dame de Neuchâtel. Neuchâtel 1839, p. 20.

<sup>1</sup> Histoire cantonale.

## LITTÉRATURE.

### L'ERMITE.

ROMANCE

TRADUITE LIBREMENT DE L'ANGLAIS<sup>3</sup>.

» Perdu dans ces déserts,  
» Comme au milieu des mers  
» Et sans bord et sans rive ;  
» Je ne sais où j'arrive.

» De grâce, homme de Dieu,  
» Conduis-moi vers ce lieu,  
» Où je vois la lumière  
» Briller dans la chaumière.

» Dieu te garde, mon fils,  
» Lui répondit l'Ermite ;  
» D'aller dans ces taillis ;  
» Un spectre les habite.

» Toujours aux malheureux  
» Ma cellule est ouverte,  
» Et ma table couverte  
» D'un peu de pain pour eux.

» Viens donc en ma retraite  
» Prendre pour cette nuit,  
» Sur ma pauvre couchette,  
» Le repos qui te fuit.

» Dans mon humble chaumière  
» Jamais petit agneau,  
» Séparé de sa mère,  
» N'a senti le couteau.

» Partout sur les collines  
» Je trouve des racines,  
» Et le long du ruisseau  
» Souvent un fruit nouveau.

» Oublie donc tes peines ;  
» Ce sont autant de chaînes.  
» Pour vivre il faut si peu ;  
» On s'éteint comme un feu.

Par sa douce parole  
C'est ainsi qu'il console  
Le modeste étranger,  
Qui chez lui va loger.

Dans une solitude,  
Bien profonde et bien rude,  
Se trouve le réduit,  
Où le Saint le conduit.

Dans cette maisonnette,  
Hélas ! aucune emplette.  
Par un simple loquet,  
On ouvre le guichet.

Aussitôt il s'empresse  
D'allumer un bon feu,  
Contents dans leur détresse  
De se chauffer un peu.

Sur sa modeste table  
Il étale son bien,  
Et se rend agréable  
Par un doux entretien.

Le chat, par sympathie,  
Se met de la partie,  
Et comme un fin matois,  
Il fait cent tours adroits.

<sup>3</sup> De GOLDSMITH, auteur du *Vicaire de Wakefield* et du *Village abandonné*, deux productions très remarquables de la littérature anglaise. La romance, ou, comme on l'appelle en Angleterre, la ballade de l'Ermite est aussi très estimée. Elle rappelle, par sa belle simplicité, l'ode d'*Anacréon* à sa colombe.

Le pinçon dans sa cage  
S'excite au doux ramage,  
Et le tagot gaîment  
S'envole en pétillant.

Ni chat par son adresse,  
Ni pinçon par son chant,  
Ne bannit la tristesse  
De cet hôte souffrant.

L'Ermite, qui l'observe,  
Enfin s'en aperçoit,  
Et dit avec réserve  
A celui qu'il reçoit :

» Ne puis-je pas connaître  
» La cause du chagrin,  
» Qui menace ton être  
» D'une prochaine fin ?

» Des richesses du monde  
» Es-tu déshérité ?  
» Mais le Ciel en abonde  
» Pour une éternité.

» Une belle peut-être  
» A dédaigné tes vœux ?  
» Un ami, quelque traître,  
» T'a rendu malheureux.

» Dans ce siècle si sombre,  
» L'amitié n'est qu'une ombre,  
» Un fantôme qui suit  
» La richesse et le bruit.

» L'amour à tire-d'ailes  
» A quitté le pays.  
» Il n'est plus qu'en vos nids,  
» Sensibles tourterelles !

» Si c'est là ton chagrin,  
» Pour venger ton outrage,  
» Triomphe avec courage  
» De ce sexe si vain.

Une rougeur subite  
De l'hôte de l'Ermite  
Révèle les appas,  
Et trahit l'embarras.

Ah ! pardonne, dit-elle,  
Si, femme criminelle,  
Je porte dans ces lieux  
Un pas audacieux.

Je suis inconsolable,  
En proie à mes chagrins.  
L'amour inexorable  
A puni mes dédains.

Le château de mon père  
Est par-delà ces mœurs.  
De ces vastes biens fonds  
Je suis seule héritière.

De beaux adorateurs  
Une troupe nombreuse,  
Et peut-être menteuse,  
M'avaient ouvert leurs cœurs.

Au milieu de la foule,  
Je reconnais Adour ;  
Mais jamais mot d'amour  
De ses lèvres ne coule.

Simple dans son maintien,  
Sans grimace hypocrite,  
Il n'avait pour tout bien  
Que son propre mérite.

Cela me suffisait :  
Tout en lui me plaisait.  
Mais je fus sotte et vaine ;  
J'ai joui de sa peine.

Rougeant de ses fers,  
Honteux de mes offenses,  
Dans le fond des déserts  
Il porta ses souffrances.

C'est sans doute en ces lieux  
Qu'il a cessé de vivre,  
Pour s'envoler aux cieux,  
Où j'espère le suivre.

Adour est mort pour moi  
Oui, je mourrai pour toi.  
Puisse la même pierre  
Couvrir notre poussière !

Mais l'Ermite soudain,  
Se jetant sur son sein,  
S'écria : Célestine !  
Merci, bonté divine !

Célestine, c'est moi !  
C'est Adour qui te presse,  
Qui te dit sa tendresse :  
Qui ne vit que pour toi.

H. C.

## DU CRÉTINISME.

### Rectification.

Dans les actes de la Société des sciences naturelles, réunie à Fribourg, on a formulé une définition du Crétinisme que je me suis permis de critiquer. Ce que je dis à ce sujet ayant soulevé une réclamation d'autant plus vive, que je n'ai pas cité les propres termes de la définition, en voici le texte : En général par le mot Crétinisme nous entendons tous une *dégradation tout à la fois spirituelle et corporelle de la nature humaine, et une dégradation qui date de la naissance de l'enfant, bien qu'elle ne se développe qu'insensiblement comme tout le reste.*

En substituant à *nature humaine* le mot *organisme*, pour ôter tout équivoque au relatif qui suit, je n'ai pas cru, encore moins voulu altérer le sens de la phrase.

Dans le même article, ligne 10, lisez : *matière* au lieu de *nature*.

Dr. Berchtold.

### ERRATUM.

Dans le numéro 10, article : AGRICULTURE, page 1<sup>re</sup>, 3<sup>me</sup> alinéa, ligne 8, lisez : *cornes*. . . *élégamment*, et non : *également* *turnées*.

# L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

N<sup>o</sup> 12.

FRIBOURG, FÉVRIER 1842 : SECONDE QUINZAINE.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

## HISTOIRE NATIONALE.

### ILLUSTRATIONS FRIBOURGEOISES.

(Suite.)

Fribourg partagea avec les Confédérés la gloire de la guerre de Bourgogne, gloire immense, qui environna le nom suisse de terreur et de respect aux yeux de toutes les nations européennes. Entraînés par l'ascendant irrésistible de l'esprit d'indépendance, nos pères avaient brisé les liens factices qui les attachaient à la Savoie, alliée du Téméraire, et jeté deux mille héros dans l'armée confédérale, qui en compta alors 34,000. Aucun Fribourgeois ne parut à la vérité parmi les chefs de la guerre. Hanz Waldmann était Zuricois. Les Diesbach, l'avoyer Scharnachthal, Adrien de Bubenberg, Hanz de Hallwyl, tous de Berne. Gaspard Hertenstein, avoyer de Lucerne. Mais, derrière ces grands hommes, les géans de nos batailles, les capitaines de Fribourg ne se font pas attendre. Ils se nomment Fégely et Wuippens, Felga et Perrotet, Faucigny et Techtermann, Pavillard, d'Affry, Cudrefin.

La plupart sont à la fois guerriers et diplomates. Ainsi Hanz Fégely. Digne descendant d'un brave tué au Pré-neuf, il s'illustre successivement lui-même à la prise des trois forts d'Illens, d'Arconciel et d'Orbe. La prise du château d'Orbe est l'un des faits d'armes les plus éclatants de la guerre de Bourgogne. Trois à quatre cents valeureux Bourguignons, commandés par un grand capitaine, Nicolas de Joux, défendaient intrépidement cette place frontière, importante et bien fortifiée. Fégely en tête, les Confédérés, à coups de hache et de hallebarde, font voler en éclats les portes de chêne de la forteresse, emportent, pied à pied, cour, degrés, corridors, salles, tourelles, donjon, et précipitent par les créneaux Nicolas de Joux et les Bourguignons qui survivent<sup>1</sup>.

Hanz Fégely reparaît à Morat. Le héros d'Orbe et l'avoyer de Fribourg, Rodolphe de Wuippens, obtiennent l'insigne

honneur d'être placés à l'avant-garde, aux côtés du commandant en chef, l'immortel Hanz de Hallwyl<sup>2</sup>.

Dans cette fameuse journée de Morat, comparée, par de grands historiens modernes, à celles de Marathon et de Platée, plusieurs chefs fribourgeois, émules des Wuippens et des Fégely, brillent au rang des héros ou des chefs secondaires.

C'est l'avoyer Petermann de Faucigny, distingué par plus d'une négociation heureuse, et dont un monument pieux et gigantesque, le grand Crucifix du cimetière Saint-Pierre, rend la mémoire populaire. C'est Guillaume d'Affry, frère de l'aubergiste de la Croix-blanche, qui commande, sous le grand Adrien de Bubenberg, 80 Fribourgeois de la garnison de Morat. C'est Nicod Perrotet qui, à la prise de Châtel Saint-Denis, le 19 mars 1461, a fait des prodiges de bravoure, renouvelés depuis à Grandson, et qui, après la grande défaite du Téméraire, est élevé au poste de commandant de place de Morat, devenue une ville aussi importante que célèbre. C'est Jacques Felga, de cette noble famille des Felga ou Duens qui, onze fois dans le cours du 13<sup>e</sup> et du 14<sup>e</sup> siècle, occupe le fauteuil des avoyers. Remarqué par son héroïsme aux sièges de Lille et de Blamont en Bourgogne, Jacques Felga contribue, deux ans après, à la prise de Rue et de Romont, et devient le premier avoyer de Morat, auparavant ville savoisienne. C'est encore le vieux Petermann Pavillard, mis à la tête de la république fribourgeoise par le duc Albert d'Autriche, et qu'illustrent ses travaux diplomatiques auprès des cours de France, de Bourgogne et de Savoie. Une place aussi, parmi ces hommes distingués, à Willi Techtermann, le riche tanneur et le vaillant capitaine, l'honneur des métiers et des armes de Fribourg, qui ajoute les lauriers de Morat à ceux qu'il a cueillis dans la guerre de Thurgovie, et dans l'expédition d'Héricourt. Et pour clore enfin cette galerie mémorable, le brave et infortuné chancelier Cudrefin, qui finit dans le désespoir du suicide une carrière, glorieusement commencée dans les combats pour

<sup>1</sup> Olivier, le Canton de Vaud, sa vie et son histoire, II. 717. — Chroniques fribourgeoises. D'Alt. Lenzbourg.

<sup>2</sup> Tillier, Geschichte des eidgenössischen Freistaates Bern. T. II, p. 293.

l'indépendance, et honorée par des services éminents rendus à la république<sup>1</sup>.

La rare valeur des Fribourgeois, pendant tout le cours de la guerre de Bourgogne, l'éclat et le nombre de leurs hommes illustres, fixent de plus en plus l'attention des Confédérés et des étrangers sur une cité célèbre déjà par l'aspect imposant et terrible de ses fortifications. Un grand congrès se prépare, des ambassadeurs, des généraux, des princes voisins avec les chefs de la Confédération. Il s'ouvrira à Fribourg; et après cette diète, la plus brillante peut-être des annales helvétiques, deux des héros fribourgeois, Hanz Fégely et l'avoyer de Wuipens iront avec Waldmann et Bubenbergréprésenter à la cour de Louis XI les vainqueurs de Morat.

La guerre de Souabe qui suivit de près celle de Bourgogne, et dont les six grandes batailles achevèrent d'affermir l'édifice de la Confédération, donna à Fribourg de nouvelles gloires militaires. Le capitaine de cette époque qui attire le plus les regards, est le chevalier et avoyer Dietrich d'Englisberg. Issu d'une maison qui avait déjà fourni au pays trois avoyers, d'Englisberg se signale comme chef de troupes auxiliaires en France, en Savoie et sur les bords du Rhin. Commandant d'un corps de Fribourgeois à Dornach, il en commande un second sous les murs de Gênes en 1507, et fait flotter le drapeau de Charles VIII dans cette ville révoltée<sup>2</sup>.

Mais au-dessus de toutes ces illustrations politiques et guerrières de nos fastes fribourgeois, s'élève une figure hautaine et ambitieuse, la plus fière peut-être de notre histoire cantonale, figure dramatique, comme celle de l'avoyer d'Avenches, mais bien autrement mêlée aux affaires fédérales, et brillant même d'un certain lustre dans les luttes européennes de la fin du 16<sup>e</sup> siècle, l'avoyer Pierre Faucon, ou, comme il aimait à s'appeler lui-même, Peter Falck<sup>3</sup>.

Peter Falck, comme presque tous les grands hommes, est de faibles commencements. Il sertait cependant d'une illustre famille. Les nobles Faucon occupaient l'une des quatre maisons fortifiées qui flanquaient la cité gerroyante de Berchtold IV<sup>4</sup>. Mais, dans les républiques, on ne parvient pas tout d'un coup. Il faut parcourir des degrés et gagner peu-à-peu

<sup>1</sup> Le chancelier Jacques Cudrefin, attaqué de la lèpre, se suicida et fut traîné sur une claie jusqu'au lieu du supplice.

<sup>2</sup> Tous ces détails biographiques se trouvent ou dans l'*Histoire cantonale*, passim, ou dans les *Chroniques* les plus communes *Lenzbourg, d'Alt* et la plupart dans une *Chronique* manuscrite intitulée : *Description étendue et circonstanciée des villes, bailliages, terres, pays et seigneuries, etc. de Fribourg... avec les généalogies des familles... Paris 1780.*

<sup>3</sup> Le nom véritable et primitif de la famille Falck est Faucon. Ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par l'examen du *Livre des Bourgeois*, une foule de familles d'origine savoisiennne et bourguignonne, germanisèrent leurs noms à l'époque de l'entrée de Fribourg dans la Confédération suisse. Les Faucon devinrent des Falck, les Veillard s'appelèrent d'Alt, les Mestral Ammann, les Duens des Dudingens, comme plustard les Dupasquier, des Vonderweid.

<sup>4</sup> *Guillimann, De rebus helv. De Friburgo.*

les suffrages du populaire. Peter Falck avait tout ce qu'il fallait pour réussir : Une haute intelligence, servié par des études approfondies, de vastes connaissances, une grande hardiesse dans les vues et les démarches, une volonté de fer, une bravoure à toute épreuve, et une éloquence qui captivait la bourgeoisie. Aux avantages de l'esprit, il joignait une taille élevée et imposante. Avoyer de Morat en 1505, puis bourgmaitre, il parvint à se faire élire banneret en 1510<sup>5</sup>. Or, les bannerets étaient de véritables tribuns du peuple, armés du redoutable Veto, juges et magistrats en temps de paix, et portant la bannière en temps de guerre. Leur pouvoir, à la fois civil, politique et militaire, leur donnait sur la communauté un immense ascendant, accru encore par le libre choix des citoyens. Falck sut exercer ce pouvoir dans toute sa plénitude, et comme aucun banneret, ni avant ni après lui. Mais il existait, dans la république, une dignité plus éminente que celle dont il était revêtu. Les avoyers, consuls de l'état, comme les bannerets, en étaient les tribuns, marchaient à la tête du petit conseil et des Deux-cents, et commandaient en chef, en temps de guerre. Cette suprême magistrature était occupée, au commencement du 16<sup>e</sup> siècle, par l'expérimenté capitaine et chevalier Dietrich d'Englisberg, dont nous avons parlé, et le chevalier François d'Arsept, gendre de l'avoyer Diesbach, de Berne. D'un caractère honorable, mais faible et dénué de talents distingués, François d'Arsept devint facilement un objet d'envie pour le fort et orgueilleux banneret.

Un procès acheva de brouiller ces deux hommes qui semblaient ne se rencontrer partout que pour rendre plus sailante leur haine mutuelle; en ville, où leurs demeures n'était séparées que par un petit jardin<sup>6</sup>, à la campagne, où leurs habitations d'été se touchaient presque, dans le village allemand de Frisenheit<sup>7</sup>. Les intrigues des puissances étrangères qui, depuis la guerre de Bourgogne, enlaçaient la Suisse comme un réseau, divisant chaque canton en deux ou même trois partis, dont chacun avait ses chefs richement pensionnés, vinrent donner une couleur politique à l'animosité de Falck et d'Arsept, dont l'un devait tomber victime de l'autre. Le parti de la France avait alors pour agent principal en Suisse, un gentilhomme valaisan nommé Georges Auf der Flüe<sup>8</sup>; et un Valaisan encore, l'ancien protégé d'Auf der Flüe, Mathieu

<sup>5</sup> *Chronique fribourgeoise écrite à Paris en 1780*, article : Falck. — Stettler, *Chronique suisse*, p. 565.

<sup>6</sup> Voir le *Bürgerbuch* ou *Livre des Bourgeois*. La maison de François d'Arsept était entre l'abbaye des Merciers et la maison des nobles d'Avenches, occupée au 16<sup>e</sup> siècle par les Falck, *hortulo quodam intermedio*. (Note due à l'amitié de M. Berchtold.)

<sup>7</sup> *Frissenheit*, paroisse de Bösingen. *Euenlin, Diet. hist. et géogr.* — Pour les détails de l'histoire tragique d'Arsept, voir dans le *Geschichtsforscher* une longue et savante relation (Berne. 1812. 8. I. 115). — *Glutz-Blotheim*, de p. 233 à 240. — *D'Alt*, 1<sup>er</sup> volume, depuis 430. — *Archives cantonales*.

<sup>8</sup> En latin *Supersax*. M. de Chambrier, dans son intéressante *Histoire de Neuchâtel*, page 297, nous paraît traiter avec trop de dédain ce personnage qui joua un rôle important dans la Suisse de l'époque.

Schynner, cardinal évêque de Sion, représentait le parti du pape Jules II. D'Arsent, au lieu de garder la position neutre qui convenait à un chef de république, montra du penchant pour la France. C'en fut assez, pour que Falck se jetât à corps perdu dans la faction opposée. Un incident vint compliquer encore la querelle. Auf der Flüe étant venu à Fribourg, le crédit du cardinal Schynner fut assez puissant pour l'y faire arrêter et mettre en jugement. Falck qui ne voulait pas laisser échapper l'occasion de perdre d'Arsent, le fit charger de défendre l'accusé. Ce magistrat se voyait placé par là, dans la fâcheuse alternative de tomber dans la disgrâce de ses concitoyens, ou d'anéantir lui-même son parti avec son ami et chef politique. Sur ces entrefaites, le prisonnier s'évada de l'Hôtel-de-ville où il était enfermé, et s'enfuit à Neuchâtel. Falck crie à la trahison, et soulève la bourgeoisie, qui entoure avec des cris tumultueux l'église de Saint-Nicolas, où le pieux avoyer d'Arsent entendait tranquillement la messe. Les chanoines, amis de l'avoyer, ferment précipitamment les portes de la collégiale. Mais l'exaspération de la bourgeoisie contraint les prêtres à les r'ouvrir, et 60 hommes délégués par le conseil conduisent d'Arsent en prison. Les Deux-cents s'assemblent. La riche et noble parenté d'Arsent, les Diesbach de Berne, les ambassadeurs de Savoie, les députés des cantons, l'évêque de Lausanne, le clergé entier, intercèdent en faveur du noble captif.

Lui-même, d'Arsent, tremblant devant le sort qui le menace, implore la pitié de ce sénat qu'il présidait autrefois : « Je ne suis point coupable de l'évasion de Supersax, écrivait-il aux Deux-cents. Tout mon crime est d'en avoir eu connaissance. Le vrai coupable est le doyen de Saint-Nicolas, » Messire Laubli. » Le Sénat ébranlé par les sollicitations d'hommes puissants, et par les larmes de son ancien avoyer, semble un moment s'adoucir. Mais Falck qui ne veut point lâcher sa victime, harangue la bourgeoisie. D'horribles clameurs assiègent l'Hôtel-de-ville et font pâlir les Sénateurs jusque sur leurs sièges. Les Deux-cents votent la mort. L'avoyer Dietrich d'Englisberg, mal disposé, ou impuissant à sauver son vieil ami et collègue, vient lui-même lui ôter le collier des chevaliers, qui ornait sa poitrine, et peu d'heures après la sentence rendue, le chevalier et avoyer François d'Arsent, vénérable par son grand âge, des services rendus, et l'exercice de la plus haute magistrature, marche au supplice, revêtu d'une robe blanche de camelot, et reçoit le coup de la mort avec la sérénité d'un homme plus malheureux que coupable. C'était le 18 mars 1511<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> « È un gran pacier la morte » (c'est un grand réconciliateur que la mort), dit *Alessandro Manzoni*, dans sa *Tragédie de Carmagnola* (*atto quinto*). Le cœur du peuple, qui ne s'était point ému en faveur d'Arsent suppliant, versa des larmes sur la tombe d'Arsent mort. Longtemps cette tombe, que l'on distingue encore dans l'église des Cordeliers, en entrant par la grande porte à droite, fut l'objet d'une profonde vénération parmi nos pères; mais les pas insoucieux de la foule ont effacé l'inscription funéraire. La poésie même se plut à embellir la

Falck triomphait désormais dans la république. Mais le sang versé avait calmé bien des effervescences et éveillé bien des remords. Quand, trois ans après, se fit l'élection d'un nouvel avoyer, le cruel banneret ne réunit point les suffrages de la bourgeoisie. Il résolut alors d'effacer son crime par la victoire, et de cacher l'échafaud sous des bannières conquises. L'occasion était favorable.

Au sortir du moyen-âge, les grandes puissances, parvenues à une organisation intérieure vigoureusement constituée, cherchèrent à s'agrandir au dehors et à se créer une suprématie sur d'autres parties du continent. L'Italie anarchique et dénationalisée, était devenue le champ de bataille des peuples conquérants. Français, Allemands, Espagnols, Italiens, Anglais même et Ecosais se ruaient tour à tour sur la Lombardie et le royaume de Naples, principal objet de la convoitise des princes.

Mais, ni les uns ni les autres de ces peuples, au dire des écrivains contemporains, *Machiavel* et *Guichardin*, ne devaient recueillir la gloire de cette guerre : *Era con infamia grande* (s'écrie avec indignation *Guichardin*) *di tutti gli altri destinata la gloria di questa guerra, non a Francesi, non a fanti tedeschi, non all'armi spagnuole, non alle Veneziane, ma solo agli Svizzeri*<sup>2</sup>.

Peter Falck fut l'un des grands hommes de ces expéditions ultramontaines, dont les résultats immédiats furent, en premier lieu, l'expulsion des Français de l'Italie, la réinstallation des Sforza sur le trône ducal de Milan, la délivrance du Saint-Siège, et comme conséquence naturelle, la prépondérance momentanée des Suisses en Europe.

Conduits et électrisés par leur énergique et prudent banneret, les Fribourgeois luttèrent d'héroïsme avec les plus courageux des Confédérés. Dans la première campagne, 1511, en novembre, un corps de Confédérés passe le Saint-Gothard et arrive aux bords de la Trésa. Les cavaliers et les archers du général français Lapalice occupaient l'autre rive. Sans hésiter, les guerriers fribourgeois, Hanz Heid, Hanz Lauper, Hanz Schwyand, l'ancien banneret Schnevli, se jetent à la nage et fondent sur le rivage. Les Français disparaissent, et à peine les cavaliers de Lapalice ont-ils le temps de couper le licol de leurs chevaux<sup>3</sup>. A Lodi, Hanz Heid, guer-

tradition de la mort tragique d'Arsent, de circonstances émouvantes. La plus répandue, est le trait de désespoir d'une domestique fidèle qui, voyant son maître marcher au supplice, se frappa la poitrine d'un couteau qu'elle trouva sous sa main. — Le grand caractère, prêté à d'Arsent par certaines chroniques, est moins historique encore. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la relation du *Geschichtsforscher* citée plus haut.

<sup>2</sup> A la grande honte de tous ces peuples, la gloire de cette guerre était réservée non aux Français, non aux fantassins allemands, non aux Espagnols, ni aux armes vénitienes, mais uniquement aux Suisses. (*Guichardin*, p. 382.)

<sup>3</sup> *Glutz-Blosheim*, p. 253, édition allemande.

rier aussi rusé que brave <sup>1</sup>, depuis grand-maître de l'artillerie fédérale, voyant l'armée Suisse-vénitienne hésiter à s'engager dans cette ville encore occupée par l'ennemi, s'élance avec 12 cavaliers, bride abattue, jusque sur la place principale, et met en fuite la garnison française. Dans la seconde campagne, en 1512, Peter Falck commandait l'artillerie fédérale sous Ulric de Hohensax, général en chef de l'armée des Confédérés. Les Fribourgeois se distinguèrent à la prise sanglante de Pavie, où Bayard et Lapalice reculèrent, et où le pont de bois de Gravelone se rompit sous le poids des lansquenets de la France. Une belle bannière toute neuve, aux armes du roi Louis XII, tomba entre les mains des guerriers de Falck <sup>2</sup>.

Le banneret fribourgeois, qui dans tout le cours de la guerre avait déployé l'intrépidité du soldat comme le sang-froid et l'habileté du capitaine, ne fut pas oublié dans les ovations décernées aux généraux des confédérés, libérateurs et maîtres de l'Italie. Il entra à Rome avec la solennelle ambassade des cantons qui allait recevoir, dans le palais pontifical, les actions de grâce et les présents du Pape, victorieux par leurs bras. Le bruit des cloches, des canons, des tambours et des trompettes accueillit les défenseurs de la liberté de l'église chrétienne. Falck fit à Milan une seconde entrée triomphale, avec une multitude de chefs impériaux, italiens, espagnols et confédérés <sup>3</sup>. Il avait été nommé l'un des 12 curateurs de l'état de Milan.

De retour dans sa patrie, il voit enfin son ambition et ses travaux couronnés par son élévation au suprême pouvoir de la république (1516). La même année, l'avoyer et chevalier Falck (le Pape lui avait donné l'ordre de l'éperon d'or) signe, au nom de tous les Confédérés, d'abord dans l'église de Saint-Nicolas, puis à Notre-Dame de Paris, le traité d'alliance perpétuelle <sup>4</sup> avec François I qui, charmé de voir cet homme puissant en Suisse, revenir à d'autres sentiments pour la France, lui fait rendre, ainsi qu'à son collègue, le landammann Schwarzmurer, de Zoug, les honneurs dûs aux têtes couronnées <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> *Glutz-Blozheim*, p. 266.

<sup>2</sup> *Glutz-Blozheim*, p. 273. — Pour le détail de ces campagnes, voir surtout l'ouvrage d'Ildephonse Fuchs sur les campagnes d'Italie (*Italiens Feldzüge*).

<sup>3</sup> *Glutz-Blozheim*, p. 285.

<sup>4</sup> Nommé aussi par les historiens français le Traité de Fribourg. Voir Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France*, p. 232. Edition de Paris. 1746.

<sup>5</sup> *Glutz-Blozheim*, p. 444, et *Stettler*, I. 565. *Stettler* raconte que Falck et Schwarzmurer, hommes habiles, savants et bien faits, se lais-

Falck conduisit d'autres négociations encore au sein de la Confédération, et assista à l'assemblée mémorable des états de Vaud, en 1518, lorsqu'ils abjurèrent la protection du duc de Savoie <sup>6</sup>. Mais, au sein des grandeurs, et tous ses souhaits accomplis, l'ancien banneret éprouve à son tour des remords. Pour les apaiser, il entreprend un voyage dans la Palestine, qu'il avait déjà visitée quelques années avant la mort d'Arment. Mais le grand-avoyer ne devait pas revoir sa patrie. Il meurt au retour de son pèlerinage, entre l'île de Chypre et celle de Rhodes. Et, comme si la providence l'eût voulu punir, dès ce monde, des fureurs politiques dont il avait affligé son pays natal, ses cendres demeurèrent dans la terre étrangère : il fut inhumé dans l'île de Rhodes.

La mort de Peter Falck fit une grande sensation non seulement dans l'Uechtland, mais encore dans toute la Confédération, où il était honoré comme un homme supérieur, plein d'éloquence, et le plus savant de son canton. Malgré les travaux militaires, politiques et diplomatiques qui remplirent sa carrière, il ne resta étranger à aucune des questions religieuses et littéraires qui agitaient son époque. Glareanus, le disciple bien aimé d'Erasmus et l'homme le plus lettré de la Suisse d'alors, le chérissait comme un ami. Mais Falck, qui l'eut pu croire? correspondait avec Zwingli et faisait venir de Zurich, des livres hérétiques <sup>7</sup>.

C'est là l'indice d'une époque nouvelle. Aux luttes politiques et guerrières des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles, vont succéder les combats religieux de la réforme. L'énergique figure de Peter Falck, qui clôt le moyen-âge fribourgeois, semble aussi se tenir debout sur le seuil de notre histoire moderne <sup>8</sup>.

#### Alexandre Daguët.

sèrent corrompre par l'agréable influence des écus d'or au soleil que leur fit compter le roi. Chacun d'eux reçut en outre des vases d'or estimés 10,000 francs. « Mais, ajoute le chroniqueur bernois, ces richesses leur furent fatales. » La cour de France qui se défiait d'eux, les fit empoisonner. Schwarzmurer mourut peu de temps après, et Falck au bout de quelques années.

<sup>6</sup> *Chroniqueur, Journal de la Suisse romande*, par M. Fulliémin, page 11.

<sup>7</sup> *Glareani Helvetie descriptio seu Panegiricon cum commentariis Oswaldi Myconii lucernani*. Edition d'Orelli. Zurich 1737, p. 73, note au mot *gentis*. — Tillier, *Geschichte des Freystaates Bern*. III., p. 210. — La correspondance de Zwingli et de Falck se trouve dans la bibliothèque de Zurich, collection Simmler.

<sup>8</sup> La seconde partie des *Illustrations fribourgeoises* ne tardera pas à paraître.

DU CRÉTINISME.

SECOND ARTICLE.

Comment se fait-il que, vivant au milieu des crétins, et les ayant constamment sous les yeux, les médecins suisses aient laissé aux étrangers l'initiative de leur étude? Car, excepté *Félix Plater*, qui paraît les avoir bien observés, nul d'eux ne s'en était occupé spécialement avant le 19<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>. *Haller*, *Zimmermann*, *Tissot* n'en ont fait mention qu'en passant. Un médecin savoyard fut le premier qui donna l'éveil, et l'ouvrage remarquable du *D<sup>r</sup> Fodéré* avait déjà paru depuis quelques années, lorsque la Société argovienne de culture nationale, frappée de l'étendue du mal, nomma une commission dans son sein, chargée de remonter à la source du Crétinisme. Cette commission composée de quatre membres, réclama le concours de tous les Curés du canton, et trouva dans vingt-huit localités cent-quatre individus, affligés du Crétinisme le plus complet. Le célèbre *Zschokke*, chargé du rapport, s'en acquitta, dans le courant du mois de mars 1813, avec autant de zèle que de talent. On y trouve des aperçus très importants, qui jettent un grand jour sur l'étiologie du fléau <sup>2</sup>.

Depuis cette époque jusqu'à 1830, je ne sache pas que, hormis le *D<sup>r</sup> Troxler*, quelqu'un ait entrepris de nouvelles recherches <sup>3</sup>. Préoccupés sans doute de l'idée que cette infirmité ne pouvait être atteinte par les ressources de l'art, ou familiarisés par la vue constante de ces malheureux, les mé-

<sup>1</sup> Il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici de crétins, et non pas de sourds-muets proprement dits. Les anciens, entr'autres Aristote, Plin et Celse, parlent de ceux-ci. Saint Augustin déplore les obstacles que la mutosurdité oppose à la foi (*quod vitium impedit fidem*). Le Code Justinien dépose les sourds-muets de naissance du droit de faire des testaments, des codicilles, etc. Depuis lors un millier d'années s'écoule, sans qu'il soit fait mention ni des sourds-muets ni des crétins. *Rodolphe Agricola*, professeur de philosophie à Heidelberg vers la fin du 15<sup>me</sup> siècle, appelle de nouveau l'attention sur les premiers. Mais, depuis lors, excepté *Fabrice d'Aquapendente*, nous ne voyons aucun médecin s'en occuper, jusqu'à *Camerarius* qui parle (1624) dans ses ouvrages de la possibilité de rendre à la société les sujets privés de l'ouïe et de la parole. *Pierre de Castro*, premier médecin du duc de Mantoue, instruisit, dit-on, le fils sourd-muet du prince Thomas de Savoie. Après lui, *Jean Conrad Anmann*, médecin suisse établi à Amsterdam, publia vers la fin du 17<sup>me</sup> siècle un traité intitulé : *Le sourd qui parle*. Sa méthode passa jusqu'en Livonie. (Voyez *L'ami des sourds-muets*, 3<sup>me</sup> année.)

<sup>2</sup> *Ueber die Ursachen des Kretinismus im Kanton Aargau und in der Schweiz überhaupt.* (Voyez le 10<sup>me</sup> volume des *Oeuvres de Henri Zschokke*.)

<sup>3</sup> Peut-être suis-je dans une grande erreur à cet égard, et je me réserve le bénéfice de toute vérification éventuelle. Mais, jusqu'à présent, je ne connais que ce qui a été dit en 1829 par le Dr. *Brunner*, de Berne. (Voy. *Die Verhandlungen der vereinigten ärztlichen Gesellschaften der Schweiz*, Jahrg. 1829.)

decins suisses ne songeaient point ni à sonder le mal ni à le soulager. Ce mérite était réservé au *D<sup>r</sup> Troxler*, qui procéda à ce grand travail avec autant de sagacité que de persévérance. Il commença par recueillir des faits et examina lui-même un grand nombre de crétins. Puis, s'étant fait de ses expériences une pierre de touche pour apprécier tout ce qui avait été dit avant lui sur ce sujet, il le compara avec ses propres observations <sup>4</sup>, dont il communiqua le résultat dans le discours qu'il prononça devant la Société des Naturalistes, réunis à S<sup>t</sup>-Gall le 27 juillet 1830. Ce n'était pas la première fois qu'il parlait sur cette matière. Il avait déjà publié quelques observations 13 ans auparavant dans un journal de médecine <sup>5</sup>.

Le mémoire du *D<sup>r</sup> Troxler* est marqué au coin de la science et d'une véritable philanthropie <sup>6</sup>. Certes jamais écrit ne mérita mieux l'honneur d'une traduction complète <sup>7</sup>. Il fit sensation en Allemagne et reporta l'attention publique, depuis longtemps distraite, sur la grande plaie sociale. Gouvernements, médecins, sociétés savantes s'en occupèrent à l'envi. *Damorow* à Berlin, *Autenrieth* à Tubingen, *Heyfelder* à Erlangen, *Demme* et *Guggenbuhl* à Berne publièrent successivement leurs observations. Le *D<sup>r</sup> Rösch* s'étant offert pour aller explorer le cercle de la Forêt-noire, le Conseil Médical de Stuttgart, convaincu de l'importance de cette mesure, proposa au Gouvernement de l'étendre dans tout le royaume, et d'en charger le *D<sup>r</sup> Rösch*. On demanda préalablement les rapports des Curés, afin de pouvoir tracer son itinéraire. *M<sup>r</sup> Rösch* visita, aux frais de l'Etat, 210 localités, dans l'espace de 140 jours, et y constata le nombre effrayant de quatre mille familles crétines <sup>8</sup>. Ce médecin philanthrope s'est depuis associé au *D<sup>r</sup> Guggenbuhl*, pour élaborer, d'un commun accord, un travail scientifique sur le Crétinisme <sup>9</sup>.

Je passe maintenant à l'analyse succincte du mémoire, en demandant pardon à l'auteur, si je ne réussis pas toujours à rendre exactement sa pensée. En présence de ce grand maître, j'abdique sans regret le rôle de critique entre les mains du Lecteur, pour me renfermer dans celui de rapporteur consciencieux.

<sup>4</sup> *Seit langer Zeit beschäftigt mich dieser Gegenstand, den ich vielfältig aus eigener Anschauung kennen gelernt und über welchen ich alles, was Beobachtung Anderer und wissenschaftliche Forschung gelehrt hat, gelesen zu haben glaube.*

<sup>5</sup> *Archiv der Medizin, Chirurgie und Pharmazie*. 3<sup>tes</sup> Heft. On y trouve une dissertation très-étendue sur le Crétinisme par le *D<sup>r</sup> Troxler*.

<sup>6</sup> *Eine im Geiste ächter Naturforschung, eben so wie im Sinne wahrer Humanität verfasste Abhandlung.* (*Repertorium für die gesammte Medizin*. 3<sup>tes</sup> Band. 4.)

<sup>7</sup> Il est imprimé en entier dans les *Mémoires de la Société générale helvétique des sciences naturelles*, sous le titre : *Der Kretinismus und seine Formen, als endemische Menschenentartung in unserm Vaterlande*.

<sup>8</sup> Il s'agit sans doute ici du Crétinisme dans l'acception la plus large de ce mot.

<sup>9</sup> *Repertorium* cité plus haut.

Après avoir décrit le caractère du Crétinisme et signalé les contrées où il est endémique, l'auteur définit le Crétinisme une dégénération originelle de la vie organique. Parvenue à l'apogée de son développement, cette dégénération se perpétue dans l'individu qu'elle atteint dès sa naissance, ou plus tard dans la première période de l'enfance, lorsque, secondées par une disposition quelconque, des influences climatiques, atmosphériques ou telluriques dominant l'action vitale. Dans l'un et l'autre cas, la cause prochaine du mal gît dans une lésion intérieure et profonde du principe organisant qui préside à la formation de la vie corporelle et à l'activité de l'âme <sup>1</sup>.

Passant ensuite en revue les explications qu'on a données sur les causes occasionnelles, il rejette toutes ces hypothèses. Les définitions proposées, il les déclare insuffisantes, superficielles, divagantes, inadmissibles.

L'auteur s'est surtout attaché à préciser les principales formes sous lesquelles le mal se présente, et il en trouve quatre : le goitre, la *décoloration de la peau* (Leucétiopie), la *surdomutité* et l'*idiotisme*. Il cherche à prouver que ces formes peuvent exister séparément, avec ou sans Crétinisme, qu'elles n'en constituent pas l'essence, qu'elles prennent au contraire de lui un caractère particulier, quand il y a complication. Il appelle toute l'attention sur la glande thyroïde si remarquable par son site, par le nombre et le diamètre de ses vaisseaux, par l'absence d'un canal excréteur proprement dit, et considérée ingénieusement par *Ballanti* comme une partie intégrante des organes de la voix. Il fait remarquer son importance pour la vie psychique de l'appareil transpiratoire, sa grande dépendance de l'air et de l'eau, et même de l'action lunaire. Car cette glande, unique dans son genre, jouit de la plus haute vie végétative, de la plus mobile, de celle qui touche le plus près aux fonctions animales. *Fodéré* paraît avoir justement observé que les enfants, nés parfaitement crétins, apportent en naissant un goitre de la grosseur d'une noisette, et que là où l'on remarque cette tumeur dans un nouveau-né, le développement du Crétinisme est à craindre.

Qu'il me soit permis ici d'ajouter aux paroles de *M<sup>r</sup> Troxler* que l'observation de *Fodéré*, si elle est exacte, confirmerait ce que dit *Josias Simmler*, historien valaisan, qui écrivait en 1574. Il assure que de son temps les sages-femmes de

<sup>1</sup> Instruit par une pénible expérience du danger qu'il y a à ne pas reproduire littéralement les paroles d'autrui, je cite ici le texte de la définition que je viens de traduire : *Der Cretinismus ist eine ursprüngliche Entartung des organischen Lebens, welche im höchsten Grade ihrer bereits vorhandenen Ausbildung sich fortpflanzt und angeboren zeigt, oder auch bei geringer Anlage dazu durch gewaltig eingreifende, die organische Vitalität überwältigende klimatische, atmosphärische und tellurische Einflüsse in der ersten Entwicklungszeit in das Individuum gesetzt wird. Der Cretinismus hat daher in beiden Fällen immer nur eine und dieselbe nächste Entstehungsursache, und zwar keine geringere als die tiefe innere Verletzung des organisirenden Princips, von welchem sowohl die Bildung des leiblichen Lebens als alle Wirksamkeit des Seelensens abhängt.*

son pays connaissaient, au moment de l'accouchement, si l'enfant serait crétin ou non <sup>2</sup>.

Le goitre accompagne ordinairement le Crétinisme. D'un autre côté on le voit souvent chez des individus qui ne sont rien moins qu'idiots. Pour concilier ces faits, *M<sup>r</sup> Troxler* admet deux espèces de goitres, le goitre endémique des Alpes, qui a fait dire : *quis tumidum guttur miratur in Alpibus?* et le goitre symptomatique du Crétinisme, dont il constitue une des quatre formes principales. Bien qu'il regarde l'eau comme l'une des causes les plus ordinaires du goitre, il nie l'existence de matières strumigènes proprement dites, prétendant que l'absence d'éléments gazeux peut aussi bien occasionner le goitre que l'eau saturée de parties hétérogènes, surtout terreuses. Ainsi, *Forster* trouva que l'eau du pôle arctique, provenant de glace fondue, provoquait l'engorgement des glandes gutturales à cause de la déperdition de l'air fixe par la congélation, effet que produit sans doute mainte eau fade et inanimée soit de puits soit de ruisseau, p. e. à Bergame et Dresde, à Malters, Lucerne, Aarau, etc. Telles sont aussi les eaux de certaines contrées montagneuses, où elles coulent sur un lit de granit et de mica, dans les mines de charbons, de métaux, d'alun, etc. Par contre, les eaux calcaires ou tophacées peuvent engendrer ou dissiper le goitre, selon le principe dissolvant. C'est au point que telle eau de fontaine qui engendre ici le goitre, peut dissiper là celui qu'a engendré une autre eau.

*Deuxième forme.* La Leucétiopie dans le Crétinisme ne doit pas être considérée comme une simple maladie de la peau, erreur dans laquelle sont tombés *Virey* et *Rudolphi*. Elle n'est point non plus, comme l'assure *Blumenbach*, l'effet d'une précipitation chimique du Carbone dans l'organe cutané, ni un caractère particulier à une seule race d'hommes. Les Albinos se trouvent partout et ont déjà été connus des Anciens.

On a longtemps cru que cette anomalie dépendait d'une modification dans le réseau de *Malpighi* ou qu'elle était due à l'absence du pigment dans l'œil, ce qui devait constituer une infirmité *sui generis*. Non, cette *blasardise* <sup>3</sup> dans le crétin n'est qu'un sinistre reflet du foyer affaibli de la vie. Quand la lumière intérieure perd son intensité et son éclat, elle ne peut projeter que des rayons pâles et décolorés sur la surface. Alors ces individus semblent ne pas même pouvoir supporter la lumière solaire; elle les éblouit. Tout chez eux annonce l'absence ou la langueur de cette lumière divine que Dieu souffla sur l'homme. Dans le Crétinisme complet, c'est le foyer qui s'éteint; dans l'incomplet, la cause vient du dehors agir sur la disposition interne. C'est ou l'action excessive de la lumière, ou le défaut de cet élément et autres impondérables.

<sup>2</sup> Je n'ai pas pu trouver ce passage dans les œuvres de *Simmler*, mais il est cité par *Georget*, dans le *Dict. des sciences médicales*, art. *Crétinisme*.

<sup>3</sup> Je me sers de ce terme à cause de sa concision, bien qu'il ne soit pas français. Il signifie couleur de plomb, de l'allemand *Bleifarbe*.

*Troisième forme, ou Surdo-mutité.* Elle s'attache de préférence à l'idiotisme, comme la précédente au goitre. L'œil semble appartenir à la surface comme l'oreille à l'intérieur. Cette forme est endémique, et là, où elle n'accompagne pas le Crétinisme, elle y prédispose. Mais elle peut aussi en être indépendante. M<sup>r</sup> Troxler cite et condamne le jugement porté par Itard dans le *Dictionnaire des Sciences Médicales* <sup>1</sup>. Il croit que le vice de l'organe de la parole peut être inné comme celui de l'organe de l'ouïe, que le mutisme peut exister seul, sans surdité, et que, dans la surdo-mutité des crétins, il y a toujours un défaut primitif dans les organes de la parole. On voit ceux-ci s'écarter de l'état normal aussi visiblement que les autres systèmes. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à examiner l'appareil vocal du crétin, et cette difficulté d'articulation, qui est commune à tous les habitants des vallées où le fléau sévit. Cette difficulté diffère essentiellement de celle qu'éprouvent les sourds. Chez ceux-ci, le mutisme n'est qu'une variété, et pour ainsi dire une irradiation de la troisième forme du Crétinisme. L'auteur croit que cette forme qui, ainsi que la première, est la plus répandue en Suisse, dépend surtout des influences atmosphériques.

*Quatrième forme ou Idiotisme.* En traçant, comme pour les formes précédentes, la ligne de démarcation qui sépare l'idiotisme absolu de l'idiotisme crétinique, M<sup>r</sup> Troxler s'élève à des considérations métaphysiques que je m'abstiendrai de reproduire, pour ne point fatiguer les Lecteurs de cette feuille, qui ne sont point initiés aux études abstraites. Il suffit d'indiquer que l'Idiotisme se lie de préférence à la forme précédente.

Je m'associe volontiers à ce que l'auteur dit sur le grossier matérialisme de la physiologie moderne, qui prétend tout peser dans sa balance, tout saisir avec son scalpel, tout soumettre à l'action de ses creusets <sup>2</sup>. Je crois, avec lui, qu'il est des influences occultes qu'elle n'a pu encore découvrir, qu'elle ne découvrira peut-être jamais, mais dont elle est forcée de reconnaître l'action incessante et irrésistible. Oui,

<sup>1</sup> La liaison nécessaire de la surdité avec la mutité a échappé à la sagacité d'Hippocrate et au génie d'Aristote. Un bénédictin espagnol l'a remarquée le premier, et comme aujourd'hui les idées des gens du monde les plus éclairés ne sont pas conformes à ce que le plus simple raisonnement nous indique, dire que les sourds-muets ne parlent pas par la raison qu'ils sont sourds, est pourtant une conséquence si naturelle de leur état que toute discussion devient superflue. Autant voudrait-il demander si les aveugles-nés ne peuvent pas cultiver la peinture. (*Dict. des sciences méd.*, art. *sourd-muet*.)

J'ajouterai pour mon compte que l'honneur de cette prétendue découverte ne revient pas, comme l'affirme Itard, à Pierre de Ponce, (car c'est de lui sans doute qu'il veut parler.) Plin l'ancien avait exprimé cette idée 15 cents ans auparavant.

<sup>2</sup> Die bisherige Physiologie, noch immer zu atomistisch und grob materiell, hat freilich noch keinen Sinn für diese unsinnlich wirkenden Naturkräfte und keine Ahnung von diesen in allen Stoffen schlummernden Geistern, die der nur mit dem Messstab, mit dem Tiegel und Scalpell befreundete Verstand in die Regionen der Poesie verwiesen oder ins Fantasiereich verbannt hatte.

il existe des agents étherés et impondérables, des esprits qui sommeillent dans toute matière, et qu'une voix inconnue appelle parfois à une formidable action, bien que la science les ait rélégués dans les régions de la poésie et dans l'empire des fictions. Ce monde des esprits, qui se révèle souvent d'une manière aussi imposante qu'inattendue, se cache sous l'enveloppe des corps sensibles, et entretient dans notre intérieur des relations mystérieuses. Il n'est point d'observateur qui ne l'ait de temps à autre pressenti, pour peu qu'il soit de bonne foi.

Parmi ces agents, il faut compter les coups de soleil, la cause du mal de mer, celle des fièvres intermittentes dans les localités marécageuses, et plusieurs effets énigmatiques de l'atmosphère, signalés par *Humbold*, *Saussure* et autres savants <sup>3</sup>. Par contre *Kant*, *Itard* et autres philosophes n'ont pas assez apprécié cette faculté divine, par laquelle l'homme peut voir et entendre indépendamment des organes, et qui donne la clé de tant de phénomènes extraordinaires. C'est cette faculté qui semble manquer totalement aux crétins, sans que rien puisse les en dédommager. Ici point de sens succursal, point d'accès pour la force thérapeutique de la nature <sup>4</sup>. Ici se trouvent en défaut les méthodes les plus sublimes et les plus ingénieuses, et la baguette magique avec laquelle *De l'Épée* et *Häuy* évoquaient à la lumière et à l'harmonie des hommes qui semblaient irrévocablement condamnés à la nuit et au silence, cette baguette est ici frappée d'une complète impuissance.

Après avoir ainsi exposé sa théorie du Crétinisme, l'Auteur fait un appel pathétique à l'humanité de ses compatriotes, en faveur des malheureux qui en sont atteints. Il fait observer qu'il faut chercher le remède là-même où siège le mal. La Suisse, dit-il, est le véritable pays de l'histoire naturelle. Ses chaînes de montagnes renferment toute une terre. Elle présente toutes les zones, tous les climats, toutes les profondeurs au pied des monts, toutes les élévations au dessus de la mer, toutes les saisons, toutes les contrées, tous les états de l'atmosphère et de la température, toutes les espèces d'eaux et de terres, une plénitude admirable de plantes et d'animaux, et enfin l'homme dans ses formes multiples, telles qu'il serait difficile d'en trouver autant ailleurs, réunies dans un aussi petit espace. C'est toujours la même nature, soumise à des métamorphoses, c'est le même monde extérieur qui agit sur elle, l'ennoblissant ou la dégradant selon les rapports divers, de manière que la puissance qui frappe est aussi celle qui guérit. *Haller* a très bien remarqué que les contrées, soumises au Crétinisme endémique, produisent aussi d'excellentes races. Tout paraît ici dépendre

<sup>3</sup> J'ai connu à Fribourg un homme d'une constitution et d'une stature athlétiques, que notre bise noire affectait dans son moral jusqu'à lui faire verser des larmes.

<sup>4</sup> Weil kein Zugang noch hat erfunden werden können, auf welchem die Heilkraft der Natur hätte hervorgehoben werden können, wodurch die andern etwas ersetzt werden möchten.

d'influences spéciales, tant sur les individus que sur les localités, et surtout de la hauteur relative de celles-ci au-dessus du niveau de la mer.

Il serait déplorable, ajoute M<sup>r</sup> Troxler, que le Crétinisme se perpétuât endémique en Suisse, pays dont les hauteurs baignent constamment dans la lumière vivifiante du soleil, et peuvent être considérées comme des ateliers de santé et de vie, comme des réservoirs inépuisables d'éléments réparateurs. Mais, telle est l'étendue du mal, qu'un grand concours de forces est devenu indispensable.

En terminant, M<sup>r</sup> Troxler exprime le vœu que la Société générale des Sciences naturelles voulût s'occuper de la confection d'une carte topographique générale, ou d'une Revue statistique du Crétinisme en Suisse, et qu'à cet effet on posât une série de questions préparatoires.

Tout en rendant justice aux travaux publiés avant lui sur le Crétinisme, l'Auteur regrette de n'y point trouver cet esprit grandiose, qui éclairait Hippocrate, Sydenham, Ballon, Mead et autres illustres médecins dans de semblables recher-

ches. Il ne le trouve ni dans Ramond, ni dans Blumenbach, ni dans Saussure. Celui qui s'en est le plus rapproché, et dans son expression la plus naïve, c'est Félix Plater, et après lui Fodéré.

Tel est, en résumé, le contenu du mémoire du D<sup>r</sup> Troxler. La finesse des aperçus, la force logique des arguments, l'indépendance des idées distinguent cet écrit remarquable, où l'éclat du talent s'associe à la profondeur de la science. L'auteur envisage le Crétinisme sous toutes les faces, plonge son regard d'aigle dans l'ancre du monstre, y fait briller tous les éclairs de son génie, découvre tous les endroits vulnérables, et démontre la possibilité de vaincre. Honneur au médecin philanthrope qui a rempli cette noble tâche. Encore quelques efforts semblables, et l'on pourra espérer que l'Hercule de la science, saisissant enfin le redoutable Cacus, en purgera la surface de notre sol. Nous verrons, dans un troisième article, comment les mesures proposées par le D<sup>r</sup> Troxler ont reçu un commencement d'exécution.

Dr. Berchtold.

## LITTÉRATURE.

### LA GLOCHE D'AGONIE.

Quand la mort s'est assise au chevet du mourant,  
Quand sur le lit fatal, son glaive dévorant  
Se lève et va frapper. . . . je soupire, je pleure.  
J'entonne un son lugubre et je dis : voici l'heure.  
Ame, tu vas entrer dans ton éternité,  
Et toi, cadavre, aux vers tu vas être jeté!

Mes sœurs ont des accents pour chanter la victoire.  
Qu'un illustre vainqueur rentre chargé de gloire,  
Encore tout fumant de sang et de combats,  
Leurs éclats triomphants accompagnent ses pas.  
Elles chantent l'enfant qui s'assied à la vie,  
Chantent un père heureux, une mère ravie,  
Et l'amant et l'amante au nom du ciel unis,  
Et leurs soupirs secrets devant l'autel bénis.  
Moi, je ne chante rien que la mort inflexible;  
Près d'un lit de douleur se dressant impassible,  
Suspendant dans les airs son fatal instrument,  
D'un air horrible et calme, épiant le moment.

Entendez-vous ce glas vibrer dans les portiques,  
Grincer dans les quartiers et les places publiques;  
Entendez-vous ces sons, malheureux, incessants,  
Vous poursuivre partout, s'unir à vos accents,  
Dominer en vainqueur vos instruments de fête. . . .  
C'est moi. . . . moi, de la mort formidable interprète,  
Qui vous annonce encor que l'un de vous n'est plus,  
Que pour lui les regrets, les pleurs sont superflus;  
Que la mort l'a frappé. . . . puis, que demain peut-être,  
Vous-même devant Dieu vous irez comparaître!

Et maintenant allez, appelez les plaisirs,  
Les folles passions, les frivoles désirs,  
L'amour, la volupté, leurs molles jouissances,  
La vaine ambition, ses vaines espérances;  
Et tout ce que la vie a de brillants hochets;  
Faites-les avec vous asseoir à vos banquets.  
Des vins les plus exquis que vos coupes s'emplissent,  
Pour flatter vos palais que tous les mets s'unissent.  
Dites aux noirs soucis : Retirez-vous de nous.  
Raffinez le plaisir, chantez, enivrez-vous!  
Jusqu'à ce qu'une main flamboie à la muraille,  
Et que d'effroi soudain, chacun de vous tressaille;  
Jusqu'à ce que la mort, convive inattendu,  
Entre. . . . et vienne s'asseoir au banquet éperdu.

Dans les hauteurs du ciel, sous la nue où j'habite,  
C'est le souffle de Dieu qui me frappe et m'agite.  
Comme dans ces vaisseaux où la voix de l'airain  
Signale le rivage et l'annonce au marin,  
Je signale au mortel le port d'un autre monde.  
Je crie : Ici finit ta course vagabonde.  
Ici tu vois enfin ton grand mât arrêté.  
Ancre-toi, beau vaisseau, c'est pour l'éternité.

N. Glasson.

Le défaut de place nous oblige à renvoyer au prochain N<sup>o</sup> un article de M. H. Charles sur les ESSAIS EN LANGUE ROMANE.

#### ERRATA.

Dans le dernier N<sup>o</sup> de l'*Emulation*, article: ILLUSTRATIONS FRIBOURGEOISES, page 3<sup>me</sup>, 1<sup>re</sup> col., l. 10 d'en bas, lisez: *clairière* au lieu de *clarière*; page 5<sup>me</sup>, 1<sup>re</sup> col., l. 9, lisez: *se hasarde* au lieu de *s'hasarde*.

L.-J. Schmid, imprimeur et éditeur.

# L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

N<sup>o</sup> 15.

FRIBOURG, MARS 1842 : PREMIÈRE QUINZAINE.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Émulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis forment un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 bats pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Émulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements au dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

## AGRICULTURE.

### DE L'ENGRAISSEMENT DES BÊTES A CORNES.

Pour éviter tout mal entendu, faisons observer d'abord que, traitant pour le moment de ce qui appartient à l'Agriculture perfectionnée, nous entendons parler ici que de la méthode la plus propre à engraisser le bétail à l'étable. Nous nous plaisons à reconnaître qu'il se fait dans nos contrées alpestres de très bons engraisements, partie au pâturage, partie à l'étable, avec le seul foin et regain des plantes si succulentes et aromatiques qui croissent dans les lieux élevés en Suisse. Fréquemment nous avons admiré des produits de pareils engraisements, atteignant le poids de 12 jusqu'à 15 quintaux et pouvant, sous le rapport du suif et du fin gras, être rangés hardiment parmi les engraisements les plus distingués de ce pays.

L'objet que nous avons en vue actuellement tend à faire voir que dans l'Agriculture perfectionnée la nourriture du gros bétail peut doubler les produits des contrées herbagères en même temps qu'elle donne aux contrées dépourvues de vastes pâturages la faculté d'élever et d'engraisser désormais une énorme quantité de bêtes à cornes. Tout est basé sur ce principe que, plus il y a d'engrais, plus la terre produit, et plus il y a de bestiaux, plus il y a d'engrais.

L'assolement régulier, auquel les terres sont soumises dans ce système, exigeant une grande quantité de fumier, on y regarde comme perdues les déjections que les animaux portent au dehors. Pour ne négliger aucune de ces ressources, le cultivateur soigneux et intelligent nourrit constamment à l'étable la totalité de ses bêtes à cornes.

Mais si l'on prive par calcul les animaux de liberté, le même motif doit faire sentir le besoin de rendre leur habitation saine et commode. Nous parlerons donc avant tout des étables.

Les écuries des bêtes à cornes sont généralement trop basses et trop sombres dans ce pays. Un air pur, fréquemment renouvelé, et la lumière du jour sont aussi indispensables à ces animaux qu'à toutes les autres créatures.

La cage des étables, qui a la forme d'un parallélogramme

rectangle, plus ou moins long, suivant le nombre des bestiaux qu'elles doivent contenir, sera dirigée, autant que possible, du levant au couchant; la direction du sud au nord est ou trop chaude ou trop froide, et le bétail y est incomparablement plus inquiet par les insectes. La place destinée au bétail aura de 7 à 8 pieds depuis la mangeoire jusqu'à la rigole, avec une pente de 1 à 2 pouces. L'espace à occuper par chaque animal aura de 4 à 5 pieds de largeur. Le sol peut être pavé ou formé en terre battue ou en dalles de pierre, mais dans tous les cas nous conseillons d'établir en bois les 2 ou 3 pieds qui aboutissent à la rigole. Il est sage de donner à ces étables 9 à 10 pieds de hauteur sous plancher, afin d'y entretenir, en hiver comme en été, une température convenable. Dans les murs ou parois des extrémités et immédiatement sous le plafond, on établira les fenêtres, qui seront des ouvertures oblongues, de 4 pieds sur 11 pouces, pourvues intérieurement de fenêtres pour l'hiver, et extérieurement de stores pour l'été. Cette manière d'établir les fenêtres a le double avantage de mieux répandre le jour dans l'écurie et de mieux effectuer le renouvellement de l'air sans que le courant porte sur le corps du bétail et sans lui causer aucun préjudice. A cet effet, il convient de munir les fenêtres de charnières dans leur partie inférieure, afin qu'elles s'abaissent en s'ouvrant. Dans quelques contrées, qui se font remarquer par une culture soignée, comme, p. ex., le palatinat du Rhin, les étables sont plafonnées en entier. L'œil du maître n'y tolère jamais ni poussière, ni toiles d'araignées. Il devrait s'entendre de soi-même que l'on y fasse régner toujours une propreté recherchée; mais l'état de saleté repoussante que nous avons observé dans plusieurs écuries de notre canton, nous a démontré, à notre grand regret, que cette recommandation n'est point superflue. Les écuries bien construites ont toujours un ratelier où l'on introduit le fourrage. Les graines et les feuilles qui s'en détachent tombent toutes dans la mangeoire. On a ainsi l'avantage de conserver aux animaux la partie la plus substantielle de leur nourriture et de garantir celle-ci de la détério-

ration qu'elle éprouve par le souffle et la bave des animaux en la plaçant toute dans la mangeoire.

*Choix des animaux destinés à l'engrais.* Engraisser est l'art de faire passer un animal maigre à l'état opposé, en dépensant le moins possible, et par les moyens les plus prompts, les plus faciles et les plus lucratifs.

Il faut d'abord admettre un principe incontestable : c'est qu'il ne faut pas entreprendre d'engraisser un animal réduit au dernier état de maigreur, quand bien même il ne serait atteint d'aucune maladie, parce qu'un tel animal a perdu le pouvoir de profiter de ce qu'il mange. Il aura déjà trop dépensé avant d'acquérir seulement la faculté de l'embonpoint.

L'engraisser doit rebuter tout animal à démarche nonchalante, et dont les mouvements sont sans aisance, la tête basse, le regard peu expressif, les yeux presque toujours fixés, enfoncés, d'un blanc mat ou jaunâtre, avec des veines peu rouges, la peau terreuse, adhérente, sèche, le poil piqué et terne, s'arrachant facilement avec sa racine ou bulbe : Ces symptômes sont d'un fâcheux augure, ainsi que l'inflexibilité de l'épine du dos quand on la pince, ou le soupir profond, lent ou obscur que pousse l'animal en relevant l'épine après l'avoir pliée.

L'âge le plus propre au développement de la graisse à obtenir est celui où toutes les formes sont prononcées, où l'animal a acquis tout son développement; alors la vie jouit de toute sa puissance d'action, et n'a qu'à conserver. Il ne faut donc pas tenter d'engraisser des animaux trop jeunes; leur viande sera tendre, mais beaucoup moins succulente; ils deviendront gras en dehors, mais peu intérieurement, parce que la presque totalité de la nourriture tourne au profit de l'accroissement. De même on ne doit pas entreprendre d'engraisser après 8 ans : on n'y trouverait aucun avantage; la graisse de ces animaux est moins blanche et la viande plus dure. Pour ne courir aucune mauvaise chance, les agriculteurs qui entendent le mieux cette partie emploient les bœufs au labour et les vaches à la reproduction de leur espèce jusqu'à l'âge de 6 ans au plus. Persuadés que plus tard ils ne feraient que déchoir, ils mettent alors ces animaux à l'engrais.

Les animaux qui ont travaillé prennent plus facilement le *fin gras*. L'animal le plus propre à arriver promptement au *fin gras* doit avoir les formes agréablement arrondies et les chairs élastiques au toucher, les jambes minces, plutôt courtes que longues; le corps allongé, les flancs pleins, la côte ronde et un peu de ventre; la peau mince, souple, très mobile sur les côtes, avec le poil fin, court, peu touffu, bien lustré et de teinte légère; la queue mince, les fesses peu fendues et bien charnues; les reins larges et le garrot gras; le cou épais, plus court que long; le poitrail évasé, avec les épaules rondes; la tête longue et fine avec les yeux saillants; le regard vif, doux et assuré; les cornes minces et de substance fine, presque transparente ou de couleur blanchâtre; la castration

ayant eu lieu à la mamelle; le caractère doux et l'appétit bon; cinq ans faits, dont deux employés au travail sans excès. Tel est le modèle idéal d'un bœuf à engraisser.

*De l'Engraissement.* L'engraissement par les fourrages consommés à l'étable, autrement dit *l'engrais de pouture* se divise dans les moyens relatifs à la variété des productions; néanmoins les principes sont toujours les mêmes et se réduisent à trois : 1<sup>o</sup> ne pas presser l'engraissement; 2<sup>o</sup> éviter la satiété; 3<sup>o</sup> proportionner la qualité nutritive des aliments avec la progression de l'embonpoint et la diminution de l'appétit. C'est en cela que consiste la bonne méthode de l'engraissement. Donner les aliments de la manière la plus convenable, en constituer la bonne manipulation.

*Première période.* Il convient de commencer l'engraissement au printemps, afin d'avoir le temps de vendre ceux des animaux qui seraient peu disposés à prendre de la graisse. D'ailleurs l'emploi du fourrage le moins avantageux étant celui de la consommation faite par un animal maigre qu'on commence à engraisser, il faut le faire pendant la belle saison, parce que les bœufs, par un travail léger, et les vaches, par un peu de lait, ou même aussi par le travail, fournissent une petite indemnité qui ne nuira pas à l'objet principal, qui ne les empêchera pas de se refaire.

Si l'engraissement débute par les fourrages secs, un supplément en fourrages-racines et le *boire-blanc* deviennent des auxiliaires presque indispensables.

Il faut surtout éviter de faire saigner l'animal qu'on destine à l'engrais.

*Seconde période.* La saignée, nuisible au début de l'engraissement, devient avantageuse lorsque les animaux sont arrivés à l'état désigné par l'expression *en viande*; elle est même nécessaire en certain cas, afin de diminuer la pléthore sanguine et préserver les coups de sang qui en sont la suite.

Il ne faut plus ni traire, ni faire travailler, dès qu'il s'agit de mettre *en bonne viande*. Les animaux, constamment tenus à l'étable avec une bonne litière, seront journellement brossés, attendu que les frictions sont excessivement utiles à cette époque, afin de faciliter le *gras en dehors*. Alors aussi les fourrages cessent d'être une nourriture suffisante; il est indispensable de recourir aux compléments en racines, en grains ou en farineux.

*Troisième période.* Cette période de l'engraissement est la plus lucrative pour l'engraisser. C'est bien mal comprendre ses intérêts que de vendre les bestiaux lorsqu'ils sont parvenus à cette période et sans la parcourir. En passant de l'état de *bonne viande* à celui de la *haute graisse*, l'animal mange moins et acquiert plus de poids. Il est cependant un certain degré de graisse, variable dans chaque individu, qu'on ne peut faire dépasser qu'à perte. Il faut, disent les engraisseurs, s'arrêter quand l'animal ne fait plus. L'habitude et un certain tact observateur font connaître le point où il faut s'arrêter. Dans cette période, la vigueur, la force, la gaité de l'animal vont

s'affaiblissant peu à peu, en faisant place à une espèce d'hydropisie de graisse *au fin gras*.

En dernière analyse, litière sèche et abondante, nul pansement de main, étable chaude et obscure où l'air se renouvelle; silence et éloignement de tout ce qui peut distraire ou inquiéter; fourrages choisis; saignées au col, d'une livre au plus, répétées tous les dix ou quinze jours, et l'animal arrivera plus promptement, et le plus économiquement possible au plus haut degré de graisse.

*Régime.* Il ne faut pas entreprendre d'engraisser si l'on n'est pas riche en bons fourrages; les regains bien récoltés valent beaucoup mieux que les foin. Après celui des prairies naturelles et des herbes si succulentes et si aromatiques de notre pays, celui de sainfoin, ou esparcette, est le meilleur de tous. Le treffle, s'il a été bien récolté, est bon pour l'engraisement; il fait boire.

Il est difficile de décider s'il faut toujours continuer le même fourrage, ou s'il est plus avantageux de le varier. L'engraisneur qui n'aurait à consommer que des regains d'esparcettes, fera bien de donner très régulièrement des rations petites et multipliées, en même quantité à la même heure. Quand on a plusieurs espèces de fourrages à faire manger, il faut commencer par celui de qualité inférieure, et réserver le meilleur pour achever l'engraisement. La variété de nourriture peut devenir un moyen utile dans les derniers temps, parce qu'elle excite l'appétit; pourvu toutefois que l'engraisneur modère cet appétit factice, afin d'empêcher que l'estomac de ces animaux ne se surcharge, on les fait arriver *au fin gras*, en nourrissant pour ainsi dire à la main; mais cela ne peut se pratiquer en grand.

La chose essentielle est de conserver l'appétit à mesure que l'engraisement avance; c'est ce qui rend avantageuse la succession des fourrages par qualités meilleures; c'est dans la louable intention de conserver cet appétit, que les engraisseurs de notre pays mettent une grande régularité à donner les relations égales et aux mêmes heures, attendu que *ce n'est pas ce que l'on mange qui profite, mais ce que l'on digère bien et facilement.*

Il est important de distinguer l'animal qui manque d'appétit par satiété, de celui qui en manque parce qu'il n'a pas digéré; il faut retrancher toute nourriture à ce dernier: de l'eau blanche salée, présentée souvent, en petite quantité, sera toute sa nourriture, jusqu'à ce que la rumination ait reparu et que la faim se soit fait sentir. Il faut, au contraire, par la variété des aliments, solliciter l'appétit de celui qui est blasé.

Le sel est de nécessité absolue; on le donne tous les jours, à la quantité de trois onces. Quand l'animal est engraisé au vert, on peut en augmenter la quantité. Quand l'animal boit blanc, il y a quelque avantage à le donner plutôt avant qu'après la boisson. Le sel soutient l'appétit, aide la digestion, ajoute à la propriété nutritive des aliments, entretient la

santé des bestiaux, les préserve de maladies, augmente la quantité et améliore la qualité du lait; il prévient aussi la météorisation, lorsque les bêtes sont nourries de treffle vert. Tous les engraisseurs et nourrisseurs de bétail ont parlé de ses bons effets; aucun, peut-être, n'en a assez dit.

On recommande, dans les derniers temps de l'engraisement, d'employer la gentiane. La manière de s'en servir est de la mélanger avec le sel quand on le donne à la main; on mêle deux tiers de gentiane et un tiers de sel en volume et non en poids, dont on fait prendre une poignée.

On considère les baies de genièvre comme peu convenables à l'engraisement, et nuisibles au fin gras.

Les fourrages-racines sont utiles comme nourritures vertes et rafraîchissantes; ils servent comme fourrages substantiels. Leur propriété nutritive est due à trois principes, le sucre, le mucilage et la fécule.

Les meilleurs agronomes considèrent les *carottes jaunes* comme les meilleures des racines; les pommes de terre sont également recommandées. On estime qu'un bœuf peut en manger trente ou quarante livres par jour. On mentionne également comme très convenables les rutabagas, les raves et les betteraves, particulièrement l'espèce connue sous le nom de *disette*.

Lorsque les racines relâchent trop l'animal, il faut en diminuer la quantité, et y substituer de bon foin et du regain.

Les résidus de féculeries de pommes de terre, des amidonneries, des drèches de brasseries, des distilleries de pommes de terre et de grains, peuvent être employés avec utilité et économie. Les résidus des distilleries ont une propriété assoupissante, qui facilite l'engraisement. On emploie avec avantage les lies de vin, qu'on mélange deux fois par jour avec les racines cuites.

Les tourteaux, ou pains de noix, sont recherchés par les engraisseurs, et envisagés par les uns comme indispensables; on les donne délayés dans l'eau. Il en est de même des tourteaux de graine de lin et de colza, qui produisent un bon effet mêlés avec des racines. Les marrons d'Inde et les glands sont recommandés, et d'un emploi économique. On écrase les marrons, et on les donne en nature et frais, mêlés aux fourrages-racines; quant aux glands, il est plus profitable de les faire moudre.

Les farines se donnent mêlées dans l'eau de la boisson, pour faire du *boire-blanc*, ou mélangées avec les fourrages-racines qu'on en saupoudre, ce qui s'appelle *donner à lécher*; ou bien *mises en pâte* par boulettes: on nomme cela empâter. Quelques engraisseurs ajoutent *du lait au boire-blanc* lorsque l'animal doit arriver au fin-gras: nous avons vu cette méthode produire des effets prodigieux.

Le *boire-blanc* doit être employé dès le début de l'engraisement jusqu'à la fin. Le *lécher* commence quand l'animal est déjà en viande. Ce mélange de farine avec les fourrages-racines est très judicieux. La pâte est plus rarement employée, et ne doit

commencer qu'*au fin-gras*. Le pain est peut-être le meilleur parti qu'on puisse tirer des grains pour achever l'engraissement. Cette préparation développe la qualité nutritive des grains, et les rend plus faciles à être digérés. On estime que, de tous les farineux, le plus économique pour les engraisseurs c'est une farine de troisième qualité, qui se vend la moitié du prix de la farine ordinaire. Nous signalons enfin comme abusif, et très coûteux,

parce qu'il est peu productif, l'emploi des grains entiers, et qui n'ont pas été réduits en farine. Il est prouvé par l'expérience qu'en donnant aux animaux de l'avoine, de l'orge ou du blé en grain, on perd au moins la dixième partie de la nourriture donnée, puisque, par suite du défaut de macération dans l'estomac, l'animal se trouve n'en retirer aucune espèce de substance nutritive. C. S.

## LITTÉRATURE.

### ENCORE UN MOT SUR LA LANGUE ROMANE.

L'*Emulation* ne compte pas encore une année d'existence, et voilà que déjà la discorde est dans le camp. Ce n'est pas pour le partage du butin, comme il n'arrive que trop entre champions bardés de fer et d'acier; mais pour la plus grande gloire de notre vieille langue romane. A la bonne heure. Il est toujours bon de savoir pourquoi l'on se bat. On ne l'a pas su toujours, témoins les fameuses batailles des *Réaux* et des *Nominaux* et beaucoup d'autres de cette espèce. Ainsi donc, au lieu de coups de sabres, nous n'aurons que des coups de plumes. Coups, soit dit en passant, quelquefois beaucoup plus douloureux que ceux d'un estremaçon. Mais nous n'en viendrons pas à cette extrémité. Nous tâcherons de discuter doucement et poliment, comme gens qui savent vivre. Cette discussion, cette espèce de guerre civile dans les états, je veux dire dans l'atelier de M<sup>r</sup> Schmid, n'en paraîtra pas moins de mauvais augure pour la durée de l'*Emulation*, s'il est vrai, comme il est écrit quelque part, qu'un royaume en proie à la division ne subsistera pas longtemps.

Mais je ferai comme les gens qui ne sont jamais embarrassés, comme on fait à l'école, comme font les avocats: je distinguerai. L'apophthegme ne nous est pas applicable, puisqu'il parle d'un royaume, et que la gent de l'*Emulation* n'est pas soumise au régime monarchique, mais républicain; la république des lettres étant la plus libre de toutes, peut-être même aussi la meilleure, malgré le programme de certain hôtel-de-ville. Loin donc d'être d'un sinistre présage, la diversité de vues des écrivains ne servira qu'à approfondir davantage les questions et à fournir aux lecteurs des idées d'autant plus justes.

On dirait, à voir l'article du N<sup>o</sup> 10 de l'*Emulation*, qu'il s'agissait dans celui du N<sup>o</sup> 9 de proscrire le patois dans toute l'étendue du canton de Fribourg, à-peu-près comme Napoléon quand, par un décret daté de Vienne ou de Berlin, il statuait qu'une dynastie avait cessé de régner; ce qui, dans tous les cas, ne serait pas si facile, même à Napoléon.

Point d'ostracisme pour personne, et à plus forte raison pas pour le patois, le plus ancien habitant du pays. La question est uniquement de savoir si on doit écrire dans cet idiome,

s'il faut encourager les jeunes-gens qui annoncent des dispositions, à s'en servir.

Pour appuyer son opinion, l'auteur de l'article du N<sup>o</sup> 10 rappelle le soin avec lequel on recherche partout les traces du vieux langage, et l'exemple de quelques romanciers modernes qui ont écrit en langue du peuple des passages entiers de leurs ouvrages.

Oui, sans doute, on recherche avec intérêt les traces du vieux langage; mais ce n'est pas pour l'harmonie, pour les charmes de la diction, du moins quand il s'agit d'un langage demeuré inculte et imparfait, comme le sont tous les patois. C'est par le fond même des choses, pour les faits, les vérités qu'on y trouve; car il est à noter qu'on attache d'autant plus d'importance à ces écrits qu'ils sont plus anciens. Il est facile de s'en rendre raison d'après ma manière de voir.

La langue latine, après avoir été longtemps dominante en Occident, avait fini par se perdre dans la confusion de la nouvelle Babel qu'introduisit l'invasion des Barbares. Elle était cependant demeurée celle des gouvernements et des savants, mais défigurée et énervée. Peu à peu, la langue de la nation s'est formée; mais longtemps timide et honteuse, parce qu'elle devait céder le pas à la langue officielle, au latin. En France, ce ne fut que sous François I, dans le 16<sup>me</sup> siècle, par conséquent à une époque bien rapprochée de nous, que cet état de choses a changé, et que l'ordre fut donné de rendre la justice en français. Il n'y a pas longtemps encore que la langue de la nation était traitée avec hauteur et dédain par de prétendus beaux esprits qui ne lui donnaient d'autre nom que celui de *langue vulgaire*, réservant celui de langue par *excellence* à celle que parlaient les gentilshommes du pays latin.

Les chroniques, les chartes, les pièces officielles du vieux temps se sont donc trouvées pour la plupart rédigées dans une langue qu'on ne parlait plus. Aussi ne présentent-elles ordinairement que des squelettes sans âme et sans vie. Ce n'est pas là qu'il faut chercher en général ce mouvement, ce jeu des passions, ce conflit des opinions qui caractérisent une époque ou un peuple. On se méfie d'ailleurs, et avec raison, d'un récit officiel, de la narration d'un historiographe à gages ou intéressé. On voudrait voir le revers de la médaille, entendre aussi, qu'on me passe l'expression, l'avocat du dia-

ble dans ce grand procès des hommes et des peuples. Mettez-vous donc à la recherche des fabliaux, des sirventes, des chansons, des contes, et des lais sortis du peuple, c'est-à-dire de la partie non officielle de la nation. C'est là que les esprits indépendants, les imaginations moqueuses, tristes ou ardentes, ont déposé leurs impressions, les traditions de l'époque, les joies et les craintes, les préjugés du jour. Telle est la raison du grand intérêt qu'offre la lecture de tout écrit du bon vieux temps, abstraction faite de celui qui résulte du langage lui-même. Car, s'il s'agit d'un idiome qui se soit formé et perfectionné dès lors, on aime à le suivre dans ses progrès, dans sa marche. L'étude du vieux français a, sous ce rapport, un charme inexprimable. Aussi revient-on à présent avec amour aux pères, aux fondateurs de cette littérature. Leur style est plein de naïveté et d'énergie. Il est beaucoup plus riche et plus pittoresque que le français d'aujourd'hui. Cette langue a perdu immensément à mesure qu'elle s'est régularisée, depuis que la cour y a opposé son cachet. Elle est devenue, il est vrai, celle de la conversation, de la finesse et de la plaisanterie par excellence; mais elle est devenue aussi superbe et dédaigneuse. Elle n'a point de termes pour beaucoup de pratiques et d'ustensiles de l'agriculture, ou, si elle en a, elle n'ose pas les produire. *Delille*, un des poètes les plus harmonieux de la langue française, s'en plaint amèrement dans la préface de sa célèbre traduction des *Géorgiques*. Telles ne sont pas les langues grecque et allemande. Les choses les plus communes, les plus ordinaires peuvent s'y dire simplement et noblement, sans périphrase<sup>1</sup>.

Quant à l'emploi que quelques grands écrivains, des romanciers surtout, ont fait du langage populaire, il faut observer d'abord qu'ils ne s'en servent presque jamais directement eux-mêmes. Ils le mettent dans la bouche des interlocuteurs qu'ils introduisent sur la scène, conformément au précepte :

Conservez à chacun son propre caractère.

C'est ainsi que *Molière* fait parler *Martine*, *la Soubrette*, dans les *Femmes savantes* :

Mon Dieu ! je n'avons pas étugué comme vous,  
Et je parlons tout droit, comme on parle cheux nous.

Le même auteur fait parler des Picards, des Normands, chacun dans son propre jargon. Cela devait être. Les Picards, les Normands peuvent en rire, s'en amuser un instant; mais ce ne sont pas là les morceaux qu'on admire, ceux auxquels on revient toujours avec plaisir. Ce privilège n'est réservé qu'aux passages qui réunissent la beauté des sentiments à la pureté du style.

Au reste, encore une distinction. Les patois dont se ser-

<sup>1</sup> Le français n'a point d'expressions, du moins dans le style soutenu, pour la plupart des manipulations qui tiennent au laitage. L'opération de traire ne peut même se rendre dans certains temps que par périphrase. Le soir et le matin s'expriment souvent en grec par un mot qui signifie le moment où l'on trait les vaches, *Αμολογ*, et ce sont les héros d'*Homère* qui s'en servent, bien qu'ils eussent encore d'autres termes à leur disposition.

vent *Manzoni*, *Walter-Scott* sont des idiomes qui ont été longtemps ceux d'une nation tout entière, qui se sont écrits, qui peuvent s'écrire encore, qui ne diffèrent du langage ordinaire que par un degré inférieur de perfection.

Mais qui a jamais écrit en patois chez nous jusqu'à l'avocat *Python*? Où sont les règles de l'orthographe, de la grammaire, de la prononciation? Y a-t-il parfaite identité entre l'idiome des Broyards, des *Quetzo* et des *Gruyériens*? Il y a plus, le *Gruyérien* de *Bulle* est-il le même que celui de *Montbovon*? Chacun devra-t-il écrire dans son dialecte, ou bien fera-t-on un langage eclectique ou composite de tous ces baragouins?

En résumé, je suis sensible, autant que qui que ce soit, aux grâces de notre vieille langue romane. Je l'aime dans les *Korauls*, dans les chansons, et surtout dans le ranz-des-vaches. C'est qu'on y trouve les vrais sentiments du peuple, tantôt de la gaîté, tantôt de la malice ou une douce mélancolie; c'est que ces chants sont l'œuvre des gens d'esprit d'alors, gens qui ne connaissaient aucune autre espèce d'idiome, et qui ont donné à celui de leur époque toute la perfection dont il leur paraissait susceptible. On fait bien encore quelquefois des chansons patoises. Il ne manque pas de malins, toujours prêts à s'égayer; lorsqu'un événement tragi-comique y donne lieu. Mais quelle différence entre ces accents et ceux du temps passé! Ce n'est plus ni la même langue, ni la même finesse, ni la même sensibilité. C'est du commun, du tout commun. Pourquoi? parce que les productions de l'ancien temps sortaient de la tête des hommes d'élite de l'époque, tandis que celles d'aujourd'hui sont l'œuvre du premier venu.

Maintenant, voulez-vous que les hommes d'élite d'à-présent ou de l'avenir se servent d'un instrument ingrat, informe pour n'être compris de personne, au lieu de réveiller des échos qui peuvent être répétés au loin? Voulez-vous qu'ils restent ignorés, au lieu de faire honneur à leur pays? Le but de l'*Emulation* est d'exciter au travail, d'encourager le talent, de le mettre dans la bonne voie. Ce serait assurément le servir bien mal, que de le rendre captif dans les entraves d'un jargon inintelligible. Nous avons deux langues, comme vous le dites fort bien, la romane et la française. C'est un inconvénient, un obstacle à nos progrès. Le français nuit au roman, ainsi que je l'ai fait voir dans le N<sup>o</sup> 9 de cette feuille, et le roman nuit encore plus au français. Exceller dans l'un et l'autre, n'est pas possible. Il ne s'agit que savoir auquel des deux on doit donner la préférence. Le choix à mon avis n'est pas douteux entre la langue de la civilisation et l'idiome incorrect d'une petite peuplade cachée au fond des Alpes.

Je n'ai eu dans cet article d'autre but que celui de me rendre compte à moi-même du plaisir qu'on trouve dans les productions du bon vieux temps, et de faire voir l'impossibilité de raviver, de rajeunir un langage, intéressant sans doute, comme reflet du passé, mais évincé, totalement éclipsé aujourd'hui par celui qui a pris sa place. Tous les regrets, tous

les éloges du monde ne sauraient le remettre en honneur. Il faut en prendre son parti. Il a fait son temps. Le plus grand génie y perdrait ses peines; et si jamais un génie doit naître dans nos vallons, il fera bien de s'inspirer de la muse classique, et non de la muse romane.

Qu'on ne se méprenne donc pas sur mes intentions. J'apprécie notre vieux langage; j'en ai même fait l'objet de mon étude et de mes méditations; et s'il arrivait, ce que je ne crois pas, qu'il fût encore entendre des chants spontanés dans la bouche d'un bon campagnard, et dans la simplicité de la nature, je les accueillerais avec plaisir et reconnaissance. Mais je déplorerais qu'un homme de lettres, qu'un homme de talent parmi nos concitoyens fût un pareil usage de son esprit. Comme j'aime à citer des faits et à rendre à chacun la justice qui lui est due, si M<sup>r</sup> Glasson, p. ex. avait écrit en patois son ode à *sa Faux*, on en aurait peut-être parlé un moment dans un café, dans une auberge ou deux du Canton, au lieu qu'elle a été goûtée non seulement chez nous, mais au dehors, et qu'il est à ma connaissance que plusieurs personnes instruites des pays voisins ont voulu en prendre copie. L'Auteur nous a donc rendu un véritable service. Il a prouvé qu'on pourrait aussi attendre quelque chose des Fribourgeois. Puisse ce succès l'encourager pour l'avenir.

*Conclusion finale.* Sous le point de vue du langage, comme sous beaucoup d'autres, respectons le passé; mais tâchons de préparer un meilleur avenir. **H. C.**

La polémique même littéraire n'étant pas du goût du public fribourgeois, nous ne pousserons pas plus avant la discussion sur les essais en patois, qu'on consent, à cette heure, à nommer langue romane. Les marques d'adhésion nombreuses et les charmants couplets qu'a reçus, de divers points du Canton, le défenseur des essais romans, lui eussent cependant rendu la riposte aussi agréable que facile.

**D.**

### LA LYRE ET LA MUSETTE.

A. M. J. .... R. ...

Alors que le plus grand poète  
Connaissait le simple berger;  
Du temps d'Homère, une musette,  
Et la lyre d'un étranger  
Dont les sept cordes trop tendues  
Sous l'aile du soir frémissaient,  
Au même saule suspendues,  
Entre elles se parlaient.

LA LYRE.

Qui que tu sois, mon ombre te protège,  
Dis-moi, que font ces fleurs? Sur ce gazon  
Pourquoi ces chalumeaux, cette toison, ce siège?  
Tu veux m'apprendre aussi ce que tu fais, ton nom?

LA MUSETTE.

Je m'appelle Musette . . . . .

LA LYRE.

Et moi je suis la Lyre

Qui chante, qui soupire  
Comme une voix des cieux;  
Ma divine harmonie  
Enflamme le génie,  
Ravit l'homme, et les Dieux  
Que ma voix déifie.

J'aime l'amour et le guerrier:  
Et sur mon front que la gloire environne,  
S'enlace une double couronne  
De myrte et de laurier!

LA MUSETTE.

Pour moi, je chante sur l'herbette,  
Près des ruisseaux bordés de fleurs;  
Je chante, et la vive alouette,  
Et l'écho du vallon répète  
Les gais refrains de nos pasteurs.  
Je chante les objets que je connais, que j'aime:  
J'aime les prés, les bosquets, les ruisseaux;  
J'aime l'homme des champs qui laboure et qui sème;  
J'aime les monts, les rochers, les troupeaux,  
La clochette sauvage,  
Les fêtes sous l'ombrage,  
Le son des Chalumeaux . . . . .  
Que de fois la bergère,  
Au bruit de nos chansons,  
Revint fraîche et légère  
Danser sur ces gazon!

LA LYRE.

On ose comparer des accents tout rustiques  
Au langage des Dieux,  
Aux élans magnifiques  
De mon souffle mélodieux!

LA MUSETTE.

Je ne suis point votre rivale,  
La Lyre, oh! oui, la Lyre est sans égale.  
Comme au-dessus du coudrier,  
L'on voit le pâle peuplier  
Lever sa verte cime:  
Ainsi vous l'emportez sur nous;  
Mais si votre chant est sublime,  
Le nôtre est simple et doux.

*Louis Bernet.*

## BULLETIN PUBLIC.

### ANNONCE

TOUCHANT L'ÉDUCATION DES IDIOTS OU CRÉTINS.

A la fin des *Actes de la Société helvétique des Sciences naturelles*, réunie à Fribourg en 1840, on trouvera un arrêté du Conseil général des hospices à Paris, en date du 4 novembre même année, par lequel M. *Edouard Seguin*, directeur de l'éducation des enfants idiots, muets par imbécillité, etc., a été attaché aux hospices de la rue de Sèvres et du faubourg St-Martin, en qualité d'instituteur des jeunes idiots.

Cet arrêté et l'instituteur qu'il concerne m'ont inspiré le plus grand intérêt et la plus vive curiosité. Les expériences que j'ai faites en ce genre à l'école de notre ville pendant maintes années, et les résultats que j'ai obtenus sans le secours de la médecine, m'ont prouvé à l'évidence que, si la grande question sur l'idiotisme est aussi du ressort des sciences médicales, elle appartient de préférence au plus noble des arts, à celui de l'éducation; vérité qui se trouve largement développée et motivée en différents endroits des actes de 1840.

Je pris donc la liberté de m'adresser directement à M<sup>r</sup> *Ed. Seguin*, pour le prier de bien vouloir, dans l'intérêt de notre patrie, me donner quelques renseignements sur la méthode qu'il avait employée dans son institut particulier, et dont les succès lui avaient valu la confiance du Conseil général des hospices.

M<sup>r</sup> *Alphonse de Diesbach*, allant à Paris, a bien voulu se charger d'un exemplaire des Actes avec une lettre de ma part. J'obtins une réponse verbale. M<sup>r</sup> *Seguin* me fit dire qu'il n'avait encore rien écrit sur ce sujet, qu'il se disposait à le faire, et qu'il ne manquerait pas de me communiquer tout ce qui serait publié à cet égard. Il a tenu parole, et en date du 4 février 1842, j'ai reçu, avec une lettre de sa main, deux exemplaires d'une brochure sous le titre :

» *Théorie et pratique de l'Éducation des Enfants arriérés et idiots*; par EDOUARD SEGUIN. Premier trimestre (oct., nov. et décembre 1841). — *Leçons aux jeunes idiots de l'hospice des incurables (hommes)*. — Paris 1842, chez Germer Baillière, Rue de l'École de Médecine 17 (48 pages in-8°).

Je n'entreprendrai pas de faire l'analyse de ce compte-rendu

qu'il faut lire en entier et avec réflexion. On y verra d'abord dans quel état l'instituteur a reçu des mains du médecin de l'hospice et de ses deux administrateurs les dix élèves mâles dont il a entrepris l'éducation. Cet état est remarquable par ses détails, et M<sup>r</sup> *Seguin* n'y a trouvé qu'une seule omission notable.

Son compte-rendu part de cet état, et développe de mois en mois les moyens qu'il a successivement employés, et les résultats qu'il a successivement obtenus. Tout est si bien précisé et en même temps si laconique dans ce petit nombre de pages qu'on ne saurait en retrancher un mot. La théorie ne s'égaré point dans le vague des mots et des conjectures; elle est fondue dans la pratique, et ne paraît qu'avec les divers moyens mis en œuvre, pour en indiquer les motifs et les résultats. Ceux-ci, considérés en eux-mêmes et par rapport au but, ne tiennent pas du prodige; mais, comparés au point de départ, ils ne laissent pas d'être très remarquables et font pressentir ce que le temps et les soins de ce directeur de l'éducation des idiots ont dû produire cette année.

M<sup>r</sup> *Edouard Seguin* n'a point recours aux remèdes de la médecine pour rendre ses élèves à l'humanité. Tous ses moyens sont pris dans le domaine de la pédagogie qui, partant de la réciprocité d'action entre l'esprit et ses organes, agit par les organes sur l'esprit, et par l'esprit sur les organes; principe qui a été clairement établi dans les Actes de la Société, et qui se présente facilement à tout instituteur intelligent et réfléchi.

On verra dans le compte-rendu de M<sup>r</sup> *Edouard Seguin* l'application qu'il en a faite sur des élèves qui tous avaient dépassé cet âge tendre sur lequel l'éducation a tant de prise. Le plus jeune de ses élèves avait atteint l'âge de onze ans, et tous les autres en comptaient de douze à dix-neuf.

J'ai fait venir plusieurs exemplaires de la brochure de M<sup>r</sup> *Seguin* pour en faire part aux autres sections cantonales de la Société, et dans quelques jours on en trouvera à Fribourg, chez M<sup>r</sup> le pharmacien *Lachat*.

FRIBOURG, le 15 mars 1842,

Grégoire Girard, Cordelier.

## BULLETIN AGRICOLE.

L'un de nos agronomes les plus expérimentés, M<sup>r</sup> J. Vonderweid, a bien voulu nous communiquer quelques réflexions préliminaires à des études suivies qu'il se propose de publier dans notre Journal, sur les améliorations agricoles introduites et à introduire dans notre Canton. Comme plusieurs des idées

émises dans cette introduction, se retrouvent dans les premiers articles d'Agriculture fournis par notre Collaborateur ordinaire, et dont M<sup>r</sup> Vonderweid n'avait peut-être pas connaissance, nous nous bornerons à analyser le travail de ce nouveau et très honorable Collaborateur.

M<sup>r</sup> Vonderweid, comparant d'abord l'état actuel du Canton avec ce qu'il était autrefois, ne peut s'empêcher d'en éprouver une vive satisfaction, et de nourrir de nouvelles espérances. Il paie un juste tribut de reconnaissance aux Agriculteurs élevés au-dessus de la routine, qui ont introduit dans le pays de nouvelles agricultures, et en particulier à M<sup>r</sup> Philippe de Diesbach, du Breitfeld, introducteur de l'Agriculture belge et flamande. « La Belgique et la Flandre » dit M<sup>r</sup> Vonderweid, « étant les pays les plus riches et les mieux cultivés » de l'Europe, il était difficile de faire un meilleur choix. « Mais, malgré les efforts des Agriculteurs éclairés du pays, « on est attristé de ne point trouver chez nous cet air de « splendeur agricole, d'aisance et de propreté qui distinguent « nos voisins, de Berne p. ex., état de prospérité auquel la « *Société Economique*, établie très anciennement à Berne, n'a « pas peu contribué.

« Pour atteindre ce degré de perfectionnement, » poursuit notre honorable Collaborateur, « il faut que les hommes des classes instruites de la Société s'entendent, comme en Allemagne, en Angleterre, en France, où ils ont converti des pays entiers de sable en terres productives et fertiles. Laissons là cette fatale indifférence, mettons la main à l'œuvre, formons des sociétés d'Agriculture<sup>1</sup>, ne devenons pas, par notre incurie, les tributaires de voisins plus industrieux. C'est à la mauvaise manière de cultiver les terres qu'on doit le grand nombre de fermiers étrangers qui se trouvent dans notre pays, parce que nos habitants ne peuvent pas donner d'un domaine un loyer convenable en le cultivant mal; c'est à la même cause qu'il faut rapporter les terres, malheureusement en grand nombre, acquises par nos voisins<sup>2</sup>. Une jeunesse mieux élevée, une conduite plus régulière peuvent successivement diminuer ces graves inconvénients. Le perfectionnement de l'Agriculture amène aussi nécessairement à sa suite l'ordre, l'économie et la prospérité dans les ménages. »

#### D.

<sup>1</sup> Une *Société d'Agriculture* existait autrefois comme section de la *Société Economique Cantonale* et de la *Société Fédérale d'Utilité publique*. Nous ne pouvons qu'applaudir à sa renaissance surtout au moment où la *Société Economique* elle-même, semble vouloir prendre une nouvelle vie. (Note du R.)

<sup>2</sup> Nous ne pouvons nous dispenser d'émettre l'opinion que c'est précisément l'affluence de fermiers, domestiques et ouvriers étrangers au Canton qui a rendu possibles les améliorations qui ont lieu et qui vont toujours croissant, et que c'est à l'affluence des capitaux du dehors et aux acquisitions de fonds par nos voisins que le canton de Fribourg est redevable de la valeur progressive des immeubles, laquelle à son tour influe nécessairement sur la meilleure culture des fonds de terre. (Note du R.)

## POÉSIE.

### L'UNDERWALDIENNE.

De tous les chasseurs de montagne,  
Le plus beau c'est mon amoureux,  
Quand sous son chapeau d'Allemagne  
Flottent aux vents ses blonds cheveux.  
Dès l'aube, au flanc de la colline,  
Je l'ai vu descendre à grands pas,  
Avec sa lourde carabine....  
Veille sur lui, bonté divine,  
Veille sur lui, saint Nicolas!

A nous, enfants de l'Helvétie,  
Le ciel donne en propriété  
L'amour qui parfume la vie,  
Les grands monts et la liberté!  
Moi, depuis l'enfance orpheline,  
En lui seul j'espère ici-bas,  
Jusqu'au retour vers sa chaumine,  
Veille sur lui, bonté divine,  
Veille sur lui, saint Nicolas!

Ainsi chantait la fille blanche,  
Quand tout-à-coup on entendit  
Gronder un bruit sourd d'avalanche....  
Pour elle, ô mon Dieu! tout fut dit....  
Malgré la nuit déjà voisine,  
Elle s'élança, et tout là-bas  
Soupire au fond de la ravine.  
Veille sur lui, bonté divine,  
Veille sur lui, saint Nicolas!

Le soir, la foule rassemblée  
Attendit longtemps, mais en vain;  
Depuis ce jour dans la vallée  
Ni l'un ni l'autre ne revint....  
Et pourtant une voix s'obstine  
Encore à répéter, hélas!  
Toutes les nuits à la sourdine:  
Veille sur lui, bonté divine,  
Veille sur lui, saint Nicolas!

Max. Buchon.

<sup>1</sup> Des liens politiques assez étroits, un traité d'alliance solennel et fréquemment renouvelé unissaient, il y a deux siècles et demi, la ville impériale de Besançon et la république-confédérée de Fribourg. Jusqu'aux derniers temps, Besançon fut la métropole religieuse de notre Suisse. Aujourd'hui les liens politiques et religieux sont détruits, mais une Confraternité littéraire, fondée au Collège et rajeunie au Congrès scientifique réuni en 1840 dans l'ancienne capitale de la Franche-Comté, vient rallier les hommes d'études de la Bourgogne helvétique et franc-comtoise. M. Maximilien Buchon appartient à cette élite de jeunes Français que leur séjour parmi nous a identifiés avec nos Alpes et notre Suisse comme avec une seconde patrie.

#### D.

# L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

N° 14.

FRIBOURG, MARS 1842 : SECONDE QUINZAINE.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis forment un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 48 bats pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

## AGRICULTURE.

Laissons là, pour un moment, l'Agriculture et ses pratiques, ses instruments et ses bestiaux, ses travaux, ses productions, pour nous livrer à l'examen de ce qui constitue essentiellement *les besoins de l'agriculteur*.

Pour que l'agriculteur puisse, dans l'état actuel de la Société remplir dignement la noble mission qui lui est assignée par la Providence, il lui faut *des écoles* pour développer son intelligence, *des chemins* pour relier ses terres au monde industriel, *de la terre*, et son premier instrument de travail, *de l'argent pour faire produire la terre*.

Nous disons d'abord *des écoles et des chemins*: Voilà les deux plus puissants moteurs de l'industrie agricole. Et lorsque nous disons des écoles, nous n'avons pas la prétention de convertir en savants tous les agriculteurs, mais nous entendons par là *de bonnes écoles primaires*, à la portée de tout le peuple des campagnes, et *des écoles secondaires* ou écoles moyennes, où puissent se former ceux qui sont destinés à diriger de plus grandes exploitations rurales. Créez des sociétés économiques, des sociétés d'Agriculture, décernez des primes, donnez des médailles, ouvrez des instituts, des fermes-modèles: Tout cela est bien, sans doute; mais tout cela manquera de base, si le cultivateur ne prend part à ce grand mouvement de la matière et de la pensée, s'il reste étranger à cette circulation intellectuelle et industrielle qui fait la vie des nations. Or, qui donc le mettra en communication avec le monde moral dont la presse est l'organe, s'il ne sait ni lire la pensée écrite, ni écrire sa propre pensée? Qui donc mettra de l'ordre dans ses affaires et de la régularité dans son économie domestique s'il ne sait ni compter ni chiffrer? Qui donc paiera le fruit de son travail, si le champ qu'il cultive, son usine à lui, n'est point relié par une bonne route à quelque centre industriel? Nous douterions vraiment de la nécessité de prouver aujourd'hui que le paysan doit savoir lire, si nous n'avions acquis la triste certitude que d'étranges paradoxes, que l'on eût du croire oubliés, reviennent au jour. A quoi bon que le paysan sache lire? Cette question impie,

nous l'avons entendue de la bouche de gros propriétaires, qui ne sont pas sans influence dans la conduite de nos affaires, à quoi bon? Ignorent-ils donc que le paysan c'est l'Agriculture tout entière, les neuf-dixièmes de la population du pays. Refuser l'instruction au cultivateur, c'est le rendre incapable de comprendre les vérités du Christianisme et de pratiquer les préceptes de la morale évangélique, c'est lui refuser les droits politiques et civils, c'est lui enlever le sens moral, c'est lui dénier la vie de l'âme et le progrès industriel: *car l'instruction seule donne tout cela*. C'est condamner l'Agriculture à l'immobilité et à la routine inintelligente, et le cultivateur à la vie des brutes. Qu'on y prenne garde, c'est là pour les promoteurs même de cette doctrine un dangereux système. C'est un héritage des âges précédents qui ne cadre plus avec notre vie actuelle. Le mouvement démocratique qui s'est fait jour dans nos institutions et dans nos lois produit chaque jour ses effets. La propriété foncière, et avec elle l'influence dans les affaires politiques tombe chaque jour plus au pouvoir de ce paysan qu'on n'instruit pas assez, qu'on voudrait ne pas instruire du tout. Or, comprend-on quelle absurde et dangereuse contradiction que ces droits acquis sans l'intelligence qui peut en diriger l'exercice? En vain se flatterait-on de l'espoir de faire servir toujours à ses fins cette masse inerte et ignorante, de s'en constituer, comme l'on dit, les meneurs. Erreur que cela! ce paysan, dont vous vous servez aujourd'hui comme instrument, apprend de vous comment il faut faire pour créer des majorités, et il ne tardera pas à se servir contre vous de l'arme que vous avez mise entre ses mains. On connaît ce mot d'un ami de l'aristocratie: « Rien n'est dangereux comme un prolétaire éloquent. » Nous disons, nous, *rien de dangereux comme un propriétaire ignorant*. C'est un mal que nous signalons avec peine que cet égoïsme brutal et retréci qui, dans la population rurale *ignorante*, éteint souvent tout sentiment noble et généreux, et jette dans les relations je ne sais quoi de rude, de défiant et de haineux. Intelligence, affection, tout se concentre dans la

propriété du coin de terre qu'il remue et qu'il veut sans cesse agrandir : Là finit l'horizon de sa pensée, heureux quand il s'étend aux limites de la commune. Nous signalons le mal, mais nous nous garderons bien d'en faire un crime au paysan, grave enfant auquel la loi et l'organisme social ont si longtemps refusé les moyens de développer son intelligence, nature sauvage, à laquelle la civilisation communiquait jusqu'ici ses vices, sans vouloir lui départir ses bienfaits. Nous sommes heureux pourtant de voir que le mal va diminuant. Ils sont bien loin de nous, Dieu merci, les temps où l'on écrivait : « *Ex Friburgo Helvetiorum, omnium scientiarum cultu deserto ac destituto.* » Ce qui veut dire : « de Fribourg en Helvétie, » lieu désert et destitué de la culture de toute science <sup>1</sup>. » Nous pouvons, en fait d'instruction primaire et de voies de communications, soutenir sans crainte la comparaison avec certain pays voisin, qui se dit le foyer des lumières et de la civilisation, où l'exposé du budget de 1841 constate que 5,661 communes sont encore dépourvues d'écoles, et où un général, favori du Roi, membre de la Chambre des députés, va demander à un chef de tribus arabes de quoi faire les chemins vicinaux de sa commune. Grâce à l'impulsion donnée et aux encouragements accordés par les autorités cantonales depuis 1831, il n'est aucune partie du territoire fribourgeois qui ne participe à une école primaire; grâce encore à ce mouvement d'amélioration imprimé à l'enseignement primaire, ces écoles sont assidûment fréquentées et soigneusement inspectées; le sort des régents a été amélioré; eux-mêmes, au moyen de l'école normale, deviennent d'année en année plus capables d'apprécier et d'accomplir leur importante tâche. Les communes comprennent que là est leur avenir, et elles s'empressent à l'envi de remplacer par des maisons d'école bien aérées, bien éclairées et spacieuses, les misérables taudis où les enfants, qui les fréquentaient en petit nombre, étaient condamnés à croupir dans les ténèbres au physique et au moral. L'École moyenne aussi produit ses fruits et verse chaque année dans la population certain nombre d'élèves, très capables de vivifier l'industrie agricole et les professions mécaniques.

Cependant il reste encore beaucoup à faire, et ce serait s'abuser étrangement que de croire qu'on puisse s'arrêter là. Nous exhortons le public tout entier à persévérer dans cette voie de progrès, et à se bien pénétrer de cette vérité, que le paysan, dans notre canton, ne sait pas encore que *le temps est de l'argent*. Il y a bien des choses encore qu'il devrait savoir et qu'il ignore. L'instruction est la première base de toute amélioration dans le sort des habitants de la campagne, partout où de bonnes lois leur garantissent déjà la liberté et la sécurité. Il ne suffit pas à l'agriculteur qu'il possède la terre et qu'un capital considérable soit versé dans son entreprise agricole; il faut encore qu'il sache fertiliser cette terre et que son capital soit dépensé utilement; ce qui suppose que les

cultivateurs peuvent se procurer facilement le degré d'instruction qui leur est nécessaire. *Ainsi, une éducation capable de développer leur esprit, de perfectionner leurs sentiments religieux et leur sens moral, de rendre leurs relations réciproques plus douces, plus bienveillantes, de les porter à s'entraider et à se communiquer leurs lumières; suffisante pour leur donner les connaissances nécessaires à l'explication des phénomènes de la végétation et à juger les divers procédés de culture; qui leur enseigne les principes d'une bonne comptabilité, par le moyen de laquelle ils pourront suivre sans cesse les progrès ou la décadence de leur fortune et les causes auxquelles ils doivent attribuer leurs succès et leurs revers; enfin qui les instruit de leurs devoirs et de leurs droits: une telle éducation est un besoin pressant pour les peuples agricoles, une condition irrémédiable de leur prospérité; et il faut qu'ils ne rencontrent pas ici l'obstacle d'une caste qui s'arrogerait le monopole ou le privilège de l'instruction pour disposer seule de cet élément de force, ou qui tromperait ce besoin de l'âme en le rendant futile ou nuisible.*

Mais il ne suffira pas non plus que le cultivateur ait reçu dans de bonnes écoles ces éléments de l'instruction qui lui est nécessaire; il faut encore qu'au sortir de l'école et pendant tout le cours de sa carrière, il féconde cette bonne semence, en cultivant toujours le champ de son intelligence. En ne répétant pas, on oublie; en n'avançant pas, on recule; en n'exerçant pas une faculté, on la rend inerte. Il faut que le cultivateur se tienne au courant des nouvelles découvertes, des meilleures méthodes, de l'emploi des machines qui abrègent le travail et économisent la main-d'œuvre, de tous les perfectionnements, en un mot, que le temps amène, que l'expérience consacre dans ce premier des arts qu'il professe. Pour cela, il faut qu'il lise. La lecture est la nourriture de l'âme, comme le pain est celle du corps. Pas de meilleurs conseillers que les bons livres. Il faut donc que le paysan lise, qu'il lise peu, parce que ses travaux réclament ailleurs l'emploi de son temps, mais qu'il choisisse bien ses lectures et qu'il apprenne à lire avec fruit. Si nous avions à composer sa bibliothèque, nous placerions dans chaque famille, pour peu qu'elle en eût les moyens, outre les livres élémentaires, conservés depuis l'école, *un bon livre de morale chrétienne, approuvé par l'autorité ecclésiastique respective, un abrégé de l'Histoire sacrée, un abrégé de l'Histoire de la Suisse, puis le Code civil du Canton.* Nous placerions dans chaque commune *un ou deux journaux politiques*, pour la tenir au courant des événements qui intéressent tous les peuples de la terre, *un journal d'Agriculture, le Bulletin des Séances du Grand Conseil, et la Feuille officielle du Canton.* Ces écrits, tenus aux frais et au profit de toute la commune, devraient être déposés de préférence dans quelque maison qui ne fût pas un débit de boissons, par exemple, à la fruiterie, là où il en existe. Le temps à vouer à ces différentes lectures se trouve naturellement les jours de dimanches et fêtes, après avoir vaqué au service divin et aux soins domestiques. Ce temps, ainsi employé, ne serait pas un temps perdu, tant s'en faut, et il profiterait

<sup>1</sup> Agrippa de Nettesheim en 1524. *Opera Lugduni per Beringos fratres* 8<sup>o</sup> Il. 761.

bien autrement au corps, à l'esprit, à l'économie domestique et à la gloire de Dieu que ne le font aujourd'hui ces mêmes jours passés dans l'oisiveté, la débauche, le jeu de cartes, l'ivrognerie et les querelles, souvent meurtrières.

Nous voudrions qu'à côté de la Statistique sur l'état de l'instruction primaire, il se fit encore annuellement une enquête sur la situation intellectuelle des campagnes; et pour n'indiquer qu'une des faces sous laquelle elle pourrait être tentée, nous désirerions qu'un document fidèle nous apprît quelle extension la presse périodique seulement a prise parmi la population rurale. On serait étonné sans doute du petit nombre d'hommes de la classe agricole qui prennent leur part de ce *pain quotidien de la pensée*.

Mais, nous le répétons, avant de donner des journaux aux paysans, donnez-lui de bons instituteurs; car il faut qu'il sache lire et qu'il apprenne à lire avec discernement pour lire avec fruit. D'abord des écoles! c'est le premier mot de notre article: ceci nous ramène au second... *des chemins!*

Nous avons dit qu'il faut à l'agriculteur des chemins pour relier ses cultures au monde industriel. Cette vérité est tellement évidente qu'elle est presque triviale; et cependant combien d'hommes, combien de communes qui ne veulent pas la reconnaître, encore moins la mettre en pratique! Comme les meilleures choses, pour s'introduire dans la généralité des esprits, pour devenir populaires, ne sauraient être redites trop souvent, nous croyons devoir nous étendre un peu sur cette matière, au risque d'encourir le reproche de vouloir enseigner ce que tout le monde sait. Heureux si les développements que nous allons présenter peuvent servir à compléter cette partie essentielle d'enseignement, sans lequel il ne peut y avoir dans un pays ni Agriculture, ni commerce, ni progrès possibles d'aucun genre, tandis qu'au contraire des communications faciles, promptes et sûres, sont la source de toutes les prospérités d'un pays et du bien-être général. On ne doit pas regretter quelques sacrifices de temps et d'argent, pour obtenir ces résultats et, dans la prestation en nature, employée manufacturièrement et avec discernement, on trouvera toujours les moyens les plus efficaces d'exécuter de nombreux travaux.

C'est peu que l'Agriculture possède la terre et, avec elle, un capital de roulement judicieusement dépensé, il faut encore, s'il doit faire plus que végéter, que les produits qui en proviennent puissent s'échanger facilement, de manière à acquérir tout le prix dont ils sont susceptibles. La prospérité du commerce est un des plus puissants ressorts et un des encouragements les plus réels pour la culture comme pour tous les autres genres de fabrication. Quand les cultivateurs peuvent facilement vendre leur superflu et acquérir ce qui leur est nécessaire, alors, n'étant pas bornés à ne produire que ce qu'ils peuvent consommer, ils mettent toute l'activité possible dans leurs travaux, dont les produits peuvent se transformer en numéraire, se conserver, s'accumuler et représenter une variété illimitée de jouissances nouvelles qu'ils n'auraient

jamais pu obtenir sur leur propre terrain. En outre, ils apprennent à connaître les qualités spéciales de leurs terres, ils appliquent leurs facultés à produire bien et complètement l'objet le mieux approprié à leur sol et à leur climat: De là naît la division du travail dont l'Agriculture est généralement susceptible. De là naissent des idées plus exactes et plus étendues: De là naît enfin l'habitude de raisonner les procédés de l'Agriculture et de faire avec intelligence ce qui précédemment n'était que l'effet d'une aveugle routine.

Un commerce actif suppose des communications faciles, favorisées soit par la disposition naturelle des lieux, soit par des voies artificielles, soit aussi par une bonne police qui éloigne les déprédateurs, et par un bon régime d'impôts qui ne pèse pas sur le mouvement des marchandises et n'emploie jamais le monopole pour créer des débitants privilégiés de certains produits. Si nous cherchions ici les qualités que ces conditions exigent dans le gouvernement, nous serions conduits à reconnaître qu'il faudrait le supposer fort, instruit, au pair des lumières du siècle, dirigé par les intérêts généraux de la population, qui sont inséparables des intérêts de l'Agriculture et du commerce, protecteur de l'égalité de tous les citoyens de l'état.

Appliquant maintenant au Canton de Fribourg ces données de la théorie, nous constatons avec plaisir que le gouvernement né en 1831 du principe démocratique et des idées libérales a fait beaucoup, plus qu'aucun de ses devanciers, pour l'instruction du peuple des campagnes, pour l'affranchissement du sol, pour assurer tous les intérêts sociaux et affermir le crédit public par de bonnes lois civiles, et pour procurer au pays de meilleures voies de communication.

Puisse-t-il ne pas s'arrêter dans cette marche progressive et achever sans trop de retard les travaux de routes qui ont été entrepris ou décrétés! Lorsque toutes les constructions et corrections correspondantes aux engagements pris envers les états voisins auront été exécutées, lorsque l'on y aura ajouté une bonne communication avec le pays de Schwarzenbourg et une route mieux tracée et mieux entretenue pour faciliter les communications entre le chef-lieu et le district de Corbières, lorsque l'on aura corrigé les fautes énormes commises dans la construction de la route entre Fribourg et Morat, pour en avoir abandonné la direction à un homme que son zèle désintéressé ne peut pas absoudre de la faute qu'il a commise en se chargeant témérairement d'une affaire dont il n'était pas capable; lorsque, dirons-nous, tous ces travaux auront été exécutés avec la perfection qui est aujourd'hui de rigueur, le canton de Fribourg pourra se dire doté des principales communications qui importent à son bien-être. Cependant il en est encore une qui à nos yeux n'a pas moins d'importance que celles que nous venons de mentionner: nous voulons parler d'une communication à établir entre Bulle et le Simmenthal par le Val-de-Charmey et Bellegarde. Un coup d'œil sur la carte suffit pour démontrer que cette route attirerait inmanquablement à elle toutes les relations entre l'Oberland bernois

et les cantons de Vaud et de Genève; dès lors il n'est pas difficile de calculer les avantages considérables qu'elle procurerait aux districts de Bulle, Châtel, Gruyères et Corbières, et l'accroissement de valeur qui en résulterait immédiatement pour les fonds de terre dans les communes de Bellegarde et de Charmey. On ne tarderait pas d'y voir rendues à la culture les nombreuses possessions que les temps d'ignorance et la manie des services étrangers ont fait passer sous le régime pastoral, au très grand préjudice des habitants de ces contrées.

Presque partout dans le Canton, les chemins purement vicinaux, ceux qui sont à la charge seule des communes, sont ouverts; il ne s'agit que de les rendre viables tous; pour cela il reste beaucoup à faire. Il arrivera assez fréquemment que ces chemins nécessiteront des redressements, des changements de place, ou bien encore des adoucissements de pente: Le tracé de ces corrections exige, le plus souvent, des connaissances techniques que ne peuvent pas avoir les préposés des communes et nous leur conseillons de prendre conseil d'un expert dans cette partie.

Nombre de communes, cédant à l'évidence du besoin et à l'impulsion donnée d'en haut, ont exécuté avec zèle, les unes avec intelligence, des travaux nombreux pour rendre viables leurs chemins vicinaux; d'autres sont restées dans leur engourdissement séculaire, en se cramponnant à leur antique adage *que les mauvais chemins font les bons prés*, à celles-ci nous dirons: *Eveillez-vous donc enfin et marchez: aux premières nous ferons remarquer qu'il ne suffit pas d'avoir créé ou amélioré les chemins communaux, mais que l'importance est de les bien entretenir, et c'est là ce qui manque le plus généralement dans notre pays.*

Rappelons à cet égard un principe qui ne souffre pas d'exceptions, et qui, bien qu'il n'ait pas été appliqué aux chemins, leur est cependant essentiellement propre; il peut être énoncé ainsi: *Plus un objet est susceptible de détériorations, d'avaries, plus il faut de soins pour les prévenir ou les arrêter.* Chacun connaît ce mot de la bonne ménagère, *savoir refaire un point à temps*, et chacun apprécie sa justesse. Tous nos ouvrages sont soumis à ce principe, mais il en est peu qui doivent moins le perdre de vue que les routes, parce qu'il en est peu qui à chaque instant soient aussi exposés. Créées pour être attaquées sans cesse, ce n'est pas seulement contre les intempéries que nous devons les protéger, c'est contre une action plus permanente encore, celle même à qui elles doivent leur existence. Aussi, continuellement soumises à des dégradations journalières, ce n'est que par des réparations, pour ainsi dire, journalières qu'il est possible de prolonger, de renouveler leur existence. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le développement des méthodes et des instruments les plus économiques pour améliorer et entretenir les chemins communaux, cela nous conduirait au-delà des limites de cet article: nous publierons un jour, si le Public le désire, une instruction sur cette matière. Pour le moment, bornons-nous à rappeler que dans la prestation en nature, employée manufacturièrement et

avec discernement, on trouvera toujours les moyens les plus efficaces d'exécuter de nombreux travaux. Expliquons cette pensée.

Les adversaires de la prestation en nature ont cherché à la déprécier, en la présentant sous l'odieux caractère de l'ancienne corvée; mais le bon sens public, quelque nom que l'on applique à cet impôt, a su lui assigner sa véritable destination. L'ancienne corvée était une redevance féodale, imposée à une seule partie de la population, dans un intérêt qui lui était souvent étranger. Aujourd'hui la prestation en nature est une charge commune à tous les habitants sans distinction et dans l'intérêt de chacun d'eux. Dans tous les cas, on peut dire que c'est une corvée pour obtenir un grand bienfait, celui de ne pas briser voitures et harnais dans de mauvais chemins, celui d'en diminuer par la suite la détérioration et l'usure, celui de ne pas perdre dans les mauvais chemins, chevaux et marchandises; celui de ne pas employer une journée entière à faire péniblement un transport que l'on pourra faire facilement en quelques heures; celui d'ajouter ainsi une valeur réelle à la terre que l'on cultive et à ses produits. Certes, quand une bonne voie de communication aura fait gagner à celui qui s'en sert tout le temps qu'il perdait auparavant à sortir des trous et des fondrières avec demi-charge, et qu'il aura calculé ce bénéfice de temps, il cessera de regretter les trois journées de corvée qu'il aura données, qui lui feront retrouver une économie de dix, quinze journées en plus de travail productif, et lui épargneront tous les désagréments et les accidents inséparables de la voiture embourbée. Les mêmes avantages, la même économie de temps, de peines, d'usure de ses vêtements profitent au piéton qui va à son travail, ou au marché vendre les denrées. Persuadez-vous donc bien, habitants de la campagne, qu'en travaillant aux chemins, vous travaillez à votre propre commodité et à l'accroissement immédiat de votre Agriculture et de ses produits.

Les travaux faits par les prestations sont souvent mal exécutés, parce qu'on n'apporte pas l'ordre convenable dans l'organisation des ateliers.

En effet, dans la plupart des communes, on convoque à un jour indiqué tous les habitants soumis aux prestations. Ils y travaillent pêle-mêle et sans qu'un ouvrage spécial soit assigné à chacun d'eux. Souvent le même ouvrier ramasse les pierres, les conduit à la brouette et en fait lui-même l'emploi. Si elles sont éloignées du chemin, les voitures attendent qu'elles soient ramassées par les manœuvres pour les transporter sur le chemin, où les ouvriers chargés d'en faire l'emploi les attendent à leur tour, de sorte que souvent les journées de prestations donnent tout au plus la moitié, et même moins, de travail effectif.

Presque jamais on ne casse les pierres; elles sont déposées brutes et sans ordre sur le chemin, au milieu des flaques d'eau et de la boue, où elles ne sont que nuisibles et se détruisent promptement.

Pour procéder régulièrement et obtenir un travail utile,

les habitants devraient être répartis en ateliers qui ne seraient occupés que successivement, dans l'ordre suivant :

Un certain nombre de travailleurs serait chargé du soin exclusif d'extraire et cribler les graviers, ou d'extraire ou ramasser les pierres et de les déposer en tas réguliers, près des lieux d'extraction et de manière à pouvoir être facilement chargés.

Si le chemin a trop peu de largeur pour que le cassage des pierres puisse y être opéré, on le fait au lieu même de l'extraction. Cependant, il est préférable de réserver ce travail pour le moment où les matériaux sont déposés sur l'accotement, parce que les débris des pierres cassées fournissent une matière solide, très propre à lier et consolider le chemin. Le cassage forme aussi la tâche d'un certain nombre d'habitants qui sont spécialement désignés pour ce travail. Un ouvrier de force médiocre, ou même un jeune homme de quinze à seize ans, peut en un jour, à l'aide d'un marteau à manche court, réduire de trois à 4 pieds cubes de pierres dures en morceaux de la grosseur d'un pouce.

Les propriétaires de voitures transportent et déposent ensuite les graviers ou les pierres, brutes ou cassées, selon qu'il vient d'être dit, le long du chemin, et, s'il est possible, sur l'accotement même où elles sont disposées en tas réguliers. Une section de travailleurs est réunie aux voituriers pour opérer le chargement et le déchargement.

Lorsque les graviers ou les pierres cassées sont prêts à être employés, des habitants, en nombre proportionné à l'étendue des travaux à exécuter, sont chargés, soit de préparer l'encaissement, soit d'enlever les boues et de mettre à nu l'empierrement existant. D'autres, choisis parmi les plus intelligents, re-

çoivent pour tâche de construire ou de recharger l'empierrement<sup>1</sup>.

Enfin, les accotements étant débarrassés et l'empierrement terminé, les travailleurs qui n'ont pas été employés aux autres ateliers sont commandés pour niveler les accotements et curer les fossés.

Chaque section doit avoir un chef ou surveillant chargé de diriger les travailleurs, d'assurer la bonne exécution des ouvrages, et de former, pour être remise au syndic, la liste des retardataires et de ceux qui n'auraient fait qu'une partie de leurs prestations.

Les journées de travail seront, toutes les fois que la nature des ouvrages le permettra, converties en tâches, qui comprendront soit l'extraction, le transport ou l'emploi d'un nombre déterminé de pieds cubes de matériaux, soit l'ouverture ou le curage de tant de pieds courants de fossés, etc. Cette disposition doit, autant que possible, être toujours exécutée.

Dans la distribution des travaux, les conseils auront soin de consulter les forces et l'intelligence des individus, pour les employer de préférence au genre de travail auquel ils sont le plus propres.

Les ouvrages d'art, tels que ponts, ponceaux, cassis, etc, qui ne peuvent être bien faits que par des hommes du métier, sont payés par la commune.

C'est ainsi que nous avons vu procéder dans les pays où l'on sait organiser le travail, et c'est ce que l'on appelle employer *manufacturièrement* la prestation en nature. C. S.

<sup>1</sup> Il y a des empierremens de deux espèces, avec ou sans fondations. Ces derniers, généralement préférés aujourd'hui, sont ceux que l'on désigne sous le nom de *Chaussées à la Mac-Adam*.

## HYGIÈNE.

### DU CRÉTINISME.

#### TROISIÈME ARTICLE.

(Voyez les Nos 10 et 12 de *J'Emulation*).

Les mesures proposées en 1830 à la *Société Suisse d'Histoire Naturelle* ne reçurent pas une exécution immédiate. A cette époque les esprits eurent à se préoccuper de dangers graves et imminents. La Suisse éprouvait le contre-coup de la révolution de juillet, et le Choléra sévissait sur presque tous les points de l'Europe. Heureusement il ne put point franchir la barrière des Alpes, nouvelle preuve de la salubrité de leur atmosphère. A ces causes d'ajournement, ajoutez la mort du D<sup>r</sup> Paul Usteri, l'un des membres les plus actifs et les plus distingués de la Société. Enfin M<sup>r</sup> Gross remit la question du Crétinisme sur le tapis dans une dissertation publiée à Tubingen en 1837, sous la présidence d'Autenrieth. Mais ce ne fut qu'en 1840 que la *Société des Sciences Naturelles*, stimulée

par celle d'*Utilité publique*, s'en occupa plus sérieusement dans la réunion qui eut lieu à Fribourg. Elle nomma une commission spéciale, présidée par M<sup>r</sup> le D<sup>r</sup> et Professeur Troxler. Le rapport de cette Commission fut lu en assemblée générale, dans sa séance du 26 août. On avait consulté préalablement plusieurs personnes qui communiquèrent leurs observations par écrit. Il serait trop long et bien superflu de les discuter ici, d'autant plus qu'elles se trouvent consignées dans les Actes de la Société. Il me semble qu'elles peuvent toutes se réduire aux deux principes, qui émanent de la dualité crétinique. *le défaut de développement dans les organes et le défaut de développement dans les facultés*. Sans s'exclure mutuellement d'une manière absolue, le premier principe sert de base au rapport du D<sup>r</sup> Clavaz, et le second à celui du D<sup>r</sup> Eblin. Voici le résumé des deux rapports :

Selon le D<sup>r</sup> Eblin, une mauvaise éducation suffit pour

provoquer dans l'organisme humain <sup>1</sup> un état qu'il serait difficile de distinguer du Crétinisme congénial. Sans nier l'influence du climat, il met beaucoup d'importance dans celle de l'éducation non seulement morale, mais physique. Il cite certaines localités dont le climat n'a pas changé, et où cependant le Crétinisme a beaucoup diminué depuis le mouvement imprimé aux populations et aux individus par les bouleversements politiques et des relations plus nombreuses.

M<sup>r</sup> *Eblin* appelle aussi l'attention sur le développement de quelques facultés intellectuelles isolées dans quelques crétins, et qu'il serait à propos de découvrir et de cultiver. Il fait remarquer combien ces malheureux savent en général apprécier les témoignages de bienveillance, et combien il importe de leur associer un certain nombre de personnes raisonnables. Il convient que la manière de voir du D<sup>r</sup> *Guggenbuhl* est très juste à l'égard des enfants qu'on veut préserver du Crétinisme; mais il ne croit pas que les crétins formés gagnent beaucoup à être transportés sur les hauteurs. Plaçant avec M<sup>r</sup> *Amstein* le siège du mal dans le système nerveux, il pense que les influences qui agissent sur ce système ne sont pas purement matérielles, mais qu'il en est de dynamiques. Il fait remarquer en passant que le Crétinisme n'est endémique dans les Grisons, que là où se trouve l'ardoise dite *des Grisons*. Du reste, M<sup>r</sup> *Eblin* ne partage pas, sur le Crétinisme, l'opinion de *Hufeland*, et ne considère la disposition scrofuleuse et rachitique que comme une cause concomitante du Crétinisme. Il accuse les mariages précoces et certaines circonstances qui accompagnent le moment de la génération, telles que l'état d'ivresse pendant le coït, l'usage des eaux calcaires, etc. Il recommande comme correctifs le dessèchement des marais, la culture des arbres dans de certaines limites, celle du sol aussi parfaite que possible, une éducation physique mieux soignée, surtout dans la première enfance, la propreté, les bains, des chambres hautes, sèches, bien aérées, exposées au soleil, la modération et la tempérance, le séjour sur les hauteurs en été, l'usage d'une eau salubre, etc. <sup>2</sup> On voit que, tout en insistant sur l'importance et la nécessité d'une bonne éducation, M<sup>r</sup> *Eblin* est loin de dédaigner l'action des causes matérielles.

M<sup>r</sup> le D<sup>r</sup> *Clairaz* signale comme premières causes du Crétinisme l'emplacement des habitations dans les vallées étroites et leur exposition au midi, le défaut d'air pur et l'inculture des terres. Il croit du reste que les causes indiquées par les naturalistes ne sont pas suffisantes pour produire chacune séparément le Crétinisme; que cet effet ressort de la réunion de plusieurs d'entre elles. Il ne range pas la difformité du crâne parmi les causes du Crétinisme; il la regarde comme

<sup>1</sup> On entend par *Organisme* non seulement la disposition des organes, mais l'ensemble des fonctions qu'ils exécutent (*Dict. de l'Acad.*) soit des forces qui régissent un être organisé. (*Dict. des termes de médecine*). Dans ce sens le mot *organisme* peut très-bien être considéré comme synonyme de *nature humaine* quand il est question de l'homme.

<sup>2</sup> Actes de la Société.

un produit. Il cite le village de la Battiáz, près Martigny, comme une preuve de l'influence d'agents externes, le Crétinisme y ayant disparu sous celle de conditions atmosphériques et hygiéniques plus favorables. Il tombe d'accord avec M<sup>r</sup> *Eblin* sur les correctifs à employer <sup>3</sup>.

M<sup>r</sup> le Rapporteur de la Commission (en même temps président de l'assemblée) ajoute à ces rapports les importantes réflexions que lui avait suggérées une longue expérience. Il trouve entre autres que le seul caractère distinctif et général du Crétinisme est l'engourdissement *anormal* et *notable* des facultés intellectuelles et affectives, qui ne se développent point, comme elles le pourraient et comme elles le devraient dans la situation et les rapports sociaux de l'individu. Le vice organique radical est encore inconnu et, sans vouloir exprimer toutes les nuances que présente cet engourdissement, il suffit de partager les crétins en *complets* et *incomplets*, comme l'a fait *Esquirol*. L'origine du mal tient à la conception de l'enfant dans le sein maternel, souvent aux impressions vives que la mère éprouve pendant la grossesse et même au moment de l'accouchement. Diverses circonstances peuvent développer ou affaiblir le germe primitif. Parmi les premières, il faut surtout remarquer l'abus des boissons spiritueuses commis par les parents. M<sup>r</sup> le Rapporteur, dont on connaît les brillants succès dans la carrière pédagogique, subordonne l'action des remèdes physiques du Crétinisme à celle des moyens éducatifs, et ce point de vue, qu'il développe avec une grande conviction, lui fait donner la préférence aux idées du D<sup>r</sup> *Eblin* <sup>4</sup>.

Après la lecture de toutes les pièces relatives à la question du Crétinisme, la Commission reconnut à l'unanimité l'utilité d'un institut expérimental dans la Suisse orientale, et confié aux soins du D<sup>r</sup> *Guggenbuhl*. Puis elle chargea le Comité central d'arrêter la série de questions qu'il conviendrait d'adresser à toutes les sections cantonales, pour en obtenir des statistiques du Crétinisme assez complètes à la fois et

<sup>3</sup> Actes de la Société.

<sup>4</sup> Je crois devoir citer ici comme terme de comparaison le passage suivant de M. *Esquirol*, « Les sens des idiots, dit ce savant, étant à » peine ébauchés, les sensations imparfaitement perçues, leur intelli- » gence ne peut se produire au dehors, puisque ses instruments sont » défectueux. Les sens étrangers au monde extérieur ne peuvent se » rectifier les uns par les autres, l'éducation ne saurait suppléer à tant » de désavantages, bien différents des aveugles, des sourds et muets » chez lesquels les sens qui restent suppléent jusqu'à un certain point » aux sens dont ils sont privés. Les idées que l'homme acquiert par les » sens dont les aveugles ou les sourds-muets sont privés, leur manquent » sans doute; mais l'intelligence n'étant pas lésée, quoique privée de » quelques-uns de ses instruments, s'exerce tout entière pour acquérir » des notions générales et des idées abstraites. Aussi les aveugles, les » sourds-muets sont-ils éducatibles, tandis que les idiots ne le sont pas. » Incapables d'attention, les idiots ne peuvent diriger leur sens. Ils en- » tendent, mais n'écoulent pas; ils voient, mais ne regardent pas etc. » N'ayant point d'idées, ils ne pensent point, ils n'ont rien à désirer, ils » n'ont pas besoin des signes, ils ne parlent point. La parole est inutile » à celui qui ne pense pas, qui ne désire pas. *Des maladies mentales*, » tome 2, page 333.

assez uniformes, pour que l'on pût dans la suite les réunir dans un tableau synoptique. Voici comment ces questions furent rédigées par le Président de la Société :

La première question concerne la topographie du lieu ;

La seconde, la statistique des crétins et l'état civil de la Commune ;

La troisième, les maladies qui accompagnent ordinairement le Crétinisme ;

La quatrième, les degrés de parenté entre les crétins et leur filiation de parents malades ou crétins ;

La cinquième et sixième, l'éducation des crétins ;

La septième, les accidents survenus pendant la grossesse, à la mère ou aux enfants ;

La huitième, l'époque où, et la manière dont le Crétinisme s'est manifesté dans la Commune ; item, les causes qui l'ont fait diminuer.

Telles furent, relativement au Crétinisme, les opérations de la plus illustre assemblée qui se soit jamais réunie dans nos murs. Cette vingt-cinquième session de la Section suisse des Sciences naturelles laissera un long souvenir par l'important objet de ses discussions, et par le nom de la cité qu'elle honora de ses séances. Bien que jetée à l'écart sur le pied des Alpes, la ville de Fribourg, comme l'a très bien observé le Savant distingué<sup>5</sup> qui présidait l'assemblée, a prouvé qu'elle ne voulait pas rester étrangère aux progrès de l'industrie, des

<sup>5</sup> Discours d'ouverture.

sciences et des arts. Elle s'associe aujourd'hui aux gloires de l'intelligence, comme au 15<sup>me</sup> siècle elle partagea les dangers et le triomphe de la liberté.

Depuis lors, M<sup>r</sup> le D<sup>r</sup> *Guggenbuhl* a fondé son établissement sur l'*Abendberg*, dans le district d'Interlaken. Cet emplacement offre une station estivale de 5,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et une station hyémale de 3,400 pieds. Les heureux résultats des premiers essais ont déjà fixé l'attention de l'étranger, et la ville de Hambourg vient de faire à cet établissement un don de 4,500 florins.

Mais les mesures prises en 1840 n'ayant pas amené les résultats qu'on attendait, la *Société des Sciences naturelles*, réunie à Zurich en 1841, nomma une commission chargée d'activer les recherches et de recueillir des matériaux pour la prochaine session qui aura lieu à Altorf. Cette commission, qui siège à Zurich, vient d'adresser une circulaire à toutes les autorités sanitaires, ainsi qu'aux sociétés scientifiques de la Suisse, pour obtenir des renseignements sur tout ce qui concerne le Crétinisme dans chaque canton. Les questions qu'elle a formulées sont, à quelques modifications près, de même nature que celles qui ont été posées en 1840.

M'étant dévoué par goût à l'étude de cette grande question, je tiendrai le public au courant des travaux qui doivent en hâter la solution, et en particulier de ceux qui seront entrepris dans les limites de notre territoire.

*Dr. Berchtold.*

## INSTRUCTION PUBLIQUE.

### RECUEIL DES LOCUTIONS VICIEUSES

EN USAGE DANS LE CANTON DE FRIBOURG.

Les hommes qui ont fait leur étude de la vie et du progrès des peuples, s'accordent à dire qu'une condition essentielle du développement intellectuel d'une nation est une certaine perfection dans les moyens de communication orale, dans le langage. Et comme le répétait avec beaucoup de justesse l'un des collaborateurs de l'*Emulation* dans son premier article sur les *Essais romans*: « Si le langage est grossier l'esprit est lourd » M<sup>r</sup>. *H. C.* exprimait en même temps le regret que notre Canton ne possédât point encore un recueil de locutions vicieuses du genre de ceux qui ont été publiés dans les autres cantons de langue française, Vaud, Genève, Neuchâtel. L'utilité d'un semblable travail avait frappé déjà bien longtemps auparavant l'un de nos compatriotes les plus instruits, M<sup>r</sup>. *J. U.*, de Fribourg, qui, sous le titre d'*Observations sur le langage du Canton de Fribourg* avait réuni une foule de mots et de tournures employés par les Fribourgeois dans le discours familier ou même public, mais étrangers au génie délicat et capricieux de la langue française. Ces observations manuscrites et que leur auteur ne paraissait point destiner à la publicité, nous

ayant été obligeamment communiquées, il y a quelques années, devinrent la base et comme la matière première du travail que nous essayons pour le public de notre pays. Mais avant de lui en présenter les premières pages, nous avons un mot à dire sur la manière dont nous avons conçu et rédigé notre recueil.

Les locutions vicieuses usitées à Fribourg peuvent généralement, ce nous semble, rentrer dans les trois catégories suivantes: Germanismes, idiotismes patois ou romans, corruptions du Français. Il est tel mot qui participe à la fois de toutes ces altérations. Nous avons, autant que possible, remonté à l'origine de ces dérivations vicieuses, toutes les fois qu'elles nous ont paru se préciser avec quelque certitude. Pour les locutions tout-à-fait propres au terroir, celles au moins que nous avons crues telles, nous les avons notées d'un astérisque.

Dans la plupart des recueils de locutions vicieuses, on trouve à côté des fautes que commettent les personnes mêmes éclairées, par entraînement, par habitude, par irréflexion, les fautes plus grossières des gens sans éducation ni instruction aucune. Ces dernières, nous avons cru devoir les omettre, convaincus que ces personnes ne nous liront pas et que tous les écrits du monde, ne les empêcheront pas de parler mal toute leur vie. L'ordre, dans lequel nous avons classé les ex-

pressions vicieuses, n'est pas non plus le même que celui qui a été suivi jusqu'ici. A la succession alphabétique, nous avons substitué comme plus agréable et plus rationnelle celle des séries par objets de la même nature. C'est ainsi qu'aujourd'hui nous publions des noms *d'arbres, d'arbrisseaux, de plantes et de fruits* et que le prochain numéro contiendra les termes de cuisine. Nous ne dissimulons pas que de cette manière de procéder résulte un grand inconvénient, celui de ne pouvoir catégoriser que peu de phrases, les locutions vicieuses, les plus vicieuses même et les plus difficiles à extirper consistant plus dans les constructions que dans les mots. L'aurait-il d'un supplément devient ainsi nécessaire. Mais dans les recueils ordinaires et avec le système alphabétique, les appendices ne s'évitent pas davantage. Il échappera toujours au moment de la classification, quelques mots, quelques tournures, qu'il faudra couvrir après coup au travail principal.

Avouons-nous maintenant que, sur le point de livrer la première page de notre recueil à l'impression, nous éprouvons quelque hésitation par la crainte qu'on ne se méprenne sur le but réel de l'œuvre que nous avons entreprise. Nous redouterions si fort de passer pour les censeurs du langage de nos concitoyens, et d'encourir le reproche de pédantisme. Pour avoir eu le temps et la pensée de faire la collection des locutions vicieuses en usage parmi nous, nous n'avons nullement la sottise prétention de mieux parler que tous ceux de nos compatriotes qui ont reçu une éducation libérale. Autant que qui que ce soit d'entre nous, nous tenons aux vieux us et coutumes du bon pays de Fribourg. On le verra bien à la manière dont nous nous y prenons pour égayer l'aridité de notre sujet, citant des vers patois à l'appui de la signification d'un mot patois, tout comme les vers de *Lamartine*, et de *Victor Hugo* à l'appui d'une acception française. On le verra encore bien au zèle patriotique avec lequel nous défendrons, contre le despotisme des *40 tyrans siégeant à Paris*<sup>1</sup>, les locutions suisses et fribourgeoises légitimées par un besoin pressant. la nature du sol, notre situation exceptionnelle, et l'absence enfin de termes équivalents recevables, dans la langue de nos vainqueurs en fait de la langue. Comme la plupart de nos dignes ecclésiastiques et magistrats, nous continuerons à trouver que le mot *cordre* ne se rend pas par *souhaiter*, et à nous servir de l'expression *armailli* plutôt que de son correspondant *berger* dont on peut dire avec vérité ce que les Italiens appliquent énergiquement à un mauvais traducteur; *traddutore, traditore*. Puis enfin, nous n'oublions pas que si les mots, les phrases ont quelque importance, ce n'est que parce qu'ils représentent la pensée, et que les mots sont pour les pensées comme les pensées pour le cœur et la vie<sup>2</sup>.

Quelques amis du développement intellectuel.

<sup>1</sup> C'est la dénomination plaisamment imaginée par un correspondant genevois de la *Revue Suisse* pour MM. les quarante de l'Académie française.

<sup>2</sup> Epigraphe de l'*Ouvrage d'Education* auquel travaille le P. Girard, et où il se propose de remplacer les Grammaires de mots par des Grammaires d'idées.

## PREMIÈRE SÉRIE.

NOMS D'ARBRES, DE PLANTES, D'ARBRISSEAUX ET DE FRUITS.

## LOCUTIONS VICIEUSES.

## TERMES FRANÇAIS.

<i>Daille</i> , patois.	Le <i>Pin</i> , espèce d'arbre résineux.
La <i>Saule</i> .	Le <i>Saule</i> , arbre qui croît dans les prés et le long des ruisseaux.
<i>Pivots</i> .	Cônes, ou pommes de <i>Pin</i> , de <i>Sapin</i> : un cône, une pomme de <i>Sapin</i> .
<i>Grenioles</i> , patois.	<i>Cornouilles</i> , ou cornes, fruit du <i>Cornouiller</i> .
De la <i>fouine</i> .	De la <i>faine</i> , fruit du <i>Hêtre</i> . On trouve aussi <i>fouesne</i> . (Dictionnaire de <i>Napoléon Landais</i> .)
Des <i>rebrondons</i> , <i>rebrandons</i> .	Des <i>rejets de chou</i> . Nouvelles pousses de chou.
<i>Cuchillon</i> , patois. Le poète roman, <i>Python</i> , d'Arconciel, a employé ce mot dans sa traduction de la 2 <sup>e</sup> <i>Eglogue</i> de <i>Virgile</i> :	Le <i>Troène</i> , sorte d'arbrisseau qui croît dans les haies et porte des baies noires dont on fait de l'encre.
<i>Obil infant giaméàton teint trup</i> <i>nesfa,</i>	
Le blanc <i>cuchillon tzeit</i> , la <i>gresa</i> <i>sulla e migia.</i>	
<i>Ampes</i> , patois, <i>flamboises</i> .	<i>Framboises</i> . De bonnes framboises.
<i>Greffions</i> , patois.	Des <i>bigarreaux</i> . Un bigarreau; grosse cerise. Il en est de bigarrées.
<i>Meurons</i> , <i>Meuriers</i> .	<i>Mûres</i> , <i>Mûriers</i> . Une mère, un Mûrier.
Un <i>pomme de terre</i> , du patois, qui dit : <i>on perrdetèra</i> .	Une <i>pomme de terre</i> .
Un <i>poire</i> , du patois : <i>on pere</i> .	Une <i>poire</i> .
<i>Plumer</i> des poires, des pommes.	<i>Peler</i> des poires, des pommes. On dit <i>peler</i> des pommes, <i>éplucher</i> des oignons, <i>écaler</i> des noix, <i>plumer</i> une poule.
<i>Carottes rouges</i> , ou jaunes, traduit du patois <i>reis rozés</i> .	Des <i>betteraves</i> . Une betterave rouge, une betterave jaune.
Du <i>pourreau</i> .	Du <i>poireau</i> ou <i>porreau</i> , un porreau.
<i>Dé-z-haricots</i> .	Des <i>haricots</i> ; il faut prononcer le <i>h</i> .

Le défaut de place nous oblige de renvoyer la suite de cette série au prochain numéro.

# L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

N<sup>o</sup> 15.

FRIBOURG, AVRIL 1842 : PREMIÈRE QUINZAINE.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille revue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 bats pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

## AGRICULTURE.

Abordons maintenant les dernières propositions de notre article. Nous avons dit qu'il faut à l'agriculteur de la terre et son premier instrument de travail, de l'argent pour faire produire la terre.

Cette proposition se justifie par elle-même et par la définition que nous avons donnée précédemment de l'Agriculture. Toutefois elle est susceptible de quelques développements que nous allons exposer succinctement.

Pour que l'homme se livre au penchant naturel qui le porte à améliorer sa condition au moyen du travail, il faut qu'il soit sûr de jouir des fruits de ce travail. Cette certitude sera incomplète si les habitants du pays jouissent des terres en communauté et par indivis, soit qu'ils se bornent à en recueillir les fruits spontanés, soit qu'ils se partagent les fruits du travail commun. Dans le premier cas, le travailleur se verrait privé, par la jouissance commune, du fruit de son labeur; dans le second, il y aurait intérêt pour lui à travailler le moins possible, puisque sa part n'éprouverait aucune augmentation par le surcroît de travail qu'il s'imposerait. Si, au contraire, le territoire est divisé par portions entre les individus qui l'habitent, chacun de ceux-ci jouissant du fruit de son propre travail, sera intéressé à lui donner tout le développement possible. Si la concession est temporaire, il continuera ses travaux de manière à en retirer tout le fruit dans le terme de la durée de sa jouissance; mais il n'entreprendra aucun de ces grands ouvrages de dessèchement, de clôture, d'irrigation qui s'identifient avec la valeur de la terre et semblent participer à sa durée. Si la concession est perpétuelle, elle est alors ce qu'on appelle une propriété, et devient susceptible de toutes les améliorations et de tous les perfectionnements possibles. C'est donc seulement dans les pays où la terre est appropriée que l'on peut trouver une Agriculture florissante.

La propriété existe bien aujourd'hui chez la plupart des peuples, même peu avancés dans la civilisation; mais il ne faut pas que ce mot fasse illusion; le droit de propriété n'a

toute son efficacité pour les progrès de la culture qu'autant qu'il est complet, et il n'est complet qu'autant qu'il est irrévocable, c'est-à-dire suffisamment protégé contre l'arbitraire des gouvernements et les attaques des ambitieux. Si l'expérience prouve au cultivateur que, sous un prétexte quelconque, il peut être dépouillé du fruit de son travail, il se gardera de courir de telles chances.

A quelles conditions peut-on donc obtenir ce droit absolu et complet de propriété, le seul qui en mérite réellement le titre? Il doit évidemment résulter de l'impossibilité que le Gouvernement puisse attenter au droit, et de la nécessité où il se trouve de le protéger contre les atteintes individuelles.

L'impossibilité des attaques arbitraires de la part du Gouvernement naît principalement de la subdivision très-considérable de la propriété, qui rend chaque attaque isolée sans résultat pour la cupidité du pouvoir, puisque une seule spoliation ne lui procurerait qu'une fraction extrêmement petite de la richesse territoriale, et qu'un grand nombre de pareils attentats lui deviendrait dangereux par la multiplicité d'ennemis qu'il lui susciterait. Cette impossibilité peut aussi résulter de la coalition des intérêts des propriétaires; coalition organisée, capable de se défendre contre les attaques, et d'intervenir puissamment dans l'action du Gouvernement.

Cette dernière condition préserve aussi la propriété d'un autre genre de spoliation qui n'attente pas moins à sa plénitude; nous voulons dire l'exagération ou l'injuste répartition des impôts. La contribution payée au Gouvernement par chaque possesseur de terre, représente les frais de la protection qu'il accorde à la propriété. Mais ce puissant salarié pourrait, comme on en a des exemples dans le monde, exiger un prix excessif de ce travail, si les propriétaires n'étaient appelés à en discuter et à en fixer les limites. Enfin, la mauvaise répartition de l'impôt peut encore, soit par ignorance des vrais principes économiques, soit en l'absence de cette intervention des propriétaires dans le Gouvernement, donner des bornes fort étroites au droit de propriété; par exemple,

l'impôt prélevé sur le produit brut ne manque pas d'avoir cet effet : ainsi , en supposant que la culture commune produisît le double des frais , l'impôt de la dîme enlèverait le cinquième du produit net ; mais une culture industrielle perfectionnée pourrait bien ne produire d'abord que les onze dixièmes des frais , et dans ce cas , la dîme viendrait même attaquer le capital. Une pareille assiette de l'impôt aurait donc pour effet d'établir une immobilité complète et une routine aveugle dans les procédés agricoles , puisque chaque avance faite à la terre augmenterait , pour celui qui la ferait , le rapport de l'impôt au revenu ; elle assignerait donc des bornes à la libre disposition de la propriété et l'empêcherait d'être complète. C'est à cette cause qu'on doit attribuer en partie la médiocrité et l'immobilité générale de l'Agriculture dans les pays soumis à la dîme. Les fermiers anglais ont réussi à neutraliser en partie ces mauvais effets par des abonnements avec les décimateurs.

Enfin , la propriété cesse aussi d'être complète quand son étendue n'est pas proportionnée au capital mobilier de ses possesseurs , puisqu'alors ceux-ci ne peuvent en tirer tous les avantages qu'elle procure à ceux qui possèdent un capital suffisant. Alors aussi elle cesse de recevoir les travaux d'amélioration et de conservation qui sont dévolus au propriétaire. Cette disproportion est ordinairement la suite des lois de substitution , de majorat et de main-morte , rendues pour perpétuer la richesse dans une caste privilégiée. Elles ont pour résultat d'empêcher que la propriété ne passe des mains qui manquent de capitaux mobiliers , et qui , la laissant dépérir , trouveraient de l'avantage à vendre , dans celles qui , ayant excédant de ces capitaux , pourraient non seulement acheter , mais encore améliorer. L'expérience prouve en effet que chaque mutation , provenant d'achat ou d'échange , est suivie de travaux favorables au perfectionnement de la culture , et c'est en cela surtout que se faisait remarquer l'influence engourdissante des fiefs lodables. Ces mêmes lois , dont nous avons parlé tout à l'heure , tendent aussi à concentrer les biens-fonds dans un petit nombre de mains , et par conséquent à les rendre de plus en plus disproportionnés au capital mobilier des propriétaires ; elles amènent donc ainsi une dégradation progressive et accélérée de l'Agriculture du pays auquel on les impose.

Ces effets ne peuvent être palliés que par l'existence d'une grande richesse mobilière , produite par un commerce étendu et placée à côté de ces vastes possessions territoriales. Alors se forme une classe de capitalistes qui , sous le nom de *fermiers* , sont de véritables propriétaires temporaires du sol et y apportent les capitaux qui manquent aux propriétaires titulaires. Ainsi l'Angleterre a une bonne Agriculture , parce qu'elle est divisée en propriétés peu étendues , nommées fermes , proportionnées au capital d'exploitation , et non parce qu'il existe une abstraction nommée grande propriété , qui , en réalité , n'a d'autres fonctions que de toucher à perpétuité les intérêts du capital d'achat de ces domaines , en bornant le temps de la jouissance du propriétaire temporaire , et l'empêchant ainsi

de mettre à la culture tout l'intérêt d'un propriétaire incommutable.

Telles sont les conditions indispensables pour que le plus fort capital possible soit appliqué à la culture des terres. Si nous en faisons l'application au canton de Fribourg , nous trouverons que ce pays , à qui la nature a accordé un bon sol , un climat tempéré et une population robuste , est mis actuellement en position de donner à son Agriculture un rapide accroissement , à mesure que l'instruction du peuple sera assez avancée pour lui en faire concevoir l'importance et choisir les vrais moyens. Le Gouvernement , sorti du libre choix des citoyens , et n'ayant à combattre ni des principes , ni des mouvements anarchiques , est assez fort pour faire respecter la propriété et l'autorité des lois qui la protègent. Il est intéressé à la propriété par sa constitution même , qui en rend les propriétaires , les agriculteurs , partie intégrante et prépondérante. L'égalité politique et l'égalité civile sont garanties , de sorte qu'aucun genre de propriété n'est favorisé aux dépens des autres , et qu'ils sont à peu près tous librement commercables. Les entraves féodales ont disparu. La dîme est en majeure partie rachetée , et la loi en facilite le moyen à ceux qui n'ont pas su encore apprécier cet immense bienfait. Le système hypothécaire a établi sur de bonnes bases le crédit public et particulier , et les capitaux abondent assez pour que l'agriculteur puisse se les procurer à un taux modéré. Celui-là même , qui n'a pas d'hypothèques à fournir , trouve encore facilement l'argent nécessaire à ses entreprises agricoles , s'il a su mériter la réputation d'homme intelligent , économe , laborieux , fuyant les cabarets et fidèle à tenir sa parole. Placé pour ainsi dire au centre de plusieurs marchés et lieux de consommation considérables , ce pays ne manque pas de débouchés avantageux pour ses productions agricoles , et elles acquerront toujours plus de valeur , s'il se hâte de multiplier et améliorer ses voies de communication. Le Code civil a interdit pour l'avenir les substitutions ; il est à désirer que le Gouvernement prenne de sages mesures pour faire disparaître celles qui existent , et qu'il s'applique sérieusement à diminuer la main-morte. Nous exprimons encore le vœu que la disparition des péages intérieurs en Suisse vienne donner au commerce toute la liberté qu'il est en notre pouvoir de lui procurer , et qui est le vrai principe vivifiant de l'Agriculture.

Voyons maintenant , pour terminer , si la loi et la coutume ont fait au fermier , dans ce pays , une position telle qu'il puisse avec confiance et sécurité travailler au perfectionnement de ses cultures , et y engager les capitaux nécessaires. Nous disons hardiment NON , et nous invoquons , dans l'intérêt du propriétaire , qui n'est autre que celui des progrès de l'Agriculture , une réforme en cette matière.

Une disposition législative , n'ayant en vue que l'intérêt du seigneur direct , avait frappé du *lod* toute amodiation dont la durée excéderait le terme de neuf ans.

A côté de cela s'est établie la coutume de stipuler dans ces contrats le droit de les résilier librement tous les trois ans.

Il est encore généralement d'usage que le propriétaire du fonds se réserve une partie notable des produits en nature, ordinairement la troisième part, désignée sous le nom de *terrage*, et souvent encore, depuis le rachât de la dîme, le *terrage* et la dîme.

Enfin, l'usage presque général est encore que les fermiers entrent en possession à la Chaire-S'-Pierre (22<sup>e</sup> février), et que le fermier sortant fasse les semailles d'Automne, qu'il vient ensuite récolter l'été qui suit la sortie du domaine.

Nous aurons rendu un service éminent à la cause du progrès agricole dans ce Canton, si nous parvenons à convaincre ses habitants que cette loi restrictive de la durée des baux et les usages que nous venons de signaler sont inconciliables avec l'Agriculture perfectionnée. Essayons donc d'éclairer la question *des propriétaires et des baux*.

Sous le rapport de l'intérêt général, il est avantageux qu'une grande quantité de propriétés rurales soit possédée par une classe d'individus et exploitée par une autre. A la vérité, quelques propriétaires cultivent avec intelligence, améliorent leurs terres, et livrent à la consommation une quantité considérable de bons produits; mais en général les fermiers tirent des terres plus de fruits, exécutent à meilleur marché leurs travaux, font plus d'économies, et livrent au public plus de productions; et, lorsque les baux ont une durée assez prolongée pour que le fermier recueille le prix de ses avances et de ses améliorations, la terre elle-même gagne à être cultivée par lui.

Cependant, nous sommes loin de nier que le propriétaire seul peut entreprendre les grands travaux d'amélioration, tels que les chemins d'exploitation, les canaux d'irrigation ou de dessèchement, et tout ce qui fera par la suite une terre féconde et productive. Intéressé à augmenter la valeur de ses fonds, et travaillant pour soi et ses enfants, il se livrera à d'utiles opérations; plus instruit, il introduira de nouveaux procédés de culture, de nouveaux instruments, des plantes nouvelles, et, servant d'exemple à ses voisins, fera faire des progrès à l'Agriculture. Tout le monde sait les services rendus dans ce genre par les propriétaires du Breitfeld, de Grandfey, Remetzwyll, Wallenried, Greng et Rosières.

Après être convenu de ces faits, et désirant que d'habiles propriétaires continuent à s'occuper de l'amélioration de leurs terres, nous croyons qu'il serait avantageux qu'ils les remissent ensuite à des fermiers instruits par leur exemple et disposés à bien faire. En effet, le propriétaire néglige ordinairement une foule de détails qui, pour être petits, deviennent importants, s'il ne suit guères les foires et les marchés, et reste ainsi étranger à bien des spéculations lucratives; il surveille moins bien ses domestiques, desquels il vit trop séparé; il est souvent forcé de confier ses travaux, sa surveillance à des personnes peu intéressées à le bien servir; il consomme beaucoup plus, et livre par conséquent beaucoup moins de denrées aux marchés. Le fermier, au contraire, tire parti de tout et en temps opportun; partageant

la table et le travail de ses domestiques et de ses ouvriers, il est plus fidèlement servi par eux, puisqu'ils n'osent ni rester plus long-temps à table, ni travailler moins long-temps que lui; il consomme peu, et, forcé de payer ses fermages avec exactitude, il alimente plus fréquemment les marchés avec ses productions.

Au reste, il est agréable pour le propriétaire qui habite la campagne de s'y livrer à quelques opérations agricoles, et il est utile pour le public qu'il y fasse des expériences et des essais; mais il est nécessaire que la plupart des terres soient cultivées par des fermiers, ou, ce qui revient au même, par des propriétaires-paysans, menant vie de fermiers. Il faut donc parler des baux.

A proprement parler, dit un auteur anglais, le bail est un contrat qui a pour base les principes de l'équité, et qui est consenti par deux individus pour leur avantage mutuel. Le propriétaire possède un droit de propriété absolue sur une portion de terre et sur les revenus qu'elle produit; le fermier achète pour un certain nombre d'années le droit de disposer des productions de cette terre, moyennant un prix qu'il paie annuellement. Le premier tire d'un capital territorial les intérêts annuels qui font sa rente; le second jouit d'un capital mobilier qui donne naissance à cette rente et produit en outre un bénéfice à celui qui l'acquitte. Ce capital mobilier consiste dans la somme d'argent nécessaire pour mettre la ferme en état de produire, dans les connaissances agronomiques qui doivent le diriger dans ses travaux, et dans son industrie particulière qui tire un plus ou moins grand parti et de l'argent et des notions.

Les principes de cette matière ayant été observés, les intérêts ayant été balancés, et la bonne foi présidant de part et d'autre à l'exécution du contrat, le propriétaire et le fermier se trouvent placés et doivent chercher à se maintenir dans la situation la plus avantageuse à tous deux, que la nature de ce pacte puisse admettre.

Il est bien certain que le montant du fermage ou rente annuelle dépend de beaucoup de circonstances, telles que la richesse de la contrée, le prix des productions, le taux des charges publiques, la facilité des débouchés et des transports, la distance des marchés, la concurrence entre les divers fermiers, et la nature des produits que peut donner la terre, les travaux qu'elle exige, et les avantages de sa construction et de ses ressources. Quant au fermier, il doit en outre envisager le capital dont il peut disposer, les stipulations et la durée de son bail.

Lorsqu'il s'agit de passer un bail à un fermier, le propriétaire doit, toutes choses égales d'ailleurs, préférer celui qui a travaillé sur sa terre, qui l'a exploitée et la connaît bien; il doit préférer celui qui a de l'aisance, de l'intelligence, de la santé, et qui surtout ait de la conduite, un esprit d'ordre et d'économie et un éloignement décidé pour la vie de cabaret.

L'époque de l'entrée en jouissance est une stipulation très importante, surtout pour le fermier entrant, et par conséquent

pour le propriétaire qui n'obtient un prix de fermage considérable que lorsque son nouveau fermier se trouve bien. Les usages varient infiniment à cet égard d'un pays à l'autre et l'on pourrait en citer dès la fin de septembre jusqu'au 1<sup>er</sup> mai. Pour les pâturages cela n'a pas la même importance; mais pour les contrées à grande culture il est bien désirable que l'on adopte une époque qui soit mieux en harmonie avec la culture alterne et avec les intérêts du fermier entrant. Personne n'est assez ignorant de ces intérêts pour méconnaître que l'époque adoptée pour cela dans le canton de Fribourg et les coutumes qui s'y rattachent, mettent le nouveau fermier dans un malaise dont les effets s'étendent à plus d'une année, qu'il y a collision et froissements incessants entre les deux fermiers par le mélange et la complication de leurs intérêts opposés, et que tout cela ne peut avoir lieu qu'aux dépens du domaine et par conséquent du propriétaire. Nous savons qu'une réforme de cette nature ne peut pas se généraliser subitement, et que ce n'est que successivement qu'elle peut s'introduire dans le pays. L'essentiel est de commencer; c'est aux plus éclairés, aux plus moyennés à donner l'exemple, et il vaut mieux arriver pas à pas que de ne pas arriver du tout. Le terme du 25<sup>e</sup> au 31<sup>e</sup> décembre nous paraît le plus avantageux de tous, à la condition expresse que le fermier entrant puisse faire lui-même les labours et les semailles de l'automne qui précède son entrée en jouissance, et qu'il soit libre de les entreprendre dès le premier décembre. Quelques contrées en Suisse, tout en adoptant le terme que nous proposons, ont établi pour règle que le fermier sortant doit faire pour le fermier entrant ces labours et ces semailles. Cet arrangement ne se recommande pas à nos yeux; car il est bien à craindre que le fermier sortant ne fasse mal des travaux et des ensemencements dont il ne doit pas recueillir les fruits. Le 31<sup>e</sup> décembre paraîtra à tous égards le moment le plus convenable si l'on réfléchit que les fermiers peuvent facilement déménager et s'emménager, à cette époque de cessation de travaux; que le fermier sortant peut laisser, à dire d'experts, ou au prix courant, ses fourrages non encore consommés au fermier entrant; que l'un et l'autre ont eu le temps de vendre et d'acheter les bestiaux; que les clôtures et les plantations nouvelles peuvent alors se faire commodément; que les grains peuvent être battus et vendus et le produit des diverses cultures facilement transportable. Il faudra généralement s'appliquer à régler les choses de manière à prévenir les discussions qui peuvent s'élever entre ces fermiers, déjà fort disposés à l'aigreur, et dont les débats sont presque aussi préjudiciables au propriétaire qu'à eux-mêmes.

Comme la durée des baux exerce une grande influence sur les progrès de l'Agriculture, l'intérêt du propriétaire et les entreprises du fermier, nous allons à cet égard entrer dans quelques détails. Dans un bail de longue durée, le propriétaire trouve son avantage en ce qu'il obtient un prix de fermage plus considérable, et que son fonds sera amélioré; le fermier gagne de son côté, parce que s'il paie, à la vérité, plus cher,

il est sûr de recueillir le fruit de ses avances, et qu'il n'a pas lieu de s'inquiéter pour retrouver une nouvelle ferme dans le cas où il ne conserverait pas la sienne. Les longs baux sont aussi favorables à l'intérêt public, puisque le fermier ne donne un plus haut prix que parce qu'il est bien certain de retirer plus de produits d'un sol mieux cultivé; produits qui servent à la consommation générale. C'est surtout pour les terres arables et pour les fonds qui ont besoin d'amendement que les baux de longue durée sont nécessaires. On sent bien que, pour les pâturages et certaines autres terres, le même motif n'existe pas, quoique l'on ne puisse pas disconvenir que la plupart de nos pâturages ne soient susceptibles de grandes améliorations qui ne peuvent être entreprises par un fermier que pour autant qu'une longue jouissance lui serait assurée sans renchérissement du prix du bail.

La durée des baux doit être mise en rapport avec le système de rotation adopté pour l'assolement, de manière à ce que le fermier n'en éprouve aucune entrave et qu'il puisse arriver toujours à un terme de rotation complète.

Le bail triennal de trois à neuf ans avait pour base l'assolement triennal; il est sans doute aussi ancien que ce mode de culture, réprouvé aujourd'hui par tous les bons praticiens, et qui consistait à laisser la première année le terrain en jachère (*chaumérou*); la deuxième année à lui faire produire des grains d'hiver, la troisième du grain d'été; après quoi repaissait l'improductive jachère.

Cette combinaison ne s'allie plus à l'Agriculture perfectionnée; elle ne peut marcher de pair avec les assolements bien combinés, avec ceux surtout dans lesquels entre la culture des sainfoins et des luzernes.

Selon le système d'assolement, les baux de vingt à vingt-cinq ans seraient les plus avantageux sous tous les rapports; mais de ce que les baux à long terme sont reconnus les meilleurs, il ne faut pas conclure que les baux à vie seraient utiles au propriétaire. Au contraire il résulte de ces contrats dont le terme est incertain, qu'en vieillissant ou en perdant ses enfants, le fermier n'a plus de motif pour améliorer; comme il n'en trouve pas non plus dans la perspective connue du terme où son bail serait renouvelé s'il a mis la terre en bon état. D'ailleurs un fermier trop âgé, s'il n'est pas puissamment secondé par ses enfants, devient nécessairement moins actif pour la surveillance, le travail et les améliorations.

Nous pourrions, à l'appui de notre opinion, invoquer l'autorité des agronomes les plus estimés en Suisse, en France, en Allemagne, en Belgique et surtout en Angleterre; nous nous bornerons à citer les paroles de l'un des hommes les plus distingués de l'Angleterre, (Sir Sinclair). « En général, » dit-il, l'expérience a pleinement démontré que les baux à » court terme, ainsi que ceux dont la durée est incertaine, » sont un obstacle invincible à toute amélioration, et que, » dans un pays où la culture est perfectionnée, une période » d'environ vingt années est un terme avantageux à toutes les » parties, assurant au propriétaire l'amélioration progressive

» de son sol et l'augmentation périodique de son revenu, en  
 » même temps qu'il sert de stimulant à l'industrie du fermier,  
 » par la certitude qu'il lui donne de recueillir le profit de ses  
 » travaux, de son habileté et du capital qu'il place dans l'ex-  
 » ploitation d'un domaine dont la possession lui est assurée.  
 » Les succès qu'a obtenus M. Colle, de Norfolk, ont mis  
 » cette question hors de toute espèce de doute, puisque le  
 » revenu de ses terres s'est accru, de mémoire d'homme,  
 » principalement par l'effet du système d'accorder à ses fer-  
 » miers des baux bien calculés, de la somme de 5,000 livres  
 » sterlings à celle de 40,000 par année.»

Quant aux *Stipulations*, il convient de ne pas réserver d'objets en nature, de ne pas prescrire des plantations ou des remplacements d'arbres par tel nombre d'autres. Les objets en nature, tels que grains, laitage, volaille et autres articles sont livrés de mauvaise qualité, les arbres fournis sont vieux et chétifs, et ne prospèrent pas. En général les redevances en nature sont une source de difficultés et des motifs d'inimitié qu'il faut éviter; elles obligent le propriétaire à des soins et à des frais d'administration; elles l'exposent à des déchets et à des pertes presque inévitables. Elles sont pour le fermier une source

de découragement, parce que s'il doit livrer la moitié, ou le tiers et la dîme, ou le tiers seulement des produits nets de sa culture, il voit le propriétaire prendre le plus clair du résultat sans participer aux frais, qui souvent seraient plus élevés que la portion laissée au fermier.

Il saura bien calculer encore que plus il fera produire la terre, en l'améliorant à ses frais, et plus il fait hausser progressivement, d'année en année, le prix de son fermage; et ce sera pour lui un motif déterminant de ne pas faire à la terre les avances dont elle a besoin et dont il ne profitera que pour une trop mince part. C'est donc en argent qu'il faut traiter. Le propriétaire et le fermier savent mieux ce à quoi ils s'engagent, et il est évident qu'ils y trouvent leur compte l'un et l'autre.

Propriétaires, ne craignez pas de faire des concessions pour n'avoir que de bons fermiers, et leur donner une large part de bénéfices s'ils améliorent le domaine. Pour cela, prenez des fermiers intelligents, des hommes de bonne conduite, pourvus des capitaux nécessaires; traitez avec eux en argent et faites des baux à long terme.

C. S.

## VOYAGES ET ÉTUDES ÉTRANGÈRES.

### LETTRES D'UN FRIBOURGEOIS SUR L'UKRAINE.

(Voyez les No 1, 2 et 3 de l'Emulation).

#### IV.

Kiof, en Polonais *Kiow*, en Russe *Kiew*, est un groupe de trois villes, assises sur les bords du Dniepre. La première, ou ville haute, s'appelle la Ville des Catacombes (*Pelcheri*), la seconde, ou ville du milieu, forme ce qu'on appelle le Vieux Kiof, enfin, plus près du fleuve est Podol, ou la ville basse, endroit encore couvert d'eau du temps d'Olga. Je crois être près de la vérité, en plaçant entre les trois localités la distance qu'il y a entre la Chassotte, Fribourg et Mariahilf. Cette évaluation comparative peut vous donner une idée de l'étendue de la cité slavonne.

Comme dans toutes les grandes villes de l'empire, les rues sont larges, mais non pavées, les maisons les plus hautes n'y ont que deux étages, mais avec un enclos spacieux, ce qui donne aux rues une longueur qui impatienté d'autant plus vivement les piétons, qu'il y règne une grande uniformité et peu d'animation.

On descend à Podol par deux routes parallèles, dont on a considérablement adouci la pente, en condamnant à ce travail les prisonniers turcs et polonais.

Au milieu de la route de gauche se trouve la basilique de St-André, avec une belle terrasse, à laquelle on monte par un escalier de cinquante-trois marches, et d'où l'on jouit de la vue de tout Podol.

En revenant par la route de droite, on rencontre un sentier qui conduit à la piscine de Wladimir, sur le bord du fleuve. C'est l'endroit où les habitants de Kiof reçurent le baptême vers le milieu du 10<sup>e</sup> siècle. On y voit sous un dôme une fontaine à deux sources vives qui coulent dans un grand bassin de marbre, si je ne me trompe, et surmonté d'une haute colonne. Ce monument est dédié à saint Wladimir. Les habitants en firent les frais la deuxième année du règne d'Alexandre I, qui n'a pas manqué d'y faire graver son nom. On ne peut entrer dans l'enceinte des sources que la tête découverte. Il y a une cruche à la disposition de quiconque veut recevoir le flot sacré. Je le trouvai bon et agréable, en comparaison de l'eau saumâtre qu'on boit dans le reste de la ville.

Mais il ne faut pas revenir de Podol, sans jeter un coup d'œil sur les riches bazards qui le décorent, et où se trouvent entassées les richesses de l'Europe et de l'Asie. C'est aussi à Podol que se tient annuellement, au mois de janvier, la grande réunion des *Contrats*, ainsi appelée, parce que tous les Polonais et même des propriétaires russes s'y donnent rendez-vous pour y stipuler toutes sortes de transactions. C'est aux Contrats qu'on vend, qu'on emprunte, qu'on échange, qu'on renouvelle les baux, qu'on cherche des gouverneurs, des gouvernantes, qu'on achète ces fameuses confitures que les habitants excellent à fabriquer. La saison des Contrats est pour eux ce qu'*aux eaux* on appelle la *saison des bains*. Podol présente alors l'aspect le plus animé. La grande salle des

Contrats ne désemplit pas d'hommes, depuis le matin jusque bien avant dans la nuit, pendant trois semaines. Les affaires du jour se terminent par le spectacle, des bals, des concerts, etc., etc.

Plus grave et plus silencieuse, la ville haute ne se distingue que par sa cathédrale, ses catacombes et la forteresse, qu'y a fait construire le tzar Nicolas, horrible et sanglante bastille qui engloutit chaque année un grand nombre de martyrs de la liberté. Il y manque encore de l'eau, à moins qu'on adopte un projet présenté par le mécanicien Biedermann, de Riga, qui s'engage, pour la somme de six cents mille roubles, de construire un appareil à vapeur, au moyen duquel l'eau du Dniepre, pompée dans l'enceinte du fort, serait mise de là en circulation dans toutes les maisons de la ville haute.

La cathédrale, ou Laura, n'est pas, comme on le croit communément, la plus ancienne église de Kiof; c'est celle de S' Elie. Mais c'est incontestablement la plus riche et la plus belle. C'est, comme le tombeau de Mahomet pour les Turcs, le but du pèlerinage qu'entreprennent chaque année des milliers de dévots des contrées les plus éloignées de l'empire. D'aussi loin qu'ils l'aperçoivent, ils se jettent à genoux, et frappent à plusieurs reprises la terre de leurs fronts, en faisant des signes de croix à la grecque, et remplissant l'air de pieuses acclamations. Tout le devant de l'autel (et il n'y en a jamais qu'un seul dans toutes les églises russes), est couvert de plaques en vermeil, toutes les images sont d'or pur, à la tête et aux mains près, qui sont peintes sur toile. Les pierreries sont innombrables. Dans le sanctuaire, même luxe, même profusion d'or, d'argent et de pierres précieuses. Si vous demandez où est l'image miraculeuse, on vous montrera un tout petit tableau, moins grand qu'une page de ma lettre, représentant la Sainte Vierge avec l'Enfant Jésus sur les bras. Tout le contour des deux figures est orné de diamants, et, au dessous de l'image, une tringle porte les offrandes des personnes guéries miraculeusement pendant le mois.

Derrière la Laura se trouve le grand escalier qui conduit aux catacombes. Il est en bois, couvert et très long. Presque chaque marche est occupée par un mendiant plus ou moins hideux. C'est à travers leurs voix lamentables que vous arrivez à la chapelle où se distribuent les bougies, dont chaque visiteur doit se munir. Alors seulement commence la véritable entrée dans les souterrains, dont on ne connaît encore ni l'origine ni l'étendue. Une tradition porte que le moine Hilarion de Berestof avait creusé de ses propres mains une caverne sur les bords escarpés du Dniepre. L'ermite Antonin, qui avait vu les moines du mont Athos, vint s'y fixer. D'autres moines y creusèrent une église souterraine et des cellules. Leur nombre augmentant, le grand prince Ysiaslaf leur donna toute la montagne, dans l'intérieur de laquelle ils avaient fixé leur demeure. On ne peut s'aventurer sans danger dans ces défilés ténébreux, dont les ramifications se prolongent, dit-on, par dessous le lit du fleuve jusque dans la grande Russie.

Des espèces de momies pétrifiées, en costumes de moines,

y gisent parallèlement, à des intervalles très rapprochés, et il n'est pas permis aux visiteurs de soulever les voiles qui les couvrent. Parmi les cadavres saints, on montre celui de S' Jean, enseveli jusqu'à la ceinture, et celui de S' Héléne. On voyait autrefois la chaîne dont le diable s'est servi pour frapper S' Antoine. Là gisent aussi les douze maçons qui ont construit l'église, et dans une niche spéciale, le corps de Nestor, le plus ancien chroniqueur slave. On ne peut se défendre d'une terreur secrète à la vue de ces figures silencieuses, pleines de tristesse et de mystère. C'est dans le couvent de Pétchéri que réside le métropolitain de Kiof qui, dès l'an 4461, prenait déjà le titre de : N., par la grâce de Dieu et de sa très chaste Mère, Archevêque et Métropolitain de la très-sainte Métropole de Kiof et de toute la Russie.

Parmi les basiliques du vieux Kiof, on remarque celle de S' Sophie. Le grand-duc Yaroslaf la fit construire sur le champ de bataille où il venait de vaincre les Pétchénègues. L'architecte fut envoyé de Constantinople, et prit pour modèle l'église de S' Sophie, bâtie par Justinien, mais sur une échelle beaucoup plus petite. Ruiné par les Tatares, ce beau temple fut reconstruit en 1376, puis détruit une seconde fois en 1482, de sorte que tout ce qu'on en voit aujourd'hui est moderne, aux murs près. Le feu respecta une partie des belles fresques de la coupole, représentant les douze Apôtres et la Vierge avec des inscriptions grecques. Des quatre Evangélistes, S' Marc seul fut sauvé. Je demandai à voir la tombe du fondateur. Placée autrefois devant l'église, elle fut ensuite enclavée dans le mur d'une chapelle spéciale, à gauche de l'autel. Ce tombeau est en marbre blanc et bleu, haut de deux archines (une aune et demie), long de trois et demie, et large de dix-neuf verschoks. La moitié du monument est caché dans le mur. L'autre, orné d'arabesques, ne porte pour inscription que ces huit lettres :

IC XC  
NI KA

Ce sont les initiales d'un verset slavon, qu'on peut traduire ainsi : *Jésus-Christ a racheté sur la croix le sang d'Adam.*

J'ai oublié de vous dire qu'à gauche en entrant sont encadrés trois drapeaux et les clés de Silistrie, pris sur les Turcs en 1828. A l'entrée même, on vend des images sculptées avec beaucoup d'art en bois de cèdre, et dont le prix varie depuis 80 kopèques à 100 roubles (6 batz à 260 francs).

Après l'église de S' Elie, la plus ancienne est celle de S' Basile. Elle fut bâtie par Wladimir à l'endroit même où s'élevait la statue de Péroune, ce Dieu redoutable dont le nom consacrait le serment de tous les Slaves. Sa statue avait la tête d'argent, les oreilles et les moustaches d'or, les jambes de fer, et le reste du corps d'un bois très dur. Péroune paraît avoir été la même divinité qu'on adorait sur les côtes de la Prusse sous le nom de *Zamolxis* et qui habitait le *château d'ambre jaune*. Ce brillant palais, rendez-vous des magiciens et des bienheureux, s'élevait dans l'*Udainsakur* ou champ de l'immortalité,

Vers le milieu du dixième siècle, Wladimir ayant embrassé le christianisme, fit attacher la statue de Péroune à la queue d'un cheval, puis jeter dans le Dniepre. Des cavaliers la suivaient sur les deux rives pour la repousser dans les flots, quand elle se rapprochait du rivage. On montre encore près des cataractes l'endroit où elle s'arrêta.

On ne connaît pas l'origine de Kiof. Elle est ensevelie dans les ombres des temps mythiques, et *Nestor* ne dit pas quand cette ville fut fondée. Selon une tradition qui paraît être assez exacte, *Ascold* et *Dir*, deux compatriotes de *Rurick* le Scandinave, se rendant à Constantinople depuis *Novogorod* avec une suite nombreuse, aperçurent en chemin une petite ville située sur la rive la plus élevée du Dniepre. C'était Kiof, la capitale des *Khozars*. Ils s'en emparèrent et y régnèrent depuis en souverains. *Oleg*, un de leurs descendants, trouvant que la situation de cette ville sur la frontière servait ses projets de conquêtes, en fit la Capitale de ses États. Elle ne tarda pas à jeter un grand éclat. Les auteurs contemporains l'appelaient le plus bel ornement de la Russie et même une seconde Constantinople. Sa renommée s'étendait non seulement dans l'empire de Byzance et en Allemagne, mais encore jusqu'aux contrées les plus reculées de l'Orient; car les historiens et les géographes arabes en font souvent mention. Située entre deux eaux, Kiof communiquait avec la grande Russie par la *Dziesna* et avec la Mer Noire et l'Asie par le Dniepre. Son commerce était très considérable. Tous les ans il arrivait de Constantinople à Kiof des flottes marchandes si riches, que les princes les plus éloignés envoyaient de nombreuses armées à Kiof pour protéger les vaisseaux marchands contre la rapacité des *Polovtzis*. Le cours du Dniepre depuis Kiof jusqu'à la mer s'appelait ordinairement *le chemin de la Grèce*. Les Russes allaient acheter du sel en Tauride, et en rapportaient des peaux d'hermine et autres fourrures précieuses, qu'ils échangeaient avec les marchands d'Orient contre des étoffes de coton, de soie et des épiceries. Grecs, Juifs, Arméniens, Allemands, Moraves, Vénitiens demeuraient à Kiof, où l'exercice du culte latin était permis. La controverse religieuse seule était défendue, et au commencement du 13<sup>e</sup> siècle le Prieur de l'Eglise latine de S<sup>te</sup> Marie fut chassé avec d'autres moines catholiques pour délit de prosélytisme. *Beauplan*, que je vous ai déjà cité, trouva encore au 17<sup>e</sup> siècle quatre églises catholiques à Kiof. Plus intolérant que les Barbares de cette époque, le gouvernement russe actuel permet à peine aujourd'hui aux Latins l'entretien d'une mesquine chapelle. Le nombre des églises russes s'élevait à quatre cents sous le règne de Wladimir, et un siècle plus tard à six-cents. Le grand Prince *Yaroslaf* voulait faire de Kiof une ville rivale de Constantinople. Les artistes grecs qu'il avait appelés en Russie, décorèrent les temples de peintures en mosaïque, dont j'ai vu encore quelques fragments dans le trésor de la basilique de S<sup>te</sup> Sophie. Il représente des figures de Saints sur un fond d'or avec des couleurs d'une étonnante fraîcheur,

mais d'un dessin très-imparfait.

Je ne crois pas qu'aucune autre ville de l'Europe ait été aussi souvent saccagée. Kiof et Constantinople furent prises une fois la même année, l'une par les *Polovtzis*, l'autre par les Croisés. Une vingtaine d'années après, les Tatars fondirent sur Kiof, et après une résistance désespérée, cette capitale fut détruite presque de fond en comble, et toute la population ensevelie sous ses ruines. L'église de la Dîme, chef-d'œuvre des architectes grecs fut ruinée jusque dans ses fondements. Ses débris servirent depuis à la construction d'une autre église, dans les murs de laquelle on voit encore les vestiges d'une inscription ancienne. Le monastère de *Petchersky* eut le même sort. Le bâtiment moderne est bien inférieur au premier.

Après avoir visité le jardin public, l'arsenal et quelques autres églises, je voulus revoir la vieille cité dans son ensemble. Dans cette intention, je montai par une belle soirée de juin sur la tour élevée de la *Laura*, d'où la vue s'étend fort loin. Les belles plaines de la Pologne se doraien à l'Ouest des feux mourants du jour, tandis que du côté opposé les ombres du soir sortaient des noires forêts de la Russie. Le *Borysthène* coulait entre les deux pays comme une limite tracée par la nature. Ses flots tranquilles semblaient rendre hommage à l'antique métropole et protéger ses abords. Mélancoliquement accoudé sur la balustrade, j'évoquais le souvenir des anciens jours, et je me retraçais les populations qui avaient successivement animé cette enceinte, les scènes grandioses dont elle avait été le théâtre, les luttes acharnées qui s'y étaient livrées. Je voyais en esprit sortir de ses chantiers les deux cents barques *Varègues*, qui les premières osèrent franchir les redoutables cataractes, puis la puissante flotte d'*Oleg* cinglant vers la mer noire pour attaquer Byzance. Je voyais l'idole de *Perkouné* dominer la colline sacrée et les sauvages guerriers d'*Igor* déposant à ses pieds leurs armes, leurs boucliers et de l'or en signe de paix. Non loin de là s'élevait le palais de *Sviatoslaf*, souillé par le sang d'illustres victimes et si souvent témoin d'affreux attentats. Là, où j'apercevais à peine une petite église enfoncée dans la terre sur les bords du fleuve, l'église de S<sup>t</sup> Nicolas couvrait jadis le tombeau d'*Ascold*, traîtreusement mis à mort avec son frère par *Oleg*. Les os de *Dir* gisaient derrière le temple de S<sup>te</sup> Irène. Je cherchais vainement des yeux cette fameuse *porte d'or* pourfendue par le vaillant *Boleslas* de Pologne, vainqueur des Russes, et si élevée qu'une flèche lancée avec force n'en atteignait pas le faite. Bientôt des ombres sanglantes, éplorées, traversèrent les rues en tout sens. C'étaient les Polonais égorgés par les habitants dans cette nuit funeste, prélude des lâches horreurs commises de nos jours dans les mêmes murs et sur la même nation. En portant mes regards sur la rive orientale du *Borysthène*, j'aperçus un Cosaque qui, les bras croisés et immobile, semblait contempler la métropole avec amour. Il me semblait voir le petit-fils de *Tchin-*

ghiz-khan, envoyé il y a six siècles sur les mêmes lieux pour reconnaître la proie que convoitaient les Tatares. C'est de là, sans doute, qu'il mesura les portes, les remparts et les tours menaçantes de Kiof, qu'il admira son aspect enchanteur, sa position sur les bords escarpés d'un fleuve majestueux, les brillantes coupoles qui annonçaient la magnificence de ses temples, les somptueux palais qui brillaient à travers l'épais feuillage des jardins, chefs-d'œuvre des artistes byzantins dans les jours heureux d'Yaroslaf-le-grand. Quelle perspective plus propre à frapper d'étonnement le Mongole du désert! Mon imagination, exaltée par ces poétiques souvenirs, rappela sur la rive tous les chefs de l'armée de Batty. Je crus voir le terrible Souday-Bayadour commander l'assaut de cette ville infortunée, et après avoir écrasé dix mille Kioviens, donner le signal de sa ruine.

Toutefois ce ne fut point un peuple barbare qui subjuga un peuple civilisé. En parcourant les contrées jadis habitées par les Mongols, les côtes septentrionales du Pont-Euxin et de la Mer Caspienne, les steppes immenses qui s'étendent depuis l'Oural et le Tobol jusqu'au-delà du lac Yénissé, les déserts du centre de la Léna, même les gouvernements d'Oufa,

de Kasan et de Tobolsk, on trouve un grand nombre de monuments qui attestent leur puissance et leurs progrès dans les arts, et dont quelques-uns remontent à plus de mille ans. A Kasimof sur l'Oko, il y a un faubourg tatar, qui paraît avoir été la résidence d'un khan. On distingue parmi les ruines une haute tour ronde, un oratoire, les débris d'un palais et un mausolée, le tout construit en pierres de taille ou en briques. Non loin d'Astracan sont les ruines de l'ancienne cité, et en remontant encore le Volga, on rencontre les restes d'une ville considérable et les magnifiques débris de Brakhimof. Les tombeaux sont couverts d'inscriptions qui jettent un grand jour sur l'histoire du peuple Tatar. J'ai vu au musée de l'académie des sciences à S<sup>t</sup>-Pétersbourg des objets d'art, qui témoignent de son goût, de son industrie et de ses richesses. Les Tatares ne sont devenus barbares que depuis qu'ils sont tombés sous la domination des Russes, témoins les Nogays de Crimée, les Baschkirs, les Kirguis, etc. Me voilà bien loin de Kiof. Si je me suis permis cette digression, c'est que je tenais à dissiper une erreur trop long-temps accréditée.

LITTÉRATURE.

TRISTESSE.

Oui, le printemps qui l'aime, à ma rive fidèle  
Vers elle encor revient plus épris et plus beau ;  
Et ma rive à son tour, plus aimante et plus belle,  
Rouvrant son sein fécond, lui sourit de nouveau.

Un doux hymen s'achève; et la vie à flots coule,  
Comme l'or au creuset où le feu l'a fondu ;  
Et le flot précieux partout s'épanche et roule.  
Ce que glaçait la mort à la vie est rendu.

Et le mont, la forêt, le coteau, la prairie,  
La timide fleurette aux pudiques appas,  
Et le ruisseau muet, et la source tarie,  
Tout renaît.... l'homme hélas! lui seul ne renaît pas.

Les jours qu'il a vécu sont des herbes fauchées,  
Que le printemps ne peut plus faire reflourir ;  
Ses rêves, ses amours, des roses arrachées,  
Qui lui disent: toi-même aussi tu dois mourir.

Grâce, fraîcheur, beauté, vigueur, verve, jeunesse,  
Que de biens répartis avec d'injustes lois!  
Pour l'être qui végète, ils renaissent sans cesse,  
Et seul l'homme qui vit, n'en jouit qu'une fois.

Qu'importe que jamais ta vigueur ne s'énerve,  
Que toujours plus brillant s'allume ton flambeau,  
Mon teint perd sa fraîcheur et mon âme sa verve,  
Printemps, tu n'es qu'un pas de plus vers le tombeau.

N. Glasson.

A LA ROSE.

*Legge, mia, e crede.*

Du superbe pavot et du lys le plus tendre,  
Les plus fraîches couleurs,  
Mariant leur éclat, s'unissent pour te rendre  
La plus belle des fleurs.

L'ambre odorant, le musc, la myrrhe orientale  
Ont des parfums bien doux.  
Mais la suave odeur, que ton calice exhale,  
Rend ces parfums jaloux.

Accours, beau mois de Mai, viens poser ta couronne  
Sur le front du printemps,  
Naissez gazons, vous fleurs, croissez, formez un trône  
A la reine des champs.

Voyez-là qui se lève, et pareille à l'aurore,  
Qui rougit en montant,  
Plus elle ouvre son sein, plus elle se décore,  
Et de pourpre et d'argent.

Le papillon la voit; frétilant d'alégresse  
Il vient tout rayonnant.  
A ses joyeux élans, à sa folâtre ivresse,  
Je devine un amant.

Il est là palpitant, qui te couve et t'admire,  
L'insecte aérien.  
Dis-moi, quand sur ton sein tendrement il soupire  
Rose ne sens-tu rien?

Comprends-tu son langage, a-t-il une voix douce  
Cet amoureux charmant?  
Il te parle de l'air, des jardins, de la mousse,  
De toi qu'il aime tant!

Mais de tant d'autres fleurs qu'en passant il caresse,  
Le léger papillon,  
Lui qui toujours te dit, toi seule à ma tendresse,  
T'en parle-t-il? oh non!

Rose! ne pleure point! il est partout de même  
Des trompeurs en amour!  
Mais moi, je t'aime encore et quand une fois j'aime,  
Ce n'est pas pour un jour.

Alexandre Daquet.

# L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

N<sup>o</sup> 16.

FRIBOURG, AVRIL 1842 : SECONDE QUINZAINE.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'*Émulation* paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue *franco* dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'*Émulation*, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

## AGRICULTURE.

### BUTTAGE DES POMMES DE TERRE.

Une question d'un puissant intérêt est controversée depuis quelque temps entre les plus habiles agronomes. Il s'agit de la pomme de terre, cet aliment si universellement répandu, qui assure la subsistance du pauvre et des classes laborieuses, orne la table du riche, et forme, pour une bonne part, la nourriture de presque tous nos animaux domestiques. La question est de savoir si le produit de ce précieux tubercule est augmenté ou diminué par le buttage. On nomme ainsi en Agriculture l'opération qui consiste à rechausser les plantes avec la terre conservée dans leurs intervalles ou entre les rayons, que l'on rabat vers elles pour les forcer à former de nouvelles racines. L'opinion la plus accréditée depuis longtemps est que les tiges buttées produisent de plus nombreux tubercules, qui grossissent considérablement la récolte. On se donnerait bien garde, sans cette croyance, de faire généralement cette opération qui ne laisse pas d'exiger du temps et de la peine.

Cependant, il ne manque pas, même dans notre pays, d'agriculteurs experts et bons observateurs, qui se rappellent du temps où les pommes de terre n'étaient pas buttées, et où les récoltes, d'après leurs souvenirs, étaient plus abondantes qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Voici quelle est à ce sujet l'opinion de l'illustre *Mathieu de Dombasle*, cet homme que nous aimons à consulter, parce que toujours son raisonnement est éclairé par des expériences nombreuses et faites avec soin.

» J'ai trouvé constamment, » dit-il, « dans mes essais » comparatifs, que le buttage diminue le produit des tubercules, quoiqu'il favorise évidemment la végétation des tiges, » qui sont toujours plus vertes et plus vigoureuses dans les » plantes qui ont été buttées; maintenant j'ai complètement » abandonné le buttage de mes pommes de terre. Je n'oserais » pas assurer que le résultat sera le même dans toutes les » espèces de sol, mais je sais que plusieurs autres cultivateurs » ont observé, depuis quelques années, des effets semblables

» à ceux de Roville; la différence du produit a été quelque » fois de plus d'un quart en faveur des parties simplement » livrées à la houe à cheval, sur celles qui avaient été sou- » mises au buttage. Le résultat a été le même dans les années » sèches que dans les années humides; mais la différence a » été plus considérable dans les sols riches que dans les sols » pauvres. Il reste toutefois en faveur du buttage l'avantage » d'une destruction plus facile et plus complète du chiendent. »

MM. *Girardin et Dubreuil*, fils, professeurs à l'école d'Agriculture de la Seine inférieure, dans une publication qu'ils ont faite, il y a plusieurs mois, d'expériences faites avec soin et précision sur la culture de la pomme de terre, mentionnent aussi une perte de 6 p. % pour les pommes de terre buttées, comparativement à celles qui n'ont été que binées sans buttage.

Des observations semblables ont été faites en Allemagne et en Belgique, probablement aussi en Angleterre.

Nous n'oserions toutefois en tirer encore une conséquence absolue contre le buttage. Nous pensons au contraire que cette opération peut être conseillée par les circonstances du sol, de la température, des variétés même du tubercule qu'on emploie, ainsi que de la plantation plus ou moins superficielle. Il faudrait donc que l'expérience fût répétée sous ces diverses influences. La manière dont le buttage est fait, influe également sur ses effets; une butte large et peu élevée est préférable à celle faite en monticule; le buttage à la main, de cette première façon, est également beaucoup supérieur au buttage à la charrue; donc, les butteurs mécaniques, même la forme des versoirs, sont également importants. On voit par ce peu de réflexions sous combien d'aspects doivent être traitées les expérimentations agricoles.

Il demeure toujours évident que la question que nous avons soulevée est d'une très haute importance, et qu'il est de l'intérêt des agriculteurs fribourgeois de chercher à la résoudre nettement. Nous engageons tous ceux qui prennent plaisir à avancer les progrès du premier des arts, à entreprendre

dès cette année des essais comparatifs, à les faire sur une assez grande échelle pour que l'on puisse avoir quelque foi aux résultats, et à les répéter sur différents terrains, et en ayant égard aux diverses circonstances que nous venons de mentionner.

En publiant ensuite par la voie de ce journal, ou de toute autre manière, les résultats qu'ils auront obtenus, ils rendront un service éminent à la science, et contribueront d'une manière très efficace au bien-être de la population.

C. S.

### MANIÈRE DE CONNAITRE LES BONNES FAUX ET DE LES AFFILER.

Il est on ne peut plus important pour les agriculteurs d'être à même de distinguer les bonnes faux et les mauvaises, et de reconnaître les défauts de cet outil dont ils doivent se servir journellement dans la belle saison. Ces défauts proviennent, et de la qualité de l'acier ou du fer, et de la manière dont elles ont été trempées, ensorte qu'une partie de la faux est très dure et l'autre très molle, parce que le fer mélangé avec l'acier domine en une place et l'acier dans une autre.

Afin de reconnaître l'inégalité du mélange ou son identité, on prend un couteau, et, avec son tranchant, on frappe de petits coups contre celui de la faux; on jugera de chaque partie par l'impression que le couteau y laissera. Il est bien des marchands qui se prêteront difficilement à cette expérience; mais, à défaut de couteau, on peut se servir d'une petite lime douce, et la promener lentement sur diverses parties du coupant: on remarque alors les endroits où elle mord plus ou moins; enfin, s'il faut la rejeter ou l'acheter. La pierre à aiguiser démontre également les défauts.

Lorsqu'on a acheté une faux sans avoir pu reconnaître les endroits mous ou durs, le premier soin, avant de s'en servir, doit être de les rechercher par un des trois moyens ci-dessus énoncés, et surtout par un des derniers, et de marquer sur la lame, avec un instrument pointu, les endroits mous et les endroits durs.

Lorsqu'il s'agira d'établir le tranchant des endroits mous, on les mouillera avec de l'eau froide, ainsi que le marteau et l'enclume, jusqu'à ce que le tranchant soit établi, et, au contraire, le tout sera laissé à sec, lorsqu'il s'agira de l'établir dans les endroits durs. A sec, les coups détrempe un peu la lame, et l'adoucissent; l'eau froide lui donne une trempe plus dure.

Peu de personnes savent bien battre les faux, et un très grand nombre les abîment; de là ces lames festonnées et à tranchant inégal. Il faut battre également partout, et toujours en proportion de la qualité du fer dans l'endroit où l'on bat.

Le tranchant d'une faux destinée à couper des herbes fortes, telles que le sainfoin, la luzerne, les prairies à gros foin, etc., doit être court; il sera tenu long et bien aplati si l'on doit faucher des herbes fines. On doit avoir la même attention, lorsqu'on aiguisé la lame avec la pierre.

Les faucheurs se fatiguent beaucoup vers le milieu du jour pour faire mordre la faux sur l'herbe sèche; ils se servent ordinairement, pour faire couper l'outil, d'une pierre à affiler et d'eau, pour que cette pierre morde sur l'acier.

Il est plus avantageux de mêler à l'eau pure de l'acide sulfurique concentré (huile de vitriol); il n'est pas cher, et se trouve chez tous les pharmaciens; il n'en faut qu'une once, poids suisse, mélangé à un pot et un tiers d'eau, pour obtenir le résultat désiré. Ce n'est qu'un batz de dépense pour prix de l'acide. On trempe la pierre dans cette mixture, et on repasse la faux qui, de cette manière, coupera très bien. On sera dispensé par là de la battre aussi souvent que cela se pratique communément.

Il y a un autre moyen plus efficace encore; c'est de se servir moins souvent de la pierre à affiler, et de remplacer son usage fréquent par l'emploi d'un morceau de bois blanc (tremble ou peuplier; le sapin n'est pas bon, sa résine graissant la faux), de la même forme que la pierre, et de le tremper dans l'eau mêlée à l'acide sulfurique, dans laquelle on jettera aussi du sablon ou grès pulvérisé.

C. S.

## VOYAGES ET ÉTUDES ÉTRANGÈRES.

### LETRES D'UN FRIBOURGEOIS SUR L'UKRAINE.

(Voyez les No 1, 2, 8 et 15 de l'Emulation).

V. 1

A quatre-vingt verstes (vingt lieues) S. O. de Kiof, on trouve sur la grand'-route Bialatzerkiew (Eglise blanche), qui est en même temps ville de district et propriété de la comtesse Branitzka. Cette ville, très commerçante, compte environ dix mille Israélites, et sert de premier entrepôt aux marchandises qui arrivent de Russie et de Pologne. Cet état pro-

<sup>1</sup> Lettre écrite en 1835.

spère est dû à la protection particulière de la comtesse. Elle ne réussit pourtant pas toujours à mettre les habitants à couvert de la rapacité des agents du fisc. Car il arrive subitement de temps à autre un colonel quelconque de S<sup>t</sup>-Pétersbourg, lequel, sous prétexte de rechercher et punir des contrebandiers, met toutes les boutiques et les magasins sous le scellé, et n'abandonne la vache à lait qu'après l'avoir bien traitée. Bialatzerkiew ressemble alors à une ville prise d'assaut. Elle est rançonnée par un ennemi impitoyable, et ne peut se racheter du pillage qu'au prix le plus élevé.

C'est à Bialatzerkiew que j'ai rencontré Mad<sup>e</sup> Saritchof.

C'est une compatriote, une Fribourgeoise, une demoiselle Billet d'Estavayer, mariée à un officier russe, et déjà mère de trois garçons, dont l'aîné porte l'uniforme. . . .

La comtesse Branitzka est sans contredit l'un des plus grands propriétaires terriens de l'Europe. Outre des capitaux considérables, placés à la banque de St-Pétersbourg, cette vieille dame ne possède pas moins de cent mille paysans mâles (la valeur moyenne d'un serf est de vingt-cinq louis) et un territoire qui menace d'envahir tout le gouvernement de Kiof, sans compter les terres de Volhynie. Aussi, défense, dit-on, lui a-t-il été faite d'agrandir ses possessions. Le noyau de cette immense fortune lui avait été laissé par son mari, le comte Branitzki, grand hetman, soit maréchal des armées de Pologne. Elle-même est d'origine russe et nièce du fameux Potemkin. Par une administration sage et habile, par beaucoup d'ordre et d'économie, elle a su arrondir ses domaines et en tripler le revenu. Elle gouverne aujourd'hui une principauté, à laquelle il ne manque qu'un titre. Sa résidence est une cour au petit pied, plus splendide que mainte cour d'Allemagne. Cependant, la maison qu'elle habite en hiver à Bialatzerkief a peu d'apparence, et ne se distingue des autres que par sa grandeur. On voit dans la salle à manger un grand tableau à l'huile, représentant la prise d'Otchakof. On oublia de le voiler lors du passage de l'ambassadeur turc qui s'arrêta à Alexandrie. Pour corriger cet oubli, on plaça l'ambassadeur et ses gens, qui dinaient dans cette salle, de manière à ce qu'ils tournassent le dos au tableau. Déjà très avancée en âge, Mad<sup>e</sup> Branitzka ne laisse pas de diriger la haute administration de ses biens. Son intendant, Dombrowski, est un parvenu qui tranche du grand seigneur, et aurait besoin de contrôle dans l'exercice de son autorité; car il tyrannise les employés subalternes.

Un fils unique sera l'héritier de cette fortune colossale. C'est le comte Branitzki, déjà père d'une nombreuse famille, et distingué par les qualités les plus estimables. Bon père, bon fils, bon époux, il traite tout le monde avec une bienveillance et une affabilité qui lui concilient toutes les affections. Maint particulier chez nous, qui ne lui va pas à la cheville, ni pour l'opulence, ni pour l'illustration de nom, pourrait prendre chez ce magnat des leçons de courtoisie. Il est bien vrai que le bon sens n'a pas été donné à chacun.

Les demoiselles Branitzki sont des types de beauté, de grâces et de vertus. On ne s'étonne pas de leur trouver tant d'excellentes qualités, quand on connaît M<sup>lle</sup> de Beaupré, qui a présidé à leur éducation.

Comme j'étais attaché à la maison du comte, on convint du jour où je serais présenté à la comtesse douairière. Je me trouvai au salon à l'heure indiquée. Il était déjà rempli de monde. Il paraît que le comte avait oublié ma présentation, car je l'attendis long-temps. Voyant qu'il ne paraissait pas, je perçai hardiment le rang des courtisans qui faisaient cercle autour de la haute dame, je me présentai moi-même, et me nommai. Elle me fit un accueil fort obligeant, puis je revins

me confondre dans la foule étonnée de la liberté grande que j'avais prise. Voici les noms de quelques personnes qui composaient la société du jour : le comte Worontzof, gendre de la comtesse ; le général Wytt, descendant de l'illustre pensionnaire de Hollande ; le général Kissilef, dont la Moldavie et la Valachie n'oublieront jamais la sage administration pendant les terribles années du choléra ; le gouverneur de Kiof, Lewaschof ; la comtesse Arthur Potocka, etc.

La petite cour passe l'été à Alexandrie, magnifique lieu de plaisance, à un quart de lieue de la ville. Ce n'était encore, à la fin du siècle passé, que la steppe nue et silencieuse de l'Ukraine, telle que je vous l'ai dépeinte, à quelques ravins près, dont les parois étaient couvertes d'une végétation sauvage. Le caprice d'un despote y a fait surgir, comme par enchantement, une oasis délicieuse, dont j'essaierai de vous donner une idée.

Le génie d'un Le Nôtre paraît avoir présidé à la distribution et à l'arrangement du jardin. L'art en a fait presque tous les frais, la nature n'a fourni que le terrain et l'exposition.

Situé au midi, sur la rive gauche de la Ross, ce beau jardin occupe une mi-côte, dont la pente est très douce, et qui le met à l'abri des vents. Bien qu'il soit baigné par la rivière, on a accaparé tous les filets d'eau qui sourdaient sur les hauteurs voisines. On a planté une forêt tout auprès, et l'autre côté de la grand'-route est bordé de maisons champêtres. La maison de la comtesse a le même caractère de simplicité que son château en ville. C'est une ancienne Kartchma, soit hôtellerie, qu'on a remaniée, et qui offre encore par-ci par-là des traces de sa première destination. Mais d'élégants pavillons ont été construits à l'entour, chacun avec son esplanade, ses parterres et ses boulingrins. Bien que le jardin n'occupe qu'environ vingt-cinq arpents, il paraît beaucoup plus grand, par le soin qu'a eu l'architecte d'arrêter la vue dans certains endroits par des bosquets et des salles de verdure, et de placer dans les allées les ornements aux distances requises.

Le bois a une forme circulaire. Il est percé en patte d'oie pour mener dans les grandes allées. L'espace compris entre le bassin et la palissade est rempli de pièces de broderies ou de gazon, ornées d'ifs, de caisses et de pots de fleurs. Ces pièces sont séparées, d'espace en espace, par des allées de traverse.

Cascades, ruines, statues, jets-d'eau, ponts chinois, labyrinthe : il ne manque à ce jardin aucune des créations fashionnables obligées. Je me trompe, il y manque la perspective, qui se perd sur la steppe. Je n'y ai pas trouvé non plus ces grottes solitaires, si chères aux promeneurs méditatifs, ni de place isolée où l'on puisse s'abriter avec sécurité contre les curieux.

A peu près au centre est l'enceinte sacrée, où le tzar Alexandre prit une fois le thé. S. M. et autres membres de sa famille ont daigné y planter quelques arbres, comme l'indique une inscription placée sur chacun d'eux.

En longeant le bord septentrional, on trouve, non loin de

l'hermitage, une enceinte fermée, au milieu de laquelle est une niche surmontée d'une coupole reposant sur des colonnes. C'est le monument de Potemkin. Sur la porte grillée, qui sert d'entrée, on lit ces vers ridicules :

Profane, avant d'entrer, interroge ton cœur ;  
Peut-il de l'amitié apprécier la valeur ?

Il est peu poli d'appeler chaque visiteur *profane*, et de douter en mauvais vers qu'il puisse apprécier la valeur de l'amitié. Il se demande à propos de quoi on lui adresse cette rude apostrophe, et il doit réfléchir long-temps pour trouver que, l'amitié du propriétaire ayant érigé ce monument au *grand homme*, se donne ici une valeur qu'elle ne croit pas qu'on puisse assez apprécier. Le buste colossal du Satrape est en marbre blanc. Le socle est orné de branches de chêne, de trophées d'armes et d'une figure de serpent, dont je ne devinai pas la signification. Le héros a l'air arrogant, hautain. Il semble vous toiser par-dessus l'épaule. On éprouve un sentiment de dégoût en le regardant. Deux vers russes, gravés sur la base, peuvent se traduire ainsi :

Utile en paix, comme pendant la guerre,  
Il fut cher à Catherine, et me tint lieu de père.

En sortant, vous trouvez encore sur la porte deux vers polonais, non moins emphatiques que ceux ci-dessus. Ils sont de *Trembecki*, chantre de Sofioufka, autre jardin de plaisance près d'Ouman. Le sens en est :

*Ici l'amitié, cette idole des grands cœurs, reçoit un pur hommage. Celle qui repose sur la vertu, dure au-delà du tombeau.*

C'est un bien bizarre assemblage, que toutes ces idées sorties du cerveau du poète, comme les dés d'un cornet. *Vertu, Potemkin, grand cœur, amitié* doivent bien s'étonner de se trouver groupés ensemble.

Une galerie en hémicycle, dite la *Colonnade*, non loin du pont chinois, est décorée de quatorze bustes et statues antiques, et terminée par deux cabinets. Dans l'un se trouve un magnifique vase de porphyre, dans l'autre une statue de femme, exhumée à Rome. Il lui manquait la tête et les bras ; mais la draperie était si belle, qu'elle ne fut cédée qu'à un grand prix. On remplaça les parties manquantes, mais le sculpteur moderne ne fut pas heureux.

Dans le pavillon *impérial*, ainsi nommé à cause que l'Empereur Alexandre y a logé, on voit des chefs-d'œuvre en marbre et en bronze. L'appartement est meublé avec autant de simplicité que de goût. On y conserve religieusement deux bougies, à demi consumées à l'usage de l'Autocrate. On y voit des bronzes dorés de toute beauté, ouvrage de *Ravrio*, des statues antiques, un vase de porphyre offert à la Comtesse par le tzar Nicolas, des vases de Chine, de la porcelaine turque, etc. Ce pavillon n'est jamais occupé. Ceci me rappelle un trait curieux que j'ai recueilli en voyageant dans le gouvernement de Kharkof. Fatigués par une longue course, mes chevaux soupiraient après un gîte ; c'était le soir. Long-temps nous ne vîmes que la plaine ; enfin une habitation s'offre dans le lointain à nos regards. En approchant, je fus frappé du

silence et de la solitude qui régnaient tout à l'entour. La maison était vaste, mais portes et volets étaient fermés, et personne n'était là pour répondre. Force nous fut de gagner à grand-peine un autre gîte. Aux questions que je fis à ce sujet, il fut répondu que le Tzar s'étant un jour arrêté dans l'hôtellerie que j'avais trouvée déserte, pour y satisfaire un besoin, auquel les rois sont exposés comme les derniers sujets, cette circonstance avait consacré la maison, qui depuis reste fermée aux profanes. Je reviens à Alexandrie.

Pour rompre la continuité du plan, on a creusé de profondes ravines où sourdent quelques sources, qui alimentent de petits étangs et les jets-d'eau. L'une de ces sources jaillit dans un ravin très large, dit le *Paradis*. Agréablement ombragée, elle fournit une eau aussi limpide qu'agréable. On l'a garantie par une maçonnerie, sur laquelle je trouvai deux vers russes, meilleurs que tous les précédents, et dont le sens est : Cette source vaut mieux que le Pactole. Il ne roule que de l'or : elle conserve la vie.

La création la plus récente est le jardin dit de *Varna*, construit après la campagne de 1827-1828, en mémoire de la prise de cette forteresse. C'est là qu'est placé le canon qui, comme celui du palais royal, annonce le coup de midi. On y trouve quantité d'arbres exotiques, tels que le tamarisc, l'olivier, le scompéa, le pignet, le sumach, etc. Au centre est une fontaine qui coule d'un rocher artificiel, sur lequel est assise une jeune fille, assez mal sculptée, et pleurant sur la perte de son vase, que l'on voit cassé à ses pieds. Tout-près de là un lion maigre et triste fait une mine piteuse. Plus bas ce sont des moujiks (paysans) en bois peint et de grandeur presque naturelle, qui exécutent un quadrille. Un autre personnage assis tout auprès entre deux chiens et armé du knout, semble les surveiller.

Mais ce qui fixa surtout mon attention dans un angle presque inaperçu, c'est une pierre tumulaire en marbre blanc, trouvé à Varna et envoyé à la Comtesse par son gendre Wronzof. On l'a incrustée dans un socle, qui supporte un grand vase. Malheureusement ce monument est endommagé, surtout l'épithaphe grecque, dont on ne peut déchiffrer qu'une partie. On y distingue trois figures principales dont la pose, les proportions et la draperie sont de véritable style antique.

L'Orangerie d'Alexandrie est parfaitement bien montée. On voit dans les serres chaudes l'arbre à thé, l'arbre à café, le palmier sagou, le cèdre du Liban, la canne à sucre, etc. Le *rhus toxicodendron*, importé exprès de l'étranger forme en plusieurs endroits de belles nappes de verdure.

Ce magnifique jardin est d'un accès facile depuis la route postale, qui en forme la tangente. Il n'y a ni muraille, ni grillage, ni sentinelle. Chacun peut y entrer, le pauvre comme le riche, le serf comme le maître, l'étranger comme l'indigène. Tout le monde peut l'examiner à son aise et y rencontrer par fois la vieille Comtesse douairière le parcourant dans un petit siège à roulettes traîné par un valet. Quand, par une belle soirée d'été, l'air retentit des cris joyeux des enfants

Branicki, qu'on est témoin de leurs jeux, quand les allées odorantes sont animées par des groupes de promeneurs, dont les costumes diaprés se détachent harmonieusement sur le fond de verdure, quand les laquais en grande livrée les croisent en tout sens, portant partout des rafraîchissements, quand des officiers en uniforme, des dames en brillante toilette se réunissent sous les charmilles autour de la table à thé, tandis que tout auprès la musique militaire exécute des fanfares; quand on voit ainsi le luxe des villes s'associer aux plaisirs champêtres, et les beaux-arts prodiguant leurs chefs-d'œuvre donner la main à la nature, pour élever sur le foyer de famille un palais hospitalier, où tout respire l'abondance, la sécurité et la concorde, alors la scène est vraiment féerique, le coup d'œil ravissant, l'enivrement des sens complet. On oublie un instant le poids de la vie, les larmes qui coulent sur la terre; on est tenté de croire que le bonheur existe dans ces

lieux enchanteurs, et l'illusion ne cesse que lorsqu'en sortant de là, vous apercevez la misérable chaumière de l'esclave, que vous entendez retentir le bruit de ses chaînes, et que hors de cette enceinte privilégiée le régime féodal se présente partout à vos yeux avec son odieux cortège de vexations et d'iniquités.

Vous avez entrevu Alexandrie. Vous voyez que d'admirables travaux y ont été exécutés. Mais les Titans de l'Aristocratie russe ont beau entasser Pélion sur Ossa pour conquérir des sites comme les nôtres. Ils n'en obtiendront jamais qu'une faible copie en miniature. Les cascades d'Alexandrie ne valent pas même celle de Bellegarde, ses rochers ne sont que des nains auprès des masses imposantes qui bordent la Sarine, et quelle que soit la puissance de l'Art, jamais il ne créera en Ukraine une gorge comme celle du Gotteron, si riche en romantiques harmonies.

## LE CHATEAU DE BELLEVUE<sup>1</sup>,

à M. V<sup>o</sup>.

Libre enfin de toutes tes chaînes,  
Jouis du fruit de tes travaux :  
Oui, dans le sein de tes domaines  
Tu peux goûter un doux repos.  
Cultive, crois-moi, l'harmonie,  
Elle coulera sans efforts :  
Oui, souris à la poésie,  
Enivre-toi de ses transports.  
Trois cantons, à tes perspectives,  
Prêtent leurs manteaux verdoyants,  
Un limpide lac et ses rives,  
De hauts monts, des vallons rians.  
Dans son plus bel amphithéâtre,  
Tu vois, Jura, comme un coteau,  
Qui de son long ruban verdâtre  
Borne au loin ce riche tableau.  
Salut, beau pays de Provence !  
Salut, Concise et Vau-Marcus !  
Salut, rochers où je m'avance,  
Entouré des fruits de Bacchus !  
Grandson, vieux témoin des batailles,  
Je me souviens du noble Othon ;  
Mais aux ports chargés de futailles,  
J'aime à saluer Yverdon.  
Yverdon, la ville charmante,  
Je vois tes gracieux abords,  
Ta belle route qui serpente,  
Suivant de l'eau les autres bords.  
Neuchâtel, équivoque suisse,  
Je préfère à ton riche airain,  
De ton Cortaillod le délice,  
Et le pourpre de ton raisin.  
Font, de la plus riche verdure,  
Couvre ses coteaux sous tes yeux,  
C'est un tapis que la nature  
Offrait au meilleur des dieux.

<sup>1</sup> Le Château de Bellevue, près de Font, a été bâti dans l'un des deux derniers siècles par un évêque de Lausanne. Il a passé ensuite à la famille Odet, puis aux Muller, de Fribourg.

Estavayer, comme une rose,  
Embellit son lac argentin,  
Et réjouit l'œil qui repose  
Sur la fraîcheur de son bassin.  
Coteau charmant, Vuilly fertile !  
Peuple actif et civilisé !  
Pourquoi vis-tu pauvre et sans ville ?  
Beau pays ! qui t'a divisé ?  
Que d'objets brillants ou champêtres !  
Que de villes, que de hameaux !  
Que de monuments des ancêtres !  
Que de campagnes, de châteaux !  
Ces ruines mélancoliques  
Des manoirs de nos vieux seigneurs  
Prêtent des charmes romantiques  
A ces spectacles enchanteurs.

Le soir, sur la haute colline,  
Où du matin renaît l'azur,  
Tu vois le soleil qui s'incline,  
Et sur tes eaux brille plus pur,  
Avant que l'onde s'assoupisse,  
Se refléter sur ton raisin.  
Tu bénis sa moiteur propice,  
Qui seule engendre le bon vin.

Salut à la sainte demeure !  
Salut au sublime clocher !  
Il annonce la dernière heure  
Du jour qui vient de s'éclipser :  
Les feux de la brillante aurore  
Ont-ils ailleurs le vif éclat  
Du soir qui pour nous luit encore  
Du haut de ton pompeux Jurat.

Causons, assis sur la verdure,  
Respirons le parfum du soir,  
Cette atmosphère douce et pure,  
Le premier dou d'un bon manoir.  
Volez, pêcheurs, dans vos nacelles,  
Déployez vos adroits filets :  
Apportez-nous de vos bondelles,  
Nous les païrons, vous serez gais.

Un Broyard.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

RECUEIL DES LOCUTIONS VICIEUSES

EN USAGE DANS LE CANTON DE FRIBOURG.

PREMIÈRE SÉRIE.

NOMS D'ARBRES, DE PLANTES, D'ARBRISSEAUX ET DE FRUITS.

(Suite.)

LOCUTIONS VICIEUSES.

TERMES FRANÇAIS.

*Pomme renette.*

Un grumeau de noix, patois.

Piller, ou dépiler des noix.

Petits raisins rouges, du patois *resenet*.

*Cassillon*, patois.

*Cul-de-chien*.

Un *cocombre*.

*Pomme reinette.*

Une *cuisse* de noix.

*Ecaler* des noix.

*Groseilles*. Il y a des *groseilles* de différentes sortes : les *myrtilles* sont les *groseilles* noires des bois. Les *groseilles* vertes ou à *maquereau* croissent aux haies, et les petites *groseilles* rouges dans les jardins.

*Cassis*, sorte de *groseillers* à fruits noirs, avec lesquels on fait de la liqueur appelée *Ratafia* ou *Cassis*.

*Nefte*, sorte de fruit qui a plusieurs noyaux, dont la peau est de couleur grisâtre, et qui n'est bon à manger que quand il est amolli par le temps.

Un *concombre*.

REMARQUES.

Le mot *Verne* employé pour *Aune*, arbre d'un bois blanc qui croît dans les lieux humides, est rangé à tort parmi les locutions vicieuses; l'*Académie* ne le rejette point et *Château-briand* l'a employé.

*Timier* pour *Sorbier*, arbre qui porte des fruits dont les oiseaux sont très friands et dont on se sert pour amorcer des collets, n'est pas non plus un terme fribourgeois. Il se trouve dans *Napoléon Landais* et le professeur *Olivier* lui a fait l'honneur de s'en servir dans sa belle *Histoire du Canton de Vaud*.

*Foyard*. Nous n'avons trouvé ce mot que dans un seul Naturaliste, mais *Fayard* dans plusieurs; le nom classique est *hêtre*. *Gratte-cul* (Dictionnaire de l'*Académie*), fruit en forme de bouton rouge et allongé qui succède à la rose. Il se dit particulièrement de l'églantine fruit de l'Eglantier ou rosier sauvage. « Cueillir des gratte-culs; conserve de gratte-culs. » — « Il n'est de si belle rose qui ne devienne gratte-cul. » Proverbe figuré et populaire qui signifie : il n'est point de si belle femme qui ne devienne laide en vieillissant.

DEUXIÈME SÉRIE.

TERMES DE CUISINE.

LOCUTIONS VICIEUSES.

TERMES FRANÇAIS.

*Bagnolet*.

*Coumacliou*, patois.

*Berna, bernar*, patois.

Brâter des pommes de terre, germanisme.

Brisoler des châtaignes, des marrons.

Dans sa fable du Singe et du Chat, Lafontaine a dit :

Un jour au coin du feu nos deux maîtres fripons

Regardaient rôtir des marrons.

Griller du café.

*Seille*, vieux mot.

*Panoche*.

*Pattes*, des pattes sales.

*Toupinie de beurre*.

Du lissu.

La *buya* ou la *lissive*.

Allons, Fanchon, prenez chez la Pernette

De son lissu : nous nous en servirons

Pour recurer les *tablards*, la couche.

(La *Lessive*, poème genevois sur les locutions vicieuses.)

Un *buyon*

Une *savonnade*.

*Baquet*, petit cuvier de bois qui a des bords fort bas. On nommait *bagnolet* une ancienne coiffure de femmes. C'est aussi le nom d'un village aux environs de Paris.

Une *Crémaillère*, fer recourbé qu'on pend aux cheminées pour accrocher les chaudières et les marmites.

Une *pelle à feu*, instrument de fer qui sert à prendre des braises et des cendres.

*Brasiller* des pommes de terre; *rôtir* des pommes de terre.

*Rôtir* des châtaignes, des marrons.

*Rôtir* du café.

Un *seau*, vaisseau de bois à porter de l'eau.

Un *torchon*. Une lavette, linge dont on se sert pour laver et essuyer la vaisselle.

Des *chiffons*, des chiffons sales.

Un *pot à beurre*. On dit aussi une jarre de beurre, d'huile.

De la *lessive*, eau qui a passé sur le linge de la lessive.

La *lessive*, opération domestique pour le lavage du linge.

Une *petite lessive*.

Un *savonnage*.

Un *ceudrier*<sup>1</sup>.

Un *charrier*, drap qu'on étend sur le cuvier, et sur lequel on met les cendres pour la lessive.

Un *pilon*.

Un *mortier*, vase dans lequel on pile certaines choses. Le *pilon* est l'instrument qui sert à piler.

Une *secoupe*, *sous-tasse*.

Une *soucoupe*.

*Buchillons*, *buchilles*, *bibes*, *rebibes*.

*Copeaux*, éclats de bois que la hache, la doloire, le rabot ou quelque autre instrument fait tomber du bois qu'on abat ou que l'on met en œuvre; *buchettes*, menu bois que les pauvres vont quérir dans les forêts et dont les cuisinières se servent pour allumer le feu.

*Chambre de la viande*.

*Charnier*, endroit de la maison où l'on garde de la viande (*Académie*). Voilà un mot, par exemple, dont les deux acceptions ont quelque chose de bien choquant pour la délicatesse française; un *charnier* est à la fois la chambre où l'on met la viande, et le lieu où l'on entasse les os des morts. C'est appétissant.

*Poche*, *potze*, *potze percée*.

*Cuiller*. Instrument qui sert à dresser la soupe. On dit *cuiller de bois*, *cuiller à pot*, *cuiller à ragoût*: le *r* final se prononce fortement. L'*écumoire* est aussi une espèce de cuiller. Il paraît que l'espèce de *puisoir* que nous nommons *casse* n'est pas connu en France. Nous n'avons pu au moins découvrir le mot équivalent.

*Cabossé*, un seau de cuivre cabossé.

*Bossué*; un seau de cuivre bossué.

<sup>1</sup> Cendrier est français dans le sens de cette partie du fourneau qui est au dessous de la grille et du foyer et où tombent les cendres du bois et du charbon.

## GUIDE DE L'ACHETEUR DE LIVRES POUR LA JEUNESSE,

PAR UNE ASSOCIATION DE DAMES.

PUBLIÉ PAR M. NAVILLE, DE GENÈVE.

*Res sancta puer*. L'enfant est sacré. *Juvénal*.

Que de livres à l'usage de la Jeunesse! Contes, historiettes, anecdotes, traits de morale, recueils littéraires, abrégés d'histoire, éléments de science. Mais parmi les nombreux écri-

vains qui font profession de travailler pour la Jeunesse, combien écrivent à la légère, sans conscience, pour se faire un nom ou un gain facile, sous l'empire de ce préjugé: qu'*écrire pour les jeunes gens est chose plus aisée qu'écrire pour les hommes mûrs*. Aucune idée de la noble et difficile mission qu'ils ont à remplir auprès de la génération naissante, ni de l'influence bonne ou mauvaise, mais durable, qu'ils exerceront sur les âmes impressionnables de leurs jeunes lecteurs et lectrices, *candides novices de la vie*<sup>1</sup>.

Ce déplorable aveuglement dans les hommes qui cultivent le noble art d'écrire, a frappé quelques dames de Genève, femmes d'esprit et de cœur, vouées par goût à l'éducation. Ces bienfaitrices de la Jeunesse, aidées par l'un des penseurs dont la ville du Rhône a le plus lieu de s'honorer, M. Naville de Vernier, ont eu l'heureuse idée d'offrir aux parents et aux personnes chargées d'élever des jeunes gens, un *Guide*, qui pût les diriger dans le choix des ouvrages destinés au premier âge. Nous avons le plaisir d'annoncer aujourd'hui l'apparition chez M. Cherbuliez (Paris et Genève) du premier cahier de cet intéressant et utile travail qui sera suivi d'autres, si le public éclairé de la Suisse romande met quelque empressement à l'encourager. Ce premier cahier renferme, en 30 pages in-8°, le jugement résumé et substantiel d'environ cent ouvrages choisis parmi les plus répandus dans notre Jeunesse. On pourra se faire une idée de l'impartialité et du tact qui caractérisent l'appréciation des Dames de Genève, par les comptes-rendus que nous croyons devoir citer ici, dans l'intérêt de nos lecteurs:

**Contes de Schmid.** « Il y a quelquefois dans les contes de » M. le chanoine Schmid trop de romanesque, de l'exagéra- » tion dans les beaux sentiments, des discours de morale un » peu longs pour l'enfant qui est d'un naturel léger et dont » la curiosité court après les événements, un soin trop habi- » tuel à montrer la vertu récompensée par des avantages ter- » restres; mais, d'autre part, ils ont à plusieurs égards un mé- » rite qui est incontestable et qui justifie bien la réputation dont » ils jouissent. L'élément religieux et l'élément moral y sont » excellents. L'âme y est fréquemment élevée à Dieu à l'occa- » sion des merveilles de la nature et des sentiments de plaisir » et de peine. L'affection filiale et l'affection paternelle y sont » dépeintes de la manière la plus convenable et la plus in- » téressante. On y puise la conviction que le bonheur se » trouve dans l'accomplissement des devoirs et que les habi- » tudes d'ordre et de travail peuvent rendre supportables et » même douces les positions les plus gênées. Sous le rapport » de l'âge, ces contes sont généralement de seconde classe<sup>2</sup>. »

Aube (l') du Jour, ou première série d'instructions bibliques familiales, pour les enfants. Traduit de l'anglais sur la 5<sup>e</sup> édition par le traducteur de la Vie de M<sup>me</sup> Huttington.

<sup>1</sup> Expression de l'Éducateur fribourgeois.

<sup>2</sup> Suivant la division établie par les Educateurs de Florence et suivie par les auteurs du *Guide*, les enfants forment trois classes: la première comprend ceux de 7 à 9 ans; la seconde ceux de 10 à 12; et la troisième ceux de 13 à 16 ans.

» Dans ce petit livre, qui est tout religieux, on commence  
 » par conduire les enfants au Créateur, en les laissant réflé-  
 » chir sur ce qui les entoure. On leur expose ensuite avec  
 » simplicité les principaux faits de la vie de Jésus-Christ. Il  
 » est à regretter que le ton du récit n'ait pas l'élévation, les  
 » couleurs et toute la vie qui conviendraient dans un tel sujet.  
 » A défaut d'un meilleur pour le premier âge, ce livre doit  
 » pourtant être recommandé. Il ne peut néanmoins convenir  
 » qu'aux enfants qui appartiennent à l'Eglise réformée. Age :  
 » 4<sup>re</sup> classe. »

Béarnais (les nouveaux petits), par le même auteur. — 2 volumes  
 in-12, br., 6 fr.

» On peut quelquefois reprocher à ces deux ouvrages, dont  
 » l'un forme la continuation de l'autre, un léger défaut de  
 » simplicité et de naturel; mais, du reste, ils sont intéres-  
 » sants, et propres à produire sous le rapport moral d'excel-  
 » lentes impressions. *Ils ne conviennent guère qu'à des enfants*  
 » appartenant à la classe aisée. Age : 3<sup>me</sup> classe. »

A. D.

## HISTOIRE NATIONALE.

### L'Helvétie

SOUS

### CHARLEMAGNE<sup>1</sup>.

Charlemagne a laissé aussi dans notre patrie des monuments de sa gloire et de ses vues civilisatrices. Il affectionnait particulièrement le séjour de Zurich, qui devint sous ses auspices un bourg florissant. On lui attribue même la fondation du collège *Carolin* et du Grand-Moûtier<sup>2</sup> de Zurich. Par son ordre, la vigne fut plantée sur les rives du lac de Zurich et du Léman. Sa justice, proverbiale dans les vieilles chroniques, a donné lieu à une curieuse histoire d'un serpent qui vint un jour lui demander et obtint justice contre un énorme crapaud qui avait envahi son trou, près de la Limmat.

Les peuples de l'Helvétie suivirent Charlemagne dans ses guerres lointaines. Les Lucernois montrent encore les cornemuses qu'ils reçurent en récompense de leur bravoure au retour de la fameuse expédition de Roncevaux et que, pour cette raison, ils nommèrent les cornemuses de Roland<sup>3</sup>. Les hommes d'Uri et d'Underwalden font aussi remonter à Charlemagne le don de ces cornes garnies d'argent, devenues depuis si célèbres dans les batailles de la Suisse sous le nom de « taureau » d'Uri et de vache d'Underwalden. » D'autres traditions parlent du courage des Thurgoviens, dont le nom paraît alors pour la première fois dans l'histoire<sup>4</sup>. Parmi ces braves se

<sup>1</sup> Cet aperçu de l'Helvétie sous Charlemagne est tiré d'un Résumé d'histoire suisse destiné à servir plus tard à l'enseignement historique dans les écoles secondaires de la Suisse romande.

<sup>2</sup> *Moûtier*, en vieux français; *Moti* en patois; *Münster* en allemand, et *Minster* en anglais.

<sup>3</sup> Le célèbre paladin Roland avait péri dans cette guerre, victime de la trahison. — Dans la galerie des tableaux historiques qui au nombre de 73 ornent le pont de la chapelle à Lucerne, on voit celui où Charlemagne remet les Cornemuses ou *Harschhörner* aux guerriers de Lucerne. Ce tableau qui est le 25<sup>me</sup> dans la galerie porte cette inscription.

Kaiser Carolus der Grosse,  
 Auf Luzern sein Gunst ergosse;  
 Gab zum Preis der Tapferkeit  
 Feldharschhörner zu dem Streit.

<sup>4</sup> Il vient de *Thur* nom de rivière, et de *Gau* qui signifiait *canton* dans le langage germanique d'alors.

distinguaient Kisher, qui fauchait comme l'herbe les Awares, les Tschechs et autres peuples sauvages de la Bohême; sa hallebarde pénétrait jusqu'au septième rang; il contraignait son cheval à traverser les flots débordés de la Thour, disant: « Par monseigneur S'-Gall, de gré ou de force tu me suivras. » Les paysans thurgoviens, dit la même chronique, grands, vigoureux, velus, la barbe descendant jusque sur la poitrine, les traits pleins de fierté et d'amour de l'indépendance, chasseurs, paysans et guerriers en même temps, imposaient tellement aux seigneurs de Charlemagne, qu'ils se découvraient à leur aspect....

Alexandre Daquet.

## POÉSIE.

### OISIVETÉ.

Qu'un autre dans son char roulant dans la carrière  
 Se tourne vers le but et regarde en avant;  
 Je me place à rebours et regarde en arrière:  
 J'aime que chaque objet m'apparaisse en fuyant.

Qu'un autre dans l'esquif qui le berce et l'entraîne  
 Prenne place à la poupe et regarde le port.  
 Je reste au gouvernail, et ma vue incertaine,  
 Même quand il a fui s'attache encor au bord.

D'avance qui de nous sait où sa voile passe?  
 Mais chacun sait toujours où sa voile a passé.  
 Sur la mer qui blanchit l'œil en cherche la trace,  
 L'œil aime à revenir au lieu qu'il a laissé.

Vous qui de l'avenir tourmentez le mystère,  
 Dans un vague horizon voulez lire le sort,  
 Je vous le dis ici, je plains votre misère,  
 Regardez en avant.... pour voir venir la mort.

Je suis tel. De ces jours qui composent la vie  
 Ceux qui sont, qui seront.... de mon cœur sont exclus.  
 Ceux qui furent.... mon œil les suit avec envie,  
 Et mon cœur jouit d'eux alors qu'ils ne sont plus.

N. Glasson.

### ERRATUM.

Dans le N° 14, page 7, 19<sup>e</sup> ligne, au lieu de *Section Suisse*, lisez: *Société Suisse*. — N° 15, page 4, ligne 26<sup>e</sup>, au lieu de *décembre*, lisez: *septembre*.

L.-J. SCHMID, imprimeur et éditeur.

# L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

N° 17.

FRIBOURG, MAI 1842 : PREMIÈRE QUINZAINE.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

*L'Emulation* paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis forment un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

## INDUSTRIE.

### DIALOGUE

ENTRE UN GRUÉRIEN ET UN BROYARD.

JACQUES. Convenez d'un fait, mon cher Antoine, c'est l'indifférence injuste de nos publicistes nationaux pour les rives intéressantes de nos lacs et de la Broie. Se mettent-ils à *élucubrer* sur l'industrie fribourgeoise, ils ont l'œil invariablement fixé sur leurs Alpes : ils parlent de leurs tanneries déchues, de leurs fabriques anéanties, des pailles tressées que les caprices de la mode, autant que le mauvais aunage, font tomber ; de leurs fromages, que les étrangers entravent à la frontière ; du commerce des bois, qui ne saurait durer plus longtemps que les forêts que l'on ne pense point à reproduire par la culture. Disent-ils un mot des monts subalpines où domine la pierre-molière, des charmantes vallées qui les séparent, des céréales excellentes qu'elles produisent, de nos modestes vignobles et des moyens de les ennoblir, de l'exploitation de nos carrières, les plus vastes de tout le pays roman et les plus productives ?

ANTOINE. Je ne méprise pas ton pays ; mais je m'occupe du mien ; de ce que j'aime ; de ce qui m'intéresse ; de mes besoins : peux-tu le trouver mauvais ? Ton pays de la Broie est si différent du nôtre ; je t'avoue que je ne l'ai jamais vu que de loin, en revenant de France.

JACQUES. J'aime ta franchise, Antoine, bien qu'elle me serre un peu au cœur. Je connais force Broyards qui pourraient dire des belles vallées de la Gruyère ce que tu dis de leur pays et peut-être pis ; mais, mon ami, cela nous va-t-il bien ? une oligarchie qui voudrait profiter de la division pour s'établir ou se maintenir, trouverait cela divin, je pense ; la question est de savoir si ce n'est pas là une entrave à l'essor de l'esprit public ou national, élément essentiel de la prospérité de toute société politique.

ANTOINE. Je regrette comme vous que, renfermés dans un si petit espace de terre, nous nous connaissions si peu ; mais il me semble que vous avez tort d'avancer que l'on ne pense guère à vous : vos rachats de dîme et de féodalité n'ont-ils pas fait

assez de bruit ? n'avons-nous pas fait, pour vous consoler un peu, la belle route d'Estavayer ? ne trouve-t-on pas dans les excellentes leçons de l'un de nos magistrats sur l'agriculture plusieurs traits qui décèlent spécialement l'étude de votre contrée ? M<sup>r</sup> Kuenlin enfin n'a oublié dans sa Statistique aucun de vos villages.

JACQUES. Permettez que je vous réponde article par article : M<sup>r</sup> Kuenlin, il est vrai, a daigné parler de nous dans son *Dictionnaire statistique* ; mais savez-vous qu'il est très probable que l'honorable écrivain n'a jamais passé la Broie ? (il craignait l'eau, je pense !) S'il eût honoré d'un seul regard nos antiquités, nos châteaux et nos ruines, eût-il placé la Tour de Molière plus haut que Murist ? l'eût-il arrondie ? eût-il brûlé des archives qui sont encore là ? eût-il parlé d'Estavayer avec impertinence ? L'imagination l'emporte tellement chez lui, qu'ayant à Fribourg même une quantité prodigieuse de blocs de la Molière, il classe sans pitié ce roc plus que semi-calcaire parmi les simples molasses. S'il eût visité les antiques constructions de la contrée, il eut appris qu'au temps jadis l'on y faisait d'excellente chaux maigre avec cette *espèce de molasse* : il eut regretté, comme je le regrette, qu'on ait abandonné cette fabrication.

ANTOINE. Je savais bien que M<sup>r</sup> Kuenlin avait commis bien des erreurs aux dépens de nos communes de la Gruyère : mais j'ignorais qu'il vous eût traité plus cavalièrement encore. Vous avouez cependant que M<sup>r</sup> C. S. a été, pour ce qui le concerne, beaucoup plus exact.

JACQUES. Je rends hommage à son talent et à la justesse de ses aperçus : il est néanmoins un fait bien important qui paraît lui avoir échappé ; c'est que les champs qui gisent sur la pierre-molière, ou qui en contiennent un alliage, ont la propriété remarquable de produire des céréales dont la finesse et la saveur les placent au rang des meilleures céréales de la Suisse. Ces terres se cultivent mieux et plus facilement : la charrue leur suffit sans la bêche : la pierre-molière découverte récemment dans les côtes de Bellaux et de Groley ne fera que confirmer cette importante observation.

ANTOINE. Passe pour vos champs et votre agriculture, qui pourtant ne produisent guère pour nous, vu que vous les vendez plutôt à vos voisins les Vaudois; mais vos vignobles! j'avoue que je m'amuse de l'importance que vous leur attribuez. Je connais des moines qui, ayant des vignes chez vous, n'en boivent pas le vin, même en Carême; ils préfèrent se constituer marchands et détailliers de ce vin, afin d'en acheter d'un autre pour leur table.

JACQUES. Pour avoir le droit de censurer nos produits, la République devrait avoir fait quelques sacrifices pour leur amélioration. Si certaines maisons riches trouvent notre vin un peu dur, les bourgeois le trouvent bon et l'achètent: J'ajoute qu'on le juge mal, et je connais force dégustateurs sur qui le préjugé a tant d'influence, qu'ils rougiraient de trouver passable un vin qu'il est de bon ton de bafouer, par patriotisme sans doute. — Du reste, nos vignes fribourgeoises ne méritent pas tant de dédain. Nos vigneron perfectionnent leur culture, améliorent leurs plants, rivalisent d'intelligence avec Lavaux, et leurs produits ne le cèdent point aux bons vins de nos voisins. Qu'une sage politique leur vienne en aide, et certains côteaUX sauvages et arides, malgré leur excellente exposition, donneront des vins d'une qualité supérieure, dispenseront le Canton de verser au dehors des sommes énormes, et nos Fribourgeois de s'exiler volontairement pour aller essayer d'autres Brésils. Cherchons donc à produire nous-mêmes ce dont nous avons besoin; les étrangers ne pourront pas nous affamer à la frontière, après nous avoir ruinés en nous refusant leur argent.

ANTOINE. Mais bien! de quoi vous plaignez-vous? Ne dépend-il pas de vous de progresser à votre aise?

JACQUES. Monsieur C. S. ne vous a-t-il pas dit qu'il fallait à l'agriculture, comme à toute autre industrie, deux choses avant tout: des capitaux et des débouchés? Pourquoi donc, sous prétexte de rachat, arracher des mains de l'agriculteur, et surtout du vigneron, les capitaux des dîmes et des féodalités et les faire cumuler sur Fribourg? Il en résulte que les cultivateurs de nos contrées se voient dans le cas d'hypothéquer leurs terres au dehors, pour obtenir de l'argent au taux usité à Fribourg. C'est noyer le cœur et faire sécher les membres.

ANTOINE. Ne pouvons-nous pas, dans la Gruyère, élever dans certaines proportions la même objection? — Il faut croire que le Gouvernement ne tardera pas à s'apercevoir de ces inconvénients, si éminemment opposés à une bonne politique et à l'indépendance nationale, et qu'il aura soin d'ouvrir, dans les bureaux des Receveurs de district, des facilités pour les emprunts des agriculteurs, au même taux qu'à Fribourg même.

JACQUES. Il fera bien aussi, dans le même but, de ne pas fermer les cordons de sa bourse aux emprunteurs de petites sommes, attendu que rien n'est fatal aux petits propriétaires comme ces grosses dettes que l'on ne peut jamais rembourser, et dont l'intérêt lui-même est si souvent difficile à rassembler, parce qu'il est trop grand.

ANTOINE. J'applaudis à vos vœux sous ce rapport: et en faisant des vœux pour la prospérité de l'agriculture fribourgeoise, je ne dois pas dissimuler le regret que me fait éprouver la difficulté où nous sommes de commercer avec vous. Vous nous fourniriez d'excellentes céréales, et votre pierre-molière nous coûterait moins que celle de nos propres montagnes. Mais le mauvais état des communications offre des difficultés presque insurmontables à ce commerce si désirable, qui aurait une influence très heureuse sur le moral de la nation.

JACQUES. Il y a fort longtemps que nous désirons nous-mêmes de meilleures communications avec la Gruyère, et nous allons demander un rayon de route qui tendrait à faciliter le commerce entre Estavayer et Romont, et entrerait parfaitement dans vos vœux.

ANTOINE. Nous appuierons, certes, votre demande. Cette communication nous permettrait de tirer de votre pays de meilleures céréales que celles qui nous viennent actuellement de Berne: elle ranimerait votre industrie agricole, vous dispenserait de convertir en prairies vos vignes et vos champs; de vouer à la nourriture des bêtes, des terres destinées jusqu'ici à la nourriture de l'homme, et de spéculer sur la diminution de l'œuvre des hommes qui, faute de travail et de pain, sont obligés de s'expatrier.

JACQUES. Je suis heureux, mon ami, que nous finissions par nous rencontrer si bien. Une autre fois nous parlerons des carrières de Molière.

M. C.

Tout en rendant hommage aux vœux patriotiques qui ont inspiré le dialogue que nous insérons ici, nous ne pouvons nous dispenser de faire une observation sur celles de notre concitoyen de la Broie.

D'abord, nous eussions aimé que sa critique du *Dictionnaire historique et statistique* fût précédée de quelque éloge que cet ouvrage, dans tous les cas très utile, mérite incontestablement. Les préposés des communes, auxquels M<sup>r</sup> Kuenlin s'est adressé en vain pour obtenir des renseignements sur leurs endroits respectifs, nous paraissent bien plus à blâmer que l'écrivain qui a eu la belle idée de doter son Canton d'un travail, dont il sera après tout bien facile de faire un excellent ouvrage dans une seconde édition. Nous faisons suivre ici quelques autres réflexions empruntées à l'expérience de l'un de nos collaborateurs.

1<sup>o</sup> Il n'est pas exact de dire que la culture de la vigne ne soit pas encouragée dans le canton de Fribourg: il n'est au contraire aucun produit de notre agriculture qui, dans le système financier suivi par notre Gouvernement, reçoive une prime d'encouragement semblable à celle qui est accordée à l'industrie vinicole. D'après l'article 14 de la Constitution, et l'application qu'il a reçue dans la loi du 23 août 1831, le vin récolté dans ce Canton est exempt du droit de consommation et ne paie, à titre de contrôle,

qu'un quart de rap. par pot, pendant que les autres vins suisses paient, à leur entrée dans le Canton cinq rap. par pot, et les vins étrangers dix rap. par pot de consommation. Il serait difficile de porter plus loin la faveur.

2° C'est une autre erreur de prétendre qu'en convertissant en prairies des vignes et des champs, ce serait vouer à la nourriture des bêtes, des terres destinées jusqu'ici à la nourriture de l'homme. Rien n'assure aussi bien la nourriture de l'homme et la prospérité de l'agriculteur que l'entretien d'un nombreux bétail; d'abord, par ses propres produits en viande et laitage, ensuite comme auxiliaire de notre travail, et enfin, parce que la progression de la production céréale, tout comme de l'industrie vinicole, ne peut plus obtenir d'accroissement que par la quantité croissante des engrais animaux.

3° Il n'est, à notre avis, aucune partie du Canton, à laquelle l'affranchissement du lod fut plus nécessaire, et doive devenir plus profitable que la région des lacs et de la Broie,

à cause de la division des terres, qui y est plus grande que partout ailleurs. Ce rachat, on ne saurait le nier, s'effectue à des conditions bien favorables; et si les capitaux viennent momentanément se réunir dans les caisses de l'administration cantonale, ce n'est, certes, ni pour y chômer, ni pour être placés au dehors. Ils ne tardent pas à être remis en circulation pour vivifier, par diverses voies, toutes les parties du territoire fribourgeois.

4° Nous appelons de tous nos vœux des voies de communications bonnes et faciles dans toutes les directions; il est cependant permis de douter que la pierre-molière, extraite des carrières de la Broie puisse être livrée à la Gruyère à meilleur marché que la pierre de Botterens, du Grandvillars et de Lessoc. Il est notoire d'ailleurs qu'il existe dans la Gruyère d'excellentes pierres à faire de la chaux maigre. Si l'on y ajoute le grès de première qualité, qui s'exploite à Champotey, on reconnaîtra que la Gruyère n'a sous ce rapport rien à demander à personne.

## HYGIÈNE.

### DU CRÉTINISME.

#### QUATRIÈME ARTICLE.

(Voyez les Nos 10, 12, et 14 de l'Émulation).

J'aborde aujourd'hui l'empire du Crétinisme dans le canton de Fribourg. On a pu voir par les articles précédents que l'éducation seule n'engendre pas cette infirmité, puisqu'il y a un Crétinisme congénial, tout comme seule elle ne la guérit point. S'il en était autrement, on ne pourrait plus lui donner un caractère endémique. Celui-ci dépend en grande partie des influences telluriques et atmosphériques, qui dominent une localité, et partant, de son climat, de sa situation géographique, de la configuration et de la nature du sol, ainsi que de quelques habitudes tant nationales que privées. On conçoit dès lors qu'une topographie médicale est un travail préliminaire indispensable pour l'établissement d'une bonne statistique. Il importe avant tout d'étudier les causes inhérentes à la position d'un lieu, le mouvement de sa population, le chiffre des naissances, des mariages et des décès, le caractère du peuple, sa constitution physique, ses qualités, ses vices, ses affections dominantes, les influences hygiéniques particulières, etc.; de faire ensuite converger tous ces rayons éparés en un seul faisceau lumineux.

Il s'en faut de beaucoup que je possède les connaissances requises pour parfaire un travail d'une si haute importance. Déjà entrepris avec succès par M. Kuenlin, peut-être s'accomplira-t-il un jour avec le concours de collaborateurs zélés. J'ose en attendant livrer au public tous les renseignements que mes faibles moyens m'ont permis de recueillir sur cet objet. Je me circonscrirai même dans la banlieue de Fribourg, après avoir toutefois jeté un coup d'œil général sur le Canton.

Mais, ne possédant que des notions de Géologie très imparfaites, je renvoie pour ce qui concerne cette partie, à ce qui a été publié par MM. Ebel<sup>1</sup> et Stouder<sup>2</sup>, et, pour la partie botanique, au beau travail, lu par M. le Dr Lager à la Société des sciences naturelles, réunie à Fribourg en 1840.

La chaîne des Alpes ne s'interrompt pas brusquement au Nord par une ligne verticale coupant la plaine à angle droit. Cet amphithéâtre imposant s'abaisse insensiblement, taillé en vastes gradins plus ou moins réguliers, formant des terrasses successives, et qu'arrosent de frais torrents. Le canton de Fribourg se trouve placé sur les dernières marches, et son territoire descend ainsi depuis la Dent-de-Jaman jusqu'aux plaines de Payerne et de Morat. Ce plateau incliné, que traversent des courants d'eau et d'air d'une grande violence, est enclavé au Nord-Ouest par les douces ondulations du Jura, au Sud-Est par le majestueux hémicycle des Alpes, et à l'Ouest par la chaîne du Jorat. Entre la Glane et la Sarine se détache un fragment de ce cadre magnifique. C'est le Gibloux. Les principales rivières du Canton sont la Sarine, la Broie et la Singine. Cette dernière borne le Canton à l'Est, la Broie à l'Ouest. La Sarne prend sa source aux frontières du Valais, dans ces réservoirs voûtés, secrets et inabordables, où la glace se fond et se renouvelle sans cesse. Arrêtée d'abord dans sa direction naturelle par la chaîne des Morteys, elle se porte en frémissant vers Cave où elle semble concentrer toutes ses forces dans un lit profond et resserré. Puis, formant subitement un angle, elle franchit tous les obstacles, et traverse le Canton dans sa longueur. Dans sa course précipitée, elle décrit

<sup>1</sup> *Über den Bau der Erde; II Band.*

<sup>2</sup> *Monographie der Molasse.*

les courbes les plus fantastiques, et se fraie un passage entre des parois de rochers très-élevés. Après avoir mouillé la capitale, elle va se jeter dans l'Aar.

Quelquefois les neiges des glaciers subissent une fonte précipitée sous l'influence de la chaleur atmosphérique. Alors le torrent gonfle ses eaux et submerge les vallées qu'il traverse. Souvent un orage d'été suffit pour irriter cette fière naïade.

En voyant le grand nombre d'affluents, qui vont grossir la Sarine, il semble qu'elle devrait s'élargir, à mesure qu'elle approche de son embouchure. S'il n'en est point ainsi, si son lit est presque aussi étroit près de Laupen, qu'à Fribourg, c'est qu'elle perd une grande partie de ses eaux en descendant dans la plaine. Qui sait même s'il ne s'en absorbe pas dans des gouffres invisibles? Mais la Sarine est d'autant plus impétueuse, qu'elle ne trouve sur son passage aucun lac qui puisse en modérer la rapidité<sup>1</sup>.

D'autres rivières naissent des pluies que versent les nuages, quand détachés par les vents du flanc des Alpes, ils s'entassent sur leurs cîmes<sup>2</sup>. Tel est au-dessus de Charmey le ruisseau dit *Bramiau* (bruyant) qui sort d'un roc et va se perdre dans la mare de Forny<sup>3</sup>. On conçoit que ces sortes de sources doivent se distinguer par leur caractère d'intermittence.

Mais souvent c'est une voix inconnue, qui va éveiller l'esprit des eaux dans ses retraites profondes et l'appeler à la surface; car les inondations ne sont pas toujours proportionnées à la masse d'eau que fournissent les pluies, les neiges et les glaces<sup>4</sup>.

Il est des ruisseaux qui, comme l'Hongrin, s'engouffrent subitement dans le sein de la terre, s'y creusent un lit secret, et ne reparaisent qu'à quelque distance sous un autre nom et parfois sous une autre couleur. A Châtel, une source se partage en deux ruisseaux, qui suivent chacun une direction opposée. L'un va confondre son eau avec les affluents du Rhin, l'autre avec ceux du Rhône. Ce divorce indique évidemment l'existence d'un point culminant dans cette contrée. En effet, la chaîne du Jorat commence au-dessus de Châtel. Le versant septentrional envoie toutes ses eaux à l'Océan, le versant méridional envoie les siennes à la Méditerranée. M. Levade suppose avec raison que cette contrée a été autrefois couverte de grands lacs.

Nous possédons aussi quelques sources sulfureuses qui attestent l'activité d'un laboratoire souterrain et la présence de forces cachées dans les entrailles de notre sol. Le gaz phéno-

<sup>1</sup> *Lacubus violentia alpinorum fluminum frangitur, quæ eorum vicinis multo periculosior est, quando nullo lacu suscipiuntur ut Sarina.*

Haller.

<sup>2</sup> *Tertia fluviorum causa pluvia est, de nubibus stillans, quoties ex ea medio dorso alpium subito sursum rapiuntur, superque montium culmina in pluviam voridam solvantur.*

Ibid.

<sup>3</sup> *Introd. à l'hist. nat. du Pays et Val de Charmey.* Par M. Bourquenoud. Manuscrit.

<sup>4</sup> *Actes de la Société des Sciences nat. 25<sup>e</sup> session, page 106.*

ménal du *Burgerwald* en est une nouvelle preuve<sup>1</sup>.

Le territoire du canton de Fribourg est formé presque exclusivement par la vallée de la Sarine et celles de ses affluents. Loin d'apparaître comme une surface unie, il présente au contraire de nombreuses inégalités et les perspectives les plus pittoresques<sup>2</sup>. Six villes, trois bourgs, trois cents villages, et un grand nombre de hameaux se détachent sur un fond de verdure d'une éclatante fraîcheur. Des ruisseaux limpides et animés arrosent des vallées ombreuses, qui alternent avec des coteaux, des bois de sapins, de hêtres et de mélèzes. On rencontre aussi par-ci par-là de petits lacs, des marécages et des tourbières. Presque partout d'énormes débris de roc, de profondes déchirures, des dépôts caillouteux, des poudingues et des blocs erratiques témoignent du grand cataclysme diluvien.

En quittant ces contrées subalpines pour s'élever vers les Alpes, l'aspect change, et l'on aborde des prairies du plus beau gazon, où dominent l'Ellébore blanc, la grande Gentiane, la Campanule, etc.<sup>3</sup>.

Plus haut, des pâturages non moins abondants nourrissent de nombreux troupeaux de bétail. Ici les arbres ne se montrent plus que rarement. Ce ne sont plus que des myrtilles et des petits saules à feuilles de bruyère, des rhododendrons, puis des aroles et des sables<sup>4</sup>.

A mesure qu'on approche des sommités, la parure végétale devient plus transparente et change de nuances. En plusieurs endroits elle laisse voir le roc nu, et semble se refuser à l'accès de l'homme. Presque toutes les plantes sont à fleurs blanches, moins hautes que celles de la plaine, plus ligneuses et surtout bien plus aromatiques.

Nous voici enfin à 6,000 p. au dessus du niveau de la mer. Ce sont des sommités nues, taillées par échelons, abruptes ou déchirées dans tous les sens. Quelques-unes de ces roches primordiales s'élèvent à une grande hauteur, et n'offrent à la végétation que quelques anfractuosités où poussent la *Serratula alpina* et autres plantes rares. Leurs cîmes sont crénelées ou découpées à scie. Leurs pentes, souvent verticales, présentent les précipices les plus affreux. Les principales de ces montagnes sont à l'Est la Berra et le Keisereck (6,318 p.). Celui-ci peut être considéré comme un prolongement du Stockhorn, qui commence dans les plaines de Thoun<sup>5</sup>. Son pied est couvert de rosage velu (*Rhododendron hirsutum*) et Flore

<sup>1</sup> La prévision de M<sup>r</sup> le Colonel de Dompierre, s'est réalisée. L'énorme bloc de grès suspendu au-dessus du gaz en ignition, s'est éboulé et a écrasé le toit qu'on avait construit pour couvrir cet emplacement.

<sup>2</sup> *Et nunc submontanæ et subalpinae regiones sequuntur, agris, pratis, et sylvis variæ, qualis est Nivionis et Friburgensis ditio... non planities, sed ex collibus, colliumque acervis compositæ regiones.* Haller.

<sup>3</sup> *Idem.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Ejusmodi dorsum est, quod a montibus supra claustra vallis Simmiae longissime versus occidentem Bernensium valles Simmiam et Sanensem a Friburgensibus distinguit.* Id.

étaie tous ses plus riches trésors près de sa cime. On y trouve entre autres le Turbit de montagne, la Drave ciliaire, la Fétuque améthyste, etc. Au Sud, c'est la Hochmatt, dont le sommet est couronné par le châlet le plus élevé de nos Alpes, l'Onana, le Moléson et la Dent-de-Brenleire. Cette dernière est la plus haute des montagnes fribourgeoises; car elle mesure 7,352 p'. Elle fait partie des Morteys, dernière retraite du chamois, du lièvre blanc, et de la perdrix des neiges. Cette chaîne est si riche en plantes rares, que M. Bourquenoud l'appelait un magnifique jardin botanique. C'est là que se trouvent entre autres l'*Aretia helvetica*, l'*Erigeron uniflorum*, l'*Ornithogalum bulbiferum*, la *Valeriana saluunca*, le bel *Astragale australis*, etc.

Selon M. le D<sup>r</sup> *Lagger*, le canton de Fribourg fournit cent et neuf familles de plantes et quatre variétés qui ne sont propres qu'à lui.

Tel est ce petit coin de terre situé à l'Ouest de la Suisse, et dont une grande partie est occupée par les contre-forts des Alpes. Il pourrait amplement suffire à la consommation de ses cent mille habitants, s'ils voulaient l'exploiter avec soin, défricher ce qui est encore inculte, diguer les torrents, et convertir leurs grèves caillouteuses en terrain productif. On voit que des rives du lac de Morat, le sol s'élève sensiblement jusqu'aux sources de la Singine, de l'Erguera et de la Trême. Cette élévation influe sur les conditions climatiques des localités, et modifie l'effet des latitudes. Aussi notre climat est-il à peu près celui de l'Allemagne septentrionale; car, d'après les tables de température qui déterminent la direction des lignes isothermes, la température de Dantzic et de Stralsund sur la Baltique, égale ou dépasse même celle de Fribourg<sup>2</sup>. La présence de la neige sur les montagnes, pendant les  $\frac{3}{4}$  de l'année, et les vents du Nord-Est, qui soufflent souvent avec une extrême violence, contribuent beaucoup à l'âpreté du climat.

Deux races d'origine différente sont venues à l'époque de l'invasion des Barbares se rencontrer sur les deux rives de la Sarine, déjà peuplées d'Helvétiques, sujets de Rome. Elles s'y sont affrontées plutôt que confondues, et aujourd'hui la

<sup>1</sup> Ainsi M. *Ebel* se trompe, quand il dit qu'aucune de nos montagnes n'atteint une hauteur de 6,000 p.

<sup>2</sup> Revue Suisse.

ligne de démarcation qui les sépare est encore très sensible. Au Nord-Est, commence la forte race germanique, qui forme un cinquième de toute la population fribourgeoise, y compris le district de Morat. Celui-ci professe la religion réformée; le district allemand, proprement dit, isolé des autres allemands limitrophes par le culte catholique qui s'y est maintenu, est resté en tout fidèle aux anciennes traditions. Par contre, les romands subissent plus facilement l'influence des voisins, chez lesquels ils retrouvent une communauté d'origine. Car c'est le même sang bourguignon qui a peuplé toute la contrée entre le Jura et les Alpes à l'Occident de la Sarine.

Ainsi partout, dans la vie politique, dans la religion, dans les mœurs, dans la langue, et jusque dans le costume, il règne une diversité qui nuit à l'unité cantonale autant qu'à la force de l'administration, et donne à la physionomie fribourgeoise ces contours indécis, cette expression vague qu'on lui connaît. Notre Canton, qui fournit à peine en nombre d'habitants le quart d'un département français, ne peut pas même, dans sa petitesse, conquérir l'homogénéité, qui est devenue le partage d'un grand royaume.

Les auteurs nationaux n'ont pas manqué de faire ressortir les beaux traits du caractère fribourgeois. Il ne m'appartient pas de montrer le revers de la médaille. Je laisse ce soin à ces touristes bienveillants toujours empressés à trouver des sujets de critique. Mais je ne puis m'empêcher de signaler hautement l'abus du vin comme une des causes qui engendrent chez nous le Crétinisme avec le plus de puissance. Et, comme si cet agent délétère ne suffisait pas, on distille partout de l'eau-de-vie en général, et en particulier de l'eau de cerises et autres liqueurs corrosives. Des distillateurs ambulants vont, leur alambic sur le dos, offrir leurs services de village en village, semant ainsi partout un germe fécond de Crétinisme, de maladies et d'immoralité.

Les considérations que je viens de faire valoir ne sont point étrangères au Crétinisme, comme on pourrait le croire. Bien qu'éloignées, toutes ces causes ne laissent pas de modifier singulièrement l'hygiène d'un peuple, et peuvent servir à expliquer mainte singularité pathologique. Dans les articles qui vont suivre, je ferai l'application de ce principe à la capitale du Canton.

*Dr. Berchtold.*

## DEFENSE NATIONALE.

### C O U P D'Œ I L G É N É R A L, F O R M A T I O N D'U N E D I V I S I O N D E L A N - C I E R S - H A L L E B A R D I E R S. R É F L E X I O N S.

(Article qui fait suite aux deux précédents, touchant l'armement de nos milices).

*Je donne mes opinions comme miennes, non comme bonnes, et ne pretends les imposer à personne. Montaigne.*

Obliger d'un côté le terrain à se meure de complicité dans la défense du pays, et semer de l'autre, autant que possible, la confiance dans les rangs de l'armée, forment le double but

de ce que nous avons précédemment hasardé et de ce que nous dirons encore ici sur le même sujet; — choses, du reste, plutôt indiquées que présentées.

Achille était fils d'une déesse et d'un mortel;... c'est l'image parfaite de la guerre divisée en deux natures: la nature divine et la nature terrestre... La partie divine, c'est tout ce qui dérive des considérations morales du caractère, du talent, de l'intérêt de votre adversaire, de l'opinion et de l'esprit du

soldat, qui est fort et vainqueur, faible et battu, selon qu'il croit l'être. La partie terrestre, ce sont les armes, les retranchements, les positions, les ordres de batailles, enfin tout ce qui tient à la combinaison des choses matérielles. Il appert de ce que nous venons d'articuler que, faire naître et fortifier, dans le soldat, le sentiment de la capacité de vaincre, est et doit être sans cesse la tâche de l'officier.

Mais, et ceci n'est ni caprice, ni amour de changement, ni idée impromptue : c'est la conséquence d'une rude expérience, d'une longue suite de réflexions, et de la conviction chez moi incrustée que, si, de nos jours, l'infanterie a besoin de grandir et dans son attitude et dans sa puissance d'action, c'est certes contre le choc impétueux de la cavalerie. La cavalerie ! ce terrible Croque-Mitaine, ordinairement et souvent avec raison tant redoutée des troupes à pied.

Arme prééminente, l'infanterie, pour être bonne, et pour posséder dans toutes les circonstances l'ampleur du moment, doit — sans aucune hésitation, oser fermement croire à elle-même ; car, et qu'on me passe cette expression, *avoir foi en soi*, est en guerre une des premières conditions du succès ; et cela n'est pas un paradoxe de théorie à huis clos.

Apte à tous les terrains et à toutes les circonstances, l'infanterie est le corps de bataille et l'élément principal des armées. Egalemeut propre à résister de pied ferme et à attaquer avec vigueur, elle supplée dans beaucoup d'occasions à l'absence ou à l'infériorité des autres armes, dont elle se distingue par une plus grande régularité de mouvement et d'action.

Mais, si l'on doit reconnaître qu'après le talent du général, elle est le premier instrument de victoire, il faut avouer aussi qu'elle a besoin de trouver un appui assuré dans les autres armes, et que, sans leur secours, elle se verrait souvent fort compromise, et ne pourrait remporter que des demi-succès, comme Napoléon à Lutzen, à Bautzen, où il manquait de cavalerie.

Le fantassin, ou le soldat d'infanterie, est l'homme de tous les instants, c'est-à-dire le guerrier de toutes les saisons, de tous les climats, de tous les lieux ; il se retrouve partout, combat partout, le jour, la nuit et à toute heure. Tant de destinations diverses ajoutent à la difficulté de trouver pour lui des armes, des vêtements, un équipement convenable : difficultés journallement constatées dans tous les pays, par des essais nouveaux plus ou moins satisfaisants.

Chez nous, l'infanterie rencontrerait sans nul doute de bons auxiliaires dans l'artillerie, ainsi que dans les carabinières-bons-tireurs ; par contre : — la coopération non moins essentielle et si fréquemment nécessaire de la cavalerie, se trouverait, par l'état actuel des choses, inchangeable, coërcitivement réduite à nous manquer dans son efficacité. Ce défaut d'appui suffisant prend, comme chacun sait, sa source tout entière non dans la qualité, mais bien dans la quantité forcément trop circonscrite.

Le plus ou moins de consistance que les troupes déploient

« en général » dans les grandes crises sur un champ de bataille, dépend de la fermeté calme, unie à l'opinion avantageuse qu'elles se sont formées du commandement, et du degré de confiance que les différents corps placent naturellement et réciproquement les uns dans les autres.

La garde est là ! était, sous l'Empire, le grand mot magique qui tranquillisait les esprits étonnés, portait la valeur épuisée à de nouveaux efforts, et arrachait, pour la victoire et comme par miracle, aux combattants harrassés leur dernière goutte d'énergie. — Plus une troupe se reconnaît solidement appuyée, plus elle se signale opiniâtre dans la lutte, et brave sans crainte tous les périls. — Rien n'est si vrai.

Ainsi, non seulement en vue de prêter assistance à notre trop peu nombreuse cavalerie, mais encore pour donner à l'ensemble de l'armée fédérale une augmentation de force effective, d'autant plus réelle et mieux accréditée dans les esprits, qu'elle tire sa juste renommée des temps anciens de Morgarten et de Sempach, — nous voudrions, nous, voir surgir en Suisse la création de huit à dix bataillons de lanciers-hallebardiers, essentiellement composés d'hommes choisis...

Bien qu'une telle organisation eût contre elle tous les antécédents, tous les usages, tout ce qui est consacré par les habitudes, tout ce qui est sous la sauve-garde puissante des préjugés et de la routine, nous ne persistons pas moins à croire qu'elle serait une véritable utilité actuelle : — notamment pour assurer, dans certaines détresses, à l'inexpérience de nos jeunes miliciens, une protection tranquillissante contre les entreprises de la cavalerie, dont la présence seule suffit parfois pour répandre l'inquiétude dans les rangs des meilleures troupes...

L'infanterie a surtout à redouter les guerriers à cheval, quand, médiocrement conduite, elle se trouve isolée en détachements, dépourvue d'appui, et que la cavalerie a intérêt d'agir avec rigueur, et est résolue à faire des sacrifices.

Alors surviennent de ces actions d'élite, comme à Bregetz en Tyrol, et près de Ciudad-Rodrigo en Espagne. — Se précipiter à la tête de vingt-un hussards sur une colonne d'infanterie ennemie, la briser en deux, la traverser de la droite à la gauche, recevoir quatorze blessures, perdre personnellement huit à neuf livres de sang : — cela s'appelle « *Commandant MONNEY*. ». Puis : — se jeter avec vingt-cinq chasseurs-à-cheval sur un convoi, gardé par un bataillon anglais ayant avec lui deux bouches-à-feu, aborder et renverser brusquement l'escorte, s'emparer du convoi ainsi que des canons, conduire cette prise au quartier général : — cela se nomme *L.-Colonel WICKY* <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Les deux officiers supérieurs que nous venons de mentionner à leur insu, ont autrefois servi dans la cavalerie française : M. Monney, comme M<sup>l</sup>-des-logis au 8<sup>e</sup> hussards ; M. Wicky, en qualité de M<sup>l</sup>-des-logis-chef, d'abord au 13<sup>e</sup> chasseur-à-cheval, ensuite dans les lanciers de la garde de Napoléon.

Il existe beaucoup de faits saillants pareils : ce sont des leçons pleines d'enseignement pour les officiers qui ont le loisir et qui possèdent la capacité de penser.

Toutefois, et il faut bien le dire, — l'infanterie n'a si souvent été malheureuse contre l'action des troupes à cheval, que par la faute de ceux qui la commandaient<sup>1</sup>. Les *Castella-Berlens*, les *Ragedly*, les *d'Affry*, les *Grafenried*, les *Séedorf*, faisaient mieux : — ils avaient non-seulement rendu leurs soldats capables de vaincre la cavalerie, mais ils leur avaient en outre appris à ne plus s'étonner de rien.

Le manque de sang-froid et le défaut de capacité dans un chef, en présence du danger, sont autant à redouter que la valeur entreprenante de l'ennemi.

De manière, — la préoccupation qui empêche de calculer et fait qu'on ne manœuvre ni à-propos ni judicieusement, constitue la fatalité qui déblaie ordinairement le chemin à la réussite de ces coups d'audace, d'où naissent parfois les plus grands désarrois. . . Voici en quelques mots le tracé d'un acte sérieux de cette nature, acte fort peu connu, mais qui mérite de l'être; car : — il a failli subitement, et sans que personne ne s'y attendît le moins du monde, occasionner une des plus étranges catastrophes qu'on n'ait jamais vues, — et cela tout au commencement de la dernière grande bataille, où un misérable ruisseau bourbeux et un enclos de mur, ont malheureusement été la cause de la perte d'un empire et d'un empereur.

Après vingt ans de guerre et d'expérience, un corps d'armée français, à Waterloo, se porta sur l'ennemi en trois colonnes serrées, dont dans chacune le bataillon déployé formait la fraction. Il paya cher cette monumentale ineptie : deux régiments de dragons anglais lui passèrent sur le ventre et l'auraient inmanquablement emmené prisonnier, sans la belle charge d'une brigade de Lanciers commandée par le général Chartran : — Ainsi, vingt-quatre à trente bataillons, tactiquement mal disposés, ont failli devenir la proie, et tomber au pouvoir de six ou huit escadrons anglais. . . .

C'est dans l'étude de semblables faits que l'on peut reconnaître toute la vanité des théories de détail, et s'assurer qu'une volonté forte et héroïque peut quelquefois plus que tous les préceptes du monde.

Ce qui sauve, en guerre, c'est une discipline-vérité, un élan mâle et un bon système d'armement dans la troupe : — la présence d'esprit, l'activité et la fermeté inébranlable dans les chefs.

Il n'y a au surplus, à cet égard, et en fait de règles et d'opinions, rien de parfait sous le soleil!! Et si l'on rassemblait,

<sup>1</sup> Il y a loin des qualités essentielles pour exécuter, dans les circonstances ordinaires, des dispositions qu'un autre a arrêtées, à la portée d'esprit nécessaire pour, dans un cas imprévu, ne prendre conseil que de soi-même, et discerner d'inspiration ce qui est juste et bon au milieu de l'extraordinaire et de l'irrégulier.

sous la présidence de l'archiduc Charles, de Soult, de Wellington ou de Paskiewitsch, un comité composé de toutes les notabilités stratégiques et tactiques du siècle, avec les plus habiles généraux du génie et de l'artillerie, — ce comité ne parviendrait pas encore à faire une théorie finie, absolue, sur toutes les parties de la guerre, notamment sur la tactique. . . .

La guerre est un grand drame dans lequel mille causes morales et physiques agissent plus ou moins fortement, et qu'on ne saurait réduire à des calculs mathématiques : — Selon nous, l'art, dans ce drame, n'est que la combinaison soudaine de choses indéterminées. . . .

Frédéric, et avant lui Turenne, ces deux juges si éclairés et si compétents, disaient : — que dans les affaires de guerre, l'intervention de la fortune y tenait une place considérable, et que, — quand le bonheur se retirait du sein d'une cause, on pouvait presque toujours la regarder comme tombée, et cela malgré les efforts tentés pour chercher à la maintenir debout.

Cette pensée, émise la première par Turenne, traçait d'avance en traits généraux les péripéties d'un grand empire conquérant qui, deux siècles plus tard, devait, dans son propre pays, se montrer et disparaître. . . Car, voyez surgir, puis, dix ans après, *crouler par les combles*, la gigantesque famille militaire napoléonienne, marchant au son du tambour; élevée au bruit du canon; resserrée et puissante par la victoire; se désaltérant à l'eau de tous les fleuves : — baptisant avec son sang et les miracles de sa valeur les lieux où elle campait; jetant aux autres pays quelques-uns de ses soldats pour roi; courant au pas de charge à la conquête de l'Europe pour en faire un grand *tout* sous la tente; . . . fondée par la gloire, désunie par les revers, la lassitude et la trahison; cette famille a été licenciée sur les bords de la Loire en 1815.

A. . . . z.

## LA SUISSE ET LA CIRCASSIE.

Bien que foncièrement distinctes de mœurs, de religion et d'origine, bien que placées à deux mille lieues l'une de l'autre, l'une à l'Occident de l'Europe, l'autre à celui de l'Asie, la Suisse et la Circassie offrent des traits remarquables de ressemblance. Elles occupent chacune un pays de montagnes, et se font également remarquer par leur amour pour l'indépendance, par la simplicité de leurs mœurs et une grande bravoure. Mais c'est dans leur position politique surtout qu'on trouve beaucoup d'analogie. Elles ont l'une et l'autre pour voisin une monarchie puissante qui les convoite. Les Suisses ont conquis la liberté, les Circassiens ou Tscherkesses combattent encore pour elle. Tous les efforts de l'Autriche se sont brisés contre nos rochers et la valeur de nos soldats. La Russie rencontre aujourd'hui les mêmes obstacles en Circassie. Cette ressemblance doit nous inspirer de l'intérêt pour ce pays et un coup d'œil général sur ce qui s'y est passé depuis cinquante ans, ne peut que piquer la curiosité de nos lecteurs.

La Circassie fait partie de la Kabardale située à

l'Est du Kouban , entre la Mer-Noire et le Caucase. Sa longueur est d'environ soixante lieues. Les habitants, au nombre de cinq cent cinquante mille, sont tous d'origine tatare. Il n'y a que trois villes principales : Taman, Anapa et Kepli. Comme le nôtre, ce pays est adossé à une chaîne de hautes montagnes, le reste présente une surface montagneuse, où l'on rencontre quelques plaines. Il est couvert de nombreux villages, de fermes isolées, de petits hameaux établis dans les lieux les moins accessibles, dans les gorges boisées des montagnes, dans les profondeurs des forêts; il n'a jamais été soumis à aucun maître, ni même occupé temporairement par un vainqueur. Le gouvernement russe, qui ne se contente pas d'un pays déjà quatre fois aussi grand que tout le reste de l'Europe, aspire à la conquête de la Circassie, et fonde ses prétentions sur une cession extorquée à la Turquie, et que celle-ci n'avait pas le droit de faire, puisque le Sultan n'avait jamais exercé aucune suprématie dans ces contrées, si ce n'est comme chef religieux de l'Islamisme.

L'invasion commença en 1790 par l'attaque d'Anapa. L'armée russe fut repoussée avec perte. L'année suivante elle réussit, après deux attaques infructueuses, à prendre Soudjak-Kalé, que les Circassiens firent sauter avant de le lui abandonner.

Le Duc de Richelieu, alors au service du tzar, pénétra une seconde fois jusque-là, et releva le fort de Soudjak-Kalé. En 1812, il fut rendu à la Turquie, ainsi qu'Anapa.

Pendant les seize années qui suivirent, les Circassiens restèrent en armes, et formèrent une légion offensive et défensive. Lors de la campagne de 1828, ils refoulèrent l'armée russe jusqu'au de-là du Kouban; mais trahis par un pacha turc, ils reperdirent Anapa. Par le traité d'Andrinople, la Russie se fit adjuger la Circassie, bien qu'elle eût promis solennellement de ne chercher, comme résultat de guerre, ni augmentation de territoire, ni privilège exclusif. Les Circassiens envoyèrent à Constantinople le brave Séfir-Bey chargé de réclamer l'assistance des puissances étrangères. Mais celles-ci trompèrent les Circassiens, comme la France trompa depuis la Pologne.

Le général Williaminof commença par incendier le pays ouvert et tâcha d'emprisonner les hautes terres dans un système de forts établis sur les passages les plus fréquentés et les plus difficiles. Mais engagé dans une position périlleuse, il ne put en sortir qu'en trompant la loyauté de l'ennemi par de faux serments. Puis il revint avec une nouvelle armée, pénétra dans l'intérieur, mutilant cruellement les habitants qui tombaient entre ses mains. On vit une garnison se défendre avec désespoir dans un petit fort consumé par les flammes, et périr jusqu'au dernier homme en chantant un hymne sacré.

Rajewski, qui a remplacé Williaminof, fait aujourd'hui les plus grands efforts pour occuper toute la côte circassienne par une chaîne de forts établis dans les échelles où vient commercer le plus grand nombre de marchands turcs. Mais, d'après

les dernières nouvelles, tous ces forts ont été détruits par les indigènes.

Malgré leur héroïsme, et la justice de leur cause, ceux-ci finirent par succomber contre des forces si supérieures. Un Suisse, le général Fési, se trouve aujourd'hui investi d'une haute charge dans l'armée d'agression. Il s'est déjà distingué contre les malheureux Polonais.

## POÉSIE.

Dans cette élite d'hommes littéraires dont Lausanne s'honore, M. Porchat, ancien recteur de l'académie, remplit le rôle du poète spirituel et aimable. Plus d'un lecteur, à Fribourg, connaît ses débuts poétiques publiés sous le pseudonyme de Valamont. Mais très peu d'entre nous connaissent son talent pour la fable, et ses *Glanures d'Esopo* qui lui ont valu une médaille d'or de la reine de France et l'accueil le plus flatteur aux Congrès de Besançon et de Lyon l'année dernière. Lausanne est vraiment trop près de Fribourg, pour que nous ne fassions pas plus ample connaissance avec les hommes distingués que possède cette ville confédérée et parlant la même langue que nous.

### L'HIRONDELLE A BORD.

Sous les agrès de ce navire  
Au port enchaîné quelques jours,  
Hirondelle, qui vous inspire  
De venir loger vos amours?

Retournez, folle aventurière,  
Retournez au nid villageois,  
Par votre aïeule et votre mère,  
Par vous repeuplé tant de fois.

Cet Océan qui vous balance,  
Ce bruit sourd des vents et des flots  
Disaient assez votre imprudence:  
C'est en vain : vos œufs sont éclos.

Hâtez-vous donc; mais sur la grève  
Vous butinez pour vos petits,  
Et le souffle attendu se lève:  
On appareille: ils sont partis.

« Que vois-je? Où vont-ils? Quel  
mystère?  
Dit-elle. Enfants, me fuyez-vous?  
Me voici, voici votre mère,  
Qui nous emporte? Où courons-nous?

Et la terre où donc s'enfuit-elle?...  
Arrêtez; revenez.... J'ai peur. » —  
Reviens seule, pauvre Hirondelle,  
Sous nos toits pleurer ton bonheur.

La couvée à tes soins ravie,  
C'est chez nous un sort peu nouveau.  
Eh! qui n'a bâti dans sa vie  
Quelque nid sur quelque vaisseau?

J. J. PORCHAT.  
(Valamont.)

# L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

N<sup>o</sup> 18 et 19.

FRIBOURG, 1842 : MAI, SECONDE QUINZAINE ET JUIN PREMIÈRE QUINZAINE.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Émulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Émulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

## HISTOIRE NATIONALE.

### ILLUSTRATIONS FRIBOURGEOISES.

(Suite.)

#### XVI<sup>e</sup> ET XVII<sup>e</sup> SIÈCLES.

La Réforme avait envahi les bords du Rhône, du Léman, de l'Aar, des lacs de Bienna, de Neuchâtel et de Morat. Payerne et Avenches avaient suivi le torrent. Fribourg fut un instant ébranlé. La Réforme y comptait un certain nombre de partisans dans la bourgeoisie, dans la magistrature et dans le clergé<sup>1</sup>. D'anciennes hérésies, qui n'avaient pas été extirpées, mais contenues seulement par les rigueurs de l'inquisition, frayaient la voie à la nouvelle doctrine<sup>2</sup>. Un prêcheur audacieux osa même monter sur la chaire de la Collégiale<sup>3</sup>. Mais Fribourg veut rester fidèle à la foi de ses pères et de Ni-

<sup>1</sup> Une partie du Gouvernement avait été sur le point de suivre la voie de la Réforme, dit M. Fontaine. *Histoire des écoles fribourgeoises*, 3<sup>e</sup> fragment. — Cette histoire manuscrite, aujourd'hui propriété du Collège St.-Michel, a été lue à la Société économique dans le courant de l'année 1816.

<sup>2</sup> Les Inquisiteurs, principalement des Dominicains, firent à Fribourg de fréquentes apparitions pendant le cours du 15<sup>e</sup> siècle. En 1399, une procédure solennelle fut instruite contre la secte des Vaudois qui comptait 53 personnes, parmi lesquelles des membres de familles considérées. Nouvelles procédures en 1428, 29 et 30. Auto-da-fé de Janno Michel, d'Anna Grauser, de Péter Sager. Les jugességeaient dans la sacristie de St.-Nicolas et sur le cimetière voisin. Les Vaudois avaient leurs assemblées au Stalden et à la Neuveville. *Histoire cantonale*, de 260 à 263. *Comptes des trésoriers. Collection Fontaine.*

<sup>3</sup> Peut-être le cordelier Lambert. Le peuple qui, dans ses traditions, prête volontiers à un personnage important les faits et gestes de tous les siens, n'hésite point à nommer Luther ou Calvin. Les bouchers, suivant les mêmes traditions, informés de ce qui se passait, seraient accourus et auraient poursuivi l'imprudent prédicateur à coups de pierres jusqu'au-delà de la chapelle de St-Barthélemy, à un quart de lieue de la ville. Quant à ce qui concerne les bouchers, le fait acquiert une grande vraisemblance par ce qui eut lieu à Berne où leur corporation fut la dernière à entendre la messe, chantant même à l'élévation: « pauvre Judas qu'as tu fait? » et à Genève, où ils refusaient de la viande aux religionnaires. *Vieilles Annotations de la Suisse et du pays de Vaux. Le Chroniqueur* de M. Vuillémín.

colas de Flue. Les nouveaux croyants devront rentrer dans le sein de l'Église ou s'exiler à jamais de la cité catholique. Péter Falk était mort à temps pour sa gloire. Mais Zyro, chancelier de la république fribourgeoise, homme éminent, est obligé de se retirer à Berne, qui s'empresse de lui confier chez elle les mêmes fonctions qu'il remplissait à Fribourg, et le choisit même pour l'un des présidents de la dispute religieuse de 1528. Le doyen du chapitre de Saint-Nicolas, Hollar, se voit contraint de reprendre le chemin d'Orbe, son lieu natal, où il exercera dorénavant le ministère évangélique. Le chantre et organiste de Saint-Nicolas, Vannius, est l'une des gloires de Fribourg par son talent musical et l'étroite amitié qui l'unit à Glaréanus. Appelé, en 1516, à célébrer, par un chant d'allégresse, le traité d'alliance perpétuelle que viennent de conclure François I et les Suisses, il a osé faire entendre un chant de douleur et d'ironie :

» Ne te fie pas, ô peuple, dans les rois de la terre et les  
» fils des hommes. Ils ne peuvent te sauver. Ils parlent de  
» paix et méditent le mal dans leurs cœurs. Leurs mains sont  
» pleines de présents. Dieu, donne-leur selon leurs œuvres!  
» Nous avons péché, nous et nos pères, et le trouble nous  
» atteint. Nous connaissons toutefois nos crimes. Ne nous  
» punis donc pas, ô Dieu! et ne nous oublie point à jamais!  
» Romps nos liens, et donne une paix véritable à la patrie<sup>4</sup>. »  
Mais Vannius a montré quelque sympathie pour la réforme, il ne touchera plus l'orgue de Saint-Nicolas.

La plupart des fauteurs de l'hérésie étaient des hommes de science. Fribourg proscriera la science. On brûle impitoyablement les livres hébreux, grecs et latins comme des agents de corruption. Mais la science sait bien se venger de qui la dédaigne ou la méconnaît. Fribourg, devenue une terre de ténèbres, se vit infectée de tous les vices que l'ignorance entraîne à sa suite : la grossièreté des mœurs et des jouissances, la superstition et le libertinage le plus déhonté. Ces vices

<sup>4</sup> *Histoire de la Confédération Suisse. Hottinger*, tome 10 de la grande collection : Muller—Glutz—Hottinger—Monnard—Vuillémín. — *Chroniques fribourgeoises.*

infectent même jusqu'aux ordres élevés de la République, les prêtres et les magistrats<sup>1</sup>. Les protocoles du Conseil et des corporations sont remplis de détails affligeants sur le triste état moral et intellectuel où se trouvait plongée la *patrie fribourgeoise* au commencement du 16<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

La ville avait cependant des écoles; la *Handfeste* ou constitution octroyée par Berchtold IV fait déjà mention d'un instituteur (*Scholasticus*), dont l'élection, ainsi que celle des emplois les plus importants (avoyer, curé, vendier) était abandonnée à la bourgeoisie. Outre une école primaire française et une allemande, Fribourg possédait encore une école latine. Les petites villes du territoire fribourgeois avaient presque toutes une école, et les villages, quelques écoles huissonnières. Mais, par la faute des magistrats, peu soucieux de la dignité humaine, « et qui y regardaient de plus près, pour » faire dresser leurs chevaux et leurs chiens de chasse, que » pour élever une jeunesse qui doit cependant fournir à l'Etat » des *prédicateurs, des juges et des citoyens cultivés*, » les écoles fribourgeoises étaient tombées au dernier point d'abaissement et de nullité<sup>3</sup>. Aussi, en 1524, *Cornélius Agrippa*, de Cologne, l'un des savants du siècle, médecin d'une reine (Louise de Savoie mère de François I<sup>er</sup>) et secrétaire d'un empereur (Maximilien) et qui, depuis deux ans, résidait à Fribourg comme *physicien de ville*, datait-il une de ses lettres: « de Fribourg, » ville dépourvue de toute espèce de culture et de science<sup>4</sup> »

Moins atrabilaire, Agrippa eut fait cependant quelques exceptions. Fribourg, dans sa pauvreté intellectuelle conservait quelques hommes dont la foi armée de talents et d'éloquence s'opposa plus d'une fois avec succès aux progrès du protestantisme. Les noms des Tornare, des Wernli, des Jérôme réveillent l'idée de quelque savoir et de quelque influence morale sur leurs contemporains. Dans le cloître vénéré

<sup>1</sup> *« Vita hominum spiritualium sine litteris mors est, »* disait déjà au X<sup>e</sup> siècle un abbé de Muri.

<sup>2</sup> *« Ceux qui arrivaient à Fribourg avec de bonnes mœurs ne tardaient pas à s'y gâter. Traduction textuelle du Catharina-Buch ou livre des Scholarques écrit à la fin du 16<sup>e</sup> siècle, 2<sup>e</sup> partie, chap. 3, folio 170. Un seul exemple, entre cent, de l'ignorance du Clergé d'alors: « Guil- » laume de l'Abbaye, nommé curé d'Ottigni, le 10 décembre 1579, » apprendra, pour le 10 février suivant, les chapitres du catéchisme » romain qui traitent des sacrements. » Manuel du Chapitre de St-Nicolas. — Catharina-Buch.*

<sup>3</sup> *Catharina-Buch ou livre des Scholarques, 2<sup>e</sup> partie, chap. 1-folio 164. « Wie die Erfahrung züget, ist man in unserm Vaterland allwäg » der Erwählung des Schulmeisters ganz liederlich gsyn, das alls da keine » Schulordnung war....man sah nit dafür das vunsere Kinder, sunder vil » mehr einem hungrigen der do nit wüsst wo us unil wo an geholfen » wurd; also das wird uns mehr viebsächen, welchen wir ein Ross oder » Jagdhundt verträwind, dann der ganzen Statt Jugendt, uss welcher doch » die Statt soll versehen worden, es syg mit Priestern, Kiltchherrn, Predi- » canten in der geistlichen Oberkeit: mit Schuldeissen, Rätthen und bür- » gern alls auch andern erfarnen der Statt nothwendig, in der weltlichen. »*

<sup>4</sup> *« Ex Friburgo helveticorum omnium Scientiarum cultu deserto an destituto. Hist. de la Conf. Suisse. Glutz Blozheim. Ed. all. page 179, note 119. Corneli Opera; Lugduni per Boringos fratres. 8. II. 761.*

des Augustins, le pèlerin de Guin et de Tavel prie encore à deux genoux sur la tombe miraculeuse de Conrad Tornare<sup>5</sup> provincial de son ordre dans la haute Allemagne. Comme autrefois, un Winkelried sortit pour combattre un dragon monstrueux qui désolait l'Unterwald, ce *vaillant défenseur de la foi et dompteur d'hérésie*<sup>6</sup> alla se mesurer à Bade (1526), à Berne (1528), à Strasbourg avec les Docteurs de la Réforme, Haller, Bucer, Oecolampade, Capiton. A Strasbourg, les magistrats favorables à ses adversaires le firent enfermer. Mais Fribourg revendiqua son théologien illustre, et jusqu'à sa mort, en 1542, Tornare ne cessa de combattre l'hérésie de la parole et de la plume<sup>7</sup>.

Emule de Tornare, le moine Jérôme, par la puissance de ses discours et ses vives peintures des peines éternelles, maintint dans la foi les bourgeois chancelants de Soleure. Non moins zélé et doué de plus d'énergie encore, Messire Pierre Wernli, de Fribourg, chanoine de la Cathédrale de Saint-Pierre à Genève, usait de son ascendant sur le peuple genevois pour assurer la majorité au parti catholique. L'arme de la persuasion ne suffisant pas dans ces jours de passions violentes, Wernli ne fit aucune difficulté de prendre l'épée et la hallebarde. Entendant un jour, le 4 mai, jour de la foire (1533), que sur la place du Molard, vieux et nouveaux croyants étaient aux prises, il accourt et, brandissant sa hallebarde: « où sont les Chrétiens, s'écrie-t-il? Qu'ils viennent après » moi! Qu'ils viennent. » Et il s'élance dans la foule, frappant d'estoc et de taille. Mais un coup d'épée le renverse lui-même mort sur la place. Les magistrats de Genève redoutant la colère des Fribourgeois, leurs alliés, et saisis par la brusque apparition du banneret Gaspard Wernli, frère du chanoine, avec quatre vingt de ses parents en armes, firent au martyr de la cause catholique, les plus belles funérailles, et punirent de mort un pauvre charretier étranger à cette affaire<sup>8</sup>.

Vingt ans après la mort de Wernli et neuf ans après celle de Tornare, un savant d'Estavayer, Christophe Mylæus, d'une famille aujourd'hui éteinte, fit imprimer à Bâle plusieurs ouvrages, sur la manière d'écrire l'histoire, sur l'imitation de Cicéron et la vie de ce grand orateur. Versé dans la philologie autant que dans l'histoire, le même savant publia aussi une

<sup>5</sup> Germanisé en *Treyer*, latinisé en *Tregarius*.

<sup>6</sup> *Hyperaspites... Doctor fidei orthodoxæ celeberrimus, hæresis dominitor*: noms que donne à Tornare le général des Augustins, P. Gabriel de Venise. Son portrait est aux Augustins. Rapport sur les couvents adressé au Conseil d'Education.

<sup>7</sup> Tornare est auteur de divers ouvrages, la plupart de controverse; 1<sup>o</sup> d'un écrit contre les Hussites; 2<sup>o</sup> de *Canonis missæ contra huldricum Zwinglium defensio et Paradoxa centum Conciliorum ecclesiæque auctoritate*; et dédié à Mgr. Sébastien de Montfaucon; 3<sup>o</sup> d'une Apologie aux Confédérés sur son incarcération à Strasbourg; 4<sup>o</sup> d'une volumineuse correspondance, encore existante aux Augustins il y a un certain nombre d'années.

<sup>8</sup> On ne voulut, ou ne put découvrir les vrais auteurs de la mort de Wernli. *Vulliemin, hist. de la Confédération Suisse. Tome 11 de la grande Collection. Muller, etc.; page 74 à 79.*

Dissertation sur la langue celtique et un Eloge des belles-lettres suivi d'un état comparatif de la culture littéraire de l'Europe avec celle des autres parties du monde <sup>1</sup>.

Toutefois l'anathème prononcé par Agrippa sur notre ville ne cesse qu'avec les dernières années du 16<sup>me</sup> siècle. Un immense mouvement religieux et scientifique entraînait à cette époque toute l'Europe catholique. Sous des Papes, amis des plaisirs et tout entiers aux beautés de l'art, le protestantisme, appuyé sur la dialectique et l'érudition, avait fait d'immenses conquêtes, qui compromettaient l'avenir de l'ancienne foi dans plusieurs pays. Mais Pie V, Grégoire XIII étaient montés sur le siège de saint Pierre. Pontifes graves, uniquement occupés du grand but de l'Eglise depuis le concile de Trente, la RESTAURATION DU CATHOLICISME, ils voulurent asseoir cette renaissance sur la base solide d'une culture scientifique. Les Cardinaux Borromée et Sirlet, c'est-à-dire l'homme le plus pieux et l'homme le plus savant du monde catholique, étaient à la tête de l'œuvre régénératrice, et partout ils avaient des hommes dévoués qui travaillaient dans le même esprit. C'est le moment de la fondation de vingt-deux collèges de Jésuites en divers royaumes : du collège romain, du collège germanique, du collège helvétique à Milan, des collèges de Lucerne et de Fribourg <sup>2</sup>. Les représentants de la réforme catholique à Fribourg, réforme à la fois religieuse et scientifique, comme nous venons de le dire, furent principalement le prévôt *Schnewli*, le prévôt *Herro* et le père *Canisius*. Aux noms de ces hommes illustres, les plus illustres de notre histoire religieuse, ajoutons celui du savant *Guilliman*, comme celui du représentant le plus marquant du mouvement littéraire et scientifique qui s'opéra dans notre patrie à la fin du 16<sup>me</sup> siècle et dans la première moitié du dix-septième.

La première impulsion ne vint pas cependant de ces quatre hommes éminents. Un prêtre allemand, étranger à Fribourg et à la Suisse comme le père *Canisius*, le docteur *Simon Siebenhart* avait été appelé de Fribourg en Brisgau, où il exerçait les fonctions de prédicateur, pour venir remplir les mêmes fonctions dans la collégiale de S<sup>t</sup>-Nicolas. Le poste de prédicateur était l'un des plus importants dans la République, dans un temps où les combats de la presse étaient rares, et ceux de la parole presque journaliers. Siebenhart s'y distingua tellement que, nonobstant son origine étrangère, il fut élevé à la dignité de prévôt de S<sup>t</sup>-Nicolas, le seul prélat qu'il y eut dans le pays avec l'Abbé d'Hauterive. Sie-

<sup>1</sup> *Consilium de Scribendâ universitatis rerum historid.* — *Tres libri de relinquentis ingenii et litterarum monumentis.* — *Depriscâ gallorum linguâ.* — *Tres libri de historid.* — *Unus liber de commendatione litterarum cum comparatione excultâ litteris Europæ cum cæteris partibus orbis terrarum.* — *De vitâ Ciceronis et imitatione Ciceroniâ.* — Bibliothèque de France par *Gernes*. —

<sup>2</sup> C'est encore le temps de la Réforme du Calendrier, de la Croisade de Lépante, mais aussi du massacre de la S<sup>t</sup>-Barthélemy, d'un redoublement de rigueur dans l'inquisition condamnée par les Papes précédents : Sixte IV, Innocent VIII, Léon X, Paul III; et de la fameuse entreprise de la Sainte-Armada. —

benhart, auquel il n'avait pas fallu un long séjour à Fribourg pour s'apercevoir du désert moral et intellectuel au milieu duquel il vivait, songea à profiter de sa haute position pour y porter remède. Mais ses tentatives ne furent pas heureuses. Saint Charles réformant son diocèse, avait failli être assassiné par un mauvais prêtre. De mauvais prêtres causèrent toutes espèces de dégoût au noble Siebenhart. Désespérant de faire le bien dans un pays qui n'était pas le sien, il déposa la mître prévôtale et accepta la charge de Prédicateur de la Cathédrale d'Augsbourg. Mais, en quittant Fribourg, il y laissait deux beaux monuments de ses vues élevées et civilisatrices : d'abord, un digne successeur et continuateur de son œuvre dans la personne d'un jeune chanoine qu'il avait choisi parmi l'élite des étudiants fribourgeois et entretenu généreusement à ses frais, pendant plusieurs années, dans les universités d'Allemagne. Puis une fondation de trois cents écus d'or pour envoyer tous les trois ans, dans une université étrangère, un étudiant distingué <sup>3</sup>.

Le jeune Chanoine, choisi par l'honorable Siebenhart, était Pierre Schnewli, d'une famille patricienne et historique de la République. Maître ès arts de l'université de Fribourg en Brisgau <sup>4</sup>, chanoine de S<sup>t</sup>-Nicolas, prédicateur de la Collégiale pendant trente ans, prévôt après Messire Duillard, vicaire-général du diocèse de Lausanne pour Mgr de Gorrevaux qui résidait en Savoie, Pierre Schnewly fut un grand homme et peut-être le plus grand qu'ait produit le clergé fribourgeois. Homme de foi avant tout, maigri par l'austérité et les travaux apostoliques, sa vie entière fut consacrée à la restauration des mœurs, de la discipline ecclésiastique et des études dans le diocèse confié à ses soins <sup>5</sup>. Il n'était encore que chanoine lorsque, mettant à exécution les projets de son digne bienfaiteur et ami Siebenhart, il s'adressa, en 1575, au Gouvernement pour lui demander l'institution d'un Conseil d'Education qui, avec une autorité presque indépendante, serait chargé de relever l'instruction publique du profond abaissement où elle était tombée.

Le Conseil gouvernemental ou Petit-Conseil avait alors à sa tête deux hommes distingués par leur valeur et leurs lumières : Messieurs Louis d'Affry et Jean de Lanthenheid. Comme conseillers siégeaient des Gottrau (*Gottrow*), des Féguely (*Fögilli*), des Diesbach, des Odet, des Techtermann, des Alt, François Rudella, le chancelier Pierre Frayo, François Gournel, auteurs tous trois de chroniques estimées. Ces hommes éclairés, et dont l'intelligence savait s'élever avec les circonstances, entrèrent dans les vues du noble Chanoine. Ils décrétèrent l'établissement des Scholarches, espèce de Conseil d'Education composé de trois ma-

<sup>3</sup> *Fontaine, Histoire des écoles fribourgeoises.* 3<sup>e</sup> fragment. Article *Schnewli*.

<sup>4</sup> Epitaphe du Révérendissime Prévôt *Schnewli*. — *Fontaine, Histoire des écoles fribourgeoises.*

<sup>5</sup> Littéralement Directeurs des écoles, en Allemand Messieurs des écoles *Schul Herren*.

gistrats et de trois ecclésiastiques, dont l'un présidait la Chambre avec le titre de Primaire. Des contributions annuelles, imposées aux couvents les plus riches, formèrent le capital nécessaire à la restauration des écoles <sup>1</sup>. Les Scholarques, chargés de donner une nouvelle vie à la République, reçurent le privilège de se renouveler eux-mêmes comme ils l'entendaient, et furent affranchis de toute autorité, même de celle du Petit-Conseil.

Les trois premiers ecclésiastiques et les trois premiers magistrats qui composèrent la Chambre des Scholarques furent le Chanoine Schnewli, le Prévôt Duvillard, le Chanoine Butzlin, natif d'Ueberlingen; le Chancelier Gournel, le Docteur en Médecine et Conseiller Quentzis, et le Conseiller Krummenstoll. Le Prévôt Duvillard, qui était natif de Bulle, étant mort peu après l'établissement des Scholarques, fut remplacé par le Chanoine Werro. Sébastien Werro, né à Fribourg l'an 1555, Curé de la ville, Prévôt de St-Nicolas en 1596, Vicaire-général et Administrateur du diocèse depuis 1598, était, par la profondeur et la variété de ses connaissances, le prêtre le plus instruit qu'il y eut parmi le Clergé fribourgeois; et son caractère décidé, joint à la noblesse de sa vie, le rendait l'homme le plus propre à seconder les vues élevées de Schnewli et des grands hommes qui dirigeaient alors l'Eglise romaine. En même temps qu'il travaillait avec ardeur à la réforme diocésaine, dans ses entrevues avec le Pape Grégoire XIII et le savant Cardinal Sirlet, il contribuait à la réforme européenne du Calendrier, l'un des événements les plus importants dans l'histoire de l'esprit humain au seizième siècle <sup>2</sup>.

Les Scholarques aussitôt nommés mirent la main à l'œuvre, et résolurent de commencer la restauration des études par la création d'une école supérieure destinée à former des prêtres, des magistrats, des savants utiles; convaincus qu'une fois ces trois classes imbuës d'une instruction solide, la lumière se répandrait d'elle-même dans toutes les parties de la population.

La manière dont cette école fut organisée et toutes les ordonnances rendues par les Scholarques au sujet des études en général, et dont le *Catharina-Buch* nous a conservé le texte

- <sup>1</sup> Le couvent d'Hauterive. 40 écus d'or.
- La Part-Dieu . . . . . 20 »
- La Valsainte . . . . . 20 »
- La Maigrange . . . . . 10 »

La fondation Siebenhart, 15 écus d'or de revenus. En tout 105 écus d'or, auxquels il faut ajouter la contribution de 10 écus d'or que payait pendant quelque temps la Savoie en vertu d'un traité, et plus tard 20 louis d'or de pension annuelle du roi de France après la suppression des deux bourses fribourgeoises à Paris. Le gouvernement contribuait en outre en argent, en denrées et en bois.

<sup>2</sup> Notice sur la vie et les écrits de Sébastien Werro, Prévôt à Fribourg au 16<sup>e</sup> siècle; publiée par Romain Werro, Chancelier d'Etat, membre de la Société d'Histoire de la Suisse romande et de celle du Canton de Fribourg. Fribourg en Suisse, imprimerie de Boniface Galley, 1841.

original, sont empreintes d'un discernement et d'une sagesse qui feraient honneur à maint législateur de l'instruction publique actuelle. L'école supérieure fribourgeoise, nommée école à trois voies (*Trivium*), parce que tout l'enseignement s'y réduisait à trois branches essentielles, la *Grammaire*, la *Rhétorique*, la *Dialectique*, était divisée en cours, dont chacun avait sa tâche déterminée, et les cours en décuries dirigées sous l'œil du maître par des moniteurs appelés décurions <sup>3</sup>. Dans le *Trivium*, on expliquait les meilleurs auteurs grecs et latins, *Plutarque*, *Isocrate*, *Aristote*, *Salluste*, *César*, *Cicéron*, *Tite-Live*, *Térence*, *Ovide* et *Virgile*.

Initiés à l'étude de la Religion par le Catéchisme de *Canisius*, les jeunes gens apprenaient à connaître la littérature sacrée dans les proverbes de Salomon et l'*Ecclesiaste* de Jésus, fils de Sirach. Afin que l'interprétation des auteurs fût réellement utile, l'instituteur en chef et les trois proviseurs ou instituteurs en second devaient insister sur le sens des mots, les règles générales, la propriété des expressions, la différence des styles, l'application pratique des choses et leur portée morale. Mais des élèves sans talent ou sans application n'eussent point profité d'une instruction aussi substantiellement donnée. L'école adopta à leur égard la maxime d'Horace: « *Odi profanum vulgus et arceo.* » (Je hais et je repousse le profane vulgaire). Tous les Quatre-Temps, des examens, véritablement sérieux, parce que les examinateurs étaient rétribués pour les faire, mettaient les Scholarques en demeure de juger des progrès des Etudiants. On sait le pouvoir des récompenses et des honneurs publics sur l'esprit des jeunes-gens. On établit des promotions solennelles à la fin de l'année. La présence du Petit et du Grand Conseil, présidés par les Avoyers; celle de toutes les Autorités ecclésiastiques, en tête les deux Prélats du pays, le Prévôt de St-Nicolas et l'Abbé d'Hauterive; les harangues de l'Avoyer et du Primaire; la distribution des prix, consistant en plumes, canifs d'honneur et livres, au milieu de chants composés pour la circonstance et qu'accompagnait la voix grave de l'orgue; rien n'était omis pour donner à la fête des Promotions ce caractère de publicité et de grandeur qu'on aimerait à retrouver plus souvent aujourd'hui dans les cérémonies de ce genre. Les études qu'on faisait au *Trivium* étaient estimées suffisantes pour former des prêtres et des magistrats ordinaires. Mais les Scholarques jugeaient indispensable, que la République possédât toujours dans son sein quelques hommes

<sup>3</sup> Dans le premier cours on apprenait à lire, à écrire, à prier, à décliner, à conjuguer en latin et les premières règles de la langue. Dans le second cours les étymologies latines. Dans le troisième, la syntaxe latine et les éléments du Grec. Le quatrième cours complétait les études de grammaire latine, continuait le grec, et se livrait à l'étude de la dialectique, de la rhétorique et de la poésie. Le *Trivium* était déjà connu au X<sup>e</sup> siècle. On employait cette dénomination dans l'école de St-Gall par opposition au *quadrivium* qui comprenait l'arithmétique, la géométrie, la musique, l'astronomie. Voir *Uldeph von Arx geschichte St-Gallen*. Le manuel de Rhétorique était l'ouvrage de *Cornélius Valérius ultrajustinus*, professeur à Louvain.

de premier mérite qui, soit comme jurisconsultes, soit comme professeurs ou comme théologiens et prédicateurs, fussent dans les questions difficiles comme les oracles de l'Eglise et de l'Etat. Ils choisissaient à cet effet les élèves les plus remarquables du *Trivium* pour les envoyer dans les universités étrangères, acquérir ces connaissances supérieures qu'ils n'auraient pu se procurer dans le pays. Et c'était le jour des Promotions, en présence même de l'illustre assemblée du Sénat et du Sacerdoce, que les élus des Scholarques venaient jurer entre les mains du Primaire de vouer consciencieusement à l'étude les années qu'ils passeraient aux frais de l'Etat dans les écoles étrangères, et de rapporter au pays la science qu'ils y auraient acquise.

L'un des vœux les plus chers aux Scholarques était de donner à la jeunesse fribourgeoise des idées graves, empreintes d'une religion grande et solennelle. Dimanches et fêtes, ils paraissaient devant les autels, revêtus de surplis comme les prêtres du Seigneur, et le front couronné de lauriers ou de fleurs, chantant les hymnes de l'Eglise d'après le mode grégorien. Un ecclésiastique, un membre du Conseil venait-il à mourir, les Etudiants en corps l'accompagnaient jusqu'à la tombe<sup>1</sup>. Une fête de l'instruction publique fut établie le jour de la saint Grégoire, où les jeunes-gens se rendaient à la grand-messe et priaient en commun pour les âmes des Scholarques et des Instituteurs défunts. On fonda alors les premiers catéchismes. Luther, si l'on en croit M<sup>r</sup> le Chanoine *Fontaine*, avait été l'auteur de cette forme populaire d'instruction religieuse. Aussi les chefs des écoles fribourgeoises durent-ils employer huit pages in-folio à justifier cet établissement du reproche de tendance hérétique que la malveillante ignorance se plaisait à élever. D'injustes soupçons empêchèrent au reste plus d'une fois ces hommes respectables de faire tout le bien qu'ils auraient voulu produire.

C'est ainsi qu'ennemis de la superstition, autant que zélateurs ardents d'une religion raisonnable, ils eussent volontiers supprimé ces farces ridicules et soi-disant religieuses de la sainte Catherine et de saint Nicolas, où les écoliers, à cheval et déguisés en anges, en chevaliers d'honneur, accompagnaient dans les rues de la ville un autre étudiant, jouant le rôle de S<sup>te</sup> Catherine, patronne de la Jeunesse, ou de S<sup>t</sup> Nicolas, patron du Canton, pour l'exposer ensuite sur un autel à la vénération du public agenouillé devant ses bénédictions. Mais le peuple, à qui ces fêtes étaient chères plus que les saints mystères de notre Religion, se fût révolté à cette suppression, et n'eût pas manqué de rappeler qu'en maint endroit la réforme avait commencé par la suppression des cérémonies religieuses. Les Scholarques durent donc se contenter d'abolir les abus les plus grossiers, et d'ôter à ces cérémonies leur carac-

tère religieux, en les déclarant tolérables seulement à titre de « récréations juvéniles<sup>2</sup>. »

Dans l'institut des Scholarques, le corps des jeunes-gens n'était pas plus négligé que leur âme. On n'aimait pas à voir s'asseoir sur les bancs des jeunes-gens pâles, débiles, et amaigris par une vie d'études sédentaire. Tous leurs moments de loisir étaient remplis par des exercices gymnastiques. « *Mens sana in corpore sano.* »

Au commencement l'école supérieure avait été placée où se trouve aujourd'hui l'école primaire de la ville. On la transféra ensuite au fond de la rue des Prêtres, dans l'abbaye des Gentilshommes<sup>3</sup>, maison spacieuse et de belle apparence, où les Nobles tenaient anciennement leurs réunions, où le Gouvernement avait l'habitude de traiter les Ambassadeurs et les étrangers de distinction, et où avait logé le Pape Martin V, au retour du concile de Constance.

« Il est très convenable, » disent à ce sujet les Scholarques dans leurs admirables statuts, « que dans le même lieu où les Nobles s'assemblaient autrefois, les enfants des simples Bourgeois apprennent à s'ennoblir, et les jeunes nobles de naissance à devenir plus nobles encore par la vertu et par la science qui seule distingue l'homme de la brute et lui donne des mœurs polies et bienveillantes<sup>4</sup>. »

Des hommes qui appréciaient ainsi l'instruction, devaient être excellents juges du mérite des instituteurs. Le traitement de l'instituteur en chef et des proviseurs était le plus élevé qu'il pût être dans les circonstances. Le bon pain, le bon vin, la bonne chère ne leur faisaient pas faute, ni la considération tout aussi nécessaire pour les soutenir et les élever dans leurs pénibles fonctions.

Les soins des Scholarques ne s'étendaient pas seulement à l'école supérieure et aux écoles urbaines. La campagne ressentit aussi les heureux effets de leur administration patriotique. « Quant aux écoles de la campagne, nous désirons qu'elles soient améliorées à l'instar de celles de la ville, et que là où les moyens manquent, on fasse ce qui sera possible de faire. Elles doivent être surveillées et visitées par les Scholarques, et l'on y introduira au moins le catéchisme

<sup>2</sup> « *Welche des Knaben Ceremoney, wyl sy nit vergöttlich, haben wir es bis uff uns herkhommen nit völlen noch können abstellen, sander uff ein müves dis bestättigen den Knaben in Freudt gelassen; 1<sup>re</sup> partie, ch. 35 fo. 158.*

<sup>3</sup> L'ancienne abbaye des Gentilshommes portant l'enseigne du Chasseur, et l'abbaye des Arbalétriers. (plus tard des Boulangers, et plus tard encore transformée en boucherie) qui servait aussi aux écoles, ont été abattues toutes deux pour faire place à l'hôtel Zähringen et au portique du Pont-suspendu.

<sup>4</sup> « *Uff das, wo varzyen d. Adell zusammen khammen, jetz und es noch schlechts (simples). Bürger sün edell, die Edlen aber des geblüts nach, edlen und herrlicher werdind, geziert mit tugenden und guter Künsten dann gute Kunst formieren erst einen recht zu einem Menschen, das er sitten halb nit glich sieg den wilden thieren sander zaam. freundlicher, hold seliger geberden.* » Hist inédite des éc. frib. de M. *Fontaine*. 2<sup>e</sup> partie, chap. 4, folio 173.

<sup>1</sup> Cet usage pieux et touchant existe encore de nos jours, mais seulement pour les membres du Gouvernement et du Sacerdoce affiliés à la grande Congrégation de la S<sup>te</sup> Vierge.

» du Père Canisius, afin que les jeunes-gens qui viennent  
» en ville pour postuler les ordres, ne soient pas si ignorants  
» dans la grammaire et dans la doctrine chrétienne <sup>1</sup>. »

Le *Trivium*, fondé par les Scholarches, s'ouvrit en 1577, avec beaucoup de pompe et un grand concours d'Etrangers. Bientôt trois cents élèves se pressèrent dans les salles de l'abbaye des Gentilshommes transformée en école. Mais, cette année-là même les Jésuites ayant été admis à Lucerne, les auteurs même du *Trivium* se montrèrent disposés à les appeler à Fribourg. Le vicaire-général Schnevli et le curé Werro comprenaient toute l'influence qu'exercerait sur les mœurs publiques, la discipline ecclésiastique, et l'instruction, un corps religieux austère, instruit, enseignant, prêchant, et faisant toutes les fonctions des prêtres séculiers. Sébastien Werro, dans son voyage de Rome, en 1581, en avait conféré plusieurs fois avec Hofæus, assistant du Général des Jésuites. Le Nonce Buonomi pressait les Fribourgeois de les accueillir. Le Cardinal Borromée intervint avec tout son crédit de protecteur de l'Helvétie catholique. L'ascendant personnel du Père Canisius, qui depuis quelque temps demeurait à Fribourg, leva toutes les indécisions, le 17 juillet 1581. Le Père Pierre Canisius, d'origine hollandaise, aussi captivant par sa science que vénérable par ses vertus, était l'une des lumières de la Compagnie de Jésus. Orateur brillant au Concile de Trente, il avait ensuite rendu de grands services comme légat du Pape auprès des princes allemands. Ses vies de Saints et ses Catéchismes avaient été traduits dans presque toutes les langues de l'Europe. Provincial de son ordre en Allemagne, il y avait fondé successivement les collèges d'Ingolstadt, d'Augsbourg, de Prague, de Dillingue, et dirigé comme recteur ceux d'Ingolstadt et de Vienne <sup>2</sup>. Avec Messires Schnevli et Werro, il peut être regardé comme le principal fondateur de celui de S<sup>t</sup>-Michel à Fribourg. Schnevli, pour sa part, mit un tel zèle à l'organisation de cet établissement scientifique, qu'on trouve fréquemment dans les comptes des trésoriers de ce temps-là des notes comme celle-ci : « Encore telle ou telle dépense pour le Collège afin d'avoir la paix avec Messire le Vicaire-général. » L'année 1581, l'avoyer Lanten-Heid avait vendu aux Jésuites son château du Belzai, qui sert actuellement encore de gymnase. Les Etats confédérés catholiques, le Gouvernement, les Communes, Henri IV, Louis XIII, contribuèrent successivement à la construction de l'église et des autres parties de l'édifice, qui ne furent complètement achevés que bien des années après la fondation du Collège St-Michel.

L'admission des Jésuites à Fribourg favorisait d'une ma-

<sup>1</sup> *In betreff der landschulen begehren wir, das sie gleich den unsrigen verbessert werden, und das wo die mittel dazu mangeln man das mögliche thut; sie sollen durch die Schulkorren besucht und beaufsichtigt werden und in denselben sollt man wenigstens der Catechismus des P. Canisius einführen, damit die jungen leute welche in die Stadt können und in den geistlichen Studt treten wollen in der Gramatik und in der Christenlehre nicht sonunwissend seyen. Schweizerische Jahrbücher.*

<sup>2</sup> Biographie Universelle, article *Canisius*.

nière puissante le projet de la réforme des mœurs et de la discipline ecclésiastique conçu par Schnevli et Werro. Les prêtres les plus zélés et les plus influents du diocèse s'empressèrent d'apporter le concours de leurs efforts et de leurs lumières dans cette œuvre importante et difficile. Outre le Père Canisius, qui partageait les travaux de la chaire de S<sup>t</sup>-Nicolas avec le Vicaire-général, nous citerons le chanoine Garin, de Bulle (qui avait occupé précédemment un canonicat à Wisensteig en Souabe); Erhard Thorin, de Villars-sous-Mont; Antoine Rollier; Jean Thomi, curé de Fribourg; qui tous les quatre obtinrent successivement la dignité de Prévôt de la Collégiale <sup>3</sup>. Deux religieux, le Cordelier Jean Michel, Docteur en Théologie et Provincial de son ordre, et le Jésuite Martin Lycæus, Recteur du Collège S<sup>t</sup>-Michel, prirent aussi une part active à la restauration religieuse et morale du pays. Schnevli commença par la convocation de tout le clergé, tant séculier que régulier, en synodes diocésains annuels. Le premier fut ouvert, avec beaucoup de pompe par le Nonce Buonomi, dans l'église de S<sup>t</sup>-Nicolas, en présence de quatre députés de l'Etat, et dura plusieurs jours. Dans ces assemblées, véritable concile cantonal, on s'occupait des abus à réformer et des moyens d'y parvenir. On'en trouva un dans les visites pastorales, et Schnevli parcourut toutes les paroisses, accompagné de plusieurs membres des Conseils de la République (1580). Un autre moyen furent les missions de prêtres instruits que l'on faisait venir des pays étrangers: de la Savoie pour les pays romans, et de l'Allemagne pour la partie allemande. Une foule d'ecclésiastiques persistaient à vivre hors du célibat, genre de vie qui était toléré civilement par l'Etat. Des décrets sévères furent rendus, et une prison établie pour les prêtres concubinaires. Rien, assurément, n'eut été plus utile à la réforme ecclésiastique et à l'éducation uniforme et bien réglée du Clergé, qu'un séminaire. Schnevli en eut l'idée; mais le manque de fonds l'obligea à abandonner son projet. Il fut plus heureux dans l'affaire des causes matrimoniales, qu'il réussit à évoquer toutes, et à toujours au for ecclésiastique. Déjà en 1568, le Vicaire-général et Prévôt Duvillard avait obtenu du Gouvernement la publication des décrets du Concile de Trente concernant les mariages contractés sans l'intervention de l'autorité ecclésiastique, les empêchements de mariages résultant d'une affinité spirituelle, et la célébration des noces en temps défendus. Le chapitre des Chanoines de S<sup>t</sup>-Nicolas jouait à cette époque un rôle important dans le diocèse. Schnevli rédigea pour ce corps des constitutions qui forment un cours complet de Droit-canon. Mais une maladie contagieuse, qui depuis trois ans faisait des ravages à Fribourg, vint arrêter le cours de travaux si importants, et enlever à l'église fribourgeoise trois de ses plus beaux orne-

<sup>3</sup> Garin, après que Schnevli eut abdiqué, en 1587, pour être tout entier à l'administration du diocèse comme Grand-Vicaire. Thorin en 1589, Werro en 1596, Thomi en 1601, Rollier en 1602. Liste des Prévôts dans *Kuenlin*.

ments. Le Prévôt Thorin, l'illustre Schnevli, le vénérable Canisius moururent tous victimes de leur héroïque charité, en portant des secours aux malheureux atteints de la contagion; sublime fin d'une aussi belle vie (1597)<sup>1</sup>. Un immense concours honora leur convoi, et le peuple fribourgeois révéra encore les deux derniers comme saints. Le Gouvernement fit placer leurs restes précieux dans deux tombes du chœur de S<sup>t</sup>-Nicolas; et leur digne collègue et ami, Sébastien Werro, épargné par la mort qui moissonnait des milliers de personnes<sup>2</sup>, prononça leur oraison funèbre, et composa les épitaphes que l'on voit à droite et à gauche à l'entrée du chœur de la Collégiale.

Toutes les dignités des illustres défunts se portèrent sur leur collègue survivant. Sébastien Werro, nommé prévôt en remplacement de Messire Thorin, fut choisi peu après pour succéder à Schnevli dans le vicariat-général du diocèse. Continuant à marcher sur les traces de ses glorieux prédécesseurs, il tint un synode général en 1599, à la suite duquel il fit imprimer des statuts synodaux sur les devoirs des prêtres et des curés, remarquables autant par la sévérité que par la sagesse de leurs dispositions.

L'un des paragraphes du premier chapitre enjoint aux Curés de prêcher tous les Dimanches la parole de Dieu. Dans le second chapitre, il est défendu aux Prêtres de se mêler du barreau, de la procure, du négoce, de vendre du vin, de faire les empiriques, les bouffons, et de s'adonner au jeu ou à la chasse. Le 3<sup>e</sup> chapitre concerne les ornements d'église et les cimetières. Ces *champs de Dieu et du repos* avaient été jusqu'à peu respectés. On s'y livrait à toute espèce de divertissements qui contrastaient avec la gravité touchante de leur destination. En 1600, Werro fit clore entre autres les cimetières de S<sup>t</sup>-Nicolas et des Cordeliers. La même année, à la sollicitation du Nonce, Mg<sup>r</sup> le Comte Della Tone, il demanda au Gouvernement la résidence pour l'Evêque de Lausanne. Ce fut là le commencement de négociations qui ne finirent que plusieurs années après, sous l'Evêque de Wattewille. Mais, dès l'année qui suivit, le Prévôt et Vicaire-général, troublé dans l'exercice de ses hautes fonctions par des tracasseries sans nombre, causées en partie par l'ardeur avec laquelle il travaillait à la réforme de l'Eglise, en partie à cause de ses opinions opposées au parti d'Henri IV dominant à Fribourg, prit le parti de se démettre de toutes ses dignités, ne conservant que la place de chanoine-prédicateur de S<sup>t</sup>-Nicolas, qu'il garda jusqu'à sa mort en 1614. La dépouille mortelle de ce noble Prélat fut placée à côté de celles du Père Canisius et

du Prévôt Schnevlin, qu'il ne devait pas plus quitter après la mort que dans la vie<sup>3</sup>.

La perte si rapprochée de tant d'hommes éminents, et surtout de l'illustre triumvirat qui faisait la joie et l'orgueil des Fribourgeois, dut être longtemps sensible à ce peuple pieux et reconnaissant. Leur douleur s'accrut encore par la défection scandaleuse d'un haut dignitaire de l'Eglise, qui passa au protestantisme deux ans après le décès du Prévôt Werro. Guillaume Krummenstoll, neveu du scholarque et conseiller de ce nom, avait réalisé les belles espérances que donnèrent de bonne heure ses talents et son application. Chanoine-régulier de Bellelai, il avait été nommé Abbé de S<sup>t</sup>-Marcellin et Visiteur de son ordre. Louis XIII l'envoya en ambassade à Rome. Mais le séjour de cette ville lui devint funeste. Sa mauvaise conduite l'y fit emprisonner en 1615, et quand il revint ensuite au pays, ce ne fut que pour se retirer à Berne et abjurer le catholicisme<sup>4</sup>.

Une autre défection avait aussi eu lieu en 1585. Jost Alex, bourgeois riche, apparenté aux premières familles, s'était pareillement fixé à Berne pour cause de religion, sans se laisser ébranler, ni par les larmes de son épouse, ni par la prison, ni par les menaces de la Bourgeoisie. L'irritation dans la ville fut alors si grande, qu'un bourgeois, Jean Cornet, voyant passer Alex, s'écria : « A la potence, à la potence, ce misérable ! » et qu'un autre bourgeois, Balthasar Zwigler, le rencontrant à la rue de Lausanne, au moment où on le conduisait à Jacquemart, prit son enfant par le bras : « Si je savais, » fit-il tout haut, « que tu ressemblasses jamais à cet homme qui passe, je te pendrais de mes mains à ces solives<sup>5</sup>. »

Un contemporain de Werro et des restaurateurs religieux et scientifiques de Fribourg, fut le célèbre Wuillemain ou Guillimann, nommé aussi *Guillimannus* par ceux qui disaient *Weronius, Schnevlinus, Tregarius*. Né à Villa-S<sup>t</sup>-Pierre, près de Romont, Guillimann avait obtenu, en 1589, l'une des deux bourses dont le Gouvernement fribourgeois disposait à Paris par suite des traités. Mais dès l'année suivante il fut appelé à Soleure pour y remplir les fonctions de proviseur de l'école latine. On fut d'abord si content de ses services, que le Gouvernement lui fit don de la bourgeoisie. Mais la division s'étant mise entre les gouvernants, dont une partie suivait l'Espagne et la ligue, et l'autre Henri IV, Guillimann, en relation avec les chefs du parti ligueur, se montra avec une telle véhémence que, le Gouvernement lui retirant sa bourgeoisie, le fit expulser après cinq ans de provisorat (1595). Le Comte Casati, ambassadeur d'Espagne, le prit alors

<sup>1</sup> Le médecin, conseiller et scholarque *Quentzi* trouva aussi la mort en prodiguant aux pestiférés ses soins philanthropiques.

<sup>2</sup> C'est alors que la partie supérieure du Palatinat fut convertie en cimetière et que fut plantée la Haute-Croix qui a donné son nom à la colline des morts.

<sup>3</sup> Pour tous ces détails, *histoire des écoles fribourgeoises* aux articles Werro, Thorin, Schnevli. 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> fragments et notice sur la vie et les écrits du Prévôt Werro.

<sup>4</sup> Le chanoine *Fontaine*, *hist. des écoles frib.* Article *Krummenstoll*.

<sup>5</sup> Relation d'Alex. lui-même dans la Chronique manuscrite de Jérôme Stettler écrite de 1740 à 41 et conservée dans la bibliothèque de feu M. de Malinen, avoyer de Berne.

pour son secrétaire. Trois ans après (1598) parut l'ouvrage de Guillimann sur les *Antiquités de la Suisse*, livre plein de conscience, d'érudition, de profondeur, et écrit dans la plus belle latinité. Accueillies avec faveur par les savants d'Allemagne, les *Antiquités* déplurent aux Suisses en général. On y trouvait des choses injurieuses à l'honneur national. Guillimann dégoûté de ces « barbares, » se tourna vers l'empereur d'Allemagne, Rodolphe, dont il gagna la bienveillance par l'ouvrage qu'il publia sur la Maison de Habsbourg. Ce Prince le nomma successivement *Professeur de Belles-Lettres à Fribourg en Brisgau, Historiographe impérial et Conseiller privé*. Guillimann passa les dernières années au service de Rodolphe II et des archiducs d'Autriche. Mais la science demeura son unique passion, et les études historiques et littéraires avec la correspondance, son occupation la plus chère. Presque tous les hommes distingués de son siècle furent en relation avec lui. Il mourut à Fribourg en Brisgau, le 4 janvier 1613, laissant une veuve et quatre enfants. Le Gouvernement fribourgeois qui, il faut le dire pour son honneur, avait toujours

accueilli avec faveur et encouragé par ses dons les publications de l'historien fribourgeois, réclama ses manuscrits auprès du Conseil académique de Fribourg en Brisgau, et envoya à la veuve et aux orphelins une gratification considérable.

Guillimann, surnommé par ses admirateurs tantôt le Saluste, tantôt le Florus helvétique, tient en effet un rang élevé parmi les historiens classiques de la Suisse. Comme auteur des *Habsburgiaca* (Histoire des Habsbourg) et d'autres ouvrages d'un intérêt plus général, le nom de l'écrivain fribourgeois est connu des érudits de l'Europe, et ses œuvres historiques se retrouvent dans toutes les bibliothèques fournies de collections un peu complètes sur le moyen-âge. Une vie de Guillimann a été publiée à Vienne, l'an 1783, par l'archiviste d'Etat *Gassler*. Une biographie étendue et puisée aux meilleures sources, mettra sous peu en lumière la vie et les écrits de l'homme distingué, dont le nom est populaire parmi nos hommes d'Etudes, mais la personnalité si peu connue qu'on a voulu en faire un prêtre.

Alexandre Duquet.

(La suite prochainement.)

## HYGIÈNE.

### DU CRÉTINISME.

#### CINQUIÈME ARTICLE.

(Voyez les Nos 10, 12, 14, et 17 de l'*Emulation*.)

La capitale du canton de Fribourg s'est assise au bord de la rivière-mère, sur un étroit rocher de grès, dont les parois sont taillées à pic et qui descend vers la rive par une pente fortement inclinée, parfois abrupte. L'emplacement n'était pas mal sain, mais son isolement et les bois qui l'entouraient lui donnaient le caractère le plus sauvage. C'est ce qui a fait dire à l'un de nos chroniqueurs, avec une franchise un peu dure, que cet emplacement eût plutôt pu servir de repaire à des brigands qu'à la demeure d'honnêtes gens. Aujourd'hui le défrichement des forêts, l'extirpation des bruyères, le nivellement de la surface, les ponts de toute espèce, les belles routes qui convergent sur ce point, mais surtout l'établissement des esserts, ont donné à Fribourg un aspect plus riant.

Dans son origine, cette ville pouvait suffire à une colonie militaire circonscrite dans les limites du bourg. Le fondateur ne prévoyait pas qu'elle deviendrait un jour la métropole d'un grand canton, et que force lui serait de s'étendre. En effet, le développement fut si rapide, qu'en moins d'un siècle tous les faubourgs existaient déjà, aux Places près, qui ne furent peuplées que beaucoup plus tard. Mais le peu d'espace et la configuration du sol firent que les maisons s'entassèrent les unes sur les autres, qu'elles furent très resserrées, toutes contiguës, et plus hautes que larges. Il en résulta des rues sombres, étroites, tortueuses; et s'il est vrai qu'au moyen-âge la popu-

lation de la ville était le double de ce qu'elle est maintenant, nos ayeux devaient être logés très à l'étroit.

Par sa position géographique, notre ville devrait jouir d'un climat plus doux; mais le voisinage des neiges sur les montagnes pendant neuf mois de l'année, lui donnent beaucoup d'âpreté. Les vents dominants sont le N.-E et le S.-O. Le premier apporte quelquefois un froid glacial, même au cœur de l'été. Aussi les maladies de refroidissement sont-elles très fréquentes. Le plan incliné de la ville offre ses inconvénients comme ses avantages. Les eaux pluviales et ménagères ne séjournent pas sur le sol, et partant, ne le rendent pas humide. Les égouts peuvent être facilement lavés et assainis, et les immondices ne s'amassent pas de sitôt dans leur intérieur. Mais l'ascension journalière fatigue beaucoup les organes respiratoires, et doit contribuer, à mon avis, à l'engorgement des glandes bronchiques.

Les maisons adossées à une hauteur dominante, telles que celles de la rue de Lausanne du côté du Soleil, celles de la Grand-Fontaine, de la *Schmidgasse*, etc., sont en général humides.

Les principales rues se nettoient au moyen du ruisseau que forment les pluies, ou du ruisseau artificiel qu'on lâche au besoin, en ouvrant les écluses des étangs<sup>1</sup>. C'est dans ces ruisseaux que se vident les égouts.

<sup>1</sup> On ne devrait pas laisser subsister ces réservoirs si près de la ville. Leurs eaux stagnantes infectent l'air et s'infiltrent nécessairement dans le grès de nos rues.

Vingt-cinq fontaines fournissent à tous les quartiers de la ville une eau suffisante, plus ou moins salubre<sup>1</sup>. La source la plus abondante est celle des Bonnes-Fontaines. Celle des Cordeliers et celles qui sourdent du rocher surplombant la Grand-Fontaine passent pour les meilleures. On estime aussi beaucoup la source qui jaillit du rocher de Bourguillon, sur la Planche-Supérieure. La ville haute a une pente assez douce; mais depuis le Tilleul les lignes sont quasi brisées, et forment des descentes abruptes. Telle est celle qui conduit à la Neuve-Ville par le Court-Chemin et la Grand-Fontaine. Tel est encore ce *Stalden* si escarpé que, pour l'éviter, on a conçu l'exécution du beau Pont suspendu.

Parmi les causes qui augmentent la mortalité dans notre capitale, il faut compter l'étroitesse, la malpropreté de quelques rues, la vivacité de l'air, les transitions brusques d'une température à l'autre, le maintien de latrines infectes, le voisinage de trois cimetières, l'abus du vin, du café, des spiritueux et de la pipe, l'extrême pauvreté de quelques familles, la vie sédentaire à laquelle la jeunesse est condamnée dans les écoles, dans les bureaux et dans les fabriques, le déplorable et complet oubli de l'éducation physique, le défaut de bains pour les pauvres, l'encombrement de quelques maisons, surtout des auberges où, fenêtres closes, des sociétés nombreuses boivent et fument, et se condamnent à une longue immobilité au milieu d'une atmosphère épaisse et viciée, etc. Malgré tous ces désavantages, bien que Fribourg n'ait point encore de police médicale, que la santé publique y soit entièrement abandonnée à elle-même, et qu'elle ait beaucoup à désirer avant d'arriver à un état d'assainissement en rapport avec les connaissances physiques et hygiéniques généralement répandues, notre capitale tient une place avantageuse dans l'ordre des villes dont le chiffre de la mortalité est connu<sup>2</sup>.

Mais les ondulations du sol sur lequel la ville est bâtie doivent modifier les conditions de salubrité de chaque rue, et partant, influencer plus ou moins la propagation du Crétinisme. Il existe depuis le Collège jusqu'à la Planche de nombreuses différences de hauteur et d'exposition, qui font varier le climat de chaque quartier. Celui des Places est sans contredit le mieux doté sous ce double rapport, celui de l'Auge

<sup>1</sup> Il serait oiseux de reproduire ici les données statistiques qui se trouvent déjà dans le Dictionnaire de M. *Kuenlin*. Je ne m'arrêterai qu'à celles qui se rapportent spécialement à mon sujet. Je dois cependant faire observer que le chiffre des naissances ne sera exact que lorsque les enfants réformés de la campagne seront portés sur un registre spécial.

• Ainsi à Vienne en Autriche il meurt	1	individu sur	22
A Rome, à Amsterdam et à Prague	1	»	24
A Bruxelles et à Stockholm . . . .	1	»	26
A Naples . . . . .	1	»	28
A Madrid, à Livourne et à Berlin . .	1	»	35
A Paris et à Pétersbourg . . . . .	1	»	36
A Genève . . . . .	1	»	43
A Fribourg . . . . .	1	»	45

le moins. Dans les rues où une rangée de maisons se trouve adossée aux maisons d'une autre rue, l'absence d'un air pur et du soleil se trouve fatalement combinée avec la présence constante de l'humidité et de vapeurs infectes. Les maisons où sont logées plusieurs familles, souvent avec une seule issue ne sont guères plus saines.

Pour bien apprécier les différences de hauteur, j'avais d'abord songé à partager toute la banlieue en plusieurs plans. Le zéro de l'échelle placé au grand Tilleul eut été le niveau d'appréciation de toutes ces hauteurs. Mais, après avoir considéré que l'exposition modifie l'influence de celles-ci, j'abandonnai ce travail. Car telle maison de l'Auge se trouve placée dans des conditions de salubrité plus favorables que mainte maison de la rue de Lausanne. Il n'est cependant pas inutile de remarquer que le quartier du Bourg s'élève à près de 2,000 pieds au-dessus du niveau de la mer<sup>3</sup> et qu'il y a une différence d'environ 500 pieds entre les hauteurs du Guintzet et le Gotteron, et de 270 entre ce dernier endroit et le Tilleul.

La moyenne de la mortalité à Fribourg, où le recensement de 1840 a trouvé 9,565 habitants, est de 21 sur mille, soit 202 par an. Après les épidémies, ce sont les maladies des organes respiratoires qui enlèvent le plus de monde. Elles entrent pour 27 sur 100 dans la totalité des morts<sup>4</sup>.

On voit par l'exemple de Naples que la salubrité d'une ville ne dépend pas uniquement du climat. Le ciel si pur de cette capitale ne corrige pas la saleté, la misère et les vices de la population. Malgré l'âpreté de nos bises, notre climat est plus propice aux organes de la respiration que celui du S.-E. de la France, à cause de la sécheresse de ce dernier<sup>5</sup>.

S'il est vrai que l'Angleterre jouisse d'une supériorité hygiénique sur les lieux les plus favorisés de la nature, ce n'est pas à son climat qu'elle le doit, mais à ses institutions sociales et à l'instruction du peuple.

Les mêmes causes qui influent sur la mortalité de la ville, produisent les mêmes effets dans les établissements circonscrits, et notamment dans notre grand Hôpital-Bourgeois. Après les causes nationales, la mortalité y est surtout influencée par la position et la disposition du bâtiment, la police des salles, l'économie intérieure, les soins hygiéniques. Bien que, depuis quelques années, on apprécie mieux l'avantage de tous ces moyens, il reste encore à combattre de grands préjugés. Je me propose bien de revenir un jour sur cette matière plus en détail. Je signale en attendant l'horreur de

<sup>3</sup> M. *Osterwald* a trouvé au grand pont suspendu une élévation de 4,927 pieds, 7 pouces de Berne au-dessus du niveau de la mer.

<sup>4</sup> On a compté qu'à Londres il mourait 20 personnes par jour de la phthisie.

<sup>5</sup> On a calculé qu'il ne tombe annuellement que 19 pouces d'eau à Marseille et à Toulon. A Fribourg il en tombe 45 pouces, c'est-à-dire presque autant qu'il s'en évapore à Toulon chaque année. D'ailleurs, le mistral vaut bien notre bise. Je remarquerai encore en passant que le pays le plus sain de notre hémisphère septentrional, c'est l'île de Madère. Son climat est le plus favorable aux pulmoniques.

l'air frais, qui est commune à presque toutes les classes de notre population, mais surtout à la classe indigente, horreur que partagent à l'hôpital et les malades et le personnel du service<sup>1</sup>. De même le préjugé qui attribuait au vin des vertus analeptiques et restaurants sans restriction, bien que un peu ébranlé, trouve encore de fortes et nombreuses convictions. *Du vin pour fortifier, et du chaud* : tel est le cri unanime des malades. Les bienfaiteurs de l'hôpital, en prescrivant, pour ainsi dire, le vin aux malades, ont consolidé ce préjugé. Je dois même dire que cette boisson est un attrait pour maint individu qui, peut-être sans cela, n'entrerait pas à l'hospice.

Quoiqu'il en soit, voici quel est le mouvement de la population flottante de l'hôpital.

Jusqu'en 1814, le chiffre des entrées annuelles n'avait pas encore atteint 200 dans la section médicale.

Depuis 1830 jusqu'en 1837, il s'éleva à 370. Depuis lors il a constamment dépassé 400. En 1837, la grippe le fit monter à 516. Jusqu'en 1840, la moyenne des entrées dans la section chirurgicale a été de 150 par an.

Dans cette évaluation ne sont compris ni les enfants au-dessous de sept ans, ni les maladies éphémères. Les décès sont dans une proportion de 1 sur 43  $\frac{1}{8}$  (<sup>2</sup>), y compris les maladies chirurgicales.

À l'hôpital, comme partout, la phthisie fait deux fois autant de victimes qu'aucune autre maladie.

On a cru remarquer que la diminution de quelques maladies coïncide avec l'accroissement de quelques autres. Serait-il vrai p. ex. que l'inflammation des poumons, la coqueluche et le croup sont beaucoup plus fréquents, quand il y a moins

<sup>1</sup> L'habitude de tenir les appartements fermés, pour peu que la température ne s'élève pas au-dessus de 15° R. est presque générale. et j'ai de la peine à me l'expliquer. Car, à Fribourg, tel individu stationnera, légèrement vêtu et des heures entières sous la Tille, malgré un vent froid, mais se gardera bien de laisser pénétrer le moindre souffle d'air dans sa chambre. On s'exagère aussi le danger des vents coulis, qui ne peut que s'aggraver par l'habitude de l'air chaud. L'instruction primaire peut seule détruire ce préjugé, quand les instituteurs joindront l'exemple à la leçon. Comment se fait-il que les leçons d'hygiène n'entrent pas encore dans le programme de l'instruction publique? Chaque Pasteur, chaque Régent devrait savoir donner à cet égard de bons conseils.

<sup>2</sup> Pour mettre les Lecteurs à même de mieux apprécier cette proportion, voici comme terme comparatif celle de quelques autres hôpitaux :

A Londres il meurt . . .	1	malade sur	12
A l'Hôtel-Dieu de Paris . . .	1	»	6 $\frac{1}{2}$
A l'Hôpital St-Louis ibid. . .	1	»	14
A l'Hôtel-Dieu de Lyon . . .	1	»	11
A Montpellier . . . . .	1	»	10
A Berlin et à Vienne . . . .	1	»	6
A Dresde et à Turin . . . .	1	»	7
A Munich . . . . .	1	»	9
A Berne . . . . .	1	»	11
A Zurich . . . . .	1	»	12

d'hydrocéphales et vice versa? Serait-il vrai encore que la vaccination augmente le nombre des morts aux époques de la vie postérieures à celle où la petite vérole enlève ordinairement le plus grand nombre d'enfants? S'il en était ainsi, on arriverait à cette conclusion fatale, que lorsqu'une des avenues de la mort se ferme, une autre doit nécessairement s'ouvrir.

Pour compléter la statistique médicale de Fribourg, il serait utile de connaître les changements qui surviennent dans le nombre et la mortalité des habitants, dans quelle proportion la population augmente annuellement<sup>3</sup>, combien il y a de jeunes-gens, d'adultes, de vieillards, quel est le nombre de victimes qu'enlèvent la petite vérole, la rougeole, la scarlatine, la coqueluche, etc. Il ne serait pas moins avantageux de pouvoir constater la cause de chaque mort, en faisant intervenir les hommes de l'art dans la confection des registres mortuaires.

En résumé, le climat de Fribourg n'est nullement mal sain. Il n'y règne jamais de ces fièvres intermittentes qui, dans quelques pays, sans augmenter beaucoup la mortalité, sont cependant si défavorables à la santé publique. Les épidémies des adultes y sont moins meurtrières qu'ailleurs, les contagions moins tenaces, l'air toujours pur, grâce à une ventilation presque permanente. On peut dire hardiment, abstraction faite de l'Auge et du Gotteron, que tout le mal endémique de cette localité résulte plutôt du régime diététique.

A mesure qu'on descend dans la ville basse, l'aspect des rues s'assombrit, et celui des habitants prend une nuance caractéristique. Ces quartiers étaient autrefois de vastes ateliers, où les manufactures de drap alternaient avec les fabriques de cuir et des forges renommées. C'était là que se préparaient, sous les auspices d'un travail honorable, ces grandes fortunes qui, plus tard, rougirent de leur origine. Quand, par l'effet du plus déplorable revirement, toutes les ressources du commerce et de l'industrie se trouvèrent taries, l'Auge et la Neuve-ville restèrent encore habitées par des ouvriers sans travail, et des prolétaires condamnés à végéter tristement dans l'ignorance et la torpeur. Une espèce de blocus hermétique semble s'être établi, pour empêcher cette classe de prendre part au mouvement des idées européennes. Isolés ainsi du monde, et par les entraves politiques, et par une ceinture de hauteurs, frappés de stagnation physique et morale, les habitants de l'Auge virent bientôt se propager parmi eux le fléau du Crétinisme dans une progression effrayante.

Après avoir passé le pont de bois, on se trouve sur une place remarquable, toute encadrée de vieilles maisons. A gauche est l'auberge de l'Ange, l'une des plus anciennes de la ville; à droite, à l'entrée des deux Baulmes, une fontaine, sur laquelle se dresse un guerrier barbu, couvert d'une armure rouillée. En face, s'opère la jonction de la rue des Forgerons et de la Baulme inférieure, Derrière la fontaine,

<sup>3</sup> Si les derniers recensements sont exacts, il s'ensuivrait que la population de Fribourg s'accroît chaque année de 146 individus et qu'ainsi elle doublerait dans l'espace de 36 ans.

un sentier conduit à la chapelle de St' Bêat, et delà, en serpentant, sur le Dürrenbühl. La paroi rocailleuse contre laquelle est adossée la petite rangée de maisonnettes, qui compose la Baulme supérieure, est si mince et déjà tellement lézardée, que sa chute dans la Sarine peut être considérée comme prochaine. Des masses de rochers surplombent cette place, et lui donnent l'aspect d'un entonnoir. Les regards s'arrêtent avec admiration sur le pont aérien de Bourguillon. Le pavé forme une voûte sur laquelle les deux bras du Gotteron se réunissent pour se jeter dans la Sarine. Suivez la Baulme inférieure, où se trouvent les premiers moulins, d'une construction qui date encore du 17<sup>e</sup> siècle, et vous entrez bientôt dans cette gorge extraordinaire qui, n'en déplaise à M<sup>r</sup> Ebel, étonne avec raison les voyageurs, et joue un grand rôle dans notre Crétinisme endémique.

Un rempart crénelé, souvenir des anciens jours, ferme la gorge du côté de la ville, et à l'entrée de la nuit laisse tomber dans le torrent une herse jadis menaçante, aujourd'hui délabrée, et ne fonctionnant plus que par une espèce de routine. Vous voilà séparé du monde et de ses bruits, dominé de droite et de gauche par des hauteurs boisées, et devant vous le vallon qui se développe dans une longueur de demi-lieue, en contours sinueux dont vous ne prévoyez pas le terme, et traversé par le Gotteron. A une époque déjà reculée, la main de l'homme a séparé ce grand ruisseau en deux courants qui coulent parallèlement ou se rejoignent par dessous le chemin, tantôt calmes et limpides, tantôt formidablement grossis par l'orage. Celui de gauche parcourt un canal souterrain de quatre cents pas, creusé dans le roc. De temps en temps, une ouverture latérale permet d'y plonger les regards et d'observer l'eau transparente comme du cristal, coulant sur un lit de gravier. Mais rien de plus imposant que la double paroi de rochers gigantesques qui resserrent le lit du torrent. Ici elle se ride en aspérités sourcilleuses, là elle s'épanouit en tables unies; plus loin, elle fait saillir des lames presque tranchantes d'un grès très dur, ou bien elle se brise en éclats irréguliers, ou bien encore c'est un toit qui s'avance, un gradin qui vous invite à monter, et, au-dessus une salle spacieuse taillée dans le roc avec symétrie. Partout des sentiers secrets, des grottes mystérieuses, des anfractuosités, des fentes, qu'une végétation sauvage couvre de ses voiles. L'Aune, le Frêne, l'Alizier, le Saule, le Coudrier, le Daphné odorant tapissent les flancs déchirés du roc, ou se groupent à ses pieds, tandis que le sommet s'ombrage de noirs sapins. Remarquez encore dans ce sol disloqué par la catastrophe génésiaque, que les angles rentrants d'une paroi correspondent exactement et partout avec les saillies de la paroi opposée, et interrompent à des intervalles rapprochés la continuité de cette chaîne. Les interstices se sont élargis par l'action corrosive des eaux qui ruissellent de toutes parts, et dont l'heure de la tempête transforme souvent les filets réunis en cascades impétueuses. Dans les temps ordina-

feuillage, ou s'éparpillent sur les saillies du roc pour retomber en gouttes cristallines. La scène varie à chaque tour du sentier, à travers mille accidents de terrain et de lumière. A un tableau de désolation succède un joli vallon livré à la culture, un petit jardinet, une fontaine rustique, une antique usine, ou celle que l'immortel Mooser avait établie pour son usage particulier.

Mais les œuvres de l'homme disparaissent devant les grandioses et poétiques harmonies de la nature. Quand le tic-tac monotone des moulins se tait, vous n'entendez plus que le murmure de l'eau, le bêlement de quelque chèvre, une soudaine crépitation dans les bruyères, ou les soupirs de la brise qui agitent le feuillage. Du haut des cimes, la corneille centenaire laisse tomber dans le torrent des monosyllabes prophétiques<sup>1</sup>. Quelquefois c'est l'orfraie qui s'envole en poussant des cris sinistres. Et afin que rien ne manquât à ces lieux de ce qui plait aux imaginations rêveuses, la tradition a placé au fond de cette gorge les vestiges aujourd'hui presque effacés d'un manoir féodal, demeure des Felgas. Là se trouvent aussi les trous des fantômes, séjour d'esprits malfaisants. En remontant jusqu'aux sources du Gotteron, on arrive à ce Pré-Neuf de funeste mémoire, où nos troupes qui repoussaient une invasion des Bernois, essayèrent la plus sanglante défaite.

Telle est cette Thébaïde fribourgeoise, où tout invite à un religieux recueillement. Telles sont les merveilles qui occupaient l'habile pinceau de Curty, et qui captivent avec tant d'attrait l'attention, si ce n'est du géologue et du naturaliste, du moins celle du poète et du philosophe.

Mais cette localité romantique perd tout son charme aux yeux du médecin qui observe les effets pernicieux de son atmosphère sur la population abâtardie qui y végète. Ici le règne minéral tend à reprendre l'empire qu'il exerçait dans les premiers âges du monde; la nature semble vouloir rendre aux terrains primordiaux leur puissant développement et retirer de l'homme sa main protectrice. On le voit visiblement s'affaïsser et dégénérer sous une influence occulte, souveraine de ces lieux solitaires. Ces masses schisteuses s'infiltrèrent aisément de l'eau qui les inonde. Elle suinte pour ainsi dire par tous leurs pores. Après d'orageux débordements, le Gotteron ne rentre pas dans son lit sans couvrir ses bords de mares stagnantes, exposées aux rayons concentrés du soleil. Dans ces sinuosités creusées, abritées de toutes parts par les vents, l'air, comme l'a très-bien observé Virey<sup>2</sup> n'a point une agitation suffisante. Il s'épaissit dans ces chaudes profondeurs, l'humidité y prédomine et détrempe tous les êtres vivants. Cette influence explique en partie la mollesse du tissu végétal, l'engorgement et le caractère spongieux des chairs dans les hommes et les animaux, à telles enseignes, que les qua-

<sup>1</sup> Châteaubriand.

<sup>2</sup> Dict. de la Conversation, art. Crétin.

drupèdes mêmes, plus massifs et plus lourds qu'ailleurs, y acquièrent des goûtes. Malheur à l'enfant né dans la vallée du Gotteron ! Un ennemi invisible l'attend sur le seuil de la vie pour souffler dans ses veines le poison du Crétinisme et éteindre dans son âme toutes les clartés de l'intelligence<sup>1</sup>.

N'existe-t-il pas en effet une ressemblance frappante entre

<sup>1</sup> Bien des personnes se rappelleront le remouleur Margueron et sa femme, couple parfaitement sain et bien constitué, lorsqu'ils vinrent s'établir au Gotteron. Eh bien ! ils y donnèrent le jour à onze crétins. La famille Benno, placée dans les mêmes conditions, eut dix enfants imbécilles. Et qu'on examine la population d'aujourd'hui !

notre Gotteron et les vallées de la Maurienne et du Rhône, peuplées elles aussi de crétins<sup>2</sup> ? Là, comme ici, c'est en été surtout que s'exerce la vertu stupéfiante des agents crétiniques, savoir le défaut de ventilation, la réflexion des rayons solaires par des parois rocailleuses, un air étouffant, embrasé, des marécages et une rivière en évaporation, une chaleur humide. Jusqu'ici ce sont les seules causes qu'on ait pu découvrir du mal inhérent à ces localités.

Dr. Berchtold.

<sup>2</sup> Celles-là ont été décrites par Fodéré, celle-ci par M. de Rambuteau, ex-préfet du Simplon.

## AGRICULTURE.

### DES ENGRAIS ET DES AMENDEMENTS.

Nous avons dit dans le N° 8, page 3, de l'*Émulation*, que le propre de la culture perfectionnée est de produire des montagnes de foin ou de plantes fourragères pour avoir des montagnes de fumier. On ne doit pas s'étonner de nous voir révenir sur ce point cardinal, duquel dépend le succès de l'Agriculture. Il ne suffit pas que le cultivateur intelligent sache qu'il lui faut beaucoup de fumier ; il faut encore qu'il en connaisse la nature, la préparation et le meilleur emploi, et qu'il apprenne à suppléer au fumier dont il n'a pas une suffisante quantité, et dont l'achat lui serait trop onéreux.

Le mot *engrais* exprime mal l'idée qu'il doit représenter ; mais il est consacré, et il faut le conserver en attendant mieux. En effet, les substances, soit nutritives, soit simplement stimulantes, dont on se sert pour disposer les terres et les plantes à une bonne production, sont bien éloignées de les engraisser ; mais, comme les fumiers, qui sont les engrais les plus fréquents, paraissent au premier coup d'œil être des corps gras, on s'est accoutumé à les considérer comme des engrais et à les appeler de ce nom, même à l'étendre à d'autres substances qui n'ont ni la même nature ni la même apparence.

Tout ce qui sert à nourrir et à faire végéter les plantes est donc désigné sous le nom d'engrais, soit qu'on le mêle au terrain cultivé, soit que l'atmosphère le procure.

On est convenu d'appeler engrais toutes les substances que l'art agronomique mélange avec le sol pour le rendre plus productif, en augmentant et en animant sa fertilité naturelle. C'est ce qui résulte de l'emploi des matières propres à corriger ce que le sol a de vicieux, et à rendre plus profitable ce qu'il peut avoir de bon.

En général les engrais sont les produits de la décomposition et du mélange de substances soit animales, soit végétales, soit même minérales : tels sont 1° les urines et les excréments ; 2° les pailles et les plantes enterrées dans la force de leur végétation ; 3° les marnes et les sables.

Quelques sels qui servent d'engrais passent, par une sorte

de filtration, dans le tissu des végétaux, dont ils excitent la végétation et accélèrent l'accroissement.

C'est avec raison que l'on a distingué les engrais en deux classes : les nutritifs et les stimulants. Les uns fournissent à la plante les sucs qui la nourrissent ; les autres stimulent les organes dont la plante est pourvue, pour élaborer la digestion des sucs qu'elle a reçus.

D'autres recherches, bien plus savantes, ont été faites sur ce sujet. Les travaux d'analyse auxquels ont été soumises, avec une exactitude plus rigoureuse, les matières organisées, ont, depuis quelques années, ouvert une voie nouvelle à la chimie agricole. *Chaptal*, en France ; *Davy*, en Angleterre ; en Allemagne et en Belgique, *Einoff*, *Hermstadt*, plus récemment *Sprengel* et *Schubler*, ont essayé d'appliquer à l'Agriculture les déductions de la science chimique ; mais, marchant avec la science elle-même, leurs applications ont dû se restreindre au cercle jusqu'alors parcouru par l'expérimentation. C'est à la chimie inorganique qu'ils ont surtout demandé de venir en aide à l'Agriculture ; de là cette importance qu'on a long-temps donnée à la constitution minérale du sol, à la proportion des oxides terreux<sup>1</sup> qui le composent. — Les investigations récentes, opérées dans le domaine de la chimie inorganique, ont donné un autre cours aux idées : C'est dans le produit même du sol qu'on a cherché le secret de sa composition, pour en déduire celui de son origine. C'est aux chimistes et aux physiologistes français qu'il appartient surtout d'avoir préparé cette révolution : MM. Boussingault, Dumas, Payen, Raspail ont le plus largement contribué à cette œuvre : L'Allemagne aussi, cependant, réclame sa part dans ces travaux, et parmi les savants de ce pays, M. Liebig se place aux premiers rangs<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Oxide*, dans la chimie moderne, substance combinée avec l'oxygène, mais non jusqu'au point d'être portée à l'état d'acide. *Oxigène*, est le nom donné par les chimistes modernes au principe acidifiant ou générateur de l'acide.

<sup>2</sup> Voir *Chimie agricole de Liebig*, traduite par *Gherardt* ; 1 vol. in-8°, chez Fortin et Masson à Paris.

Nous ne suivrons pas pour le moment les savants dans cette voie encore trop peu explorée : il nous suffit d'avoir appelé l'attention des Lecteurs sur cette direction que prennent les esprits, afin de les préparer à suivre les découvertes que ces premiers éclats de lumière ne manqueront pas de produire au profit du bon emploi des engrais, en pénétrant dans les profondeurs de la vie organique des végétaux. Nous rentrons dans notre sujet, au point de vue plus pratique.

### ENGRAIS NUTRITIFS.

Tous les sucs végétaux et animaux, surtout lorsqu'ils sont décomposés par la fermentation, sont propres à être dissouts et charriés dans un état de division assez considérable pour passer dans les organes dont la nature a pourvu les plantes, afin qu'elles accomplissent, dans toutes ses périodes, le phénomène de la végétation. La fermentation, en décomposant les substances destinées à former un engrais, les rend plus solubles dans l'eau, et leur procure plusieurs gaz<sup>1</sup> propres à nourrir les plantes et à stimuler leurs organes, tels que l'acide carbonique<sup>2</sup>, l'ammoniaque<sup>3</sup>, l'azote<sup>4</sup>, et le gaz hydrogène carburé<sup>5</sup>.

Cette fermentation doit être assez prolongée pour que la décomposition des substances de l'engrais soit bien opérée; elle ne doit pas être portée au point où l'évaporation et les diverses modifications que ces substances subissent les réduiraient à quelques sels fixes et autres sédiments; état qui diminuerait considérablement la vertu et la durée de l'engrais.

Les excréments des animaux, l'un des plus actifs et des plus durables moyens de fertilisation, se composent de végétaux digérés et par conséquent décomposés, mais qui ont reçu dans les voies digestives, et par l'effet de la digestion de l'animal, des sucs et des principes qui, selon sa nature, ont des propriétés diverses.

On obtient des excréments et des urines des animaux domestiques un très bon fumier, en jetant sous les quadrupèdes, pour leur servir d'ailleurs de litière, et sous les juchoirs

<sup>1</sup> *Gaz*, en chimie et en physique, fluide aériforme, compressible, élastique, transparent, sans couleur, invisible, incondensable par le froid, miscible à l'air en toute proportion, et ayant toutes les apparences de l'air, sans pouvoir en faire les fonctions. Il y en a un grand nombre d'espèces, tant de naturels que de factices, obtenus par le moyen des fermentations, des dissolutions, etc.

<sup>2</sup> *Acide carbonique*. Le Carbone est une substance élémentaire qui, combinée avec l'oxygène, constitue l'acide carbonique, connu autrefois sous les dénominations d'*air méphitique*, *air fave*, *acide cray* *eux*.

<sup>3</sup> *Ammoniaque*. Combinaison d'hydrogène et d'azote que l'on extrait communément du sel ammoniac, c'est ce que les anciens chimistes appelaient *Alcali volatil*.

*Hydrogène*, est le principe générateur de l'eau.

<sup>4</sup> *L'Azote* est la substance élémentaire qui, lorsqu'elle est dans l'état gazeux et combinée avec l'oxygène dans la proportion de 79 à 21, constitue l'air atmosphérique.

<sup>5</sup> *Gaz hydrogène carburé*, gaz inflammable, résultat du carbone ou de la partie pure inflammable du charbon.

des volailles soit des pailles, soit de mauvais foin, soit des herbages secs et de peu de valeur, soit des feuillages secs, recueillis à cet effet. Quelques herbes dédaignées par les animaux, ou qui croissent dans les lieux qui ne leur sont pas accessibles, des feuilles que le vent disperserait à peu près en pure perte, forment de bons engrais quand elles sont décomposées par la fermentation sous les animaux, où elles s'imprègnent de sels et de sucs éminemment végétatifs.

Il ne faut toutefois pas laisser long-temps les fumiers sous les animaux, parce que ces engrais se décomposeraient trop, et parce que la santé des animaux aurait à souffrir des émanations et de l'humidité de ces substances.

La masse des engrais peut recevoir beaucoup d'accroissement par les soins de l'agriculteur intelligent. Des sables gras, des platras, des tourbes, des terres mêmes, des curures préalablement desséchées, peuvent avec avantage être établis sous les litières ou entre les couches de fumier, où ils s'imprègnent des urines, s'enrichissent des principes animaux, et deviennent propres à être mis en terre pour la féconder. On les emploie selon la nature des terrains : Les sables, les graviers même, les marnes maigres, les platras de démolitions calcaires conviennent principalement aux sols argileux, compacts, ou aux terres marécageuses; les marnes grasses, les terres argileuses, les curures, sont préférablement réservées pour les terrains sablonneux et légers.

En effet, l'amendement des terres ne consiste guère qu'à ameublir celles qui sont compactes et à lier celles qui sont légères.

La préparation des fumiers est un objet de haute importance pour qu'ils s'élaborent convenablement et se conservent bien. Dans quelques pays on les dépose dans des fosses humides, mais où l'eau ne séjourne pas et ne coule pas surtout, à l'abri du grand soleil et du hâle, afin que les eaux ne délaient pas trop et n'entraînent pas les sucs animaux du fumier, et pour que l'air ne dessèche pas trop sa surface, et n'évapore l'humidité qui aide à la fermentation. Nous tenons pour excellente la méthode usitée dans une partie de la Suisse, ainsi qu'en Normandie, laquelle consiste à former des masses carrées de fumier, dont les quatre côtés sont tressés soigneusement, et que l'on arrose régulièrement dans les temps de sécheresse. Ces fumiers se consomment assez parfaitement, ne sont pas exposés à trop d'évaporation, et acquièrent assez de consistance pour pouvoir être coupés par tranches lorsqu'on veut les transporter sur les terres.

C'est une grande question entre les praticiens de l'Agriculture de savoir s'il est plus avantageux d'employer les fumiers avant leur fermentation, que de s'en servir après qu'ils l'ont subie plus ou moins longtemps. Assurément les excréments solides et les urines n'ont qu'à perdre en restant sans emploi, et nous louons ceux de nos montagnards qui transportent et répandent immédiatement sur le terrain les fientes provenant du Châlet; mais il n'en est pas de même lorsque les excréments se trouvent mélangés avec des pailles, des feuilles ou

autres litières qui se décomposent avantageusement en fermentant. On est en général forcé de tenir les fumiers en réserve, parce que l'on n'en a pas l'emploi immédiat, à mesure de leur extraction des étables. Cependant nous ne pouvons que condamner l'usage encore maintenu dans une grande partie du canton de Berne, de laisser les fumiers en tas pendant toute une année; c'est les réduire presque à l'état de terreau. Le plus sage, à notre avis, est de sortir les fumiers deux fois l'année; à l'époque des semailles et plantations du printemps, et à celle des semailles d'automne. Quant à ceux que l'on veut étendre sur les prairies, il convient qu'ils soient assez décomposés pour pouvoir pénétrer dans le sol, et le moment le plus profitable pour cette sorte d'emploi est éminemment aussitôt après la récolte du regain. De très bons agriculteurs en Suisse tiennent pour constant que le fumier répandu sur les prairies s'unit toujours bien à la terre s'il est étendu à la lune décroissante et descendante. Nous livrons cette idée à l'expérimentation des cultivateurs.

Quant à l'emploi des engrais, il est reconnu que les fumiers de litière, non fermentés ou peu fermentés, conviennent parfaitement pour les fonds compacts qui sont argileux et que l'on désigne sous le nom de terres froides. En effet, introduits dans le terrain, 1<sup>o</sup> ils lui conservent de la porosité, et l'empêchent de se retasser aussitôt qu'il le ferait sans cet amendement; 2<sup>o</sup> ils produisent un bien qui se prolonge, puisque, en fermentant et se décomposant, ils échauffent le sol. Dans les terres légères ou sablonneuses, les fumiers déjà avancés en fermentation et presque devenus terreau, ont l'avantage de lier entr'elles les molécules du sol, de lui donner plus de consistance, et par conséquent de retenir plus long-temps l'humidité qui n'y séjournait pas.

Le fumier des quadrupèdes fournit immédiatement et pour assez long-temps de bons aliments aux végétaux; le fumier qui provient du cochon, est le plus abondant en principes de fécondation, et par conséquent le plus énergique dans son action; celui que donnent les bêtes à cornes est froid, mais il a plus de durée; celui des chevaux est très chaud et très actif, sujet à se consumer s'il n'est pas convenablement soigné; celui des bêtes à laine dure peu, mais il agit vivement. A moins que l'on ait besoin de telle ou de telle nature d'engrais pour certains terrains ou certaines cultures, tous ces fumiers doivent être mélangés autant qu'il l'est possible: l'un corrige les défauts de l'autre et s'enrichit de ses bonnes qualités. Il est bon de faire remarquer que la qualité de cette précieuse substance est proportionnée à la bonté des aliments que les animaux ont reçu: ainsi ceux qui ont vécu de grains, de légumes, de racines, de tourteaux, produisent un engrais plus riche que ceux qui ne sont nourris que de foin, d'herbes peu substantielles, ou peut-être encore de paille. Il importe donc de mettre à profit les pailles, les feuilles, les mauvaises herbes, pour les faire réduire en fumier sous les animaux. On a calculé que ces végétaux pourris dans l'eau ne faisaient que doubler leur poids et formaient un engrais presque insi-

gnifiant, tandis que fermentés et décomposés dans les excréments et les urines, ils acquerraient trois quarts de surcroît de pesanteur et une grande puissance de fécondation.

Les fumiers les plus chauds sont ceux des pigeons et des autres volailles, qu'il faut employer récents<sup>1</sup>, des bêtes à laine, puis de l'espèce chevaline; les moins chauds, ainsi qu'il a été déjà observé, sont ceux des bêtes à corne. Après les excréments des animaux, qui produisent un effet plus durable, on doit considérer comme un excellent moyen de fécondité les urines (lisiers) qui agissent promptement, mais durent peu, à moins qu'on n'en renouvelle de temps en temps l'irrigation, sans toutefois s'exposer à brûler les plantes.

Le parti que l'on a tiré des excréments humains, pour en faire de la poudrette ou poudre végétative, est très avantageux; mais il faut l'acheter toute préparée, parce qu'il est presque partout impossible de la confectionner, à cause de l'odeur insupportable et malsaine que la matière répand avant d'être parvenue à la dessiccation. Les matières fécales, non desséchées sont bien connues comme l'un des engrais les plus actifs et les plus durables: L'intérêt et l'usage font oublier les inconvénients attachés à leur emploi.

Quand on peut combiner l'urine avec la chaux, avec le plâtre, avec la marne, elle produit un bon effet partout, et principalement dans les terres compactes et froides.

Les os, qui sont composés de gélatine et de phosphate de chaux, produisent, lorsqu'ils sont rapés, broyés ou moulus, un bon engrais qu'on n'emploie très efficacement qu'après les avoir laissés en tas développer un commencement de fermentation. Les os brûlés, ou même simplement bouillis, ont moins de qualité que ceux qui proviennent des voiries, parce qu'ils ne contiennent plus ou presque plus de gélatine. Cet engrais est à la fois stimulant et nutritif.

Les ongles, les cornes, les plumes, les écailles d'huîtres et de moules, les débris des tanneries, les poils, la laine et les chiffons de laine, sont encore de puissants engrais, mais qu'on n'a pas partout à sa disposition en assez grande quantité pour en généraliser l'usage. L'eau de saint, qui provient du dégraissage des laines, a aussi une grande propriété fertilisante.

Les moutons parqués dans un champ avant qu'on l'ensemence l'engraissent bien, mais cet engrais n'a pas une longue durée. On les établit aussi dans un champ de raves, de turneps ou de tout autre légume qu'on leur y donne à consommer. Le séjour plus ou moins prolongé de ces animaux, celui des cochons employés à finir une récolte de pommes de terre ou de carottes, introduisent nécessairement un grand principe de fertilité.

Les excréments des oiseaux, c'est-à-dire de tous les animaux ailés et emplumés, sont peut-être le plus actif et le plus

<sup>1</sup> Sir Davy qui, sur cent parties de fiente récente de pigeon, a trouvé vingt-cinq parties de matière soluble dans l'eau, n'en a plus trouvé que huit quand elle a eu fermenté quelque temps, et qu'elle a été putréfiée.

promptement efficace de tous les engrais : Ils divisent , amendent et réchauffent les terres destinées principalement à la culture des lins , des chanvres et des ognons . Leur efficacité n'est pas moindre sur les prairies humides .

Nous devons mentionner encore 1° les tourteaux d'huiles , délayés dans l'urine , si le prix n'en est pas trop considérable ; 2° les boues de rues ou de grand'-routes , où se trouve un mélange de substances animales , surtout dans les villes peuplées ; 3° les débris de voiries , composés de chairs et d'excréments d'animaux , de sang , et même d'ossements qui produiront un bon effet en les faisant broyer .

On ne sait pas assez encore dans le canton de Fribourg combien les récoltes vertes enfouies à la charrue forment un bon engrais sur lequel on sème avec avantage le blé (froment) qui y lève promptement et pousse avec vigueur . C'est ce que l'on appelle l'*engrais végétal* . Cette pratique augmente beaucoup la fertilité de la terre et l'améublissement . Les sarrasins , la navette , les vesces (poisettes) les pois , les fèves , les lupins , le trefle , &c. sont propres , et offrent le double avantage de détruire les plantes parasites en les étouffant à leur naissance , et de produire par la chute de leurs feuilles inférieures beaucoup de matière végétale qui contribue à enrichir le sol . Pour que ces plantes produisent tout le bon effet dont elles sont susceptibles , il faut les enfouir au moment de leur plus vigoureuse végétation , lorsqu'elles vont se disposer à fleurir : ainsi il faut les avoir semées en temps convenable pour qu'elles se trouvent en état de remplir leur destination au moment où on doit les enterrer pour les semailles . Nous ne saurions trop recommander l'emploi de ce moyen aux cultivateurs qui ont pris à tâche de mettre en valeur des terres maigres , et qui ne sont pas à portée ou n'ont pas les moyens de faire des achats considérables de fumier . L'engrais végétal les mettra en mesure d'arriver promptement et sans trop de déboursés à l'amélioration de leurs fonds et à l'accroissement de leurs produits .

L'*écobuage* , qui convertit en cendres les gazons et introduit de nouveaux principes de fécondité dans la terre où elles sont mêlées , ne peut servir que pour les terres compactes : il rendrait plus légères encore les terres qui le sont déjà . Nous en dirons davantage en parlant des amendements .

Il nous reste à parler des *compôts* . Ce sont , comme leur nom l'indique , des compositions de terre , des amalgames propres à amender le sol . Ces amalgames sont toujours bons pour atteindre le but que l'on se propose , quand on y fait entrer des terres de diverses natures , des substances animales et des végétaux décomposés , toujours dans la vue de lier les sols trop légers , et de diviser ceux qui sont trop compactes . Suffisamment fermentés et mûris , ces compôts produisent un bon et durable amendement , auquel on ne saurait trop recourir . On doit de justes éloges à la méthode d'étendre dans la cour où se trouvent les bestiaux , ou vers les abreuvoirs , une couche de tourbe , de terre végétale ou au moins d'argile défilée , de marne ou de curures , qui s'enrichissent des urines qui s'évaporeraient et d'excréments qui pourraient se pulvériser

et se perdre . Ce compôt bien remué de temps en temps se trouve très propre , au bout de quelques mois , à l'amendement des champs , soit en automne , soit au printemps , et il n'y doit être guère enterré : Il est excellent aussi sur les prairies ou il faut l'étendre en novembre ou décembre . Ainsi lorsque l'on peut de cette manière faire beaucoup de compôts , on emploie la première levée qu'on en fait pour les amendements d'automne , la seconde pour les prairies , et la troisième en mars ou avril pour les cultures de cette époque .

Les meilleurs compôts se font 1° avec de la chaux vive et diverses espèces de terre sur laquelle elle agit comme agent de fermentation ( parmi ces terres on préfère la tourbe à demi-desséchée . On emploie environ six quarterons de chaux pour trois pieds cubes de terre ou de tourbe . Il est bien évident que , si on ne peut avoir de tourbe , il ne faut employer que de la terre de très médiocre qualité ) ; 2° avec des combinaisons de mauvaise terre et de déchets de savonnerie , de suif , de sang de bœuf et d'autres animaux ; 3° avec de la terre et des fumiers animaux , des urines , etc. ; 4° avec de la terre et des végétaux près de fleurir ou en fleurs ; 5° avec des terres calcaires et des débris de tan , des sciures de bois , des varlopes (copeaux) de peuplier , de sapin et d'autres arbres verts ; 6° avec de la tourbe pour trois quarts et du fumier pour un quart : Et autres combinaisons semblables .

C'est surtout aux prairies que les compôts sont utiles ; ils le sont aussi aux terres arables , surtout lorsque le sol en est ou sablonneux ou argileux . Dans le premier de ces terrains on rend le compôt propre à lier les molécules trop divisées de la terre ; dans le second , on introduit dans le compôt le plus qu'il est possible de principes divisants .

Il est bien généralement reconnu que , employés en compôts , les engrais produisent plus d'effet que lorsqu'on les applique seuls et sans mélange .

Terminons par cette dernière réflexion : c'est que les fumiers bien fermentés joignent aux avantages que nous avons signalés celui de faire périr les germes des graines qui s'y trouvent et les œufs que les insectes y ont déposés ; c'est un grand mérite pour certaines cultures qui ont tout à craindre des herbes parasites et de la multiplication de certains insectes malfaisants .

#### ENGRAIS STIMULANTS.

Il ne suffit pas de fournir à la végétation quelques principes qui nourrissent les plantes , il faut encore stimuler l'action qui doit les faire croître avec rapidité .

Ces stimulants sont en général des sels plus ou moins combinés , plus ou moins simples , qui , dissouts convenablement et portés dans la plante , excitent l'action de ses organes .

D'après M. de Saussure , ce sont les racines des végétaux qui absorbent les sels et les extraits qui , au moyen de l'eau , sont entrés en dissolution .

On reconnaît facilement dans la plante la nature des sub-

stances salines que le sol lui a procurées et dont elle s'est nourrie.

C'est une chose fort remarquable que tant d'espèces de fruits et de saveurs si différentes ne sont le produit que d'un petit nombre d'éléments, combinés à diverses proportions, tels que l'oxygène, le carbone, l'hydrogène et l'azote.

Les sucs, les résines, les huiles, la partie fibreuse et celles qui sont véritablement végétales, ne sont que le résultat du travail des divers organes dont les plantes sont pourvues ; les éléments de ces composés sont absolument les mêmes que ceux des substances dont les végétaux font leur nourriture, et qu'ils combinent d'une manière conforme à leur organisation. « Il » n'y a donc en cela aucune création, dit le savant Chimiste » que nous citions tout-à-l'heure ; il y a simplement décom- » position d'un côté, et, de l'autre, nouvelle combinaison des » éléments dans d'autres proportions. »

Telle est la réponse péremptoire, parce qu'elle est le résultat d'excellentes expériences, que l'on peut faire à ceux qui ont prétendu qu'il y avait création de sels et de terre dans les organes des plantes. Ajoutons qu'il a été constaté que les végétaux développés produisaient des sels et des terres de même nature que ceux qui étaient contenus dans les graines mêmes dont ils étaient le produit.

Puisque les sels sont nécessaires à la vie des plantes, en facilitant et en stimulant l'action de leurs organes, il est donc important de faire connaître quels sont ceux dont l'emploi est le plus convenable en certaines circonstances.

Le célèbre chimiste *Davy* a prouvé, par de nombreuses expériences, que les matières fibreuses des végétaux, épuisées de tout ce que l'eau en a pu dissoudre, acquéraient de nouvelles substances solubles si on les mettait quelque temps séjourner dans de la chaux éteinte à l'eau, et suffisamment délayée. C'est pourquoi la chaux, dans cet état, convient parfaitement pour disposer des végétaux fibreux et même ligneux à se décomposer pour produire des engrais.

Combinée avec des substances soit animales, soit végétales, solubles à l'eau, la chaux leur fait produire de nouvelles combinaisons que l'on peut presque toutes rendre utiles à la nourriture des plantes. Il résulte de ces modifications, que ces substances trop solubles et trop promptement épuisées, deviennent, par leur combinaison avec la chaux, propres à prolonger plus long-temps leur action stimulante et leur propriété nutritive.

C'est surtout en l'enterrant à mesure que l'on promène la charrue dans les jachères remises en culture, dans les prés, les marais desséchés et autres terrains convertis en labourage, que la chaux produit de bons effets, parce qu'elle exerce sous terre son action sur les racines et autres parties dures de végétaux qui, sans elle, n'auraient pu devenir propres, faute d'amollissement, à former un bon engrais.

La non culture de plusieurs des terrains dont nous venons de parler facilite le développement et la multiplication d'une foule d'insectes qu'il importe de faire périr. La chaux employée

sans être complètement éteinte, et enterrée à mesure que l'on laboure, a l'avantage de tuer promptement ces animaux malfaisants qui deviennent eux-mêmes, en pourrissant, un excellent moyen de fertilisation.

Eteinte à l'air, et devenue par conséquent un sous-carbonate, réduite ainsi en poudre ténue, la chaux mêlée avec les fumiers est propre à produire de très bons résultats ; elle convient parfaitement avec les marcs de fruit, dont elle fixe les gaz et corrige l'excès d'acidité. Ce mélange excite la végétation en même temps qu'il nourrit la plante ; il réchauffe les terrains froids et divise ceux qui sont trop compacts, et conserve même assez long-temps ses propriétés si avantageuses.

La chaux est d'autant meilleure qu'elle contient moins de magnésie ; celle qui en renferme n'est bonne que pour les fonds tourbeux.

C'est avec un grand succès qu'on emploie dans son état caustique la chaux aux terres récemment défrichées ; mais dans les terrains cultivés on n'en fait usage qu'après l'avoir éteinte avec environ un tiers de son poids d'eau, peu de temps après sa cuisson. Si on n'a pas facilement de l'eau à sa disposition, il suffira de disposer la chaux en petits monceaux, de la recouvrir aussitôt avec de la terre dont l'humidité ne tardera pas à l'éteindre suffisamment. Les Anglais ont reconnu que l'eau de la mer est la meilleure que l'on puisse employer pour la chaux destinée aux amendements.

Un temps sec en été est le meilleur pour introduire cet amendement dans les terres, parce qu'il s'y répartit mieux. Cependant, selon le besoin qu'on a d'améliorer un sol pour telle ou telle culture, on peut chauler soit au printemps, soit en automne, mais toujours en faisant choix d'un temps sec. Il faut éviter les grands vents, parce qu'ils s'opposeraient à une égale distribution de la chaux, qu'on ne doit en outre répandre qu'à mesure qu'on l'enterre. C'est en juillet qu'on la met en terre pour recevoir le blé en septembre ou en octobre ; c'est au printemps qu'on l'emploie pour les cultures sarclées. Il ne faut pas semer trop tôt après cette opération, parce qu'il est nécessaire de donner à la terre le temps de se refroidir, sans quoi la chaux brûlerait les semences et dessècherait l'humidité du sol au point de nuire à la végétation. Si on emploie cet amendement dans un champ ou gazon qu'il faille rompre pour recevoir ensuite du blé, on sème la chaux sur ce gazon, et en labourant on l'enfouit à une profondeur convenable. On a remarqué en Angleterre que, lorsque la chaux est répandue dans la terre un an avant l'ensemencement, la récolte n'a produit que six pour un, tandis qu'elle a rendu dix pour un quand on a chaulé trois années à l'avance. Voici quelle est à peu près la quantité de chaux que l'on doit mettre en terre selon la nature du sol : Sur les terrains argileux, 400 à 800 quarterons par pose ; sur ceux qui sont de consistance légère, 340 à 370 ; sur les tourbes et les marécages, on en met beaucoup plus.

(La suite au prochain numéro.)

La place de l'Agriculture est en tête de notre Recueil. C'est par un malentendu qu'elle se trouve cette fois-ci à la fin.

# L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

N° 20.

FRIBOURG, JUIN 1842 : SECONDE QUINZAINE

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis forment un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

## AGRICULTURE.

### ENGRAIS STIMULANTS.

(Suite.)

Sir Sinclair dit qu'on a imaginé récemment dans le Cumberland une nouvelle méthode de chaulage des terres ; elle consiste à répandre sur le sol, immédiatement après la première coupe du treffle, 50 à 60 quarterons de chaux vive par pose. Ce procédé donne une grande augmentation sur la seconde coupe, et améliore beaucoup le pâturage de l'année suivante et la récolte de grain qui vient ensuite.

L'emploi de la chaux économise le fumier, et c'est un grand avantage partout où cette substance est commune, surtout lorsque les engrais animaux sont rares. Au moyen de la chaux, on peut obtenir d'abondantes productions de cultures vertes à bon marché, tandis qu'avec l'engrais du fumier elles seraient fort cher. Ainsi on l'épargne, et son effet après la chaux n'en est que plus actif et plus durable, même dans certains cas elle vaut mieux que le fumier ; par exemple, lorsqu'on l'applique à une pâture soit naturelle, soit artificielle, que l'on veut labourer : ses bons effets s'y font sentir plus long-temps que ceux du fumier. Les terrains argileux y gagnent de la porosité, ce qu'ils n'obtiennent qu'imparfaitement par les engrais animaux.

Comme la chaux ne produit un très bon effet que lorsqu'on la mélange parfaitement avec le sol cultivé, il faut qu'elle soit employée en poussière bien sèche : comme elle a de la tendance à s'enfoncer, il est à propos de ne l'enfoncer que peu profondément. Quand le terrain est de mauvaise qualité, on n'y doit réitérer le chaulage qu'après un certain nombre d'années, à moins qu'on ne se borne à le faire entrer comme ingrédient dans les composts. L'usage de la chaux peut être renouvelé plus souvent dans les fonds à pâture que dans les fonds labourés, parce qu'elle trouve plus d'humidité dans les premiers, et que, dans les derniers, la charrue la ramène trop fréquemment à la surface du sol.

Nous avons parlé de la *chaux caustique*; c'est celle qui vient d'être calcinée. On ne doit pas l'employer en la mélangeant

avec le fumier, parce qu'elle en détruit les principes fécondants comme elle désorganise promptement les végétaux ; mais elle produit un bon effet quand on en fait usage dans les jachères où elle fait périr les tiges et les racines des plantes parasites.

Le *carbonate calcaire*, au contraire, fait bien où la chaux vive (chaux caustique) fait mal, et principalement sur les champs épuisés par défaut d'engrais ou par de mauvais assolements.

La chaux caustique se convertit en carbonate calcaire quand on la retourne souvent à l'air.

Depuis nombre d'années on fait dans notre pays un avantageux emploi d'une substance stimulante qui avait été long-temps dédaignée, et que, plus tard, on chercha à décrier comme si elle épuisait et ruinait les terres : c'est le *plâtre* ou sulfate calcaire, substance composée de chaux et d'acide sulfurique, qui contient plus ou moins d'eau de cristallisation.

C'est en le répandant, récemment cuit et bien pulvérisé, sur les prairies artificielles et les prés naturels, que le plâtre agit avec une grande efficacité, surtout si le sol ne contient pas naturellement cette substance, si on le saupoudre sur les plantes commençant leur végétation, et si on profite d'un moment où l'humidité en fixe une petite quantité sur la surface des feuilles.

L'action de ce premier stimulant de la végétation peut durer plus d'un an, selon la nature du terrain et la température plus ou moins humide des années. On l'emploie généralement dans la proportion de 200 livres par pose.

Les meilleures des substances animales à employer comme engrais stimulants sont celles qui ne se décomposent pas promptement, parce qu'elles donnent sans interruption et long-temps des produits solubles en quantité suffisante pour pourvoir aux besoins de la plante : telles sont quelques substances dont nous avons déjà parlé, les cornes, les os, les laines, les poils, les raclures de cuirs, qui lui procurent un

On nomme *plâtre*, le gypse calciné et réduit en une poudre farineuse.

bon aliment, combiné presque toujours avec l'amoniaque qui est un stimulant, mais dont l'activité trop irritante par elle-même se tempère par la combinaison de ce sel avec l'acide carbonique et avec les substances animales.

Les cendres, et même les *charrées*, qui sont des cendres que la lessive a dépouillées de la majeure partie de leurs sels, les suies aussi, sont d'une grande utilité quand on les emploie à doses suffisantes sur les prairies, soit artificielles, soit naturelles. Les cendres qui proviennent, soit de la houille, soit du charbon de terre, sont d'un emploi avantageux assurément, parce qu'elles contiennent de la silice<sup>1</sup>, de l'alumine ou argile pure, et de l'oxide de fer ou chaux métallique; mais les meilleures de toutes sont celles qui sont produites par la combustion du bois. Comme elles sont très chères, on en fait peu d'usage, mais on use fréquemment et avec succès de la charrée. Jetée sur les prés et sur les prairies artificielles, au mois de mars, elle accélère la végétation des bonnes herbes, et fait périr les mousses et les joncs; introduite dans les terres préparées pour le sarrasin et pour le jardinage, surtout pour la culture des ognons, elle est d'une très grande utilité, parce qu'elle amende le fonds, le divise, combat le mauvais effet des glaises, et sert de stimulant à la végétation.

#### AMENDEMENTS.

Indépendamment des engrais, soit nutritifs, soit simplement stimulants, on peut se servir d'amendements pour améliorer le sol et faire mieux concourir à cette amélioration la terre, l'eau, l'air, la température, les fumiers, etc.

Pour amender un terrain, il faut commencer par le connaître, afin de corriger ce qu'il peut avoir de vicieux et de lui procurer ce qui peut lui manquer.

Quelle que soit la nature des terres arables, c'est-à-dire des terres en culture pour l'ensemencement, soit labours, soit jardins, elles ont besoin d'être remuées, retournées, divisées, ameublées, avec la charrue, la pelle ou la bêche, ou même d'être défoncées avec la pioche. Cette opération mélange les engrais avec le sol, détruit les plantes parasites et les racines voraces ou incommodes, les dispose à engraisser la terre dans laquelle elles pourrissent, et fait périr une grande partie des insectes qui nuiraient aux cultures et dévoreraient même une partie des produits à récolter.

Le labourage à la charrue est le plus expéditif et par conséquent le moins cher. Il est même souvent le seul praticable, à cause de la rareté des bras. Toutefois on ne peut disconvenir que le travail de la bêche et surtout de la pioche divise mieux la terre et la rend plus meuble.

Plus le sol est argileux et compacte, plus il exige de labours et plus il les veut profonds. Un sol léger, sablonneux et calcaire n'a, pour ainsi dire, besoin que d'être serfoui, puisque les racines s'y enfoncent facilement, et que l'air y péné-

<sup>1</sup> On appelle *silice* cette espèce de terre qui est la base du silex ou caillou, quartz, cristal de roche, et en général des pierres qui font feu avec le briquet.

tre sans peine. Il offre d'ailleurs l'avantage de pouvoir être labouré en tout temps, tandis que le sol argileux n'est pas accessible à la charrue; s'il fait trop sec, parce qu'il est dur, et lorsque le temps est trop humide, parce qu'il se convertit en boue et s'attache aux instruments de culture.

Outre le labourage, qui a pour objet de diviser la terre, on a recours à la herse et même quelquefois à la houe, pour briser les mottes dans les terrains trop compactes, et au rouleau, pour les tasser dans les terres trop légères où les semences ne seraient pas assez solidement recouvertes.

Quand la composition, soit naturelle, soit artificielle du sol, présente un mélange convenable de terres propres à une bonne végétation, il ne requiert aucun amendement terreux. Il suffit de lui procurer des labours et des engrais.

Les principales natures de terres sont les *argileuses*, les *calcaires*, les *siliceuses* et les *sablonneuses*. Les amendements qui peuvent les améliorer sont fort différents.

*Terrains argileux.* Ils retiennent trop long-temps l'eau à leur surface; les racines les pénètrent difficilement; les gelées et les dégels y délitent la terre, y déplacent les végétaux et soufflent le sol; ce qui nuit considérablement aux racines des plantes et même des arbres.

Les amendements qui conviennent le mieux pour rendre un tel sol meublé, poreux et léger, sont les sables calcaires, les terres calcaires, les marnes maigres, les craces, les fumiers chauds des bêtes de somme et des moutons, les fientes de volaille, la poudrette, les sels, l'ensouissement des récoltes en vert, et surtout du sarrasin en fleur.

*Terrains calcaires.* Comme cette sorte de terre est trop poreuse et légère, qu'elle ne retient pas assez l'eau, que les racines n'y sont pas assez solidement contenues, il faut les lier par des curures grasses et peu mûries, des marnes grasses, des fumiers de bêtes à cornes, et même des argiles.

*Terrains sablonneux et siliceux.* Ces deux espèces de sols sont à peu près de même nature: Ils sont presque toujours le produit d'alluvions des eaux courantes désordonnées. On en tire un grand parti en y introduisant les amendements qui leur conviennent. Souvent ils se perfectionnent par eux-mêmes quand les crues d'eau leur amènent successivement des limons gras et des végétaux demi-pourris, qui y déposent du terreau; mais ordinairement ils ont besoin d'être liés par des substances grasses, telles que celles que nous venons de conseiller pour les terrains calcaires.

Avant tout il importe de se rendre maître du terrain, que l'on est toujours exposé à voir détériorer et même enlever par les courants d'eau. Il faut donc l'entourer d'arbustes nom-

<sup>2</sup> On nomme *terreau* l'humus ou la terre végétale par excellence. De la décomposition des végétaux, qui ont subi la désorganisation de leurs parties, il naît un résidu terreux qui a reçu le nom d'humus ou de terreau. M. Chaptal remarque que, « à l'exception des principes salins et terreux que contient le terreau dans la proportion de cinq à sept pour cent, tous les autres principes sont destructibles en entier par l'action de l'air et de l'eau. »

breux et flexibles, qui recouvrent le sol et empêchent l'eau de l'entraîner. L'aune surtout, que l'on soumet à des coupes fréquentes, est d'autant meilleur qu'il étend et presse beaucoup ses nombreuses racines et des paquets de filets sur lesquels l'eau courante amortit sa violence.

*Écobuage.* Ce procédé consiste à enlever à la houe (la large houe que l'on nomme écobue) les gazons de la surface du sol. On les fait sécher au soleil en les relevant deux à deux en forme de toit. Quand ils sont secs suffisamment, on y met le feu comme on fait pour les ratissures de jardin. Ce feu, en quelque sorte souterrain, gagne de proche en proche et parcourt toutes les lignes. Souvent il se trouve dans le sol des racines, des débris d'arbustes, des chardons, des patiences, des ajoncs, qui facilitent la combustion et ajoutent leurs cendres à celles des autres plantes. Cette opération se fait par un temps sec, vers les mois de mars, avril ou mai, pour les cultures du printemps, ou bien en août et septembre, pour les semailles de blé.

Comme l'écobuage à la houe est très lent, on se sert, si le terrain est étendu, de la charrue à laquelle on adapte un soc à écobuer, propre à écrouter le sol à la profondeur de 5 pouces environ.

Quand on peut faire brûler les gazons écobués en grande masse conique, il y a de l'avantage, parce que la combustion est plus active et plus forte.

On doit mêler, peu après cette opération, le produit de l'écobuage avec le terrain qu'on veut amender, parce que les cendres auraient moins de qualité en restant exposées à l'air. Le mélange s'opère au moyen d'un labour croisé, et, pour mettre à profit les résultats de l'écobuage, il ne faut pas tarder à semer.

Ce travail, qu'il ne faut faire que sur les terres marécageuses et tourbeuses, ou sur les fonds compactes, a l'avantage de les diviser par lui-même à leur surface, et de faciliter les moyens de les ameublir plus profondément, de détruire les racines et les graines des mauvaises plantes, de faire périr les insectes, de porter au maximum l'oxidation du fer que le sol peut renfermer, de cuire, et par conséquent de rendre moins pâteuses les argiles, au point de diminuer leur disposition à retenir l'eau trop long-temps, d'éviter les longs et coûteux transports d'amendements qu'on ne peut quelquefois se procurer qu'en les tirant de loin, et auxquels il supplée.

Ainsi l'écobuage convient dans les terres argileuses, disposées à l'humidité, surtout quand elles sont couvertes de buissonnaillies, d'ajoncs, de plantes voraces; dans les terrains qui renferment des veines d'oxide de fer noirâtre, et quand il s'agit de charger la culture d'un pâturage épuisé.

Cette opération serait funeste dans les terres qui sont suffisamment divisées, et plus encore dans celles qui le sont trop, dans les terrains, soit calcaires, soit siliceux; dans ceux où le terreau et les compositions, tant animales que végétales, sont abondants, et n'auraient qu'à souffrir de la combustion.

Il faut, en général, se tenir en garde contre l'usage trop facile ou trop fréquent de l'écobuage, dont on a dit proverbialement qu'il enrichit le père et ruine les enfants. Cependant, nous reconnaissons volontiers, avec M. de Vilmorin, que ce procédé est à peu près toujours bon, si l'on n'en tire parti que pour produire des fourrages, et par conséquent, sans cultures épuisantes, de l'engrais à rendre au sol écobué.

C. S.

## HISTOIRE NATIONALE.

### ILLUSTRATIONS FRIBOURGEOISES.

(Suite).

#### XVI<sup>e</sup> ET XVII<sup>e</sup> SIÈCLES.

Tant et de si nobles travaux avaient enfin rendu l'Uechtland une terre de piété et de science. Avides de savoir, les jeunes-gens des familles aisées ne croupissaient plus dans l'ignorance domestique et dans les ignobles distractions de l'auberge et des mauvais lieux. Les villes les plus célèbres par leurs écoles, Rome, Paris, Vienne, Milan, Besançon, Fribourg en Brisgau, attiraient tous les ans quelques Fribourgeois. Le Prévôt Werro en avait trouvé deux à l'université de Padoue, alors très renommée<sup>1</sup>. Quelques uns aussi voya-

<sup>1</sup> François Vallier et Pierre Glaresse étudiaient à Padoue. — Les jeunes Haberkorn et Bugnet, à Milan, au Collège helvétique dont ils furent les premiers élèves fribourgeois. — Guillimann; Jean Michel, cordelier, le colonel Cléri avaient étudié à Paris. — Antoine Reinaut, de Romont, à Rome. — Le chanoine Reyff, à Vienne. — Le prévôt Kämmerling fut aussi élevé à Milan.

geaient pour leur instruction. Le Gouvernement, animé d'un esprit véritablement libéral, ne manquait aucune occasion de mettre à profit les enseignements élevés des Scholarques. Sa sollicitude pour l'éducation se porta jusque sur les écoles des bailliages italiens pour lesquels les Cantons Suisses montraient d'ailleurs si peu de bon vouloir et de vues humanitaires. L'instruction donnée, le 15 juin 1607, au membre du syndicat partant pour Lugano, lui enjoit positivement de travailler de tout son pouvoir à l'avancement de la jeunesse par les écoles<sup>2</sup>. Les belles-lettres et les sciences les plus utiles, quelques arts même furent cultivés à Fribourg. Au nom glorieux de Guillimann, encore aujourd'hui le plus scientifique de l'Uechtland, s'en rattachent une foule d'autres moins connus et même obscurs, mais qui tous témoignent de

<sup>2</sup> « Der Schulen halben soll der Herr ontbergische (d'outre-mont) gesandter, mit allem flyss, was zur fündorung der Jugendt dienen kann daran syn, das solliches ein fürgang haba.

la vie intellectuelle que sut éveiller à Fribourg le génie de quelques grands hommes. Le père Canisius avait mis à la mode les biographies édifiantes, en publiant successivement en latin et en allemand les vies des Saints les plus populaires de l'Helvétie; de S<sup>t</sup> Fridolin, patron de Glaris, et de S<sup>t</sup> Meinrad, fondateur de Notre Dame des Ermites (imprimées en 1587); de S<sup>t</sup> Béat, patron de l'Uechtland; de S<sup>te</sup> Idda de Toggenbourg; (1590); de S<sup>t</sup> Maurice, chef de la légion thébaine (1594). Pierre Techtermann mit en vers allemands la vie du bienheureux Nicolas de Flüe, dont un autre Fribourgeois, Pierre Hugo, s'était fait le biographe (1630). Le père généreux Pithon, capucin, prédicateur renommé de son temps, secrétaire de quelques nonces, et que son zèle avait fait exiler de Lucerne, écrivit en latin la biographie de S<sup>t</sup> François-Xavier et du père Canisius. Le prieur de S<sup>t</sup>-Maurice en Valais, Gaspard Bérodi de Fribourg, fit un poème dans la même langue sur la vie et la mort du Saint patron de son abbaye (1618).

Guillimann, avant de se vouer à l'Histoire, avait cultivé la poésie. En 1595, l'année même de son renvoi de Soleure, il publia, à Porrentrui, un volume de poésies sacrées sous le nom de parfums ou d'hymnes pour la Nativité (*Odorum seu hymni Natalitiorum*) et un second recueil encore sous le nom d'*Apostolica*, où l'auteur avait essayé d'imiter Pindare. Un autre Fribourgeois, Janus Cécilius Frey, professeur de philosophie au célèbre collège de Montaigu, fit imprimer (1618) deux panégyriques qu'il récita aux paranymphes d'une licence en théologie, et qui sont de véritables tours de force, comme on les aimait et prisait alors. Dans l'un de ces panégyriques, tous les mots commencent par C, comme le nom de celui dont il célébrait les louanges, Callæus; et dans l'autre, composé en l'honneur d'un savant religieux dominicain, nommé Claude Mahuet, il n'y avait ni R, ni S<sup>t</sup>. L'entrée triomphante à Fribourg du grand avoyer Lanthenhaid colonel de 4,000 Suisses dans l'armée d'Henri IV, fut célébrée par un poète emphatique, Simon Progin. Le frère d'armes de Heid, le célèbre colonel Cléri, s'était essayé dans l'art d'Apollon, avant de tenter les jeux plus terribles de Mars. Une anthologie latine et allemande parut dans notre ville au commencement du 17<sup>e</sup> siècle, à laquelle coopérèrent un Montenach, un Praroman, un Techtermann<sup>2</sup>. Un genre de poésie qui ne pouvait demeurer étranger aux Fribourgeois, était celui des *Mystères* ou de la *Passion*. Ces spectacles firent fureur dans le chef-lieu et les petites villes rurales du pays, dès le quinzième siècle. De 1580 à 1593, maître Fridolin Lutenschlager, instituteur

<sup>2</sup> Nouveau Mémoire d'Histoire, etc., par M. l'abbé d'Artigny. 1<sup>er</sup> vol., page 85.—Mémoires de l'Abbé de Marolles, page 45.—Notes de M. Dey, ancien Curé à Ependes et actuellement Chapelain d'Echarlens.

<sup>3</sup> Nos érudits en citent encore plusieurs vers avec complaisance, ceux-ci entr'autres, par lesquels, Pierre Techtermann commence son éloge de Fribourg:

• *Pallas aventinus spectans tritonis in oras*  
• *Quo strepit in tortis Sana recurvus aquis.*

à l'école allemande et auteur du premier plan qu'on ait fait de Fribourg, fit jouer diverses pièces à ses élèves devant l'église de Notre-Dame. Le Jeu-des-Rois, farce religieuse et militaire, dans le genre de la fête des étudiants à la Saint-Nicolas et à la Sainte-Catherine, faisait surtout les délices du peuple fribourgeois, comme plus tard encore celles de nos grand-pères. Lutenschlager composa un programme pour le spectacle et mit en vers les discours des personnages, à la grande satisfaction du Gouvernement qui lui envoya une somme d'argent considérable<sup>3</sup>.

La théologie et la littérature ascétique ne pouvaient manquer d'être en honneur dans la cité des Canisius et des Werro. Outre ses cathéchismes et ses vies de Saints, Canisius publia un livre d'heures pour les jours de fête, dédié au Gouvernement, et un recueil des meilleures lettres de Saint Jérôme, qu'il se proposait de substituer aux épîtres de Cicéron dans les collèges de la compagnie de Jésus. Sébastien Werro, mit au jour, en 1609, un traité sur le Cantique des Cantiques, sous le titre de *De Philoteia* ou De l'Amour de Dieu, et composa un grand ouvrage sur la Religion qui existe encore en manuscrit. Deux Cordeliers, les pères Nicolas Montenach et Pierre Jaquerod, de Fribourg, le premier regardé comme un prodige de douceur et d'affabilité, le second, joignant aux sciences profondes la connaissance des langues et de la musique, illustraient surtout la Théologie et se succédaient dans le provincialat de l'ordre. Les Augustins avaient aussi des docteurs et prédicateurs recommandables, les Kessler, les Kämmerling, les Minnod, les Fulgence Cantin; les Capucins s'honoraient du père Philippe Tanner, fils unique du chevalier et landammann Conrad Tanner, d'Appenzell-extérieur, converti à la foi catholique, à la vue d'un prêtre portant le viatique à un moribond, et qui se signalait par ses travaux et sa science autant que par ses vertus et son zèle extraordinaire. Mais la polémique religieuse devait particulièrement occuper les hommes de science fribourgeois, placés, comme ils l'étaient, entre des pays réformés et où l'on faisait une guerre acharnée au catholicisme. Les Jésuites se distinguaient dans cette lutte; les pères Gottrau et de Delley de Fribourg, Harscher, ce dernier professeur de controverse au Collège Saint-Michel, et François-Xavier Féguely, professeur de théologie à Rome, écrivirent divers ouvrages de controverse. Mais l'un des athlètes les plus vigoureux de la foi catholique fut le doyen de Saint-Nicolas, Jacques Schueler, d'une famille patricienne, protonotaire apostolique et vicaire-général du diocèse, auteur de l'*Hercule Catholique écrasant les dix têtes de l'hydre ursine* (bernoise) avec sa progéniture de vipères, (1651)<sup>4</sup>. L'empressement extraordinaire que montra le public fribourgeois à l'apparition de l'*Hercule Catholique*, et le concours de tout ce qu'il y avait

<sup>3</sup> Kuenlin, Dict. historique et statistique, 1<sup>er</sup> vol. 28.

<sup>4</sup> *Hercules catholicus hydræ ursinæ decem capitum domitor et viperarum inde prognatarum ex parte recastigator. Cum facultate superiorum. Apud Wilhelmum Darbellay. Anno M. D. C. LI.*

à cette époque d'hommes lettrés sur les bords de la Sarine pour l'enrichir de jeux de mots et d'épigrammes, font de l'ouvrage de Schueler, un véritable monument. Chanoines, Conseillers, Curés, Chevaliers de Malte, Notaires, Organistes, chacun voulait au moins apporter son quatrain à la collection d'épigrammes et sa pierre à l'édifice élevé à l'orthodoxie par le grand dignitaire de l'Eglise; l'imprimeur lui-même hasarda modestement le sien, l'avant-dernier de cette curieuse galerie. Le sizain, où Antoine Python, membre des Deux-Cents, tout en reprochant à l'Hydre bernoise d'être environnée de *Pythons* dangereux (les Haller, les Kolb), félicite Fribourg de n'engendrer que des *Pythons* bienfaisants, n'est pas la moins piquante des trente-cinq épigrammes qui composent la collection <sup>1</sup>. Le ministre et professeur Luthard, de Berne, ayant critiqué la latinité de Schueler, il tomba une nouvelle pluie d'épigrammes latines, composées par les étudiants, la plupart très acerbes.

Les soucis de la controverse ne faisaient pas oublier tout-à-fait les autres travaux de la science. Werro avait publié ses dix livres sur la Physique; le médecin Dougo décrit en latin l'effet merveilleux des bains de Bonn (1662), décrits de nouveau 120 ans après par le médecin Schueler. Après la mort de Barthélemy Souvey, de Châtel-Crésus, les presses de Padoue publièrent un traité de lui sur les lignes courbes et les droites <sup>2</sup>. Souvey, savant distingué, avait étudié au Collège de Fribourg, et porté quelque temps l'habit de Jésuite, malgré ses parents. Après avoir enseigné comme instituteur-privé à Turin, et s'être remis sur les bancs au Collège des Jésuites à Rome, pour y étudier les Mathématiques, le jeune Gruyérien se vit appeler à remplir deux places importantes, celles de professeur d'Histoire au Collège de Turin et de bibliothécaire du duc de Savoie. Mais les troubles du Piémont l'obligèrent à se réfugier à Padoue, où il devint professeur de Mathématiques et mourut en 1629.

Les ouvrages de ces auteurs s'imprimaient presque tous à Fribourg. Pendant long-temps notre ville n'eut ni imprimeurs à poste fixe, ni imprimeries particulières. Le Gouvernement avait ses presses à lui qu'il confiait à un homme capable, ordinairement étranger, pour un certain espace de temps. L'établissement d'une imprimerie est toujours un signe de progrès et de vie intellectuelle, et les imprimeurs, quand ils ne sont pas de simples machines, peuvent rendre les plus grands services à l'avancement d'un peuple. En 1584, Froben, de Bâle, obtint de venir s'établir à Fribourg; mais il paraît qu'il ne profita pas de cette autorisation. En 1584, le 24 juillet, le Gouvernement traita avec Abraham Gempelin, de Bâle, qui imprima presque tous les ouvrages de Canisius. Etant retourné chez lui au bout de quatre ans, il fut

<sup>1</sup> *Friburgum o felix que gignis sola beatos*

<sup>2</sup> *Pythones quales gignere Berna nequit.*

<sup>3</sup> *De Curvi et Recti Propositione*, publié par Guillaume Lejerces. Papadulus, Histoire littéraire; Padoue. — *Ville biogr.*

remplacé par Meyer, par Schueler, puis en 1494, le 24 juillet, par Guillaume Mäss, le typographe de Guillimann pour son grand ouvrage sur la Suisse. Un homme habile, Etienne Philot, fut le successeur de Mäss. La considération qui s'attachait aisément alors à un état qui touche de si près à la science, et l'honorable caractère de Philot lui ouvrirent les portes du Grand-Conseil en 1600, et le firent nommer Monnayeur du Gouvernement. Ce typographe-Sénateur fut l'éditeur d'une série de Classiques latins et grecs, *Horace*, *Isocrate* (Discours) *Plutarque* (de l'Education), qui portaient pour devise: *in gratiam et usum Juventutis*. Guillaume Darbellay, imprima l'*Hercule Catholique* de Schueler; David Irbisch, le *Traité du Médecin Dugo sur les bains de Bonn* <sup>1</sup>.

Plusieurs Fribourgeois s'élevèrent par leur mérite à des dignités éminentes hors de leur pays. Déjà à la fin du 16<sup>e</sup> siècle, Rodolphe Wicht, de Fribourg, d'abord prieur de Muri, était devenu abbé prince d'Engelberg. Décoré de l'ordre du Saint-Sépulcre et de Sainte-Catherine, à Jérusalem, il avait laissé de son pèlerinage une chronique allemande que Jean Tschudi publia comme sienne, moyennant quelques changements. Une chronique sur le même sujet nous a été transmise en manuscrit par Sébastien Werro qui, dans son voyage dans la Terre-Sainte en 1584, trouva le nom de Rodolphe Wicht, son parent, sur les murs d'un caravanseraïl à Rama.

Au 17<sup>e</sup> siècle, un Montenach, François-Joseph, dirigeait comme Recteur, le Collège des Jésuites de Dillingue; Nicolas Zurthanen, était nommé au siège abbatial de St-Maurice en Valais, et Raphaël Gottrau, prince-abbé d'Einsidlen, unissait, dit l'historien *Vulliëmin*, « le zèle de Saint Paul, avec la sollicitude de Saint Charles et la douceur de Saint François » de Sales. Un Bourgknecht était attaché en qualité de notaire à l'université de Fribourg en Brisgau. Et chose bien digne de remarque, la carrière de l'enseignement privé, du préceptorat, parcourue depuis, avec plus ou moins de succès par tant de Fribourgeois, avait été ouverte avec éclat par un Avoyer, Pétermann Ammann, auquel des services rendus pour l'éducation de Charles V, avaient mérité des lettres de noblesse.

Moins le chef-d'œuvre des Jordil et Hirsler, l'art en général avait toujours été dans l'enfance à Fribourg. En 1504, on éleva le *Rathaus* actuel (Hôtel-de-Ville), grave représentant de cet âge où, au rebours du nôtre, les maisons des plus riches particuliers étaient simples et petites, et les édifices publics vastes et grandioses. Les capitaines des régiments capitulés rapportèrent cependant de bonne heure des idées d'embellissement pour les maisons particulières. En 1580, le conseiller Jean Ratzé, commandant la garnison fribourgeoise en permanence à Lyon depuis les guerres de religion sous Charles IX, fit bâtir, sur le modèle d'une maison de Lyon, le bel hôtel nommé successivement Hôtel-Ratzé, König, Werro, et au-

<sup>1</sup> Notes de M. Dey, Fontaine et de l'Auteur.

jourd'hui Hôtel-de-la-Préfecture <sup>1</sup>. Plus tard, en 1647, fut élevé, à la persuasion d'un prédicateur allemand, la chapelle de Lorette, gracieuse imitation de la *Santa Casa di Loreto* <sup>2</sup>. Au commencement du 17<sup>e</sup> siècle, un admirable sculpteur, Spring, construisit le maître-autel des Augustins avec le double bas-relief en bois qui représente le Jardin-des-Olives et la Sainte-Cène : travail d'une exquise délicatesse <sup>3</sup>. Peu auparavant, le pinceau de Stegmann avait orné avec beaucoup de vigueur et un beau coloris le plafond du réfectoire dans le même cloître <sup>4</sup>. De la même époque datent l'église spacieuse et bien éclairée de Saint-Michel, avec les vives peintures de la nef, ouvrage d'Ebeltraut. En 1515, un chanoine d'Estavayer ornait des scènes de la passion, les vitraux de la pittoresque église de Carignan <sup>5</sup>. Des chanoines peut-être sculptèrent aussi les stalles du chapitre dans l'église paroissiale d'Estavayer, et par le vif éclat de l'exécution, autant que par l'originalité de la pensée méritaient une place parmi les artistes-

<sup>1</sup> Fontaine. *Hist. des écoles frib.*, article Werro.

<sup>2</sup> Kuenlin. *Dict. hist. et stat.*, 1<sup>er</sup> vol., article Fribourg.

<sup>3</sup> Kuenlin. *Id.*

<sup>4</sup> Kuenlin. *Id.*

<sup>5</sup> C'est ce que prouve l'inscription placée au bas de ces vitraux :

*hoc opus fecit canonicus staviacensis 1515.*

frondeurs du moyen-âge. En 1624, Pierre Wuilleret, de Fribourg, était appelé à Solcure pour peindre la vie de S' Ours dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville et une danse des morts qui lui firent une grande réputation en Suisse. A la fin du 17<sup>e</sup> siècle, Jean Dupré (d'Avry-devant Pont, selon Leu, et de Gruyères selon la tradition), et son valet, nommé Jean comme lui, taillèrent dans le roc vif, aux bords de la Sarine, le célèbre ermitage de la Madelaine, chef-d'œuvre de patience. L'église, les grandes salles, les escaliers, le clocher de cinquante pieds, la cheminée, qui en a quatre-vingt, avec chambres, cave, citerne, jardin, fruit de trente ans de labeur, attirent de nos jours encore un grand nombre de visiteurs. Marie-Louise s'y est arrêtée. La mort tragique de Dupré, qui se noya en transportant sur l'autre rive des étudiants avec lesquels il avait célébré S' Antoine, patron de son ermitage, répand un charme mélancolique sur cette solitude habitée, conquête de l'homme sur la nature sauvage.

Mais le talent artistique remarquable de Fribourg dans les siècles qui ont précédé le nôtre est le peintre Jean Grimoux, de Romont <sup>6</sup>.

(La suite des *Illustrations fribourgeoises* paraîtra plus tard.)

Alexandre Daquet.

<sup>6</sup> Voir le N<sup>o</sup> 5 de l'*Emulation* qui contient une biographie étendue de Grimoux et que nous nous abstenons pour cette raison de reproduire.

## LITTÉRATURE.

### CONON D'ARCONCIEL.

TRADITION FRIBOURGEOISE <sup>1</sup>.

Ainsi chanta Ulrich de Schwitz. Les chefs de l'Uchtland se réunissent pour applaudir à son chant; car le nom d'Albert <sup>2</sup> leur est également odieux. Après ce barde, Beroldingen, d'Uri, répéta l'histoire de Tell qui, bien que déjà chantée plusieurs fois, fut entendue avec de nouveaux applaudissements. Tysselbach, d'Obwalden, rappela les hauts faits de Strout Winkelried, et comment, entre autres, il tua l'affreux dragon. On ne fut point surpris, quand le tour vint à Henri de Hunenberg, de l'entendre chanter la prise du Rotzberg. Tout le monde savait la part glorieuse qui lui en revenait. Les bardes de l'Uchtland célébrèrent tour-à-tour les tristes des-

<sup>1</sup> Extrait d'un recueil inédit. Cette imitation d'une ballade de Scott nous a paru assez heureuse pour trouver place dans cette feuille.

<sup>2</sup> Le despotisme d'Albert d'Autriche lui avait aliéné les esprits aussi bien en Suisse qu'en Allemagne.

tinées de la puissante Maison de Glane <sup>3</sup>, les exploits des Zähringen, les malheurs et la captivité de Clémence <sup>4</sup>, le siège de Payerne, et comment Hartman, de Waldeck, sauva un jour Rodolphe-le-grand, et le ramena sain et sauf à Fribourg <sup>5</sup>. Mais quand le menestrel d'Arconciel préluda sur sa harpe quelques accords mélancoliques, alors tous les yeux se fixèrent sur lui avec une vive attention. Sa jeunesse et ses infortunes inspiraient un grand intérêt. Herman a vu le jour sur les hauteurs dont le pied baigne dans l'impétueuse Sarine, dans le château où régnait autrefois la race des barons d'Arconciel; aujourd'hui l'objet des regrets de l'Uchtland, comme elle fut jadis sa gloire.

2.

Ces rochers sauvages sont féconds en poétiques souvenirs. Dans les temps anciens, des chefs puissants, qui ne connaissaient d'autre droit que la force, attirent leurs tentes sur ces

<sup>3</sup> Le dernier Comte de Glane vit poignarder, sous ses yeux, son père et son oncle, par des hommes masqués, dans l'église de Payerne. Lui-même finit ses jours dans l'abbaye d'Hauterive qu'il avait fondée.

<sup>4</sup> Veuve de Berchtold V. Elle fut retenue long-temps captive par le beau-frère du prince.

<sup>5</sup> *Histoire cantonale.*

cimes, et couvrirent bientôt de citadelles menaçantes les deux rives de la Sarine. Dieu seul sait toutes les scènes tragiques dont elles furent le théâtre. Aujourd'hui ces fiers paladins ont suspendu leurs cottes de mailles et leurs massues sous des toits plus pacifiques. Mais leurs cœurs indomptés battent encore contre leurs cuirasses, leur sang bouillonne pour le combat, leurs paroles sont menaçantes comme leurs glaives. Ils voient en frémissant l'étendard de la liberté flotter successivement sur toutes les sommités des Alpes, et surgir autour de leurs castels des cités peuplées d'hommes libres, qui bravent leur puissance.

3.

Herman avait grandi sous le toit hospitalier du château d'Arconciel, et dans sa jeunesse s'était nourri de l'étude des *Minnesänger*. Il chantait le grand Vautour des montagnes, dont les serres puissantes enlèvent le veau et la brebis, les avalanches qui écrasent les villages et les torrents orageux qui submergent les vallées. Herman fut l'ami et le confident du jeune Conon d'Arconciel. Il connaissait sa fidélité pour l'infortuné Jean de Souabe, seigneur de Fribourg, et ses amours avec la belle Isaure, fille du châtelain d'Illens. A l'entrée de la nuit, ils traversaient tous deux dans une barque le torrent qui sépare les deux castels, et tandis que Hermann faisait sentinelle, Conon soupirait une romance au pied de ces tours massives, dont on voit encore les débris. Quand une lueur soudaine venait éclairer la petite fenêtre ogivale, ce phare d'amour annonçait à l'amant qu'il était écouté.

4.

Ecoutez, o vaillants ménestrels, écoutez, mon chant vous dira la chute d'un noble manoir, et la mort funeste de deux amants. Jamais sujet plus triste n'inspira le barde des Alpes.

Pourquoi Conon n'a-t-il point paru la veille? Pourquoi ses accents mélodieux ne sont-ils pas montés jusqu'à la chambre d'Isaure? Elle s'en inquiète, elle ouvre la fenêtre et jette un long regard sur Arconciel. Tout y est encore silencieux. Mais des signes menaçants se succèdent sur divers points. L'astre des nuits, prêt à quitter l'horizon, prend une teinte rougeâtre: distraits dans leur sommeil, les corbeaux font entendre des gémissements plaintifs, et le coq d'Arconciel annonce l'aube d'une heure<sup>1</sup>. Bientôt une rumeur vague, croissante et sinistre se joint au murmure de l'eau qui ronge la grève. Tout à coup un cavalier se précipite, bride abattue, vers le grand castel d'Arconciel. Il sonne du cor et on lui répond du haut des tours. Isaure le voit entrer. Que veut le messenger si pressé, si matinal? C'est sans doute un défi qu'il apporte; car bientôt le son éclatant de la trompette guerrière frappe les échos de la Sarine. Un horrible cliquetis de chaînes retentit aux portes du castel, c'est la lourde herse qui tombe derrière le pont-levis, comme aux jours des grands périls. Des soldats appa-

raissent aux creneaux de toutes les tours, et l'acier de leurs armures reflète les premiers rayons de l'aurore. Conon les range à leurs postes respectifs. Oui, c'est lui, Isaure le reconnaît à l'audace de son allure, à la grace de ses mouvements, ainsi qu'au panache azur qui orne son casque.

5.

Cependant l'alarme se répand. Mille bouches répètent que Fribourg, toute dévouée à l'Autriche, a joint ses troupes à celles de la cruelle Agnès pour punir les complices du régicide, et Conon était l'ami du prince Jean. Le tocsin sonne dans tous les villages. Ependes, Sales, Farvagny, Praroman, Sénèdes et les deux Marly s'émeuvent et envoient de nombreux vassaux au secours du suzerain. L'intrépide Sire de Treyvaux les commande. Parmi les seigneurs Bourguignons, il n'en est point qui ait voué plus de haine aux empereurs germaniques. Mais Illens se sent menacé du même danger qu'Arconciel, et les précautions qu'il doit prendre l'empêchent de porter secours à son allié.

6.

L'ennemi ne se fait pas attendre. Isaure monte sur la terrasse du donjon, d'où la vue peut découvrir le roc, où est assise l'orgueilleuse cité des Zähringen. Elle voit des bataillons armés sortir de ses portes et se diriger vers Arconciel. C'est bien l'aigle d'Autriche qu'elle distingue sur le drapeau, mais aux couleurs qui parent le chef, elle reconnaît le terrible Maggenberg, avoyer de Fribourg. Un pigeon, fidèle messenger des amours, s'ébat auprès de la donzelle d'Illens. Sur le billet qu'il porte, il lit: « *Je suis trahi. Les vainqueurs implacables du tyran m'ont atteint. Je combattrai sous tes yeux, ô ma bien aimée, et si je succombe, mon dernier soupir sera encore pour toi.* »

7.

Haletante, éperdue, la vierge se prosterne et invoque le Ciel. Ses yeux suivent toutes les phases du siège, tous les mouvements de l'intrépide Conon. Bientôt les murs séculaires s'éroulent sous les coups des catapultes fribourgeoises. Le Castel s'embrâse, les assiégés faiblissent, se font égorgés ou se rendent. Conon seul résiste encore et se fait un rempart des cadavres ennemis. Jamais il n'a connu la fuite. Mais tout-à-coup le spectre lamentable de Wart<sup>1</sup> se dresse devant ses yeux. S'exposera-t-il à une mort cruelle et ignominieuse? Je vois Isaure qui l'appelle. Son parti est pris. D'un saut il s'élançait sanglant et tout armé dans la mugissante Sarine. Mais les inflexibles destins trahissent son courage, et il expire dans les flots avant d'atteindre la rive protectrice.

8.

Vers le déclin de ce jour affreux, la Sarine rejetait deux cadavres sur la plage. Hélas! mes yeux ont vu, mes mains ont touché le couple infortuné, naguères plein

<sup>1</sup> En temps de paix, un coq et un chien devaient faire partie de la garnison. *Histoire cantonale.*

<sup>1</sup> Rodolphe de Wart fut roué vif par ordre d'Agnès, quoiqu'il n'eût pris aucune part active au meurtre de l'empereur.

de vie, d'esprit et d'amour. La mort s'est chargée des apprêts de la noce. Elle a reçu leur serment et préparé dans le lit des eaux leur couche nuptiale. Femme lâche et cruelle ! ni les aumônes que tu répands, ni les églises que tu fondes, ni l'hypocrite austérité que tu affectes, ne pourront expier tant de forfaits. Les mânes de tes victimes t'attendent sur le seuil du sépulcre, et te préparent le châtement redoutable dû aux tyrans.

9.

Non loin d'Arconciel, on voit une antique et illustre abbaie. Elle compte parmi ses abbés le fils du docte Abeilard, et le grand Saint de Clervaux l'a visitée. Vingt seigneurs reposent sous ses vouées ogivales. Chacun d'eux a sa tombe dans le lieu consacré. Là gisent aussi les orgueilleux barons d'Arconciel, le visage découvert, enveloppés d'acier anglais, de drap mortuaire, et tenant encore en main leurs épées menaçantes comme pour provoquer les morts au combat. Tout-à-coup les antres gothiques retentissent de chants funèbres, le temple s'illumine, une chapelle ardente s'ouvre dans les profondeurs du crypte. Les moines s'avancent d'un pas grave et solennel, et deux cercueils descendent lentement dans ces caveaux, dernier asile des grandeurs humaines. Conon et Isaure ! vos noms, chers au barde de l'Uchtland, resteront gravés sur les ruines majestueuses d'Arconciel et d'Illens.

POÉSIE.

RÉPONSE

A LA POÉSIE DE M. GLASSON L'OISIVETÉ,  
ET QUI AURAIT DU ÊTRE INTITULÉE LE PASSÉ.

Je n'ai pu m'expliquer ta vague théorie.  
Quoi ! l'ombre vaut donc mieux que la réalité ;  
L'homme altéré doit boire à la source tarie ?  
Être n'est donc plus rien. Il faut avoir été.

Crains-tu dans l'avenir quelque grande disgrâce  
Des biens dont tu jouis ton cœur est-il lassé ?  
Quoi, devant toi, jeune homme ? as-tu si peu d'espace,  
Qu'il te faille rouvrir l'abîme du passé.

Pour ne pas voir la mort, je regarde en arrière,  
Dis-tu, fol amant d'hier, ennemi d'aujourd'hui ;  
Mais qu'est donc le passé qu'un vaste cimetière,  
Où l'homme voit partout quelque débris de lui ?

Le flot coule et jamais ne remonte à sa source ;  
L'aigle aux plaines du Ciel va toujours s'élevant ;  
Du cheval indompté rien n'arrête la course,  
L'homme marche à son but et regarde en avant.

Non, le passé n'est rien, tu t'abuses Poète.  
Espérons l'avenir, jouissons du présent.  
Le reste est une erreur, la raison le rejette ;  
Le sophisme est sophisme, en dépit du talent.

Un Grugérien.

SÉPARATION.

C'est quand on a perdu qu'on sait comment on aime.

Lamartine.

Coulez, mes pleurs, coulez abondants comme un fleuve,  
La douleur a jeté son linceul sur mes jours,  
J'ai vu tarir la source où mon bonheur s'abreuve,  
Coulez, coulez toujours.

Une mère. . . . Une mère ! . . . . O penser plein d'ivresse,  
Penser d'amour et de bonheur,  
Que de soins, de bienfaits, de joie et de tendresse  
Tu redis à mon cœur !

Une dernière fois sur mon âme en délire,  
Répands tes célestes douceurs,  
Penser cent fois plus doux que les chants de la lyre.  
Que le parfum des fleurs.

O quel foyer d'amour que le cœur d'une mère !  
Il aime et ne peut s'assouvir.  
Aimer. . . . c'est là sa vie, et c'est sa vie entière,  
Aimer. . . . et puis mourir.

Mourir. . . . et son amour, est-ce lui qui succombe ?  
La mort a-t-elle éteint ce cœur ?  
Eh ! qu'est-ce que l'absence et le froid de la tombe,  
Pour glacer tant d'ardeur !

Tu m'aimes donc encor, tendre et pieuse mère,  
Tu me vois, tu me bénis.  
Qu'importe dans quels lieux nous réclame la terre,  
Si nos cœurs sont unis.

Quand, au pied des autels, j'adresse ma prière,  
Et qu'à Dieu j'offre mon encens,  
C'est ton cœur qui m'inspire, ô vertueuse mère,  
C'est ta voix que j'entends.

Au milieu des dangers, qui sans cesse m'assiègent,  
Tu fais ma force et mon soutien ;  
Oui, ce sont tes vertus, tes vœux qui me protègent,  
Nouvel ange gardien.

Au milieu de la nuit, pendant que je sommeille,  
J'entends une céleste voix,  
Un ange est près de moi. . . . C'est ton amour qui veille,  
Ton ombre que je vois.

Ainsi de nos deux cœurs s'alimente la flamme :  
Lorsque luira la fin de ma captivité,  
Nos deux âmes alors ne feront plus qu'une âme,  
Dans l'immortalité.

L'abbé Misslin (du Jura.)

# L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

N<sup>o</sup> 21.

FRIBOURG, JUILLET 1842 : PREMIÈRE QUINZAINE

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Emulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis forment un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

## AGRICULTURE.

### DES ASSOLEMENTS.

Une des choses les plus importantes et les plus négligées en Agriculture, c'est un bon système d'assolements, puisqu'il a pour double but d'obtenir de la terre le plus de production qu'il est possible, et de la ménager par la succession des cultures au point non seulement de ne pas l'épuiser, mais même et surtout de l'amender à propos.

Ainsi que le dit très bien M. Chaptal, que nous aimons beaucoup à citer, parce qu'il joint un grand fond de science et de nombreuses expériences à une pratique longue et judicieuse sur ses propres domaines : « C'est cet art de varier les récoltes sur le même terrain, de faire succéder l'un à l'autre des végétaux différents, et de connaître l'effet de chacun sur le sol, qui seul peut établir ce bon ordre de succession qui constitue l'assolement. Un bon système d'assolement est, à mes yeux, la meilleure garantie de succès que puisse se donner l'Agriculteur : sans cela tout est vague, hasardeux, incertain. »

Il est bien reconnu que, parmi les végétaux économiques, il y en a de plus ou moins susceptibles d'épuiser les sucres nourriciers que leur procure le sol où ils vivent, tandis que d'autres ont la précieuse qualité d'en augmenter la fertilité. Parmi les premiers, il faut citer ceux qu'on laisse parvenir à une maturité complète; les derniers sont les arbres qui, par la chute de leurs feuillages et de leurs bois morts, introduisent une couche plus ou moins épaisse d'humus. Les cultures qui épuisent peu le sol sont celles des végétaux annuels dont on recueille les fanes avant leur dessèchement et leur fructification, tels que les vesces, les gesses, les trèfles, etc. Les graminées des pâturages et des prés reposent le sol, ainsi que les trèfles vivaces, les luzernes, les sainfoins et les graminées vivaces.

Il n'est pas moins certain, et c'est André Thouin qui le dit dans son Cours de Culture, « que les plantes peuvent se succéder sur le même terrain avec d'autant plus d'avantage qu'elles sont plus éloignées les unes des autres dans l'ordre

» naturel. » Ainsi les assolements les plus profitables sont ceux qui font revenir rarement sur le même champ les végétaux d'une même genre.

C'est ajouter encore au mérite d'un bon assolement, tel que nous l'avons indiqué, que de le combiner de manière qu'une récolte prépare le succès de celle qui doit la suivre. Ainsi il faut adopter le principe de faire succéder les céréales aux cultures fumées et sarclées, ou à des fourrages et autres végétaux dont la végétation a étouffé les plantes parasites et dont les fanes, enfouies à la charrue, produisent à peu de frais un très bon engrais.

Les assolements triennaux étaient autrefois sur presque tout le territoire fribourgeois les seuls connus; il n'y avait d'exception que dans les parties plus mal cultivées encore, où l'assolement quinquennal était, et est, malheureusement, encore d'usage.

Ces assolements vicieux étaient communément les suivants :

#### Assolement triennal

1<sup>re</sup> année : Blé ou Seigle fumé.

2<sup>e</sup> " Avoine sans engrais.

3<sup>e</sup> " Jachère complète

ou

1<sup>re</sup> année : Avoine ou orge fumée.

2<sup>e</sup> " Seigle ou blé sans engrais.

3<sup>e</sup> " Jachère complète.

L'assolement quinquennal ne différait des précédents que par deux années de pâturage, qui succédaient aux céréales et précédaient la jachère.

L'année de jachère, le sol recevait, selon sa nature, deux, trois, et parfois jusqu'à quatre et cinq labours, et un engrais copieux. Certes, il n'y avait pas économie de main d'œuvre.

L'avantage qui est résulté de la suppression des jachères a été de rendre productif plus d'un tiers de la surface labourable du canton de Fribourg. Et l'on n'est pas étonné, en y réfléchissant, que dans le temps où ce système vicieux prévalait chez nous et chez nos voisins, on eut à lutter, tous les six ou

sept ans, contre une disette ou excessive cherté, quoique la population à nourrir fût bien moins considérable.

Les raisons que l'on alléguait, et que quelques-uns allèguent encore pour conserver la jachère, sont : de laisser reposer la terre après deux années de culture épuisante ; de se procurer le temps nécessaire pour façonner convenablement le terrain destiné aux semis d'automne ; de faire périr les racines des plantes adventices qui se sont emparées du sol ; de fournir à la nourriture des troupeaux, en leur procurant en outre un exercice salutaire ; de ne pas mettre dans la nécessité d'acheter des engrais.

Les expériences acquises par une culture perfectionnée sont venues à l'appui du raisonnement pour prouver que toutes ces raisons sont peu fondées. Et d'abord, loin de s'améliorer en ne donnant aucune production, le sol se détériore. Nous avons connu, dans ce pays, des terrains qui, après 25 à 30 ans de repos improductif, ne se couvraient pas même du plus chétif gazon, et qui aujourd'hui donnent, chaque année, d'abondantes récoltes. C'est que le sol qui ne produit rien ne peut absorber dans l'atmosphère et retenir au profit de la végétation aucun gaz nourricier, et qu'il laisse au contraire échapper en pure perte ceux qu'il contient.

Les labours donnés à propos peuvent à la vérité améliorer la couche végétale ; mais ces labours, loin d'être exclus d'un bon système d'assolement, sont au contraire impérieusement commandés par ce système.

Pour ceux qui ne veulent pas abandonner le pacage, il est facile de trouver des assolements sans jachère qui le permettent, et qui procurent aux animaux, avec un exercice aussi salutaire, des aliments bien plus abondants que les terrains en friches. Ce qui se pratique en Angleterre, en Belgique, dans le palatinat du Rhin en est la preuve incontestable.

Quant aux mauvaises herbes, les cultures sarclées les détruisent au mieux ; et pour le temps on en a toujours assez dans une ferme bien organisée. Les cultivateurs belges, les alsaciens prouvent depuis long-temps cette vérité.

Enfin, le manque d'engrais provient uniquement de ce que l'on cultive trop de végétaux épuisants et pas assez de plantes fertilisantes. Un plus fréquent emploi de ce que nous avons désigné sous le nom d'*engrais végétal* mettra promptement fin au manque de fumier.

Les diverses plantes que l'on cultive dans les terres labourées n'épuisent pas le sol au même degré. Par exemple, les céréales qui, ayant peu de feuilles, tirent presque toute leur nourriture de la terre, et qui, parvenant à une maturité complète, absorbent tant de sucs, fatiguent beaucoup plus le terrain que les plantes oléagineuses, les pommes de terre, les fèves, les pois, les vesces et les autres végétaux pourvus de feuillages abondants, et surtout que ceux que l'on coupe en vert, comme les trefles et surtout les sainfoins et les luzernes, puisqu'ils soutirent de l'atmosphère une grande partie de leur nourriture, et que leurs racines charnues encore, ainsi qu'une partie de leurs feuilles, rendent au fonds quelques engrais.

Quelques plantes tirent leur subsistance des premières couches du sol, tandis que d'autres, s'enfonçant beaucoup, vont la chercher à une plus grande profondeur. Ainsi les premières n'auront fatigué que la superficie et les dernières que le fonds. Il sera donc convenable de les faire succéder les unes aux autres, au lieu de semer de nouveau des plantes de même nature qui devraient vivre dans une couche de terre déjà privée d'une grande partie de ses sucs nutritifs.

Il est d'autant plus à propos de ne pas cultiver plusieurs années, sur le même terrain, les plantes de semblable nature, que l'alternative des cultures fait périr une foule d'insectes dévorants, parce que, vivant exclusivement sur tel végétal où ils ont déposé leurs œufs, et venant à éclore l'année suivante, ils ne retrouvent pas leur nourriture accoutumée et périssent de faim.

Il est nécessaire de substituer aux plantes qui favorisent la multiplication des végétaux parasites celles qui les étouffent, et ainsi de suite ; par exemple les pois ou les fèves au blé et aux autres céréales.

L'assolement dépend beaucoup de la nature du sol. Ainsi le blé, le chanvre et le lin exigent une terre bien préparée, suffisamment meuble, de bonne qualité, ou du moins rendue telle par les engrais convenables ; les pommes-de-terre, les carottes, les betteraves, les navets (rutabaga) un sol bien défoncé, meuble et substantiel ; le sarrasin, un terrain léger et bien amendé, un peu frais ; la luzerne et le sainfoin ne réussiraient pas, si la terre n'avait pas assez de profondeur et d'ameublissement pour faciliter l'introduction de leurs racines.

Les terrains en pente, où les pluies entraînent facilement les engrais et même la surface du sol, doivent de préférence recevoir des végétaux dont le feuillage couvre bien la terre et amortit ainsi l'effet des chutes de l'eau pluviale.

On doit en outre varier ses assolements d'après l'avantage plus ou moins grand que l'on trouve de vendre tels ou tels produits.

De toutes les opérations agricoles, l'assolement est celle qui exige de la part du cultivateur l'attention la plus sérieuse et la plus soutenue, les calculs les mieux raisonnés et la connaissance la plus approfondie des ressources et des difficultés de son art, de la nature de son terrain, de sa position locale et des influences du climat.

Nous reconnaissons que ce n'est pas chose facile que de changer l'ordre de culture établi dans un pays, et de rompre ainsi l'équilibre établi entre les habitudes respectives des producteurs et des consommateurs ; car, pour s'accomplir, ce changement exige l'accord de trois conditions qui doivent y concourir presque simultanément, sans quoi il ne saurait réussir.

Il faut : 1° que le cultivateur sache comment s'y prendre pour changer l'ordre de sa culture ; 2° qu'il le puisse ; 3° que ce changement lui soit profitable, c'est-à-dire que les consommateurs recherchent les produits de la nouvelle culture.

Ces trois conditions renferment la presque totalité des rap-

ports qui lient en tout pays le système agricole au système social; aussi demandent-elles à être examinées avec un peu d'attention.

1° *Il faut que le cultivateur sache comment s'y prendre pour changer l'ordre de sa culture.*

Le savoir qu'une telle entreprise exige du cultivateur est de deux sortes: l'une expérimentale, l'autre de raisonnement.

Ce que l'expérience doit lui enseigner, c'est à chercher dans des exemples et des essais de nouveaux assortiments de plantes destinées à se succéder et à s'associer entre elles, de manière à former, par l'ensemble et la proportion de leur culture, un nouveau cours de récoltes. C'est ce qui constitue un bon assolement.

Le raisonnement, en revanche, doit lui apprendre à se rendre compte des avantages, éloignés ou prochains, qu'il peut attendre du travail, des avances et de la peine qu'il doit prendre pour établir ce nouvel assolement; et ceci suppose avant tout, de la part du cultivateur, la connaissance de ses propres affaires.

Or, nous voyons que, dans l'état actuel de l'instruction de notre peuple, rien n'est plus rare que cette connaissance, témoin celle du prix intrinsèque du temps, que personne à peu-près ne calcule, bien qu'il soit l'élément essentiel de la valeur que le travail donne à chaque chose.

Presque toutes les opérations rurales se font encore chez nous par routine ou par imitation, et parce qu'un autre a fait ainsi. La plupart même des entreprises, des spéculations, des mouvements imprimés à l'économie, s'accomplissent de la sorte sans plus de connaissance de cause, par entraînement, sans avoir bien appris ce que l'on veut entreprendre ou pratiquer, et rarement par une conscience réfléchie du mérite même de l'entreprise que l'on se propose de tenter, de ses rapports et de ses conséquences. C'est à cette cause principalement qu'il faut attribuer le non-succès d'un grand nombre d'entreprises dans notre canton, où l'industrie manufacturière et commerciale était autrefois si florissante.

Cette réflexion nous conduit à répéter ce que nous avons dit ailleurs: Donnez au Fribourgeois des routes pour ses denrées et les produits de son travail; donnez-lui de bonnes écoles primaires, de bonnes écoles moyennes qui soient en même temps des écoles industrielles ou écoles techniques; mettez le en communication par la lecture avec cette grande source de toute idée, de tout progrès, la presse, et vous le verrez bientôt, lui aussi, s'aidant de ces deux grands leviers sociaux, l'argent, l'intelligence, marcher rapidement au progrès. L'industrie, qui féconde le travail, et la science, qui sert de guide à l'industrie, sont les plus sûrs appuis de l'ordre, de la puissance et du bonheur public. — Mais, revenons à notre sujet.

Il faut donc admettre qu'il est encore difficile à nos cultivateurs, soit de se procurer les connaissances expérimentales dont ils ont besoin pour pouvoir combiner un nouvel assolement, soit de se rendre un compte assez certain de cette en-

treprise pour se décider à faire les avances de temps et d'argent qu'elle exige.

Aussi faut-il se dire que de tels changements ne peuvent jamais s'exécuter en masse ni *à priori*, car il faudrait pour cela que l'Agriculture pût être méthodiquement traitée par de véritables spéculateurs, par un ordre de cultivateurs qui ne vissent dans leur métier que l'art de tirer le plus grand parti possible de la force productive dont la terre est douée, sans égards pour les pratiques ni les habitudes du pays, et qui, de plus, fussent en possession du capital nécessaire pour réaliser leurs plans.

Mais cette classe d'agriculteurs est trop rare parmi nous pour qu'on puisse en attendre un pareil résultat, parce que, parmi les hommes qui ont reçu de leur éducation des moyens de faire autre chose que de labourer la terre, il en est bien peu qui se vouent à l'Agriculture et qui considèrent la terre comme une matière d'amélioration à laquelle on puisse confier des capitaux.

Il faut donc que les changements qui doivent améliorer l'Agriculture se fassent de proche en proche, par tâtonnement, d'après des exemples fournis, soit par des agronomes qui se plaisent à ajouter dans leurs terres des expérimentations agricoles à leurs autres jouissances, soit par des hommes que les circonstances obligent à consacrer leurs loisirs involontaires à la vie champêtre et à l'amélioration de leurs domaines.

Les innovations arrivent ainsi par degrés; elles se succèdent et ne se combinent pas, en sorte qu'il n'en ressort pas un système complet d'Agriculture: mais une innovation en amène une autre, et la nécessité de les coordonner finit par produire une véritable combinaison et un nouvel ordre de culture.

Les plus réputées de ces combinaisons, celles de la Belgique et de l'Angleterre, n'ont point eu d'autre origine. Ce n'est pas un homme qui, à lui seul, a improvisé ces systèmes; car on saurait son nom; c'est par voie de tâtonnement et *à posteriori* qu'on est peu à peu arrivé à combiner la culture pratiquée dans ces champs modèles, où les autres peuples sont allés chercher les exemples qui ont fait progresser leur Agriculture.

2° *Il faut que le cultivateur puisse opérer ce changement.*

Cette seconde condition est bien plus difficile encore à obtenir que la précédente; car on conçoit qu'on puisse instruire les cultivateurs et répandre chez eux, à force d'enseignement et de fermes-modèles, les meilleurs procédés d'Agriculture; mais la difficulté de propager ces bons exemples tient aussi à la résistance des faits, et on ne peut pas agir sur eux comme sur l'intelligence des cultivateurs.

Ces faits résultent de l'état même de la Société et des conditions auxquelles ses institutions ont soumis la propriété et son cultivateur. Nous n'entendons pas exprimer ici, par le mot d'institutions, la nature du régime politique auquel les divers pays sont soumis, car nous savons que cette nature est étrangère à la prospérité de l'économie, et qu'on l'a vue également prospérer ou déchoir sous des formes de Gouvernement en-

tièrement différentes. C'est ainsi que l'on a vu l'Agriculture prospérer sous l'aristocratie bernoise, pendant que la Pologne a manqué des principaux éléments d'une bonne culture sous une aristocratie qui avait conservé à la fois ses privilèges politiques et civils et le servage pour capital mobilier. C'est ainsi que l'on a vu les Anglais parvenir à un haut point de perfection agricole avec des institutions qui semblaient devoir les condamner à la médiocrité, parce que leurs grands propriétaires se sont déchargés des soins de la propriété en faveur des riches fermiers, entre lesquels ils ont morcelé leurs vastes domaines par des baux à long terme; pendant que nous voyons la France monarchique rester dans cette médiocrité avec une répartition de fortunes en apparence plus favorable, parce qu'il ne s'est pas formé chez elle des capitaux mobiliers disponibles pour le sol et proportionnés à son étendue. C'est ainsi encore que, sous un régime autocratique, la Russie a poussé les progrès de son économie, depuis l'année 1783, presque aussi loin que l'ont fait les Etats-Unis de l'Amérique, qui furent à cette époque constitués en république indépendante.

Ce ne sont pas les institutions politiques qui influent sur l'Agriculture et l'économie, mais la législation civile, fiscale et commerciale, mais l'éducation que reçoit le peuple et les conditions sociales sous lesquelles il existe. Ces conditions tiennent à la fois aux lois, aux mœurs et aux habitudes; elles proviennent non seulement de celles qui dominent aujourd'hui, mais de celles qui ont dominé autrefois; car quelque profondes que soient les révolutions, elles ne parviennent guère à détruire entièrement ce qui est plus puissant que l'imagination de l'homme, savoir ses habitudes et ses intérêts.

Or, ses intérêts ont leurs racines dans un passé qui a distribué d'une certaine manière la propriété, qui en a réglé les droits, les charges, ainsi que les conditions de son exploitation. On a beau vouloir renier ses ancêtres, on est malgré soi l'héritier de la forme qu'ils ont donnée au pays, et de cette forme proviennent les conditions où se trouvent être à la fois la propriété et son cultivateur.

Ainsi l'Agriculture est nécessairement dominée par des circonstances qui déterminent le régime agricole de chaque pays. Telles sont : 1°. l'état dans lequel s'y trouve la propriété foncière; matière première de l'Agriculture, sa subdivision, ses charges, la classification de ses propriétaires; 2°. le mode ou les différents modes de son exploitation; 3°. les capitaux qui l'alimentent, et la confiance qui résulte pour ces capitaux d'une bonne législation; 4°. le placement de ces propriétés à l'égard des débouchés ouverts à leurs produits; 5°. la législation fiscale et commerciale.

Chacun conçoit qu'il résulte de l'ensemble de ces conditions un ordre qui détermine la nature des propriétés, la position des cultivateurs et les moyens qu'ils possèdent pour en améliorer ou changer la culture; car un tel changement peut être rendu impossible par l'extrême subdivision des terres et les conditions trop onéreuses mises à leurs achats ou échanges, par des servitudes de parcours, par la brièveté des baux, ou

par des clauses de ces mêmes baux qui proscrivent toutes les améliorations, ou les rendent infaisables par la privation des capitaux nécessaires pour les opérer.

Il y a donc pour chaque pays un état normal dans lequel les conditions de son économie rurale se trouvent renfermées. Cet état n'est pas le même en Angleterre qu'en France, en Allemagne qu'en Italie, en Suisse qu'en Espagne, en Suisse même d'un canton à l'autre, et de là proviennent les différences qu'on remarque dans l'état agricole de ces divers pays; c'est de quoi les économistes doivent tenir compte avant de se hasarder à innover.

3° Il faut que le changement de culture soit profitable au cultivateur : ou en d'autres termes, il faut que les consommateurs recherchent les produits de sa nouvelle culture.

Il faut donc, pour en faire la tentative, qu'il ait la presque certitude de trouver des acheteurs pour la nouvelle denrée que son industrie aura fait naître.

Cependant, il n'est pas facile de lui donner cette certitude; car il ne peut jamais y avoir, en économie, de contrats mutuels passés entre les producteurs et les consommateurs, par lesquels ceux-ci s'engagent d'avance à consommer les produits que ceux-là auront fait croître.

Le mouvement de l'économie, loin d'avoir cette régularité, s'agit au contraire dans une oscillation perpétuelle entre les déficits et les trop-pleins. Tantôt ce sont les producteurs qui, après avoir produit en surabondance une denrée quelconque, décident les consommateurs à en faire usage en la leur offrant à vil prix; tantôt ce sont les besoins des consommateurs qui les forcent à offrir un prix élevé de la denrée qui leur manque, et ce prix tente à son tour le cultivateur de produire avec surabondance la denrée qui lui a été demandée.

La résistance des consommateurs contre les produits d'une nouvelle culture est le plus grand des obstacles qu'éprouve leur introduction dans le cours des récoltes; cet obstacle est souvent invincible; car tous les raisonnements viennent échouer auprès des cultivateurs contre le seul fait du délaissement de leur denrée. Peut-être que sans les disettes de 1789 à 1795, 1816 et 1817 la culture en grand des pommes-de-terre aurait éprouvé de longues résistances.

Si nous remontions dans l'histoire de l'Agriculture, nous y verrions que la plupart des innovations qu'elle a subies ont été dues ainsi à quelques calamités, à quelques besoins extraordinaires qui ont forcé à cultiver de nouvelles productions, parce que la nécessité domine également les habitudes, les craintes et les indécisions.

Des considérations que nous venons de présenter, il n'en est aucune qui soit étrangère au sujet que nous traitons; toutes elles doivent être pesées et portées en ligne de compte lorsqu'il s'agit de faire choix d'un assolement ou d'y introduire des cultures nouvelles et inusitées. A nous, les paysans, qui sommes et serons toujours des hommes essentiellement pratiques, il ne nous faut pas des théories hérissées de chiffres, des systèmes savamment élaborés. Ce que nous demandons,

ce sont des faits de science et de pratique tout à la fois, puis l'examen consciencieux de ces faits, enfin des résultats tellement évidents qu'ils ne se démontrent pas seulement arithmétiquement, mais qui soient palpables dans la bourse. Il est en Agriculture une multitude de faits qui sont inexplicables et qui renversent les théories les plus ingénieuses : aussi ne cesserons-nous de recommander au cultivateur cette grande et sage maxime : *Essaie, observe, agis seulement ensuite.*

Si nous examinons maintenant l'état de la culture dans notre Canton, et en parcourant l'échelle des divers systèmes qui y sont mis en pratique, nous y rencontrons la culture pastorale pure de montagne, même des contrées basses qui avoisinent la montagne, l'Agriculture pastorale mixte, partie ovine, essentiellement bovine, avec ou sans enclos, alterne ou non; la culture céréale pure triennale ou biennale avec jachère, avec plus ou moins de prairies naturelles; la culture céréale mixte avec fourrages, avec fourrages et racines, ou enfin avec fourrages, racines et plantes industrielles (vins, huiles, chanvres, lins). De ces divers systèmes, les uns, tels que la culture pastorale pure et même mixte bovine, appartiennent essentiellement à certaines localités, et, transportées loin d'elles, n'offriraient qu'un type forcé; d'autres, tels que la culture céréale pure, sont d'une époque que notre civilisation a devancée. Il est donc sage de s'en tenir à l'Agriculture céréale perfectionnée, avec fourrages artificiels, annuels ou pérennes, et plantes industrielles. C'est au discernement de chaque cultivateur à adopter, selon ses circonstances locales et personnelles, et en appliquant les règles que nous avons posées, l'assolement qui peut le mieux lui faire atteindre le but.

Pour lui en faciliter le choix, nous terminerons cet article

en citant quelques exemples d'assolements, que nous avons choisis parmi ceux qui se sont recommandés le mieux aux Agronomes dont le nom fait autorité dans la science.

Commençons par rappeler l'assolement qui a été publié dans un écrit intitulé : *Pratiques d'Agriculture, par un cultivateur fribourgeois, 1828.* Il se divise en cinq Soles, dans l'ordre suivant :

- |                        |                                |  |   |              |
|------------------------|--------------------------------|--|---|--------------|
| 1 <sup>re</sup> année, | récoltes racines,              | avec forte fumure.   | } | sans fumier. |
|                        |                                | (18 à 20 charrs, d'environ 20 quintaux par pose de 50,000 pieds de Berne). |   |              |
| 2 <sup>e</sup> »       | grains d'hiver et de printemps |  |   |              |
| 3 <sup>e</sup> »       | trèfle                         |  |   |              |
| 4 <sup>e</sup> »       | grains d'hiver                 |  |   |              |
| 5 <sup>e</sup> »       | avoine                         |  |   |              |

Cet assolement a été suivi sur une terre légère, partie graveleuse ou sablonneuse. Nous renvoyons, pour ses détails, à l'écrit déjà cité. Quoique nous ne le trouvions pas exempt du double inconvénient d'exiger beaucoup de labours et de distribuer trop rarement le fumier, de le laisser par conséquent trop vieillir, nous aimons à le placer en tête de nos citations, parce qu'il a été adopté par un de nos concitoyens qui a prouvé que l'on peut faire de l'Agriculture perfectionnée sans être né cultivateur et sans avoir été élevé dans une ferme-mo-dèle, en même temps qu'il nous a donné l'utile exemple d'une Agriculture pratique et profitable. Nous partageons avec tout le public les justes regrets qu'a fait éprouver, aux Agriculteurs fribourgeois, la mort prématurée de M<sup>r</sup>. Louis Lalive d'Epina-y, et nous recommandons à l'imitation de nos compatriotes le bon exemple qu'il a donné dans cette partie.

C. S.

(La suite au prochain numéro.)

## HISTOIRE.

### DE LA RELIGION DES ANCIENS HELVÉTIENS.

PAR M. MEYER, D'ARGOVIE, CURÉ DE S<sup>t</sup>-JEAN A FRIBOURG<sup>1</sup>.

#### PREMIER CHAPITRE.

Coup d'œil sur l'Helvétie primitive — Jugements des Historiens grecs et romains.

La position géographique d'un pays exerce une influence incontestable sur les mœurs, la langue et la religion du

<sup>1</sup> L'ouvrage de M. Meyer, *Religion der alten Helvetier*, dont nous offrons ici le premier chapitre que nous avons essayé de traduire, pourra paraître un peu trop scientifique pour notre feuille. Cependant dans l'ingénieux et profond tableau, tracé par M. le Curé de St.-Jean, de la vie de nos premiers pères, se trouvent l'origine et l'explication d'une foule d'usages et d'opinions même, aujourd'hui dominantes dans notre peuple, qui donnent à ce travail abstrait, au premier abord, un intérêt d'actualité.

peuple qui l'habite; et chez les nations d'un paganisme grossier, mœurs, langue et religion ne sont guères que comme tout autre produit du sol et du climat. C'est pourquoi rien ne saurait mieux nous faire connaître les coutumes religieuses, l'esprit et le caractère des Helvétiens qu'une description nette de leur pays et de son état physique. Avant d'avoir reçu ses premiers colons, l'Helvétie portait, plus qu'aucune contrée, l'impreinte effrayante des ravages causés par l'inondation générale. Les vestiges s'en trouvent encore aujourd'hui à l'état de plantes et d'insectes pétrifiés, dans les parois des rochers, élevés à quelques mille toises au dessus des vallées que nous habitons. Le même bouleversement produisit ces hautes montagnes à la cime couverte d'une neige éternelle, et qu'aucun mortel n'a osé gravir jusqu'à ce jour : déserts glacés où les rayons du soleil perdent leur force, et d'où descendent ces vents sauvages qui sévissaient avec fureur dans les vallées et les plaines de l'Hel-

vétie, coupées de lacs petits et grands, noires de forêts épaisses qui servaient de repaire aux bêtes fauves, et où se précipitaient en mugissant et sans être domptés par aucun art humain, des rivières et des torrents impétueux qui entraînaient avec eux les pâturages et le sol des vallées. Ce n'est qu'avec effroi, et au péril de leur vie, que les premiers habitants de notre patrie auront pénétré dans ces régions inhospitalières. L'histoire conjecturale place la première colonisation de l'Helvétie environ mille cinq cents ans après le déluge. C'est-à-dire vers le temps de la fondation de Rome. On défricha d'abord quelques-unes de ces forêts séculaires (*Urwälder*) qui croissaient le long des eaux. Ce n'est que peu à peu que les colons s'aventurèrent dans l'intérieur des Alpes. Six cents ans avant J. C., les hautes vallées où le Rhin prend sa source étaient encore inhabitées. Sous Jules-César, et d'après les données de cet historien lui-même, le pays des Helvétiens tout entier ne comptait pas plus d'habitants que le canton de Berne tout seul, actuellement. Pendant des siècles, les hommes vécurent au sein des Alpes sauvages, sans science, sans art, sans les instruments nécessaires à la culture du pays.

L'ignorance et des préjugés religieux les en tenaient éloignés. La superstition, qui plaçait leurs Dieux dans les grandes forêts, protégeait celles-ci contre les coups de la hache; et la coutume de prendre augure de la fluctuation des vagues, empêchait sans doute aussi tout travail pour le diguement des eaux. Le sol inculte, et rendu marécageux par le voisinage des montagnes et des forêts, ne se séchait jamais aux rayons bienfaisants du soleil qui ne pouvait se faire jour à travers ces épais ombrages; de là, des pluies sans fin, des amas de neige et des brouillards qui, joints aux vents glacials, auxquels la contrée était exposée, rendaient plus longs et plus rigoureux les hivers, au point que les lacs et les rivières gelaient chaque année, formant ainsi des ponts naturels où, au témoignage des historiens romains, passaient des armées entières.

Les bêtes féroces remplissaient la contrée. Des loups forts et carnaciers, des chevaux indomptés, des ures ou taureaux sauvages de la taille d'un éléphant, et qui n'épargnaient aucun être animé, répandaient la terreur et la désolation. Tuer un de ces animaux féroces, passait pour un geste héroïque, et les cornes des ures se conservaient comme des trophées dans les familles et servaient de coupes. Dans les Alpes rhétiques, au contraire, on rendait au taureau un culte dicté par l'effroi. Les sangliers étaient presque aussi redoutés que les loups. Non moins terribles étaient les serpents, connus plus tard sous le nom de dragons.

Séparés de l'Italie civilisée par des glaciers inaccessibles et des rochers à pic, car avant Annibal, les Alpes passaient pour infranchissables, aux yeux même des Grecs et des Romains, les Helvétiens demeurèrent long-temps sans objet de comparaison et livrés à eux-mêmes. Quelle idée de la divinité une nature aussi sublime dans ses horreurs pouvait-elle inspirer à des hommes élevés par elle-même à affronter toutes les craintes et toutes les souffrances, endurcis par leurs guerres

incessantes contre les éléments et contre les bêtes sauvages, et dont l'humeur farouche ne connaissait d'autre bien que l'indépendance et la liberté.

Peuple nomade, les Helvétiens n'avaient aucun domicile fixe. Suivis de troupeaux nombreux qui faisaient toute leur richesse, ils vaguaient de vallée en vallée, de pâturage en pâturage, bâtissant des huttes qu'ils abandonnaient ensuite avec femmes et enfants, pour une autre contrée. Le pays abandonné était occupé par une nouvelle tribu. Rien dans l'état d'affreuse aridité où se trouvait l'Helvétie n'était fait pour attacher les peuples. Ce qui explique ces guerres, ces expéditions renouvelées pour se conquérir une plus riante patrie, soit en Italie, soit en Gaule, et qui n'eurent un terme que par la défaite des Helvétiens et leur asservissement aux Romains.

L'entretien du bétail, qui faisait la principale ressource des peuplades alpestres, devait se ressentir de l'infécondité du sol et du manque absolu de connaissances qui régnait parmi elles. Mais le gibier pourvoyait abondamment à leurs besoins, et les poissons fourmillaient dans les lacs et les rivières. Tous les hommes libres se faisaient chasseurs ou guerriers, professions auxquelles semblait les convier la nature du pays lui-même.

Le nom d'Helvétie n'était pas connu. Grecs et Romains n'avaient aucune idée de la contrée. Nous ne savons pas les noms des premiers peuples qui s'y établirent. Les nations voisines semblaient avoir le même droit à la possession de l'Helvétie à titre de pays de passage et de lieu d'asyle. Des tribus refoulées hors des limites de la Gaule, de l'Italie, de la Germanie, de la Norique, traversèrent les Alpes, et mainte tribu, demeurée en arrière ou malheureuse dans ses tentatives d'invasion, se créa une troisième patrie entre celle qu'il avait quittée et celle qu'il s'était flatté de conquérir. Les premiers colons de l'Helvétie furent probablement les Lygiens. Les Ibères peuvent avoir effleuré ces régions avant l'invasion d'Espagne. Vinrent plus tard des tribus celtiques de race gauloise, et plus tard encore des tribus germano-belgiques, et des colonies de races diverses expulsées d'Italie. Ces colonisations, effectuées par des peuples différents et à des époques différentes, eurent sans doute pour résultat une différence de dénominations pour les endroits où ils s'établirent. Cinq cents ans avant J. C., les notions des Grecs et des Romains sur la partie occidentale du continent étaient encore confuses et obscures. Ils donnaient à tous ses habitants le nom d'Hyperboréens, de Borée, vent du nord qui, comme l'attestent tous les anciens historiens, sévissait avec furie dans la Gaule.

Les monts Ryphéens donnèrent lieu à la fable des Cyclopes qui, au sein de ces grands laboratoires de la nature, exploitaient et forgeaient l'airain, mais non sans crainte des griffons gardiens des mines d'or, qui les inquiétaient sans cesse. Ces monts Ryphéens étaient nos Alpes; là prenait sa source le fabuleux Eridan auquel on donnait trois bras, dont deux, le Rhône et le Pô, allaient se jeter dans la Méditerranée et dont

le troisième, le Rhin sans doute, se perdait dans l'Océan septentrional, et à l'embouchure duquel les sœurs de Pheuton métamorphosées en peupliers versaient des larmes d'aimant ou d'ambre jaune. Dans les Alpes résidait la vierge Hyperboréenne, Hécarge, reine des forêts. Ce n'est que plus tard qu'on commença à distinguer, dans les monts Ryphéens, les

Alpes des Pyrénées, et qu'on donna aux Alpicoles le nom de Gesates, de Gœs, Javelot, arme dont on se servait à la guerre. Le nom d'Helvétie paraît pour la première fois dans la guerre des Teutons et des Cimbres (110 ans avant J. C.).

(La suite au prochain N<sup>o</sup>.)

A. D.

## INSTRUCTION PUBLIQUE.

### RECUEIL DES LOCUTIONS VICIEUSES

EN USAGE DANS LE CANTON DE FRIBOURG.

SECONDE SÉRIE.

TERMES DE CUISINE (DE BOUCHERIE ET DE BOULANGERIE).

(Suite).

LOCUTIONS VICIEUSES.

TERMES FRANÇAIS.

*Schnetz*, germanisme, de *Schnitz*, coupure<sup>1</sup>.

Le *brûlon*. Ça sent le brûlon.

Du *machûron*, du mot *matzouron*, patois. Terme riche, désignant tout ce qui noircit, charbon ou suie. Ce terme manque à la langue française. Mais ne pourrait-il pas s'employer comme tant d'autres d'après la loi de l'étymologie? Hélas! Gothon,

Le *machuron*,  
Sur ton beau front,  
Fit un affront.

(Vieille comédie).

Un *écové*.

Un *goumou* ou *gaume*.

*Battefeu*.

*Stecklet*. Germanisme de *Stöckli*, petit bâton.

*Quartiers de poires* ou de *pommes séchés au four*.

Le *brûlé*. Ça sent le brûlé.

*Machûrer*, verbe. *Machûrer* du papier, des habits, le visage. (Acad.)

Un *écouvillon*. On dit: *écouvillonner* le four.

Un *puisoir*. *Puisoir* au long manche pour la lessive.

*Briquet*. Le *briquet*.

*Pain de bougie*, terme technique. *Rat de cave*, terme populaire pour désigner la bougie mince et longue qui est roulée sur elle-même, et dont on se sert dans la maison et pour descendre à la cave (Ac.) Mais chez nous, où l'on se sert du *pain de bougie* princi-

*Griess*, germanisme.

*Farine d'avoine*.

*Flume*.

*Vêques de flume*, germanisme de *Weggen* dans l'allemand bernois.

*Petits vêques*.

*Bähmel*.

*Des fidès*.

*Nudel*. Germanisme de *Nudel*. Ce mets étant essentiellement germanique, doit pouvoir s'employer faute d'équivalents aussi bien que l'italien *macaroni*. Nous en dirons autant du mot *Knepfel*.

*Ouya*. Des *ouyas*, patois. Terme qui nous paraît plus musical que son correspondant français.

*Beugnet*.

<sup>1</sup> Espèce de pâte en forme de vers longs et menus, dont on fait des potages. Potage au *vermicelle*, prononcé *vermichello*. — Il se dit aussi du potage fait avec cette pâte: Une assiette de *vermicelle*. Donnez-moi de ce *vermicelle*. Apportez-moi du *vermicelle*. *Vermicelle au gras*, au maigre, au lait. Un bon *vermicelle*.

palement pour s'éclairer à la messe matinale, le *rat de cave* devient un *rat d'église*.

*Gruau de froment*, froment qui a été grué.

*Gruau d'avoine*. Avoine écrasée et passée par le van à souffler.

*Fleur de farine*. Celle qui a passé par le fin bluteau.

*Petits pains de fleur de farine*.

*Pains au lait*.

De la *recoupe*. Produit du son moulu une seconde fois.

*Vermicelle* ou *vermicel*. Mot emprunté de l'Italien.<sup>1</sup>

*Espèce de vermicelle*.

*Des plaisirs*. *Des oublies*. *Des plaisirs*, sorte de pâtisserie faite de farine, d'œufs et de sucre, que l'on cuit entre deux fers et roulée en cornet. *Oublies*, terme plus général. On appelait *oublieurs*, à Paris, les garçons pâtisseries qui allaient le soir dans les rues crier les *oublies*. On dira ainsi: les petits *oublieurs* de Fribourg.

*Beignets*, des *beignets*.

<sup>1</sup> Cette locution est employée aussi au figuré, dans le sens d'allusion mordante, de trait piquant. Mais, au lieu de dire, comme nous, je lui ai donné un fameux *schnetz*, le Français dira: Je lui ai lancé un trait à bout-portant. Donner un *chou*, n'est pas plus français que donner un *schnetz*.

*Raviotes, riseules.*

*Rissoles.* Sorte de pâtisserie faite de viande hâchée enveloppée dans de la pâte et frite. (*Acad.*)

*Gousignon.*

*Grignon.* Morceau de l'entamure du pain, du côté qu'il est le plus cuit. « Il a de » bonnes dents, il prend tous » jours le *grignon*. » On dit aussi, en parlant du pain, une *croûte*, la *croûte* du pain, un *croûton*, et pour un petit morceau, une *croustille* ou *croustelette*. (*Acad.*)

Un *campo* de pain.

Un *château* de pain : peu usité.

*Fraiser* du pain.

*Emmietter* du pain. On dit *chapeler* du pain dans le sens d'enlever le dessus de la croûte du pain. De la *chapelure* de pain. (*Acad.*)

Le *baiser* du pain.

La *bisure*, ou le *biseau* : endroit par lequel un pain en a touché un autre au four.

*Empatière*, pétrissoire, *empateyre*. Le mot *empateyre* nous rappelle le mot naïf de cette bonne femme qui s'adressait ainsi à une statuette de bois représentant St Joseph, que son fils avait façonnée avec le bois d'un arbre qui lui avait fourni aussi la matière d'un *pétrin* :

Gran san Dzojé,  
Frère de men'impateyre;  
Mon fe Dzojé t'a fé :  
Ne chuyo pas ta mère.

Le *pétrin*. Le *huchoir*. Coffre dans lequel on pétrit.

Laisait couler ses pleurs et sa douleur amère!

» O toi qui fus ma vie et ma félicité!  
» Toi qui fus mon bon ange et ma divinité!  
» O ma mère, reviens! Ecoute ma prière!  
» Viens!... Je t'attends ici, couché sur cette pierre  
» Où tu me délaissas!... Viens... Viens... Je veux mourir  
» Pour te voir, te toucher, t'entendre, te chérir!»  
Puis il s'évanouit, et un prêtre en silence,  
Le voyant étendu sur le sombre tombeau,  
Vient en versant des pleurs, pour sauver son enfance,  
Couvrir son corps glacé de son épais manteau;  
Il le prend dans ses bras, le rappelle à la vie.  
Mais le pauvre orphelin, d'une voix affaiblie,  
Redit, reedit encore. « Oh! laissez-moi mourir!  
» Monsieur, je ne veux plus, non, je ne veux plus vivre,  
» Ma peine va cesser, ma douleur va finir;  
» Ma mère; oh, viens chercher ton fils; il veut te suivre!»  
Mais le prêtre l'emporte et cherche à rappeler  
La force et l'espérance en cette âme souffrante;  
Mais rien, rien ici-bas, ne peut le consoler. —  
Il s'échappe, et trompant la bonté vigilante  
Du pasteur bienfaisant, se traîne au lieu des morts,  
Creuse un petit tombeau sur celui de sa mère,  
L'arrose de ses pleurs, étend son faible corps,  
Prie encore et gémit, puis se couvre de terre,  
Et ferme pour toujours les yeux à la lumière. —

Soudain l'on entendit retentir dans les cieux  
Un chant d'amour, et tous les bienheureux  
Reçurent dans leurs bras l'orphelin petit ange....<sup>1</sup>

J. L.

<sup>1</sup> La pièce précédente est d'un jeune Moratois, qui voudrait bien que son district fût aussi représenté dans l'*Emulation*. Ce pieux désir, et les espérances que donne pour l'avenir le sentiment profond qui anime le poète-débutant, nous ont engagé à insérer son morceau auquel on pourrait reprocher les couleurs exagérées d'une certaine école et quelque inhabileté dans la versification.

## POÉSIE.

### LE SUICIDE DE L'ORPHELIN.

Gémissant, éploré, près d'une morne pierre,  
Un enfant, tout tremblant de froid et de douleur,  
Appuyé sur la tombe où reposait sa mère,  
Sentant mourir sa force et se glacer son cœur,

### ERRATA du N° 20.

Page 6, 2<sup>e</sup> colonne, dernière ligne avant les notes, au lieu de *attirent* lisez *assirent*. — Page 7, 2<sup>e</sup> colonne, ligne 8<sup>e</sup> de la 6<sup>e</sup> strophe, au lieu de *amours*, lisez *amants*, et au lieu de *s'ébat*, lisez *s'abbat*. — Même strophe, ligne 9<sup>e</sup>, *il lit*, lisez *elle lit*. — Page 7, strophe 7<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> lignes, au lieu de *d'esprit*, lisez *d'espoir*. — Page 8, strophe 9<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> ligne, au lieu de *d'acier anglais*, lisez *d'acier en guise*.

L.-J. SCHMID, imprimeur et éditeur.

# L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

N<sup>o</sup> 22.

FRIBOURG, JUILLET 1842 : SECONDE QUINZAINE.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Émulation paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Émulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

## AGRICULTURE.

### DES ASSOLEMENTS.

(Suite.)

Le célèbre Mathieu de Dombasle recommande l'assolement quadriennal comme le plus avantageux à la population et même au cultivateur, en variant ses produits selon la nature des terres.

M<sup>r</sup>. J. M. Le Blanc, agriculteur économiste très distingué, dans son ouvrage intitulé *Le Cultivateur*, se prononce pour le même système, et voici l'assolement qu'il avait établi chez lui, en Belgique, depuis nombre d'années :

- 1<sup>re</sup> année, blé avec trefle,
- 2<sup>e</sup> » trefle, deux coupes,
- 3<sup>e</sup> » avoine ou orge,
- 4<sup>e</sup> » maïs, pommes-de-terre, haricots, pois, colza, betteraves, navets de Suède, vesces pour fourrages, etc., et le tout fumé,

ou enfin, si le fumier manque, une récolte pour être retournée et enfouie en vert.

Un assolement si simple, dit-il, et si facile à suivre, fait une large part aux besoins des hommes et des animaux; il engraisse la terre par le trefle de la seconde année, la nettoie par les récoltes sarclées de la quatrième, qui préparent merveilleusement le retour du blé et donnent la faculté de rejeter sur l'avoine et l'orge la surabondance de végétation occasionnée par le séjour du trefle, surabondance que M<sup>r</sup>. Le Blanc a reconnue aussi favorable au développement de ces grains que pernicieuse au froment. Il déclare qu'il recueille annuellement sur le quart de ses terres ainsi conduites beaucoup plus de blé que n'en produisait précédemment le tiers ou même la moitié.

L'avantage public existe donc réellement dans l'abondance en blé que donne la première année, dans les grandes ressources que présente l'orge de la troisième, enfin dans les légumes et les tubercules de la quatrième. Quant aux avantages particuliers du cultivateur, M<sup>r</sup>. Le Blanc les déclare si évidents, que l'esprit le moins exercé peut les apercevoir au premier coup d'œil.

Cet assolement, observe M<sup>r</sup>. Le Blanc, exige à la vérité beaucoup de main-d'œuvre; mais le cultivateur en étant amplement dédommagé par les résultats, il doit s'estimer heureux de pouvoir, par ce moyen, être encore utile à son pays, en employant beaucoup de bras et en répandant l'abondance parmi les classes inférieures, tout en augmentant son aisance personnelle.

Dans la ferme-école de *Hohenheim*, royaume de Wurtemberg, le directeur *Schwarz*, qui a tant et si bien vu, ne s'est pas enchaîné en esclave aux principes, souvent trop absolus, d'Arthur Jung, de Pictet et de leurs disciples. Il ne s'est pas prononcé d'une manière exclusive contre la jachère, si précieuse souvent au commencement d'une rotation dans des terres tenaces. Il a même établi en principe que sans prairies ni engrais du dehors, l'assolement alterne lui-même ne peut se soutenir privé de la jachère, principe trop rigoureux auquel plusieurs exemples ont donné un démenti.

Il entreprit avec prudence l'exploitation qui lui était confiée, il n'essaya pas d'éblouir par une culture insolite, et il avait d'ailleurs le bonheur de s'adresser à des hommes qui n'exigent pas des tours de force pour croire au mérite d'un procédé ou d'un système.

Il essaya plutôt qu'il n'établit plusieurs assolements; dans deux de ces rotations il introduisit la jachère, se proposant de la supprimer lorsque le sol aurait éprouvé les effets de la culture améliorante. Ces premiers assolements étaient, pour une terre silicéo-argileuse :

1.	2.
Jachère fumée,	Jachère fumée,
Colza,	Seigle,
Froment,	Trefle,
Trefle,	Avoine,
Epautre,	Fèves et vesces fumées,
Orge ou avoine.	Epautre,
	Avoine.

Pour les terres compactes.

Jachère,  
Fèves fumées.  
Epautre.

Le premier de ces assolements fut remplacé plus tard par celui-ci :

*Fèves fumées, froment, trefle, colza, avoine.*

Aujourd'hui l'institut est placé sous la direction de M. Volz, bon administrateur et agronome distingué. Après diverses modifications, il a établi comme suit l'*Agriculture céréale mixte avec stabulation.*

Deux assolements, l'un de sept, l'autre de huit ans, sont consacrés à cette culture dans un espace d'environ 270 poses suisses. Voici l'ordre des rotations :

1<sup>er</sup> assolement. 2<sup>e</sup> assolement.

Pommes-de-terre fumées,	Comme le précédent et, la 3 <sup>e</sup>
Céréales de printemps,	année, Bisaille destinée pour
Trefle,	graine.
Epautre,	
Bisaille fumée et fauchée en vert <sup>1</sup> ,	
Colza,	
Froment.	

A l'institut agricole de *Schleisheim*, en Bavière, organisé par M. Schönleutner, l'un des élèves de Thaer et dirigé aujourd'hui par M. Kraus sur un sol de galets, à peine recouvert de trois pouces d'un sable humifié, riche, silicéo-calcaire, le sainfoin est devenu la base de l'assolement. Cet assolement, sur environ 920 poses suisses, se compose de :

- |                          |                        |
|--------------------------|------------------------|
| 1. Betteraves fumées,    | 9-14. Esparcette,      |
| 2. Orge,                 | 15. Seigle,            |
| 3. Trefle,               | 16. Avoine,            |
| 4. Epautre ou froment,   | 17. Féverolles fumées, |
| 5. Avoine,               | 18. Seigle,            |
| 6. Bisaille fumée,       | 19. Pois,              |
| 7. Seigle,               | 20. Avoine.            |
| 8. Orge avec Esparcette, |                        |

Le premier inconvénient de cette rotation est d'être beaucoup trop prolongée; elle contient évidemment trois rotations distinctes, une portion de cet assolement conviendrait à nos terrains graveleux ou calcaires, et pourrait être combinée de la manière suivante :

<sup>1</sup> On nomme bisaille un mélange de pois gris et de poisettes, destiné à la nourriture du bétail.

*Pommes-de-terre fumées. — Seigle. — Esparcette, cinq ans. — Seigle fumé, Avoine, Bisaille.*

Voici un assolement avec Luzerne, pratiqué en Allemagne.

- |                            |                     |
|----------------------------|---------------------|
| 1. Pommes-de-terre fumées, | 6. Froment de mars, |
| 2. Avoine ou orge,         | 7-10. Luzerne,      |
| 3. Trefle,                 | 11. Epautre,        |
| 4. Froment,                | 12. Avoine.         |
| 5. Pommes-de-terre fumées, |                     |

*Assolement d'Agriculture pastorale mixte (Holstein).*

Betteraves fumées,  
Froment de mars,  
4 ans de graminées,  
Seigle fumé,  
Avoine.

Les deux assolements suivants sont usités en Angleterre :

1. Ray-grass,
2. Trefle de diverses variétés,
3. Blé d'hiver,

ou

1. Turneps sur un bon labour, bien fumé, consommé sur place,
2. Orge sans fumier, sur un seul labour, puis trefle sur le hersage de l'orge,
3. Blé d'hiver sur le trefle retourné après sa seconde coupe.

Nous donnons comme dernier exemple l'*assolement des trapistes de Mellerai, dans la Loire-inférieure.*

- |                        |   |
|------------------------|---|
| 1 <sup>re</sup> année. | Plantes sarclées : pommes-de-terre, betteraves, navets de Suède, choux, turneps, citrouilles (pleine fumure), |
| 2 <sup>e</sup> »       | Froment sans fumier,  |
| 3 <sup>e</sup> »       | Vesces ou turneps,  |
| 4 <sup>e</sup> »       | Avoine et ensemencement de Ray-grass et trefle,   |
| 5 <sup>e</sup> »       | Ray-grass et trefle,  |
| 6 <sup>e</sup> »       | Ray-grass et trefle, s'il se soutient bien,   |
| 7 <sup>e</sup> »       | Retourne et sarrasin,   |
| 8 <sup>e</sup> »       | Plantes sarclées et pleine fumure.  |

Suivant les circonstances, on peut varier la quantité de plantes appliquées à la consommation ou à la vente. Peut-on se procurer du fumier du dehors, on livre alors au commerce près de sept dixièmes du produit. Loin des débouchés, au contraire, il convient d'appliquer aux bestiaux plus de cinq dixièmes.

C. S.



DE LA RELIGION DES ANCIENS HELVÉTIENS.

PAR M. MEYER, D'ARGOVIE, CURÉ DE S<sup>t</sup>-JEAN A FRIBOURG.

SECOND CHAPITRE.

Idées religieuses des Helvétiens — Division de ce peuple en tribus.

Nos premiers pères avaient apporté leurs idées et leurs croyances religieuses de la haute Asie, mère-patrie de la foi, mais où si l'on en excepte les Chaldéens, l'idolâtrie avait tout envahi avant la dispersion des peuples. Les croyances des Helvétiens leur étaient communes avec les Gaulois et les Germains dont la doctrine s'appela plus tard religion celtique. Cette religion offre une analogie palpable avec celle des Perses, telle qu'Hérodote nous l'a décrite, et avec celle des Pélasges alliés des Perses, et issus comme eux de la race de Japhet. Seulement elle s'était modifiée chez les Helvétiens de tout ce que le climat, le naturel et les besoins de cette nation avaient de particulier et de caractéristique.

Perses et Helvétiens adoraient un Dieu suprême, auquel ils ne donnaient aucune dénomination précise. La mythologie celtique emploie les mots d'*As*, d'*Esus*, comme les Grecs disent *Tò óv*, (en français, l'être), dans lequel quelques-uns prétendent reconnaître le nom défiguré de l'*Jah* ou du *Jéhovah*, de l'ancien testament. Les Sagas du Nord appellent cet être suprême *All Fader*, c'est-à-dire, père de toutes choses, éternellement existant, gouvernant tout par sa puissance et qui a créé le Ciel, la terre, et les hommes<sup>1</sup>. Le nom d'*As*, passa aux premiers colons asiatiques émigrés en Europe, et leur culte s'appela *Culte des Ases*<sup>2</sup>. Cet être suprême était adoré dans les grandes forces de la nature, dans le soleil, dans la lune, dans les torrents et les montagnes, au milieu des forêts de chênes, par le silence, l'admiration, le respect, et par des sacrifices. L'homme ne leur offrant rien qui correspondît à la haute idée qu'ils se formaient de la divinité, ils n'en faisaient ni images, ni statues. « Ils regardaient, dit *Tacite*, comme » indigne de la majesté de l'être tout-puissant, de l'enfermer » dans des murailles ou de le représenter sous une forme » humaine<sup>3</sup>. »

Dans les bosquets et les taillis consacrés, ils invoquaient, sous des noms divins, cet être mystérieux, accessible seulement à un sentiment de vénération profonde. La plus belle image de la divinité leur semblait reluire dans les rayons enflammés du soleil levant, dans les pâles clartés de la lune éclairant la sombre nuit des lacs, dans la nature entière, dans la plénitude de ses bienfaits, dans ses dévastations même; et dans chaque chose, pour ainsi dire, ils sentaient la présence de cet être dont tout l'univers était le temple.

<sup>1</sup> *L'Edla islandaise*.

<sup>2</sup> *Blumhart. Histoire des Missions*.

<sup>3</sup> *De moribus germanis* C. 9.

A côté de ces êtres grandioses, ils révéraient une foule d'autres divinités secondaires, qui toutes procédant du Dieu suprême, se divisaient la terre en autant de parties soumises à leur influence. Chaque élément, la terre, l'eau, le feu, l'air, les astres, les arbres même et les forêts, les rochers et jusqu'aux vents, obéissaient à un Dieu, à un génie particulier auquel le peuple recourait dans toutes ses affaires.

Mais ces idées là même ne demeurèrent pas toujours dans leur pureté. Déjà au moment de l'arrivée des Celtes en Helvétie, nous les trouvons divisés en tribus, où la religion des pères, loin de s'être conservée intacte parmi les fils, s'était plus ou moins dénaturée ou affaiblie, en partie par le contact d'autres peuples, en partie par une vie sauvage et guerroyante.

Les Helvétiens occidentaux s'étaient, dans leurs changements de mœurs et de religion, rapprochés des Gaulois, leurs voisins, et avec lesquels ils semblaient ne former qu'un peuple. Les Gaulois, à leur tour, avoisinaient les peuples du midi, civilisés de bonne heure, à imagination vive, doués d'action, qui de bonne heure avaient altéré leurs croyances originelles sous l'influence de leur nature et d'un climat chaud. Les Gaulois avaient d'ailleurs plus de lumières. Ils le devaient en grande partie à leurs fréquentes invasions en Italie et à l'établissement d'une colonie grecque, des Phocéens qui, chassés de leur patrie, l'Ionie, le jardin de la terre, par les guerres de Cyrus avec les Grecs, vinrent aborder aux sauvages rives où le Rhône débouche dans la Méditerranée, et y fonder la ville de *Massilia* (Marseille), 600 ans avant J.-C.

Les Helvétiens orientaux, au contraire, en contact avec les Germains, qui conservèrent leur barbarie long-temps après que la Gaule eut été réduite en province romaine et enrichie par la connaissance des arts et des sciences, demeurèrent comme leurs voisins d'outre-Rhin dans l'état de nature.

Les diverses tribus qui, à divers temps, s'établirent en Helvétie furent distinguées et classées comme suit par les écrivains grecs et romains :

Premièrement, les Celtes proprement dits, qu'on nomma plus tard Helvétiens. C'est parmi eux que, grâce à leurs relations avec les Gaulois, auxquels les unissait la communauté de race, nous trouvons les premières traces d'Agriculture, quelques arts et des écrits en lettres grecques. Les jeunes gens des familles riches de l'Helvétie allaient puiser ces connaissances à *Massilia* où les professeurs grecs avaient fondé des écoles célèbres.

Secondement, les *Celtes* des Hautes Alpes ou *Tyrrhéniens* (*Türrhener*) qui, d'après *Tite-live*<sup>4</sup>, ne formaient d'abord qu'un peuple avec les *Tusciens* ou habitants de la Toscane, et furent connus plus tard sous le nom de *Rhétiens*. De la Rhétie,

<sup>4</sup> *Tite live*, liv. V. C. 33. *Pline*, liv. III.

une partie d'entr'eux émigrèrent en Italie où, de leur mélange avec les fugitifs de la Grèce, naquirent un nouveau peuple, une nouvelle langue, un nouveau culte. Le culte des Romains vint aussi de ce peuple distingué entre tous les autres par la culture des sciences et des arts qu'il apprit des Grecs. Ce fut la nation Étrusque. Les Tuscians qui étaient restés dans les Alpes rhétiques, vivant dans une nature effrayante, entourés de rochers éboulés, d'avalanches, sous un ciel rigoureux, étaient devenus toujours plus belliqueux, plus inhumains : Tite-Live dit d'eux, que « rendus sauvages par leur patrie, ils ne conservèrent des temps anciens que le langage et encore non sans altération <sup>1</sup>. »

Troisièmement, les Cimbres, ou plutôt Kimbres, peuple de la Thrace que les Scythes avaient expulsés de leurs demeures en Asie, et qui, serrés par les Messagètes, s'étaient jetés sur eux et les avaient refoulés derrière le Pont Euxin (650 ans avant J. C.), débouchèrent plus tard par la mer du Nord, de la Scandinavie et du pays des Bretons. Les Tigurins et Tugénois, peuplades helvétiques, ainsi nommées des contrées qu'ils occupaient, se joignirent à eux, animés par la soif du butin et de la gloire. Fiers de leur victoire sur les bords du Léman, ils franchirent les Alpes avec leurs alliés et envahirent l'Italie. Mais les Romains ayant battu et anéanti la presque totalité des Cimbres, les restes de leur armée se réfugièrent avec Diviko dans les Alpes helvétiques (101 ans avant J. C.). Les Cimbres étaient la plus sauvage des nations. Leur nom, Cimber, signifie voleur en celtique <sup>2</sup>. Ils avaient été connus tout d'abord des Phéniciens sous celui de Kimmer, de Kamar (obscurité) comme un peuple des sombres contrées du Nord <sup>3</sup>. Ce Kamar doit être identique avec Gomer, dont il est parlé dans la table des peuples de Moïse <sup>4</sup>.

En leur qualité de peuple plus cruel que les autres, ils montraient aussi moins de connaissances que les autres en religion, méprisaient l'agriculture et mettaient leur orgueil, leur gloire et leur bonheur exclusivement dans la guerre, et parcoururent, les armes à la main, la plus grande partie de l'Europe, sans se fixer nulle part, jusqu'à ce qu'ils furent enfin complètement défaits par les généraux romains Marius et Catulus. Ils portaient avec eux l'image d'airain de leur vieux Thor, taureau divin devant lequel ils concluaient leurs traités et faisaient leurs sacrifices.

Ces deux dernières peuplades, les Rhétiens et les Cimbres, opposèrent le plus de résistance aux Romains et à toutes les importations étrangères en fait de religion.

Quelque varié que fût au reste le culte religieux chez ces divers peuples, quelques causes qui eussent présidé à l'organisation et à l'altération des croyances et des pratiques, ils se trouvaient néanmoins d'accord quant aux points fonda-

mentaux, comme nous l'apprend Strabon qui, sous le rapport de la nature, du genre de vie et de la Constitution les avait trouvés identiques <sup>5</sup>.

A. D.

<sup>5</sup> Géograph. lib. 4.

## DIPLOME DE CHEVALERIE DU S'-SEPULCRE.

ACCORDÉ A UN FRIBOURGEOIS AU 16<sup>e</sup> SIÈCLE.

Depuis le temps des Croisades jusqu'au milieu du 18<sup>e</sup> siècle, une foule de personnages de distinction accomplirent des pèlerinages au tombeau du Sauveur en Palestine. Les magistrats, hommes d'église et capitaines fribourgeois se montrèrent entr'autres particulièrement zélés pour ces voyages lointains et pieux. Nous ne citerons que l'avoyer Arsent, Falck, qui fut aussi avoyer, Rodolphe Wicht, qui devint abbé d'Engelberg, le prévôt Werro, plusieurs Englisberg, plusieurs Praroman. Quelques-uns de ces illustres pèlerins rapportèrent avec un diplôme le Collier de Chevaliers de l'ordre du Saint-Sépulcre. Nous donnons ici la traduction de l'un de ces diplômes accordé à sire Humbert de Praroman et signé Lusignan, qui nous paraît avoir quelque intérêt et quelque valeur historique.

« Au nom de Dieu, amen. Notoire soit, à tous ceux qui verront les présentes qu'en l'an du salut mil cinq cent quinze, le noble sire Humbert de Praroman, Suisse, du diocèse de Lausanne, s'est rendu avec l'aide de Dieu dans la sainte cité de Jérusalem à travers toute espèce de périls, qu'il a visité les très saints lieux, savoir les saints lieux de la nativité à Bethlehem en Juda, où le Christ a bien voulu naître d'une Vierge, les sommets sacrés du Calvaire où il est mort en croix pour notre salut, le Saint Sépulcre, celui d'où il est ressuscité glorieusement le troisième jour, le mont des Oliviers où il a pris son essor triomphant vers le Ciel, le tombeau de la Sainte Vierge au milieu de la vallée de Josaphat, et les autres lieux augustes où notre Seigneur a daigné, dans son ineffable clémence, accomplir notre rédemption : que le sire Humbert a, pareillement et en personne et à différentes reprises, visité dévotement tous les lieux consacrés par les pérégrinations et stations ordinaires des chrétiens modernes ; que moi, frère Nicolas de Lusignan, de l'ordre des frères mineurs de l'observance, gardien du Saint mont de Sion, et commissaire et gouverneur, quoique indigne, de tous les autres lieux de la terre sainte, je l'ai, en vertu de la plénitude de la puissance apostolique qui m'a été confiée, et par faveur particulière, institué, ordonné et béni en qualité de soldat (chevalier) du très Saint Sépulcre, et le déclare par les présentes comme tel et devant jouir à sa mort de toutes les grâces particulières, indults, honneurs et privilèges dont ont acoutumé d'user et de jouir les soldats (chevaliers) du tombeau du Christ. Et en foi de tout ceci, et en confirmation pleine et entière, avons ordonné de faire les présentes et de les munir

<sup>1</sup> Liv. 5, chap. II.

<sup>2</sup> Hérodote. Liv. 4, chap. II.

<sup>3</sup> Livre de la Genèse. C. 10. V. 3.

<sup>4</sup> Bredou. Histoire ancienne.

» et corroborer du sceau du prédit très Saint Sépulcre. Donné  
 » à Jérusalem dans la Citadelle de Sion et dans le Cénacle,  
 » en l'an ci-dessus indiqué, le dix huit du mois d'août.

Le frère *Nicolas g. s.*

In nomine Domini amen. Notum omnibus presentes nostras litteras inspecturis quatenus hoc anno salutis nostre millesimo quingentesimo quintodecimo nobilis vir dominus Humbertus de prato romano Helvetus Diœcesis Lausanensis civitatem Hierusalem sanctam cum dei adiutorio innumeris periculis transmissis petiit, locaque sanctissima dominice videlicet nativitatibus in Bethleem Juda, in qua Christus de Virgine nasci dignatus est, ac culmina (?) Sancti montis Calvarii in quo pro salute nostra crucifixus et mortuus est, Sanctissimi Sepulcri unde tertia die gloriosus resurrexit: montis etiam Oliveti sanctissimi unde cum triumpho celos ascendit: Sepulturamque Virginis Marie gloriose in medio valle Josaphat, aliaque loca sancta in quibus dudum salvator noster sua ineffabili clementia salutem nostram operari dignatus est.

Que tamen a modernis Christi fidelibus peregrinis ordinarie peragran-  
 tur ipse devote iteratis vicibus personaliter pariter visitavit et adoravit. Ipsumque nihilominus Dominum Humbertum de prato romano prenotatum ob insignem virtutem Ego frater Nicolaus de Lausignano ordinis minorum de observantia. Guardianus Sancti montis Syon ceterorumque locorum terre sancte commissarius et Gubernator licet demeritis auctoritate apostolica mihi in hac parte omni plenitudine potestatis commissa singulari gratia et privilegio Sanctissimi Sepulcri jam dicti militem institui, ordinavi et benedixi ac per presentes institutum et benedictum ordinatumque denuntio eum nihilominus muniendo omnibus et singulis gratis, indultis, dignitatibus et privilegiis quibus supradicti milites dominici sepulcri gaudere solent et uti. In quorum omnium fidem indubiam et robur tutissimum presentes jussi fieri et sigillo sanctissimi Sepulcri Sepe dicti consueto muniri et roborari feci. Datum Hierosolymis in arce Syon cenaculo sanctissimo Anno quo supra mense vero Augusti die XXVIII.

Idem fr. *Nicolaus g. s.*

(De la collection de M. le Docteur *Berchold.*)

INSTRUCTION PUBLIQUE.

RECUEIL DES LOCUTIONS VICIEUSES

EN USAGE DANS LE CANTON DE FRIBOURG.

SECONDE SÉRIE.

TERMES DE CUISINE (DE BOUCHERIE ET DE BOULANGERIE).

(Suite).

LOCUTIONS VICIEUSES.

TERMES FRANÇAIS.

Un *plot*.

Un *billot* de cuisine, gros tronçon de bois cylindrique ou taillé carrément, s'élevant ordinairement à hauteur d'appui, et dont la partie supérieure présente une surface plane, couper de la viande sur un billot. On appelle aussi billot le bloc de bois sur lequel on appuyait la tête des condamnés qui devaient être décapités. (*Acad.*)

Du *boulli*.

Du *bouilli*, du bœuf.

Du *papet*, patois.

De la *bouillie*. — Donner de la bouillie aux enfants.

A l'ohol gea tçaqué couseneire,  
 Té brâhé, té sécaut sa souppa,  
 son papet,  
 In mins dé doûs quarts d'hauvra  
 à servir tot est pret.

*Cuidre*.

Une *citrouille*. Une *courge*.  
 Une *calebasse*. Sortes différentes de melon.

On reproche à *Python* de n'avoir pas toujours parlé le pur Gruyérien dans ses Eglogues. Il a fait comme Homère, emprunté à tous les dialectes de la langue qu'il écrivait.

*Horquelet*.

Carré de mouton. Les côtes.

*Brechelet*.

Collet de veau, de mouton et la poitrine.

*Trabetzet*.

*Estou*, espèce de table à quatre pieds et à claire-voie sur laquelle les bouchers dépècent la viande (*Boiste*). *Etou* (*Wailly*). *Etou* (*Gattel*). On appelle *Etal*, la table sur laquelle les bouchers étalent leur viande. *Etal* fait au pluriel *Etaux*.

*Fautzon*.

*Couperet*. Sorte de couteau emmanché comme une hache, dont les bouchers et les cuisinières se servent pour découper la viande.

*Brire*.

*Echauder*, échauder un cochon. Le plonger dans l'eau bouillante pour lui enlever le poil ou les soies.

*Rétzelet*.

L'épine d'un cochon, d'une vache.

*Stotze*.

La *fesse*. De la fesse de vache.

*Schi*.

*Réjouissance*. Terme de boucher, dit l'*Académie*. Certaine portion de basse viande que l'acheteur est obligé de prendre avec la bonne et au même prix.

*Molettaz*, patois.

*Fusil*. Morceau de métal dont on se sert pour aiguiser les couteaux.

TROISIÈME SÉRIE.

TERMES EMPRUNTÉS A LA VIE RUSTIQUE.

LOCUTIONS VICIEUSES.

TERMES FRANÇAIS.

*Fruiterie*. *Fruitiers*, patois. En roman on dit *lo fre* pour le fromage. D'où l'on a fait *fretier* et *fretiérie*, et par corruption en français *fruitier* et *fruiterie*.

*Bollie*.

*Fromagerie*. *Fromager*.

*Banne* ou *benne*. Une banne. Vaisseau de bois composé de douves qu'on porte sur le dos avec des bretelles comme une hotte. On s'en sert pour transporter le lait.

*Brante*.

Une *bachoue* ou un *bachou*. Sorte de vaisseau de bois fait en manière de hotte large par le haut, et qui va se rétrécissant par le bas. On le porte comme la *bollie*, sur le dos, avec des bretelles.

*Bouraquaire*.

Une *baratte*. Sorte de baril que l'on remplit de crème que l'on bat pour faire du beurre.

*Bourrata*.

*Babeurre*. Lait qui reste au fond de la baratte quand le beurre est fait. Autrement, *lait de beurre*.

*Cherré*. *Sérac*.

*Caillebote* ou *caillé*. Fromage de second lait qu'on met en pains et qu'on sale.

*Béton*.

Le *Colostre*, premier lait

*Boiton*.

que donnent les vaches après avoir vêlé.

Un *loit*. On dit aussi *loit à cochons*. Petite loge où l'on enferme les cochons. Le gardeur de pourceaux se nomme *porcher*.

*Bovairon*, *boviron*.

Le *bouvier*, le *vacher*.

Le *jot*, le *dzot*.

Le *juchoir*, bâton sur lequel dorment les poules.

Allon pitié,

a *dzo*,

cho dit la coujeneire.

*Battiolet* ou *battiolet*. *Battiorer*.

Le *brisoir*, machine qui sert à briser le chanvre. On ne dit pas *battiorer*, mais briser le chanvre. On appelle aussi le *brisoir*, *macque*, *maque* et *mâchoire*.

De la *rite*.

De la *filasse*, filament que l'on retire de l'écorce du chanvre, du lin qui est peigné et prêt à être filé. L'*étoupe* est la partie la plus grossière de la filasse, le rebut.

L'*aintze*.

L'*ajutage* ou l'*ajutoir* ou *ajoutoir*, tuyau de métal qu'on ajoute à l'extrémité d'un jet d'eau ou d'une fontaine pour en faire sortir l'eau sous la forme que l'on désire.

*Gollie*.

*Flaque*, petit amas d'eau qui croupit. Une *mare*. C'est un petit amas d'eau dormante qui se forme naturellement par l'abaissement du sol, ou qu'on se procure artificiellement dans les villages et dans les fermes pour des usages communs ou domestiques. *Abreuver les bestiaux à une mare*.

## VOYAGES ET ÉTUDES ÉTRANGÈRES.

### UN FRIBOURGEOIS EN ALGÉRIE.

Le Fribourgeois voyage et, ce qui vaut mieux, il observe et il est capable de rendre compte de ses impressions. C'est ainsi que l'*Emulation* ne compte pas encore une année d'existence

et qu'elle a déjà publié des Etudes sur l'Orient, des Lettres sur l'Ukraine, qu'elle vient de recevoir de curieux récits sur les fêtes de Pâques à Moscou, et en ce moment même, un *petit bout* de Correspondance algérienne. Correspondance qui,

à la vérité, ne devait point sortir du cercle intime de la famille ; mais qu'on a bien voulu, sur nos instances, nous permettre de communiquer, et qu'il eut été vraiment dommage de laisser mourir dans le secret d'une maison. Le Fribourgeois dont il est ici question, voué à l'art de la médecine et de la chirurgie, se trouvait à Alger au mois de mars dernier au moment où le gouverneur-général Bugeaud tentait une expédition dans le but de soumettre la ville de Ténis, encore occupée par les Arabes. Le désir de voir de près le peuple d'Abd-el-Kader, et de se familiariser avec les travaux de l'ambulance, l'engagèrent à suivre cette campagne qui ne pouvait manquer de lui offrir des sujets d'observation variés et intéressants. Nous suivrons le récit de notre compatriote :

» Nous avons quitté les plaines de la Mitidja, dépassé » Blidah, et bivouaqué un jour et demi et deux nuits sur » une colline pour redescendre dans une vallée, à plus de trente » lieues d'Alger, sans autre événement que quelques escar- » mouches avec les Arabes. Mon ami D<sup>oo</sup> et moi, nous che- » vauchions à la tête de l'arrière-garde, les tirailleurs éche- » lonnés sur notre gauche, quand un coup de feu partit » tout près de nous, et qu'au cri : un Arabe, un Arabe, nous » vîmes s'élançer plusieurs soldats vers un buisson, à quelque » distance. D<sup>oo</sup> et moi, qui désirions nous procurer des armes » ou d'autres objets arabes, d'accourir de la vitesse de nos » montures. Un touchant spectacle s'offrit à nous derrière ce » buisson. Un Arabe, mais un Arabe berger, sans autres » armes que sa flûte, la main gauche ensanglantée par le » coup de feu, qui nous avait donné l'éveil, était un genou » en terre devant quatre soldats français mettant la baïon- » nette à leurs fusils pour le tuer. Ce malheureux tâchait » de les apitoyer et leur présentait sa flûte et sa bourse. » D<sup>oo</sup> et moi, nous nous efforcâmes de faire comprendre à ces » militaires qu'il y aurait de la lâcheté à égorger un pauvre » berger sans armes. Le costume d'aide-major, que portait mon » ami, et nos exhortations firent de l'effet, et les soldats s'éloi- » gnèrent sans dire mot, en remettant leurs baïonnettes dans le » fourreau. Nous nous mîmes alors à arrêter l'hémorragie de l'A- » rabe et à panser sa blessure. Cet homme était hors de lui de joie » et de reconnaissance. Il nous la témoignait de toutes façons par » les vives paroles qu'il nous adressait dans sa langue qu'enten- » dait mon ami D<sup>oo</sup> ! « Oh Seigneurs, mes bons Seigneurs ! que » je voudrais pouvoir aller avec vous ! Je vous suivrais toute ma » vie comme un chien fidèle suit son maître chéri. Prenez, pre- » nez ce flageolet et cette bourse, c'est toute ma richesse. » Dans le cours de notre voyage, nous avons souvent eu l'occa- » sion d'observer le dénuement profond des Arabes et le triste » état de leurs chaumières. J'hésitais à accepter ce don quelque » léger qu'il pût être. « Si tu ne le prends pas, je le prendrai me » dit D<sup>oo</sup>, c'est un souvenir. » Je me décidai alors à accepter » cette flûte et cette bourse dans laquelle étaient quelques peti- » tes monnaies du pays, à la grande joie de l'Arabe qui continuait » ses exclamations de remerciement. Mais nous nous aperçûmes

» que nous nous trouvions à niveau des derniers tirailleurs, et » que l'arrière garde nous avait depuis long-temps dépassé. » Nous jugeâmes prudent de ne pas rester plus long-temps dans » cet endroit, et pendant que D<sup>oo</sup> fixait le bandage de l'Arabe, je » prenais les brides des chevaux pour les rapprocher de nous. » En ce moment même, une balle vint siffler droit entre la » place où D<sup>oo</sup> accomplissait l'œuvre d'humanité, et à quelques » lignes de celle où je me trouvais avec les chevaux, et alla tom- » ber à quelques pas. Je m'emparai de la balle, et appelant » D<sup>oo</sup>, nous nous hâtâmes de nous jeter sur nos montures et de » nous éloigner, au galop, de lieux qui commençaient à devenir » inhospitaliers pour nous. »

Ce flageolet, cette bourse, et cette balle, le Rédacteur de l'*Emulation* les a vu dans les mains du héros de cette histoire dont il peut garantir l'authenticité !

Une autre aventure qu'eut notre compatriote pendant son séjour en Algérie fut la rencontre d'une bête féroce, d'une hyène. Ce récit, quoique dénué d'ornement comme le précédent et familier comme le comporte une correspondance intime, ne laissera pas d'avoir peut-être quelque intérêt pour nos lecteurs :

» En voilà une belle d'histoire. Il n'y a pas trois heures » que je me croyais à moitié mort. Mais, Dieu merci ! Je vis » encore, et j'essaie de rire de mon aventure que voici : L'un » des jours derniers, dans l'après-midi, je partis par la porte » Bab-el-oued, et tout en chantant, sifflant, herborisant, et » me moquant d'un vent d'Ouest épouvantable, j'escaladai » une série de collines qu'on appelle d'un nom commun, » la *Bouzarea*. Cet endroit, soit à cause du peu de rapport » du sol, soit à cause de l'irrégularité extrême de ces monts, » ou peut-être des profonds ravins qui les séparent, est très » peu habité et moins visité encore. Je venais de causer avec » les employés d'une station du télégraphe, et je m'avançais sur » un petit plateau couvert de broussailles, lorsqu'un bruit sou- » dain se fit entendre derrière un buisson. Je crus d'abord au » voisinage d'un Arabe. Mais le bruit cessant, je commençais » à me remettre, quand quelque chose se leva derrière un autre » buisson. C'était une grande hyène. — Elle me fixait d'un œil » assez sévère. Je restai immobile comme une statue et, à mon » grand étonnement, la hyène en fit de même. Je me dis : s'il » faut mourir, il faut au moins s'armer et le faire en brave. Et » par un mouvement subit, je portai la main droite à l'une des » poches de ma redingotte pour en sortir le grand couteau avec » lequel j'enlevais les plantes. Mais à ce mouvement, la bête » féroce fit un demi-tour à droite, et me tournant le dos, de » cette démarche boitante qui caractérise sa course, elle disparut » dans l'épaisseur des broussailles. Je me sentis alors comme » si l'on m'eût ôté une lourde pierre de dessus la poitrine. »

Cette rencontre d'une bête féroce aux portes d'Alger, où cette apparition n'a rien d'extraordinaire et se reproduit assez fréquemment, et surtout l'état de nature où se trouvent les environs de cette ville, font faire à notre compatriote des ré-

flexions fort justes sur le peu de progrès de la colonisation sur les côtes d'Afrique. » Voilà bientôt douze ans que les Français sont les maîtres de ce pays, et l'on n'a presque rien fait pour l'agriculture, et très peu construit autour de la capitale de l'Algérie. Bien plus, le despotisme des chefs dégoûte les colons déjà établis et empêche de nouveaux établissements. Pour n'en citer qu'un exemple, il y a à Moustapha, à une petite demi-lieue d'Alger, 84 cafés, qui tous faisaient plus ou moins leurs affaires avec les militaires. Tout-à-coup un ordre est donné qui interdit aux soldats tous ces cafés excepté sept. Un Grison, propriétaire de l'un des cafés interdits, qui faisait jour pour jour de 130 à 160 francs, se voit réduit par là à une recette de 10 francs. Les promenades militaires des Français, loin de dompter les Arabes, ne font que les irriter davantage. Le plus souvent ces fameuses *razzias* se terminent par l'entrée à Alger d'une douzaine de bœufs et de quelques prisonniers. Ce qui n'empêche pas qu'une heure après, on ne pille et tue à une lieue d'Alger. Au reste, je n'ai jamais pu comprendre les sympathies si vives de l'Europe civilisée pour les armes françaises dans ce pays. Les Arabes défendent leur patrie. Et Abensalem faisant couper la tête aux hommes d'une tribu qui allait faire ses soumissions à la France, me paraît avoir exercé un acte de justice envers ces Arabes traités à la cause nationale. Que l'intérêt de la civilisation, autant que la nécessité de mettre un terme aux déprédations maritimes des Algériens légitiment la conquête d'Alger, j'en conviens. Mais les Arabes voisins d'Alger ne demandaient pas mieux qu'à vivre en paix, et on devait les y laisser. Leur cause, contrairement aux idées que l'on s'en fait généralement, était complètement différente de celle du dey souverain de l'Algérie. Celui-ci était soumis à l'influence turque, et n'avait pas plus de droits à leur attachement que le général Bugeaud. La religion, dans l'état d'oppression où les Turcs tenaient les Arabes, ne suffisait point à les réunir. Avec de la douceur et des égards pour les coutûmes nationales et les préjugés de ces indigènes, on eut pu les gagner. Les Français ont manqué de tout cela, et ont au contraire soulevé les Arabes par leurs idées d'envahissement. Ils savent conquérir. Ils ne savent pas coloniser, c'est-à-dire conserver.

**POÉSIE.**

**RETOUR.**

- » La voilà devant moi, mon antique Lechère,
- » Où je vécus long-temps, d'où mes jours sont exclus;
- » Où je fus tant aimée, où je fus étrangère;
- » Où je fus la maîtresse, où je n'entrerai plus.
- » Voilà bien ses murs blancs, symbole d'innocence,
- » Ses volets verts encor, son seuil patriarcal;
- » Son toit, dont la double aile en triangle s'avance,
- » Comme un voile posé sur un front virginal.

- » Voilà bien sous le toit la petite fenêtre,
- » Par où sortaient, rentraient mes pigeons inconstants;
- » La planche où, quand le jour commençait à paraître,
- » J'entendais piétiner leurs couples roucoulants.
- » Voilà le banc commode où chacun trouvait place,
- » Où régnait le vieillard, patriarche du lieu;
- » Où le pauvre content détachait sa besace,
- » Pour y cacher l'aumône offerte au nom de Dieu.
- » Voilà la large pierre où la faux emoussée,
- » Grinçait sous le marteau du faucheur accroupi,
- » Quand le soleil trop chaud ou la coupe avancée
- » Donnait à ses labours un instant de répit.
- » Voilà la chaude étable où, dans six crèches pleines,
- » Six vaches savouraient le regain succulent,
- » Ruminaient en branlant leurs six têtes sereines,
- » Secouaient leurs colliers et vivaient doucement.
- » Voilà la haute grange où n'entrait qu'avec peine,
- » Sur les chariots tremblants le fourrage pressé;
- » Où montaient entassés les produits du domaine,
- » Comme un mur orgueilleux jusqu'au comble exhaussé.
- » Voilà l'aire où parfois longtemps avant l'aurore,
- » Quand l'automne déjà s'en allait expirant,
- » Nos journaliers, armés de leur fléau sonore,
- » Battaient à coups pressés l'épi recalcitrant.
- » Voilà le vieux pommier a l'accès si facile,
- » Qui portait chaque année un nid et quatre œufs bleus;
- » Où mes frères grimpaient, que j'aimais entre mille....
- » Le vieillard et l'enfant se recherchent tous deux.
- » Rien n'est changé, non rien. Oh! mon cœur se rappelle.
- » Le plus petit objet ne peut m'être étranger.
- » La mémoire du cœur n'est jamais infidèle.
- » L'oiseau connaît son nid, et l'homme son foyer.
- » Beaux lieux, vous souriez, et je verse des larmes.
- » Le temps cruel pour moi, pour vous s'est montré doux.
- » Mon front s'est altéré, vous avez tous vos charmes.
- » Je vous ai reconnu, me reconnaissez-vous?

Ainsi du doux jardin seul objet de son rêve,  
 Où devait de ses jours s'écouler le torrent,  
 Exilée à jamais, de loin toujours quelque Eve,  
 Sans pouvoir y rentrer le regarde en pleurant.

N. Glasson.

# L'ÉMULATION,

RECUEIL AGRICOLE, INDUSTRIEL, COMMERCIAL, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

N<sup>o</sup> 23 et 24.

FRIBOURG, 1842 : AOUT, PREMIÈRE ET SECONDE QUINZAINES.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

*L'Emulation* paraît tous les quinze jours dans ce même format. Chaque numéro contient 8 pages d'impression en caractères petit-romain. Les numéros d'une année réunis formeront un volume. Le prix de l'abonnement, la feuille rendue franco dans tous les lieux du Canton où il y a poste, est fixé à 45 batz pour l'année. On ne peut s'abonner pour moins d'un an. Tout abonnement de la Ville de Fribourg doit se faire au Bureau de l'Emulation, Rue de la Préfecture numéro 198. Les abonnements du dehors doivent se faire aux Bureaux de Poste respectifs, lettres et argent affranchis.

## HISTOIRE NATIONALE.

### NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR FEU M. L'AVOYER MONTENACH AVEC QUELQUES APERÇUS  
SUR L'HISTOIRE CONTEMPORAINE<sup>1</sup>.

Jean de Montenach, d'une des plus anciennes familles de Fribourg, naquit en cette ville l'année 1766. Il y fit ses études, et se fit remarquer de bonne heure par son goût pour les sciences abstraites et philosophiques. Les voyages ajoutèrent ensuite beaucoup à ses connaissances. Il eut le bonheur de rencontrer des hommes d'un grand mérite et de vivre dans leur intimité. Il dut probablement autant à cette circonstance qu'à son heureux naturel cette élévation de sentiments qui l'a distingué dans la suite, et qu'il est difficile d'acquérir, dans une sphère étroite, sans le contact de personnes qui en sont douées. C'est ainsi qu'il passa environ six mois avec feu M. d'Hauteville, alors agent diplomatique de France près de l'hospodar de Moldavie et devenu dès lors célèbre par sa participation à tant de transactions politiques<sup>2</sup>. Il se rendit de là à Constantinople, où il resta quelques mois chez l'ambassadeur de France, M. le duc de Choiseuil-Gouffier, qui s'était entouré d'artistes et de savants. Le jeune Montenach fit avec Lechevalier une excursion dans la Troade. Il visita aussi les côtes de Barbarie.

De retour dans sa patrie il entra dans le Conseil des Deux-Cents, dont il fit partie jusqu'à sa dissolution en 1798. Il fut nommé sous-préfet de Fribourg sous le gouvernement helvétique; mais il ne tarda pas à être révoqué de ses fonctions,

<sup>1</sup> *L'Emulation* avait pris l'engagement de rester en dehors des questions du jour, qui irritent plus ou moins les esprits, parce qu'elles sont envisagées de diverses manières et presque toujours avec peu de sang-froid. Elle croit avoir tenu parole. Il a été impossible d'éviter entièrement cet écueil dans l'article qu'on va lire, puisqu'il rend compte des actes et des maximes d'un homme d'Etat qui a joué un grand rôle dans les affaires du pays et de la Suisse. Chacun pourra le juger comme il l'entend; mais on aurait trahi la vérité si on ne l'avait pas représenté tel qu'il était.

<sup>2</sup> Voyez la *Biographie universelle*.

à cause du peu de disposition qu'il avait à plier sous la volonté du pouvoir central. La ville de Fribourg le porta alors à la municipalité, dont il devint président. Il fut pendant la durée de cette magistrature en lutte continuelle avec l'autorité française, alors maîtresse du pays. Il repoussait avec énergie ses exigences, toutes les fois qu'il espérait pouvoir le faire avec quelque succès. Le fait est qu'il a rendu dans cette place les services les plus signalés à sa ville natale et qu'il lui a épargné quantité de réquisitions auxquelles d'autres villes de Suisse, dont les intérêts étaient moins bien défendus, n'ont pu se soustraire. Ceux qui ont été ses collaborateurs à cette époque et qui existent encore, n'ont point oublié le courage et le désintéressement dont il a fait preuve dans ses fonctions.

Chargé quelquefois de l'exécution d'ordres rigoureux envers des corporations qui donnaient de l'ombrage, ou réveillaient la cupidité du pouvoir dominant, il sut employer les moyens les plus propres à en atténuer ou même paralyser absolument les effets. C'est ainsi qu'il sauva le riche mobilier de la fabrique de St-Nicolas.

M. Montenach était alors convaincu de l'impossibilité de l'existence durable du régime nouveau, qui blessait d'antiques usages, le sentiment de la dignité nationale et rencontrait tous les jours plus d'opposition. Il était donc du nombre de ceux qui préparaient un meilleur avenir et un des chefs du comité de Neuchâtel<sup>3</sup>. M. Déglise, préfet national, s'étant aperçu de ses mouvements, lui en fit un jour l'observation et lui demanda, avec ce ton de modération qui lui était propre, ce qu'il ferait à sa place. « Je vous ferais arrêter sur le champ, » telle fut sa réponse, et cependant il resta libre.

Il voulait donc un changement; mais il le voulait par la nation suisse. L'Acte de Médiation intervint, et sous ce rapport, comme peut-être sous quelques autres encore, il contrariait ses vues. Une grave maladie qu'il fit à cette époque, empêcha qu'il fût envoyé à la consulte à Paris.

<sup>3</sup> Voyez sur l'existence de ce comité ce qu'en dit M. de Seigneux dans son Précis historique de la révolution dans le canton de Vaud.

Nommé Conseiller d'Etat sous ce nouveau régime, il exerçait, avec M. le landamann d'Affry, et M. Fégely la principale influence et représentait ordinairement le Canton dans les Diètes.

La marche de ce gouvernement fut d'abord digne et on ne peut plus convenable à tous égards. C'était le retour de l'ordre après cinq années de faiblesse, d'excès ou d'anarchie. Plusieurs lois d'une utilité bien reconnue furent proposées et adoptées. Mais si le bien matériel du pays n'était pas perdu de vue, il est à regretter qu'on n'ait pas fait davantage pour son avancement moral et intellectuel, ce qui déplaisait à M. Montenach. Cependant aucun tiraillement n'existait dans le Gouvernement jusqu'à la mort de M. d'Affry arrivée subitement en 1810, à son retour de Paris, où il avait été envoyé par la Confédération pour féliciter Napoléon sur son mariage et pour réclamer quelque allègement à la capitulation militaire conclue avec lui.

Le Gouvernement d'alors qui a commencé vers la fin de son existence ce triste cercle d'intrigues que nous avons vu s'agrandir depuis sous tous les régimes, se donna le tort de remplacer M. d'Affry par un brave homme sans doute, mais peu fait pour le rôle qu'il était destiné à jouer plus tard comme Landammann de la Suisse, si la mort et peut-être la crainte de ce fardeau ne l'eussent enlevé avant que la période directoriale de Fribourg recommençât.

Il devint plus que jamais impossible d'organiser l'instruction publique sur un pied convenable. Le Conseil chargé de ce soin devait être composé de laïcs nommés par le Gouvernement et d'Ecclésiastiques choisis par l'Evêque. Mais celui-ci, par son refus de coopération, paralysa tout-à-fait les bonnes intentions de M. Montenach.

Il y avait réellement deux partis dans l'Etat, et disposés l'un et l'autre à pousser les choses à l'extrême. L'un, satisfait des avantages qu'il retirait de la constitution, ne songeait qu'à l'exploiter à son profit, sans s'occuper du développement intellectuel de la nation. Il s'appuyait principalement sur le clergé pour se maintenir par les élections. Il se vantait de faire sortir du Petit-Conseil les hommes les plus capables au premier renouvellement qui aurait lieu. Cet ostracisme devait surtout frapper M. Montenach. Les événements de 1814 amenèrent d'autres combinaisons; mais il n'est pas hors de propos de faire observer ici que le même projet s'exécuta trente ans plus tard sur sa personne, comme nous le dirons bientôt, tant les partis mettent de persévérance dans la poursuite de leurs plans.

L'opposition de son côté, mécontente de son peu d'influence, de l'ascendant que prenait le clergé, et probablement aussi de la forme même du gouvernement, désirait un changement dans les institutions. Les revers de Napoléon vinrent lui donner des espérances inattendues.

Les puissances alliées avaient franchi le Rhin. Elles exigeaient de la Suisse sa renonciation à l'Acte de Médiation, et peut-être aussi quelques modifications dans les institutions

cantonales, sans avoir d'ailleurs des idées bien arrêtées sur une affaire qui n'était pour elles que d'un intérêt très secondaire. C'est au reste un point d'histoire qui n'est pas encore parfaitement éclairci, bien que des ouvrages récents, entre autres le précis historique déjà cité de M. de Seigneux et les mémoires de M. le Bourgmeister Reinhard aient jeté beaucoup de jour sur cette question. Tout semble indiquer aujourd'hui que l'Autriche seule a voulu, au premier abord, le rétablissement de l'ancien état de choses en Suisse, dans l'espérance sans doute d'obtenir plus facilement le passage et la coopération de ce pays aux efforts de l'Europe coalisée contre l'empire français. C'est dans ce but qu'elle envoya à Berne le comte Senft-Pilsach, si connu par l'inconvenance, l'indignité de ses procédés et qu'elle a été obligée de désavouer plus tard<sup>1</sup>. Le Gouvernement de Berne se trouve ainsi justifié du reproche qu'on lui a fait d'avoir appelé les armées étrangères. Les circonstances paraissaient contre lui; mais les faits ont mis en évidence la loyauté de sa conduite sur ce point. Le blâme ne retombe que sur quelques écrivains en relation avec l'envoyé autrichien.

Mais revenons au gouvernement de Fribourg. Le parti qui dans son sein désirait un changement eut l'art de profiter des conjonctures pour obtenir une abdication du Grand Conseil sous l'empire des baïonnettes étrangères et en s'appuyant sur elles, comme les procès verbaux en font foi<sup>2</sup>. Une première tentative ne lui réussit pas, il est vrai<sup>3</sup>; mais il en essaya peu de jours après une nouvelle avec plus de succès, parce que dans l'intervalle on s'était assuré de quelques voix; ce qui était d'autant plus facile, il faut le dire, que le Grand Conseil se trouvait composé en majorité de personnes intéressées à changer le principe du gouvernement<sup>4</sup>.

L'ancien régime annonça son retour par une proclamation datée du 18 février 1814. Nous devons à la vérité de faire observer que tout en stigmatisant l'Acte de Médiation comme l'œuvre de l'étranger, cette proclamation faisait elle-même un appel à la volonté des puissances alliées.

Un gouvernement provisoire fut institué sous le titre de Haute Commission Souveraine, dont M. Montenach fit partie, et dont il devint l'âme. Il fut désigné avec un de ses collègues pour porter au grand quartier général des alliés à Bâle les

<sup>1</sup> L'empereur de Russie dit à la députation suisse à Bâle: « Je ne connais pas M. de Senft, je ne l'ai jamais vu. Dans tous les cas il a passé ses instructions; il était envoyé pour écouter et non pour agir. » Il s'est conduit comme un cochon. Je nomme les choses par leur nom. » Mémoire de Reinhard.

<sup>2</sup> Séances du 10 et du 14 janvier 1814.

<sup>3</sup> 26 voix contre 25 l'avaient fait échouer. M. Montenach crut devoir protester avec tous ses amis d'alors pour les conséquences que pourrait avoir le rejet de la proposition. C'était une tactique de parti pour chercher à effrayer.

<sup>4</sup> Cette résolution fut prise à la majorité de 25 voix contre 23. 22 membres demandèrent à leur tour que leur protestation fût consignée au protocole.

vœux et les félicitations du nouveau gouvernement de Fribourg et pour demander leur protection<sup>1</sup>. Mais ils s'arrêtèrent en route, lorsqu'ils apprirent que le quartier général avait été transféré plus loin.

Ils eurent cependant une entrevue avec les délégués des gouvernements de Berne et de Soleure, et il y fut résolu que ces états ne se feraient pas représenter à la Diète des XIX cantons à Zurich; ce qui fut approuvé à leur retour par la Commission Souveraine, qui ne reconnut plus que la Diète des XIII cantons siégeant à Lucerne, où M. Montenach fut encore envoyé. Il fallut une invitation et une note formelle des ministres d'Autriche, de Russie et de Prusse pour faire revenir le gouvernement de Fribourg de la fatale résolution qu'il avait prise.

La Commission Souveraine était essentiellement chargée de protéger le nouvel ordre de choses contre toute tentative de retour vers un régime que le Canton n'avait pas vu tomber sans regret. Personne plus que M. Montenach n'était capable d'atteindre ce but. Il se complaisait dans les moments de crise, il aimait les mesures énergiques et il avait le talent de paraître plus terrible, ou comme dit M<sup>me</sup> de Sévigné en parlant de Turenne, plus mauvais qu'il n'était en effet. Le pays fut pendant quelque temps dans une espèce de stupeur. Des pétitions avaient été adressées à l'autorité par un grand nombre de communes et de particuliers dans le but de demander que le principe du gouvernement fût modifié. Elle y répondit par des exécutions militaires dans les districts de Bulle, Gruyères, Châtel, Romont et Morat, ainsi que par des arrestations et des destitutions de Tribunaux et de Conseils communaux.

La Commission Souveraine avait aussi reçu pour mandat de préparer une nouvelle constitution. C'est ici que M. Montenach s'est élevé à la hauteur d'un législateur. Comme il avait rétabli le privilège, il voulait que les privilégiés de droit fussent de fait des hommes distingués, c'est-à-dire qu'ils reçussent une éducation appropriée à leur position et qu'on s'en assurât par des examens. Quelque chose fut donc prescrit à cet égard; mais bien au-dessous de ses vues, et le peu qui fut adopté devint même tout-à-fait illusoire dans la pratique.

Il voulait encore qu'il ne pût y avoir qu'un certain nombre de personnes du même nom dans le gouvernement pour empêcher la prédominance ou l'esprit de coterie des familles trop nombreuses. Mais il y eut bientôt un tel déchaînement contre cette proposition qu'il ne dut pas même songer à la soutenir.

On voit que M. Montenach éprouvait dès le début de sa nouvelle carrière plus d'un désappointement. Aussi le P. Girard, son ami, lui ayant un jour demandé, avec ce ton socratique qu'on lui connaît, comment il se trouvait avec ses nouveaux collègues, il lui répondit que, si ce n'était l'amour propre, il ferait table rase de tout cela, vu qu'il ne pouvait pas se faire comprendre.

<sup>1</sup> *Und die Unterstützung der hohen Verbündeten Souverains zu begehren.* Protocole de la Commission Souveraine.

Cependant il avait été envoyé à Zurich à la Diète de 1814, où il eut beaucoup de crédit, surtout auprès des anciens cantons. Il fut choisi avec M. le bourgmestre Reinhard de Zurich et M. Wieland de Bâle pour représenter la Suisse au congrès de Vienne, mission honorable assurément pour le député fribourgeois.

Les instructions qui leur furent données portaient qu'ils ne devaient entrer en matière sur aucune des affaires dont la décision appartenait à la Suisse seule, que sa position vis-à-vis de l'étranger fût nettement dessinée, que ses frontières naturelles lui fussent rendues, et de faire en sorte qu'il pût être satisfait aux réclamations territoriales de l'intérieur par la restitution des pays qui avaient autrefois appartenu à la Suisse. Ils étaient en outre chargés de demander la reconnaissance formelle de son indépendance et de sa neutralité.

Mais à peine les députés étaient-ils arrivés à Vienne qu'il survint dans le canton de Fribourg un événement qui rendit la position de M. Montenach assez difficile. Une réaction se faisait voir généralement en Suisse en faveur des constitutions de l'Acte de Médiation, abandonnées avec trop de précipitation par quelques Gouvernements, entr'autres par les anciens Etats aristocratiques. Il ne pouvait plus être question de l'Acte de Médiation sans doute; mais rien n'empêchait que les constitutions cantonales ne fussent conservées avec les modifications que le temps et les circonstances avaient rendues nécessaires. Il est fâcheux qu'elles fussent l'ouvrage de l'étranger; mais le sentiment de la nationalité ne doit pas empêcher d'être juste. L'Acte de Médiation et tout ce qui s'y rattache fut un acte de haute sagesse. Il était fondé sur une connaissance intime de nos besoins, de nos mœurs et de notre histoire. Les parts de chacun étaient faites suivant sa position et ses antécédents, avec une tendance plus aristocratique chez les uns, plus démocratique chez les autres. Les éléments de stabilité et de mouvement y étaient sagement combinés. Je ne sais s'il y aurait eu alors en Suisse des hommes capables de s'élever à la hauteur de ces conceptions; mais ce qu'il y a de sûr c'est qu'ils auraient manqué de l'autorité nécessaire pour les faire prévaloir. La Suisse fut heureuse sous ce régime, surtout comparativement aux autres Etats de l'Europe, elle l'aurait été bien davantage sans les charges qui résultaient pour elle de sa capitulation militaire et du trop grand ascendant qu'avait pris le médiateur. Mais nous ne parlons ici que des institutions qu'il nous avait données et dont sa chute n'aurait pas dû empêcher le maintien dans ce qu'elles avaient de bon. Il ne faut pas aller chercher ailleurs que dans leur renversement violent, en 1814, la cause de la réaction de 1830, suivant cette loi d'équilibre écrite de toutes parts dans l'histoire de l'humanité par la main de la Providence. Puissent les Suisses, quand à leur tour ils se sont mis à l'œuvre, quinze ans plus tard, avoir élevé des édifices aussi solides, aussi durables que l'étaient par eux-mêmes ceux du médiateur. Il est déplorable qu'ils aient été détruits avec tant de légèreté; si on avait procédé avec plus de sagesse, si on avait mis à profit les conseils

de l'expérience et ceux des ministres des hautes puissances, on aurait passé d'une manière calme à un ordre de choses qui eût pris racine dans le pays. Le sentiment de la liberté s'alliait alors à celui des convenances; c'était le résultat du règne de Napoléon. On n'aurait pas vu sur bien des points de la Suisse ces exagérations qui ont pu faire douter si les institutions de 1830 ne seraient qu'une transition, ou si elles deviendraient un État durable et permanent de notre existence sociale.

L'affaire des nouvelles constitutions agitait donc vivement les esprits, surtout dans les anciens cantons aristocratiques, dont les Gouvernements s'efforçaient de maintenir le principe, tandis que le public le repoussait.

Les ministres des puissances alliées, observateurs impassibles de ces luttes, interposaient leurs bons offices pour applanir les difficultés.

Le comte Capodistria, ministre de Russie, disait dans un mémoire adressé à la Diète sous date du 21 avril 1814 :

« Tout prestige a été détruit; de nouvelles lois sont devenues nécessaires. La Suisse a vu disparaître les anciennes, et celles qui les ont remplacées, ayant fait sous plusieurs rapports le bonheur de la nation, ne peuvent être considérées comme des lois contraires à l'état moral, aux vœux et à l'intérêt du peuple. »

Dans une autre note du 19 mai, les ministres d'Autriche et de Russie donnaient aux Gouvernements de Fribourg et de Soleure le conseil « d'abolir complètement le système des tribus et de la bourgeoisie secrète »

M. Capodistria avait déjà dit antérieurement aux Députés de Fribourg, lorsqu'ils prirent congé de lui à Zurich le 23 janvier 1814: « Il ne faut pas penser au moment présent, mais voir les choses dans l'avenir et établir les constitutions de façon qu'elles aient l'assentiment général et qu'elles puissent se soutenir d'elles-mêmes, surtout quand les troupes étrangères seront sorties de la Suisse, et que ce pays se trouvera isolé. Les puissances veulent que les pays qui les avoisinent soient tranquilles » dernière phrase qu'il a répétée trois fois, dit la députation dans son rapport<sup>1</sup>.

Il est curieux de voir entre autres le ministre d'Autriche, de cette puissance qui avait paru vouloir rétablir purement et simplement l'ancien état des choses en Suisse, modifier ses idées au point de prêter appui à ceux qui demandaient des institutions plus conformes à l'esprit et aux besoins du temps. On était donc bien loin de l'époque où les constitutions étaient renversées sur la foi des proclamations du prince de Schwarzenberg et ensuite des injonctions de M. Senft-Pilsach. C'est qu'il n'y a rien d'absolu en diplomatie, et que les idées se modifient singulièrement en présence des faits et sur une connaissance plus étendue de l'état d'un pays. Les ministres avaient eu le temps d'étudier la Suisse, ses hommes et son esprit, et ils avaient fini par l'envisager du même point

<sup>1</sup> Archives cantonales.

de vue que le premier consul dix ans auparavant. Il n'entre pas dans la politique des grandes puissances de souffrir dans leur voisinage un foyer de troubles et de dissensions. Leurs ministres demandaient des conditions de vie et de durée; c'est pourquoi ils voulaient retrancher du pacte fédéral et des institutions cantonales tout ce que, dans leur sagacité, ils prévoyaient devoir être des ferments de discorde pour l'avenir.

Capodistria, qui avait vu à son passage à Fribourg dans le courant de l'été de 1814 des hommes de tous les partis, avait fait insinuer par M. Monod, Député de Vaud, que des réclamations de la part de Fribourg seraient bien accueillies par les ministres résidants à Zurich.

Quelques hommes marquants de l'opinion libérale, à laquelle appartenait alors presque toute la noblesse, parce qu'elle se voyait à regret dépouillée de l'influence qu'elle avait exercée sous l'Acte de Médiation<sup>2</sup>, commencèrent en conséquence à concerter quelques mesures pour répondre à l'invitation du ministre et empêcher, si possible, l'établissement définitif du privilège.

Voici textuellement l'engagement qu'ils prirent à cette occasion :

« Les soussignés, dans l'unique but d'obtenir pour le canton qui est leur patrie chérie, un ordre de choses, une constitution plus analogue au bien général que celle qu'on veut lui donner, et par là faire un ouvrage utile à tous les ressortissants fribourgeois, se sont liés et astreints par le présent compromis.

1° A s'aider réciproquement de leurs lumières, de leurs conseils et de leurs biens pour atteindre le résultat désiré.

2° Il ne sera employé que des moyens honnêtes et dignes de tout homme loyal, franc et sans reproche.

3° Ces moyens seront les démarches que les circonstances commanderont de faire soit auprès des ambassadeurs des hautes puissances alliées, soit auprès d'autres, soit auprès de l'autorité fédérale, soit enfin auprès des autorités cantonales pour les engager à accorder ce que les soussignés croient devoir faire son bonheur pour le présent et pour l'avenir.

4° On aura grand soin de ne rien faire qui puisse troubler la tranquillité ou la compromettre, l'intention des soussignés étant au contraire de maintenir l'ordre public et le respect à ceux à qui cet ordre le commande.

5° Si quelqu'un des signataires ou associés devait être inquiété pour faire ou avoir travaillé à des commissions que les soussignés lui auraient données, tous les signataires et associés prendront fait et cause pour celui ou ceux qui seraient inquiétés et ne les abandonneront jamais.

Ainsi fait et conclu de bonne foi à Fribourg le 28 août 1814<sup>3</sup>.

Un exposé de la situation politique du peuple fribourgeois fut rédigé et remis à Zurich au ministre de Russie ainsi qu'au

<sup>2</sup> Elle n'avait d'ailleurs pas perdu le souvenir des exclusions que l'ancien régime lui avait fait subir autrefois.

<sup>3</sup> Extrait de la procédure des condamnés politiques en 1814.

président de la Diète par MM. de Praroman, Blanc, ancien conseiller d'Etat, et Chappuis, avocat, délégués à cet effet.

Mais l'arrestation à Berne d'un jeune fribourgeois qui se rendait à Vienne, porteur de plusieurs papiers importants, avait mis le gouvernement sur la voie des démarches qui étaient faites et il prit ses mesures en conséquence. MM. les délégués eurent avis de cet événement à leur retour à Aarau, et comme ils craignaient, d'après les antécédents, d'être arrêtés à leur arrivée à Fribourg, ils écrivirent d'Aarau à M. Schraut, ministre d'Autriche, alors à Berne, pour l'informer des conséquences que pourrait avoir pour eux une démarche qu'ils n'avaient entreprise qu'après y avoir été provoqués de haut lieu. Ils lui avaient en même temps fait passer par occasion des dépêches qu'ils avaient été chargés de lui remettre de la part de M. Capodistria et de M. Stratford Canning ministre d'Angleterre.

M. Schraut leur envoya de Berne un sauf-conduit sous la forme de passeport, rédigé dans les termes les plus expressifs et les plus propres à faire voir que les porteurs étaient sous sa protection spéciale.

C'est, il faut en convenir, une chose assez insolite qu'un sauf-conduit donné par le ministre d'une puissance étrangère aux ressortissants du pays même où il est accrédité; mais la Suisse était alors elle-même dans une situation extraordinaire.

MM. de Praroman, Blanc et Chappuis furent, malgré leur sauf-conduit et à la demande du gouvernement de Fribourg, arrêtés par celui de Berne à Morgenthal le 2 octobre et conduits de là sous escorte à Fribourg où ils furent incarcérés et détenus pendant plus de dix semaines. Le ministre d'Autriche à Berne jeta feu et flammes au premier abord ainsi qu'on peut en juger par la note ci-après.

« En réponse à la note du 3<sup>e</sup> reçue le 4<sup>e</sup> à 2 h. après-midi, » le soussigné envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Impériale Royale Apostolique a l'honneur de déclarer à Monsieur l'avoyer en charge et au Conseil secret de Berne que, si d'ici au 8<sup>e</sup> ils ne lui font pas représenter par le chef de la police les trois particuliers désignés dans sa note précédente, il se verra forcé, bien malgré lui, de rompre toute communication avec le Gouvernement de ce Canton et de quitter immédiatement son territoire. Il ne pourra pas continuer sa résidence dans un pays où l'on ose entraver ses communications, intercepter les personnes qui lui sont adressées par Messieurs les ministres de Russie et d'Angleterre, ses collègues dans l'importante négociation dont ils se trouvent chargés en commun, rejeter sans égard son passeport et son sauf-conduit les plus formels, le tout sous les prétextes les plus inadmissibles.

» Le soussigné à l'honneur, etc.

» BERNE, 4 octobre 1814.

(Signé)

SCHRAUT. »

Le gouvernement de Berne chercha de son mieux à apaiser le ministre, et cette affaire, qui semblait devoir donner lieu à une difficulté sérieuse, n'eut pas d'autre suite.

Cette arrestation, accompagnée de circonstances qui ne laissaient pas de la rendre assez audacieuse, eut du retentissement jusqu'à Vienne. M. Montenach, dans sa missive du 12 octobre, se plaint de n'en avoir été informé que par les papiers publics. « J'aurais cependant pensé, dit-il, que j'aurais pu être instruit de cet événement qui fait plus de bruit qu'il ne mérite, mais qui ne fait pas du bien à un gouvernement contre lequel une partie de la Suisse et l'Etranger sont prévenus... » Je prends la liberté de vous présenter cette réflexion dont vous ferez l'usage qui vous conviendra. »

Lorsqu'il eut reçu l'avis officiel de ce qui s'était passé, il transmit à son gouvernement les réflexions suivantes par sa dépêche du 21 octobre: « J'ai reçu vos missives qui annoncent l'arrestation des perturbateurs du repos public à Fribourg et la scène scandaleuse qu'a donnée M. de Schraut. Je suis enchanté qu'elle ait eu lieu, puisqu'elle a provoqué de la part de Berne une énergie qui lui fait honneur et que personne ne saurait blâmer, à moins qu'on ne pense que le ministre d'Autriche soit le proconsul de la Suisse. Je désirerais que l'autorité centrale intervînt et portât des plaintes au maître de cet énergumène, qui, sans doute, serait rappelé, si les expressions de bienveillance qu'on nous donne, sont sincères. On a prévenu M. de Metternich de cet épisode, et si la Suisse ne réclame pas, je pense que la chose en restera là. »

Et cependant après avoir indiqué quelles seraient les puissances qui s'occuperaient des intérêts de la Suisse, il lui échappa de dire dans la même lettre: « La France doit être écartée, et on ne veut absolument pas qu'elle se mêle de nos affaires. D'après ma façon de voir, cette exclusion n'est pas défavorable, et si on décide, la partie lésée pourra toujours recourir à elle; » ce qui atténue un peu les protestations qu'on vient de lire contre l'intervention étrangère.

Quoiqu'il en soit, une procédure dans laquelle, il faut le dire, toutes les formes furent violées, se poursuivait à Fribourg contre MM. de Praroman, Blanc et Chappuis. Au lieu de les livrer aux tribunaux ordinaires et par la voie ordinaire, on créa par décret du Grand Conseil une Commission spéciale chargée d'instruire la procédure et de juger en première instance. Elle était composée de quelques juges d'appel et d'autres membres du gouvernement. Il ne fut pas permis aux accusés de faire usage de tous leurs moyens de défense, entre autres de la lettre suivante que M. Capodistria leur avait remise pour le chef de leur gouvernement et dont ce ministre leur avait donné lecture avant leur départ:

ZURICH, 12/24 septembre 1814.

Monsieur l'Avoyer,

« Vos compatriotes, Messieurs de Praroman, Blanc, ancien conseiller d'Etat, et Chappuis sont venus à Zurich pour

» communiquer à moi ainsi qu'à mes collègues les observations qu'ils croyaient devoir faire à la nouvelle constitution de votre Canton qui vient de paraître <sup>1</sup>.

» Comme cette démarche pourrait être envisagée par quelques intolérants sous un faux jour et d'une manière peu favorable à ceux qui s'en sont chargés, je crois dans mon particulier devoir donner à Votre Excellence quelques éclaircissements qui tranquilliseront, j'espère, toutes les consciences.

» Tout citoyen de Fribourg a le droit de se demander, d'après votre proclamation du 14 janvier, si la nouvelle constitution est conforme aux vues libérales annoncées par les ministres des puissances alliées dans les communications qu'ils vous ont faites relativement à l'organisation de votre république, et s'il ne peut pas se répondre d'une manière satisfaisante, il a nécessairement le droit d'aller à la source et d'y chercher les notions les plus positives pour connaître d'une manière incontestable la décision de son sort.

» Votre Gouvernement ne peut donc pas réprouver une démarche aussi conséquente et aussi légitime. Je puis vous dire plus, Monsieur l'avoyer; il doit même savoir gré à des citoyens qui, ayant surtout à cœur l'honneur et la gloire de leur patrie, plutôt que des intérêts personnels, commencent par obéir avec la plus grande résignation aux autorités constituées de leur pays, et se permettent seulement de faire des ouvertures aux ministres dont le but ne peut dans aucun cas qu'être salulaire au repos et au bonheur du Canton.

» Vous aurez en temps et lieu la conviction la plus satisfaisante de ce que j'ai eu l'honneur de vous dire. En attendant, ayant tout lieu de croire que votre Excellence partage mon opinion au sujet de ses compatriotes qui se sont rendus à Zurich, je me dispense de les recommander à ses bontés.

» Je pars dans deux jours pour Vienne, où S. M. l'empereur a daigné m'appeler auprès de sa personne auguste. Je désire cependant que Votre Excellence fasse parvenir à M. le baron de Krudner, qui reste ici, un mot qui annonce la réception de la présente.

» Je prie, etc.

(Signé) CAPODISTRIA.

On disait aux accusés dans les interrogatoires qu'on leur faisait subir : Pourquoi ne vous êtes-vous pas adressés à votre Gouvernement? Ils répondaient : on l'a fait, et ceux qui l'ont tenté, ont été destitués ou exécutés militairement. Force nous a été de nous tourner vers les ministres des puissances, d'autant plus que nous y avons été invités et que le gouvernement, dans sa déclaration du 14 janvier, avait annoncé « une constitution basée sur les vues libérales qui sont émanées

<sup>1</sup> On voit par la procédure que les accusés n'eurent connaissance qu'à Zurich et par le ministre russe lui-même de cette constitution que le gouvernement de Fribourg avait tenue secrète jusqu'alors et qu'on ne croyait pas même achevée.

» et qui pourraient l'être encore dans les notes officielles des ministres des puissances alliées <sup>2</sup>. »

Il n'y avait absolument rien à leur charge que les griefs dont on vient de parler. Dans leurs défenses serrées et fort bien faites ils avaient conclu non seulement à libération, mais à des dommages-intérêts. Ils furent, avec quelques autres individus impliqués dans cette affaire, condamnés à une amende de L. 30,000, aux arrêts domestiques, à la privation de leurs droits politiques pour un nombre d'années plus ou moins long <sup>3</sup>.

Il est vrai que, par un retour assez fréquent dans les choses humaines, il fut décrété par le Grand Conseil en 1831 qu'ils avaient bien mérité de la patrie et que le trésor public leur restituât ou à leurs héritiers les sommes qu'ils y avaient versées.

On leur avait fait un crime de s'être adressés au président de la Diète et aux ministres des puissances. C'était le principal chef d'accusation contre eux. Il en résulta même un nouvel embarras pour le Gouvernement, lorsque la sentence fut rendue publique par l'indiscrétion d'un ami mal adroit qui l'avait communiquée à la gazette de Berne.

Les ministres des puissances qui s'intéressaient aux affaires de la Suisse s'en tinrent pour offensés et eurent à Vienne quelques explications avec M. Montenach qui en rend compte de la manière suivante dans la dépêche du 15 février 1815 :

« Aussitôt que le jugement des détenus de Fribourg fut connu, la Harpe et compagnie mirent tout en mouvement pour susciter une réaction contre le gouvernement de Fribourg. Ils rappelèrent avec activité la résistance de vos Excellences contre la demande des ministres sur la suspension du jugement, sur son injustice, etc. L'article inséré dans la gazette de Berne sur un des chefs d'accusation contre Chappuis vint à leur secours et les servit à merveille. Je vous avouerai franchement que je tressaillais à la vue de cet article... De tous côtés il me venait des avis sur la fâcheuse impression que causait cette bévue et sur le public et sur le collège des ministres; de tous côtés on m'engageait à faire des démarches auprès des ministres des cabinets qui pouvaient se croire offensés. Un article assez violent, inséré dans le *Moniteur de Vienne*, justifiait ces insinuations. Mais on sait qu'en diplomatie celui qui attaque est le plus faible, et je restai tranquille. Un ami se trouvait un jour chez le prince de Metternich, qui se plaignait assez fortement de la conduite de Fribourg. On me rapporta la conversation, et on me pressa de me rendre chez son Altesse. Je refusai; mais, sans rien dire, je me rendis chez le ministre que j'avais visité dans l'affaire de M. Schraut; je le priai de parler de ce nouvel incident au prince, qui m'invita le même jour à me rendre chez lui à 5 h. du soir. Je m'y rendis; je trouvai auprès du prince le comte de Nesselrode, qui me reçut assez froidement, à qui je rendis le salut au même degré. »

<sup>2</sup> Protocole du Grand Conseil du 14 janvier 1814.

<sup>3</sup> Quelques-uns pour vingt ans.

Il paraît que la discussion fut assez vive, surtout avec le ministre de Russie, puisqu'il ajoute : « Elle dura quelque temps » et je vis le prince de Metternich avec une adresse, une » amabilité infinie, se placer entre le comte et moi, qui tous » deux avons l'écorce raboteuse. »

Il transmet en même temps à son gouvernement la note verbale qu'il reçut quelques jours après de ces mêmes ministres et dont suit la teneur :

« M. de Montenach est invité à faire connaître au gouvernement de Fribourg l'impression défavorable qu'ont dû causer » aux puissances intervenantes dans les affaires de la Suisse » les motifs du jugement rendu par le tribunal d'appel de ce » Canton dans l'affaire de Praroman. Quelque éloignées que » soient ces puissances de s'immiscer dans l'administration » judiciaire des Cantons, elles ne sauraient cependant admettre que dans la situation où elles se trouvent actuellement » placées à l'égard de la Suisse, des citoyens de ce pays puissent être poursuivis et punis pour avoir entretenu des relations avec leurs ministres. Le but dans lequel elles ont été » appelées à intervenir dans les affaires de la Suisse semble » complètement autoriser de pareilles relations, qui n'auraient » évidemment pour objet que le bien-être de la Confédération. » Leurs intentions bienveillantes envers ce pays sont trop » généralement appréciées pour qu'il soit nécessaire de les » rappeler ici. N'étant animées que du désir d'y rétablir la » paix et l'union, après avoir si puissamment concouru à lui » faire recouvrer son indépendance et les territoires qu'elle » avait perdus, elles n'auraient jamais pu s'attendre à un » manque d'égards aussi déplacé que celui qui a eu lieu à » Fribourg envers les envoyés de Russie et d'Autriche. Les » cours susmentionnées espèrent donc qu'il suffira que le » gouvernement de ce Canton soit instruit de leurs sentiments à cet égard pour donner un désaveu formel au considérant contenu dans l'acte d'accusation sur lequel se fonde » le jugement cité ci-dessus, et qu'il reconnaitra une nouvelle » preuve de leurs dispositions dans la forme qui a été adoptée » pour lui adresser cette explication. Elles désirent de même » que le gouvernement de Fribourg instruisse officiellement » leurs ministres à Zurich de la décision qu'il prendra en » conséquence de cette démarche, et qu'une amnistie accordée » aux détenus prévienne tous les germes de fermentation que » cet incident pourrait faire naître. »

M. Montenach finit par donner à son gouvernement quelques idées sur la réponse à faire à la note qu'on vient de lire. C'était de se retrancher sur l'indépendance de la Suisse solennellement proclamée par les alliés et sur le respect dû à la chose jugée. On répondit dans ce sens, et les choses en restèrent encore là, bien que M. de Krudner eût aussi porté plainte en Diète contre le Gouvernement de Fribourg et en termes assez vifs <sup>1</sup>.

Le rôle de M. Montenach à Vienne en ce qui concernait les affaires de son Canton n'était pas sans difficulté, comme on a pu s'en convaincre par ce qui vient d'être exposé. On était prévenu contre son gouvernement, que les gazettes de Vienne même continuaient de persifler, ainsi qu'il le mande dans une autre dépêche. Il avait à lutter contre les ministres des plus grandes puissances et contre l'empereur de Russie lui-même, dont le cœur était naturellement généreux, que plusieurs événements arrivés en Suisse avaient mécontenté, et qui était d'ailleurs sous l'influence de son ancien précepteur M. de la Harpe. Aussi quand la députation de la Suisse se présenta devant ce monarque, l'entendit-elle dire qu'il voulait le bien, qu'il était l'ami de la Suisse, de la nation Suisse et non celui d'une caste, en se tournant vers M. Montenach, qui l'a raconté plus d'une fois à l'auteur de cet article <sup>2</sup>.

Il peut n'être pas sans intérêt de connaître les réflexions qu'il soumit à son gouvernement sur le résultat de cette visite dans sa dépêche du 4 novembre 1814, et avec cet esprit caustique qui lui était familier. « L'empereur, dit-il, avait un ton » un peu austère, et il perçait à travers une expression bienveillante une nuance d'aigreur et de dépit de ce que son » ministre n'avait pas mieux réussi. L'audience que nous » avons eue devait être instructive pour la députation; elle » ne présenta aucun détail, et moi, qui espérais très peu de » lui, j'en ai été charmé. »

La seule ressource du député fribourgeois était donc de protester contre toute intervention des puissances dans les affaires intérieures de la Suisse, et, comme cette thèse avait été à quelques exceptions près cependant, celle de toute sa vie, il la soutenait avec l'énergie de son caractère. Il avait d'ailleurs à cette époque l'oreille du prince de Talleyrand, bien qu'il eût peu compté sur lui au premier abord. Il fallait néanmoins toute sa persévérance pour triompher des obstacles nombreux qu'il rencontrait. Dans une conférence avec M. Stratford Canning relative aux affaires de Fribourg, celui-ci lui demanda ce qu'il voulait faire de son aristocratie décrépite. Je veux, répondit l'envoyé fribourgeois, la remettre à la tête de la société et le clergé à sa place. Il pensait en effet qu'une magistrature inamovible et héréditaire pourrait seule résister à l'influence du sacerdoce sur un gouvernement républicain. Un autre ministre dans une autre circonstance lui dit un jour qu'il voyait bien ce qui le rendit si hardi, c'est qu'il savait parfaitement que le congrès n'enverrait pas cinquante mille hommes pour intervenir dans les affaires de la Suisse. Tel était en effet le secret de sa force et la cause du succès qu'il finit par obtenir, parce que la victoire dans ce monde appartient encore plus à la persévérance qu'au courage.

Nous ne pouvons cependant nous empêcher de faire ici quelques réflexions sur cette fin de non recevoir du gouver-

<sup>1</sup> Recès de la Diète de 1814.

<sup>2</sup> Cette relation s'accorde d'ailleurs parfaitement avec celle qu'en donne M. Reinhard dans ses mémoires.

nement de Fribourg et de son représentant à Vienne toutes les fois que les ministres leur donnaient des conseils contraires à leurs intérêts et à leurs passions; car ils n'en étaient pas exempts, comme peu de monde l'était au reste à cette époque. On se souvient que le nouveau gouvernement en s'installant avait fait un appel à la volonté des puissances alliées, volonté qui semblait alors s'annoncer par six cent mille baïonnettes; et qu'il avait fait une démarche officielle pour se placer sous leur protection. L'avenir était alors incertain; on pouvait avoir besoin de leur appui; mais une fois affermi au pouvoir et en possession de toutes les ressources qu'un gouvernement ne manque jamais d'avoir à sa disposition, il lui convenait de repousser toute intervention de leur part, surtout depuis qu'il avait pu se convaincre que les ministres ne lui seraient pas favorables, dans la prévision d'événements que le temps s'est chargé de justifier. Il est rare qu'en diplomatie on se pique de logique; on ne considère que l'intérêt présent, et cet intérêt varie avec les cent phases des événements.

Jusqu'ici M. Montenach n'a été occupé à Vienne que des affaires de son canton. Nous allons le voir maintenant discutant les intérêts généraux de la Suisse devant le Conseil des Ministres. Ses rapports n'étaient pas fréquents; car il n'aimait pas à écrire<sup>1</sup>; les archives n'en contiennent même qu'un seul sur cette importante négociation; mais il est curieux par le jour nouveau sous lequel il la présente avec l'originalité de son esprit. On pourra s'en étonner. Cette communication ne serait à coup sûr pas faite au public si quelqu'un des acteurs de cette scène vivait encore; mais ils ont tous disparu les uns après les autres, et leurs faits et gestes n'appartiennent plus qu'à l'histoire qui a mission de les connaître et de les apprécier.

« Enfin, » dit-il, dans sa dépêche du 15 novembre, « le congrès a commencé pour la Suisse. Hier nous reçûmes une invitation des ministres Capodistria et Canning de nous rencontrer chez lord Stewart aujourd'hui à midi dans le but de parler des affaires de notre pays. Cette réunion fut précédée d'une entrevue entre les trois envoyés de la Confédération. Nous fîmes d'accord sur les objets d'utilité et d'importance générale; l'indépendance, la liberté de notre patrie, notre neutralité, les frontières et une ligne militaire devaient être reconnues et garanties par les puissances. Mais à peine l'objet des prétentions territoriales<sup>2</sup> fut-il entamé que la divergence d'opinion se manifesta, et nous décidâmes d'abandonner à l'opinion et à la sagacité de chaque député de discuter cette affaire dans l'aréopage ministériel, comme cela lui conviendrait. Quelle sagesse! quelle prudence! Nous nous rendîmes à l'hôtel de l'ambassade d'Angleterre.

<sup>1</sup> Comme envoyé de la Confédération, c'était d'ailleurs à la Diète qu'il les adressait de concert avec ses collègues.

<sup>2</sup> Ces réclamations concernaient les prétentions des gouvernements de Berne, Uri, Schwytz, Unterwald le bas, Zug, Glaris et Appenzell sur les pays qui leur avaient autrefois appartenu.

» M. Canning nous introduisit dans l'assemblée des ministres, où nous trouvâmes milord Stewart, M. le Baron de Stein, M. Humbold et M. de Wessenberg qui présidait l'assemblée. MM. Capodistria et Canning prirent place avec les ministres. Le président nous invita d'une manière honnête et bienveillante à catégoriser les objets que nous avions à traiter au congrès. M. Reinhard prit la parole et dans un discours assez gauche il manifesta les prétentions et les désirs de la Suisse. Il n'y avait ni éloquence, ni précision, ni ordre logique dans son exposé; tout y était confondu. Il se référa à ses collègues. Je résumai en peu de mots l'expression de reconnaissance et le tribut de gratitude que nous apportions aux puissances alliées, la demande de la reconnaissance de notre indépendance, la neutralité comme la seule garantie de notre indépendance, et comme moyen la restitution de nos anciennes frontières et une ligne militaire qui puisse être défendue avec facilité et promptitude par un petit peuple, pauvre en ressources, mais respectable par son caractère et sa loyauté. M. Reinhard poussé par un zèle, qui d'après mon avis a dépassé son instruction avait naïvement exposé au comité l'impossibilité où était la Suisse de terminer par elle-même les différends qui la divisaient. Je déclarai franchement que je ne partageais pas son opinion; que je pensais que nous avions encore assez d'énergie, de justice et de générosité pour finir cette affaire par nous-mêmes; mais qu'envisageant cet objet comme très secondaire, je me réservais de le discuter dans son temps. Le venin qu'avait fait couler M. Reinhard dans sa préface incohérente, avait fait de ma tête un petit volcan, que je voulais comprimer. Je désirais me retirer. Mais M. le baron de Stein, ministre de Russie, m'interpella et voulut que j'indicasse le moyen que nous avions de terminer. Je vais le faire en peu de mots, répondis-je, pour ne pas abuser des moments précieux de Vos Excellences. Mon premier principe régulateur est de m'opposer à tout ce qui peut blesser ou compromettre l'honneur national, et je sacrifie tout à cette idole d'un peuple libre. Une médiation ou intervention étrangère est, suivant moi, incompatible avec ce principe. Le second est de consolider notre existence politique et notre organisation fédérale. Toute décision portée par un tribunal qui ne serait pas reconnu par tous les cantons, entraverait cette œuvre salutaire, et laisserait au parti qui ne plierait que momentanément sous le joug d'un jugement étranger et contraire à ses intérêts, un avenir où il placerait sa confiance, le désir de renverser l'ordre qu'il croirait illégalement établi. Guidé par ces considérations, je pensais que les Suisses devraient recourir à cet usage antique et respectable qu'avaient consacré nos pères, qui dans des contestations se choisissaient eux-mêmes des arbitres pour terminer. M. Reinhard répliqua qu'il était fâché de voir l'honneur national mêlé dans cette circon-

» stance, qu'il y tenait autant qu'un Suisse pouvait y tenir,  
 » et il débita une quantité de phrases qui devaient être fran-  
 » çaises et que je ne compris pas. Il finit par déclarer que  
 » jamais les Suisses ne s'entendraient sur ce moyen. Je me  
 » levai et dis qu'il ne s'agissait pas dans ce moment d'un  
 » objet aussi peu essentiel ; mais que dans tous les cas un  
 » conseil paternel de la part des puissances appelées à ga-  
 » rantir notre indépendance aurait son effet, et porterait  
 » les confédérés à choisir ce moyen patriarcal, qui finirait  
 » tout sans blesser l'honneur national. M. Wessenberg nous  
 » déclara qu'ils rendraient compte à leurs souverains respec-  
 » tifs du résultat de cette séance, qu'il ne doutait pas un  
 » moment que, vu l'intérêt que nous inspirions aux monar-  
 » ques, nos demandes nous seraient accordées ; que pour les  
 » objets secondaires, qui nécessiteraient des explications et  
 » renseignements, les ministres prendraient la liberté de nous  
 » appeler. M. de Humboldt s'approcha de moi et me dit :  
 » Monsieur, soyez sûr que nous n'attenterons pas à l'honneur  
 » national de la Suisse et que nous trouverons moyen d'allier  
 » nos sentiments de considération avec votre bonheur et votre  
 » tranquillité. Ainsi finit cette séance. On voyait sur le visage  
 » de nos arbitres l'expression d'intérêt et de bienveillance  
 » qu'ils éprouvaient à notre égard. »

Voilà certainement un jugement bien sévère sur le compte de M. le bourgmestre Reinhard. Il y a même plus que de la sévérité ; on aperçoit un peu de dépit, une certaine rivalité. Non que M. Montenaeh fut jaloux ; une pareille bassesse de sentiments n'est jamais entrée dans son âme. Mais enfin M. Reinhard et lui n'étaient pas tout-à-fait sous les mêmes drapeaux, et cela suffit, même chez les hommes supérieurs, pour n'être pas complètement justes, surtout dans les moments de vive discussion comme ceux où cette dépêche, d'une nature d'ailleurs toute confidentielle, a été écrite.

Il est possible que M. Reinhard s'exprimât avec peine en français ; ce n'était pas sa langue. Il passe même généralement pour avoir eu des idées un peu confuses ; mais ce n'en était pas moins un grand magistrat. La Suisse ne doit jamais oublier la conduite pleine de sagesse qu'il tint comme landammann de la Suisse en 1813 au moment où elle était envahie à la fois par les armées étrangères et par les vieilles haines et querelles de partis. Il connut son époque ; il opposa une volonté ferme à ceux qui voulaient reconstruire une Suisse des XIII cantons et s'exposer par là à voir la guerre civile se rallumer de toutes parts. Ses ennemis ont prétendu qu'il avait agi par un sentiment de jalousie envers l'état de Berne, dont il craignait de voir renaître la prépondérance. Il y a des gens qui ne veulent jamais croire au bien et à la vertu. Quant à nous, nous ne craignons pas de déclarer que M. Reinhard a rendu les plus grands services à son pays et qu'il l'a sauvé par sa prudence. Que n'est-il encore du nombre des vivants pour entendre cette profession de foi peu importante sans doute, mais franche et sincère.

Nous avons extrait des dépêches de M. Montenaeh tout ce

qui peut jeter du jour sur cette mémorable époque de 1814 en ce qui concerne la Suisse et le canton de Fribourg principalement. Ecrivant sa biographie nous avons dû choisir de préférence ce qui pouvait faire le mieux connaître son individualité.

Son séjour à Vienne n'offre plus rien de remarquable si ce n'est l'observation du spectacle curieux que présentait le congrès à la nouvelle du débarquement de Napoléon. Les esprits semblaient frappés de terreur. Le prince de Talleyrand surtout n'était plus reconnaissable. Je n'aurais jamais cru, disait-il dans la conversation, que la peur pût rendre les hommes si petits.

La députation de la Suisse obtint du congrès la plupart des demandes qu'elle était chargée de lui adresser, du moins les plus importantes, et l'envoyé fribourgeois réussit par son adresse et surtout par sa fermeté à tirer son gouvernement de toutes les difficultés qui l'entouraient. Si le parti constitutionnel avait envoyé à Vienne un homme de tête, il est probable, d'après les dispositions dans lesquelles on était à Vienne à l'égard de Fribourg, que M. Montenaeh n'aurait pas été aussi heureux dans sa mission.

Rentré dans ses foyers après la dissolution du congrès, il jouit pendant quelque temps de la considération et de l'influence qui lui étaient dues sous un régime dont il était le restaurateur. Mais il était dans sa destinée de rencontrer toujours le clergé sur son chemin. L'admission des Jésuites en 1818 fut une pomme de discorde jetée au milieu du gouvernement. On prit de part et d'autre la chose fort au sérieux. Six membres du Conseil d'Etat protestèrent contre cette mesure dans un écrit qui fit beaucoup de bruit en Suisse<sup>1</sup>. Cette pièce finissait par ces mots : « L'union a disparu à jamais. » Il tint d'ailleurs à peu de chose que les événements survenus en 1830 ne s'accomplissent en 1818. Une scission devait s'opérer en plein Grand Conseil. Déjà un des chefs de la république était levé dans ce but, lorsque sur une interpellation il se rassit sur son siège.

Président du Conseil d'Education pendant toute cette période, M. Montenaeh s'appliqua à réaliser son projet favori, celui de l'amélioration de l'instruction primaire, à laquelle il se rendit en effet fort utile. La tenue des classes fut régularisée, la durée de leur fréquentation fixée jusqu'à un âge déterminé et rendue obligatoire, les régents soumis à un examen et leur sort amélioré soit par une augmentation de leur traitement soit parce qu'ils furent rendus plus indépendants des communes, auxquelles il ne fut plus permis de les renvoyer à volonté. Il voulait qu'on s'attachât bien plus à former le cœur qu'à orner l'esprit, et déplorait avec raison l'erreur des États où tout semble fait pour le développement de l'intelligence et presque rien pour celui de la conscience.

C'est ainsi que M. Montenaeh préparait par des voies insensibles, mais sûres, l'émancipation du peuple fribourgeois,

<sup>1</sup> Ce furent S. E. M. l'Avoyer Werro, MM. Montenaeh, Philippe Remy, Fégely, Mäder et Schaller.

qui était à cette époque beaucoup plus étranger à ses propres affaires qu'aucun autre canton de la Suisse et même que la plupart des monarchies qui l'entourent.

Une mesure utile fut encore prise dans l'intérêt de l'éducation. Les régents devaient être appelés successivement à une espèce d'école normale qui se tiendrait tous les ans, sous la direction du P. Girard, dans le couvent d'Hauterive, qui voulut bien s'y prêter alors avec la même obligeance qu'il le fait aujourd'hui. La première réunion eut lieu en 1822; mais un cri d'alarme se fit alors entendre dans le gouvernement, et il fut décidé qu'on ferait halte dans la voie où l'on était entré. Le P. Girard fut éloigné de l'école de Fribourg, qu'il avait créée et vivifiée pour l'honneur de son pays. Les réglemens de l'école primaire furent modifiés et il ne fut plus question de l'école normale d'Hauterive.

Privé depuis long-temps de toute influence sur la politique du gouvernement, M. Montenach prit le parti de se renfermer, du moins en Grand Conseil, dans un profond silence. Des années se passèrent sans qu'il ouvrît la bouche, et comme quelqu'un, qui n'était pas de son bord, lui disait un jour qu'il paraissait avoir perdu la voix, priez Dieu, répondit-il, que je ne la recouvre jamais.

Il la recouvra en effet en 1830, et ce fut pour faire entendre des paroles pleines de force, de sagesse et de modération. Nommé Avoyer-président du Conseil d'Etat, c'est à lui qu'on doit cette marche digne et ferme que prit le gouvernement pendant les deux années de sa première présidence. Peut-être fut-il moins heureux dans la seconde, deux années plus tard.

Des écrits violents, où l'on attaquait à la fois sa religion et son caractère, avaient été publiés contre lui. Il eut le tort d'y faire attention. Comme on le connaissait irascible et disposé d'après le premier mouvement de son âme aux mesures énergiques, on a fait tout au monde pour l'irriter, pour le faire sortir de l'impassibilité qu'il s'était prescrite les premières années de sa présidence.

C'est surtout à l'époque de sa réélection au Grand Conseil par la ville de Fribourg en 1837 qu'on vit paraître contre lui les diatribes les plus furibondes. Au lieu de les dédaigner, il se laissa à son tour aller trop loin dans les discours qu'il tint à cette occasion. Ses véritables amis ont regretté que sa conduite, dans ces moments de surexcitation, eût une teinte de radicalisme, qui était cependant bien éloigné de sa manière de voir; car il était essentiellement homme gouvernemental, c'est-à-dire qu'il voulait que le pouvoir fût fort et respecté. Il s'était fait une loi de ne rester jamais en dehors des luttes et des agitations des partis, afin de conserver l'influence à ceux qui possèdent et qui sont capables de mener les affaires à bien. Il avait à cet égard les principes de Solon. Il n'en est pas moins vrai que sa manière d'agir à l'époque dont nous parlons a fait tort à son parti et qu'elle a contribué à lui faire perdre la majorité.

Deux membres du Conseil d'Etat devaient sortir par le sort en 1838, et le sort désigna M. l'avoier de Diesbach et M. l'ancien avoyer de Montenach. Ce fut une bonne fortune pour ceux qui depuis long-temps en voulaient à ces deux respectables magistrats. Ils ne furent réélus ni l'un ni l'autre; et c'est ainsi qu'on vit une majorité qui se disait conservatrice jeter au vent comme une paille inutile les deux nestors, les deux chefs du gouvernement, occupant l'un et l'autre, sous tous les rapports, la première position sociale dans le Canton, après un demi-siècle de magistrature et de services rendus. M. Montenach, qui s'attendait à cet événement, en reçut la nouvelle avec la plus parfaite indifférence, et personne ne l'en a vu témoigner le moindre regret. Il était d'ailleurs résolu de se retirer prochainement des affaires. Il est resté dès lors simple membre du Grand Conseil, où il votait avec l'opposition, s'intéressant à tous les projets utiles, à toutes les idées généreuses.

Il est mort le 5 juin 1842, à l'âge de 76 ans et ayant conservé l'usage de toutes ses facultés.

M. Montenach a eu le sort de tous ceux qui s'élèvent par leurs talents et leur caractère au dessus du reste des hommes. Il a eu beaucoup d'amis et d'ennemis. Il avait pour principe qu'un gouvernement ne saurait mettre trop de convenance dans ses actes, même dans ses actes extérieurs, surtout un gouvernement républicain, parce qu'il repose essentiellement sur la considération morale, et qu'il n'est pas entouré de cet appareil qui sous les autres formes sociales impose à la multitude. Sa personne inspirait d'ailleurs naturellement le respect. Il savait comme chef du gouvernement, dans les circonstances solennelles, prendre un ton digne et élevé. C'est ainsi qu'il fit une allocution très remarquable aux préfets réunis en 1831 devant le Conseil d'Etat pour y prêter serment à la nouvelle constitution. Une circonstance plus remarquable encore fut celle où il quitta la présidence en 1833. Il est impossible de parler avec plus de noblesse et d'une manière plus gouvernementale qu'il le fit dans cette circonstance. C'était le langage d'un homme qui n'appartient à aucun parti, à aucune coterie, mais qui les domine tous par l'ascendant de sa raison et la fermeté de son caractère. On est accoutumé à juger de l'importance des hommes et des gouvernements par la grandeur des intérêts qu'ils représentent; sous ce rapport celle du Conseil d'Etat du canton de Fribourg est bien imperceptible sans doute sur la scène de ce monde. On sentait cependant qu'on était quelque chose quand on était présidé de cette manière, parce que la grandeur morale met aussi son poids dans la balance. M. Montenach a peu parlé en Grand-Conseil depuis que la majorité y avait changé. Il avait un grand tact pour distinguer le possible de ce qui ne l'était pas, et il n'aimait point les luttes inutiles. Il préférait attendre, et il avait d'ailleurs appris dans sa longue carrière que la patience est une assez bonne recette en politique.

En général il avait peu de goût pour les petites affaires, où tant de gens excellent, et comme dans les très petits Etats il

est bien rare qu'il y en ait de grandes, il s'ensuit qu'il semblait souvent sommeiller; ce qui explique la baisse de son influence sous tous les gouvernements dans les circonstances ordinaires. Mais survenait-il des incidents imprévus, quelque événement majeur, c'est alors qu'il se réveillait et qu'on voyait toute l'étendue de son esprit. Il parlait alors soit en Grand-Conseil, soit en Conseil d'Etat avec un entraînement auquel il était difficile de résister; ce n'est pas qu'il cherchât l'appareil des phrases, qu'il visât à l'effet; ses discours auraient pu être plus corrects; mais il y avait tant de conviction dans ce qu'il disait, ses paroles portaient tellement des entrailles qu'il produisait toujours une grande impression. On reconnaissait un homme habitué à de profondes méditations. Il ne dédaignait pas le sarcasme, pour lequel il avait même un peu trop de penchant et qui a contribué à augmenter le nombre de ses ennemis; mais on lui doit cette justice qu'il ne s'est jamais servi de cette arme redoutable qu'avec la gravité que pourrait avouer quelle assemblée législative que ce fût, et non pour exciter d'ignobles applaudissements.

Personne ne fut plus que lui dédaigneux de la popularité, cet écueil de tous les gouvernements représentatifs. Il regardait en pitié toutes ces misérables manœuvres par lesquelles des hommes publics cherchent à se maintenir en crédit, se font prôner dans les journaux et cajolent l'opinion. Bien que très susceptible et irritable au premier abord, à la première contradiction, il ne conservait point de rancune. Il faut avoir vécu dans son intérieur pour juger de la bonté de son âme, de ses grands sentiments de religion et de son attachement au catholicisme.

Tel est l'homme qu'on voulait cependant faire passer pour irréligieux, parce qu'il avait été habitué soit par des traditions de famille, soit par l'étude de l'histoire, à considérer l'intervention du clergé dans les affaires temporelles comme dangereuse pour les républiques, comme un obstacle à l'indépendance d'action d'un gouvernement et préjudiciable tôt ou tard au clergé lui-même. Il avait à cet égard les principes de l'ancienne magistrature française et du sénat de Venise. C'est assez dire qu'il était seulement sur ses gardes et non en état d'hostilité et que sa manière de voir sur ce point n'avait rien de commun avec la haine très peu philosophique du dernier siècle, dont le retentissement ne se fait encore que trop sentir dans le nôtre. Il voulait, il appréciait

l'influence morale, l'action bienfaisante du clergé dans la sphère de ses sublimes fonctions, mais il ne pouvait souffrir qu'il dominât le gouvernement.

Un reproche qu'on peut lui faire à plus juste titre c'est de n'avoir pas toujours envisagé les affaires avec le sérieux qu'elles méritent, mais plutôt comme des espèces de jeux où son esprit aimait à s'exercer. Bien que ce travers ait été principalement celui de son début dans la carrière politique, sa vieillesse n'en a pas été tout-à-fait exempte. De là vient que sa conduite a paru quelquefois un peu énigmatique.

On doit en convenir, il lui manquait quelque chose pour conduire les hommes et les affaires, puisqu'il a fini par être en minorité sous tous les régimes. C'est ainsi que sous ceux de la Médiation et de la Restauration il avait vu disparaître son crédit et qu'il en était de même sous le gouvernement actuel quelques années avant sa mort. Indépendamment que le travail lui répugnait, il se reposait trop sur la force de son caractère et l'efficacité des mesures dont les circonstances du temps, toujours plus ou moins variables, pouvaient lui offrir l'opportunité. Parce que l'énergie lui avait réussi quelquefois, il croyait qu'elle lui réussirait toujours; mais rien n'est plus difficile que de juger avec calme, surtout dans l'administration d'une république infiniment petite, du degré de tension qu'on peut employer. Les mesures énergiques, quand elles ne sont pas absolument nécessaires, sont presque toujours dangereuses. Elles provoquent une violente réaction, que la mobilité des institutions démocratiques favorise singulièrement.

Comme homme privé M. Montenach était doué des qualités les plus recommandables. Il avait cherché et trouvé le bonheur dans la vie d'intérieur, dans l'isolement où il recevait quelques amis, justes appréciateurs de ses qualités. Bien que possesseur d'une belle fortune, pour notre pays, il avait conservé les goûts les plus simples, autant par principe d'économie que pour ne pas fournir à d'autres des prétextes de luxe et de dépense. Il était d'ailleurs d'un commerce sûr et agréable, fidèle à ses amitiés. En résumé, on peut affirmer qu'il a fait honneur à son Canton par ses talents et son caractère, malgré quelques erreurs inséparables de l'humanité, surtout dans les temps de troubles et de commotions au milieu desquels il a vécu.

H. CHARLES,  
Conseiller d'Etat.

## AGRICULTURE.

### DES DIVERS MOYENS

#### DE REMÉDIER À LA DISETTE DES FOURRAGES.

Si la nourriture et l'élevé d'un nombreux bétail sont la base de toute bonne Agriculture, non seulement pour la richesse de ses produits et comme élément de travail, mais encore essentiellement comme moyen de produire beaucoup d'engrais, les moyens d'y parvenir ont une importance d'autant plus grande pour le canton de Fribourg que son bétail et ses chevaux constituent dès long-temps et constitueront probablement toujours le principal élément de sa richesse.

La mauvaise récolte des prairies (on l'évalue à deux tiers au plus d'une bonne année), une sécheresse presque continue qui fait craindre que les céréales ne soient peu productives en paille, enfin les dégâts causés par les vers-blancs dans une bonne partie du canton, doivent éveiller vivement la sollicitude des Agriculteurs.

Dans ces circonstances il est de notre devoir d'appeler l'attention des propriétaires de bétail sur les moyens les plus propres à remédier à une disette de fourrages. Nous les conjurons de ne pas attendre que la misère frappe à la porte de leurs écuries pour se mettre à l'abri de ses désastreux effets, et de ne pas s'exposer par une coupable imprévoyance ou à devoir se défaire de leur bétail à vil prix, sans avoir ensuite les moyens de repeupler leurs étables, ou à faire souffrir la faim à leurs bestiaux, à les nourrir de branches de sapin comme dûrent le faire, il y a peu d'années, les contrées de la Gruyère, et à occasionner ainsi une grande diminution de leur valeur, et peut-être de plus grand maux encore en posant par là le germe de maladies meurtrières et épizootiques.

Pour un agriculteur soucieux et prévoyant il est deux sortes de moyens de parer à la disette des fourrages, et nous croyons qu'ils doivent l'un et l'autre être mis en pratique.

Le premier consiste à diriger dès-à-présent ses cultures de manière à se procurer de bonne heure au printemps des fourrages verts abondants pour la nourriture des bestiaux, pour ne pas s'exposer à anticiper sur la récolte des prés et sur l'hivernage de l'année suivante. Le second moyen se trouve dans l'emploi mieux raisonné et plus économique du fourrage lui-même et dans l'utilisation de tous les nutritifs qui peuvent avec succès suppléer à son insuffisance.

Sous le premier point de vue nous recommandons essentiellement et par dessus tout la culture de la *Vesce*, mieux connue chez nous sous le nom de *Pesette*.

Il existe deux variétés principales de vesces (*vicia sativa*) : celle de printemps, qui se sème de mars en mai et quelquefois jusqu'en juin, et celle d'hiver qui se sème en automne.

Cette plante offre au cultivateur qui ne possède que des terres arables, le moyen de nourrir autant de bestiaux que

celui qui possède de bonnes prairies. Sa culture s'étend chaque année en Angleterre, en Belgique et en France. Pendant qu'elle occupe la terre, elle produit autant de nourriture verte que le plus riche pâturage, et peut être consommée assez tôt pour qu'on lui fasse succéder, dans la même année, une récolte de choux, de rutabagas, ou même de pommes-de-terre, à laquelle on peut faire succéder une de blé de mars, d'orge, d'avoine ou de légumes; et l'on aura ainsi trois récoltes en deux ans, sans avoir fatigué aucunement le sol.

La vesce nourrit bien les chevaux, et engraisse les moutons et les bêtes à cornes : elle est excellente pour provoquer la sécrétion du lait chez les vaches, les brebis et les juments; elle convient à toutes les situations et vient dans presque toutes les sortes de terres. Un de ses principaux avantages est d'engraisser la terre, pour y cultiver immédiatement des raves, navets, rutabagas, ou des choux, et de commencer ainsi une succession de verdages propres à engraisser une grande quantité d'animaux, et de procurer, dans les lieux les plus éloignés des villes, une grande abondance de fumier et d'urine, sources puissantes de fertilité. Une rotation judicieuse de vesces, rutabagas, choux, pommes-de-terre et sainfoin peut s'obtenir facilement, en même temps qu'elle enrichit la terre; et par son moyen l'on peut décupler la valeur des terres les plus stériles.

La vesce d'hiver peut être semée immédiatement après la moisson du froment ou de l'épautre : l'usage est de la semer dans la dernière moitié d'août, dans tout le cours de septembre et la première moitié d'octobre; on pourrait même attendre jusqu'à la fin si le temps était pluvieux; mais si le sol est pauvre et dans une position élevée, et en général dans nos contrées il convient mieux de semer en août. Si l'on en sème une certaine étendue, il est sage de semer à diverses époques, pour avoir, l'année suivante, une succession de récoltes vertes.

La vesce de printemps produit bien moins que celle d'hiver, et est plus exposée aux inconvénients de la sécheresse. Leurs propriétés et leur valeur sont les mêmes, et comme celle de printemps est plus tardive, il peut convenir d'en avoir une certaine étendue pour succéder à l'autre. Elle se recommande principalement, pouvant être semée jusqu'en juin sur les terres fortes et fraîches, comme une précieuse ressource pour parer au manque de fourrage, lorsque l'on voit que la récolte des prés ou des herbes artificielles s'annonce mal.

#### CULTURE.

Immédiatement après que le froment ou l'épautre ont été enlevés du champ, ce qui a lieu dans le mois d'août ou au commencement de septembre, il faut se hâter d'en arracher et enlever la chaume. On suppose que la terre soit nette de mauvaises herbes. Le cultivateur fera transporter chaque

jour la quantité de fumier qu'il jugera nécessaire pour la journée : ce fumier sera répandu, la vesce sera semée par dessus et couverte immédiatement par des tranches de terre minces et étroites, renversées par une charrue légère; elle pourra être couverte encore plus promptement par une charrue à double ou triple soc, suivie d'une herse légère, ou même d'une herse épineuse. Si la terre n'est pas parfaitement nette de mauvaises herbes, il sera préférable, après l'avoir fumée, de la retourner par un labour ordinaire, puis de semer les vesces à la volée et de les couvrir ensuite avec la herse. Il faut recouvrir la graine avec soin, pour la préserver des pigeons qui en sont très avides.

Il est bon de semer avec les vesces d'hiver un peu d'orge d'hiver ou de seigle, et avec les vesces de printemps un peu d'avoine ou de seigle ou d'orge de printemps, pour les soutenir et les ramener.

Il faut pour une pose de terre six à sept quarterons de vesces et deux quarterons d'orge, de seigle ou d'avoine.

Lorsque la semence est couverte, il faut établir et nettoyer soigneusement les rigoles d'écoulement, pour que la terre ne soit pas trop humide en hiver, ce qui exposerait les vesces d'hiver à périr. Au mois de mars, lorsque la terre est sèche, il faut passer un rouleau sur le champ, pour que, le terrain étant aplani, on puisse faucher ensuite plus facilement. S'il paraît des chardons ou autres grandes herbes, il faut les arracher.

Dès lors il n'y a plus rien à faire jusqu'à la floraison de la vesce, qui arrive vers le milieu du mois de mai. C'est le moment de faucher la plante chaque jour et de la transporter à l'étable pour la nourriture des bestiaux, en usant toutefois des précautions nécessaires pour les fourrages très succulents et nourrissants.

La vesce convient à toutes les sortes de terres, mais particulièrement aux terres fortes qu'elle dispose beaucoup mieux qu'une jachère d'une année à recevoir du froment.

M. Checket, de Belgrave Hall, près de Leicester, a cultivé alternativement, pendant dix ans, du froment et de la vesce, sur quelques acres de terre forte, avec un grand succès. La vesce était semée en rayons distants de six pouces. Les deux récoltes étaient hachées à la main, en mars ou avril. La vesce était fauchée en vert et consommée à l'étable. M. Checket hersait tous ses froments en mars, puis semait par dessus trente boisseaux<sup>1</sup> de suie ou d'os en poudre par acre<sup>2</sup>. Son froment de Talaveira, semé dans la dernière quinzaine de février, dans cette rotation, lui a rendu de quarante à quarante-huit boisseaux par acre.

Plusieurs autres ont cultivé, pendant long-temps, le froment et la vesce alternativement. Pour assurer le succès de

<sup>1</sup> Le boisseau est de deux quarterons et deux émines de la mesure Suisse.

<sup>2</sup> L'acre est d'une pose suisse, moins quatre perches et cinquante pieds.

cet alternat, il suffit de labourer assez bien la terre pour qu'elle puisse produire de bonnes récoltes de vesces, de betteraves de choux ou de pommes-de-terre. Chacune de ces productions donne autant de profit que le froment, et en les lui faisant constamment succéder, on s'assure un fort beau revenu annuel, même en calculant la valeur des denrées à des prix peu élevés. Avec une telle distribution de récoltes et un tel produit, un laboureur intelligent et actif n'a point à redouter la baisse des prix ni la stagnation du commerce; il peut abandonner à ceux qui n'entendent pas leur affaire la tâche odieuse des lamentations perpétuelles.

Il y a 30 à 40 ans, à peine cultivait-on une demi-pose de vesces pour en récolter la graine; aujourd'hui, dans les pays où l'on connaît l'Agriculture perfectionnée, elle est introduite comme fourrage vert dans tous les assolements réguliers des terres arables, et elle est ainsi traitée par tous les meilleurs agriculteurs de la Belgique et de plusieurs comtés d'Angleterre, au point que personne ne peut y prétendre au titre de bon cultivateur, s'il ne cultive la vesce sur une grande étendue.

Sans vouloir en exiger autant des cultivateurs fribourgeois, nous les exhortons à bien calculer, dès ce moment, les ressources de leur hyvernage en proportion du bétail qu'ils ont l'habitude de garder. Que si cet examen rigoureux leur fait entrevoir un déficit possible, nous leur conseillons de semer incontinent des vesces d'hyver, qui leur fourniront, de très bonne heure au printemps, une abondante récolte de fourrage vert, en attendant l'alpage ou le moment de faucher les trefles ou les autres herbes fourragères. Que si les trefles semés cette année ont souffert de la sécheresse au point de donner, l'année prochaine, une récolte incomplète et insuffisante, ils pourront y suppléer encore en semant au printemps des vesces de printemps, qui pourront être suivies d'une belle récolte de froment, ainsi que nous venons de l'expliquer.

Examinons maintenant les moyens de parer à la disette par un meilleur emploi des fourrages et de leurs surrogats.

Parlons d'abord de ceux-ci :

*Les fèves*, soit coupées en fleurs, soit lorsque leurs gousses sont formées, donnent un bon fourrage. Elles entrent très bien dans la composition des hyvernages. La petite espèce, appelée féverolle, est celle adoptée généralement pour cet usage.

*Les pois* peuvent, comme les vesces, être semés sur les jachères; on les coupe quelquefois en fleurs, mais mieux lorsque la plus grande partie des cosses sont formées; le pois gris est très avantageux pour les terrains secs.

*La moutarde blanche* se sème ordinairement sur les chaumes, immédiatement après la récolte, au moyen d'un léger labour. Ce semis, s'il est favorisé par la saison, croît promptement et fournit une excellente nourriture pour les vaches jusqu'aux gelées. On la regarde même comme si bonne que dans plusieurs contrées on lui donne le nom de *plante au beurre*. Il faut six à sept livres de graine par pose.

La *spergule* partage avec la moutarde l'avantage d'utiliser le sol peu de temps après la moisson, et de procurer jusqu'aux gelées un pacage et un fourrage fort recherché des vaches. Dans une partie des Pays-Bas, où cette plante est très cultivée, le beurre des vaches qui en sont nourries est regardé comme d'une qualité supérieure, et désigné sous le nom de *beurre de spergule*. Elle réussit le mieux sur des sols sablo-argileux. Cette graine, très fine, doit être fort peu recouverte. On en sème sept livres par pose.

L'*orge*, *escourgeon*, la *grosse orge nue* donnent un bon fourrage vert, qui convient parfaitement aux animaux fatigués ou malades. On peut également en former un fourrage sec. Il en est de même du *seigle*, et surtout du *seigle de la St-Jean*. Ce dernier, semé vers l'époque dont il a pris le nom, peut être fauché en automne, puis pâturé en hiver par les moutons. On le laisse monter au printemps et il fournit encore une abondante récolte en grains.

L'avoine aussi procure un fourrage assez abondant; mais on la fait plus particulièrement entrer dans la composition des dragées (bataille). Parmi ces dernières il en est une fort usitée dans le département de l'Ain en France, qui est très recommandable sous le rapport de son produit. Elle est formée de cinq décalitres de sarrasin, trois de vesces de printemps, deux d'avoine, trois de maïs et deux kilogrammes de millet par hectare.

Nous avons dit ailleurs combien se recommandent les carottes, les raves, les navets. Les espèces préférables sont la carotte blanche sucrée, collet vert hors de terre, la rave à forme ronde et aplatie, le navet de Suède (rutabaga) celui du Norfolk, et le turneps hâif.

Le feuillage des arbres et des arbrisseaux forme une bonne nourriture pour les bestiaux, soit à l'état vert, soit desséché. D'après diverses expériences, on a reconnu que les feuilles de chêne, à l'état sec, contiennent 80 p. 100 de parties nutritives; celles de frêne 81  $\frac{2}{3}$ ; celles d'orme 81; celles de charme 76; celles d'érable 77; d'acacia 78  $\frac{1}{2}$ ; celles de hêtre 72  $\frac{1}{2}$ ; celles de peuplier 76  $\frac{1}{2}$ ; celles d'anne 74  $\frac{1}{2}$ ; celles de saule plus de 80; celles de tilleul 81  $\frac{1}{2}$ ; enfin, celles de bouleau 72  $\frac{1}{2}$ . Les feuillages doivent être récoltés dans la sève d'août, lorsque l'extrémité des pousses est encore herbacée; on les laisse 24 heures au grand air, et on les serre dès qu'ils sont flétris; si le soleil était très chaud, on pourrait rentrer le soir ceux qu'on aurait coupés le matin. Les feuilles de vignes, dans les provinces méridionales de France sont, aussitôt après la vendange, placées dans des tonneaux avec de l'eau, qui les recouvre constamment d'un pouce au moins. Dans cet état, elles se conservent vertes et fraîches jusqu'au printemps, et sont très recherchées par les bestiaux. — Quant aux feuilles de frêne, une Commission nommée au sujet d'un mémoire de M. Francoz, sur le semis et la culture du frêne commun, a reconnu que le lait fourni par les vaches auxquelles on donne des feuilles de frêne est plus abondant mais moins blanc qu'à

l'ordinaire; que le beurre, plus consistant et d'un jaune plus doré, acquiert une saveur très agréable, analogue au goût de noisette; que cependant, lorsque la nourriture avec la feuille de frêne est exclusive, la saveur en se développant davantage, tend à dégénérer en un goût fort, qui toutefois ne se maintient pas après la cuisson. Du reste, l'expérience confirme un fait connu, savoir: que les produits provenant de la nourriture avec les feuilles de frêne mêlées à d'autres fourrages, sont d'une qualité supérieure à ceux de la nourriture avec le foin seul.

Nous recommandons encore de semer beaucoup de raves sur les chaumes. C'est une ressource précieuse, qui depuis longtemps est mise à profit en Suisse. Nous avons acquis par l'expérience de plusieurs années, la preuve certaine qu'elles réussissent très bien dans ce Canton, pourvu que l'on ne tarde pas à labourer et semer, aussitôt la moisson enlevée.

On peut aussi, en juillet, semer du tresse ordinaire avec du blé noir, méthode qui réussit très bien quand celui du printemps a manqué; semer encore avec le blé noir ou le Rey-grass d'Italie du tresse incarnat sur les chaumes, ou sans blé noir pendant le courant d'août ou de septembre. Toutes ces ressources pourraient s'entamer au milieu de mai.

Les moyens d'économiser le fourrage, sans le préjudice de la bonne nourriture des animaux, sont de diverses espèces. Nous allons les énumérer, puis les examiner successivement. Nous ne présentons pas aux agriculteurs fribourgeois des théories d'un succès problématique. Ces divers moyens sont pratiqués dès long-temps par les cultivateurs flamands; les fermiers anglais qui, de nos jours, ont poussé au plus haut degré l'art d'élever et d'engraisser les bestiaux et les chevaux, en font généralement la plus heureuse application. Leur adoption dans le canton de Fribourg lui procurerait l'avantage de nourrir, avec la même quantité de fourrages, un bien plus grand nombre de bestiaux qu'il ne le fait actuellement.

Il est un premier moyen de faire profiter beaucoup plus les fourrages secs destinés aux bestiaux: Il consiste à les hacher comme l'on hache la paille pour les chevaux. Ce mode présente une notable économie, que quelques-uns portent jusqu'à la moitié du fourrage consommé sans cette façon.

Un autre moyen consiste à arroser les fourrages secs et à les immerger d'eau; on peut ainsi, en diminuant d'un tiers la ration, voir les animaux aussi bien entretenus qu'avec la ration entière donnée à l'état sec. Ce moyen deviendra plus actif encore si l'on en fait l'application aux fourrages hachés.

On obtient de plus grands avantages encore en faisant cuire à la vapeur les fourrages hachés.

La paille peut aussi, au moyen d'une sage préparation, devenir un aliment substantiel et offrir une grande ressource.

Enfin, on peut faire une économie très considérable de fourrages, en ne donnant jamais d'eau aux bestiaux sans le mélange de quelques farineux ou oléagineux, ou en mêlant une certaine quantité de son ou de recoupe au sel qu'on leur donne à lécher. Un Agriculteur de ce canton, en usant seule-

ment de ce dernier moyen, a porté, les deux derniers hyvers, à 18 pièces de gros bétail son hyvernage qui, d'après la quantité de ses fourrages, n'eut pas dépassé 14 pièces. Il a employé à cet effet chaque semaine un sac de son, dont l'achat lui coûtait 48 baches. Il lui en a donc coûté pour achat de son pendant les vingt-huit semaines qu'a duré l'hyvernage, 134 fr. 40 rap.; ce qui fait révenir à 33 fr. 60 rap. l'hyvernage de chacune des quatre pièces de bétail qu'il a pu nourrir de plus par cette méthode. Nous nous sommes assurés que ce bétail fut constamment bien nourri, presque à l'état de gras. Il en eut été bien autrement si ce fermier avait ajouté à cette sage prévoyance la précaution de hacher ses fourrages. Nul doute qu'il n'eût par-là augmenté encore de quelques têtes de bétail l'état de son hyvernage.

On objectera sans doute qu'il serait impossible de hacher tout le fourrage destiné à un nombreux hyvernage, vu que cette opération exigerait un emploi de temps et de bras qui la rendrait trop coûteuse. Nous ne pouvons mieux répondre à cette objection que par les faits suivants, publiés dans la relation d'une excursion agronomique en Angleterre et en Ecosse, en 1840, par le comte de Gourcy; Lyon 1841.

Rendant compte de ce qu'il a observé sur la terre de Holkham, propriété du duc de Norfolk, le comte de Gourcy dit entr'autres: « J'ai vu un grand hache-paille qui va au moyen » d'un manège à un cheval; il coupe deux mille huit cents litres de foin ou paille par heure, et tout le foin consommé » dans la ferme est coupé; on est obligé de l'aiguiser, avec une » pierre à faux, toutes les heures. On mêle avec le four- » rage coupé ou des tourteaux ou des tourailles d'orge, ou » des fèves, de l'avoine, de l'orge, concassés. » (La terre de Holkham a près de trente mille hectares, et la culture du parc est de sept cents hectares).

Parlant de la ferme de Lexham, tenue par M. Garwood, il dit: « M. Garwood engraisse tous les ans dans ses cours de » ferme, de quatre-vingts à quatre-vingt-dix bœufs, de l'es- » pèce courtes-cornes; il les achète de dix-huit mois à deux » ans; ils coûtent cette année 275 fr. de France la pièce, » et ne sont rien moins que beaux; il les revend, à près de » quatre ans, gras, dans le poids de 784 à 1,000 livres; le » prix moyen de la livre, sur pied, est de soixante centimes. » Ces bœufs ne mangent que du foin haché et quatorze livres de » tourteaux de lin par jour, etc., etc. »

A la ferme tenue, à une petite distance de Félix Hall, par M. Fischer Hoobs, jeune fermier de la plus haute distinction, M. de Gourcy fait la remarque suivante: « Son hache-paille » marchait ci-devant par le manège de la machine à battre; » depuis qu'il y a fait adapter une roue multipliante, un » homme et un garçon coupent tout le foin et la paille pour qua- » tre-vingts grosses bêtes et mille moutons. »

Enfin, page 282 de l'écrit que nous citons, M. de Gourcy s'exprime sur cet objet dans les termes suivants: « Une mé- » thode très utile à imiter des meilleurs cultivateurs anglais

» et écossais, c'est de couper tout le foin qu'on fait consom- » mer, ce qui en économise au moins le tiers. On se trouverait » également très bien, pour la nourriture des chevaux, des » bêtes à cornes et même des brebis nourrices, de l'adoption » de l'usage reçu dans ce pays, d'arroser le foin et la paille » hachés d'eau bouillante, dans laquelle on a fait cuire de » mauvais grains mêlés à des rutabagas, des pommes-de- » terre ou des betteraves. »

Ces exemples et ces citations, que nous pourrions multiplier à l'infini, ne laissent aucun doute sur le grand avantage de hacher les fourrages, et sur la possibilité d'adopter cette méthode pour de grandes exploitations. Sans doute cela suppose nécessairement l'acquisition d'un hache-paille perfectionné; mais ce serait en vain que l'Agriculteur fribourgeois voudrait se rendre l'émule des progrès que l'on fait faire à ce premier des arts, s'il ne sait se mettre en possession des instruments perfectionnés qui seuls ont rendu ces progrès possibles. L'utilité des machines en Agriculture est une question des plus intéressantes, dont nous aurons aussi un jour à l'entretenir.

Il nous paraît convenable de discuter brièvement ici la question, souvent controversée, de savoir jusqu'à quel point il convient de nourrir avec la paille les diverses espèces de bestiaux. C'est une pratique générale en Angleterre, de nourrir une grande quantité de bêtes à cornes avec la paille pendant plusieurs mois, particulièrement les vaches qui ont cessé de donner du lait et les élèves pendant le temps de leur accroissement. Cet usage est assez général aussi en Suisse, avec la différence toutefois que la paille est donnée non hachée et sans addition d'autres substances nutritives. Arthur Young était très disposé à croire que ce système est essentiellement mauvais, et qu'il n'y a pas une espèce de bétail qui ne dût être mieux nourrie; il dit que toute la paille, ou du moins la plus grande partie, doit être broyée et convertie en fumier par les bestiaux nourris avec de meilleurs aliments. Nous penchons, en thèse générale, pour l'opinion d'Arthur Young, et l'avons aussi constamment mise en pratique: mais, examinée au point de vue d'une disette de fourrages, la question paraît assez importante pour mériter d'être éclaircie par quelques observations.

Si nous consultons la pratique des Flamands, ces premiers précepteurs de l'Agriculture en Europe, nous les voyons hacher toute leur paille, qu'ils mêlent ensuite avec du trefle sec, ou du foin également haché, en proportions convenables, pour que le tout ensemble soit mangé par les bestiaux. Ils se fondent à cet égard sur ce raisonnement:

Les végétaux nourrissent les animaux, et trouvent en retour leur aliment le plus substantiel dans les matières animales décomposées: ainsi ces deux grandes familles se nourrissent mutuellement. Les végétaux, tant qu'ils restent dans leur état d'intégrité, ne peuvent servir d'aliment aux plantes, la paille moins que tout autre. Celle-ci doit fermenter et être décomposée, pour qu'elle puisse être dissoute par l'eau et

penétrer ainsi dans les racines ; en un mot, elle ne peut nourrir une plante vivante sans avoir éprouvé ces changements ; d'où il suit que la paille étendue sur la terre ne peut absolument servir d'engrais. Pour qu'elle obtienne promptement cette propriété, il faut qu'elle passe dans le corps d'un animal, dans l'estomac duquel elle se digère et s'animalise. Après en avoir été expulsée, elle fermente promptement ; elle se décompose, devient soluble dans l'eau, en état d'être aspirée par les racines, et de servir ainsi d'aliment à tout végétal vivant. Les excréments et l'urine des animaux sont des agents puissants de la végétation, et non la paille sèche. Le bien que fait à la terre la litière longue d'une basse-cour ne lui vient pas de la paille non mâchée qu'elle contient, mais des excréments et de l'urine des animaux, auxquels elle ne fait que servir de véhicule.

Les cultivateurs Flamands ont depuis longtemps répudié la méthode d'employer le fumier cru et non fermenté ; ils ont l'industrie de hacher toute leur paille de fèves, de pois et de blé, de la mêler ainsi avec du foin de trèfle aussi haché, et de donner pour boisson à leurs bestiaux une soupe blanche, au lieu d'eau crue. Cette méthode réduit la litière des animaux à la moindre quantité possible de paille, et cependant augmente considérablement et le nombre des bestiaux que l'on peut nourrir et la quantité du véritable fumier. La litière entre dans celui-ci en proportion très faible ; on ne l'emploie qu'après qu'il a été bien remué et mêlé, et ce n'est qu'après avoir subi le dernier degré de fermentation putride qu'on le transporte, pour le couvrir dès le jour même avec la charrue.

L'importance de la paille hachée est telle, qu'elle doit être employée pour tous les bestiaux, en observant cependant qu'elle ne doit entrer qu'en petite proportion dans la nourriture des vaches laitières ; il faut en donner davantage aux chevaux de travail, et préférer celle de fèves à toute autre. Quant aux vaches non laitières et aux élèves, la paille doit dominer dans le mélange.

A Londres et aux environs, pour le service de cette ville, il y a huit ou dix mille vaches de la plus grande taille tenues dans des étables sans aucune litière. Il en peut être ainsi partout, à moins qu'on n'emploie à cet usage de la paille moisie, de vieux chaume, des mousses, de la fougère, de la bruyère, de la tourbe ou du sable ; et, par ce moyen, on pourrait faire consommer par les bestiaux toute la bonne paille hachée avec du foin.

Ainsi, la pratique constante des meilleurs cultivateurs de la Flandre, des nourrisseurs de vaches et des jardiniers de Londres, paraît devoir suffire pour décider, au moins quant aux temps de disette de fourrages, la question de l'emploi de la paille hachée. Avec l'attention de faire hacher la paille et une grande partie du foin, de faire moudre tout le grain que l'on veut donner aux bestiaux, et d'en mêler la farine avec leur breuvage, on peut partout, avec la même quantité d'aliments, nourrir presque le double de bestiaux. C. S.

(La suite au prochain N<sup>o</sup>.)

## POÉSIE.

### RÉPONSE

AUX VERS QUI M'ONT ÉTÉ ADRESSÉS DANS L'ÉMULATION A PROPOS DE MA PIÈCE INTITULÉE OISIVETÉ.

Ton vers libre, facile et ta moqueuse rime  
Ont dû, certes, charmer tout lecteur positif.  
Moi-même j'aime assez une flèche anonyme  
Qui ne fait qu'effleurer et non blesser au vif.

Tu ne relis donc point la page déjà lue,  
Ton œil rêveur ne s'est donc jamais détourné  
Pour revoir une fois la beauté déjà vue  
La rose respirée et le champ moissonné.

Chez moi le cœur est tout et chez toi c'est la tête.  
Il te faut un bonheur qu'étais un argument.  
Tu n'es que logicien, je crois être poète.  
Et mon bonheur à moi jaillit du sentiment.

Le bonheur est un philtre ; on diffère de base.  
Entre mille chacun prend celle qui lui plaît.  
On combine, on délaie, et le cœur est le vase  
Où l'homme verse enfin le filtre qu'il s'est fait.

Chaque âge de la vie au passé s'intéresse.  
Le jeune homme aimerait être enfant quelquefois.  
L'homme même voudrait revivre sa jeunesse,  
Et le vieillard courbé tous ses jours à la fois.

Le présent, c'est pour moi la liaison nouvelle  
Légère, sans racine et sans stabilité.  
Le passé, l'ami vieux, l'ami sûr et fidèle  
Dont on connaît le cœur et la solidité.

Le présent c'est le jour dont l'astre échauffe, embrase,  
Tourmente à midi l'œil ébloui de ses feux ;  
Le passé c'est la nuit qui fait couler l'extase  
Et dont l'astre adouci scintille cher aux yeux.

Le présent c'est la mer où la lame fumante  
Ballote le vaisseau de rescif en rescif ;  
Le passé c'est le lac où la vague odulante  
Pousse au port le pêcheur dormant dans son esquif.

Tu jouis du plaisir, tu souffres de la peine  
Dans ce présent mêlé qui charme ton désir.  
Dans cet heureux passé qui m'attire et m'enchaîne  
Je jouis de la peine ainsi que du plaisir.

Je rappelle mes ris, je rappelle mes larmes.  
Ces larmes n'ont plus rien d'affligeant pour mon cœur.  
Le temps en les séchant leur a prêté des charmes  
Et le malheur passé devient presqu'un bonheur.

Ne perds pas un moment, va, poursuis ton voyage.  
Je te laisse l'orgueil d'arriver harassé.  
Moi, laisse-moi couché sous le premier ombrage  
Regarder à loisir les bords où j'ai passé.

Lequel des deux partis vaut le mieux, il n'importe.  
En suivant son penchant, chacun croit être heureux.  
A ce terme ignoré vers lequel Dieu nous porte,  
On nous verra toujours arriver tous les deux.

N. Glasson.

# TABLE DES MATIÈRES.

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER DE L'EMULATION, 1841-42.

Prospectus. N° 1, p. 1.

## AGRICULTURE.

Aperçu général. N° 1, p. 2.

Du ver-blanc, et des moyens employés pour le détruire. N° 2, p. 1.  
N° 3, p. 1.

GRANDE CULTURE PERFECTIONNÉE. Observation préliminaire et générale.  
N° 4, p. 1.

Des instruments de l'Agriculture perfectionnée. N° 6, p. 1.

Des bestiaux et des engrais. N° 8, p. 1.

Amélioration du bétail. N° 9, p. 1. N° 10, p. 1.

De l'engraissement des bêtes à cornes. N° 13, p. 1.

Les besoins de l'Agriculteur. N° 14, p. 1, N° 15 p. 1.

Buttage des pommes-de-terre. N° 16, p. 1.

Des engrais et des amendements. N° 18 et 19, p. 12. N° 20, p. 1.

Des assolements. N° 21, p. 1. N° 22, p. 1.

Des divers moyens de remédier à la disette des fourrages. N° 23  
et 24, p. 12.

Bulletin agricole. N° 13, p. 7.

## INDUSTRIE ET COMMERCE.

Fribourg, centre industriel au moyen-âge. N° 1, p. 3. N° 2, p. 3. ~~4~~  
Sur l'introduction de l'industrie séricole dans le canton de Fribourg.  
N° 7, p. 1.

Dialogue entre un Gruérien et un Broyard. N° 17, p. 1. N° 21, p. 7.  
N° 22, p. 5.

## INSTRUCTION POPULAIRE.

Faut-il instruire le Peuple? Fragment d'un mémoire inédit du Père  
*Girard*, lu à la *Société Economique*, le 5 février 1815. N° 3, p. 3.

Recueil des locutions vicieuses, en usage dans le Canton de Fribourg.  
N° 14, p. 7. N° 16, p. 6. N° 21, p. 7. N° 22, p. 5.

## DÉFENSE NATIONALE.

Deux mots sur les moyens de défendre la neutralité et l'indépendance  
de la Suisse. (Mémoire lu dans la réunion des officiers du Canton  
de Fribourg, le premier dimanche 1839). N° 7, p. 6. N° 9, p. 4.

Coup d'œil général. Formation d'une division de lanciers-hallebardiers.  
Réflexions. N° 17, p. 5.

## HYGIÈNE.

Du Crétinisme. Excellence originelle de l'homme. — Portrait du cré-  
tin. — Opinions des auteurs sur la nature du mal, sa cause pro-  
chaine, ses causes occasionnelles. N° 10, p. 3. N° 12, p. 5. N° 14,  
p. 5. N° 17, p. 3. N° 18 et 19, p. 8.

Rectification. N° 11, p. 8.

Annnonce touchant l'éducation des idiots ou crétins. N° 13, p. 7.

## HISTOIRE NATIONALE ET BIOGRAPHIE.

Société fédérale des recherches historiques. N° 4, p. 4.

L'Eglise collégiale de St-Nicolas. N° 5, p. 1.

Grimoux, peintre fribourgeois à Paris. Esquisse biographique. N° 5,  
p. 5.

Société d'Histoire du Canton de Fribourg. N° 6, p. 7.

Anecdotes fribourgeoises. N° 6, p. 7.

Illustrations fribourgeoises. N° 11, p. 1. N° 12, p. 4. N° 18 et 19, p. 4.  
N° 20, p. 3.

L'Helvétie sous Charlemagne. N° 16, p. 8.

De la religion des anciens Helvétiens, par M. Meyer d'Argovie, curé  
de St-Jean à Fribourg. N° 21, p. 5. N° 22, p. 3.

Diplôme de chevalerie du St-Sépulchre, accordé à un Fribourgeois au  
16<sup>e</sup> siècle. N° 22, p. 4.

Notice biographique sur feu M. l'Avoyer Montenach, avec quelques  
aperçus sur l'histoire contemporaine. N° 23 et 24, p. 1.

## VOYAGES ET ÉTUDES ÉTRANGÈRES.

Lettres d'un Fribourgeois sur l'Ukraine. N° 1, p. 7. N° 2, p. 6. N° 8,  
p. 4. N° 15, p. 5. N° 16, p. 2.

Études d'un Fribourgeois sur l'Orient. Damas. N° 4, p. 5.

Races turque et arabe en Syrie. N° 6, p. 4.

Mœurs et habitudes religieuses des Musulmans. N° 7, p. 2.

La Suisse et la Circassie. N° 17, p. 7.

Un Fribourgeois en Algérie. N° 22, p. 6.

## LITTÉRATURE ET PHILOLOGIE.

La vision, tradition fribourgeoise. N° 3, p. 5.

La mort de Guillaume Tell, ballade d'Uhländ. N° 4, p. 7.

Notice sur la vie et les écrits de Sébastien Werro, prévôt et curé au  
16<sup>e</sup> siècle. N° 5, p. 7.

Le duc de Zähringen et le charbonnier, tradition fribourgeoise du  
12<sup>e</sup> siècle. N° 6, p. 6.

Fribourg et Berne, les villes sœurs. Poésie nationale du 13<sup>e</sup> siècle. N° 7.  
p. 7.

La bannière fédérale, poésie patriotique de Müller, de St-Gall. N° 8, p. 8.

Morceau critique et philologique. N° 9, p. 5.

De quelques essais dans le vieil idiome romane. N° 10, p. 7.

Encore un mot sur la langue romane. N° 13, p. 4.

Guide de l'acheteur de livres pour la jeunesse, par une association de  
dames; publié par M. Naville, de Genève. N° 16, p. 7.

Conon d'Arconciel, tradition fribourgeoise. N° 20, p. 6.

## POÉSIES

A ma faux. N° 1, p. 8.

Stances à M. Nicolas Glasson, auteur de l'ode intitulée *A ma faux*. N° 2,  
p. 8.

A l'Auteur des vers imprimés dans le second numéro de *l'Emulation*, et  
signés H. C. N° 3, p. 8.

Nouveau conseil des rats, fable. N° 4, p. 8.

Mon oncle Jean, 1<sup>er</sup> novembre. N° 6, p. 8.

Départ de Michel, dernier comte de Gruyères, N° 7, p. 8.

La fourmi, le ver et le grillon. N° 7, p. 8.

*Les tzévrains*, conte gruérien. N° 8, p. 7.

*La tzanson dou victorieux*. N° 8, p. 8.

Le coq et la taupe, fable. N° 9, p. 7.

Le regret. N° 9, p. 8.

L'ermite, romance traduite librement de l'Anglais. N° 11, p. 7.

La cloche d'agonie, N° 12, p. 8.

La lyre et la musette. N° 13, p. 6.

L'Underwaldienne. N° 13, p. 8.

Tristesse. N° 15, p. 8.

A la rose. N° 15, p. 8.

Le château de Bellevue. N° 16, p. 5.

Oisiveté. N° 16, p. 8.

L'hirondelle à bord. N° 17, p. 8.

Réponse à la poésie de M. Glasson, l'*Oisiveté*, et qui aurait dû être in-  
titulée *le Passé*. N° 20, p. 8.

Séparation. N° 20, p. 8.

Le suicide de l'orphelin. N° 21, p. 8.

Retour. N° 22, p. 8.

Réponse aux vers qui m'ont été adressés dans *l'Emulation* à propos de  
ma pièce intitulée *Oisiveté*. N° 23 et 24, p. 16.